This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

3 3433 07851407 6

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE
DE L'ORIENT,
DE
L'ALGÉRIE ET DES COLONIES.

III.

Digitized by Google

Paris. — Imp. de Pommeret et Moreau, 17, quai des Augustins.

Digitized by Google

REVUE
DE L'ORIENT
DE
L'ALGÉRIE ET DES COLONIES

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ORIENTALE DE FRANCE.

Recueil consacré à l'étude

DE LA GÉOGRAPHIE, DE L'HISTOIRE, DES VOYAGES, DE LA LITTÉRATURE, DES SCIENCES, DE LA COLONISATION, DE L'AGRICULTURE, DU COMMERCE, DES RELIGIONS, DES MOEURS ET COUTUMES DES PEUPLES, DES DIVERSES CONTRÉES DE L'ORIENT, ETC.

RÉDIGÉ

AVEC LE CONCOURS DE LA SOCIÉTÉ ORIENTALE

ET AVEC LA COLLABORATION

De Membres de l'Institut, d'Orientalistes, de Consuls et de Voyageurs.

NOUVELLE SÉRIE.

TOME TROISIÈME.

ASTOR LIBRARY NEW-YORK

PARIS,

JUST ROUVIER, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

20, rue de l'École-de-Médecine.

1856

Digitized by Google

Digitized by Google

LES PARTIS EN TURQUIE

[*Confidences sur la Turquie*, par M. Destrilhes. Paris, 1855, in-8°.]

S'il était permis à la *Revue de l'Orient* d'aborder les questions politiques et de disserter sur les événements qui se passent sur la presqu'île de Crimée, nous pourrions faire plus d'une réflexion sur les *Confidences* de M. Destrilhes; mais il n'en est pas ainsi, et on ne s'étonnera pas de nous voir garder le silence sur les points de cet ouvrage relatifs à la lutte, à jamais mémorable, engagée entre des puissances européennes, l'une pour envahir, les autres pour s'opposer à l'envahissement qui menace à la fois les libertés de l'Europe et la civilisation de l'occident. Nous dirons seulement que l'auteur traite cette grande question avec un luxe de détails qui nous porte à penser qu'il connaît bien son Orient, et est exactement informé de ce qui s'y passe; par quels moyens? M. Destrilhes ne le dit pas, et nous le regrettons; cette *confidence* n'eût pas été la moins curieuse.

Le but principal que s'est proposé M. Destrilhes, au moins nous le croyons, est de divulguer les secrets intimes de l'empire ottoman, les intrigues dont la capitale des sultans est le foyer, les imperfections de l'administration, les malversations, concussions, exactions et autres faits ou méfaits de l'espèce qui, en Turquie, paraissent avoir reçu du temps une sorte de consécration ou de légitimité; mais qui ailleurs, en France, par exemple, pourraient donner lieu à une de ces fâcheuses applications de nos lois pénales, qui en éviteraient le retour.

Ce n'est pas à une association d'agents secondaires que sont imputés ces graves abus, mais bien à de hauts dignitaires de l'empire, au nombre desquels figure l'homme qui, plusieurs fois, a occupé le poste de grand-vizir avec dis-

Digitized by Google

tinction, Réchid-Pacha, dont M. Destrilhes rêve le complet effacement.

Ce dont nous nous étonnons, à juste titre, c'est que l'auteur des *Confidences*, pour nous mettre à même de juger de la valeur politique de certains hommes d'Etat de l'empire, et des moyens dont ils usent pour former ou grossir leur fortune, nous introduit dans les palais des *pachas*, et jusque dans le *seraï* du Grand-Seigneur où il nous fait assister aux scènes qui se jouent, aux trames qui s'ourdissent dans ces mystérieux sanctuaires; honteux spectacle où se décellent des vices plus honteux encore, et l'incapacité la plus pitoyable des grands de l'Etat, causes premières des misères de tout un peuple!

Si l'ouvrage de M. Destrilhes eût été dicté dans la seule pensée de critiquer le gouvernement du Sultan, nous n'aurions pu qu'y applaudir; mais nous y avons vu, non pas seulement des avis utiles, de sages conseils pour ce qui concerne les réformes administratives, mais encore une attaque systématique contre Réchid-Pacha, l'ex-grand-vizir, qui, à part ce désir immodéré de richesses commun à la plupart des dignitaires de l'Etat, serait, suivant l'auteur, opposé à la France, aux réformes projetées, et imbu de vieilles idées qu'il dissimulerait avec art, afin de conserver dans l'empire une haute position qui lui permît de faire échouer tout essai de progrès. Les accusations que M. Destrilhes fait peser sur Réchid-Pacha font un tel contraste avec l'opinion généralement accréditée en Europe sur le compte de cet homme d'Etat, que, tant que les faits qui lui sont reprochés n'auront pas été élucidés, nous ne verrons, dans les *Confidences* de M. Destrilhes, qu'une de ces longues diatribes qu'inspire l'esprit de parti.

A Réchid-Pacha, M. Destrilhes oppose Méhemet-Ali, beau-frère de Sa Hautesse le Sultan, et aujourd'hui *Capitan-Pacha*, qu'il présente comme le réformateur par excellence, appelé à changer la face de l'empire. Mettre ces deux noms en présence, c'est indiquer que deux partis divisent l'empire

Digitized by Google

turc, et bientôt l'auteur nous dira de quels éléments ils se composent, et quelle est la devise de chacun. Nous ne répétons ni les inculpations accumulées sur le premier, ni les éminentes qualités qui feraient de Mehemet-Ali l'homme de la situation, seulement nous ferons connaître les impressions que nous en avons reçues.

L'auteur des *Confidences* expose d'abord, dans une introduction faite avec habileté, nous nous hâtons de le dire, l'état actuel de la Turquie ; puis il entre en matière et nous présente les populations de l'empire ottoman sous leurs divers aspects, ce qui le conduit tout naturellement à nous entretenir du Sultan, dont il fait un portrait bien étudié, et dans lequel il nous montre ce haut personnage aspirant à une rénovation sociale dont il sent vivement le besoin, mais que des influences contraires, et le fanatisme religieux, hérissent de difficultés sans nombre.

Du Sultan, M. Destrilhes passe aux *pachas* qu'il divise en deux catégories. C'est alors qu'il déploie les bannières des deux partis qui se partagent l'empire et reconnaissent pour chefs, Réchid-Pacha et Méhemet-Ali. Sur l'une il écrit — RÉACTION, — sur l'autre — RÉFORME. — Vient ensuite une longue revue biographique de ces personnages, dont il scrute la vie avec bénignité pour ceux qui forment le parti de Méhemet-Ali ; quant aux autres, qu'il désigne sous le nom de *réchidiens*, ils ont fort peu à se louer des épithètes assez peu courtoises, quand elles ne sont pas injurieuses, que M. Destrilhes se permet sur leur compte. Il donne par exemple, à Réchid-Pacha l'air d'un vieux juif ; à Kiamil-Pacha la figure que les lithographies populaires prêtent au diable ; à d'autres enfin les vices des temps bibliques et de l'antiquité grecque et romaine.

A la suite de quelques pages pleines d'éloges sur la vie et à l'adresse de Méhemet-Ali, l'auteur arrive au trop fameux procès du *sarraf* Djezaïrly, dont il décrit toutes les phases, en y mêlant certaines anecdotes fort piquantes sans doute, mais déplacées dans un sujet aussi grave. Il nous

Digitized by Google

semble qu'après avoir présenté le Grand-Seigneur avec toutes les qualités qui le distinguent, il eût été de bon goût de n'en donner qu'un simple aperçu, en s'abstenant de mentionner une haute intervention dans ce procès plein de scandales qui eût compromis, aux yeux de l'Europe, le nom et la dignité du Sultan, si la noblesse de son caractère n'eût été bien connue.

Après nous avoir initiés aux grandes questions qui occupent et divisent la Turquie, aux misères qui affligent les populations, aux mystères des *harem*, aux intrigues des pachas, aux dilapidations des agents du fisc, etc., etc., l'auteur passe à un autre ordre d'idées et de faits. Le chapitre VII de son ouvrage est consacré aux principaux éléments qui entrent dans la composition de la population de l'empire; Turcs, Boulgares, Serbes, Grecs, Arméniens et Juifs sont tour à tour comptés, étudiés et jugés sommairement, les uns avec mansuétude, d'autres avec justice, une troisième classe enfin, avec sévérité, et dans cette catégorie sont les Grecs et plus particulièrement les Phanariotes, qui sont d'autant plus maltraités que, dans le cours de son livre, M. Destrilhes les désigne comme partisans de Réchid-Pacha. Les Arméniens avaient droit à plus de ménagements dans les appréciations qui les concernent; mais, comme ils sont, malheureusement pour eux, compatriotes de Djezaïrly, l'auteur en fait des êtres positifs, dissimulés et d'une probité équivoque. Le jugement de M. Destrilhes sur les Arméniens n'est pas sans appel, et l'opinion publique fera bonne justice de ses appréciations. Quant aux races arabe, syrienne, druze et kurde, l'auteur ne les mentionne que pour nous dire que le cadre de son ouvrage ne lui permet pas d'en parler; c'est une lacune regrettable, et pourtant ces races, encore peu connues, pouvaient faire le sujet d'une relation beaucoup plus digne d'intérêt que celle de la déplorable affaire Djezaïrly. Cette lacune, que rien ne justifie, serait pour nous une preuve, s'il en était besoin, que, servir la cause de Méhemet-Ali au détriment de son anta-

Digitized by Google

goniste Réchid-Pacha, est le but principal que s'est proposé l'auteur des *Confidences*. Et en effet, le chapitre concernant l'armée est exposé en quelques pages, dans lesquelles on cherche vainement à se rendre compte de l'organisation des forces militaires de la Turquie ; celui relatif au clergé des différents cultes est écrit avec la même concision. L'auteur, qui sait si bien toutes choses concernant la Turquie, ne nous entretient ni de l'antagonisme religieux, ni de ces sourdes menées trop justement imputées au clergé, sans distinction de sectes. Nous, qui avons séjourné à Constantinople et visité plusieurs contrées de l'Asie, nous connaissons certaines anecdotes que M. Destrilhes ne peut ignorer, et qui auraient dû faire suite aux notes biographiques des pachas, partisans de l'ex-grand-vizir Réchid.

Le dixième chapitre est relatif aux ambassades européennes ; il ne nous appartient pas de suivre l'auteur dans ses appréciations politiques, nous nous bornerons à renvoyer le lecteur aux *Confidences*, et à lui indiquer les pages 170 et suivantes de la première édition, qui pourront, disons-le en passant, lui donner une idée assez juste des diplomaties anglaise et française, et de la duplicité des agents russes.

Un projet de réformes administratives termine les *Confidences* sur la Turquie ; l'auteur, qui a dû faire sur cet empire de longues et sérieuses études, trace avec une incontestable habileté les institutions qui, suivant lui, doivent retremper ce beau pays et le conduire à un degré de prospérité que n'effacerait nulle autre puissance. Il organise le gouvernement sur de nouvelles bases, forme des ministères, donne à chacun sa part d'attributions, et, pour compléter son œuvre, et en assurer le succès, il désigne les personnages qui lui paraissent propres à occuper, non seulement les hautes positions, mais encore les plus importantes ambassades. Inutile de dire que ces personnages appartiennent au *parti national* ou *réformiste*, dont Méhemet-Ali est le chef.

Digitized by Google

Nous doutons que le Sultan, dont les hautes capacités se sont révélées dans plus d'une circonstance, et qui a le sentiment de la dignité, consente à sanctionner les choix que fait M. Destrilhes; il pourrait bien y voir une atteinte à son initiative souveraine, une sorte d'immixtion au moins insolite.

Nous le répétons en terminant, la réforme radicale que présente M. Destrilhes est fort habilement combinée, et fait naître les plus belles espérances. Comme lui, nous faisons des vœux pour qu'elle se réalise, sans toutefois nous dissimuler les nombreuses et graves difficultés qu'auront à vaincre, à force d'énergie et de sagesse, les hommes d'Etat qui se dévoueront à cette tâche ardue, d'où dépend la régénération et le bonheur de tant de peuples, soumis, depuis des siècles, à la domination des fils d'Othman.

VICTOR LANGLOIS,
Rédacteur en chef, secrétaire général de la Société orientale.

Digitized by Google

MARATHON.

PROMENADE A CHEVAL.

Pendant mon séjour à Athènes, j'étais logé à l'*Hôtel de l'Europe*, sur la place de Mars, qui sera une place magnifique, lorsqu'elle sera pavée et entourée de maisons. Telle qu'elle est présentement, elle a sur les autres places d'Athènes cet avantage précieux que, rien n'y interceptant la vue, on y jouit d'une perspective immense qui embrasse toute la vallée du Céphise et toute la chaîne du Parmès jusqu'au détroit de Salamine et au port du Pirée. Je recommande l'*Hôtel de l'Europe* et la place de Mars aux amateurs des beaux points de vue.

En Grèce, on ne voyage guère qu'à cheval par la raison qu'il n'y a point de diligence, et il n'y a pas de diligence par la raison qu'il n'y a point de routes frayées. Ces raisons-là sont plus que suffisantes, comme on voit. Quand on entreprend un voyage, on emporte avec soi tous les meubles et toutes les provisions de bouche dont on peut avoir besoin; car, par la même raison qu'il n'y a ni routes, ni diligences, il n'y a pas non plus d'auberges. Ceci posé, on comprendra pourquoi, bien que nous ne fussions que trois voyageurs, on voyait, le 4 juin 1849, devant l'*Hôtel de l'Europe*, trois mulets chargés de bagages, trois agoïates ou conducteurs de mulets, un cuisinier, un domestique et quatre chevaux de selle, dont un pour notre guide Thémistocle. A en juger par tout cet attirail, on eût pu croire que nous allions partir pour quelque expédition lointaine, tandis qu'il s'agissait tout simplement d'une promenade au village de Marathon, célèbre par son fenouil [1], et par la victoire des Athéniens sur les Perses.

Tous nos gens, le guide seul excepté, ont le costume

[1] Marathon signifie *champ de fenouil*.

Digitized by Google

national. Le cuisinier porte un long pantalon bouffant, un châle en ceinture et une toque de velours. Les agoïates ont aussi le pantalon bouffant, mais leur coiffure consiste en un simple mouchoir de poche noué sous le menton. Le domestique est le plus élégant de la troupe ; il a un fez rouge à gland d'or ; une jaquette de la même couleur, à manches pendantes et garnies de gances ; une jupe blanche et courte, appelée fustanelle, qui lui serre étroitement la taille et qui ne lui descend que jusqu'au genou. Des brodequins brodés achèvent son équipement. Dans ce costume léger et pittoresque, on le prendrait plutôt pour un danseur de l'Opéra prêt à s'élancer en scène, que pour un pallicare qui va gravir les montagnes rocailleuses de la Morée.

Nous quittons Athènes à huit heurs du matin. Les agoïates et le cuisinier prennent les devants pour aller préparer le déjeûner à la première station. Nous longeons les bases du Lycabette, hideux squelette de montagne sans terre végétale, sans trace d'herbe ni de buissons ; cependant, tel est le privilége de ces contrées bénies du ciel : ce roc aride et décharné est plus beau à voir que les collines les mieux boisées ; les feux calcinants du soleil ont peint ces blocs nus de teintes chaudes et brillantes qui les font resplendir comme des masses métalliques. Nous avançons à travers une vallée déserte plantée de pins, de térébinthes et d'agnus-castus dont les fleurs, en forme d'épi d'un beau bleu céleste, exhalent des parfums balsamiques. A leurs pieds, le sol est émaillé de thym et de bruyères rouges.

Vers les onze heures, nous arrivons dans le voisinage du joli village de Céphisia, qui se distingue d'Athènes par deux traits tout à fait caractéristiques et saillants ; il s'y trouve des arbres et de l'eau ! Les arbres sont en grand nombre et d'une belle venue ; l'eau est fraîche et limpide. Le Céphise où, selon Euripide, Vénus elle-même daignait parfois se désaltérer, a une de ses sources dans ces parages, est c'est à lui que la bourgade doit son nom, ou réciproquement, je ne sais au juste. Quoi qu'il en soit, Céphisia

Digitized by Google

est célèbre comme étant le berceau du dieu Céphise [1] et du poète Ménandre, dont les vers aussi purs que les flots de cette rivière, réfléchissent avec fidélité les vices et les ridicules de la société antique, de même que le Céphise reproduit dans son onde les bois et les rochers de ses bords.

Au milieu de la place du village s'élève un platane énorme dont le tronc n'a guère moins de quinze pieds de circonférence. Ce géant végétal nous réservait une agréable surprise; les géants sont parfois bien aimables, il faut en convenir. Un excellent déjeûner nous attendait sous son dôme de fueillage transformé momentanément en salle à manger. Notre guide a apporté d'Athènes tous les meubles nécessaires : tables, chaises, vaisselle, rien n'a été oublié. Les naturels de l'endroit, assemblés sur la place pour nous voir arriver, font cercle autour de nous pendant que nous déjeûnons, sans doute pour s'assurer si nous mangeons comme eux. Pour ne pas désobliger ces honnêtes indigènes, nous nous résignons à leur servir de passe-temps, et nous commençons *coram populo* notre champêtre repas, que nous assaisonnons de citations d'Homère et de Pindare, et que nous humectons de vin de Naxos, de cette île qu'Ariane arrosa de ses larmes et où Bacchus fut nourri par les nymphes Philie, Caronis et Cléide. Le vin de Naxos est le seul vin potable du royaume de Grèce; c'est le seul où l'on ne fasse pas infuser des boutures de pin pour le rendre amer. L'usage de droguer le vin est une des plus vénérables traditions helléniques; les anciens Grecs le pratiquaient sur une grande échelle; ils avaient le vin au fenouil (*marathritès*), le vin à la poix (*pissotès*), le vin à la conyse (*conysetès*), et enfin le vin à la résine (*rhéténitès*). C'est cette dernière infusion que les Grecs modernes préfèrent; le vin ainsi préparé s'appelle vin résiné, comme chez les anciens. Nous terminons notre *prandium* rustique par un

[1] Κηφισσός vient de κάρ-ος, souffle, respiration (bruyante), du verbe κάπτα, souffler (bruire), d'où καπ-υρός, bruyant, et κηρ-ήν, bourdon.

Digitized by Google

toast à Ménandre et au Céphise, les deux divinités tutélaires de ces lieux fortunés.

On enlève la nappe et on nous sert le café dans des tasses de la dimension d'une moitié de coquille d'œufs. Cette boisson, telle qu'on la fait en Europe, n'est qu'une lavasse insipide ; on jette le résidu de la fève aromatique et on ne boit que l'eau infusée. Les Grecs se gardent bien de rien jeter ; la poudre broyée extrêmement fin reste avec l'eau qui ne sert qu'à la délayer. Après nous être parfumé la bouche de ce délicieux moka, nous allons visiter les curiosités de l'endroit, la source du Céphise et la grotte des Nymphes. La source n'a rien de bien extraordinaire, mais c'est la source du Céphise ! Un toit voûté et une colonne cannelée gisante à terre, voilà tout ce qui reste de l'élégante construction qui ornait autrefois ce lieu sacré. La grotte des Nymphes n'est pas loin de là ; c'est une caverne fraîche ombragée d'arbousiers, des myrtes, de lauriers roses, où serpente, au travers des cailloux couverts de lichen, un filet d'argent qui forme un bassin tapissé de mousse et encadré de capillaires et de renoncules. C'est ici plutôt qu'au bord l'Ilissus qu'on placerait la scène de la délicieuse ballade :

Sara belle d'indolence
Se balance
Dans un hamac, au-dessus
Du bassin d'une fontaine
Toute pleine
D'eau puisée à l'Ilissus.

L'Ilissus n'est plus qu'un nom, qu'un mythe ; son lit existe à peine encore et on le passe en tout temps à pied sec.

Assis sur un banc de gazon, à l'ombre des térébinthes, nous tirons de notre poche le Florilége de Stobée et nous respirons quelques-unes des fleurs du bouquet de Ménandre.

« — Si quelqu'un des dieux m'abordant me disait : Craton, après ta mort tu reviendras au monde sous une autre forme ; tu seras, à ton gré, chien, brebis, bouc, homme ou

Digitized by Google

cheval, car tu dois vivre deux fois, tel est l'arrêt du sort; choisis ce que tu aimes le mieux. — Je répondrais : je consens à être tout ce que tu voudras, excepté un homme; car l'homme est le seul animal qui soit heureux ou malheureux saus mériter ni l'un ni l'autre. Parmi les chevaux, c'est le plus fort qui est le mieux traité; parmi les chiens, c'est le plus agile; ce coq courageux est nourri avec soin et le lâche redoutera le plus brave. Qu'un homme soit honnête, noble, généreux; à quoi bon, dans la génération présente? — Le flatteur parvient au premier degré de la prospérité; après lui c'est le délateur, et troisièmement le méchant. Il vaut mieux être changé en baudet que de voir ceux qui ne nous valent pas élevés au-dessus de nous. »

« — Tu me parles d'argent, chose si incertaine! Si tu crois que le tien doive toujours être à toi, garde-le tout pour toi, sois-en le seul possesseur; mais s'il ne t'appartient pas, s'il appartient à la Fortune, pourquoi donc, ô mon père! n'en veux-tu faire part à personne? Qui sait? peut-être que la Fortune te l'enlèvera un beau jour pour le distribuer à un autre qui en sera indigne. Aussi, je te conseille d'en faire un noble usage pendant que tu en es le maître; de venir en aide aux misérables, et d'enrichir, autan tque possible, tes amis. Une pareille conduite est une chose immortelle; et si jamais tu tombes dans l'infortune, tu pourras espérer d'être secouru à ton tour. Les sommes qu'on dépense utilement sont bien mieux placées que celles qu'on enfouit dans sa cave comme tu fais. »

« — Si tu veux te connaître toi-même, regarde, quand tu voyages, les tombeaux qui bordent la route. Là reposent les ossements et les cendres légères des rois, des tyrans et des sages, de tous ceux qui étaient fiers de leur naissance, de leur richesse, de leur gloire et de leur beauté. — Aucun de tous ces avantages ne les a sauvés de la mort : tous partagent la même sépulture. »

« — Épicharme dit que les vents, l'eau, la terre, le soleil, le feu, les étoiles, sont des dieux. Moi, je crois que

Digitized by Google

les véritables dieux sont l'argent et l'or... Vouez un culte assidu à ces deux divinités, et vous obtiendrez tout ce que vous désirerez, des terres, des palais, des domestiques, de la vaisselle précieuse, des amis, des juges, des témoins; seulement, sachez donner à propos, et tous les dieux seront vos serviteurs. »

Les sentences qui nous restent de Ménandre sont dignes d'être gravées en lettres d'or. Tel était le cas qu'on en faisait dans l'antiquité, que saint Paul lui-même en a cité une dans son *Epître aux Corinthiens* (II, 5) :

Φθείρουσιν θη ἠχρησθ' ομιλίαι κακαί.

L'histoire nous apprend qu'Hérode Atticus possédait, à peu de distance de Céphisia, une maison de campagne qu'il avait ornée de toutes les merveilles de la nature et de l'art. Le père de cet illustre richard ayant déterré dans son jardin un trésor considérable, et craignant les réclamations du fisc, écrivit à l'empereur Nerva pour lui demander ce qu'il en devait faire. L'empereur lui répondit : *Uses-en.* Comme cette réponse ne lui parut pas suffisamment rassurante, il écrivit de nouveau à Nerva pour lui dire que son trésor était trop considérable pour un simple particulier tel que lui. *Abuses-en*, répondit César. Hérode n'en abusa pas ni son fils non plus. Ils employèrent les richesses que le hasard leur avait départies à créer des institutions utiles, à embellir les villes de la Grèce, à soulager les indigents de tous les pays. On aimerait à voir quelque relique de la ville de ces financiers généreux : *Rara avis!* Mais le temps cruel n'en a pas laissé la moindre trace.

Après Céphisia, le désert : point d'habitation, point d'animaux, point d'hommes, point de culture; la terre n'est couverte que de broussailles, de lentisques, d'agnus-castus, de bruyères et de fougères; mais tout à coup le sol s'exhausse, une végétation plus vigoureuse paraît à nos yeux, l'horizon s'élargit; encore quelques pas, et nous nous trouvons sur une cime élevée d'où nous dominons un pa-

Digitized by Google

norama immense et enchanteur. Une vaste plaine unie s'étend à nos pieds, encaissée au nord et au sud de hautes montagnes, et terminée à l'est par la mer. Où cesse la plaine verte commence la plaine bleue, du sein de laquelle surgissent avec grâce les mamelons arrondis des îles d'Eubée, de Céos et d'Andros.

Près de nous, les montagnes brillent d'une belle teinte verte qui va toujours en s'affaiblissant avec la distance, et qui, de dégradation en dégradation, finit par se transformer en un violet foncé, puis en un bleu clair qui se confond presque avec l'azur du ciel. Ce bassin, qui a toute l'apparence d'un golfe que la mer a abandonné après en avoir aplani le fond, est entrecoupé de champs de blé, de marécages, de prairies et de fondrières. On remarque, vers le sud-est, au milieu de cette grande surface rase, un tertre conique de sable aride et sans verdure. C'est le tumulus où furent enterrés les cent quatre-vingt-douze Athéniens qui eurent la gloire de succomber en défendant le sol de la patrie.

Nous avons devant nous le théâtre de la mémorable bataille de Marathon. L'imagination se plaît à recomposer cette lutte gigantesque; elle ressuscite les deux armées ennemies; elle les remet aux prises. Il semble qu'on entend siffler les flèches, craquer les cuirasses et les boucliers, hennir les chevaux, gémir ou rugir les hommes. On voit les glaives étinceler, la poussière tourbillonner, les cohortes s'attaquer, s'écraser, se poursuivre, les coursiers ondoyer comme des vagues écumantes.....

Enivrés de ces héroïques souvenirs, nous descendons lentement vers la plaine par un sentier étroit pavé de grosses pierres inégales et bordé d'une double haie d'arbousiers et de lentisques. Parvenus aux derniers escarpements de la montagne, nous apercevons à notre droite une maisonnette entourée d'un petit jardin et d'un mur d'enceinte. Notre guide Thémistocle nous apprend que c'est un couvent, et que c'est là que nous devons passer la nuit.

Digitized by Google

Fort bien ! nous allons savoir ce que c'est que des moines grecs.

Nous arrêtons nos montures devant la porte du jardin ; nous frappons ; point de réponse. Nous frappons encore ; même silence. Le couvent est abandonné ; les bons caloyers ont plié bagage. Cependant, nous ne pouvons rester là sans abri. Un de nos agoïates saute par-dessus le mur et nous ouvre la porte. Nous entrons dans le jardin et de là dans la maison dont nous prenons possession au nom de l'hospitalité et de la nécessité. Les chambres, au nombre de quatre, sont complétement nues, mais propres et logeables. Pendant qu'on les meuble et qu'on prépare le dîner, nous remontons à cheval pour visiter la plaine. Nous nous précipitons au grand galop à travers les fougères, les joncs, les éteules, les haies et les ravins. Nous nous élançons triomphalement au sommet du tertre funèbre, et de là, nous saluons la mer, les rochers, les îles et ce sol sacré baptisé du sang des héros, et nous crions aux échos des montagnes : Miltiade ! Aristide ! Puis nous nous asseyons sur le sable du tertre pour lire le récit de la bataille de Marathon dans Hérodote et la description de la plaine dans Pausanias.

« Le dème de Marathon, dit Pausanias, est à une égale distance de la ville des Athéniens et de celle de Karyote, en Eubée. C'est dans cette partie de l'Attique que les barbares s'arrêtèrent, qu'ils furent vaincus en bataille rangée et qu'ils perdirent quelques-uns de leurs navires, comme ils les faisaient sortir du port. Dans la plaine on voit deux tumulus ; celui des Athéniens avec des stèles, contenant les noms des morts classés par ordre de tribus ; et celui qu'on éleva aux Platéens et aux esclaves des Béotiens, car des esclaves combattirent alors pour la première fois. Il y a aussi un monument particulier pour le fils de Cimon, Miltiade, qui mourut plus tard après avoir échoué dans l'expédition de Paros et avoir été pour ce fait mis en jugement par les Athéniens. Dans cet endroit, on entend cha-

Digitized by Google

que nuit des chevaux qui hennissent et des guerriers qui combattent. Les personnes qui viennent expressément pour voir et entendre ces choses s'en retournent bien punies de leur curiosité; mais celles qui en sont témoins par hasard n'ont rien à craindre de la colère des mânes. Les Marathoniens honorent d'un culte spécial ceux qui périrent dans cette journée, et ils leur rendent les honneurs dus aux héros. Ils vénèrent aussi Marathon, qui a donné son nom à leur dème, et Hercule, dont ils disent avoir été les premiers à proclamer la divinité. Ils prétendent qu'on vit dans la mêlée un homme sauvage d'aspect et de costume, lequel, après avoir massacré un grand nombre de barbares avec une charrue, devint invisible. Ils consultèrent l'oracle, qui leur recommanda de révérer le héros Erechthée. On a construit aussi sur ces lieux un trophée de pierre blanche.

« Les Athéniens disent qu'ils inhumèrent les corps des Mèdes, attendu que c'est un devoir sacré de couvrir de terre les morts; mais je n'ai pu découvrir ni tombeaux, ni tertre, ni aucune autre espèce de sépulture; probablement ils les jetèrent pêle-mêle dans un fossé. Il y a dans Marathon une source appelée Macarie, et voici ce qu'on en raconte. Hercule, ayant quitté Tirynthe et Eurysthée, alla demeurer chez Kéyx qui régnait à Trachis. Lorsque Hercule eut cessé d'être au nombre des mortels, Eurysthée se mit à la recherche des enfants de ce héros; le roi de Trachis les envoya à Athènes, prétextant qu'il était malade et que Thésée seul était capable de les venger. Les enfants étant arrivés en suppliants, les Péloponésiens font pour la première fois la guerre aux Athéniens, par suite de ce que Thésée ne veut pas livrer ses jeunes hôtes à Eurysthée. On dit qu'un oracle annonça aux Athéniens qu'ils ne sortiraient vainqueurs de cette guerre que si quelqu'un des enfants d'Hercule s'immolait volontairement. Alors une fille d'Hercule et de Déjanire, dont le nom était Macaria, s'ôta la vie, et par cet acte assura la victoire aux Athéniens; c'est pourquoi on a donné son nom à la fontaine. Une partie de la

Digitized by Google

plaine est occupée par un marais fangeux; les barbares ignorant les chemins y tombèrent en grand nombre dans leur fuite, et c'est là qu'on en fit le plus grand carnage. Au-delà du marais s'élèvent les écuries de marbre des chevaux d'Artapherne et des traces de sa tente sur les rochers. Une rivière s'élance du marais; elle fournit suffisamment d'eau aux bestiaux; vers son embouchure, son eau devient saumâtre, et elle abonde en poisson... » (Pausanias, liv. I, chap. xxx.)

Notre ami lisait toujours, mais je ne le suivais plus; mon attention était fixée ailleurs. Le nom de Macaria m'avait rappelé celui de mon premier maître de grec, le papas Macarios, de Patras, homme d'un esprit très-borné, mais d'une barbe remarquable. La culture de celle-ci lui prenait tant de temps, qu'il ne lui en restait pas pour la culture de l'autre. Mais, il faut le dire, c'était une barbe magnifique, une vraie barbe de papas ou de Fakir! Noire comme l'ébène, malgré les soixante ans de son heureux possesseur, elle ne faisait que croître et embellir avec l'âge; aussi le père Macaire et sa barbe étaient connus dans Pise comme saint Roch et son chien. Nous passions le temps de la leçon à la regarder et lui à la peigner. Etait-il content de nous, il caressait sa barbe comme on caresse un chat; il l'enroulait comme de la soie autour de ses longs doigts; il les y plongeait complaisamment comme dans une chevelure de femme; il souriait d'un sourire de Jupiter Olympien. Etait-il mécontent, c'était encore à sa barbe qu'on s'en apercevait; il l'empoignait avec fureur; il la balançait comme une fronde; il la vibrait comme un dard; il la tordait comme une corde. Nous tremblions devant elle. C'était sa massue, son trident, sa foudre, sa durindane. Un beau jour (jour vraiment beau pour nous), le père Macaire ne vint pas ni sa barbe non plus. Qu'était-il arrivé? Nous l'apprîmes bientôt. Le père Macaire s'était sauvé avec une gente bachelette de dix-sept printemps, qui aimait trop le grec et les belles barbes. J'ai su depuis qu'il était mort à Vienne, le saint

Digitized by Google

homme! léguant toute sa barbe à sa ville natale, qui a fait enfermer le précieux don dans un bocal qu'on déposera au Musée de l'endroit, quand il y en aura un.

Cependant, autour de nous, pas un roseau, pas un brin d'herbe qui bouge. Tout est muet, tout est mort! Point de vent, point de vie! Aucun oiseau ne fend l'air, aucun insecte ne voltige ni ne rampe sur la plaine. Aussi loin que la vue peut s'étendre, tout est immobile. On dirait un panorama de Daguerre, un mirage, une illusion. Peut-être, en effet, n'est-ce qu'une apparition fantastique qui est devant nos yeux! Le monde est-il autre chose?

Pas un insecte dans l'air, ni sur la terre... Mais, je me trompe, j'en aperçois un qui se balance sur la pointe d'un roseau... A ses ailes de gaze, à ses yeux saillants, à son corps grêle, aux trois longs filaments qui forment sa queue, je le reconnais et je m'écrie : Un éphémère! — A ces mots, l'insecte indigné prend son vol précipitamment et s'éloigne en bourdonnant : Éphémère! Éphémères vous-mêmes! Éphémères vos ouvrages! Éphémère votre gloire! Éphémère votre vertu! Éphémères vos lois! Éphémères vos religions! Éphémères! Éphémères....

En ce mot le soleil, au terme de sa course, s'abaisse derrière le Pentélique et s'y efface petit à petit comme une lampe qui s'éteint faute d'aliment, image saisissante et fidèle de la civilisation antique ensevelie dans la nuit des temps, après avoir jeté un si vif éclat! A une courte distance du tombeau des Athéniens, on nous montre les ruines d'un piédestal carré, en marbre blanc, qui portait peut-être le trophée élevé par Miltiade en commémoration de sa victoire.

Rentrés à notre hôtel improvisé, nous trouvons la table mise et les lits dressés. Ces derniers méritent une description : ce sont des couchettes à ressorts entourées d'un appareil particulier, destiné à vous défendre des atteintes des bestioles malfaisantes qui abondent dans ces climats. Les matelas sont placés dans une espèce de sac de gaze dont l'extrémité supérieure, en forme de dais, est attachée au

Digitized by Google

plafond à l'aide d'un clou. On s'introduit dans le lit par l'extrémité inférieure de ces sacs, que l'on a soin de nouer par-dedans avec un cordon. Ainsi emprisonné, on peut dormir en paix. Pendant notre voyage dans le Péloponèse, nous eûmes mainte occasion de nous féliciter de cette invention, notamment à Olympie, où nous couchâmes dans une baraque, infestée et infectée de toutes les espèces d'aptères décrites par Latreille et de plusieurs autres encore.

Le lendemain matin, nous allons visiter la chapelle du monastère située sur un monticule voisin. Elle n'a rien de remarquable qu'un fragment d'inscription antique portant le nom d'un citoyen de Rhamnuse. C'était probablement une épitaphe.

« Tout n'est qu'épitaphe dans ce monde, » disait mon ami Toppfer. Pauvre Toppfer, métempsycose d'Yorick, en qui t'es-tu incarné depuis que tu as changé d'enveloppe? Tout n'est qu'épitaphe, disais-tu, et le monde n'est qu'un sépulcre blanchi, peuplé de fantômes. Ils apparaissent un instant, puis aussitôt disparaissent pour toujours. Je reverrai ton beau lac; mais je ne t'y reverrai pas. Je reverrai Monetier, mais je ne t'y reverrai pas. Monetier! hameau charmant situé dans le creux d'une petite gorge, entre les deux cimes du mont Salène comme entre les deux sommets d'un M. On monte à la gorge de Monetier par le pas de l'échelle, qui est un escalier taillé dans le roc bordé d'églantiers, d'aubépins, de framboisiers sauvages, à travers lesquels, à mesure qu'on s'élève, on découvre des échappées de la vallée de Léman, ses rives vertes étoilées de villas blanches, sa nappe bleue tachetée de nacelles, la longue muraille crénelée du Jura, puis enfin.... — Mais me voilà bien loin de Marathon — revenons-y.

Nous remontons en selle, et nous entrons, avec toute notre suite, dans une vallée rocailleuse au fond de laquelle roule un torrent ombragé d'oléandres aux fleurs roses et de myrtes aux fleurs blanches. Nous suivons les pentes escarpées du Pentélique revêtues de platanes, de cèdres, de ge-

Digitized by Google

névriers odorants. Souvent, les pieds de nos chevaux glissent sur la surface lisse du rocher nu, et deux ou trois fois nous nous égarons dans les verts labyrinthes d'une forêt de pins où n'existe aucun sentier tracé. L'impatience nous gagnerait sans les distractions que nous offre l'organe mélodieux de notre cuisinier, qui est un nourrisson d'Euterpe en même temps qu'un disciple d'Opsopée [1]. Pour charmer les ennuis de la route, il nous chante ou plutôt il nasille, à la manière des Grecs, un hymne patriotique dont j'ai retenu quelques strophes que voici :

« O mon épée retentissante et tranchante! O mon fusil, oiseau aux ailes de feu! allez anéantir les Turcs, allez disperser les tyrans, afin que ma patrie soit libre et que mon nom soit illustre!

« Il tonne et il éclaire dans les cieux, la pluie inonde la terre, l'aquilon souffle; moi, cependant, je parcours les défilés, je gravis les montagnes, afin de faire revivre ma patrie et d'éterniser mon nom!

« C'est pour la liberté de mon pays, c'est pour la foi sainte du Christ que j'ai pris les armes. C'est pour elles seules que je tiens à la vie, et si je ne puis les obtenir, que m'importe l'existence?

« Le moment est venu, la trompette résonne, mon sang bout d'aise et mon cœur bondit de joie; j'entends gronder la canonnade, j'entends siffler la fusillade; moi aussi je vais égorger les Turcs en criant : Vive la Grèce !....

« Auprès de toi, ô ma patrie bien-aimée, ma vie, mes enfants, mon épouse, mes parents, ne sont rien à mes yeux; ton amonr étouffe en moi tous les amours; tu es la reine de mon cœur, tu as ton trône dans mon âme.

[1] Je propose aux corps savants de France et de l'étranger l'admission de cette nouvelle divinité dans le chœur sacré des Muses, dont elle porterait le nombre à dix. Cette proposition ne peut qu'être bien accueillie. Tous les arts ont un patron ou une patronne; l'art culinaire est le seul qui n'en ait point. Et pourtant c'est bien un art; que dis-je? c'est le plus intéressant et le plus utile des arts; j'en appelle à tous les académiciens et sinécuristes de France et de Navarre.

Digitized by Google

« Le héros dédaigne une vie sans gloire; dans la mort il trouve l'immortalité : son âme vit avec les âmes des autres ; il entend les vœux et les prières de ses frères; partout on lui rend hommage et les siècles le vénèrent.... »

Enfin nous atteignons, non sans peine, les fameuses carrières du Pentélique [1] d'où sont sortis les Propylées, les Parthénon, les Théséion, tous les chefs-d'œuvre de Mnésiclès et d'Ictinus, de Phydias et d'Alcamène. Le marbre du Pentélique est plus fin que celui de Paros et plus pur que celui de Carrare. La nature avait de tout temps prédestiné l'Attique à être le pays des beaux monuments et des belles statues ; elle en avait dès le commencement déposé les matériaux dans les entrailles de ses montagnes. Ces carrières sont loin d'être épuisées ; on en a tiré, il y a quelques années, le marbre nécessaire à l'érection du palais du roi Othon, à Athènes. Mais tandis que les anciens, pleins d'un respect religieux pour les présents des dieux, n'employaient que le ciseau pour détacher le marbre, les modernes, moins scrupuleux ou plus barbares (ce qui est synonyme), se sont servis de la poudre à canon et ont fait sauter une montagne pour bâtir un palais. Dans l'exploitation ancienne, le roc est taillé longitudinalement au moyen d'un ciseau (*glyphéion*), dont les marques subsistent encore ; elles sont très-petites, très-rapprochés et parfaitement égales.

Près de là s'ouvre dans le flanc du rocher une grotte profonde et haute, au sein de laquelle on descend par un escalier de plusieurs marches. L'intérieur est tout décoré de piliers naturels assez semblables à des troncs d'arbres noueux et contournés. Des milliers de stalactites garnissent le plafond, et font l'effet de grosses grappes qui pendent gracieusement à la treille. L'ensemble de la caverne présente quelque analogie avec une chapelle gothique supportée par de

[1] Πεντε-λικός, adj. de πεντε-λός, qui était probablement le nomde quelque bourg situé au pied de la montagne où sont les fameuses carrières. Πεντε-λή doit signifier CINQU-*ième* (? ou : *composé de* CINQ *cimes* ? ou *maisons* ?)

Digitized by Google

nombreuses colonnettes, incrustée d'astragale, hérissée de tabernacles et d'aiguilles, festonnée de rinceaux et d'arabesques. On voit sur le pavé une quantité d'embryons de stalagmites; ce sont des pâtés ronds sur lesquels l'eau distille sans cesse et où chaque goutte qui tombe dépose quelques molécules calcaires qui, en s'aglutinant, forment peu à peu ces concrétions bizarres qui sont le produit capricieux du hasard et que l'on croirait sortir des mains industrieuses de l'artiste savant.

Certaines inscriptions découvertes dans cette grotte ont fait présumer que c'est celle où Platon fut amené par ses parents, comme il le raconte lui-même, pour faire une offrande à Pan, aux nymphes et à Apollon pasteur, à qui elle était consacrée.

Quoi qu'il en soit de cette hypothèse, nous quittons les latomies du Pentélique (Mendeli dans le patois moderne), pour nous transporter au couvent qui est situé dans la vallée voisine et où le dîner nous attend. Ce couvent n'est pas veuf comme celui de Marathon; il renferme jusqu'à trois moines, dont le signalement est : cheveux noirs, barbe noire, yeux noirs, robe noire, mains noires. Nous pensions les trouver à l'église, faisant leurs oraisons; nullement : ils étaient à la cuisine, où ils s'occupaient des apprêts de notre repas. Ils servaient de marmitons à notre cuisinier; l'un plumait une volaille, l'autre épluchait les herbes, le troisième soufflait le feu.

La chapelle du monastère est ornée de peintures de style byzantin comme celles qu'on voit à Athènes et à Constantinople. Les figures sont toutes sur le même plan et semblent se soutenir avec peine sur le bord du tableau. L'art n'a fait aucun progrès dans l'église grecque; il est resté ce qu'il était au troisième siècle. Ce serait même un sacrilége que de vouloir rien changer aux formes et aux types traditionnels. Les modernes Grecs professent à cet égard les mêmes idées que les anciens Égyptiens, qui dessinaient leurs divinités toujours d'après le même patron. L'Église

Digitized by Google

latine ayant laissé une entière liberté à l'imagination des artistes, il en est résulté une peinture nouvelle supérieure peut-être à celle des anciens.

Nous revenons à Athènes au grand galop, comme si nous avions quelque grande nouvelle à y apporter, et nous songeons involontairement à ce soldat de Marathon qui, ayant fait d'une seule traite la course de Marathon à Athènes pour y annoncer la victoire des Hellènes, tomba mourant de fatigue en arrivant, et expira en disant : Nous avons vaincu ! Le soir, nous disons aux autres voyageurs que la paresse a empêchés de nous accompagner : Nous l'avons vu ! et nous leur racontons les diverses scènes dont nous avons joui pendant ces deux heureuses journées.

P. S. J'ai voulu faire une description de voyage, et je m'aperçois que je n'ai fait qu'une épitaphe. Tout n'est qu'épitaphe, comme disait mon ami Toppfer. J'ai fait l'épitaphe de mes impressions, de mes souvenirs, de mes plaisirs d'un jour, — épitaphe qu'on ne lira pas plus que les autres épitaphes. Mais pour revenir à mon ami Toppfer, je lui ai souvent demandé, depuis qu'il n'est plus corporellement dans ce monde, pourquoi il l'a quitté si tôt. Je concevrais son départ pour une autre planète s'il eût vécu dans quelqu'une de nos grandes Babylones, où tout n'est que mensonge, fourberie, iniquité, épitaphe. Mais il habitait la charmante, la jolie, la tranquille, la riante, la prude, la bonne ville de Genève, assise au bord d'un lac comme Ophelia au bord de son ruisseau, et lui, le méchant, il l'a abandonnée absolument comme Hamlet abandonne Ophélia dans le drame anglais. Il s'en est allé comme Hamlet voir ce qui se passe là-bas ou là-haut — je ne sais lequel. Pauvre Toppfer, qui savais si bien le grec ! mourir dans la force de l'âge ! Que n'étais-tu ignorant comme la plupart de nos illustres ! La mort t'eût épargné. Heureux et riche comme un sot, tu eusses fourni une longue et honorifique carrière ! — Adieu, Toppfer !

LOUIS DELATRE.

Digitized by Google

DESCRIPTION

DE LA GRANDE ILE LOU-TCHOU [MER DU JAPON.]

[*Extrait d'une lettre à* M. Léon de Rosny, *datée de Hong-Kong, le* 12 *octobre* 1853.]

« Je vais vous donner connaissance des diverses observations que j'ai faites pendant mon séjour dans la grande île Lou-tchou. Mes nombreuses occupations ne me permettant pas de travailler cette narration, vous voudrez bien être indulgent pour le prêtre qui n'a pas moins de trois langues à étudier pour remplir sa mission.

La grande île Lou-tchou est la partie la plus importante du royaume du même nom, composé : 1° des îles *Lou-tchou;* 2° des îles *Amakirrima;* 3° des îles *Madjikosima.* C'est dans cette île que se trouve Chouï, capitale du royaume; c'est dans cette ville, située sur une colline, dans la partie méridionale de l'île et à quatre kilomètres du port de Napa ou Napakiang, que le roi a établi sa résidence. Si les mandarins, nos professeurs de langue, ne nous ont pas trompés, il y aurait dans cette île une douzaine de villes grandes et peuplées. D'après la connaissance que nous avons des mandarins, je crois pouvoir assurer qu'ils n'ont pas exagéré. Je ne connais point encore assez le pays pour me permettre de fixer le chiffre de la population soit de Chouï, soit de Napa; seulement, je crois pouvoir assurer que ces populations sont très-nombreuses, à en juger par la multitude d'enfants qui remplissent les rues. La population de l'île doit être de deux cents à deux cent cinquante mille habitants : je ne saurais préciser davantage, parce que les habitants et les mandarins surtout font restriction sur restriction, mensonge sur mensonge lorsque nous les interrogeons sur leur pays. Les

Digitized by Google

petites îles Amakomigana, situées à six ou sept milles de Lou-tchou, sont très-peuplées et bien cultivées.

Le royaume de Lou-tchou est-il indépendant? — Non, assurément. — De qui dépend-il? — Les Lou-tchouans prétendent qu'ils ne dépendent que de la Chine : il n'en est cependant pas moins certain qu'ils dépendent surtout du Japon. La Chine aurait ostensiblement *l'honneur* de la dépendance, tandis que le Japon en percevrait furtivement *les fruits*. L'embarras évident des mandarins, questionnés sur le Japon et sur leurs relations avec ce pays, était pour nous une preuve suffisante de leur dépendance. De plus, à notre arrivée dans la grande île (2 mars 1855), nous vîmes, dans le port et près du fort, deux barques japonaises; trois ou quatre jours plus tard, elles avaient disparu, sans doute pour aller annoncer au Japon que trois missionnaires français venaient de débarquer à Napa.

Malgré les difficultés de la *politique d'exclusion* du gouvernement, l'intelligent capitaine qui nous avait amenés à Napa avait éveillé la curiosité et jeté l'inquiétude dans l'esprit des mandarins, en leur disant que l'amiral français viendrait peut-être les voir en allant au Japon. L'empressement avec lequel ils demandèrent quand cet amiral irait au Japon...? avec combien de vaisseaux...? dans quel port...? pour quel motif...? prouve évidemment que le Japon ne leur est pas indifférent. D'ailleurs, pendant les deux jours qui suivirent notre installation dans la Bouzerie d'Amikou, plusieurs mandarins nous firent répéter à plusieurs reprises et écrivirent soigneusement les réponses qui leur avaient été données concernant le Japon. Les barques japonaises partirent après ces renseignements.

Il y a un roi à Chouï : il est mineur. Sa Majesté et le régent sont sous l'influence de quelques mandarins japonais qui ne sont pas avoués comme tels aux yeux des étrangers. Je crois ne pas me tromper en affirmant que le premier ministre et interprète Itarachi est un de ces Japonais. Ce ministre est le *fac-totum* lorsqu'il arrive des étran-

Digitized by Google

gers. C'est lui qui soutient en tout et toujours la politique japonaise ; c'est lui qui semble dire au régent lui-même ce qu'il a à faire, quoiqu'il ne paraisse être qu'un interprète. Aucun des mandarins n'ose dire un mot lorsqu'il parle, et je retrouve en lui les traits et toutes les manières des mandarins japonais que j'ai vus à Nanpazaki.

S'il faut en croire un Japonais que j'ai connu à Hong-Kong, le royaume de Lou-tchou serait une propriété du prince de Saxama et fournirait au Japon les plus belles cotonnades.

Le désir de connaître les lois du royaume nous fit demander un jour à nos maîtres s'il serait possible de nous procurer leur Code. Une réponse négative ne se fit pas attendre longtemps. — Cependant, disions-nous, pour que nous puissions nous conformer à vos lois et pour éviter de donner le mauvais exemple en ne les observant pas, il est nécessaire que nous les connaissions. — Oh! non, pas nécessaire, pas nécessaire, disait l'un d'eux ; les étrangers n'ont pas besoin de connaître nos lois. Je ne connais donc rien des lois de Lou-tchou ; je sais seulement que la police s'y fait avec une vigilance et une sévérité extrêmes, et que le pauvre peuple est l'esclave des nombreux mandarins qui passent le temps à fumer et à boire le thé. S'ils travaillent, c'est pour étudier la langue chinoise, qui paraît être la langue officielle. Le gouvernement tient tant à ce que les étrangers ne connaissent rien de ce qui concerne leur pays, que nos mandarins prétendent ne savoir ni parler, ni écrire le japonais. Nous dûmes mettre en jeu la vanité d'un jeune écolier de quinze à seize ans, pour lui faire écrire son nom et les nôtres en caractères *kata-kana*, et pour prouver ensuite à nos maîtres qu'ils étaient des menteurs, sans toutefois compromettre notre savant écolier.

La langue de Lou-tchou est un dialecte de la langue japonaise, caractérisé par des terminaisons et une prononciation différentes. Les verbes, du moins dans la langue parlée, se terminent en *yong* (ng est un son nasal), *yiong*, *chong*. Par exemple : *tsoukouyong* « faire » ; *nousyiong*

Digitized by Google

« faire monter » ; *ikouchong* « prévenir ». Le futur a aussi une forme particulière ; exemple : *tsoukouroudi hong* « je ferai » ; *ikkoudi shung* « j'irai » ; *ami fouyong* « il pleut ». J'ai toujours entendu nos maîtres employer *waga* comme pronom de la première personne, et *yaga* et *yaya* pour le pronom de la deuxième.

Je ne sais si les Lou-tchouans, dans leurs relations avec leurs compatriotes, font un grand usage du mensonge ; mais on dirait (et je suis tenté de le croire) que le gouvernement a dit à ses sujets : « Trompez les étrangers, et, pour les tromper, mentez et mentez encore... » Aussi, croiriez-vous, cher monsieur, que je suis arrivé deux fois à l'improviste au milieu du marché de Napa, et qu'en y regardant de tous mes yeux, je ne pus apercevoir une seule pièce de monnaie. J'ignorerais complétement que ce peuple se servît de monnaies, si je n'avais pas trouvé une sapèque, semblable à celles de Chine, dans les salines qui séparent le gros village de Tumaï de la ville de Napa.

Un mandarin me soutenait qu'à Lou-tchou il n'y avait pas d'argent, pas même de sapèques.

— Tu es un menteur, lui dis-je, car en voici une que j'ai trouvée dans les salines.

— Ah! oui..., répondit-il, nous en avons..., *mais bien peu!*

J'ignore s'ils ont des pièces d'argent. Les Japonais en ont qui sont triangulaires ; j'en ai vu une du poids d'une demi-piastre environ.

Vous êtes peut-être étonné qu'un mandarin ne m'ait pas proposé un duel, lorsque je lui fis l'injure de l'appeler *menteur?* Ne craignez pas : les Lou-tchouans, plus raisonnables sous ce rapport que bien des Européens qui n'ont pas le courage de supporter un mot, et qui sont assez fous pour trouver dans ce cas de l'honneur à tuer ou à se faire tuer, savent accepter le titre de menteur aussi facilement qu'ils savent le mériter. C'est ainsi que, plusieurs fois, il nous est arrivé de prouver honnêtement à des mandarins

Digitized by Google

qu'ils étaient des menteurs ; alors, au lieu de se fâcher et de faire la mine, ils se regardaient en souriant et disaient : « Sont-ils habiles ces Français-là, ils devinent tout ! »

Le caractère grave et pacifique des Lou-tchouans est vraiment remarquable ; s'ils traitent une affaire difficile, dans laquelle ils auraient droit de parler en maîtres et de s'animer, ils ne sortent jamais des bornes de la plus grande convenance ni dans leurs paroles, ni dans le ton et les manières. Pendant deux mois et demi, je n'ai vu et entendu qu'un seul individu se fâcher et crier. D'ailleurs les bonnes et vénérables figures des habitants, surtout celles des vieillards qui sont nombreux, m'indiqueraient suffisamment que la passion de la colère qui défigure si souvent les traits de l'homme, leur est généralement inconnue, tandis que la bonté et la prévenance feraient, pour ainsi dire, le fond de leur nature. Si les étrangers ont à se plaindre de quelques petites taquineries, s'ils voient encore fuir devant eux les insulaires, surtout les femmes, il ne faut s'en prendre qu'au gouvernement.

Le costume de ce peuple diffère très-peu de celui des Japonais. Comme ces derniers les Lou-tchouans rasent une partie de leurs cheveux et ramènent les autres en toupet, fixé sur le sommet de la tête avec de grandes et fortes aiguilles à étoiles en or, en argent ou en alliage moins précieux, suivant la position sociale de chaque individu. Les Lou-tchouans rasent le haut de la tête en forme de tonsure, tandis que les Japonais rasent le sommet et le devant jusqu'au front. Si quelques dames françaises allaient à Lou-tchou, elles pourraient être mortifiées en voyant les hommes leur faire concurrence pour les soins accordés à la chevelure, tandis que les femmes (du moins celles du peuple), qui conservent tous leurs cheveux, se laissent aller à une négligence qui ne saurait relever leurs traits bien communs, pour en faire des beautés. Ajoutez, à cette chevelure trop négligée, une espèce de robe de chambre en coton, souvent sale, ouverte par-devant, descendant jus-

Digitized by Google

qu'au mollet et vous pourrez dire, sans vous tromper, que bien des Lou-tchouannes doivent être dégoûtantes à voir.

Le pantalon, la chemise et les bas sont des objets de luxe que les mandarins même ne se permettent que dans de grandes circonstances. Les hommes n'ont ordinairement qu'une robe comme celles des femmes, mais plus longue et fermée par une ceinture, de sorte qu'ils ne sont pas obligés, comme ces dernières, d'avoir toujours les mains à la robe pour la faire croiser par devant et pour soustraire à la vue des passants le sale langouti qui recouvre leur nudité.

Les chaussures ne sont pas plus brillantes que les habits. Ce sont des espèces de sandales en paille seulement, ou bien en paille avec une semelle en bois plus ou moins épaisse. Ces souliers sont retenus par une espèce de corde également en paille, passant par-dessus le pied, et, par une cheville, fixée sur la semelle et supérieurement à la corde, de manière à se trouver entre le gros orteil et son voisin.

Au Japon, on voit un grand nombre d'hommes et de jeunes gens portant le sabre et le poignard, tandis qu'à Lou-tchou tous, sans exception, marchent sans armes. Il n'y en a pas dans l'île, si l'on en croit les mandarins. Je n'en ai jamais vu. Néanmoins, le fort de l'entrée de la petite rivière de Napa semble avoir été préparé pour en recevoir. Ce faible peuple, ne pouvant compter sur la force pour se défendre, a espéré que sa faiblesse et sa pauvreté, réelle ou supposée, lui serviraient d'armes contre les étrangers. »

L. Furet,

Missionnaire apostolique, supérieur de la mission au Japon et aux îles Lou-tchou ; membre honoraire de la Société zoologique d'acclimatation et de la Société orientale de France.

(*La fin au prochain numéro.*)

Digitized by Google

COLONISATION EXTENSIVE

EN ASIE MINEURE.

Un voyageur sérieux, qui vient de visiter plusieurs parties de l'Anatolie, veut bien nous communiquer des notes intéressantes sur le plan d'une grande entreprise agricole à fonder dans l'Asie-Mineure.

M. G. Eug. Simon est un ancien élève de l'Institut agronomique de Versailles et membre de la Société de Botanique de France; il a pu, par ses connaissances spéciales, apprécier mûrement les difficultés d'un aussi vaste et utile projet. Cette étude, ainsi que nos lecteurs pourront en juger, atteste un esprit observateur et sagace, qui sait mettre en pratique les savantes théories des écoles. Ancien chancelier du consulat de France à Erzeroum, M. Simon n'est pas étranger non plus aux influences climatériques du pays, qui jouent un si grand rôle dans l'économie agricole.

En attendant le moment de réaliser le plan développé dans l'étude que nous allons publier, M. Simon s'est mis à l'œuvre dans une ferme appartenant à la nation arménienne, entre Iédi-Koullé et Balyqly.

Le gouvernement impérial se montre, nous assure-t-on, fort disposé à aider ces utiles tentatives. Il serait question de mettre à la disposition de M. Simon les belles constructions de la ferme-école qui avait été fondée, il y a quelques années, à Zeïtoun-bournou. Ce serait le meilleur moyen d'utiliser ce bel établissement et de l'utiliser d'une façon productive pour l'Etat.

En Orient, au centre de l'ancien continent, se trouve une vaste contrée qui, à cause de toutes les heureuses conditions dont la nature l'a favorisée, me semble mériter quelqu'attention des peuples industriels et commerçants. C'est l'Asie-Mineure ou l'Anatolie proprement dite.

Adossée à la fois à l'Europe et à l'Asie, à l'Europe par les provinces du Caucase, à l'Asie par la Perse et la Syrie, en s'avançant entre la mer Noire au nord de la mer Méditerranée au sud, elle se relie encore à l'Europe par le Bosphore et Scutari et à l'Afrique par la Syrie et le canal ou l'isthme de Suez, dont elle n'est qu'à une petite distance.

Cependant, sans rien changer à sa position générale et essentielle, on peut la circonscrire dans des limites un peu plus étroites en abandonnant au sud la Syrie, à l'est, tout le pays au-delà de l'Euphrate et au nord les neigeux plateaux de la haute Arménie.

Digitized by Google

Ainsi réduite, l'Asie-Mineure occupe encore une étendue de 150 lieues en largeur et de 250 en longueur susceptible de devenir en peu de temps le point de transit le plus important de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique.

Si maintenant nous l'examinons d'une manière plus intime, nous verrons qu'elle n'est pas moins heureusement douée sous le rapport industriel et agricole.

Sa situation astronomique, qui la place entre les 36e et 42e de latitude et entre les 24e et 39e de longitude, devrait en faire un des pays les plus chauds si son climat n'était tempéré à l'intérieur par de nombreuses montagnes couvertes d'épaisses forêts dépendant de la chaine du Taurus, qui contribuent à donner au pays un aspect et une végétation aussi pittoresques que variés.

Depuis le caféier, qui peut venir jusqu'à Tarsous, depuis le cotonnier, dont la culture s'étend jusqu'à Amasia, jusqu'au sapin qui croît dans les neiges, l'Asie-Mineure nous offre en effet toutes les productions agricoles.

D'ailleurs, berceau du genre humain, elle est aussi regardée par beaucoup de naturalistes comme celui du règne végétal. On y trouve à l'état, je ne dirai pas sauvage, mais inculte, le palmier, l'abricotier, le pêcher, la vigne, le figuier dont les excellents fruits forment avec le lin, le coton l'opium, la noix de galle, la thérébentine, le storax, d'excellentes matières d'exportation, bien que la culture de ces différents végétaux présente beaucoup d'imperfection.

Quant au règne animal, on peut dire que nulle part il n'offre une réunion d'animaux domestiques et une absence d'animaux malfaisants aussi complète qu'en Asie-Mineure. Le bœuf, le buffle, le cheval, l'âne, le mulet, le chameau et le dromadaire même, servent au transport des marchandises et ajoutent à l'exportation des soies de Brousse, de Smyrne et d'Amasia, des poils de chèvres d'Angora, des laines des immenses troupeaux de mouton, un considérable contingent de poils et de cuirs.

Les mines même fournissent le leur en cuivre et en soude,

Digitized by Google

quoiqu'en plus petite quantité. Mais il est certain qu'on en pourrait obtenir de nouveaux et bien plus importants produits, si celles qui sont déjà exploitées l'étaient d'une manière plus industrielle et plus économique, et si l'on exploitait d'autres mines déjà connues de fer, de bitume, de charbon de terre et d'argent.

La plupart de ces matières sont exportées brutes et à dos de mulets, ou bien, pendant l'été, au moyen d'arabas, la Turquie ne possédant ni une route carrossable en toutes saisons, ni aucune fabrique qui mérite la peine d'être citée, si ce n'est les filatures de soie de Brousse et la fabrique de poudre, fondées et dirigées par des Arméniens.

Les plaines, partout d'une fécondité extraordinaire telle, qu'elles rapportent, après un seul et mauvais labour, 15 à 20 hectolitres de blé par hectare, sont arrosées par une grande quantité de cours d'eau, dont quelques-uns sont flottables et pourraient être rendus navigables à peu de frais.

Enfin, la population s'élève à 6,000,000 d'âmes environ qui se répartissent dans les différentes villes et ses environs, telles que Trébisonde, Samsoun, Sinope, sur la mer Noire; Scutari, sur le Bosphore; les Dardanelles, Smyrne, Satalia, Tarsous, sur la Méditerranée; Malathia, Sivas, Tosca, Erzeroum, Marach, Kara-hissar, Angora, Amasia, Marsivan, Tokat et Césarée, dans l'intérieur.

EMPLACEMENT DE LA COLONIE.

Après ce coup d'œil général jeté sur l'ensemble du pays que je propose aux capitaux et à l'industrie de la France, il convient maintenant d'examiner quels seraient les endroits où il serait le plus avantageux de jeter les premiers fondements d'une colonie, si j'étais assez heureux pour que cette notice inspirât à quelque capitaliste ou à quelque société l'intention de former en Asie-Mineure un établissement agricole et industriel.

Mais auparavant je dois dire, ce à quoi l'on s'attend du reste, qu'il ne faudrait, pour le moment, compter sur au-

Digitized by Google

cun indigène pour diriger des travaux d'aucune espèce. L'on devrait faire venir de France tous les directeurs, ingénieurs et contre-maîtres, ou profiter de ceux que les circonstances ont déjà amenés à proximités des lieux.

Je reviendrai sur ce sujet que je n'ai abordé que parce qu'il doit entrer dans les circonstances que nous allons avoir à passer en revue pour le choix du premier point de colonisation.

En effet, le défaut de voies de communications que j'ai signalé tout à l'heure porterait naturellement à choisir l'une des villes du littoral de la mer Noire ou de la Méditerranée, si l'on ne réfléchissait que bien peu des points du littoral sont exempts de fièvres miasmatiques qui en interdisent le séjour aux étrangers, fièvres que les consuls européens qui habitent ces villes ont bien de la peine à éviter, malgré les conditions toutes spéciales dans lesquelles ils ont la faculté de se placer et qu'il n'est plus possible d'observer lorsqu'il s'agit d'un grand nombre d'individus.

Aussi Samsoun et Tarsous, foyers de fièvres mortelles pendant l'été, me semblent-ils devoir être exclus pour cette seule raison.

Bien que le climat de Smyrne soit moins dangereux, on sait cependant que c'est à son insalubrité qu'il faut attribuer, en grande partie, l'échec de la colonisation tentée près de cette ville par M. de Lamartine et de celle, tentée avant lui, par M. Delorches. D'ailleurs, Smyrne ne mérite plus son ancienne réputation ; depuis quinze ans son commerce décline tous les jours. Sa population n'est plus aujourd'hui que de 70 à 80,000 âmes, au lieu de 120,000, et l'on assure qu'avant une vingtaine d'années, son port ne sera plus accessible qu'aux petits bâtiments, par suite des atterrissements produits par les alluvions de l'Hermus. L'attention du gouvernement devrait se porter sérieusement sur cette question.

Reste enfin, comme ville importante et digne d'attirer les regards, Scutari. Car, quant à Trébisonde, placée à l'extré-

Digitized by Google

mité de la mer Noire, à quelques heures seulement des hautes et froides montagnes de l'Arménie, cette ville me paraît trop resserrée pour devenir, malgré son courant commercial, le siége de vastes établissements.

Sans contester à Scutari les avantages qui peuvent résulter de son voisinage de la capitale de la Turquie, je dois cependant faire remarquer que ce voisinage fait presque sa seule importance; qu'il est très-éloigné des principaux centres de production et qu'il n'y aurait par conséquent presque aucun avantage à transformer en produits fabriqués les matières premières venues de si longues distances. En outre, Scutari n'est, à proprement parler, qu'un quartier de Constantinople et la main-d'œuvre, ainsi que les denrées de première nécessité, y sont à un prix aussi élevé. Enfin, et pour ne rien nous dissimuler, la colonie ne perdrait-elle pas à un voisinage si immédiat, une certaine partie de sa liberté d'action? Scutari présente donc à la fois trop peu d'avantages et trop d'inconvénients pour que nous nous y arrêtions plus longtemps.

Par la critique que nous venons de faire des villes du littoral qui pouvaient de prime-abord attirer notre intérêt, nous nous sommes à peu près rendu compte des conditions principales qu'il serait désirable de rencontrer dans la ville près de laquelle il faudrait établir notre colonie, et qui sont: la salubrité du climat, la population nombreuse, le mouvement commercial important, la production abondante, les facilités de communications, et les chances d'avenir encourageantes.

Forcés que nous sommes d'abandonner les côtes et de nous retirer dans l'intérieur, la première ville qui s'offre à nos regards, comme étant à la fois le plus rapprochée des centres de productions, de la mer et de Constantinople, est Amasia, à 20 heures environ du port de Samsoun.

Amasia est située à l'extrémité d'une gorge très-resserrée, de deux lieues de longueur environ, fermée par d'immenses roches taillées à pic et qui donnent à la ville

Digitized by Google

avec le fleuve qui la traverse l'aspect le plus pittoresque. Dès qu'on est entré dans cette gorge, le regard est enchaîné par le panorama qui se déroule devant soi ; à chaque pas, c'est un site nouveau ; au fur et à mesure que l'on s'avance, la scène change et présente ici des vergers et des hameaux à la manière suisse, là des plantations de mûriers et des magnaneries ; plus loin des filets d'eau tombent en cascade du haut des rochers, tout enfin semble réuni pour enchanter et séduire le voyageur. Tels étaient du moins les sentiments que nous éprouvions lorsque nous entrâmes le 2 mai 1854 dans la ville d'Amasia, qui paraît tout à coup assise ou plutôt accroupie sur les flancs d'une montagne au sommet de laquelle se trouve une ancienne forteresse qui servit de prison à quelques Français pendant la guerre d'Egypte.

Bien que nous fussions à peine au printemps, les arbres étaient complétement couverts de feuilles, la plupart des fruits étaient déjà formés et les fleurs répandaient dans l'air de délicieux parfums.

A un amateur d'archéologie, les monuments d'Amasia, offriraient, je crois, beaucoup d'intérêt, mais je les passerai d'autant plus volontiers sous silence qu'ils ont été beaucoup mieux décrits que je ne le saurais faire par MM. Boré et Texier, et je rentrerai tout de suite dans le sujet qui nous occupe.

Amasia compte de 70 à 75,000 habitants, dont 60 à 64,000 musulmans, 10,000 arméniens et 1,000 grecs. Par la position qu'elle occupe, Amasia est la clef d'une grande quantité de villes et de villages qui l'environnent dans un rayon de dix à cinquante lieues et dont je citerai les plus importants :

Niksar	population totale	25,000	dont 4,000 arméniens.
Karahissar	—	25,000	4,000
Malathia	—	50,000	10 à 12,000
Césarée	—	80,000	15,000
Sivas	—	80,000	15 à 18,000

Digitized by Google

Turckhal	—	15,000	
Tokat	—	100,000	20,000
Iuzgatt	—	70,000	15,000
Tchoroum	—	25,000	3,000
Marsivan	—	15,000	2,000
Ladik	—	2,000	

Zilet, renommé à cause de la foire qui s'y tient chaque année.

C'est encore par Amasia que passent les caravanes qui se rendent à Bagdad, Mossoul, Diarbékir, etc.

J'ai distingué la population arménienne de la race musulmane, parce que c'est de son sein que l'on tirerait, selon moi, les meilleurs et peut-être même les seuls auxiliaires dont la colonie aurait besoin. Des différents peuples de la Turquie, ce sont en effet les Arméniens qui se rapprochent le plus des Français par leur esprit, leur intelligence, leur habileté, leurs tendances et leur religion. On voit donc que l'on n'aurait pas à craindre que les manouvriers fissent un jour défaut, et d'ailleurs dans l'hypothèse où l'on aurait de grands travaux à exécuter, on pourrait, avec peu de dépenses, faire venir une aussi grande quantité d'hommes que l'on voudrait des montagnes de la Cilicie peuplées par environ 150,000 Arméniens et Turkomans qui y vivent misérablement des produits de leur chasse.

Les plus importantes industries d'Amasia sont d'abord la production de la soie, dont l'exportation s'élève annuellement à la somme d'un million de francs, et l'on doit remarquer que, par le seul fait de la défectuosité des procédés suivis pour la filature, le prix de cette soie est toujours inférieur de moitié à celui des soies de filatures d'ordre.

Après les terrains plantés en mûriers et tous arrosés par les eaux du fleuve, les vignes occupent sur le territoire d'Amasia et des villes voisines un espace assez considérable et produisent un vin dont la qualité se rapproche beaucoup de celle des vins d'Espagne, avec lesquels il pourrait rivaliser si la fabrication en était mieux entendue.

Digitized by Google

Cependant les vins de Marsivan ont plus d'analogie avec les vins de France.

Viennent ensuite, suivant leur importance, les cultures du pavot somnifère, de la garance et celle du cotonnier qui prend de jour en jour plus d'extension.

Je ne crois pas inutile d'indiquer ici les prix des objets de première nécessité avant la guerre, en faisant remarquer que, depuis, ils ont augmenté dans la proportion de un à quatre.

Terrain, l'hectare.	10 fr.	» c. à	20 fr.	» c.
— planté en mûriers. . . .	1,500	»	2,500	»
— — vignes	500	»	600	»
Main-d'œuvre (journée)	»	50	»	75
Chevaux	50	»	100	»
Anes	20	»	30	»
Mulets.	70	»	120	»
Chameaux	100	»	300	»
Bœufs.	20	»	30	»
Buffles.	100	»	120	»
Moutons, chèvres	5	»	6	»
Poules.	»	25	»	40
Blé, l'hectolitre.	5	»	6	»
Viande, le kilogramme	»	20	»	»
Vin, le litre	»	20	»	30

La gorge dans laquelle la ville est située s'ouvre du côté de Samsoun dans la plaine de Marsivan et au sud dans celle d'Amasia. Chacune de ces plaines, traversée par le Yéchil-Irmaq, se développe sur une longueur de dix à douze lieues et sur une largeur de quatre à cinq au milieu de prairies magnifiques, formées d'une couche de terre végétale, qui a quelquefois plus de dix mètres de profondeur.

Elles appartiennent en majeure partie au gouvernement, ainsi que les forêts qui les avoisinent; seulement ces dernières sont soumises à un droit d'usage qui permet aux habitants de venir y chercher le bois dont ils ont besoin.

Dans les environs existent des mines de fer massif et de soufre natif ainsi qu'une mine de carbonate de soude, dont quelques échantillons, soumis à une grossière analyse, ont fourni un rendement de plus de 30 pour 100.

C'est dans l'une de ces plaines, à quinze ou vingt heures

Digitized by Google

de Samsoun et sur le Yéchil-Irmaq qu'il serait le plus avantageux d'obtenir de S. M. le Sultan une concession de terre. Les dispositions où se trouve aujourd'hui le gouvernement turc, le besoin qu'il éprouve de posséder sur son territoire un établissement modèle pour tous les progrès qu'il veut introduire, l'appui que l'on trouverait sans doute près du gouvernement de S. M. l'Empereur des Français, tout nous donne lieu d'espérer que cette demande serait favorablement accueillie.

Mais il est, pour espérer son succès de la générosité de S. M. le Sultan, un motif bien plus puissant encore, c'est la qualité des colons que l'on appellerait. Dans mon esprit, ces colons ne seraient pas autres que les militaires sortis depuis peu de l'armée par suite de congés ou de blessures reçues dans la guerre actuelle, entre lesquels, indépendamment des salaires qu'ils recevraient lorsque la colonie serait une fois établie, on répartirait, suivant leurs grades, leurs mérites et l'importance des services qu'ils pourraient rendre, une portion de la concession totale, soit en nature, soit en actions représentant la valeur des lots qui leur seraient attribués. Sauf quelques exceptions, on rencontrerait parmi ces militaires des contre-maîtres habiles, des ingénieurs et des directeurs capables dans tous les genres d'industrie. Ce serait encore le moyen de donner aux secours et dons, offerts par la France et le gouvernement français, un effet de plus longue durée.

Quant au capital nécessaire pour cette entreprise, on pourrait le former soit au moyen d'actions, soit au moyen de quelques capitalistes seulement; mais l'on serait dans une grande erreur si on le calculait d'après les dépenses nécessitées par les opérations du même genre en Algérie. Il n'y a en Asie-Mineure, ni palmiers à extirper, ni roches à faire sauter; les défrichements s'y feraient de la manière la plus facile et la moins coûteuse, au moyen de la simple charrue ordinaire. Les deux pays ne sont, je le répète, nullement à comparer sous ce rapport.

Digitized by Google

D'ailleurs, je ne crois pas que le défrichement et l'extension du système des céréales doivent être tout de suite adoptés : telles qu'elles sont, les plaines de l'Asie-Mineure et en particulier d'Amasia et de Marsivan sont couvertes de prairies naturelles d'excellente qualité. On n'aurait donc qu'à y multiplier les troupeaux de moutons, de bœufs, de buffles et de chèvres, qu'à y améliorer l'élevage des chevaux, et l'on aurait presque sans frais une source de revenus considérables.

Ce ne serait donc, en commençant, qu'aux établissements industriels qu'il faudrait appliquer le capital de la société, telles que les filatures de soie, de coton et de laine, les fabriques d'étoffes de coton et de sucre de betteraves, articles qui forment les principales importations anglaises dans ces contrées, les fabriques de savon alimentées par les mines de soude, et l'huile produite dans le pays, les moulins, la fabrication du vin, puis viendrait l'exploitation des mines et l'agriculture perfectionnée.

Du reste, en demandant la concession dont nous parlons, on pourrait y faire impliquer le privilége de chemin de fer, allant du centre de la colonie non seulement à Samsoun et à Tarsous, mais encore à Smyrne, à Scutari, aux rives de l'Euphrate et à Erzeroum, privilége qu'on aurait la faculté de rétrocéder à d'autres sociétés spéciales.

Mais auparavant, la compagnie générale de colonisation anatolienne aurait probablement jugé à propos d'établir des comptoirs ou des succursales dans chacune des villes que je viens de nommer.

Ainsi serait en peu de temps réalisé un vaste système de colonisation allant du centre à la circonférence, qui répandrait à la fois l'instruction, les progrès et la richesse dans cette partie si misérable et pourtant si fertile de l'Empire ottoman.

EUG. SIMON.

Digitized by Google

ÉTUDES SUR L'ALGÉRIE.

AGRICULTURE. — COMMERCE. — INDUSTRIE.

I. — CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

La domination française dans l'Afrique septentrionale, au point de vue de la civilisation matérielle, présente à l'observateur trois faces distinctes : de 1830 à 1848, la conquête; de 1848 à 1851, les essais; de 1851 à ce jour, le progrès, la mise en pratique de l'expérience de vingt ans.

Inaugurée par la loi du 11 janvier 1851, qui ouvrit la France aux produits algériens, l'époque actuelle montra, dès l'abord, que les espérances qu'on en attendait n'étaient pas vaines. Sous l'influence de la nouvelle législation douanière, le commerce apprenait peu à peu le chemin de l'Algérie, et, dans ces dernières années, les deux circonstances réunies de la cherté des grains et de la guerre d'Orient ont fait entrevoir cette riche colonie sous un nouveau jour. N'étant plus envisagée désormais comme une terre stérile, le commerçant lui demandera ses céréales, ses huiles, ses laines, ses cotons, ses tabacs, ses minerais, etc.; en un mot, les matières premières que notre industrie réclame, ainsi que les produits alimentaires qui, depuis quelque temps, font défaut à la métropole.

Examinons l'Algérie agricole, industrielle et commerciale.

L'agriculture algérienne est appelée à une grande extension; ce doit être la richesse de cette nouvelle France. De même que, pour l'industrie et le commerce, deux éléments lui manquent encore pour en activer les progrès : ce sont les travailleurs et les voies de communication.

Immigration. — Sous ce rapport, la France ne répond pas à l'appel de l'Algérie. Le Français, né avec peu d'instincts émigrants, vu son attachement au sol natal, ne le quitte que lorsque le manque de travail et la misère sont venus l'y contraindre. Il s'en va, mais avec cette idée fixe qu'il ne retrouvera jamais ce qu'il a perdu, et alors, au premier revers, au moindre échec, le découragement s'empare de lui, et il revient dans la patrie plus misérable qu'auparavant. Ou bien, contraste aussi affligeant[1], il arrive dans la colonie croyant n'avoir, pour ainsi dire, qu'à se croiser les bras pour gagner sa vie, et la déception ne tarde pas

[1] Ces deux caractères tendent à s'effacer, aussi la colonisation devient-elle moins aventureuse.

Digitized by Google

à arriver d'une manière bien cruelle; car, disons-le, le travail est indispensable partout pour réussir, et, à plus forte raison, là où tout est à créer, où il faut travail et persévérance à la fois! Mais, dira-t-on, quel grand avantage offre donc l'émigration? Un grand, en effet, parce que vous serez payé au centuple de votre travail, parce qu'en Algérie, où la terre se donne ou se vend à vil prix, l'homme laborieux, qui ne pouvait qu'à grand'peine se subvenir en France, trouvera aisance et propriété.

Le moment serait pourtant venu de faire cesser cet état de choses, alors que l'Algérie réclame de toutes parts les bras qui lui manquent pour tirer parti des productions de son sol; alors qu'en 1854, une partie de la récolte fut abandonnée sur les champs, faute de moyens pour la recueillir. Avis aux travailleurs nécessiteux des départements de la Seine, du nord, de l'est de la France, etc., à ceux que le surenchérissement général des denrées de première nécessité réduit au malheur, à ceux-là, en un mot, qui souffrent de la trop grande densité de population! La misère vous menace, et cependant, près de vous, à vos portes, se trouve une terre riche de tous les présents dont la Providence a jamais gratifié une contrée quelconque; la fin de vos maux finirait là, et vous restez sourds, indifférents aux voix qui vous crient : partez, allez porter sur une terre française votre travail, votre industrie qui ne vous faisait plus vivre, et désormais travailler ne sera plus végéter sur cette terre qui n'attend que la main de l'homme pour se couronner des plus riches moissons.

Mais, pour rendre l'émigration profitable, invitons les industriels, les agriculteurs, les commerçants qui disposent de capitaux à les porter en Algérie, et ils seront sûrs d'opérer des bénéfices considérables en même temps qu'ils contribueront à la richesse de leur pays. Alors, au lieu de ces dix mille émigrants qui y débarquent annuellement, peut-être verrait-on dans les ports algériens le même spectacle que présentent ceux de l'Union américaine, de l'Australie, etc.[1].

Cette perspective semblera bien difficile, bien chimérique, si l'administration doit se charger du placement de ces émigrants. Mais pourquoi l'association, pourquoi, en un mot, les compagnies ne feraient-elles pas en Algérie ce qu'elles font aux États-Unis, en Australie, ce qu'exécute, du reste, avec déjà tant de

[1] En tenant compte, bien entendu, de la moindre étendue du pays qui, par conséquent, appelle à lui moins de bras, et des circonstances particulières, telles que la fièvre de l'or, par exemple, qui a porté en Californie et qui porte encore en Australie des flots d'émigrants.

Digitized by Google

beaux résultats, la compagnie génevoise de Sétif? Ne pourrions-nous pas aussi avoir nos *squatters*[1]?

Vienne la mise à exécution, et dans quelque vingt ans, nous n'aurons plus à envier à aucune nation la prospérité de telle ou telle colonie.

Viabilité algérienne. — Que les produits soient abondants, à bon marché, si les communications ne se font pas facilement, la richesse se change bientôt en pénurie. L'Algérie, sous ce rapport, est bien mal dotée : l'état des routes en cours d'entretien est excellent; mais leur développement n'étant pas considérable, et la complète exécution de leur réseau ne pouvant avoir lieu que dans un long espace de temps, il s'ensuit qu'il faut nécessairement demander à d'autres voies la facilité des communications prochaines.

Les voies de fer et de navigation se présentent naturellement. Pour celles-ci, il n'y faut pas songer, l'Algérie ne possédant pas un seul cours d'eau navigable pendant plus de quinze lieues au-delà de son embouchure. C'est la conséquence immédiate du déboisement général du territoire africain[2]. Nous touchons là à une question palpitante, car elle s'adresse aujourd'hui à bien des contrées européennes, et à la France en particulier.

Le reboisement, d'autant plus utile que le pays est montagneux et que le climat est chaud, serait de la plus grande utilité pour notre colonie, non seulement pour la perfection des voies navigables, mais encore pour l'agriculture. Le jour où le territoire algérien sera utilisé dans ses parties montagneuses et stériles par la culture forestière, la navigation, nous n'en doutons pas, pourra avoir lieu[3], non pas généralement, attendu que ses cours d'eau présentent, pour la plupart, de trop grandes pentes, mais d'une manière très-avantageuse, parce qu'ils serviront de voies com-

[1] Le *squatter* est le courtier marron de la colonisation ; il défriche les terres, fonde des fermes et les revend en état d'exploitation aux émigrants.

[2] On compte en Algérie plus d'un million d'hectares de bois et forêts sur une superficie totale de 38,000,000 d'hectares, mais la plus grande partie appartenant au Tell, qui n'en comprend que 14,000,000. En France, il existe plus de 8,000,000 d'hectares de bois et forêts sur une superficie qui en comprend 52,000,000.

Enfin, le domaine forestier de l'Etat, qui, en France, n'est que de 1,092,000 hectares, s'élève, en Algérie, à 1,108,000.

[3] Shaw, voyageur anglais du dix-huitième siècle, cite le Rummel (partie supérieure de l'Oued-el-Kébir) comme navigable, pour des caboteurs, jusqu'à Constantine. Aujourd'hui, par l'effet des déboisements, il serait fort difficile de reconnaître la description du célèbre explorateur de la Barbarie dans le modeste cours d'eau qui arrose le territoire de l'antique Cirtha.

Digitized by Google

plémentaires à l'agriculture pour écouler ses produits jusqu'aux artères principales. Par le reboisement, les eaux du ciel qui, à peine tombées, étaient auparavant entraînées dans les rivières et les changeaient en torrents dévastateurs[1], s'infiltreront lentement dans la terre, et ne s'épanchant que peu à peu dans leurs récipients naturels, permettront la facile pratique de l'irrigation et de résoudre ainsi le problème de l'agriculture dans les pays chauds : le soleil et l'eau (de Gasparin).

Les voies de fer restent donc comme présentant le plus d'avantages pour la viabilité algérienne. Nous n'aurons pas besoin de nous étendre longuement pour prouver leur importance; il nous suffira de dire qu'aux Etats-Unis, en Australie, aux Indes anglaises, au Canada, partout où ils se sont répandus et où ils se propagent, les chemins de fer sont considérés comme un des agents les plus rapides de la colonisation.

L'Algérie aussi commence à s'en préoccuper sérieusement. Déjà de nombreuses explorations ont été faites concernant leur étude ; nous ne savons pas encore quel en sera le résultat, mais, nonobstant, nous appelons de tous nos vœux l'exécution d'une entreprise qui ne peut que contribuer puissamment aux progrès de notre colonie.

P. Madinier.

(*La suite au prochain numéro.*)

SUBDIVISION DE TLEMCEN.

PROMENADE A NÉDROMA, NEMOURS ET AUX DJEBEL-TRARA.

La distance de Lalla-Maghrnia à Nemours est de onze lieues. Pour arriver au point culminant qui sépare la zone de la Maghrnia du bassin de Nédroma, l'on traverse le col d'Aïn-Tolba. De ce point de partage, vous découvrez à votre gauche le pic de Zandal; en face, l'étendue de la mer et les blokaus qui défendent Nemours; à droite, la montagne Carrée et la longue chaîne des Trara. Rien n'est beau comme ces points de vue. Des villages kabyles sont dispersés dans l'espace, toujours sur les hauteurs.

[1] Le désastre récent de la Seybouse est un des exemples les plus terribles que nous puissions citer à cet égard.

Digitized by Google

Nédroma, petite ville mauresque, dont le minaret s'élève majestueusement au-dessus des maisons basses qui l'entourent, ressemble à un nid dans le creux d'un rocher; charmante oasis dont la végétation est luxuriante. Cette richesse de la nature forme un contraste pénible avec la turpitude de la Barbarie. Les maisons, en ruines, sont sales et basses. Nédroma est un point important pour le commerce; elle communique avec le Maroc; les habitants aiment beaucoup les Français; le sang y est beau et les femmes très-belles.

Après avoir traversé le bassin de Nédroma et suivi un col étroit, vous parvenez à l'Oued-Klett, qui, courant du nord-est au nord-ouest, se jette dans la mer à Nemours; c'est là que commence un des plus beaux ravins de la province d'Oran. Dans l'espace d'une lieue et demie, il faut traverser quatorze fois la rivière. Avant d'arriver à Nemours, vous versez une larme au souvenir des braves de Sidi-Brahim, morts glorieusement en octobre 1845; un modeste tombeau indique à la postérité ce grand désastre, orgueil de la bravoure des Kabyles et témoin de la vaillance des Français.

Nemours est une petite rade, resserrée entre deux rochers et d'un aspect très-pittoresque. Au levant se dessine le mur d'enceinte du camp baraqué; ce mur suit les aspérités et les mouvements de la montagne, au-dessous de laquelle est bâti le camp. Djemma-Ghazaouat[1] ou Nemours est un des plus jolis points de la plage africaine; c'est une sorte d'île entourée de montagnes et fermée par la mer, cet immense horizon, sur lequel s'embarquent si souvent tant d'espérances, si souvent déçues.

Deux routes conduisent de Nemours à Tlemcen; l'une qui, se jetant à l'est, passe à Nédroma et Aïn-Kébira (la grande fontaine), source aussi remarquable par l'abondance que par la beauté de ses eaux; elle arrose et fertilise de vastes versants. L'autre, à l'ouest, traverse la chaîne des Trara, en contournant la montagne Carrée, et aboutit près de Rasghoun, port désigné pour donner à la subdivision de Tlemcen la vie qui lui manque. En effet, Tlemcen est à dix-huit lieues de la mer; on embarquerait là tous les produits, au lieu d'avoir recours à un roulage lent et dispendieux, par le parcours d'une mauvaise route de trente-cinq lieues, qui l'oblige de se rendre à Oran.

Les Djebel-Trara rappellent la Suisse, par la beauté de leurs points de vue et par la manière pittoresque dont sont placés les villages kabyles. Les versants, abrités des vents d'ouest, sont des serres chaudes; la culture des arbres fruitiers y est très-belle;

[1] Djemma, en arabe, assemblée.

Digitized by Google

les eaux y coulent partout en abondance. Indépendamment des belles contrées que je viens de décrire, la sudivision possède encore les fertiles bassins des Ouled-Mimoun, de Sidi-ben-Abdeli, les magnifiques vallées de l'Isser, des carrières de marbres variés, de plâtre, des eaux thermales. La nature a prodigué toutes les richesses à l'ancien royaume de Tlemcen, et l'on a de la peine à comprendre comment cette belle zone est si en retard pour l'établissement des colonies européennes; richesse du sol, abondance de bois, luxe d'eaux, l'on y rencontre tous les éléments de prospérité.

Dans les M'sirda et les Trara, l'élève des mulets donne les plus beaux résultats. Ces animaux, grands et forts, pourraient, en améliorant encore les races par l'emploi de beaux étalons, nous éviter un jour d'avoir recours à l'Espagne.

Sous le point de vue militaire, la subdivision de Tlemcen a une grande importance; c'est le camp armé de l'Algérie pour nous préserver des attaques de nos voisins du Maroc. Dans ces contrées, si accidentées, il n'y a qu'une guerre, celle des montagnes; qu'une étude, celle des tirailleurs; qu'une tactique, s'emparer de prime-abord des crêtes, ou en refouler l'ennemi s'il nous y a précédés.

MARQUIS DE MASSOL.

NOTICE SUR LE THUYA DE BARBARIE

[*Callitris quadrivalvis*]

ET SUR QUELQUES AUTRES ARBRES DE L'AFRIQUE FRANÇAISE.

II.

CLASSIFICATION BOTANIQUE, SYNONYMIES ET DESCRIPTION.

CALLITRIS QUADRIVALVIS, VENT. = Famille des *Conifères*, RICH. — des *Cupressinées*, ENDLICH. — des *Strobilacées*, REICHENB. — ♄.

Dicotylédon, gymnospermes, JUSS. — *Monœcia monadelphia*, LINN.

Ramules glabres, articulés; strobile à quatre valves ovales, mucronées sous le sommet, dont deux seminifères. Feuilles petites, squamiformes.

Syn. THUYA ARTICULATA, DESFONT.
— Callitris Fothergilli, HORT.
— Callitris macrostachya, HORT.
— Callitris triquetra, HORT.

Syn. Cupressus Fothergilli, HORT.
— Cupressus triquetra, LODDIG.
— Fresnelia Fontanesii, MIRB.

Digitized by Google

Syn. θύον, Homère. — θυίον, θυία, Théophraste.
— ξύλον θύϊνον, *Apocalypse*.
— Citrus, Pline (le naturaliste).
— عرعر *karkar*, des Arabes.
— Thuya de Barbarie.
— L'arbre-de-vie mauresque.
— Der Mohrenlændische Lebensbaum.

Croît dans les forêts du mont Atlas, et principalement sur les versants exposés au midi.

Arbre de 5 à 7 mètres de hauteur, présentant un tronc droit de 10 à 40 centimètres de diamètre, à cime étalée. Rameaux à angle droit autour du tronc, plus rarement obliques. Ramilles nombreux, aplatis, articulés, comprimés. Feuilles peu étendues (les premières plus longues), aciculaires, quaternées ou ternées, naissant les unes des autres, inégales, mucronées. — Fleurs monoïques, paraissant d'octobre à novembre : Males, solitaires, en chatons, petits, globuleux, puis ovoïdes, tétragones, à pédicules courts, opposés, décussés sur l'axe. Femelles, en chatons isolés à l'extrémité de courtes ramilles, strobiles tétragones, écailles au nombre de quatre, dont deux plus larges, terminées en pointe, opposées, seminifères; et deux plus étroites, tronquées, stériles. Graines petites, entourées d'une enveloppe membraneuse, et perdant promptement leur faculté germinative [1].

Quant aux souches qui présentent la partie de l'arbre la plus précieuse pour l'industrie, elles sont de dimensions très-variables, cependant leur grosseur moyenne peut être assez exactement évaluée à 70 centimètres de diamètre.

M. Abel Carrière, chef des pépinières au Muséum d'histoire naturelle de Paris, qui, par sa position et ses travaux, a été parfaitement à même d'étudier les conifères et de les suivre dans les diverses phases de leur existence, nous donne, entre autres détails intéressants sur le Callitris quadrivalvis, le résumé de quelques observations qu'il a pu faire, en suivant le développement de cet arbre, depuis la germination jusqu'à sa complète maturité. Nous croyons devoir les reproduire ici :

« Dans les plus jeunes semis, feuilles primordiales opposées-décussées, ternées, quaternées, étalées, légèrement épaissies au milieu, très-courtement mucronées, glaucescentes. Plus tard, et dans les individus un peu plus âgés, les feuilles se rapprochent beaucoup et s'imbriquent étroitement, présentant une forme

[1] Pour plus de détails : Cf. *Flora atlantica, sive Historia plantarum quæ in Atlante, agro tunetani et algeriensi crescunt*, auctore Renato-Desfontaines. Parisiis, an vi de la Républ. franç., t. II, p. 353. — *Synopsis Coniferarum*, auctore Stephano Endlicher. Sangali. 1847, in-8, p. 40.

Digitized by Google

presque aciculaire, aiguë ; les autres, plus courtes, sont moins étalées et munies ou privées de glandes, quoique toutes très-décurrentes. A mesure qu'ils vieillissent, les feuilles se raccourcissent beaucoup, deviennent obtuses, et s'appliquent enfin sur les rameaux ; dans ce cas, elles se réduisent à des sortes d'écailles et sont adnées dans toute leur longueur.

« De nombreux semis de Callitris quadrivalvis, ajoute le savant pépiniériste, m'ont démontré que les jeunes plants ne présentaient jamais deux cotylédons, que ces organes variaient de trois à six, et que le nombre le plus habituel était de quatre[1]. »

III.

CULTURE. — EXPLOITATION.

La culture du thuya de Barbarie a présenté quelques difficultés aux personnes qui essayèrent de la pratiquer en France et surtout près de Paris. Les plus grandes précautions durent être prises pour éviter que les graines ne périssent en terre avant de germer ; la serre même fut réclamée pour les Callitris pendant certains mois de l'année. On n'est pas encore parvenu à reproduire ce conifère par le moyen de boutures, aussi le multiplie-t-on le plus souvent en le greffant sur des Cyprès ou sur des Biota. Mais la plupart de ces difficultés disparaissent lorsqu'il s'agit de propager le thuya de Barbarie dans son pays natal, en Algérie, sur les penchants du mont Atlas.

Comme nous l'avons dit ci-dessus, plusieurs portions considérables des forêts du sol barbaresque ont été successivement détruites par les incendies. Aussi tandis que, d'un côté, l'on sera occupé à exploiter les forêts de thuya, il est urgent que, d'un autre côté, l'on s'occupe de propager cette riche essence dans les parties les plus dépourvues de végétation : sans ce soin diligent, les colons verraient bientôt disparaître une source de richesses naturelles qui, protégée par d'intelligents sylviculteurs, peut devenir intarissable, et, en même temps, de plus en plus productive. Dans l'état actuel des forêts de l'Algérie, on ne rencontre le plus souvent que des buissons de thuya, au lieu de beaux arbres qui se seraient naturellement développés si le feu incendiaire n'était venu arrêter les progrès de leur végétation. Comme les essences algériennes n'ont pas été exploitées depuis longtemps, cette circonstance ne sera que peu défavorable aux colons ; car, si, d'une part, on ne recueille au-dessus du sol que de faibles bran-

[1] Voy. *Traité général des Conifères*, par Elie-Abel Carrière. Paris, 1855, in-8, p. 82.

Digitized by Google

ches, trop frêles pour être employées dans l'industrie ; d'autre part, on trouvera, enfouies en terre, de larges et belles souches qui récompenseront grandement du défaut des parties supérieures. Mais, aussitôt que ces souches auront été arrachées du sein de leur terre nourricière, il ne restera plus, dans les bois de Callitris, que de fragiles rejetons avortés ou rompus : ces superbes forêts deviendront encore une fois stériles ; le bois de thuya sera, de nouveau[1], épuisé jusque dans la mère-patrie !

Il ne suffit donc point aux colons algériens, d'accourir, la bache à la main, ravir aux collines de l'Afrique du nord leur parure végétale ; il faut encore, en cultivateurs intelligents, répandre à profusion sur les parties incultes de la chaîne de l'Atlas les semences de l'arbre qui en constituent la plus belle production et l'une des richesses les plus durables, si l'on ne s'efforce point d'en abuser outre mesure.

Parmi les penchants des collines de l'Algérie, ceux qui regardent le midi paraissent les plus privilégiés sous le rapport du nombre et de la vigueur des Callitris que l'on y rencontre. Que ce soit donc à cette exposition que l'on prépare des ensemencements de thuya. Avec peu de soin et presque sans aucune dépense, on les verra rapidement éclore, croître et parvenir à leur parfaite maturité. Quant à ce qui concerne les opérations générales de sylviculture, nous ne pouvons que renvoyer aux traités spéciaux relatifs à cette science importante. On trouvera, dans le nouvel ouvrage de M. Carrière sur les conifères, une suite de détails intéressants qui ne seront pas lus sans utilité par les colons français qui s'occupent de l'exploitation et de la propagation des essences variées du sol algérien.

Déjà quelques essais de naturalisation du thuya de Barbarie ont été faits avec succès dans le midi de la France. Il a parfaitement réussi en Provence, où il fructifie abondamment, ce qui permet d'en faire de nombreux semis[2].

Le bois de thuya peut être employé massif ou en feuilles (plaquage). Il est susceptible de recevoir un beau poli. Le *tronc* fournit un bois d'un aspect tout à fait différent de celui de la racine ; par sa couleur, d'un rouge tirant un peu sur le jaune, il se rapproche assez de l'acajou neuf, mais il diffère de ce dernier en ce qu'il ne brunit point en vieillissant.

La *souche* fournit de larges pièces massives dont l'aspect et la teinte varient agréablement suivant les sujets d'où ils ont été tirés. Les plus belles sont assurément celles qui sont les mieux

[1] Voy. *Bulletin de l'Algérie*, I, p. 53, ligne 30 et suiv.
[2] Voy. *Revue horticole*, 3e série, t. V, 1851, p. 318 et suiv.

Digitized by Google

mouchetées ou celles qui offrent de longues veines ondulées et de couleur rouge foncé, légèrement orangées dans certaines parties de leurs gracieuses sinuosités.

Employé simultanément avec le palixandre et l'ébène, ou même avec d'autres essences particulières à l'Algérie, le bois de thuya permet de fabriquer, à un prix modéré, des objets de luxe d'une élégance et d'une beauté parfaites. Plus connu en Europe, il sera bientôt préféré à l'acajou, sur lequel il aura des avantages positifs de coût, de qualité, de beauté et de durée.

Non seulement le thuya de Barbarie est appelé a être, bientôt, d'un usage journalier dans l'ébénisterie, mais encore à servir considérablement dans la construction des bâtiments et des édifices publics ou particuliers. Théophraste, ainsi qu'on le voit mentionné ci-dessus, nous apprend que ce bois était employé pour les charpentes des temples. Il jouait également un grand rôle dans la construction de ces élégantes maisons mauresques (qui tendent à disparaître entièrement d'Alger et de la plupart des villes soumises à la domination française), dont les balcons à cage en saillie, dessinés en croisillons qui s'agencent dans une habile confusion, dans un pittoresque plein d'intentions coquettes et de combinaisons artistiques, font l'admiration et le désespoir de nos peintres, désolés de voir disparaître, chaque jour, ces confidents si curieux de la vie cloîtrée, ces complices si étranges de la jalousie musulmane[1].

C'est sur le thuya de Barbarie que naît la résine qui forme la SANDARAQUE[2]. Cette gomme, qui est d'une couleur jaunâtre, après s'être échappée de l'arbre d'où elle provient, s'enfouit dans la terre, où bientôt on la retrouve parfaitement blanche et avec des reflets cristallins.

L. LÉON DE ROSNY.

(*La fin au prochain numéro.*)

Deux planches coloriées représentant le *thuya de Barbarie* seront jointes au prochain numéro de la *Revue*. NOTE DE LA RÉDACTION.

[1] *Revue horticole*, loc. cit.

[2] On sait que la sandaraque est employée dans la préparation des vernis, dans la lithographie, et qu'elle sert également à empêcher le papier non collé de boire l'encre, etc.

Digitized by Google

SAINT-DENYS-DU-SIG.

Le dernier tableau qui a été publié sur la population coloniale en Algérie constate un accroissement notable et très-satisfaisant.

Un pareil résultat démontre, de la manière la plus positive, que le mouvement de l'immigration européenne se soutient et se régularise. C'est la conséquence naturelle de la sécurité profonde dont jouit l'Algérie, de la bonne harmonie qui s'établit de plus en plus entre la population indigène et celle qu'amène dans son voisinage l'esprit de colonisation, de l'accroissement incessant de la zone civile; enfin, des améliorations de toute nature qui suivent le progrès du travail producteur dans la colonie.

Un seul exemple suffira pour faire apprécier la véritable portée du résultat général qui vient d'être signalé, et pour montrer comment tous les progrès se tiennent et s'enchaînent dans le développement successif de notre jeune colonie; nous l'emprunterons à la statistique administrative de l'une des trois provinces de l'Algérie.

Saint-Denys-du-Sig, dans la province d'Oran, est un centre de population dont la création remonte à 1845.

L'administration militaire a présidé à son assiette et à son développement jusqu'à la fin de 1854.

A la fin de 1850,	sa population	s'élevait	à	491	individus.
A la fin de 1851,	—	—	à	668	—
A la fin de 1852,	—	—	à	947	—
A la fin de 1853,	—	—	à	1,158	—
A la fin de 1854,	—	—	à	1,600	—

Un décret du 13 janvier 1855, fondé sur le développement soutenu de ce centre colonial, en a fait le chef-lieu d'un commissariat civil. L'administration militaire remettait à l'administration civile cette ville dans des conditions de prospérité telles, que, dès le 31 mars suivant, la population de Saint-Denys-du-Sig avait à peu près doublé; elle s'élevait à 3,115 individus; six mois plus tard, à la fin de septembre, le chiffre atteignait 3,553, et tout annonçait que ce n'était pas encore là le dernier mot de ce remarquable progrès.

Ce qui mérite surtout de fixer l'attention, c'est que cet accroissement continu de la population de Saint-Denys-du-Sig s'accomplit parallèlement dans tous les éléments de nationalité qui concourent sur ce point à l'agglomération coloniale. Ainsi, en comparant à trois ans de distance les divers éléments de la popu-

Digitized by Google

lation de Saint-Denys-du-Sig, on trouve les rapprochements suivants, qui ont bien leur éloquence :

	1852	1855
Français.	376	1,159
Espagnols.	480	1,787
Indigènes.	58	418
Nationalités diverses. . . .	33	169
	947	3,533

C'est-à-dire qu'en l'espace de trois années :
La population française a plus que triplé ;
La population espagnole, presque quadruplé ;
Et la population indigène, septuplé.

Du reste, il faut bien le dire, ce développement rapide et soutenu de la colonie de Saint-Denys-du-Sig s'explique par un concours heureux des circonstances les plus favorables ; assise au milieu d'une plaine dont le sol se prête à tous les genres de culture ; eaux abondantes, aménagées avec autant de soin que d'intelligence ; voisinage d'une forêt de 12,000 hectares, celle de Muley-Ismaël ; communications faciles, au moyen d'une grande route bien entretenue avec deux grandes villes ; Orán sur le littoral, Mascara dans l'intérieur ; aux portes de l'enceinte, un grand marché, rendez-vous hebdomadaire de 8,000 indigènes qui viennent y apporter leurs denrées et s'y approvisionner en retour.

Il serait superflu de faire observer que le développement des cultures marche de pair avec celui de la population ; mais ce qu'il importe de noter, c'est que les cultures industrielles prennent chaque année une extension nouvelle, aussi bien que les plantations en essences fruitières et forestières. Outre que c'est là un signe certain de l'accroissement de l'aisance parmi les colons, c'est encore un gage réel de leur stabilité. En effet, les cultures industrielles qui, toute l'année, exigent des travaux constants, fixent la population au sol et la mettent à l'abri des fluctuations qui se font souvent remarquer parmi les populations exclusivement adonnées à la production des céréales.

Ainsi, aucun élément de prospérité et d'avenir ne manque à cette colonie naissante de Saint-Denys-du-Sig. Son chef-lieu, qui n'est encore aujourd'hui qu'un bourg, ne tardera pas à devenir une ville pleine d'activité, d'industrie et d'aisance, là où l'on ne trouvait, il y a dix ans à peine, que solitude, broussailles et marécages.

Digitized by Google

Ce fait, que nous signalons entre beaucoup d'autres de même espèce, n'a pas besoin de commentaires : il prouve, d'une part, combien l'Algérie offre de ressources aux émigrants intelligents et laborieux, à l'emploi utile des forces de l'homme et des capitaux ; et, d'autre part, combien il y a d'avenir, pour la colonisation algérienne, sous les auspices d'un gouvernement fort et éclairé qui a pris à cœur la tâche qui lui est imposée pour l'honneur de la civilisation, qui la comprend mieux à mesure qu'elle s'élargit, qui s'y attache doublement et par les résultats déjà réalisés, et par ceux qu'il est permis d'entrevoir dans l'avenir le plus prochain. (*Moniteur.*)

DE LA FABRICATION DE L'ALCOOL

AU MOYEN DE L'ASPHODÈLE ET DES GLANDS DOUX.

Depuis sa séance de rentrée, la Société d'encouragement pour l'industrie nationale, présidée par M. Dumas, a reçu de M. Duplat, pharmacien en chef de l'hôpital militaire de Blidah, deux notes importantes sur ce sujet.

La fabrication de l'alcool au moyen de l'asphodèle a, depuis une année ou deux, éveillé l'attention générale, et l'on a fondé sur cette production de grandes espérances. L'asphodèle est une plante rameuse, d'une hauteur d'un mètre environ, et dont la racine est formée par sept ou huit bulbes, qui l'ont fait ranger dans la famille des liliacées; il croît généralement dans les pays chauds, et, végétant à l'état sauvage, recouvre des landes immenses, que l'on rencontre surtout en Espagne, en Algérie, en Sardaigne, dans le midi de la France et même en Bretagne. Il y a déjà longtemps, l'on découvrit que les tubercules de l'asphodèle, soumis à la fermentation, puis distillés, fournissaient de l'alcool en très-grande abondance. Lorsque, il y a trois ans, la disette des vins fit augmenter d'une façon si subite et si fâcheuse le prix des alcools, des colons algériens eurent l'idée d'appliquer cette découverte à la fabrication de l'alcool d'asphodèle. Cette application eut le plus grand succès, et bientôt, non seulement en Algérie, mais encore dans les autres contrées que nous venons de citer, cette plante fournit d'assez grandes quantités d'alcool, qui arrivèrent sur les marchés.

Frappé de l'importance que pouvait présenter pour l'Algérie ce débouché nouveau et imprévu, le ministre de la guerre pria M. Dumas d'examiner cet alcool, et l'on se rappelle encore le

Digitized by Google

rapport publié à ce sujet par l'illustre chimiste. M. Dumas, par tous les procédés que la science met à notre disposition, reconnut la pureté de ce liquide, qu'il trouva préférable à beaucoup d'échantillons d'alcool du nord; mais, comme il le fit bien remarquer, cette pureté ne prouvait pas grand'chose. La question principale résidait dans le rendement et surtout dans le prix de revient; aussi, s'il put aisément déterminer la valeur de l'alcool, ne put-il préjuger quel serait l'avenir de cette industrie.

Depuis lors, plusieurs personnes se sont occupées de cette question. Citons l'intéressant travail dans lequel MM. Clerget et Jacquelain annoncent n'avoir trouvé dans les tubercules ni sucre ni fécule, et par suite ignorer complétement l'origine de l'alcool, travail d'un haut intérêt et dont la continuation est bien désirable. Nous nous rappelons également avoir lu une intéressante notice de M. Chevalier fils sur ce sujet. Le mémoire de M. Duplat vient, à la suite de ces travaux, nous apporter de nouveaux renseignements.

Dans les tubercules naturels et non séchés, M. Duplat trouve du sucre, du glucose, et il en trouve 20 0/0, différant essentiellement, en cela, avec MM. Clerget et Jacquelain. En présence de deux assertions aussi contradictoires, il est impossible de se prononcer : mieux vaut attendre. Selon M. Duplat, le procédé suivi jusqu'à ce jour en Algérie a consisté à laver et écraser les bulbes, puis à les abandonner à elles-mêmes, la fermentation se produisant naturellement et sans addition de levure. Ce procédé, très-imparfait, ne produisait, par 100 kil. de jus, représentant 300 kil. de bulbes, que huit litres d'alcool à 33°, soit, environ deux litres et demi par 100 kil. de bulbes. Le produit distillé était, en outre, âcre et nauséabond, à cause des huiles essentielles qu'il avait entraînées. M. Duplat propose une autre méthode, qui, dans ses expériences, lui a donné d'excellents résultats. Au lieu de broyer les bulbes immédiatement, il commence par les faire cuire dans l'eau bouillante, les broie ensuite et les mélange avec de la levure de bière, après avoir étendu le tout d'une assez grande quantité d'eau. La fermentation s'établit rapidement, elle dure quarante-huit heures environ, et s'effectue d'une manière complète. Le rendement en alcool est, dans ces circonstances, de cinq litres par 100 kil. d'asphodèle. Nous devons remarquer ici que M. Clerget a, dans ses expériences, obtenu un rendement bien plus considérable. Nous ajouterons, en outre, que M. Duplat dit employer, pour la fermentation, 8 kil. de levure de bière par 100 kil. de tubercule; cette quantité nous semble énorme, et nous ne pouvons en comprendre l'emploi.

Digitized by Google

Quoi qu'il en soit, la fabrication de l'alcool d'asphodèle existe aujourd'hui. Reste à savoir quel peut être son avenir.

Jusqu'ici, cette fabrication a pris comme matière première des plantes âgées déjà et croissant à l'état sauvage. En considérant la question à ce point de vue d'abord, cette fabrication offre un désavantage, que fait remarquer M. Duplat. Comme toutes les plantes qui croissent sans culture, l'asphodèle est disséminé sur de vastes espaces, et lorsque l'usine, établie à point fixe, aura absorbé les nombreux tubercules qu'elle rencontrera dans un certain rayon, il lui faudra en aller chercher d'autres au loin; peut-être alors sera-t-il à craindre que le prix de transport n'enlève une bonne partie des bénéfices. Le seul moyen de parer à cet inconvénient serait, sans doute, l'emploi d'appareils portatifs, servant à une fabrication nomade.

Que si, pour éviter cette difficulté, l'on entreprend la culture de l'asphodèle, la lenteur avec laquelle se développent ses tubercules, qui demandent trois années pour venir à grosseur, sera peut-être un nouvel obstacle. C'est là, du reste, une question entièrement neuve, et dont les producteurs qui, jusqu'ici, ont trouvé dans les asphodèles sauvages une matière première suffisante, ne se sont nullement préoccupés. Si donc l'on s'en rapporte aux renseignements acquis jusqu'à ce jour, on peut croire que la fabrication de l'alcool d'asphodèle, précieuse ressource dans les années de disette d'alcools, comme celles que nous venons de traverser, ne semble pas pouvoir, dans les années ordinaires, entrer en lutte avec la fabrication normale de l'esprit-de-vin.

Du reste, la science industrielle est loin d'avoir dit son dernier mot sur cette question; de nouvelles études sont nécessaires; espérons qu'elles seront entreprises et donneront de bons résultats.

La deuxième note de M. Duplat offre un moins grand intérêt au point de vue industriel; elle se rapporte au traitement des glands doux des chênes qui couvrent les montagnes de l'Atlas. M. Duplat en a retiré d'abord, par la macération dans l'eau bouillante, une huile grasse, qu'il compare à l'huile d'arachides, puis, par la fermentation et par la distillation, une quantité d'alcool assez considérable; mais, malgré ces recherches, nous ne croyons pas qu'il y ait là matière à une industrie sérieuse; il est d'ailleurs à notre connaissance que d'éminents chimistes ont cherché, l'année dernière, à utiliser, dans ce but, les glands de notre pays, et que, malgré la facilité avec laquelle s'opère la saccharification, ils ont dû reconnaître que ce n'était pas une exploitation possible.

(M. Duplat,)
Pharmacien en chef de l'hôpital militaire de Blidah.

Digitized by Google

INSTRUMENTS AGRICOLES

POUVANT ÊTRE UTILEMENT EMPLOYÉS EN ALGÉRIE.

I. — MOISSONNEUSES.

Parmi les instruments agricoles qui ont figuré à l'Exposition universelle, quelques-uns ont paru susceptibles d'être utilement et économiquement employés en Algérie, particulièrement dans les terres appartenant à la Compagnie générale des colonies suisses de Sétif. M. le comte Sautter de Beauregard, l'un des administrateurs de cette Compagnie, s'est livré, pendant un séjour assez long à Paris, lors de l'Exposition, à un examen attentif et approfondi de ceux de ces instruments agricoles qui pouvaient être recommandés et introduits dans cette localité.

La question de remplacer les bras de l'homme par des machines agricoles touche de trop près aux intérêts des colons et des propriétaires de nos départements algériens, pour que nous laissions échapper l'occasion de leur être agréable en insérant dans notre Bulletin quelques extraits d'un travail de M. de Beauregard, choisissant de préférence ce qui a rapport aux machines les plus applicables à notre colonie. Quoique ce mémoire ait spécialement en vue la Compagnie de Sétif, laquelle ne possède pas moins, toutefois, de 20,000 hectares de terrain, il intéresse aussi d'une manière générale tous les colons propriétaires qui habitent les trois provinces de l'Algérie et ceux qui se proposent de venir s'y fixer un jour.

Ce premier extrait est consacré aux machines dites *moissonneuses;* il sera suivi de plusieurs autres, car nous avons à cœur de donner au travail de M. de Beauregard le plus de publicité possible. Laissons parler l'auteur. J. R. F.

Propriétaires d'immenses superficies, dans un pays où la culture des céréales est presque la seule, je crois que, de tous ceux qui étudiaient les moissonneuses, nous étions les plus directement intéressés dans une question qui n'est pas seulement pour nous, comme pour tant d'autres, une économie de main-d'œuvre, mais qui, en outre de cette importante considération, peut nous permettre de récolter des moissons que trop souvent la pénurie de bras oblige a laisser sur place et à perdre, ainsi que cela a été le cas en 1853 pour un grand nombre de propriétaires algériens.

Digitized by Google

Une autre considération qui rend très-important en Algérie de s'assurer des moyens rapides et économiques de moissonner, c'est que l'équilibre qui existe dans nos pays entre la durée des semailles et celle des moissons est rompu en Algérie ; là, la durée des semailles est tout autre que celle sur laquelle on peut compter en Suisse ; très-variable suivant les années, on peut dire cependant en thèse générale qu'elle est très-longue, et que, commençant en octobre, elle ne finit quelquefois qu'en février ; un seul homme peut donc mettre en valeur une grande surface de sol, surtout par la culture extensive et les labours légers ; mais, lorsqu'il s'agit de la récolte, cet homme devient impuissant pour moissonner ; la dessication est plus prompte qu'en Europe ; le grain se perd s'il n'est pas de suite enlevé ; la moisson ne peut durer en général plus de dix à quinze jours, et si, pour les ensemencements, l'Algérie est privilégiée sur la France et la Suisse, elle est, quant à l'enlèvement des récoltes, placée dans une position très-défavorable.....

Je crois que nous devons renoncer à la machine de Bell, mais cela ne veut pas dire que l'essai que nous en avons fait soit regrettable. Il nous a fait entrer dans une voie qui est à mes yeux d'une importance incalculable, celle de l'économie de la main-d'œuvre, du remplacement de l'homme par la machine ; il nous a permis d'être les premiers à introduire des instruments de ce genre en Algérie, et de répondre ainsi par de nouveaux faits aux témoignages d'intérêt et de bienveillance que nous ne cessons de recevoir du gouvernement français. Je le répète, nous ne devons pas regretter notre essai qui était déjà un progrès très-sensible sur l'état précédent, puisque la machine de Bell, en faisant 3 hectares par jour, nous procurait avec 2 chevaux, 2 hommes et 2 enfants l'ouvrage de 20 personnes, soit 10 hommes et 10 femmes ; mais, lorsque la comparaison nous fait connaître qu'à prix inférieur nous pouvons avoir une machine plus simple, moins sujette à se deranger et faisant avec le même personnel un travail plus que double, il me semble que, sans regretter notre premier pas dont l'utilité a été évidente, nous ne devons pas hésiter à en faire un second.

Alors, nous avons mis en présence :

3 *machines américaines.* — Mac-Cormick, Manny, Wright (système Atkins).

1 *machine française.* — Cournier.

2 *machines anglaises.* — Dray, Burgess et Key.

Remarquons que ces deux dernières n'étaient en réalité que des modifications de machines américaines, la moissonneuse

Digitized by Google

Dray étant faite sur le modèle américain de Hussey, auquel Dray n'a fait que quelques adjonctions, et la moissonneuse Burgess et Key n'étant qu'une modification ou adjonction à celle américaine de Mac-Cormick.

Chacune des 6 moissonneuses était appelée, au dernier concours, à moissonner une surface délimitée de 12 ares sur un terrain plat, en blé beau et assez serré; à côté des machines, une surface semblable de 12 ares était consacrée à 6 faucheurs suivis de 6 femmes pour faire les javelles.

La machine Mac-Cormick, des États-Unis, a fauché ses 12 ares en 12 minutes, en employant 2 hommes dont l'un conduit, et l'autre, placé sur la machine, tire sans cesse à lui, au moyen d'un râteau, le blé coupé et le fait basculer en dehors de la machine. Les chevaux paraissaient peu fatigués; la moissonneuse est fort simple, facile à réparer, peu exposée aux avaries, et, dans tous les essais faits, soit en Angleterre, soit en France, elle a eu, sur toutes les autres machines du même genre, une supériorité incontestable. Elle a, de plus, l'immense avantage de pouvoir être maniée facilement par des personnes peu expérimentées; elle me semble donc essentiellement propre à une culture rapide et à un pays neuf.

L'homme qui dirigeait cette machine affirmait que, s'il voulait presser le mouvement, il pourrait moissonner jusqu'à 10 hectares par journée de 10 heures; je doute du fait, mais j'ai entendu dire à plusieurs personnes compétentes que cette machine pourrait couper d'une manière régulière 6 à 7 hectares par jour.

Cette moissonneuse est attelée latéralement par devant; elle a 2 chevaux; elle tranche la paille au moyen de scies.

Comme moissonneuse, sa supériorité est évidente; nous la retrouverons plus loin comme faucheuse.

La moissonneuse de Manny de l'Illinois (États-Unis), a coupé ses 12 ares en 15 minutes; c'est, sous le rapport de la rapidité, celle qui s'est le plus rapprochée de la précédente : comme elle, elle emploie 2 hommes, l'un pour conduire, l'autre pour rejeter le blé; seulement, ce dernier, au lieu de l'attirer à lui au moyen d'un râteau, le repousse avec une fourche, mouvement plus fatigant et par lequel l'homme est plus vite épuisé.

Cette moissonneuse est attelée de 2 chevaux par devant et latéralement; elle tranche la paille par un mouvement de scie.

Tout en se rapprochant beaucoup de la machine précédente, elle lui est inférieure, soit parce qu'avec le même nombre d'hommes et de chevaux, elle fait un peu moins d'ouvrage, soit surtout parce qu'elle est d'une construction un peu plus compli-

Digitized by Google

quée, plus sujette à dérangement et moins facile à réparer par des ouvriers inexpérimentés.

La machine Wright (États-Unis) a coupé ses 12 ares en 18 minutes, en n'employant qu'un homme, le 2e homme étant remplacé par un bras mécanique qui, au moyen d'un râteau et en suivant le mouvement de la machine, rejette le blé et remplace l'homme appelé dans les deux machines précédentes à faire le même office.

Cette machine, établie d'après le système Atkins, emploie 2 chevaux et fonctionne par un mouvement de scie.

Comme mécanisme, c'est un chef-d'œuvre, mais elle a besoin d'un sol nivelé; elle se dérange facilement et les réparations sont bien difficiles pour des ouvriers ordinaires; elle emploie d'ailleurs 1/3 de temps de plus que la machine Mac-Cormick; c'est plutôt une curiosité qu'un instrument pratique.

La machine Cournier, de Saint-Romans (Isère), a coupé ses 12 ares en 19 minutes; elle a un mécanisme très-simple, et, après la machine Mac-Cormick, c'est celle qui m'a paru produire le plus d'effet sur les assistants, ce qui tient peut-être à ce qu'elle n'emploie qu'un cheval.

Elle n'a qu'un homme pour la conduire; un mouvement ingénieux de bascule rejette le blé de côté et remplace le râteau-mécanique de la machine de Wright ou l'homme placé sur les machines Mac-Cormick et Manny.

Cette moissonneuse coupe au moyen de cisailles qui opèrent très-bien sur du blé mûr, comme c'était le cas dans l'essai de Trappes, mais qui, dit-on, risquent de s'engorger si le blé est un peu vert.

Très-simple, elle me paraît propre à l'exploitation de domaines de moyennes dimensions, comme le seraient ceux de la France, de la Suisse et de la Savoie, parce que, dans ce cas, il peut être important de n'atteler qu'un cheval; mais, en Algérie, où les chevaux coûtent peu d'achat et d'entretien, où, par contre, la journée des ouvriers revient très-cher, il ne conviendrait pas d'appliquer, pour des exploitations aussi vastes que les nôtres, un homme à un seul cheval, et on doit trouver économie à employer des machines à deux chevaux opérant plus vite. Je craindrais aussi que la machine dont il s'agit ne fût un peu faible pour être menée rudement par des ouvriers novices.

Cependant, c'était évidemment, après celle de Mac-Cormick, celle qui paraissait la plus pratique et annonçait le plus d'avenir; mais elle n'est que moissonneuse; elle n'est pas destinée à faucher; on a voulu l'expérimenter à ce dernier point de vue; elle

Digitized by Google

n'a pas réussi; elle coupe trop haut, perd une partie du fourrage, et, en outre, les cisailles s'engorgent.

La machine de Dray, qui, ainsi que je l'ai déjà dit, n'est qu'une modification de la moissonneuse américaine de Hussey, avait passablement marché à une première expérience; elle n'a pas du tout réussi à la seconde, son mécanisme trop compliqué la forçant de s'arrêter à chaque pas pour remettre en place une pièce ou une autre. Elle n'a pas même pu terminer ses 12 ares. Elle a, en outre, l'inconvénient de nécessiter un personnel très-nombreux, suivant la machine, pour ramasser au fur et à mesure les blés coupés par elle, qui, sans cette précaution, seraient piétinés par les chevaux à leur retour.

Elle emploie 2 chevaux attelés par devant et latéralement, coupe par mouvement de scies et nécessite 2 hommes.

La machine de Burgess et Key est désignée souvent aussi sous le nom de machine Mac-Cormick, perfectionnée par Burgess et Key, parce qu'au fond elle n'est que la moissonneuse américaine de Mac-Cormick, à laquelle MM. Burgess et Key ont apporté une modification qui consiste en 3 rangées de cylindres à vis d'Archimède, d'inégale longueur, par lesquels le blé coupé doit être conduit hors de la machine et étendu en sillons réguliers. Ce perfectionnement devrait économiser l'homme placé sur la machine Mac-Cormick originelle, pour rejeter le blé avec un râteau; par conséquent, la machine modifiée dont nous parlons n'aurait besoin que d'un seul homme.

Cette modification complique assez la machine si simple de Mac-Cormick et occasionne un tirage beaucoup plus considérable par suite de la transmission de mouvement aux 3 cylindres. En outre, les dérangements sont très-fréquents et font perdre un temps qui compense au moins l'économie d'un homme et la plus grande régularité obtenue dans le renversement de l'épi.

Elle a bien fonctionné dans l'essai de Carlisle en Angleterre, mais elle n'a réussi dans aucune des 2 expériences françaises, et, dans la dernière, elle n'a pas même pu achever ses 12 ares. J'ai entendu attribuer sa réussite à Carlisle à ce qu'elle opérait sur des blés non mûrs, glissant moins facilement entre les cylindres que les blés mûrs sur lesquels elle a opéré à Trappes, et par conséquent les engorgeant moins.

Elle emploie 2 chevaux attelés latéralement par devant et coupe par un mouvement de scie.

Comme faucheuse, elle n'a pas marché; elle ne pourrait probablement le faire qu'en ôtant ses vis d'Archimède, c'est-à-dire en redevenant simplement machine de Mac-Cormick.

Digitized by Google

Les 6 faucheurs et les 6 femmes ont achevé leurs 12 ares en 25 minutes.

Une moissonneuse faucheuse à un cheval, du prix de 700 fr., fabriquée par Roret de Langres (Haute-Marne), et qui, suivant son auteur, faucherait 4 hectares par journée de dix heures, n'a pas été essayée et paraît peu digne d'attention ; son système est tout différent de celui des autres machines ; elle opère par 3 faux fixées à un pivot perpendiculaire mis en mouvement par deux roues ; on la croit peu pratique et vite hors de service : elle est attelée par derrière.

Le résultat du travail des machines Mac-Cormick, Manny, Wright et Cournier est semblable, en ce que, chez tous, les blés sont coupés assez également et assez près de terre, mais ils sont assez inégalement et assez mal couchés sur le sol.

En terminant ce petit relevé, je dois répéter que les moissonneuses qui précèdent les chevaux ne sont pas ici examinées en détail, parce qu'elles ont été trop positivement condamnées par les expériences de Carlisle et de Trappes. Les praticiens déclarent y renoncer, et je crois que nous serons appelés à faire de même pour notre machine de Bell.

La moissonneuse qui a sur toutes les autres une supériorité incontestable, établie par les essais de France et d'Angleterre, et dont il s'est fait dans ces deux pays d'énormes commandes, est celle de Mac-Cormick. Simple, facile à conduire et à réparer, peu sujette aux accidents, s'occupant plus de la quantité du travail que de sa perfection, elle me paraît éminemment propre à une exploitation comme la nôtre.

Je propose à la Compagnie d'acheter 5 de ces machines. Ce nombre est bien insuffisant si on le compare aux surfaces que nous avons à cultiver ; mais, en faisant une proposition aussi modeste, j'ai été mu par le désir de marcher très-prudemment, jusqu'au moment où la Compagnie aura acquis une certitude quant à l'emploi de ces instruments.

Je crois nécessaire d'appuyer cette proposition par quelques chiffres.

L'expérience nous a fait connaître qu'on paie habituellement dans les environs de Sétif 35 fr. par hectare, à des ouvriers européens pour moissonner, râteler, lier et mettre en gerbes, et qu'on calcule qu'à ce prix chaque ouvrier gagne environ 6 fr. par jour.

Le rapport que nous avons adressé au ministre de la guerre, le 30 juillet dernier, et qui a été publié dans les *Annales de la colonisation algérienne*, établit qu'au moyen de la machine de

Digitized by Google

Bell, fabriquée par Crosskill, qui fait 3 hectares par jour, le prix de revient de l'hectare est de 29 fr. 60 c.

Pour établir le prix de revient du travail de la machine de Mac-Cormick, je prendrai précisément les mêmes bases que celles dont nous sommes partis en dressant le compte de la machine de Bell, c'est-à-dire même prix de journée, même frais de liage des gerbes, mêmes dépenses de montage, démontage, graissage et réparations, même amortissement de la machine en 5 ans, enfin, même intérêt à 10 p. 100 sur le capital de la machine.

Je ne connais pas exactement le prix de la machine de Mac-Cormick, mais je crois qu'il doit varier entre 750 et 800 fr., et je le supposerai dans mon calcul de 1,500 fr. rendu à Sétif, chiffre forcé, évidemment au-dessus de la réalité, surtout si, ainsi qu'ils le sollicitent en ce moment, les colons algériens obtiennent la suppression des droits de douane que les instruments agricoles venant de l'étranger paient en entrant en Algérie.

La machine Mac-Cormick pouvant, d'après ce que l'expérience a constaté jusqu'à présent et d'après le dire des connaisseurs, faire d'une manière régulière 6 à 7 hectares par jour, je prendrai le plus faible de ces chiffres pour base de mes calculs :

Voici donc le prix de revient de la journée :

2 chevaux revenant, avec l'amortissement, à environ 2 fr. chaque par jour.		4 fr.	
2 hommes revenant à environ 5 fr. chaque par jour.		10	
Total.		14 fr.	
6 hectares, ce qui donne par hectare environ.	2 fr. 35 c.		
Le liage des gerbes coûte par hect.	6		
Total. . .	8 fr. 35 c.	8	35
Auxquels il faut ajouter :			
Intérêt de 1,500 fr., prix de revient de la machine, à 10 p. 100, taux légal algérien.	150 fr.		
Montage, démontage, graissage et réparations de la machine, chaque année.	100		
Amortissement de la machine en 5 ans, au bout desquels on la suppose usée, ce qui représente par année une somme de.	300		
Total des frais annuels. .	550 fr.		

Digitized by Google

La moisson des blés, seigles, orge et avoine durant un peu plus de 15 jours, on peut calculer qu'à raison de 6 hectares par jour, la machine moissonnera chaque année environ 90 hectares ; c'est donc sur 90 hectares que doit se répartir cette somme annuelle de 550 fr.

Ce qui fait par hectare environ. 6

Le prix de revient de l'hectare moissonné est ainsi de. . . . . 14 fr. 35 c.

Ce qui correspond à moins de la moitié du prix de revient du travail effectué par la machine de Bell, et aux 2 cinquièmes environ du prix de revient du travail fait à la main.

Il faut encore remarquer que la somme considérable portée pour frais de montage, démontage, graissage et réparations, n'est aussi forte que parce que les frais de notre forge et de notre mécanicien sont actuellement supportés par un petit nombre d'instruments. A mesure que le nombre de nos machines agricoles s'accroîtra, les frais de mécanicien diminueront, puisque, tout en restant stationnaires, ils se répartiront sur un chiffre plus considérable.

M. Rilliet nous a envoyé dernièrement de Saint-Louis (États-Unis) une moissonneuse-faucheuse américaine, dont le système ne nous est pas indiqué ; le nombre de ces machines étant très-grand en Amérique, il sera intéressant de connaître quelle est celle que nous avons reçue.

La Compagnie pourrait peut-être trouver avantage à tenter un essai de la moissonneuse à un cheval de Cournier. Je ne fais, je le répète, à ce sujet, aucune proposition ; mais si le personnel agricole de Sétif y voit convenance, il pourrait en adresser la demande.

Cte Sautter de Beauregard.

A continuer.

Digitized by Google

L'ALGÉRIE

A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1855.

(3e et dernier article.)

PROVINCE D'ORAN. — 229 exposants.

Dans les livraisons de novembre et décembre dernier, nous avons offert à nos lecteurs la nomenclature des exposants qu'ont fournis les provinces d'Alger et de Constantine. Aujourd'hui, avec la livraison de janvier, nous complétons ce travail en donnant la liste de ceux de la province d'Oran, ainsi que celle des fabricants de France qui ont été admis à l'Exposition en employant des matières diverses de provenance algérienne.

Aboukir. — 6 exposants.

Blé dur- — Damoux.
Doliques à ongle. — Galbrun.
Blé tendre, seigle, vin rouge. — Journet.
Coton. — Lecordier.
Coton, blé tendre, pois, lentilles. — Salès.
Lentilles. — Thirion.

Aïn-Beïda.

Coton Géorgie égrené. — Scherer.

Aïn-Nouissy. — 4 exposants.

Pierre à plâtre, graine de ricin, sandaraque. — Anus.
Moulin arabe. — Dumont.
Sparterie. — Foucault.
Coton Géorgie longue soie, bourre de palmier, eau minérale sulfureuse, pommes de terre. — Quintaine.

Aïn-Sidi-Chérif.

Vannerie, paniers, ruche à étage. — Bechet.

Aïn-Tédelès. — 7 exposants.

Soie grége dévidée. — Buisson.
Spécimen de bois thuya. — Deleto.
Soie grége dévidée, buisson de cocons. — Houmain.
Tabac chibli, garance, huile d'olives sauvages. — Lagier.
Coton Géorgie égrené et non égrené. — Lalleman.
Sorgho blanc, kermès, miel et cire, chapeau en palmier, etc. — Royer.
Coton Géorgie longue soie. — Verlingue.

Arbal.

Coton longue soie. — J. Dupré de Saint-Maur.

Arzew. — 4 exposants.

Coton non égrene. — Esturgot.
Vin muscat. — Garcia.

Digitized by Google

Coton non égrené, tabac, arachides, etc. — Oliva.
Millet, anis, semoule, blé dur, etc. — Vicedo.

Beni-Abbès (tribu des).

Arachides. — Abd-el-Kader-Ould-Zin.

Bled-Touaria. — 2 exposants.

Produits divers. — Petrus Borel.
Lin brut et taillé. — Pierre.

Bousefer. — 2 exposants.

Coton longue soie. — Gabé et Dubois.
Blé tendre, blé dur, coton Géorgie. — Joyot.

Bréa.

Vin. — Réné.

Djaffras.

Couverture de cheval. — Tribu des Djaffras.

Fleurus. — 4 exposants.

Farine de blé tendre et semoule. — Brevune.
Blé tendre. — Ferrier, Martin.
Semoule, farine de blé tendre. — Paillas.

Hazedj.

Musette. — Tribu des Hazedj.

Hennaya. — 2 exposants.

Coton, tabac. — Bonnemaizon.
Tabac. — Civatte.

Humaya.

Tabac. — Lendemaine.

Khémis. — 2 exposants.

Blé tendre et dur, orge, avoine, seigle, garance, coton longue et courte soie. — De Franqueville.
Minerais divers. — Compagnie des mines.

Kléber. — 2 exposants.

Blé tendre. — J. David.
Moutarde blanche, blé tendre, graine de lin. — Suret.

Lalla-Maghrnia.

Coton égrené, tabac en feuilles. — Les officiers.

Libérés (les). — 2 exposants.

Vin rouge. — Martel.
Coton Géorgie long. — Delattre.

Mansourah.

Céréales, huiles, olives, légumes secs. — Nicaise.

Mascara. — 16 exposants.

Vins rouge. — Auguet.
Haïk blanc. — Abd-el-Kader-Ould-Mohamet-ben-Kroura.
Huile d'olive de 1854. — Barlier, Gauze.
Vin blanc et vin rouge de 1854. — Cabassol.
Vin rouge de 1853. — Cuny.
Laine lavée, selle brodée en or, etc. — Mohamed-ben-Kroura.
Vin blanc sec de 1854. — Ninet

Digitized by Google

Vin doux de 1854. — Rivoire.
Raisin sec, vin blanc de 1854. — Savelli.
Couverture de cheval. — Si-Hamed-Ould-Kady, Si-el-Menouard, caïd.
Alcool de figues de Barbarie. — Plantier et Cady.
Fragments de souche de thuya poli et verni et fragments de divers bois, échantillons de glands doux, de charbon de chêne et de thuya. — Service des forêts de Mascara.
Coton Géorgie longue soie, coton nankin, garance. — Pépinière.
Burnous noir. — Le commissaire civil.

Massadjas.

Tapis. — Tribu des Massadjas.

Mazagran. — 5 exposants.

Figues sèches. — Combes.
Vin rouge. — Gillot, Roux.
Tabac, coton longue soie, vin rouge. — Graillot.
Tabac. — Grenier.

Misserghin.

Coton Géorgie égrené, non égrené, soie blanche et jaune, laine noire et blanche, garance, tabac en feuilles, opium, pavots, miel, patates, oranges, citrons, etc., etc. — Orphelinat.

Mostaganem. — 7 exposants.

Album de gravures. — Chatelain.
Bride arabe et cartouchière. — Kaddour-Si-ben-Aouda.
Méthode pour l'enseignement de l'histoire, de la chronologie et de la géographie. — Machuel.
Fruits confits. — Mauriès.
Henné. — Mustapha-ben-Dif.
Farine et semoule. — Servajean.
Arbres forestiers, arbres fruitiers à feuilles caduques, arbres fruitiers toujours verts, arbres exotiques acclimatés, arbrisseaux d'agrément, etc. — Pépinière (M. Mauriès, directeur).

Négrier.

Farine. — Leroy.

Nemours.

Vases en poterie. — La ville de Nedromah.

Oran. — 28 exposants.

Burnous et haïk. — Bel-Caïd.
Henné en graines, en feuilles et en poudre, cire, kermès, haïk, burnous, couverture, tapis. — Ben-Daoud.
Coton (graine envoyée par le ministre de la guerre), coton égrené, vin de 1854. — Bertou.
Tabac à fumer et à priser, cigares. — Bosson.
Coton égrené et non égrené. — Brest et Jourdan.
Tabac manufacturé. — Browjames.
Semoule indigène. — Cauquil.
Alcool d'asphodèle et de figues, sucre d'asphodèle. — Coudert.
Avoine, blé tendre. — Dandrieu.
Albâtres onyx translucides des carrières romaines d'Aïn-Tecbaleck,

Digitized by Google

près Tlemcen, ouvrages divers en albâtre onyx. — Delmonte et compagnie.
Minerai de plomb argentifère de Gar-Couban, zinc et argent, plomb argentifère, fer oligiste, etc. — Fayard.
Vins de 1853 et de 1854. — Gaussens.
Fontes et cartouchières arabes. — Hadj-Bou-Rari.
Farines de blé tendre et semoule. — Jacques, Tardieu.
Table en bois de cèdre de Teniet-el-Hâd. — Montauban, général de division.
Corail. — Manégat.
Coton Géorgie non égrené. — Mardoché Darmou.
Soie en cocon. — Préfecture d'Oran.
Alcool d'asphodèle. — Rousson.
Miel. — Si-Hamida.
Toisons. — Bonfort.
Bois de thuya, chardons à carder, cocons, coton longue et courte soie. — Costérisan.
Dessin et plan d'une machine dite l'Oranaise, propre à charger et à décharger les marchandises, etc. — Laujoulet.
Dessin représentant une cathédrale. — Noutarde.
Pâtes indigènes, semoule, blé dur et kermès. — Medioni.
Albâtres onyx de l'Oued-Isser, marbres du Djebel-Orousse, minerais de fer et de plomb argentifère, lignites, sel gemme, etc. — Service des mines
Tabacs. — Service des tabacs.

Ouled-Ali.

Laines. — Tribu des Ouled-Ali.

Ouled-Brahim.

Ceinture de femme. — Tribu des Ouled-Brahim.

Oulhassa.

Chapeau et panier en sparterie. — Hadj-Cada.

Pont-du-Chélif. — 6 exposants.

Blé dur. — Avesque, Gousset.
Fossile, albâtre, terre rouge. — Joubert.
Coton Géorgie long. — Morin.
Arachides, pistaches, pierre de taille. — Quion.
Haricots de deux espèces. — Sigala.

Rouban.

Minerais divers. — Compagnie des mines.

Sahara.

Dattes, burnous en laine. — Un ksour, village du Sahara.

Saint-Cloud. — 4 exposants.

Blé tendre, moutarde blanche, lin, coton. — Cartois.
Huiles diverses. — Chirouze.
Coton non égrené, tabac, blé tendre. — Gosselin.
Blé tendre et vin blanc. — Tissier.

Digitized by Google

Saint-Denis-du-Sig. — 3 exposants.

Coton Géorgie longue soie. — Bleur, Sibour.
Pieds de cotonniers, coton Géorgie longue soie. — Héricart de Thury.
Coton Géorgie longue soie, vin, patates. — J.-B. Noé.
Tabac, coton Géorgie longue soie. — Nom de Deu.
Coton Géorgie non égrené. — J.-B. Ferré.
Coton longue soie.—Mosquelier fils et Comp., et Jules du Pré de Saint-Maur.

Saint-Leu.

Coton égrené et non égrené. — Liotier.

Saint-Louis. — 10 exposants.

Blé tendre. — Andréal, Girardin, Philippon.
Blé tendre et lentilles. — Gential.
Lentilles. — Lassus.
Blé dur. — Marcin, Vincent.
Blé dur, blé tendre, lin. — Thiedey, Trouin.
Blé tendre, pois chiches. — Pagès.

Sebdou (tribu de).

Minerais. — Compagnie de Maazig.

Sénia (la). — 2 exposants.

Vin blanc sec et muscat. — Dubois.
Gerbe de blé dur et tendre, orge. — Bruguier.

Sidi-bel-Abbès. — 7 exposants.

Vin rouge de 1854. — Baulet.
Blé dur et tendre, garance. — Cousin et Nouzille.
Eau de rose. — Le cadi.
Corde en feuilles de palmier. — Dumurget et Comp.
Arachides. — Lacretelle, Rebhun.
Farines. — Roquefère.

Sidi-Chami. — 3 exposants.

Garance et pois chiches. — Jacques Ajouc.
Soude. — Estibot.
Graines de colza. — Sommer.

Sig.

Farine, semoule, blé dur, orge, arachides, ricin, graine de garance, lin, moutarde, anis, lentilles, pois, haricots, coton Géorgie longue-soie, etc., etc. — L'Union agricole du Sig.

Souk-el-Miten. — 3 exposants.

Houblon, boisson de figues de Barbarie. — Desbœuf.
Caroube et garance sauvage. — Didier.
Tabac chibli, blé tendre. — Lejeune.

Tiaret. — 2 exposants.

Tapis, couvertures, musettes. — Din-ben-Yaya.
Etoffes pour tentes, toisons, couvertures. — Si-Kaddour-Oul-el-Hadj-Sahrraoui.

Tlélat. — 2 exposants.

Tabac. — Sohn.
Farine de blé dur et de blé tendre. — Winterlig.

Digitized by Google

Tlemcen. — 64 exposants.

Œufs d'autruche, éventail en plumes d'autruche. — Abd-el-Kader-ben-Haoud.
Haïk et burnous. — Ab-Del-Selam-Ould-Brahîm (tribu des Ghossel).
Laines filées et manuscrit indigène. — Amed-ben-Ayad.
Henné pilé et en feuille, kermès de chêne. — Ali-bel-Hadj.
Haïks (assortiment de). — Ali-ben-Redjeb.
Cire en pain, bougies de cire. — Bak-Medin-el-Menouer.
Bois et meubles. — Beauséjour.
Haïk en laine, ratine. — Ben-Ali-ben-Zirdjel.
Garances. — Beni-Ournid (cercle de Tlemcen).
Ecorces. — Beni-Simel (cercle de Tlemcen).
Sabre avec fourreau. — Ben-Salem.
Table arabe. — Ben-Si-Houssaïn.
Bougies indigènes. — Bou-Medin-el-Memouer.
Inscription arabe gravée sur verre. — Bouzian-Remili.
Sabre indigène. — Chérif-el-Bou-Chaadgi.
Figues sèches, ricin en graine, lin en graine, chanvre, etc. — Desaitre.
Merghata et garou. — Doui-Yaya (cercle).
Pâtes diverses fabriquées avec le blé dur. — Dreyfus.
Olives et huiles de 1853 et de 1854. — Facio.
Cire jaune et vin rouge de 1854. — Gatinois.
Soie filée. — Gouirand.
Fusil incrusté. — Hadj-Braham-ben-Salem.
Fusil indigène incrusté en argent. — Hadj-Eraham-ben-Anizam.
Souliers indigènes pour hommes et femmes. — Hadj-Hidris.
Peaux de chèvres teintes. — Hadj-Mohamed-Bakhtsi.
Poterie indigène. — Hadj-Mohamed-el-Bekkar.
Tabacs à la rose, ordinaire et en feuilles. — El-Hadj-Mohamed-el-Dib.
Boucles d'oreilles. — Haïem-ben-Sadoun.
Collier en or et autres objets d'orfévrerie indigène. — Heïem-Henenzia.
Laine cardée, filée et tramée. — Hamou-ben-Loustan.
Farine et huile. — Imbert Scipion.
Soierie brute, peignée et cardée. — Imbert aîné,
Garance en racine et en poudre. — Kader-ben-Klouch.
Cafetan de femme. — Liaou-ben-Kemoun.
Huile et vin blanc de 1854. — Lombard.
Vin rouge de 1854, vin de figues de Barbarie et de grenade. — Mery.
Kermès, laine teinte et ceinture indigène. — Mockthar-el-Baroudi.
Peaux préparées pour sellerie et cordonnerie. — Mohamed-ben-Bakhtsi.
Selle complète, ceinture de combat, etc. — Mohamed-ben-Bouzian.
Pantoufles. — Mohamed-el-Gheribi.
Manuscrit (poésies). — Mohamed-ben-Merabeth.
Table et coffret en noyer. — Mohamed-ben-si-Hossaïn.
Anneau de pieds. — Moïse Bélia.

Digitized by Google

Vin blanc. — Mouchi-Lheraki.
Feuilles de haschich, miel. — Mouley-Mohamed.
Robe juive. — Mathan-ben-Meyer.
Cordon de montre. — Messim-ben-Sousan.
Charbon de terre. — Oulad-Mimoum (cercle).
Terre à foulon. — Oulad-Riah (cercle).
Vin. — Parodi.
Huile. — Pons.
Bracelet de femme. — Salem-ben-Ichou.
Lanternes. — Samuel-Soto, Soute.
Pantoufles brodées. — Séliman-ben-Hadj.
Vin rouge de 1853 et garance. — Soulié.
Tan de chêne vert. — Trotabas.
Châle en laine à franges d'or, robe de soie brodée d'or et poudre d'or. — Yacoub-Khalfoun.
Cafetan brodé. — Yaou-ben-Kemoun.
Bandelette. — Youssel-Aknin
Kermès de chêne pilé et en feuilles. — Ahmed-ben-Ayad.
Racine de thuya, bois de térébinthe — Abd-el-Oued (cercle).
Cuillères en bois. — Beni-Ouarson (cercle).
Antimoine. — Oulhassa (cercle).

Toumin.

Echantillon d'étoffes. — Louis Eck

Zebdou (Cercle de). — 3 exposants.

Etoffes pour tentes. — Beni-Senousse.
Œufs et peaux d'autruches. — Hamian.
Etoffes pour sacs et pour tentes. — Oulad-Ali-ben-Ancel.

LISTE DES EXPOSANTS DE FRANCE.

Articles fabriqués avec des matières et des produits venant de l'Algérie.

PARIS. — 32 exposants.

Meubles en bois de thuya. — Veuve Allard, Charmois, Fourdinier, L. Gradé.
Albâtre onyx translucide. — Autel.
Billard en bois d'olivier et de thuya. — Barthélemy.
Objets divers fabriqués avec du thuya. — Becker et Otto.
Liqueur arabe (Oued-Allah, Ruisseau de Dieu) composée avec diverses plantes aromatiques. — Brocart.
Orgue en bois de thuya. — Bruni.
Fil et cordes en palmier nain. — Chauchard.
Brosseries en bois divers. — Fauquier.
Tissus de mousseline, dentelles, tulles, bas. — Fournier.
Porte-cigares et autres objets en bois. — Gosset.
Fils et tissus fabriqués avec des cotons algériens. — Hartmann et fils.

Digitized by Google

Pianos en bois d'Algérie. — Herz.
Meubles en bois d'Algérie. — Hœfer.
Objets d'art, nécessaires fabriqués avec du bois de thuya. — Kapp.
Pianos en bois de thuya. — Kriegelstein, S. Mercier, Pleyel, Schottus.
Collection de bois propres à l'ébénisterie. — Lambert de Roissy.
Nécessaires et objets divers en bois de thuya. — Laurent et Leruth.
Caves à liqueurs, porte-huiliers, etc., en bois de thuya. — Maréchal.
Collection de tabatières en bois algérien. — Mercier.
Pianos en bois de thuya et d'olivier. — Montal
Sabres, épées, couteaux de chasse et de table, fabriqués avec des aciers provenant des fontes aciéreuses des mines d'Alelik, près Bône. — Polidor.
Ouvrages divers en bois algérien. — Raimond, Rivart.
Peluches fabriquées à Sarreguemines avec des soies d'Algérie. — Renard frères et Comp.
Service de table et objets divers en bois de cactus. — Toussaint.
Table Louis XV en bois de thuya. — Vandergoven.

BULLETIN DE L'ALGÉRIE, revue mensuelle des provinces d'Alger, d'Oran et de Constantine, 12 livraisons par an, avec pl. Franco, 6 fr. 50.

TABLEAU DE L'ALGÉRIE, Manuel descriptif et statistique de l'Algérie, par M. Jules Duval. 1 vol. in-18 de 500 pages, avec une carte de l'Algérie. 3 fr. 50 ; franco, 4 fr. 50.

CATALOGUE EXPLICATIF ET RAISONNÉ DES PRODUITS ALGÉRIENS, Guide pour l'exposition permanente de l'Algérie à Paris, publié sous les auspices du ministère de la guerre (par M. Jules Duval). In-8. 1 fr. 50 ; franco, 2 fr. 50.

ANNALES DE LA COLONISATION ALGÉRIENNE. 12 livraisons par an. Franco, 14 fr. (4 années sont publiées).

ALTKIRCH (Haut-Rhin).

Mousselines et jaconas tissés à la mécanique avec des numéros 150 et 250. — X. Jourdain.

ANDELYS (les) (Eure).

Fils et tissus de coton fabriqués avec des cotons d'Algérie. — Levavasseur et Delamarre.

BAR-LE-DUC (Meuse).

Corsets sans couture tissés avec des cotons de 1854. — Werly-Robert et Comp.

BERNAY (Eure).

Cotons filés d'Algérie. — Leboullanger.

DORNACH (Haut-Rhin).

Fils câblés, fils à coudre, tissus écrus blancs et imprimés, fabriqués avec du coton de 1854. — Delfus, Mieg et Comp.

Digitized by Google

GUEBWILLER (Haut-Rhin).

Cotons filés et tissus fabriqués avec des cotons de 1854. — Schlumberger et Comp.

KAYSERSBERG (Haut-Rhin).

Cotons filés, chaîne et trame. — H. Hofer et Comp.

LILLE.

Fil de lin en filasse (province de Constantine). — Barrois frères.

Cotons divers, fil de tulle blanchi, fil à dentelle gazé blanchi, tissus de Tarare, tissus de Saint-Quentin, dentelles de Lille. — Cox (Ed.).

Filés de coton et mousselines. — Delebart et Lardemer.

Cotons filés avec des cotons des récoltes de 1853 et 1854.— Mallet frères, à Esquermes.

Lin brut, fil fabriqué et toile tissée avec le fil provenant de ce lin. — Scrive frères.

LOGELBACH (Haut-Rhin).

Cotons filés avec du coton d'Algérie de 1854. — Ant. Herzog.

LYON.

Pâtes dites d'Italie et semoules en blé dur d'Afrique. — Bertrand et Comp.

Soieries fabriquées avec des soies de la province d'Oran, groupe de fleurs brochées. — Godemar et Meynier.

Satin gris fin divers. — Heckel aîné et Comp.

Etoffe brochée à bouquet, fond blanc. — Lemire père et fils.

Velours noir et de diverses couleurs. — Mathevon et Bouvard, Savoie-Ravier et Chanut.

MUNSTER (Haut-Rhin).

Fils et tissus fabriqués avec des cotons d'Algérie. — Hartmann et fils.

NANTES.

Cotons filés avec les cocons de 1854. — Bureau.

PONT-SAINT-PIERRE (Eure).

Cotons filés avec des cotons courte-soie des provinces d'Alger et de Constantine. — Delamarre et fils.

ROUBAIX.

Fils en bourre de soie d'Algérie, avec le cocon bombyx-Cinthia. — Lepoutre-Parcot.

SOULMAT (Haut-Rhin).

Cotons filés, chaîne et trame courte-soie. — Fr. Kissler.

SURVILE (Calvados).

Cotons filés avec des cotons de 1854. — Thibout.

TOULOUSE.

Crin végétal fabriqué avec la feuille de palmier-nain. — Averseng et Comp.

TOURCOING (Nord).

Collection de tissus de coton pour pantalons. — Laurent fr. et sœurs.

J. R. Fabre.

Digitized by Google

MÉLANGES ET NOUVELLES.

L'Impératrice vient de faire don au Muséum d'histoire naturelle de deux animaux du genre cheval, qui ont été offerts à Sa Majesté, par S. A. le vice-roi d'Egypte.

Ce don est du plus grand intérêt pour le Muséum et pour la science elle-même. Les animaux dont il s'agit sont deux femelles presque adultes, non de l'espèce de l'onagre ou âne sauvage, ainsi qu'on a paru le croire, mais d'une espèce intermédiaire tenant de l'onagre et de l'hémione d'une part, et du cheval de l'autre.

Le Muséum connaissait depuis plusieurs années l'existence de cette espèce qui lui avait été signalée par un de ses voyageurs naturalistes, M. Botta, aujourd'hui consul à Jérusalem; mais il ne l'avait jamais possédée, ni vivante ni même en peau ou en squelette. Elle n'existe non plus dans aucune des ménageries et des galeries zoologiques de l'Europe.

— La Société de géographie a tenu, dernièrement, sa deuxième assemblée générale de 1855. Après le rapport sur les travaux de la Société et le progrès des sciences géographiques pendant l'année qui vient de s'écouler, par M. Alfred Maury, secrétaire général, M. Vivien de Saint-Martin a lu une notice relative à l'Inde et à l'état des connaissances historiques sur ce curieux pays. D'autres communications intéressantes ont encore été faites par divers membres, notamment par M. Jomard, qui a appelé l'attention de l'assemblée sur les découvertes que promettent à la science géographique l'ardeur et le zèle des nombreux voyageurs qui se partagent en ce moment, dans leurs explorations, les parties les moins connues du globe.

— Un grand acte politique vient de s'accomplir en Moldavie. Le prince souverain, Grégoire Ghyka, qui, en conduisant son pays dans les voies du progrès et de la civilisation, et en sacrifiant jusqu'à sa propre fortune au profit de la chose publique, a déjà inscrit son nom dans l'histoire, vient aujourd'hui de décréter l'abolition entière et définitive de l'esclavage dans la Moldavie. L'action est grande, est belle; elle a été accueillie avec enthousiasme par le grand conseil, qui a voté comme un jour de fête à l'avenir la journée du 28 novembre 1855.

Ainsi, vingt mille familles esclaves vont reprendre dans l'humanité la place que leur accorda la nature, et que d'infâmes priviléges leur avaient enlevée.

Egypte. — On écrit du Caire : « La commission scientifique pour le percement de l'isthme de Suez est de retour de son excursion dans la Haute-Egypte. Elle est allée rendre visite à S. Exc. Ethem-Pacha, gouverneur du Caire, qui lui a fait accueil avec tous les égards dus à des personnes d'un mérite aussi distingué.

« La commission est partie d'ici samedi, à midi, pour se rendre direc-

Digitized by Google

tement à Suez, d'où elle ira ensuite, à travers le désert, jusqu'à Peluse; là deux bateaux à vapeur seront à sa disposition pour visiter tout le littoral. On peut espérer qu'on aura avant peu, en Europe, son rapport sur l'opération, rapport que tout fait prévoir devoir être satisfaisant. »

— M. Ferdinand de Lesseps vient d'adresser la lettre suivante à la commission internationale pour le percement de l'isthme de Suez :

« Suez, le 16 décembre.

« Messieurs, vous venez de parcourir l'Egypte, où vous avez étudié le système de la canalisation du pays ; au moment où vous allez commencer, dans l'isthme de Suez, vos importants travaux, je crois devoir vous rappeler que S. A. Mohammed-Saïd n'a voulu vous indiquer aucune espèce de programme.

« Si le prince m'a invité à vous réunir dans le principal but d'examiner l'avant-projet de ses ingénieurs Linant-Bey et Mougel-Bey ; s'il a accordé la préférence à un tracé direct de Suez à Peluse sur d'autres tracés qui ont été soumis au public ; s'il a jugé utile aux intérêts de l'empire ottoman d'imposer, sous ce rapport, certaines limites à la compagnie concessionnaire, il est bien entendu qu'il ne trace aucune limite à la science.

« Il désire donc que la commission internationale se livre, sans la moindre réserve, à ses investigations sur tous les tracés connus depuis cinquante ans, afin que sa sentence souveraine puisse être rendue en toute liberté, et que plus tard il ne puisse rester dans les esprits aucun doute sur le meilleur moyen de faire communiquer la mer Méditerranée avec le golfe Arabique. »

— Les nouvelles d'Alexandrie du 23 décembre portent que le pacha d'Egypte, convaincu de la suffisance de la récolte, a rétabli la liberté de l'exportation des grains. Le décret rendu à cet égard est signé par le pacha et a dû être publié au Caire.

Perse. — La Perse n'est pas dans une situation bien florissante. Les nouvelles qui nous arrivent de Téhéran et d'ailleurs nous dépeignent ce pays sous des traits peu rassurants.

Ce n'est pas qu'il soit capable d'intervenir dans la guerre actuelle de manière à faire pencher la balance d'un côté ou de l'autre. Ce pays n'est point en état de soutenir une guerre ; il est épuisé sous le rapport moral tout comme sous le rapport financier. Avec le système actuellement en vigueur, la Perse ne peut avoir une armée régulière.

L'armée persane ne sera de longtemps qu'une armée de bachi-bouzouks plus ou moins régulière. Sur toute l'étendue de ce royaume, de même que sur tout l'empire ottoman, il n'existe pas de grandes routes. Tous les transports s'y font à dos de chameaux, de chevaux et d'ânes. Le transport de l'artillerie d'un lieu à un autre est chose impossible. Il n'existe pas, dans toute la Perse, un seul dépôt d'approvisionnement.

Sur tout le territoire du pays gouverné par Nesreddin-Schah, il ne se trouve pas une seule place d'armes, une forteresse de la plus petite importance. Il est ouvert dans tous les sens.

Digitized by Google

Des lettres récemment arrivées de Téhéran disent que le choléra fait des ravages en cette ville. L'aumônier de l'ambassade française, seul prêtre catholique, peut-être même chrétien, qui s'y trouve, aurait été atteint par le fléau ; à force de secours, pourtant, on serait venu à bout de le sauver.

Le docteur Cloquet a été moins heureux ; il vient de mourir, non pas victime du choléra, mais d'un empoisonnement. On a répandu le bruit que cet empoisonnement serait l'œuvre de la jalousie, de l'intrigue, enfin de je ne sais quoi.

Cependant il paraît certain, disent les lettres venues de là et qui nous relatent ce fait, que la mort de M. le docteur Cloquet serait le fruit d'une méprise déplorable. Il a été vivement regretté de Nesreddin et de beaucoup d'autres personnes. Dans le courant de cette année-ci, il avait épousé une Arménienne. C'est en 1846 qu'il alla en Perse.

(*La Presse.*)

Chine. — On peut évaluer avec assez de certitude la population actuelle de l'empire chinois de 350 à 400 millions d'âmes. Le mouvement continuel d'émigration de la Chine, opposé à l'absence complète d'immigration dans ce pays, est une preuve frappante de la surabondance de la population ; car, bien que cette émigration soit presque entièrement limitée à deux provinces, savoir : Kwantung et Fookien, qui représentent ensemble une population de 31 à 35 millions d'habitants, il y a tout lieu de croire qu'il y a plutôt trois que deux millions d'invidus de ces provinces établis dans des pays étrangers.

On compte que, dans le royaume de Siam, il y a au moins 1,500,000 Chinois, dont 200,000 sont dans la capitale (Bankok). Ils encombrent toutes les îles de l'archipel indien. D'après un recensement exact, il y en a 136,000 à Java. La Cochinchine fourmille de Chinois. Dans cette colonie, des navires chargés d'émigrants chinois partent presque continuellement pour la Californie et d'autres pays.

Des multitudes vont en Australie, aux Philippines, aux îles Sandwich, à la côté occidentale de l'Amérique centrale et méridionale ; un certain nombre a pénétré dans l'Inde anglaise. L'émigration aux Indes occidentales anglaises a été considérable, plus grande encore à la Havane. On calcule qu'il arrive annuellement, en moyenne, 10,000 Chinois à Singapore, et on dit que chaque année 2,000 environ retournent en Chine.

— Nous lisons dans le *Sun* l'extrait suivant de la correspondance d'un Anglais qui habite la Chine :

La révolte continue toujours en Chine, mais est resserrée pour l'instant dans les hautes montagnes. Les rebelles du voisinage de Canton ont été ou chassés ou pris, et les relations commerciales recommencent. D'après les rapports les plus exacts, 70,000 hommes ont été publiquement exécutés à Canton depuis le commencement de la guerre ; le 17 février dernier, 27,000 à Shan-King-Fu et 25,000 à Blenheim-Reach, après la prise de cette forteresse. J'ai visité la place des exécutions à Canton ; le terrain est noir de sang séché ; dans un coin sont amoncelés

Digitized by Google

les vêtements des condamnés et la mèche de cheveux qui leur est enlevée avant le supplice en signe de dégradation. Dans les environs de Blenheim, des maisons spéciales ont été élevées dans un but curieux. Là les rebelles condamnés à mort peuvent se pendre ou s'empoisonner pour éviter l'exécution publique et le déshonneur. Beaucoup d'entre eux, surtout les femmes, profitent de cette faveur. Les supplices sont horribles. Dernièrement, un des chefs des révoltés, Kam-Sin, qui, l'automne dernier, a tenu en échec toute la partie nord de la ville, fut coupé en cent huit morceaux. Ses principaux lieutenants et 700 de ses soldats subirent le même sort. Des réjouissances publiques furent ordonnées le jour de cette exécution. car Kam-Sin était un des chefs les plus habiles des rebelles. Outre les exécuteurs ordinaires, une foule de gens se présentent pour les aider, et font l'office de bourreau en poussant des cris de joie. D'après les statistiques les plus exactes, environ 2 millions d'hommes ont péri des deux côtés depuis le commencement de la rébellion.

Guiane française. — *Le Moniteur officiel de la Guiane française* contient, dans la partie non officielle de son numéro du 10 novembre, les renseignements suivants sur l'itinéraire à suivre pour se rendre aux gisements aurifères récemment découverts dans ce pays :

A partir de Guisanbourg, la marée aidant, il faut cinq heures pour se rendre à Tourépée, premier saut de la rivière d'Approuague. Trois heures après, dans les mêmes conditions, l'on arrive au saut Maparou. A cet endroit, plus élevé que les plus hautes marées, s'arrête le flot. Une navigation difficile au milieu de roches éparses conduit, en deux heures, au saut Athanase, où se trouve la crique Ipoucin. L'on rencontre à Ipoucin les premières traces de sable aurifère ; la tête de cette crique, qui dépasse Kaw et l'Orapu, n'est pas éloignée de celle de Sinnamary. L'on est porté à croire que les richesses indiquées à l'embouchure d'Ipoucin se continuent sur son littoral et se prolongent jusqu'à la rencontre de la source de Sinnamary. Les criquots visités entre Athanase et Aïcoupaye, éloignés de quatre lieues, portent les traces de sable aurifère.

C'est un peu au-dessus d'Aïcoupaye que l'on voit, sur la rive droite, la montagne Impératrice-Eugénie. Cette montagne ondulée se prolonge jusqu'à la crique Ikeni, à une distance de plus d'une lieue. Éloignée d'environ 200 mètres de la rivière, elle possède sur les deux versants, dans les terrains alluvionnaires, une continuation de bancs de sable aurifère contenant des pépites d'une grande beauté, qui indiquent la présence peu éloignée d'une mine importante. Le quartz aurifère trouvé sur divers points de ce gisement confirme cette opinion. Les chaînes de montagnes se succèdent à droite et à gauche dans la profondeur, et paraissent plus élevées dans l'éloignement. Celles vers Oyapock, à une distance de vingt lieues pour arriver à Saint-Paul, en remontant Ibeny, indiquent dans leurs bas-fonds la présence de l'or.

Il y a quatre heures de l'établissement Impératrice-Eugénie à l'embouchure de l'Arataye. Trois criques visitées ont fourni des échantillons

Digitized by Google

de minerai d'or. De l'embouchure de l'Arataye au saut de Machicours, la navigation exige quatre heures; les sondages faits dans trois différentes criques ont donné de beaux échantillons.

De la pêche en Algérie. — Les détails suivants sur les ressources qu'offre la pêche en Algérie nous ont paru assez intéressants pour être reproduits.

La pêche des *poissons de mer* qui fréquentent les parages de l'Algérie constitue une des industries premières de tous les ports de la côte; elle est exercée par des étrangers plus que par des Français. Entre les poissons de passage, le thon abonde en quantité extraordinaire. Trois madragues ont été autorisées pour le pêcher, l'une à Sidi-Ferruch, l'autre à Arzew, la troisième dans la baie du cap Falion. Les sardines sont aussi très-abondantes et ont donné naissance à une industrie spéciale auprès d'Alger, pour leur préparation et leur conservation. A Philippeville, des essais heureux ont été tentés pour la salaison et la conservation du poisson en général.

Dans les eaux douces, le barbeau et l'anguille sont les espèces les plus appréciées. L'abondance des poissons dans le lac Fezzara en même temps que celle des oiseaux aquatiques ont suggéré l'idée de les utiliser à la fabrication d'une huile. Outre le barbeau et l'anguille, le lac Fezzara contient des aloses et des mulets. Les deux premières espèces séjournent constamment dans le lac; les deux dernières descendent au printemps vers la mer dans les cours d'eau et remontent au commencement de l'automne. Ce n'est qu'entre ces deux époques qu'on les trouve dans le lac et dans les eaux qui s'y jettent. La dorade et le loup y viennent dans les mêmes circonstances, mais en petit nombre et fort rarement. En temps ordinaire, la pêche est difficile sur le lac Fezzara ; mais elle est d'une simplicité primitive et d'une grande abondance au moment où le poisson vient sur les bords ou passe dans les cours d'eau affluents, pour frayer, ou, mieux encore, à l'époque où il redescend au lac après le froid. Alors, pour remplir des sacs, il suffit de plonger ses engins dans les ruisseaux et de brouiller légèrement l'eau au devant de l'ouverture.

Les homards, langoustes, crevettes, crabes, écrevisses de mer sont communs dans les eaux du littoral. Un banc d'huîtres est exploité dans la rade de Sidi-Ferruch pour la consommation d'Alger.

(*Catalogue des produits algériens.*)

Maison centrale des condamnés. — Dans le courant de décembre a eu lieu l'installation de la maison centrale affectée à la détention des condamnés indigènes, au fort de la Maison-Carrée, sur le territoire civil d'Alger. Un certain nombre d'entre eux ont été immédiatement appliqués aux travaux nécessaires pour recevoir l'entière population des détenus, dont le nombre, fixé dès à présent à 300, pourra être porté à 500. Dans les beaux jours, ils seront employés aux travaux d'assainissement et de plantations dans le voisinage de la prison.

Digitized by Google

Archéologie.— *Villes romaines retrouvées en Algérie.*— L'impulsion donnée par la Société archéologique de la province de Constantine aux recherches scientifiques, amène de temps à autre d'importantes découvertes que nous sommes heureux de signaler les premiers. Voici les plus récentes. En visitant les ruines de *Ziama*, qui sont situées dans le golfe de Bougie, à mi-chemin de cette ville et de Gigelli *Igigellis*), M. Pelletier, inspecteur des bâtiments civils, a recueilli (plusieurs inscriptions latines dont la plus intéressante est celle qui marque l'ancien nom de la localité, BALNEÆ MVNICIPIVM. Non moins heureux dans ses excursions, M. Cherbonneau, professeur d'arabe à Constantine, retrouvait, en compagnie du général Creully, qu'il avait conduit vers ce point, l'emplacement et le nom du château d'Arsagal ou Arsacal, CASTELLVM ARSAGALITANUM, dans les débris de constructions antiques qui couvrent le plateau de *Gouliâ*, à 22 kilomètres ouest de Constantine, près du deuxième télégraphe de la ligne de Sétif. La stèle sur laquelle il a lu ce document faisait partie d'un autel à Cérès, et portait les lignes suivantes :

CERERI AVG.
SACRVM.
IVLIA MVSSOSIA.
KASARIANA.
EX CONSENSU ORD.
CASTELLI ARSA
GALITANI SVA.
PECVNIA POSVIT.
L. D. D. D.

Présides espagnols d'Afrique. — D'après une correspondance du 21 décembre dernier, on a annoncé le départ de M. le capitaine général de Grenade pour les présides d'Afrique, dont il devait visiter les fortifications et inspecter les garnisons. Suivant les rapports qui viennent d'arriver ici, M. le comte de Reuss n'a pu se borner à cette inspection pacifique, et il a dû sortir de la place de Melilla pour repousser les attaques des Maures qui, pendant son séjour dans la forteresse, ont redoublé leurs actes d'hostilité. Voici, en résumé, ce que contiennent les lettres qui ont été communiquées.

« L'agression des Maures provoqua les représailles de la garnison. Elle fit une première sortie le 25 novembre. Le général Prim, à la tête d'environ 700 hommes, composés de quatre compagnies disciplinaires, grenadiers et chasseurs du régiment de Burgos, chargea les Arabes et les poursuivit jusqu'à un village situé à une lieue de distance, semant la mort et la destruction sur son passage. Après avoir détruit ce village, les retranchements des Arabes et encloué leurs canons, l'expédition rentra à Melilla en bon ordre, mais suivie par les Arabes. Ceux-ci envoyèrent, le lendemain, des parlementaires pour traiter de la paix et offrir de procurer à la garnison les provisions dont elle pourrait avoir besoin. On ne fit aucun cas de ces propositions, et une nouvelle sortie eut lieu dans laquelle on acheva la destruction des ouvrages

Digitized by Google

des Maures. Ensuite la garnison reprit ses quartiers. Les Arabes, dans ces rencontres, ont perdu environ 300 hommes, tant tués que blessés. Les pertes, du côté des troupes espagnoles, ont été également sensibles. »

Décrets de concessions et divers. — Par décret impérial du 29 septembre 1855, il a été fait concession à M. le comte d'Humières (Pierre-François-Joseph), propriétaire, demeurant au château de la Majorie (Corrèze), d'un terrain domanial d'une superficie de 111 hectares 31 ares 95 centiares, situé dans la commune de l'Arba, arrondissement et département d'Alger.

M. le comte d'Humières a souscrit à diverses obligations dont les principales sont :

1° La construction, dans le délai de trois ans, d'une bergerie pouvant contenir de deux cents à trois cents moutons;

2° La mise en rapport des terrains arables compris dans la concession; la plantation d'au moins vingt-cinq arbres par hectare sur ces terrains; enfin, le boisement des parcelles qui seraient désignées à cet effet par le service forestier, le tout dans le même délai de trois ans.

— Par décret impérial du 25 juillet 1855, il a été fait concession au sieur Montreynaud (Claude-Antoine-Auguste), propriétaire, demeurant à Constantine, d'un terrain domanial d'une contenance de 270 hectares, sis aux Ouled-Aréma, sur la route de Sétif à Constantine, à 20 kilomètres S.-O. de cette dernière ville.

M. Montreynaud a pris l'engagement : 1° de construire, dans un délai de cinq ans, une maison d'habitation à usage de ferme, avec dépendances susceptibles de loger le personnel et le matériel nécessaires à l'exploitation des terrains concédés; 2° la mise en rapport, dans un délai de cinq ans, de la totalité de ces terrains, ainsi que la plantation d'au moins vingt-cinq arbres forestiers ou fruitiers par hectare.

— Un arrêté de M. le maréchal ministre de la guerre, du 2 novembre dernier, a prorogé pour une année l'autorisation précédemment accordée à M. Labaille d'exécuter des recherches de mines de mercure au Djebel-Makhsem, près de Jemmapes, province de Constantine, et de disposer des minerais provenant de ses travaux.

En outre, l'arrêté précité a modifié le périmètre dans lequel cette exploration doit être circonscrite.

— Le *Moniteur* publie deux décrets impériaux : le premier rend applicable à l'Algérie la loi du 5 mai 1855, relative à la répression des fraudes commises dans la vente des marchandises et denrées de consommation. — Le second applique au service des ponts et chaussées et des bâtiments civils en Algérie, les dispositions des décrets des 4 décembre 1849 et 4 avril 1851, relatifs à l'étude de la langue arabe.

— Un décret du 24 novembre 1855 porte ce qui suit :

Art. 1er. Le nombre des membres titulaires du comité consultatif de l'Algérie est porté de onze à treize.

Art. 2. Quatre auditeurs au conseil d'Etat seront attachés au comité et mis à la disposition de ses membres.

Digitized by Google

Art. 3. Les dispositions du décret du 17 décembre 1851 qui ne sont pas abrogées par le présent décret continueront à recevoir leur effet.

Par un autre décret du même jour, MM. les conseillers d'Etat Marchand et Boulatignier sont nommés membres du comité consultatif de l'Algérie.

— Décret impérial, du 5 décembre 1855, qui rend applicable à l'Algérie la législation de France sur l'occupation temporaire de terrains, soit pour l'exécution des travaux publics, soit pour l'extraction des matériaux nécessaires à ces travaux.

— Décret impérial, du 3 novembre 1855, qui applique à l'Algérie les principes et les dispositions de la loi du 30 mai 1851 sur la liberté du roulage.

— Une exposition agricole supplémentaire a eu lieu dans les trois provinces de l'Algérie, dans le courant de décembre expiré, pour tous les produits agricoles qui, en raison des nécessités de leur culture, n'ont pu figurer à l'exposition du mois de septembre dernier.

— Les produits de l'Algérie, à l'Exposition universelle, n'ont pas obtenu moins de trois cent trente récompenses, dont une grande médaille d'honneur hors classe décernée au ministère de la guerre.

Par ordre de M. le maréchal Vaillant, une grande partie de ces produits vont être transférés à l'exposition permanente de la rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 7, en vue d'enrichir la collection précédemment formée.

— Le tableau de la situation des établissements français en Algérie afférent aux années 1852-1853-1854, vient d'être publié sous les auspices du département de la guerre.

Cette importante publication présente pour chaque année, d'une manière aussi complète que possible, les progrès de notre domination et de la colonisation en Afrique. Hommes d'Etat, économistes, colons, industriels, fonctionnaires publics, consulteront avec fruit les documents pleins d'intérêt que renferme cet ouvrage.

M. le maréchal Vaillant, ministre de la guerre, a pris en outre les mesures nécessaires pour que la publication afférente aux années 1854-1855, pendant lesquelles d'importants progrès ont été réalisés en Algérie, ait lieu dans le plus bref délai possible.

Nouvelles du sud et de l'ouest. — Les colonnes parties de Biskra, Bouçâada, Laghouat et Géryville à la fin du mois de novembre dernier pour parcourir le sud, ont accompli heureusement leur mission et sont en marche pour rentrer dans leurs quartiers respectifs.

Le général Devaux, parti de Biskra à la tête de la colonne fournie par la subdivision de Batna, après avoir campé successivement à l'Oued-Rirez, Sidi-Salek-el-Faidh, Baadia, Monia-Tadja, Thaïeb et El-Bir-el-Arab, est arrivé le 5 décembre à Doila, dans l'Oued-Souf, où il a reçu le meilleur accueil. De là il s'est rendu à El-Oued, où il a séjourné deux jours pour régler les affaires du pays, et le 14 il faisait sa jonction avec la colonne du commandant Pein, parti de Bouçâada. Le 15, les deux colonnes réunies sont arrivées à Tuggurt, et, à la date des dernières

Digitized by Google

nouvelles, l'Oued-Souf et l'Oued-R'ir jouissaient de la tranquillité la plus complète.

La colonne de Laghouat était le 17 décembre à Guerara ; son état sanitaire était excellent, et la situation du pays aussi bonne que possible.

Le capitaine de Colomb, commandant supérieur du cercle de Géryville, parti de Brezira le 17 novembre avec le kalifa Si-Hamza, est arrivé le 30 à Negouça, et y est resté deux jours pour faire reposer les chevaux et les chameaux, que la traversée des plateaux qui séparent Metlili de l'oasis d'Ouargla avait beaucoup fatigués. Le 1er décembre, l'agha Si-Zoubir était venu au camp avec les goums des Chambaâ et la Djemaâ d'Ouargla ; le 2, le capitaine de Colomb est arrivé à Ouargla, où sa mission a complétement réussi ; il a dû quitter cette ville le 12 pour rentrer à Géryville.

Le colonel Costalin était le 6 à Bou-Semyhoum, et bien que tout soit calme de ce côté, il ne quittera ces parages qu'à la rentrée du capitaine de Colomb, dont il couvre le mouvement.

La colonne du sud-ouest a quitté Aïn-ben-Kelil le 12, et le 14, avant d'arriver à Sifsifa, le lieutenant-colonel de Lascours reçut à la grande halte la Djemaâ de Ich qui venait offrir la soumission de ce ksar. Le même jour, les Achmous insoumis envoyaient une députation pour demander l'aman, et leur exemple décidait le kaïd de Naghar-Foukani à envoyer son fils pour protester de ses bonnes intentions.

Après avoir fait un séjour à Sifsifa, la colonne est arrivée le 16 à Aïn-Sefra. Les espions envoyés à Figuig rapportent que le nouveau chérif a été chassé de cette oasis et s'est réfugié chez les Oued-Djeris. Toutes ces nouvelles, qui sont du 16, prouvent l'influence qu'exerce dans le sud-ouest la présence de nos troupes et combien elle assure la tranquillité.

Au Maroc, au contraire, les malheureuses populations sont agitées par des troubles qui, en paraissant devenir plus sérieux chaque jour, contrastent d'une manière frappante avec la situation des tribus de l'Algérie.

Acclimatation du ver à soie de l'Inde. — Nous pensons qu'on apprendra avec intérêt que l'acclimatation de l'espèce de ver à soie, le *bombyx cynthia* de l'Inde, se poursuit avec une réussite complète sur plusieurs points de la France et de l'Algérie. De plus, au Muséum d'histoire naturelle de Paris, dans la ménagerie des reptiles, où l'on a entrepris une éducation de ces insectes, on vient de reconnaître que plusieurs plantes autres que le ricin, le chou ordinaire notamment, peuvent être employées sans le moindre inconvénient à leur alimentation ; ce qui permettra de les nourrir facilement tout l'hiver, dans le cas où le ricin viendrait à manquer.

Le hasard des noms propres. — Il y a quelquefois de singulières coïncidences et des rapprochements bizarres. Les colonnes du *Moniteur algérien* étaient dernièrement sillonnées par une foule de noms appartenant à la musique ou à l'art dramatique. On aurait pu croire un moment qu'on avait fondé dans les provinces de l'Algérie une

Digitized by Google

colonie de musiciens. Rien pourtant n'était moins musical que les exploits auxquels ces noms se trouvaient attachés. Ainsi on lisait : « L'an 1855 et le 5 novembre, nous, Dietsch, commissaire de police de première classe de la ville de Constantine, avons notifié, etc. » Plus loin : « Nous, Mendelssohn, huissier à Mostaganem. » Plus loin : « A la requête du sieur Chopin, propriétaire à Alger, et à la requête du sieur Marini, colon à Oran. » A un autre endroit, c'était M. Rode, juge-commissaire; M. Reber, propriétaire à Blida; M. Parodi, huissier à Oran; M. Gonzalès, M. David et dame Rachel, son épouse, demeurant à Oran; M. Faure, etc. »

De la pisciculture en Chine. — Les Chinois, qui peuvent, à juste titre, réclamer la priorité dans un grand nombre de découvertes dont nous sommes fiers, connaissent depuis longtemps l'art de la *pisciculture*, et si les moyens employés par eux n'ont pas toute la perfection désirable, les résultats qu'ils obtiennent sont au moins très-importants pour ce pays, où le poisson compose presque exclusivement la nourriture du bas peuple.

La méthode suivie par les Chinois, à l'effet de multiplier les espèces utiles, est, après tout, d'une grande simplicité. A l'époque de *la remonte*, une multitude innombrable de saumons, de truites, d'esturgeons, affluent dans la rivière de Kiang-Si et dans d'autres fleuves, et viennent se jeter presque dans les fossés qui entourent les plantations de riz. A ce moment, les mandarins ont soin de faire planter au milieu des cours d'eau et de leurs affluents, des perches ou des planches et de disposer des claies, véritables frayères artificielles, sur lesquelles les poissons déposent leurs œufs. Après *la descente*, on fait la récolte de ces œufs, on les recueille dans des vases plats de forme, soit pour les livrer au commerce, soit pour les transporter dans les cours d'eau qu'on veut peupler. Il paraît même qu'on a été jusqu'à en faire éclore dans des coquilles d'œufs d'oiseaux de basse-cour. Ce qui précède démontre suffisamment que la multiplication des poissons est bien pratiquée en Chine, comme plusieurs auteurs l'ont avancé; mais la fécondation artificielle n'en est pas moins une découverte relativement moderne, puisque les écrivains qui en reculent le plus la divulgation ne la font remonter qu'au quatorzième siècle.

Hérat, ville de l'Afghanistan.— Hérat est une ville de l'Afghanistan et la capitale du Khorassan oriental et de la province d'Hérat. Elle est située à 640 kilom. N.-O. de Kaboul. Sa population est évaluée à 100,000 habitants.

Bâtie au milieu d'une magnifique vallée très-bien cultivée, son aspect extérieur est d'un pittoresque accidenté; mais ses rues sont étroites et irrégulières et ses maisons sont construites en briques. Le palais du gouverneur n'a rien de remarquable, si ce n'est les jardins, qui sont d'une richesse splendide. On l'appelait la ville aux cent mille jardins. Les fruits de tous les climats y viennent en abondance.

Elle est remarquable non seulement par ses fortifications, mais encore par ses nombreux bazars, ses mosquées, ses bains et ses caravansérails.

Digitized by Google

Au point de vue de la production industrielle, Hérat a aussi une certaine importance, car l'on y fabrique des étoffes de soie et de coton, des châles, des tapis, des essences, etc. Les fameux sabres dit de Khorassan, qui ont une grande réputation dans tout l'Orient, sont aussi fabriqués à Hérat.

Jusqu'en 1838, ses fortifications n'ont rien offert de remarquable; mais, à partir de cette époque, des officiers français, anglais et russes ont tour à tour aidé à en faire un point militaire important. Du reste, telle qu'elle était avant 1838, elle n'en a pas moins servi, dans les siècles les plus reculés comme dans les temps modernes, de point stratégique à tous les conquérants de l'Inde. Elle est en quelque sorte la clef de ce vaste empire si souvent envahi et si souvent conquis. C'est Hérat qui en ouvre la route.

Quant à son commerce et à son industrie, ils ont une grande activité. Outre la production manufacturière des tissus, laquelle est considérable, la douane d'Hérat, en prélevant 2 1/2 pour 100 sur toutes les marchandises en transit, donne d'immenses ressources au souverain, puisqu'elle est le caravansérail central de toutes les caravanes qui vont et viennent de l'Europe à l'extrême Orient.

Le territoire d'Hérat compte de 15 à 1,600,000 habitants. Il s'étend au nord-est du plateau d'Iran, entre le *Paropimosus* des anciens (Hazarch), l'Iran central au sud, le Khorassan à l'ouest, les Turcomans au nord. Sa superficie s'élève à plus de 3,000 kilomètres carrés.

Le sol en est fertile, sauf dans une partie couverte de steppes qui procurent cependant à Hérat des ressources immenses. L'*assa-fœtida* y croît en abondance et sans culture. Les autres objets d'importation sont les chevaux indigènes, dont la race magnifique est très-estimée, et les produits de mines de fer et de plomb dont l'exploitation ne laisse rien à désirer.

Une preuve de la richesse de ce territoire est le nombre des bourgs qui le couvrent, et qui ne s'élève pas à moins de 450 (villes et villages). On rencontre cependant dans la capitale peu de monuments publics, et les rues sont d'une extrême malpropreté; mais il n'en a pas été toujours ainsi, et lorsque Gengis-Khan la livra au pillage, elle possédait une académie, des palais, de superbes mosquées, des écoles, dont une chrétienne, un temple du Feu et plus de cent mille maisons. Tout cela a disparu dans les flammes apportées par le conquérant.

Hérat est l'ancienne *Artacoœna* des rois de Macédoine; c'est presque une ville sacrée. Nadir-Shah avait coutume de dire que le Khorassan était le sabre de la Perse, et que celui-là qui en tenait la poignée,—c'est à-dire Hérat, — était le maître du monde. Un proverbe persan ajoute : « Le Khorassan est l'huître du monde, Hérat en est la perle. »

Cette ville semble toujours avoir été destinée à supporter les fureurs de la conquête, car tous ceux qui ont voulu s'assurer la domination de l'Asie l'ont ravagée à diverses reprises.

Elle fut conquise par les kalifes, ainsi que le Khorassan, dont elle faisait alors partie, vers le milieu du septième siècle. Les sultans de

Digitized by Google

Gour y transportèrent, au douzième siècle, le siége de leur gouvernement. A la fin de ce même siècle, elle fut reprise par les shahs, et, en 1221, Gengis-Khan s'en empara, et la détruisit pour se venger de sa longue résistance.

En 1250, la dynastie des Molank-Kourts la rebâtit, et quarante ans plus tard elle fut détruite de nouveau par les Mongols. En 1381, Tamerlan la conquit, et ses successeurs s'y établirent. L'un d'eux, Hussein, qui monta sur le trône vers 1600, contribua à y développer les arts et les sciences.

En 1708. Hérat fut prise par la Perse, en 1715 par les Afghans; Nadir la reprit pour la Perse en 1731; en 1749, Ahmed-Shah en fit de nouveau une province afghane. Depuis elle a été indépendante de la Perse.

Lors de la dissolution de la dynastie afghane, Hérat fut gouverné par le prince royal Kamram, échappé au massacre de sa maison.

En 1831 et 1832, le prince Abbas-Mirza soumit le Khorassan, mais sans pouvoir s'emparer d'Hérat.

La lutte s'établit sur ce point entre les Russes et les Anglais. Les premiers cherchèrent à gagner Dost-Mohammed, prince de Kaboul, pour l'engager à renverser Kamram-Shah, sultan d'Hérat. Cette place était le seul obstacle qui séparait l'Afghanistan de la Russie asiatique. En 1833, le prince Abbas-Mirza entreprit une nouvelle expédition contre Hérat. Malgré l'appui des Russes, il échoua contre Kamram, soutenu par les Anglais.

En 1838, sur l'invitation des Anglais, Kamram reconnut Schoud-Shah, souverain du Kaboul, et traita avec lui en s'interdisant toute alliance avec les Etats situés à l'ouest de l'Afghanistan. La même année, une nouvelle attaque eut lieu de la part des Persans de l'Afghanistan contre la ville d'Hérat, avec des forces considérables. Cette attaque fut repoussée, grâce à deux officiers anglais, Pottinger et le major Tood, qui soutinrent une défense héroïque.

A la mort de Kamram-Shah, en mai 1843, son vizir, Jar Mohammed, s'empara de la souveraineté, se déclara vassal du roi de Perse et fit des traités d'amitié avec Dost-Mohammed, sultan du Kaboul, et avec son fils Akhkar-Kan.

La dernière attaque dirigée contre Hérat est toute récente. Elle a amené la prise de cette place par les Persans. Elle a été inspirée par les Russes, qui, sous Pierre-le-Grand, Paul Ier et Catherine, ont essayé de conquérir ce pays et avaient même fait un traité de partage entre la Russie et la Turquie. (*La Presse.*)

J. Rouvier.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

Guldasta Inglistan (*le Bouquet d'Angleterre*), par Syed Abdoollah. Calcutta, 1854. In-8 de 46 pages.

Ce titre métaphorique indique simplement le récit d'un voyage en Angleterre écrit en persan, langue savante de l'Inde mulsumane. L'auteur de cet opuscule est un habitant de Lakhnau fort instruit. Après un premier voyage en Angleterre, il retourna dans l'Inde et il y publia cet écrit. Puis il est revenu en Angleterre et il est en ce moment à Paris, où il a été adressé à l'auteur de cet article avec qui il a pu s'entretenir en hindoustani, sa langue maternelle. Ce petit volume se compose d'une préface, de l'invocation, d'une pièce de vers en l'honneur du gouverneur général de l'Inde, enfin des observations de l'auteur. Il décrit d'abord l'effet qu'a produit sur lui son arrivée à Londres, et surtout la vue des belles femmes qu'il rencontrait à chaque pas. Puis il s'occupe du climat, des monuments et des lieux de plaisir, et il compare l'Angleterre à l'Hindoustan, qu'il y trouve inférieur ; son récit est entremêlé de pièces de vers, et il termine aussi par des vers sa description élogieuse. Dans les pages suivantes, il s'occupe de la manière d'administrer la justice en Angleterre et de la puissance de cet Etat ; des bateaux à vapeur et des autres merveilles de l'art qui y ont excité son admiration. Il décrit les funérailles de lord Wellington auxquelles il a assisté, et il termine son petit volume par un gazal en l'honneur d'une dame anglaise qui avait surtout attiré son attention, et qui, depuis lors, est devenue sa femme. Il est bon de faire savoir, en passant, que depuis la conquête de l'Inde par les Anglais, il y a, comme au temps des croisades, quelques mariages entre des musulmans et des chrétiennes. Un des plus remarquables, c'est celui de la dame anglaise appelée du nom de son mari, Mme Mir Haçan-'Ali, laquelle a publié l'intéressant ouvrage intitulé : *Observations on the Musulmauns of India*. Après avoir épousé un musulman en Angleterre, elle le suivit dans l'Inde et y resta pendant douze années dans le harem de son mari.

Voici la traduction du premier alinéa de la relation de Syed Abdoollah : on y trouve les exagérations méthaphoriques si familières à l'orient musulman.

Bait. « J'étais altéré loin de l'Océan sans borne, lorsque ma bonne fortune m'a conduit vers le rivage.

« Comme le ciel m'aida en me donnant force et bonheur et que mon heureux horoscope fut réveillé, ayant parcouru en peu de temps les étapes et les stations de terre et de mer, je parvins au pays toujours frais de l'Angleterre, et j'eus l'avantage d'être admis en présence de la grande reine des sept climats, ainsi que du prince royal. Lorsque j'arrivai à Londres, capitale de l'Angleterre, je fus d'abord plongé dans la

Digitized by Google

stupéfaction. Quand je fus revenu à moi, je vis que c'était une ville admirablement bâtie, talismanique et ravissante. Quant à l'étendue, elle est comme un monde dans le monde : ses édifices élevés sont en grandeur et en perfection comme un ciel dans le ciel, tant pour l'excellence que pour le nombre des habitants ; pour la propreté et la quantité des bâtiments anciens et nouveaux ; pour le bonheur, le plaisir, la satisfaction qu'on y trouve. Comparé à l'état florissant de cette ville si agréable, pareille au ciel, le quart habité de l'univers est un désert. Je ne crois pas convenable d'en dire davantage, car l'étendue du monde entier lui-même, au prix de cette vaste cité, paraît plus étroite que le trou d'une aiguille. Ispahan emploierait convenablement pour collyre de ses yeux la poussière des pieds des habitants de Londres, et le Caire ferait bien de jeter dans le Nil ses habits en sentant l'odeur du vêtement de ces personnes aussi belles que Joseph [1]. Si les houris du paradis voyaient les visages de fées de cette habitation des fées, le feu de la jalousie et de l'envie brillerait dans la cassolette de leur cœur et y déploierait des flammes éclatantes comme le saphyr. Si le zéphir passait sur les rues de ce pays céleste, et qu'ensuite il effleurât la joue de l'enfer, il émousserait les lances de flamme du Pyrée de la géhenne, séjour où on n'est plus accessible ni au blâme ni à la louange, et le changerait au jardin d'Abraham [2]. Bref, il n'y a pas trace dans le monde d'une pareille excellence. »

GARCIN DE TASSY,
de l'Institut de France.

Tableau de l'Algérie. — Manuel descriptif et statistique de l'Algérie, contenant le tableau exact et complet de la colonie sous les rapports géographique, agricole, commercial, industriel, maritime, historique, politique, etc., à l'usage des administrateurs, des commerçants, des colons et des voyageurs en Algérie, par M. JULES DUVAL. 1 vol. in-18 de plus de 500 pages, contenant la matière de deux volumes, — avec une carte de l'Algérie. — Prix : 3 fr. 50 c.; *franco*, 4 fr. 50 c. — Paris, au bureau du *Bulletin*, Alger, chez Dubos frères.

Le livre de M. J. DUVAL contient une description très-étendue des trois provinces de l'Algérie et de tous les points où la colonisation européenne s'est établie successivement depuis la conquête. A ce point de vue, il facilitera grandement les études et les recherches. Cet ouvrage, véritable manuel, sera consulté avec fruit par les émigrants, les voyageurs, les colons, les administrateurs, les commerçants et par

[1] Allusion à ce qui est dit dans le Coran, que Jacob reconnut Joseph à son odeur. Surate XII, vers. 94.

[2] Allusion à la légende musulmane (Coran XXI, 68), qui nous apprend qu'Abraham, pour avoir brisé des idoles, fut jeté dans une fournaise ardente que Dieu changea en un parterre de fleurs.

Digitized by Google

toutes les personnes qui ont un intérêt quelconque à connaître la population, le commerce et la production de la colonie.

Avec ce livre le lecteur voyage en Algérie, sous la conduite d'un guide intelligent qui lui indique l'origine, les ressources, la population, la constitution administrative de chaque région, de chaque ville, de chaque village. Le *Tableau de l'Algérie* se recommande donc par son utilité incontestable, par la multiplicité et la date récente des renseignements qu'il contient, et il est appelé à prendre place parmi les travaux les plus remarquables qui aient été publiés jusqu'ici sur notre colonie.

Nous nous bornerons à indiquer ci-après l'ordre suivi par l'auteur.

Le Manuel de l'Algérie est divisé en sept parties.

La première, destinée aux renseignements généraux, comprend le tableau du personnel administratif pour tous les services publics, les principales administrations privées, etc.; les consulats, l'organisation des médecins de colonisation, etc...

La seconde partie est consacrée à l'Algérie, considérée dans son ensemble et sous ses principaux aspects : histoire, topographie, population, produits animaux et végétaux, routes, forêts, divisions naturelles, divisions administratives, etc...

Dans les *troisième*, *quatrième* et *cinquième parties*, sont décrites, les provinces d'Alger, de Constantine et d'Oran. Pour chaque province, le **Manuel de l'Algérie** expose les généralités géographiques et statistiques, divisées pour la première fois, par régions naturelles. Pour chaque centre de population, on fait connaître la date et les causes de sa création, l'étendue et le caractère de son territoire, ses avantages militaires, maritimes, agricoles, industriels, commerciaux, ses produits, ses établissements publics, ses principales entreprises privées, les particularités locales, les souvenirs historiques, les intérêts à satisfaire, enfin la statistique officielle de sa production et de sa population, etc.

La *sixième partie* contient, sous le titre de *notices*, des études spéciales sur certains sujets d'actualité. Un traité sur la culture du coton, par M. Jules Duval; une peinture des mœurs kabyles, empruntée à la plume du général Daumas; une étude, du plus vif intérêt, riche en détail de mœurs intimes, sur l'émancipation de la femme arabe, écrite par le commandant du génie Richard.

La septième partie réunit, sous le titre de mélanges, une multitude de documents divers : Résumé historique de la conquête.—Résumé historique de l'organisation. — Résumé historique de la colonisation. — Principaux événements, actes officiels, etc., etc.

Deux tables, l'une méthodique des matières renfermées dans le volume, et l'autre alphabétique des noms des villes, villages, hameaux, fermes, rivières, montagnes, etc., terminent ce volume et concourent à faire de l'ouvrage de M. Jules Duval une véritable et utile géographie de l'Algérie.

P. Cordier.

Digitized by Google

OUVRAGES FRANÇAIS SUR L'ALGÉRIE PUBLIÉS EN 1854.

Alger. Coup d'œil historique sur la piraterie depuis les temps les plus anciens jusqu'au XVIe siècle. Broch. in-8°.

Algérie (l') médicale. Topographie, climatologie, pathogénésie, pathologie, hygiènes, acclimatement et colonisation, par le Dr Armand. In-8°, avec carte. 7 fr.

Algérie (l') en 1854. Itinéraire général de Tunis à Tanger. Colonisation, paysages, monuments, culte, agriculture, etc., par J. Bard. In-8°. 5 fr. 50.

Almanach de l'Algérie, pour l'année 1854, par O. Mac Carthy. In-18. 50 c.

Annales algériennes. Nouv. édit., revue et augmentée jusqu'en 1854, par Pellissier et Reynaud. 3 vol. in-8°. 21 fr.

Annuaire algérien à l'usage des israélites de l'Algérie, pour 1854. In-32. 50 c. (Texte hébreu.)

Choix de fables tirées de La Fontaine et écrites en arabe vulgaire, par Vignard et Martin, interprètes principaux de l'armée d'Afrique. In-8°. 5 fr.

Colonisation algérienne, par J. Levens. Broch. in-18. Impr. à Alger.

Essai d'une topographie médicale du bassin de Tlemcen, par M. le Dr Catteloup. In-8°.

Examen critique des Mémoires sur l'Algérie, rédigés par le brigadier de Sandoval et le colonel Madera y Vivero, avec des notes par Chauchard, capitaine d'infanterie. In-8°.

Géronimo, le Martyr du fort de vingt-quatre-heures, à Alger, par A. Berbrugger. Broch. in-8°, avec planches. Impr. à Alger.

Grammaire arabe (idiome d'Algérie) à l'usage de l'armée et des employés civils de l'Algérie, etc., par Alex. Bellemare. 2e édit. In-8°. 3 fr. 50 c.

Guerre de la Kabylie (la), ou Description historique et militaire de cette confédération, avec l'explication du système politique et stratégique que l'on doit employer pour la conquérir, par Penchenat aîné. In-8°. 4 fr.

Histoire des Berbères et des dynasties musulmanes de l'Afrique septentrionale, par Ibn-Khaldoun, trad. de l'arabe par le baron de Slam. 2 vol. in-8°.

La Chasse au lion et les autres chasses de l'Algérie, par Jules Gérard. In-8°. 7 fr. 50 c.

Le Colon d'Algérie Oued-Ença. In-18.

Le Calculateur algérien. Comptes faits pour les achats et pour les ventes de grains. Broch. in-8°. Impr. à Blidah.

Les Chevaux du Sahara et les Mœurs du désert, par le général E. Daumas. 3e édit. In-18. 3 fr.

Les Deux Siéges de Constantine, par Aug. Pages, capitaine d'infanterie. Broch. in-8°.

Manuel des Écoles arabes-françaises, expliqué dans les deux langues et accompagné de la figuration du texte, par Cherbonneau. In-12. 1 fr. 75 c.

Digitized by Google

Médecine et Hygiène des Arabes. Études sur l'exercice de la médecine et de la chirurgie chez les musulmans d'Algérie, etc., par le Dr Bertherand. In-8°. 7 fr. 50 c.

Notes et Documents pour servir à la topographie médicale d'Orléansville, par M. Barry. In-8°.

Principes généraux du cavalier arabe, par le général E. Daumas. 3e édit. In-32. 50 c.

Projet de chemin de fer à établir entre l'Algérie, l'Egypte et la Judée, par John Wright, de Londres. Broch. in-8°.

Souvenirs de l'Algérie, ou Notice sur Orléansville et Tenès, par Pontier, méd. major. In-12.

Souvenirs de la Vie militaire en Afrique, par le comte P. de Castellane. 2e édit. In-18. 3 fr. 50 c.

Tipasa. Projet d'établissement d'une ferme village à Tipasa (Algérie), par Ch. Natte, prop.-colon. In-8°.

Traité de droit musulman, par Gillotte, avocat à Bône. In-8°. Impr. à Bône.

Traité méthodique de la conjugaison arabe dans le dialecte algérien, par A. Cherbonneau. In-12.

Une Excursion dans la haute Kabylie, par un juge d'Alger en vacance. In-8°.

Nota. La liste des ouvrages publiés en 1855 sera insérée dans une prochaine livraison.

SOCIÉTÉ ORIENTALE DE FRANCE.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 29 DÉCEMBRE 1855.

PRÉSIDENCE DE M. LE DUC DE DOUDEAUVILLE.

La séance est ouverte à huit heures.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal, qui est adopté.

MM. d'Audiffred, Garcin de Tassy et de La Noue, écrivent à la Société pour s'excuser de ne pouvoir assister à la séance, en exprimant le regret qu'ils en éprouvent.

Le secrétaire lit une lettre de M. le marquis de Villamarina, ambassadeur de S. M. le roi de Sardaigne à Paris, qui annonce qu'il a fait parvenir à S. M. le roi Victor Emmanuel les lettres de M. le président de la Société.

Digitized by Google

La Société passe ensuite à l'ordre du jour.

Sont nommés :

1° Vice-président de la Société :

M. Garcin de Tassy, membre de l'Institut de France, en remplacement de M. le comte de Pomereu, nommé vice-président honoraire;

2° Secrétaire-archiviste (fonction vacante) :

M. de Rosny, membre du conseil de la Société asiatique ;

3° Membres correspondants de la Société :

Le docteur Hoffmann, interprète du gouvernement hollandais, pour le japonais, à Leyde ;

M. Edward Salisbury, l'un des secrétaires de la Société orientale américaine, à New-Haven ;

M. J.-A. Spencer (le Rév.), S. T. D. membre de la Société orientale américaine, à New-York, présenté par MM. Garcin de Tassy et de Rosny ;

M. L. Furet (l'abbé), supérieur de la Mission catholique française au Japon, présenté par MM. le duc de la Rochefoucauld et de Rosny ;

M. Spilliotakis, chef de division à l'intérieur, à Athènes, présenté par MM. d'Eschavannes et Victor Langlois.

M. le président donne ensuite la parole au secrétaire pour la lecture d'un mémoire sur les *Partis en Turquie*.

M. de Rosny lit une lettre de M. l'abbe Furet sur les *îles Lou-tchou*, remplie de documents curieux.

La Société met à l'ordre du jour de la prochaine séance la question suivante : *De l'infanticide en Chine et des institutions chinoises en général.*

La Société exprime le désir qu'une invitation soit adressée à M. l'abbé Huc, également membre de la Société orientale, pour assister à la prochaine séance et venir éclairer les questions mises à l'ordre du jour par la Société.

M. le président charge M. de Rosny de transmettre à M. l'abbé Huc le vœu exprimé par la Société.

La séance est levée à 9 heures et demie.

Paris, 30 décembre 1855.

Le secrétaire général, Victor Langlois.

Approuvé :

Le président : La Rochefoucauld duc de Doudeauville.

Paris. — Imprimerie de Pommeret et Moreau, 17, quai des Augustins.

Digitized by Google

LES APIS DU SÉRAPÉUM DE MEMPHIS.

[Renseignements sur les soixante-quatre Apis trouvés dans les souterrains du Sérapéum, par M. Aug. Mariette. (Extr. de l'*Athenæum*, 1855.) Une broch. in-4° de 14 pag., 1 pl.]

Nos lecteurs connaissent déjà le nom de M. Auguste Mariette, qui, il y a à peine un an, rapportait d'Egypte une immense collection d'antiquités du Sérapéum de Memphis.

Ils se rappellent aussi que la *Revue de l'Orient*, aussitôt l'arrivée de M. Auguste Mariette, leur a fait connaître, du moins en partie, les résultats que ce savant et courageux égyptologue avait obtenus durant son séjour dans le désert de Sakkarah, où il avait planté sa tente et était demeuré cinq années entières pour arracher aux sables de Memphis les débris ignorés de la tombe du dieu Apis.

Dès son arrivée à Paris, M. Mariette s'est occupé à classer, au Louvre, sa magnifique collection, et à faire connaître lui-même au monde savant les principaux résultats qu'il a obtenus, en publiant, dans le Bulletin archéologique de l'*Athenæum*, un mémoire, qu'il a intitulé modestement : *Renseignements sur les soixante-quatre Apis trouvés dans les souterrains du Sérapéum*, et dont la première partie seulement a paru. M. Mariette expose, dans ce travail, la nomenclature des Apis dont il a constaté les traces au milieu des caveaux situés sous le temple du dieu Sérapis. Cette première partie, dans laquelle les Apis sont classés par ordre chronologique, comprend tous les taureaux morts depuis le règne d'Aménophis III jusqu'à la fin de la vingt-deuxième dynastie. Comme on pouvait s'y attendre, l'examen de cette période a déjà donné naissance à quelques problèmes d'un intérêt réel, dont les divers matériaux, provenant de la sépulture des Apis, aident à trouver la solution d'une manière presque toujours satisfaisante.

Digitized by Google

M. Mariette a rencontré six Apis appartenant à la dix-huitième dynastie. L'un d'entre eux était du temps d'un roi tout nouveau, dont le cartouche s'est produit ici pour la première fois, et que M. Mariette croit être le Rathotès de Josèphe et de Manéthon.

Ce prince était un de ces usurpateurs qui paraissent s'être assis par la force sur le trône, après la mort d'Aménophis III et avant l'avénement officiel d'Horus. Dans le courant de sa note, M. Mariette examine la possibilité d'un interrègne qui serait venu remplacer plusieurs de ces usurpateurs entre l'an 11 d'Aménophis III et l'an 27 du même prince, et le résultat de la discussion à laquelle cet égyptologue s'est livré nous paraît jeter un jour nouveau sur la fin jusqu'ici très-obscure de la dix-huitième dynastie.

La dix-neuvième dynastie compte douze Apis. Neuf de ces animaux moururent sous le règne de Rhamsès II, c'est-à-dire en soixante-six ans, ce qui donne, comme on le voit, une moyenne d'existence qui est loin d'atteindre aux vingt-cinq ans, au-delà desquels, sur le témoignage de quelques auteurs classiques, on avait cru qu'Apis ne devait plus vivre. Cette constatation donne à M. Mariette l'occasion de dire quelques mots sur cette fameuse période dont il ne reconnaît aucune trace et qu'il regarde comme une induction de l'érudition moderne.

Dans la vingtième dynastie, M. Mariette constate la présence d'un Rhamsès nouveau (Rhamsès Si-Phtah), qui lui paraît devoir se ranger avant le Rhamsès VIII de M. Bunsen ; il consigne en même temps quelques observations sur l'existence d'un autre Rhamsès que les égyptologues modernes avaient exclu de leur liste et qui paraît à M. Mariette être l'un des successeurs de ce même Rhamsès VIII dont nous venons de parler.

Trois Apis appartiennent à la vingt-unième dynastie ; cependant la tombe du dieu n'a fourni aucun nom royal de cette période. M. Mariette fait observer à ce sujet que, si la tombe nous fut parvenue intacte, peut-être n'y aurions-

Digitized by Google

nous pas trouvé les cartouches de ces mêmes rois que, sur l'indication des monuments trouvés à Thèbes, on a restitués à la vingt-unième dynastie. Cette remarque a un grand intérêt pour l'histoire de la chronologie de l'Egypte. Rien n'indique, en effet, sur quelles bases Manéthon s'est appuyé pour construire ses résumés dynastiques. Jusqu'ici les documents sur lesquels les égyptologues se sont appuyés pour mettre Manéthon et les monuments en accord, ont été trouvés à Thèbes, et l'on conçoit qu'il puisse y avoir de fréquentes dissidences entre ces deux autorités, puisque, de son temps, Manéthon a pu construire la série de ces dynasties d'après les matériaux recueillis dans les villes où ces dynasties avaient principalement régné; ainsi, par exemple, n'est-il pas possible, comme le fait observer M. Mariette, que les rois-prêtres aient formé à Thèbes la vingt-unième dynastie, tandis que cette même dynastie était représentée à Memphis par d'autres rois que nous ne connaissons pas, puisque jusqu'ici aucune fouille sérieuse n'a été pratiquée sur l'emplacement de cette dernière ville? Il semble donc à M. Mariette que si la tombe des Apis de la vingt-unième dynastie avait été trouvée inviolée, il est possible qu'il n'y ait pas rencontré précisément les rois dont les cartouches ont été recueillis à Thèbes. On voit par là toute l'importance de la question, puisque le problème des dynasties collatérales est encore tout entier debout et que si la tombe d'Apis nous avait montré une seule fois deux dynasties occupant simultanément le trône dans les deux capitales de l'Egypte, il devenait logique de conclure qu'il pouvait en avoir été plusieurs fois de même, ce qui, du même coup, donne raison à M. Bunsen et à toute l'école allemande qui tend sans cesse à raccourcir Manéthon en faisant de ses trente dynasties une série non successive de rois.

Avec la vingt-deuxième dynastie, nous entrons dans une période où les souterrains du Sérapéum, moins dévastés, ont offert à M. Mariette une suite très-abondante de maté-

Digitized by Google

riaux. Aussi la richesse des renseignements que M. Mariette nous fournit sur cette époque intéressante, est-elle en rapport avec l'importance des découvertes que cet égyptologue a eus entre les mains. Trois points principaux nous paraissent de nature à fixer l'attention de nos lecteurs, ce sont :

1° La généalogie même des rois. On peut comparer, à ce sujet, l'état de la science jusqu'à la découverte du Sérapéum, et le tableau dans lequel M. Mariette a introduit les renseignements nouveaux que cette découverte lui a fournis.

2° La période d'Apis elle-même. M. Mariette explique avec précision la position même de cette difficile question. D'après la mention expresse de deux stèles, deux Apis de la vingt-deuxième dynastie sont morts dans leur vingt-sixième année, c'est-à-dire dans la période que, selon l'opinion convenue, il semblait qu'ils n'avaient pas le droit d'atteindre. Ce nouvel argument paraît décisif ; la période d'Apis n'existe par conséquent pas. Cependant il paraît difficile à M. Mariette que les écrivains grecs qui ont parlé de la mort violente imposée à Apis aient inventé ce dogme curieux. Peut-être, en effet, se sont-ils trompés simplement de chiffres. Apis, comme l'on sait, est l'image vivante d'Osiris ; il est l'incarnation de ce dieu ; sa vie et sa mort sont la vie et la mort d'Osiris. Ses funérailles sont faites avec les mêmes cérémonies que celles que l'on accomplissait à la mort du grand juge de l'enfer égyptien. Or Osiris, on le sait encore par quelques passages des auteurs classiques, a régné ou a vécu vingt-huit ans, dès lors c'est vingt-huit années qu'Apis devait vivre. De cette façon, le témoignage des monuments hiéroglyphiques n'est plus en contradiction avec celui des écrivains de la tradition classique. Cette solution sera-t-elle acceptée par le monde savant? Nous avouons qu'elle a besoin d'être encore discutée. En attendant, les remarques de M. Mariette ont au moins l'avantage de fournir de nouveaux matériaux et de

Digitized by Google

faire luire une lumière inattendue sur un des plus intéressants que l'antiquité nous ait légués.

3° Le troisième point, qui fait l'objet des observations de M. Mariette, est le sémiticisme qui pénètre si profondément dans toutes les parties de la vingt-deuxième dynastie, que cette dynastie semble être, non plus égyptienne, mais tout entière assyrienne. On y retrouve en effet, à chaque pas, des noms comme ceux de *Nemrod* (Nimrot), de *Téglath* (Takellothis ou Takalata), de *Sargon* (Osorchon), de *Sémiramis* (Kéromama)[1], de *Ninus* (Nana)[2], etc., à tel point, qu'il n'est pas un des rois ou princes de cette famille royale qui n'ait adopté un de ces noms si incontestablement étrangers. Une autre remarque plus précieuse, faite par M. Mariette, c'est que, sous la vingt-deuxième dynastie, les rois avaient une garde du corps dont le commandement était réservé à un membre de la famille royale et qui se recrutait uniquement de soldats choisis parmi les peuples sémitiques, entre autres, parmi les Mèdes et les Mosches, ou, en d'autres termes, les *Mat'ou* et les *Maschouasch*. M. Mariette voit là une nouvelle preuve de sémiticisme de la vingt-deuxième dynastie; il n'en conclut pas que cette dynastie soit assyrienne, il y voit simplement des rapports de famille ou une alliance conclue entre l'Egypte et ses voisins des bords de l'Euphrate après les grandes guerres de Rhamsès III.

[1] Le nom de Sémiramis avait frappé les Grecs par sa désinence, dans laquelle je ne doute pas qu'ils aient reconnu le sémitique HeMaM, ou HeMaMah, une *colombe*. De là toute la tradition qui unit des colombes à l'histoire de Sémiramis, soit que, comme dans Hésychius, l'étymologie du nom propre soit cherchée, soit que, comme dans Ctésias, Diodore et Elien, on se contente d'indiquer l'histoire merveilleuse des premières années de cette reine célèbre, qui fut nourrie par des colombes. Cette remarque donne du poids à la conjecture de Bochart (Chanaan II, 12), et sa lecture Σεριμαμις me paraît très-heureusement confirmée par la transcription égyptienne du nom *Kéromama*. On prétend qu'après sa mort, Sémiramis fut adorée sous la forme d'une colombe. (A. Mariette; *Athenæum fr.*, pag. 97, note 99.)

[2] Stèles du Sérapéum, exposées dans la salle d'Apis, au musée du Louvre.

Digitized by Google

Ces trois points sont les plus essentiels de ceux que nous avions à noter dans la première partie du travail de M. Mariette. Ils ont, comme on le voit, un grand intérêt; nous devons dire cependant qu'il est regrettable que la solution toute négative de la période d'Apis nous ait privé de l'immense secours que cette période nous eût prêté pour la connaissance de l'histoire et de la chronologie de l'Egypte. Privés de ce point d'appui, nous ne devons considérer les monuments du Sérapéum que parmi tous les autres monuments chronologiques que l'Egypte nous a rendus jusqu'ici. Au lieu de monuments qui nous révèlent tout à coup un horizon nouveau d'aperçus chronologiques, nous n'avons plus que des textes, d'où il nous faut extraire patiemment les données qui y sont contenues. Ce n'en est pas moins pour cela une mine précieuse à exploiter. La découverte du Sérapéum sera toujours un grand pas en avant, et nous attendons avec impatience les nouvelles recherches dont M. Mariette doit nous faire part dans la deuxième partie de son savant et ingénieux travail.

Déjà cet important Mémoire est avancé, et M. Mariette va prochainement le livrer à la publicité; nous avons tout lieu de croire qu'il recevra, de la part du monde savant, le même accueil que celui qui a déjà été fait au premier travail inséré dans l'*Athenæum*. Nous savons en effet que, non seulement les savants ont applaudi aux recherches patientes et laborieuses qu'a faites M. Mariette, mais encore S. M. Frédéric-Guillaume IV, roi de Prusse, voulant donner à notre savant égyptologue une preuve de sa haute satisfaction, lui a conféré la troisième classe de son ordre de l'Aigle rouge, dans une audience que M. Mariette a obtenue pendant son séjour à Berlin.

VICTOR LANGLOIS,
Rédacteur en chef.

Digitized by Google

LITTÉRATURE ARMÉNIENNE.

BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE ARMÉNIENNE

ou

CHOIX ET EXTRAITS DES HISTORIENS ARMÉNIENS,

Traduits en français, avec un volume de prolégomènes contenant l'exposé du système chronologique de ces historiens. (Extrait de l'introduction aux Prolégomènes.)

La littérature arménienne se recommande par le nombre et la valeur des monuments historiques qu'elle a produits. Depuis le commencement du quatrième siècle jusqu'à nos jours, ces monuments se continuent par une succession non interrompue, véritable *chaîne d'or*, qui rattache le monde ancien à celui où nous vivons. Antérieurs de près de cinq siècles aux écrivains musulmans, les auteurs arméniens sont les meilleurs guides, et l'on pourrait dire les seuls, qu'ait l'Orient pour l'étude des faits qui se sont accomplis dans l'Asie occidentale à une époque où elle obéissait presque tout entière aux Sassanides. Ils appartiennent, en effet, à une nation qui, d'abord soumise à la suzeraineté de ces puissants monarques, et ensuite, après avoir lutté pour défendre un reste d'indépendance, absorbée dans leur vaste empire, fournit des contingents et des généraux à leurs armées, des employés à leurs chancelleries, des alliances aux plus illustres familles de la Perse et à celle des Sassanides elle-même, tandis que ses chefs, ses patriarches et ses évêques ne cessaient de fréquenter la cour de Ctésiphon. De ce contact entre les deux royaumes, encore plus intime dans un âge antérieur, sous les Arsacides, lorsque les deux branches principales de cette famille s'étaient partagé la Perse et l'Arménie, résulta une communauté de civilisation, et, pendant longtemps, de croyances religieuses, dont plus d'un souvenir se retrouve dans les auteurs arméniens primitifs. Lorsqu'au troisième siècle de notre ère, une scission s'opéra dans cette unité de croyance par la res-

Digitized by Google

tauration, en Perse, de l'ancien culte de Zoroastre, à l'avénement des Sassanides, et par la conversion de l'Arménie à la foi de l'Evangile, ce dernier pays tendait à devenir plus que jamais politiquement uni à la Perse par l'incorporation définitive, dans la monarchie des Sassanides, de toute la partie orientale de son territoire.

Si, d'un côté, l'Arménie se rattachait à l'Orient, de l'autre elle fut en communication non moins étroite avec le monde occidental. Dans le siècle qui précéda la naissance de Jésus-Christ, triomphante et glorieuse un instant sous son souverain Tigrane-le-Grand, elle ne tarda pas à être entamée par les armées romaines, et forcée de payer un tribut aux Césars. Le christianisme, qui lui vint de l'école de Césarée de Cappadoce, l'entraîna à la culture et à un amour passionné des lettres grecques. On la vit dès lors flotter entre ces deux influences, orientale et occidentale, pencher entre les deux dominations, perse, romaine ou byzantine, qui s'en disputaient la possession. Sa littérature, à cette époque, reflète l'action de ce double mouvement et l'influence de ces deux courants d'idées opposées. Orientaux par leur position géographique et leurs traditions, les Arméniens furent alors tranformés et imprégnés d'hellénisme par leur éducation littéraire et religieuse. Dans leurs annales apparaissent plusieurs des noms les plus célèbres de l'histoire romaine et byzantine, Lucullus et Pompée, Mithridate et Tigrane, Antoine et Corbulon, et, plus tard, Héraclius, Chosroès-le-Grand et Iezdedjerd, et autres sur lesquels il n'est pas moins précieux de pouvoir les interroger. C'est chez les Arméniens, soumis pendant près de six cents ans aux Parthes, qui leur donnèrent une longue suite de souverains, leur apôtre national saint Grégoire-l'Illuminateur et leurs premiers et plus glorieux patriarches, et de qui descendaient les plus illustres familles de l'Arménie, que la tradition de ce peuple, dont le passé est si obscur pour nous, s'est conservée vivante bien au-delà du temps où la puissance des Arsacides étalt déjà écroulée.

Digitized by Google

Lorsque les Arabes, animés de l'enthousiasme religieux et militaire que le Prophète avait su leur inspirer, s'élancèrent du fond de leurs déserts sur les empires qui leur servaient de limites au nord; lorsque, après eux, les Turks seljoukides et ensuite les Mongols se précipitèrent du fond de leurs steppes sur l'Asie occidentale, l'Arménie fut un des premiers pays qu'ils envahirent et qui subit leur joug, et ses historiens, en nous racontant les désastres et les bouleversements dont leur patrie fut alors le théâtre, nous apprennent une foule de détails dont on chercherait vainement la mention ailleurs. Il y a plus : les mêmes faits rapportés par les auteurs musulmans et arméniens fournissent, en rapprochant ces auteurs entre eux, un thème de comparaison rendu piquant et curieux par le point de vue religieux et social si opposé, par la condition d'oppresseurs et de vaincus où les uns et les autres sont placés. Inspirés par un sentiment très-vif de nationalité, les écrivains arméniens affectent un caractère non moins original lorsqu'ils nous peignent les révolutions de l'empire grec, qui pesa toujours d'un si grand poids sur les destinées de leur pays, lorsqu'ils nous retracent les croisades, la part active qu'y prirent leurs compatriotes de la Cilicie, et le goût dont ceux-ci s'éprirent pour la langue, les constitutions féodales et chevaleresques des Franks. A portée, mieux que personne, de connaître les événements qui, à l'époque des guerres saintes, s'accomplirent dans la Cilicie, le nord de la principauté d'Antioche et le comté d'Edesse, contrées habitées par des populations arméniennes, ils viennent s'ajouter comme un complément nécessaire aux historiens latins, grecs, arabes et syriens.

Dans des temps plus rapprochés de nous, lorsque l'Arménie était l'objet de l'ambition rivale des sofis de la Perse et des sultans ottomans, le règne de Schah-Abbas Ier, l'émigration des Arméniens, arrachés en masse de leurs foyers et transportés à Ispahan par ordre de ce prince, les développements de leur colonie de Djoulfa, l'impulsion donnée

Digitized by Google

par eux au commerce et à la prospérité financière de la Perse sous Abbas et ses successeurs immédiats, ont inspiré à Arak'el de Tauris des pages écrites avec une élégance digne de servir de modèle. Enfin plusieurs des sultans des derniers siècles ont eu, parmi les Arméniens, leurs sujets, des biographes dont les ouvrages, encore peu consultés, pourraient l'être, peut-être, avec profit et mériteraient d'être mis en lumière.

L'école historique arménienne se distingue généralement par un amour sincère et naïf de la vérité, par la fidélité et l'exactitude dans ses récits et dans l'expression des dates, et souvent par une grande érudition. Comme la plupart des auteurs qu'elle a produits ont été des membres du clergé, évêques, prêtres ou moines, on doit s'attendre à les voir accorder une large place aux discussions et aux affaires religieuses, à la mention des faits d'un ordre surnaturel, aux réminiscences bibliques, et expliquer les plus grandes catastrophes, comme les plus petits événements, par l'action immédiate et exclusive de la Providence et de la justice divine. Soit qu'ils nous peignent leurs compatriotes soulevés et luttant contre la persécution des rois de Perse qui voulaient leur imposer le magisme, contre la tyrannie et les exactions des Arabes, soit qu'ils nous les représentent affaiblis et impuissants contre les hordes turkes et mongoles, et se laissant égorger comme des troupeaux sans défense, le contraste de cet héroïsme ou de cette abnégation d'un peuple chrétien avec la barbarie et la cruauté de ses conquérants et de ses oppresseurs, forme un drame animé qui donne au style même des écrivains les plus médiocres et à leur narration une vie et un mouvement dont eux-mêmes étaient loin de se douter.

Une autre source non moins importante de documents arméniens est celle des chartes et diplômes des princes de la dynastie roupénienne, qui régnèrent au moyen-âge sur la Cilicie jusqu'au moment où leur trône fut renversé et la nationalité arménienne détruite par les sultans mamelouks de l'Egypte.

Digitized by Google

Par suite des rapports fréquents que ces princes entretinrent avec les Franks établis en Syrie et dans l'île de Chypre, ou attirés dans la Cilicie par l'attrait d'un commerce lucratif qui s'étendait jusque dans l'intérieur du continent asiatique, des intérêts communs naquirent. Les titres qui servirent à les régler, rédigés en arménien, en français, et le plus souvent en latin, se trouvent aujourd'hui dispersés dans les archives de plusieurs Etats de l'Europe, à Vienne, Venise, Gènes, Turin, Florence, Rome et Naples, ou disséminés dans des recueils imprimés. Il serait utile de rassembler ces pièces pour en former une collection qui nous représenterait le cartulaire que possédaient jadis, à ce qu'il paraît, les souverains roupéniens, et que nous n'avons plus.

Mais, pour tirer parti de ces documents, ainsi que des chroniques, les premières notions à acquérir sont celles du système chronologique, d'après lequel les dates y sont énoncées et de la manière dont ces dates concordent avec notre manière usuelle de supputer les années de Jésus-Christ. Le calendrier arménien, qui est très-certainement celui de la Perse ancienne, antérieur à toutes les corrections qu'il a reçues depuis, est fondé sur l'année solaire vague de 365 jours, sans fraction. Par conséquent, il anticipe d'un jour, chaque quatre ans, sur le calendrier julien, et tout l'ensemble de sa corrélation change de cette même quantité par une évolution qui parcourt successivement une période de 1,461 années vagues = 1,460 années juliennes. Le point initial de cette grande période n'ayant point été fixé jusqu'ici avec une suffisante précision, il était impossible de calculer exactement les dates arméniennes qui s'offrent à chaque pas et qui sont indiquées toujours avec le plus grand soin. Ce point, qui est la *grande ère arménienne*, est devenu pour nous l'objet de recherches poursuivies pendant plusieurs années, et dont nous avons consigné les résultats dans un mémoire spécial, en les justifiant par une série de synchronismes et en y ajoutant des tables qui rendent le calcul aussi simple que prompt à exécuter.

Digitized by Google

Outre ce mode de supputation, les Arméniens se sont servis aussi de ce qu'ils appellent les *petites ères*, qui portent les noms d'Æas d'Alexandrie, de Jean le Diacre et d'Azaria de Djoulfa. Le commencement de ces périodes, qui ne sont autres que le cycle pascal de 532 ans, a été rattaché par ces trois computistes à des époques déterminées, et, quoiqu'elles soient employées principalement pour le calendrier liturgique, elles ont reçu quelquefois, et surtout à partir du moyen-âge, une application historique. On trouve également chez les Arméniens diverses sortes d'ères mondaines, celle de la fondation de Rome, d'après le calcul de Varron modifié, l'ère des Arabes, qui est un peu en avance sur l'Hégyre ; celle de la Nativité ou de l'Incarnation précédant d'une année notre ère dionysienne ou vulgaire, et enfin, mais plus rarement, celle de la Passion. Depuis un siècle ou deux, notre ère vulgaire est devenue en usage parmi eux dans les habitudes journalières de la vie avec le calendrier julien, qui est celui de tous le chrétiens orientaux.

Plusieurs dates énoncent, en outre, les années des olympiades, de l'indiction, du jubilé, du cycle solaire et autres notations qui ont été appropriées par une méthode spéciale au comput arménien. Nous les avons toutes discutées dans notre travail et ramenées au système de notre calendrier, en donnant les formules de réduction. Ce travail paraîtra en première lieu comme destiné à servir d'introduction à la lecture des auteurs arméniens.

Pour classer dans un ordre chronologique ces historiens, il semblerait tout naturel de prendre pour base la suite des dynasties qui ont gouverné l'Arménie : 1° la dynastie de Haïg, dont les origines ont été reportées à celles de l'empire assyrien et qui finit, en la personne de Vahê, fils de Van, contemporain d'Alexandre de Macédoine, dynastie dont il ne nous reste qu'une longue liste de souverains et quelques traditions obscures ou légendaires ; 2° les Arsacides, depuis le milieu du deuxième siècle avant Jésus-Christ jusqu'à la première moitié du cinquième de

Digitized by Google

notre ère ; 3° les Bagratides, depuis la fin du neuvième siècle jusque vers le milieu du onzième ; et 4° les Roupéniens, dont la durée s'étend des dernières années du onzième siècle jusque dans la seconde moitié du quatorzième. Mais ces quatre dynasties ne sont pas continues ; elles laissent entre elles un espace plus ou moins long ; enfin, elles précèdent de beaucoup la naissance de la littérature arménienne et s'arrêtent avant l'époque où elle a jeté encore de l'éclat.

Il nous a semblé préférable d'établir notre classification d'après la succession des pouvoirs étrangers qui ont exercé sur l'Arménie une domination nominale ou réelle et une prépondérance marquée. Ces divisions nous fourniront des dénominations plus usuelles et que les travaux des orientalistes ont déjà consacrées, et cinq périodes dans lesquelles nous circonscrirons nos auteurs aussi approximativement que possible : 1° période sassanide, à partir des premières origines de la littérature arménienne, au commencement du quatrième siècle, jusqu'à l'extinction de la dynastie de Sassan dans la première moitié du septième siècle ; 2° période arabe, à partir de quelques années avant la seconde moitié du septième siècle jusqu'au milieu du onzième ; 3° période seljoukide, depuis la seconde moitié du onzième siècle jusque vers la fin du douzième ; 4° période mongole, depuis la première moitié du treizième siècle jusque vers le milieu du quinzième ; et 5° période moderne, depuis le milieu du quinzième siècle jusqu'à nos jours, pendant laquelle l'Arménie est partagée entre la Turquie et la Perse, et depuis une trentaine d'années entre ces deux puissances et la Russie. Nous ferons observer que notre liste ne comprend que les ouvrages qu'il nous a été possible de nous procurer et que nous avons personnellement étudiés.

PÉRIODE SASSANIDE.

Agathange, secrétaire du roi Tiridate ; Histoire du règne de ce prince et de la prédication de saint Grégoire l'Illuminateur.

Digitized by Google

Zénob de Klag, Histoire du pays de Darôn, avec la continuation de Jean Mamigonien.

Faustus de Byzance, Histoire d'Arménie jusqu'en 390.

Moyse de Khoren, Histoire d'Arménie jusqu'en 441.

Lazare de P'harbe, Histoire d'Arménie jusqu'en 485.

Élisée, Histoire de la guerre de Vartan et de ses compagnons contre Iezdedjerd II, roi de Perse.

Mesrob le prêtre, Histoire du patriarche saint Nersès-le-Grand [1].

PÉRIODE ARABE.

Sebêos, Histoire des campagnes d'Héraclius contre la Perse et des premières expéditions des Arabes.

Léonce le prêtre, Histoire des invasions des Arabes en Arménie.

Moyse Galgandouatsi, Histoire de la contrée des Ag'houans ou Albanie.

Jean Catholicos, Histoire d'Arménie.

Étienne Assog'hig, Histoire universelle.

Thomas Ardzrouni, Histoire de la maison satrapale des Ardzrounis.

Oukhthanès d'Édesse, Histoire de la séparation religieuse des Géorgiens d'avec les Arméniens.

PÉRIODE SELJOUKIDE.

Matthieu d'Edesse, Histoire d'Arménie, avec la continuation, par Grégoire le prêtre.

Le patriarche Nersès le gracieux, Histoire rimée d'Arménie et Élégie sur la prise d'Edesse, par l'atebeg Emad-Eddin-Zangui.

Samuel d'Ani, Chronographie et tables chronologiques.

Arisdaguès Lasdivertsi, Histoire des premières invasions des Turks seljoukides en Arménie.

Le patriarche Grégoire Dêg'ha, Élégie historique sur la prise de Jérusalem, par Saladin.

Histoire de Géorgie continuée par différents auteurs.

[1] Mesrob appartient au cinquième siècle par le sujet qu'il a traité, et au dixième par l'âge où il vécut.

Digitized by Google

PÉRIODE MONGOLE.

Guiragos de Kandzag, Histoire d'Arménie.

Vartan, Histoire universelle.

Michel le Syrien, Chronique [1].

Malachie le moine, Histoire des Mongols en Arménie et en Géorgie.

Vahram d'Edesse, secrétaire du roi roupénien Léon III, Chronique rimée des princes et souverains de Cilicie.

Le continuateur anonyme des Tables chonologiques de Samuel d'Ani.

Mekhithar d'Airivank, Chronographie.

Étienne Orbélian, Histoire de la maison satrapale de Sissagan et de la province de Siounik'.

Thomas de Medzop'h, Histoire des invasions de Timour en Arménie, et du règne de son fils Schah-Rokh.

Le connétable Sempad, Histoire des rois de Cilicie jusqu'à Léon IV inclusivement.

PÉRIODE MODERNE.

Arak'el de Tauris, Histoire d'Arménie et de Perse pendant la première moitié du dix-septième siècle.

Michel Tchamitch, Histoire d'Arménie depuis l'origine jusqu'en 1784.

Le R. P. Ephrem Schakedjian, Histoire d'Arménie continuée jusqu'en 1850.

Le R. P. Joseph Catergian, Histoire d'Arménie, insérée dans son Histoire universelle [2].

Sans nous astreindre à suivre rigoureusement l'ordre

[1] Quoique Michel soit Syrien et de nation et par la langue dans laquelle il a écrit, cependant, comme son livre n'existe plus maintenant que dans la traduction arménienne, il doit nous être permis de le revendiquer parmi nos historiens.

[2] Il n'a encore paru que deux volumes de cet ouvrage (Vienne, grand in-8°, 1849 et 1852), qui comprennent l'espace écoulé depuis le commencement des temps historiques jusqu'en 484 de Jésus-Christ, et par conséquent les deux premières dynasties arméniennes et un peu au-delà. Le savant Mekhitharist annonce devoir poursuivre son travail jusqu'à notre temps.

Digitized by Google

chronologique, en reproduisant dans notre langue en entier ou par fragments ces divers écrivains, nous nous attacherons d'abord et principalement à ceux qui sont encore inédits ou non traduits. Celui que nous donnerons en premier lieu, Étienne Assog'hig ou Assog'hnig, de Darôn, est un des plus estimés pour son érudition, son exactitude chronologique, le soin qu'il a mis à assigner à chaque événement sa date, l'ordre et la clarté de sa narration. Son ouvrage est divisé en trois livres ; le premier est un précis de l'histoire universelle, depuis la création du monde jusqu'à la conversion du roi arsacide Tiridate ; le second expose l'histoire de l'Arménie sous les successeurs de ce prince et sous les gouverneurs perses, grecs ou arabes qui administrèrent ce pays, après l'extinction des Arsacides ; le troisième s'ouvre à l'inauguration de la dynastie des Bagratides, et finit à la quinzième année du règne du sixième de ces souverains, Kakig Ier, en 457 de la grande ère arménienne (19 mars 1008 — 18 mars 1009). Cette troisième partie, qui contient le récit des événements survenus du vivant de l'auteur, est la plus considérable. Pour faire notre traduction, nous nous sommes aidés de deux manuscrits calqués, très-probablement, comme tous les exemplaires d'Assog'hig connus jusqu'ici, sur un même original, mais dont l'un cependant est plus complet que l'autre.

Pour le reste de notre liste, nous avons les excellentes éditions des historiens de la période sassanide et celle d'Arisdaguès Lasdivertsi, qui est de la période seljoukide, données par les RR. PP. Mekhitharistes de Venise ; les deux éditions de Jean Catholicos, publiées, l'une au couvent de Saint-Jacques, à Jérusalem, et l'autre, à Moscou, par M. Emin ; les éditions de Sebêos et de Thomas Ardzrouni, qui ont vu le jour récemment à Constantinople, et celle d'Arak'el, imprimée par les soins de l'évêque Osgan, à Amsterdam ; enfin, une collection de manuscrits provenant d'Edchmiadzin, Tiflis, Moscou, Saint-Pétersbourg, Venise et Vienne. Une bonne partie de nos traductions étant

Digitized by Google

achevée, il sera possible de les faire paraître successivement à des intervalles assez rapprochés.

Nous n'aurions point conçu l'espoir de mener à bonne fin un projet aussi considérable que celui que nous annonçons, si nous n'avions la promesse du concours du R. P. Gabriel Aïvasovski, ancien préfet des études du collége arménien Samuel Moorat, à Paris, auquel sera dévolu le soin d'éditer les textes, si les encouragements auxquels nous faisons appel sont suffisants pour nous permettre de les donner.

Un jeune voyageur, qui s'est aussi fait connaître par ses travaux sur la numismatique arménienne, et par son exploration de la Cilicie, M. Victor Langlois, s'est chargé de publier le volume consacré aux chartes et diplômes des rois roupéniens.

Nous nous flattons d'obtenir l'adhésion, non seulement des orientalistes, mais encore de toutes les personnes qui prennent intérêt aux études historiques en général. En effet, les chroniqueurs arméniens passent en revue la plupart des nations qui ont joué le rôle le plus considérable dans l'antiquité et au moyen-âge, Grecs, Romains, Parthes et Perses, Arabes, Turcs et Mongols, Latins ou Occidentaux. Leurs indications peuvent être mises aussi à profit pour notre propre histoire, par la lumière nouvelle qu'elles répandent sur la part que prirent nos ancêtres aux croisades. Enfin, les renseignements que l'on y trouve sur cet essaim de peuples qui, dans les premiers siècles de notre ère, vivaient campés au nord de la mer Noire et de la mer Caspienne, ne sont pas moins précieux pour la connaissance des migrations qui ont envahi et qui couvrent encore aujourd'hui l'Europe orientale.

Notre projet de publication, communiqué déjà confidentiellement à plusieurs savants français et étrangers, a été accueilli par eux avec une sympathie marquée et par la promesse de leur souscription.

Deux membres de l'une des plus illustres familles arméniennes, à qui leur nation est redevable de tant de choses grandes et utiles, Leurs Excellences Messieurs Jean et

Digitized by Google

Christophe, comtes de Lazareff, chambellans de S. M. l'Empereur de Russie, et Conseillers d'État actuels, ont bien voulu s'engager à contribuer aux frais d'impression de notre premier volume, avec une munificence que nous nous faisons un devoir de proclamer ici avec l'expression de notre reconnaissance.

Nous sommes convaincus que les Arméniens, cette petite, mais intelligente nation, ne resteront point indifférents à nos efforts pour mettre en lumière leurs monuments historiques, monuments encore si peu connus et où des mains souvent habiles ont inscrit leurs origines, les faits et gestes de leurs souverains, de leurs patriarches et de leurs grands hommes, et les vicissitudes de triomphe et de prospérité, d'abaissement et d'infortune qu'ont traversées leurs pères.

Placés à la tête des peuples chrétiens de l'Orient par leur amour du progrès et leurs lumières, ils comprendront, à l'imitation des nations européennes, que la première étude pour eux doit être celle de leur propre histoire, et l'importance qu'il y a à sauver des ravages du temps ces précieux débris de leur primitive patrie.

Notre publication sera exécutée dans des conditions typographiques modestes, mais convenables. Elle ne dépassera pas un nombre restreint de volumes de format grand in-8°, comprenant chacun un ou plusieurs ouvrages, dont on sera libre de prendre la totalité ou une partie. Un prospectus indiquant le mode de souscription paraîtra en même temps que le premier volume, qui doit contenir le système chronologique arménien.

ED. DULAURIER,

Professeur à l'École impériale des langues orientales de Paris, membre de l'Académie arménienne de Saint-Lazare, à Venise, et de l'Institut Lazareff des langues orientales, à Moscou.

Nous adhérons au programme ci-dessus :

P. GAB. AÏVASOVSKI et VICTOR LANGLOIS.

Membres de l'Institut Lazareff, etc., etc., etc.

Digitized by Google

AVENTURES ET IMPROVISATIONS DE KOUROGLOU

HÉROS POPULAIRE

DE LA PERSE SEPTENTRIONALE [1].

Ayvaz lui passa la guitare [2].

Koûroglou l'accorda et elle résonna sous ses doigts comme la voix du rossignol. L'adolescent ravi écoutait avec étonnement. Enfin, retrouvant son sang-froid, il demanda : « Oncle, peux-tu chanter aussi bien que tu joues? — J'essaierai et chanterai si tu me le permets. Que ferions-nous de mieux? nous sommes tous deux un peu gris : quand donc chanterai-je, si ce n'est maintenant? » Ceci dit, il chanta l'improvisation suivante :

Improvisation. — « Emplis les verres jusqu'au bord et buvons; buvons, fils du boucher! En vain tu voudrais imiter mon chant; la rosée perle sur tes joues roses (la sueur couvre ton visage). Tu as vidé la coupe, te voilà étourdi! mieux que cela, tu es pris de vin, te voilà ivre, toi qui es encore le fils du boucher, mais qui vas, avant peu, devenir le mien. »

Quand Ayvaz entendit ces mots, il s'informa : « Oncle, n'as-tu jamais vu Koûroglou? »

Koûroglou improvisa :

[1] Cinqième article, voir les numéros de mai, août, septembre et octobre 1855.

[2] Les noms de quelques instruments de musique connus des Grecs, et actuellement usités en Perse, se trouvent être semblables. Le tembek est l'ancien *tympanum*; le berbet, le *barbiton*. La sitaré et la *cithara* sont une même chose, malgré leur légère différence d'orthographe. Le mot est formé de se, trois, et tar, corde. Cela désigne bien la guitare. Les Orientaux la jouent en frappant les cordes avec un morceau d'écorce (plectrum). Le latin, *citharœdus* répond au persan sitarézène.

Digitized by Google

Improvisation. — « Toutes les roses du jardin s'épanouissent. Les rossignols amoureux disent leurs chants; les vallées de Tchemlî-bil sont noires de tentes innombrables [1]; c'est là qu'est ma demeure. O fils du boucher.... » —Ici Koûroglou s'arrêta en songeant : « Si je terminais cette stance par le nom de Koûroglou, le pauvre enfant pourrait en mourir de frayeur, donc, demeurons berger pour quelque temps encore. » Alors il chanta ce qui suit :

Improvisation. — « Faut-il donc tout t'avouer? Non, je ne suis qu'un berger. La vie de tout être créé doit finir. Lorsqu'il m'arrive de tirer de l'arc, ma flèche transperce le rocher, ô fils du boucher! »

Sur ces mots, le père d'Ayvaz, Mîr-Ibrâhîm, le boucher, entra dans la chambre avec l'argent destiné pour l'achat des moutons, et il dit : « Debout, Roûchèn Beg, et allons à l'endroit où se trouve le troupeau, pour y conclure notre marché. » Koûroglou voyant qu'Ayvaz ne bougeait pas, dit alors : « Mîr-Ibrahîm, cet enfant ne vient-il pas avec nous? — Il doit rester au logis; le pacha lui a défendu de sortir de la ville, je te l'ai déjà dit. — N'as-tu pas de honte de t'effrayer du cadavre de Koûroglou. Tu crois bien toutes les zingariés qui te prédisent l'avenir, pourquoi ne me croirais-tu pas? Je te le répète, Koûroglou est mort depuis plus d'un mois. Maintenant, sois franc, ce n'est pas Koûroglou que tu crains, mais tu as peur que je ne t'oblige à te montrer reconnaissant et libéral, parce que je croirai devoir faire à Ayvaz le don gratuit de quelque trente moutons.

Lorsque le boucher entendit parler du présent projeté des trente moutons, sa tête s'égara. Il appliqua un vigoureux soufflet sur la joue de son fils et lui cria : « Debout, donc, écervelé, et fais ta révérence à Roûchèn Beg. Voilà un homme généreux, un grand cœur, et qui sait comme il

[1] Dans le texte, tchardagh, sorte de tente avec quatre perches et une espèce de bâche en étoffe de laine noire.

Digitized by Google

faut parler. » Ayvaz n'était pas moins influencé par le vin que par tout ce qu'il venait de voir et d'entendre. Il sentit un frisson pénétrer tous ses membres, et il se disait en son âme : « Cet homme est Koûroglou en personne ou quelqu'un de sa bande. » Alors il prit la guitare et dit : « Père, laisse-moi chanter une chanson et je vous accompagnerai ensuite.

Improvisation. — « Père, ne fais pas dévoyer ma raison. Un homme de sa sorte ne saurait être un berger. Vous n'avez qu'un fils, songez-y ; ne le forcez pas à vous suivre. Il n'est pas vraisemblable qu'un berger ait ses allures. J'ai comparé ses actions avec ses paroles : c'est le plus fantastique des fous [1]. Son amitié, de même que sa haine, ne dure qu'un moment. Ce doit être Koûroglou lui-même ou Déli-Haçan ; il n'est pas probable, pas du tout probable qu'un berger ait cette tournure ! » Koûroglou, en entendant cela, sourit et pensa : « La perspicacité de l'enfant est rare ! c'est bien le fils qu'il me faut. » Ayvaz continua de chanter :

Improvisation. — « Père, ses vaisseaux vont trafiquer dans les quatre parties du monde. Mille serviteurs, hommes et femmes, vivent à ses gages. Il déteste compter, mais il distribue libéralement ses présents par cinq et par quinze à la fois. Croyez-moi, un berger n'a pas de ces façons. » Mîr-Ibrâhîm dit : « Que convient-il de faire, mon fils ? est-il possible de renoncer aux neuf cents moutons ? » Ayvaz poursuivit son chant :

Improvisation. — « Congédie-le ; qu'il aille en un séjour où pas un regard ne puisse tomber sur lui. Que pas un de nos voisins, de nos hôtes, ne sache qu'il a mis le pied ici. Qu'aucun œil humain ne le contemple même pendant son sommeil. Encore une fois, crois-moi, un homme de sa tournure ne saurait être un berger. Que le nom d'Ayvaz

[1] L'original dit : « Il est atteint du mal du sersam. » C'est une sorte de vertige ou de délire pendant lequel le malade tient des discours sans suite sur les fantômes qu'il voit lui apparaître.

Digitized by Google

reste attaché à ce chant [1]. Il me semble que le fer rougi a déjà marqué ma poitrine du signe de cet homme [2]. Je sais, songes-y bien, je sais ce qui plane sur ma tête, père. Bien tôt Ayvaz ne sera plus ton fils. »

Koûroglou, voyant son secret découvert par Ayvaz, se pencha négligemment vers lui et lui dit à l'oreille : « Eh bien! tête obstinée, refuseras-tu toujours de nous suivre jusqu'au troupeau? J'ai là à te montrer quatre cages superbes, accrochées au dos d'un jeune baudet. Chacune d'elles contient une multitude d'alouettes, de cailles, de perdrix aux pattes rouges, et de rossignols, ainsi que des essaims d'autres oiseaux chanteurs. Aussitôt arrivés, je compte t'offrir les quatre cages. Tu les suspendras dans ta boutique; là tout cela chantera et gazouillera pour toi, qui n'auras qu'à ouvrir l'oreille et à te réjouir de ce ramage. » A ce moment Ayvaz versa quelques larmes et dit : « Je ne puis résister davantage! Allons, père, il faut partir. — Oui, partons, mon enfant! Notre ami, Roûchèn Beg, ne souffrira pas qu'on te retienne à la porte de la ville. Nous emmènerons aussi un domestique avec nous. »

Quand on eut pris l'argent nécessaire pour payer les moutons, Ayvaz, Koûroglou, Mîr-Ibrâhîm le boucher et le serviteur se mirent en route. A un fersek de distance d'Orfa ils atteignirent la montagne sur laquelle le berger gardait ses moutons. Lorsque le boucher aperçut le troupeau à distance, il fut réjoui dans son âme et il demanda : « Est-ce là ton troupeau, Roüchèn Beg? — C'est lui. — Eh bien, donc, occupons-nous de notre marché. Nous devons d'a-

[1] Les poètes arabes et persans, dans leurs razals et leurs autres compositions érotiques, intercalent toujours vers la fin leur nom ou leur surnom : cette signature s'appelle tekellus, sobriquet.

[2] Mot à mot : *On m'a fait avec le feu une cicatrice en croix (à droite et à gauche)*, cela veut dire que le renom et le génie de Koûroglou ont déjà inspiré à Ayvaz la tentation de faire partie de la troupe de ce chef. En Perse comme chez nous, les chevaux des grands seigneurs ont sur la cuisse les initiales du nom du propriétaire marquées au moyen d'un fer rougi au feu.

Digitized by Google

bord nous entendre sur le prix. Après quoi, parmi les moutons, nous examinerons ceux qui sont gras et bien portants et ceux qui sont maigres et estropiés.—Qu'il en soit donc ainsi; fais à ta guise!—Combien de moutons as-tu là?—Je te l'ai déjà dit ce matin, j'en ai neuf cents. —Combien de gras, combien de maigres?—Tous gras, mâles et femelles; je ne garde jamais de bétail maigre. Tous sont replets, gras, dodus, potelés et en santé. Aucun n'a plus de deux ans et, quant aux brebis, pas une n'a encore porté [1]. — C'est bien. As-tu acheté tes moutons, ou sont-ils les élèves et le croît de ton troupeau? — Le menteur est pire qu'un chien; or, tiens, je te dirai toute la vérité; une moitié me provient d'achats, l'autre est le croît de la maison. — Quel est le prix d'une brebis? — Je te les vendrai toutes en bloc. Maudit soit le menteur. Je te dirai l'exacte vérité. Je les ai achetés moi-même cinq piastres chacune, et je te les laisserai à raison de six piastres chacune. C'est bien le moins que je gagne une piastre au marché, je n'entends pas tirer de toi plus de profit. »

Pendant ce débat, Ayvaz ne perdait pas une syllabe de leurs paroles. Il chuchota à l'oreille de son père : « Je l'ai repu de vin; il est ivre et ne s'aperçoit pas qu'il radote. On n'achète pas maintenant un mouton pour moins de cinq tomans. Père, compte l'argent sans plus tarder, et quand il l'aura reçu, il n'aura plus pouvoir de se dédire, alors même qu'il retrouverait sa raison. »

Mîr-Ibrâhîm ouvrit le sac aux écus, les prit et il les versait, en comptant, dans le pan du vêtement de Koûroglou. Ce dernier, voyant que la somme était déjà plus qu'à moitié livrée et que le compte avançait rapidement, se dit en son âme : « Comment me débarrasserais-je bien de ce fripon de

[1] Le langage des peuples pasteurs de l'Asie est très-riche en mots qui expriment les diverses variétés, l'âge, la nature, etc., de tout le bétail. Nous ne pouvons que paraphraser dans la traduction les termes de l'original, oghej, dizman et ozman.

Digitized by Google

Turk [1] ? » Il avait une vigueur de main si prodigieuse, qu'il lui était possible de presser assez fortement entre ses doigts n'importe quelle monnaie pour en aplatir l'effigie. Ayant effacé une piastre de cette manière, il la jeta avec colère devant le boucher et s'écria : « Ceci est une pièce fausse ! » Mais la ruse ne put échapper à l'œil perçant d'Ayvaz, qui dit : « Roûchèn Beg, nous ne sommes pas riches, nous avons emprunté la moitié de cet argent; dans quel but veux-tu le dénaturer ainsi ? » Koûroglou répondit : « Ayvaz, mon enfant, je n'ai avec moi ni enclume, ni marteau; les coquins d'ouvriers de la monnaie auront oublié de frapper cette pièce à l'effigie du sultan ; faut-il que je sois lésé pour cela ? » Disant ces mots, il se redressa, jeta par terre toute la somme, et dit d'une voix irritée : « Il y a une centaine de bouchers dans Orfa ; j'entends maintenant leur vendre une partie du bétail, vous aurez l'autre part. » Là-dessus il s'éloigna. Les prières du boucher n'y purent rien, et Koûroglou semblait déjà partir, lorsque Mîr-Ibrâhîm, désespéré, dit à son fils : « Que Dieu t'accorde de mourir jeune, Ayvaz [2] ! mais va, mon enfant, cours après lui, prie-le de revenir sur ses pas et de conclure le marché, peut-être t'écoutera-t-il. »

Ayvaz eut rejoint Koûroglou en un moment, et lui prenant les mains, il cherchait à le gagner, en disant : « Je t'en conjure, je t'en supplie, oncle, ne t'emporte pas et reviens. » Koûroglou, calmé en apparence, retourna sur ses pas et s'assit à l'endroit où il s'était d'abord arrêté. Quand la somme eut été comptée, on reconnut qu'il manquait

[1] *Fripon de Turk*, dans l'original kavoukdâr, « *de cette tête enturbanée,* » terme de dédain dont les Persans font usage vis-à-vis des sujets du sultan.

[2] *Meurs dans ta jeunesse*, « djevân merg shevi » et « merghi tu, » *sur ta mort*, sont de singulières locutions de tendresse, usitées par les Persans lorsqu'ils veulent obtenir une faveur ou flatter quelqu'un. Du reste, chez les anciens Grecs, la mort précoce n'éveillait aussi que de douces idées. En France, nous nous contentons de dire : *qu'il est beau de mourir jeune.*

Digitized by Google

encore trente tomans. « Roûchèn Beg, dit le boucher, dis au berger de faire avancer les moutons; il les conduira à la ville, où je te verserai le surplus de ton argent. Tu dormiras à la maison, et demain tu te remettras en route. » Koûroglou répondit : « Je n'irai pas à Orfa, car on m'a raconté que celui qui a de l'argent ne doit pas séjourner la nuit dans ce lieu, s'il ne veut être assassiné. Il faut que tout me soit payé sur place. — Je ne suis pas un bandit, Roûchèn Beg, cependant je ferai selon ta volonté. Tu resteras ici avec Ayvaz; toi, mon garçon, sache être gai, amuse notre oncle par tes causeries, moi, je cours à la ville chercher pour notre achat le reste de la somme. » C'est ainsi que cet écervelé de boucher laissa son fils aux mains de Koûroglou, puis, montant sa haridelle efflanquée, il se dirigea vers Orfa. Koûroglou, sous le prétexte qu'il allait chercher les quatre cages promises à Ayvaz, laissa ce dernier avec le serviteur, pendant que, lui-même, allait retrouver le berger, endosser son armure et reprendre ses dix-sept cimeterres, tous différents. « Où est mon cheval? demanda-t-il au berger. — Que ta maison t'écrase! Ton cheval n'est pas moins ensorcelé que toi; je l'ai attaché par les quatre jambes dans ce ravin, là-bas; je ne saurais te dire s'il est mort ou vivant. » Koûroglou lui dit : « Misérable, je souillerai la tombe de ton père! Tu as fait souffrir mon cheval, chien que tu es! » Sans perdre un instant il courut au ravin, où il vit son kîrât lié de telle façon qu'il ne pouvait faire un mouvement. Il le débarrassa de ses liens, le sella, assujettit la sangle, et, l'ayant baisé sur les deux yeux, il le monta et revint au galop vers Ayvaz. Il enleva d'abord le sac de piastres, qu'il plaça derrière la selle et qu'il fixa avec des courroies de cuir. « Allons, maintenant, mon Ayvaz, place-toi avec moi sur ce cheval et partons. — Guerrier, tu veux rire de moi, mais mon oncle Roûchèn sera ici dans un instant, et il te désarçonnera d'un seul coup de massue. — Frotte-toi les yeux, Ayvaz, et regarde, ne reconnais-tu pas ton oncle? » Ayvaz l'examina

Digitized by Google

attentivement; oui, c'est bien lui, c'est Roûchèn Beg en personne, son costume seul est changé. Il se prit alors à pleurer, et s'écria : « O ma mère, ô mon père, où donc êtes-vous? » Ses larmes et ses prières lui furent d'un faible secours. Koûroglou le monta sur la selle, le plaça derrière lui, et, après avoir enlacé, d'un même châle, son corps avec celui d'Ayvaz, il attacha le jeune homme à sa ceinture. Alors il excita son cheval, avec un coup de son étrier et partit avec son butin. Pendant tout ce temps le niais domestique du boucher avait cru qu'il ne s'agissait que d'une plaisanterie. Il s'élança après eux et leur cria : « Trève à tes jeux, trève à tes folies. » Enfin, il s'emporta, et dégaînant son poignard et l'agitant devant Koûroglou, il s'exclama : « Ou tu vas le laisser partir, ou je te perce de ce fer. — Voyez ce reptile, dit Koûroglou, il faut un peu se montrer miséricordieux, en le délivrant de son existence stupide et inutile. » Là-dessus il lui lança la massue, et le crâne du serviteur s'ouvrit comme une tête de pavot.

Le berger qui vit ce meurtre devint soucieux, et, tout tremblant de frayeur, il se mit à répéter les prières des mourants.

Koûroglou lui ordonna d'approcher et de tendre les coins de son manteau. Il ouvrit alors le sac aux piastres, dont il fit pleuvoir un bon nombre, et il demanda « Berger! as-tu vu un chameau [1]? » Celui-ci répondit : « Je n'ai pas même vu un mouton (si l'on m'interroge je n'aurai rien vu). » Koûroglou ajouta : « Berger! il faut qu'à l'instant même tu conduises ton troupeau à la ville, pendant que j'emmènerai Ayvaz. » Le berger prit la route d'Orfa; Koûroglou, celle de Tchemlî-bil. L'enfant désolé criait à faire

[1] N'as-tu pas vu le chameau? non! « *Chutur didi? ne!* « Le conte persan, qui a donné lieu à ce dicton, parle d'un poltron effrayé à la vue des voleurs des chameaux d une caravane dont il faisait partie, et n'osant pas les regarder en face, alors même que ces voleurs étaient pris et amenés pour être jugés devant le kâdi. Le poltron, appelé comme témoin occulaire, déclara non seulement n'avoir pas vu les voleurs, mais il soutint encore ne pas reconnaître les chameaux mêmes de la caravane, par crainte de vengence de la part des voleurs.

Digitized by Google

pitié. « Hélas, malheur! j'ai laissé là-bas ma tante, ma tante que j'aime tant est restée seule là-bas! Malheur pour eux tous, malheur pour moi! » Ses yeux devinrent rouges et gonflés comme des pommes. Koûroglou se mit à improviser.

Improvisation. — « Je te le dis, Ayvaz, il ne faut pas pleurer; ne plonge pas mon cœur dans le chagrin, cesse tes cris, ne te lamente plus, Ayvaz. »

Ce dernier, en réponse, improvisa ce qui suit :

Improvisation. — « Tu dis que je ne dois pas pleurer. Puis-je retenir mes larmes, ô Koûroglou? Tu me demandes de ne pas te fatiguer de mon chagrin. Puis-je me défendre d'être triste? »

Kouroglou *improvisant.* — « En traversant les plaines et le désert, je demandais aux bergers s'ils ne t'avaient pas vu. Je t'ai fait quitter ton vieux père; mais, bon courage, Ayvaz; ne pleure pas. »

Ayvaz *improvisant.* — « Tu as rempli ton sac avec notre argent; tu as brisé la tête de mon fidèle ami; tu fais plier les reins de mon père sous le poids du chagrin, comment puis-je me défendre de gémir, Koûroglou? »

Kouroglou *improvisant.* — « Ne suis-je pas Beg, ne suis-je pas Kân; ne serai-je pas ton père, un tendre père pour toi? Cesse tes cris, ne pleure plus, Ayvaz. »

Ayvaz *improvisant.* — « Les fleurs de mon jardin, ne les ai-je pas quittées? J'ai laissé, jai perdu des beautés dont la taille méritait si bien d'être enlacée! J'ai tout quitté, ma famille et mon nom! Comment retenir mes pleurs, ô Koûroglou? »

Kouroglou *improvisant.* — « Cessons les larmes où tu me feras pleurer aussi comme un fou ou comme une vieille femme. Tu vas devenir un guerrier, tu seras la gloire et l'orgueil de Koûroglou; ne jette plus de cris. »

Ayvaz lui dit : « On m'a rapporté que tu étais un guerrier; donc tu me traiteras comme il convient à un guerrier digne de ce nom. Seulement je ne saurais dire encore si tu

Digitized by Google

es un brave et noble chevalier ou un misérable scélérat. Il m'est difficile de ne pas me plaindre. » Koûroglou lui promit de faire de lui son fils, de le faire vivre dans l'abondance, de le dresser au métier des armes. Et cependant ils continuaient leur marche vers Tchemlî-bil.

Dans le même temps, Mîr-Ibrâhîm, le boucher, arrivait au logis pour prendre de l'argent et il dit à sa femme : « J'ai trouvé aujourd'hui un berger qui est un étrange nigaud. Il me manquait quelques tomans pour payer ses moutons et je lui ai laissé Ayvaz en otage. Sors et ramasse promptement la somme! » Sa femme courut chez des parents, chez des amis, et, ayant trouvé l'argent nécessaire, elle l'apporta au boucher. Ce dernier remonta en toute hâte sur sa rosse amaigraie, et il courut de toute sa vitesse dans la direction du troupeau; mais, à peine avait-il franchi la porte, qu'il aperçut le berger, qui gagnait les abords de la ville, avec ce même troupeau. « Berger, tu es un misérable et un voleur! Qui t'a permis d'amener mes moutons à la ville? Je les ai achetés, je les ai payés. » Le berger lui dit : « Je ne te comprends pas. — Voyons, demanda Mîr-Ibrahîm, n'es-tu pas le berger de Roûchèn Beg? — Tu extravagues, comme si tu avais la fièvre. Je ne sais pas plus qui tu es, toi-même, que je ne connais le nom maudit de ton Roûchèn Beg. — Coquin, ne m'as-tu pas vendu ces moutons, il n'y a qu'un instant? n'as-tu pas même pris mon argent? — Arrière avec tes mensonges! Le troupeau appartient à Reïhan, l'Arabe, et je les conduis à la ville, pour faire traire le lait. Tu sais le proverbe qui dit que les brebis traites sur marché se vendent toujours un meilleur prix. »

A ces mots, le boucher sentit un frisson glacé courir sur sa peau. Il descendit de cheval pour toucher les mamelles des brebis et il s'aperçut qu'elles donnaient toutes du lait. « Ce fripon de Roûchèn Beg m'avait dit, en me vendant son bétail, qu'il ne s'y trouvait, ou que des mâles ou des sujets qui n'avaient jamais porté. Plus de doute, c'est Koûroglou, qui, après m'avoir joué, aura emmené Ayvaz

Digitized by Google

avec lui. N'avez-vous pas vu deux jeunes gens sur la montagne? — Oui, j'ai vu là deux jeunes gens qui jouaient et luttaient l'un contre l'autre. Mîr-Ibrâhîm se remit précipitamment en selle et partit au galop. Il ne trouva sur la montagne que le cadavre de son serviteur. Sa langue se colla à son palais, il se mit à se frapper les tempes avec une telle violence qu'il tomba de cheval; dans son désespoir, il se jeta violemment sur le sol et, se couvrant la tête de poussière, il s'écria : « Malheur à moi! il a emmené mon fils. »

Mîr-Ibrâhîm fut trouvé par Réïhan l'Arabe dans ce misérable état. Ce dernier était un riche seigneur, qui allait chasser de l'autre côté des monts, escorté de cent soixante de ses cavaliers. Quand il s'approcha, pour observer cette scène, il reconnut son propre beau-frère dans cet homme égaré de désespoir. « Qu'y a-t-il donc? Est-ce vous, Mîr-Ibrâhîm? Pourquoi ces larmes? quelle est la cause de cette douleur? » Le pauvre père, que l'excès de chagrin avait privé de la parole, ne put que prononcer ces mots : « Il a enlevé... Il l'a enlevé au loin !... » Réïhan l'Arabe lui demanda impatiemment : « Fils d'un père brûlé [1]... De quel ravisseur parles-tu? qu'a-t-il ravi? qui ou quoi? » Une demi-heure s'écoula avant que Mîr-Ibrâhîm recouvrât ses sens et pût dire : « Je l'ai vendu à Koûroglou ; il l'a enlevé, il s'est enfui. — Parle clairement. Si tu lui as vendu quelque chose, il avait le droit de se saisir de son bien. » Ce ne fut qu'à force de questions et de conjectures que Réïhan l'Arabe put enfin tout apprendre, et il se dit dans son âme : Koûroglou, tu es un scélérat; tu as passé ta main souillée sur mon front (*tu m'as blessé dans mon honneur*), et tu t'es emparé du gibier de ma réserve (c'est-à-dire tu as

[1] Pedersoukté, « toi dont le père fut brûlé sur un bûcher, » juron qu'anciennement on adressait aux Guèbres et aux Hindoux qui avaient l'habitude de brûler leurs cadavres. Aujourd'hui pedersoukté, encore fort en usage dans la bouche des Persans, ne veut plus dire autre chose que « coquin. »

Digitized by Google

enlevé un des membres de ma famille). Alors il appela ses cavaliers et leur dit : « Enfants, je dirigerai votre course, suivez-moi ! » Et tous se mirent à galoper à la poursuite de Koûroglou, guidés par les traces des pas de son cheval. Réïhan l'Arabe montait une jument. Koûroglou continuait de chevaucher sans s'inquiéter de rien, lorsqu'il vit son kîrât baisser les oreilles comme un baudet. C'était un signe certain qu'à un mille de distance environ, il se trouvait quelque cavale. Koûroglou se dit : « Mon kîrât, friand du beau sexe, doit flairer la jument de Réïhan l'Arabe. Sans doute il aura tout appris et il s'est mis à ma poursuite. » Il leva les yeux vers le ciel et il vit quelques oies sauvages qui passaient au-dessus de sa tête. « Je veux, pensa-t-il, envoyer là haut une flèche au guide de la troupe. Si l'oiseau tombe atteint, je gagnerai la partie, mais si la flèche revient seule, c'est qu'Ayvaz ne doit pas être à moi. » Il tira une flèche du carquois, la plaça sur l'arc et tira. Un instant après, l'oie tournoya et vint tomber devant les jambes du cheval. Koûroglou se sentit tout joyeux ; il arracha une couple des plus belles plumes de l'oie, et enlevant le bonnet d'Ayvaz, il les fixa sur le sommet, en guise de panache. Ayvaz lui dit : « Tu viens, avec ces plumes, de percer mon bonnet, mais j'ai une charmante nièce qui m'en fera un nouveau. — O mon fils, repartit Koûroglou, aussi longtemps que tu habiteras ma maison, tes habits ne seront faits que d'or et de soie. » Entendant cela, Ayvaz pleura amèrement ; Koûroglou, pour le consoler, improvisa le chant suivant :

Improvisation. — « Combien, avec cette aigrette, la tête semble superbe ; elle est semblable à la tête de la grue mâle. Oh ! je saurai la préserver, je veillerai soigneusement sur toi [1]. Je te cherchais au ciel et je t'ai trouvé sur la

[1] Mot à mot : « *Je tournerai autour de ta tête.* » Cette expression vient d'une coutume orientale. Quand un malheur menace quelque personne, dans le but de le prévenir, on se procure un mouton noir que l'on promène trois fois autour de celui qu'on veut sauver ; l'animal est ensuite donné en présent aux pauvres, ou on le laisse errer en liberté. Lorsque

Digitized by Google

terre ; ne pleure pas, ma jeune grue ; c'est la plume du Tout-Puissant qui a dessiné l'arc de tes sourcils. Tu as l'âge qu'il faut, tu touches à tes quinze ans, mon jouvenceau ! A toutes ces qualités il n'en faut ajouter qu'une, celle d'être un chevalier parfait. Tu seras le modèle du guerrier ; je couvrirai ta tête d'une calotte d'or. Allons, ma jeune grue, ne pleure pas davantage. »

Koûroglou reprit :

Improvisation. — « Je t'ai vu, et mon cœur a connu l'allégresse. Tu trouveras en moi le turcoman Tékés de pure race. Mon nom est Koûroglou, le bélier[1]. Je suis connu dans toute la Turquie. Ayvaz, au panache de grue, plus de pleurs désormais. »

Revenons maintenant à Réïhan l'Arabe ; il connaissait parfaitement les routes de traverse et jusqu'aux moindres sentiers existant dans le voisinage d'Orfa. Il savait aussi que Koûroglou venait dans ces parages pour la première fois et qu'en conséquence, il était étranger à la véritable configuration des lieux ; il y avait, à quelque distance, un étroit espace désert surplomblant un précipice ; pour franchir d'un bout à l'autre, on avait jeté là quelque chose d'à peu près ressemblant à un pont. Avant qu'il ne fût possible à Koûroglou d'atteindre ce passage, Réïhan l'Arabe y était arrivé par des chemins secrets et lui-même s'était placé juste à l'entrée. Koûroglou, voyant que cette route était interceptée, résolut d'escalader la montagne escarpée qui dominait le pont. Il éperonna Kîrat de l'étrier et le stimula du bout de son javelot. Kîrat se mit à gravir comme la chèvre sauvage, et ne s'arrêta qu'au sommet pour prendre haleine.

le Châh de Perse visite un village, les paysans vont à sa rencontre et baisent le pan de sa robe ou son étrier. Ils lui demandent parfois, comme la faveur la plus haute, la permission de tourner autour de son cheval ; de là, l'expression « dôouret-be-guerden, « c'est-à-dire, je vous supplie par tout ce qu'il y a de plus sacré.

[1] Les Persans sont passionnés pour les combats de béliers. Ils considèrent ces animaux comme des types de courage et d'énergie, c'est pour cela qu'ils comparent fréquemment leur héros à des béliers.

Digitized by Google

Koûroglou abaissant alors son regard de tous côtés ne rencontra rien que les murs blancs et abrupts des précipices. Du reste, pas d'apparence d'une issue praticable. Seulement au pied de l'un des flancs de la montagne se trouvait un ravin large de 36 pieds et long de 300 environ. Koûroglou restait immobile et méditait sur ce qu'il devait faire.

Reïhan l'Arabe s'écria alors : « Mes enfants, mes amis! pas un mouvement de plus! — demeurez où vous êtes. Aucun de nos gens ne pourrait gravir la cime où Koûroglou se tient à présent; mais il lui faut ou descendre ou mourir là. » Koûroglou, sans prendre parti, resta trois jours sur le sommet de la montagne; mais ce qu'il redoutait le plus arriva, son kirat y tomba malade. Koûroglou tourna son visage vers la Mekke et pria : Seigneur, si le jour de ma mort est venu, que, du moins, je ne meure pas au milieu des sunnites mécréants. » Ceci fait, il observa kirat et son cœur fut rasséréné lorsqu'il vit que son cheval tondait l'herbe avec appétit, signe évident que la maladie commençait à céder, grâce à l'intercession de l'âme vénérée d'Alî. Il retourna alors étudier le ravin large de 36 pieds et pensa : « Quel que puisse être le résultat, je tenterai cela; si Kîrat franchit le ravin, nous sommes sauvés; s'il ne peut le franchir, il faudra bien que nous périssions tous trois misérablement. Moi, kîrat et Ayvaz, tous trois broyés dans le fond de l'abîme. Je ne saurais attendre plus longtemps. » Puis, sautant sur son cheval, il attacha Ayvaz à sa ceinture, au moyen d'un châle, et il improvisa ce chant pour son cheval :

Improvisation. — « O mon coursier, tu as pour père un Bédôou[1] pour mère une Kohlân. Allons, allons, mon

[1] Bedôou qui dérive de devîden « courir, » signifie un cheval agile. Le nom de kohlân ou kohéilân, désigne une des meilleures races de chevaux arabes. En Perse les célèbres chevaux, také, proviennent du croisement de l'espèce indigène avec les Arabes. Ce sont probablement les mêmes que les anciens Grecs connaissaient sous le nom de *Nissan*, et dont les Parthes se servaient.

Digitized by Google

digne kîrat, il faut me porter à Tchemlî-bil ! ne me laisse pas ici, au milieu des infidèles et des ennemis, enveloppé dans leur brume grise[1]. Allons, ma vie, mon kîrat, emporte moi à Tchemlî-bil. »

Aussitôt que Réïhan l'Arabe entendit la voix de Koûroglou, il se prit à le railler et à l'interpeller d'en bas. « Eh bien, misérable ! tu romps enfin le silence ; mais, que tu chantes ou que tu te taises, il faudra bien que tu descendes et que tu tombes dans nos mains. » Koûroglou continua à improviser pour kîrat.

Improvisation. — « Sus, sus, mon coursier, que je n'assiste pas à ta honte ! je te ferai caparaçonner de velours ; des housses pendront de chaque côté de tes flancs. Je ferai ferrer d'or pur tes pieds de devant et ceux de derrière. Allons, courage, mon kîrat, porte-moi à Tchemlî-bil. Ton corps est aussi rond, aussi svelte, aussi souple qu'un roseau. Fais voir ce que tu es capable de faire, ô mon cheval ! que nos ennemis t'admirent, et qu'éblouis par tes prouesses, les yeux des misérables s'éteignent d'envie. N'es-tu pas de la race de Kohlân ? N'es-tu pas l'arrière-petit-fils de Duldul[2] ? O kîrat, porte-moi à Tchemlî-bil, rends-moi à nos braves ! je ferai tailler et coudre pour toi de riches couvertures de satin. Nous nous livrerons à la joie et le vin rouge coulera par torrents. O mon kîrat, mon préféré entre mille chevaux, sus, sus, mon coursier, en route, porte-moi à Tchemlî-bil ! »

Ayant terminé ce chant, Koûroglou commença à promener kîrat, en le préparant à tout ce qui pouvait l'aider à s'acquitter heureusement du saut périlleux. Réïhan l'Arabe, qui voyait cela d'en bas, comprit en effet que son ennemi s'apprêtait à faire franchir le gouffre à son cheval, et il dit à ses gens : « Voudrez-vous croire que Koûroglou est assez osé pour sauter ce ravin ? son grand courage me

[1] *Brume grise* (boz dumâne), brouillard.

[2] Duldul, nom du fameux cheval arabe qui appartenait à Ali, le gendre du Prophète.

Digitized by Google

séduit. Je vous prends à témoin que, s'il franchit l'obstacle, je m'opposerai à ce que l'on poursuive un homme aussi intrépide. Il aura son pardon et il pourra emmener Ayvaz. S'il échoue, je ferai recueillir leurs membres dispersés et ils seront ensevelis avec les honneurs convenables. » Tout en parlant ainsi, il ne cessait de regarder la montagne au moyen d'un télescope. Koûroglou continuait a promener kîrat, jusqu'à ce que l'écume vînt blanchir ses naseaux. Enfin il choisit un endroit qui offrait un espace suffisant pour partir, puis il fit prendre élan à son coursier, en lui faisant sentir l'étrier. Le brave kîrat s'élança en avant, il s'arrêta sur l'extrême bord du précipice; ses jambes étaient rassemblées toutes quatre, serrées sabot contre sabot, comme les feuilles d'un bouton de rose; il concentra ses forces un instant, puis il bondit et atteignit en sautant l'autre côté du ravin. — Il franchit même deux toises de plus que ce qui était nécessaire.

Réïhan l'Arabe s'écria : « Bravo! Bénis soient la mère qui t'a sevré et le père qui a engendré un fils de ta sorte. » Quant à Koûroglou, la coiffure qu'il portait n'avait pas bougé sur sa tête; il ne regarda même pas en arrière, comme s'il n'eût rien fait là d'extraordinaire, et il continua paisiblement sa marche, avec Ayvaz en croupe.

Mais Réïhan l'Arabe dit à ses hommes : « Mes amis, mes enfants, le loup qu'on ne terrifie pas dès sa première rapine, devient infailliblement plus audacieux, et sa gloutonnerie s'accroît. Aujourd'hui Koûroglou a enlevé le fils de mon beau-frère, demain il viendra pour arracher de ma couche ma femme elle-même; il faut qu'il sache que nos doigts aussi sont assez vigoureux pour tendre l'arc. »

Là-dessus tous s'élancèrent à la poursuite du cavalier. Aussitôt que Réïhan aperçut Koûroglou, il commença à lui crier : « Ecoute, Haram-Zâdeh (bâtard). Fusses-tu retranché dans ton repaire de Tchemlî-bil même, je t'irai chercher jusque-là. » Koûroglou se disait : « Ce bandit ne me laissera-t-il pas en paix? » Il fit mettre pied à terre à

Digitized by Google

Ayvaz, il examina la selle et les étriers, rajusta la sangle et se retourna, pour aller à la rencontre de Réïhan l'Arabe, auquel il demanda : « Que veux-tu de moi, mécréant?— Ecoutez l'étrange demande. Ce que je veux? Tu as passé sur mon front ta main souillée! » Koûroglou fit cette question : « Est-ce comme un homme, ou comme une femme que tu veux combattre avec moi? — Qu'entends-tu par combattre comme un homme ou comme une femme? — Si tu ordonnes à tes cavaliers de m'attaquer, alors tu combattras en femme; si, au contraire, tu donnes le signal de la halte et si tu veux bien accepter un combat singulier entre nous, ce sera lutter en homme, et tu auras virilement agi. — Ce que tu demandes est accordé; nous ferons en hommes de cœur. »

Koûroglou remarquait cependant que les cavaliers de Réïhan attendaient, rangés tranquillement en ligne, et il se dit en son âme : « Malgré ses promesses, je ne puis compter sur la parole de ces sunnites; commençons donc par faire éloigner une partie au moins de ses compagnons. « Ecoute-moi, Réïhan l'Arabe, j'ai pour habitude de chanter avant la bataille; voici ma chanson :

Improvisation. — « Guerrier Réïhan, tu es venu avec une armée contre moi, qui suis seul. Qu'est devenu ton honneur? où est ta valeur si vantée? Pourquoi conspires-tu ma perte? Guerrier Réïhan, il faut que tu sois insensé! »

Les éclats de sa voix, de même que le chant, avaient quelque chose de si terrible, que les cavaliers de Réïhan l'Arabe furent frappés d'effroi. Koûroglou continua :

Improvisation. — « Fais-moi connaître un homme qui puisse tendre mon arc; qui, pareil au bélier qui s'élance, puisse choquer du front mon bouclier. Je broie l'acier entre mes dents, et je le recrache dédaigneusement vers le ciel. Oh ! ne combattrons-nous pas aujourd'hui? »

Les cavaliers de Réïhan l'Arabe, frappés d'épouvante, se dirent tout bas les uns aux autres : « Par la gloire de la race d'Osman, pas un de nous n'évitera le tranchant

Digitized by Google

du sabre de Koûroglou ! » Quelques-uns d'entre eux commencèrent à fuir. Koûroglou se disait en lui-même : « S'il en est ainsi, feu de nouveau ! » Et il continua :

Improvisation. — « Donne l'ordre à ton armée de se diviser par pelotons. Ah ! ont-ils donc tant de confiance dans leur nombre ? Moi, je suis seul ; fais avancer cinq ou six cents des tiens. Réïhan ose me poursuivre, il faut vraiment qu'il soit insensé. »

Ce chant mit en fuite le surplus des cavaliers de Réïhan. Ce dernier seul restait et ne bougeait pas du lieu. Koûroglou chanta :

Improvisation. — « Un guerrier ne braconne pas dans la réserve de son frère d'armes. Il brandit en l'air, en guise de menace, son cimeterre d'Egypte au tranchant affilé. Songe à toi, Réïhan, avant qu'il ne soit trop tard. As-tu perdu le sens ? Tu n'as jamais éprouvé la vigueur de front du bélier Koûroglou, tu n'as pas rencontré jusqu'ici de bras aussi redoutable. Tu restes encore à ta place, Réïhan, tu es donc insensé ? »

Réïhan était un seigneur de grand courage. La Turquie retentissait de sa gloire et de ses hauts faits. Koûroglou s'écria : « Retourne à ton foyer, Réïhan ! vois la fuite de ces cavaliers. » Sa réponse fut : « Tous ceux-là sont des corbeaux, qui ne peuvent faire face à un hibou de ta sorte. » Ceci dit, Réïhan, pressant sa cavale arabe, s'élança à la rencontre du railleur. Koûroglou, de son côté, donna de l'étrier à kîrat. La lutte fut terrible. Dix-sept armes différentes furent employées tour à tour, et pourtant l'avantage ne penchait encore d'aucun côté. Koûroglou voyait que Réïhan était un homme d'un courage et d'une habileté supérieurs. Plusieurs fois tous deux s'étreignirent sur leurs chevaux, poitrine contre poitrine, épaule contre épaule. Tous deux se saisirent en même temps par la ceinture, Réïhan attirait Koûroglou pour le désarçonner, et s'écriait : « Je ne te laisserai pas emmener Ayvaz. » Koûroglou cherchait aussi à faire vider les étriers à son ennemi, et il s'écriait : « J'emmènerai Ayvaz. »

Digitized by Google

Tous deux tombèrent au même instant de leurs chevaux, et commencèrent à lutter à pied. Le corps s'enlaçait au corps, bras contre bras, jambe contre jambe. Vous eussiez dit le combat de deux chameaux mâles [1]. Le soleil baissait à l'horizon. Koûroglou se sentit fatigué de la puissante résistance de son adversaire, et il s'écria dans son âme : « O Seigneur, préserve-moi de ce malheur, ô Alî ! » Ceci dit, il souleva en l'air Réïhan l'Arabe et, de toute sa hauteur, il le rejeta violemment à terre ; il s'assit sur sa poitrine, puis, tirant une dague, il s'apprêtait à lui trancher la tête ; mais il se dit alors : « S'il demande grâce, je le tuerai ; sinon ce serait pitié de mettre à mort un si vaillant jeune homme. » Il examina son visage, mais il était coloré, calme et sans altération. Il détacha les courroies fixées derrière la selle et s'en servit pour lier les mains et les jambes de Réïhan. Ce dernier lui dit : « Au moment où tu as lancé ton cheval pour franchir le ravin, je te faisais présent d'Ayvaz. J'ai été infidèle à ma parole et, pour ma déloyale obstination, le malheur tombe sur ma tête coupable. Moi excepté, aucun autre homme n'osera te poursuivre. » Koûroglou répondit : « En vérité, j'éprouve pour toi de la pitié ; je n'entends pas te tuer, j'ai voulu seulement lier tes bras et tes jambes : une armée peut me poursuivre à présent : nul n'aura l'audace de m'attaquer, lorsqu'on t'aura vu captif, comme tu l'es. »

Koûroglou prit une corde et attacha Réïhan sur sa cavale, puis, monté sur kîrat, il tira la jument à sa suite au moyen d'une longe. Ayvaz fut placé en croupe, et dans cet

[1] Les chameaux combattent avec plus d'acharnement que les taureaux, les béliers, les boules-dogues ou les coqs. Pour occuper leurs loisirs, les riches Persans engagent souvent des paris pour ces luttes. Du reste, il est presque impossible d'y assister sans éprouver une sorte de plaisir sauvage. Ces deux masses énormes, quand elles se sont abordées, demeurent presque sans aucun mouvement. Leurs longs cous entrelacés ne donnent plus de signes de vie que par des contorsions convulsives. Deux têtes, dont les yeux sortent presque des orbites, des gueules écumantes et d'horribles rugissements complètent le tableau.

Digitized by Google

ordre ils arrivèrent devant Tchemlî-bil. Les sentinelles de Koûroglou le virent venir de loin et elles informèrent les bandits de l'arrivée de leur maître. Les 777 hommes vinrent à cheval à sa rencontre. Koûroglou ordonna qu'on allât chercher pour Ayvaz une magnifique robe d'honneur (kalat), et Ayvaz la revêtit. Koûroglou fit amener devant lui Kodja-Yakoub qui, pendant toute l'absence du maître, était resté enchaîné et confiné dans un cachot. Il le traita affectueusement, lui ôta ses fers et l'envoya au bain. A peine le marchand était-il de retour qu'il lui fit donner des habits splendides, puis il l'invita à s'asseoir à ses côtés, à la place d'honneur. Les bandits s'enquirent avidement des détails de l'enlèvement d'Ayvaz, et Koûroglou leur raconta tout, du commencement jusqu'à la fin, ne tarissant pas en éloges sur le courage et la vigueur de Réïhan. Son récit était entremêlé de vers et de prose. — Fidèle à son habitude de lancer à chacun ses vérités en face, de dire au poltron qu'il n'était qu'un poltron et au brave qu'il méritait le nom d'homme. Voici une des improvisations faites par Koûroglou en l'honneur de Réïhan :

Improvisation. — « Aghas, mes frères! l'homme qui veut être un homme doit ressembler à Réïhan. Il a tiré de mes yeux des larmes d'admiration. Son bouclier est d'argent, il sait répandre à flots le sang de l'ennemi. Il a attaché mon âme à la sienne. Il a gravé dans mon cœur à la fois respect et attachement. L'homme juste doit être pareil à Réïhan. Puisse chaque père courageux avoir cinq fils qui lui ressemblent! Puissions-nous avoir pour compagnons des guerriers pareils à lui! Il est digne d'être le frère de Koûroglou. L'homme juste doit être en tout semblable à Réïhan. »

Koûroglou donna l'ordre qu'un festin fût servi. Ayvaz devint le maître échanson. Le vin coula, les mets abondèrent, et personne de la troupe ne manqua à ces réjouissances.

ALEXANDER CHODZKO et ADOLPHE BREULIER.

A suivre.

Digitized by Google

DESCRIPTION

DE LA GRANDE ILE LOU-TCHOU [MER DU JAPON.][1]

[*Extrait d'une lettre à* M. Léon de Rosny, *datée de Hong-kong, le* 12 *octobre* 1855.]

« ..... L'île me paraît très-accidentée, sans avoir de grandes montagnes, excepté dans le nord, où nous en apercevions une assez élevée; ce serait dans cette partie que se trouveraient des habitants moins civilisés, et que ceux de Choui et de Nafa appellent *sauvages*.

La température doit être favorable à la santé, depuis le 1er avril jusqu'au 5 mai. Le thermomètre *à minimâ* n'est pas descendu au-dessous de 14° centigrades, et le thermomètre ordinaire n'a pas dépassé 28° 4'..... D'ailleurs, le froid doit être bien modéré pendant l'hiver, puisque, au commencement de mars, on récolte des patates.

..... Je ne puis vous donner une idée plus juste de la campagne que je connais, qu'en vous disant que c'est un *beau jardin anglais*. Les allées de ce jardin, il est vrai, ne sont pas toujours unies et sablées, elles sont, au contraire, assez souvent rudes et rocailleuses; mais la beauté et la variété des sites fait vite oublier cet inconvénient. Les collines nombreuses couronnées par des bouquets de pins ou de sapins qui abritent les petites plaines fertiles qui sont à leurs pieds; les graves tombeaux qui se trouvent généralement en grand nombre sur les flancs de ces collines; la plaine couverte de travailleurs, et si bien cultivée, que les Lou-tchouans n'ont pas besoin, ce semble, de recevoir des leçons d'agriculture de la part des Européens; ces vastes bosquets dispersés çà et là, qui, au milieu des bambous,

[1] Voyez la première partie de cette lettre insérée dans le numéro précédent de la *Revue de l'Orient*, pag. 23 et suiv.

Digitized by Google

des grands arbres et arbrisseaux dont les fleurs répandent au loin d'agréables parfums, cachent une infinité de maisons et une population nombreuse circulant, dans ces grands villages, par des allées d'une propreté remarquable; tout cela fait des campagnes de Lou-tchou un véritable jardin royal.

La ville de Nafa et le village de Tumaï ont aussi leur genre de beauté. Les murailles qui y sont construites prouvent en faveur de l'adresse et de la patience des habitants..... Réunissez des pierres de toute grosseur, les plus irrégulières que vous puissiez imaginer; puis dites à un maçon de faire avec ces pierres, et sans mortier, un mur solide et tellement uni qu'il paraisse, pour ainsi dire, avoir été poli avec une pierre-ponce; les Lou-tchouans ont parfaitement résolu le problème. Ces murs si propres, et les petites charmilles décorées de chèvre-feuille et si soignées qui les couronnent, semblent indiquer que le gouvernement exerce une grande influence sur ces embellissements des voies publiques et des jardins particuliers. Quant à l'intérieur des maisons situées derrière ces murs, il ne répond pas à l'extérieur.....

Pour vous donner une idée de la Flore de Lou-tchou, il me suffira de vous nommer le pêcher, le grenadier, le papaya, le bananier (que l'on cultive surtout pour la toile), le mûrier, le buis, le sureau, diverses variétés de rosiers, le camélia rouge, lequel est très-élevé (5 mètres environ); le groseiller d'ornement, les mauves rouge et jaune en arbre, le bambou, quelques cocotiers, l'*Areca*[1], le *Pandanus*[2]. L'oranger y est très-commun : il se trouve même

[1] *Areca*, LINN., arbre dépendant de la famille des Palmées, de Linné. DE R.

[2] *Pandanus*. Trois espèces seulement de ce genre appartenant à la famille des Broméliacées sont connues dans l'Asie orientale; ce sont : le *Pandanus humilis*, le *P. integrifolius* et le *P. lævis*, de Loureiro, qui dépendent plus spécialement de la Flore cochinchinoise que de toute autre. Aucune espèce de Pandanus, que je sache, n'a encore été décrite dans les Flores du Japon. DE R.

Digitized by Google

dans la campagne; il y en a une espèce qui donne des oranges d'une grosseur prodigieuse. J'en ai mesuré une qui n'avait pas moins de 0m,325 de circonférence; les trois autres qu'on nous avait apportées approchaient de cette grosseur.

..... Parmi les rares grands arbres, on distingue surtout celui que nous appelons, à Hong-kong, *arbre à pagode*. Plusieurs de ces arbres, toujours verts, se font remarquer par la grosseur et la forme étonnante de leur tronc, par leurs racines innombrables, qui serpentent au loin sur la surface de la terre, et par leurs racines aériennes desséchées qui forment souvent des paquets d'un très-gros volume. A côté de ces arbres vigoureux, on trouve souvent une espèce de laurier très-touffu qui atteint une hauteur de 12 à 15 mètres..... Mais le plus remarquable, sans contredit, de tous les arbres à fleurs un peu apparentes, est une espèce appartenant à la famille des papillonnacés. Quand il est dépouillé de ses feuilles, qui ressemblent à celles de quelques haricots, il offre l'aspect d'un gros noyer par la disposition de ses branches et à la couleur de la peau; il a de petites épines, et son bois est très-cassant. Ses fleurs, d'un beau rouge, plus grandes que celles du marronnier d'Inde, sont, comme elles, réunies en grandes grappes, disposées en couronne au nombre de cinq, six, huit grappes à l'extrémité des branches encore dépourvues de feuilles.

Parmi les plantes herbacées, on distingue le Lis blanc, la Balsamine, l'Œillet, la Chrysanthème, le Sedum, la Violette, le Mouron bleu[1], le Plantain, l'Oxalis, le Polygonum, le Polygonatum, l'Euphorbe, le Piment, le Convolvulus, et quelques belles labiées et orchidées.

Quant aux céréales, j'ai vu moissonner, pendant le mois

[1] L'*Anagallis cœrulea*, LAMM., dont il est probablement ici question, se rencontre aussi au Japon. THUNBERG l'a mentionné, dans sa *Flora japonica*, sous le nom d'*A. arvensis*, de LINN., qui peut être plus exactement considéré comme celui d'une variété de l'Anagallis à fleurs bleues. DE R.

Digitized by Google

d'avril, deux espèces de blé (barbu et non barbu) ; le millet ne faisait que commencer à pousser ; les rizières avaient belle apparence, aussi bien que les plantations de cannes à sucre. Les patates (dont j'ai reconnu trois espèces) et le tabac sont d'une grande importance dans l'île. Les légumes sont beaux et très-variés : ce sont des choux, navets, carottes, bettes, épinards, laitues, fèves, haricots, petits pois, soucis (qui se mange en salade), porreaux, petits ognons, Gombo (espèce de Lappa ou Bardane dont on mange la racine), bambous, etc. Je ne dois pas passer sous silence une plante qui joue un grand rôle dans les disettes, et dont on ne mange beaucoup que dans ces époques. Je ne me rappelle pas malheureusement son nom, et je n'ai pas de livre, ici, pour le chercher. C'est une espèce de petit palmier sans tige, à feuilles raides et à divisions fines et pointues. Ce végétal existe en France comme plante d'ornement. Les habitants de Lou-tchou réduisent sa racine en petits morceaux minces pour les faire sécher au soleil ; ils vont ensuite les laver à une eau courante et en font une espèce de fécule. On cultive aussi le *Papaver album*. Un Lou-tchouan m'a dit qu'on ne s'en sert pas pour faire de l'huile, mais seulement pour faire des cataplasmes.

La campagne, ordinairement remplie de travailleurs (hommes et femmes) et de gens qui vont au marché ou qui en reviennent, est aussi animée par la présence de quelques chevaux, vaches et chèvres. Les chevaux sont petits et servent de montures et de bêtes de somme ; mais on ne les emploie ni à labourer, ni à traîner les voitures, attendu que, pour ce qui concerne le labour, tout se fait par les mains de l'homme, et que les voitures sont inconnues dans le pays. Les mandarins se servent de chaises à porteurs grossières et si incommodes que ceux qui s'y tiennent longtemps accroupis ont une espèce de mal de mer, ou plutôt de mal de chaise, appelé *djibounaie* par les habitants.

Le porc de petite taille et la volaille sont communs et de

Digitized by Google

bonne qualité. Le gibier, au contraire, est assez rare; néanmoins j'ai vu des cailles plus petites que celles de France, une perdrix, des tourterelles, des merles et des sansonnets, dont le mâle a un plumage riche et brillant. Je ne dois pas passer sous silence les deux cents cerfs et antilopes qui habitent les deux plus petites îles du groupe d'Amakirrima. Des Américains, occupés dans le mois d'avril dernier à faire l'hydrographie de ces îles, s'étant permis d'aller à la chasse, avaient déjà tué plus d'une demi-douzaine de ces cerfs, lorsqu'un mandarin vint les prier de ne pas continuer à faire la guerre aux *Cerfs du roi.*

J'ai retrouvé à Lou-tchou l'oiseau que l'on pourrait appeler cosmopolite, le moineau, avec sa familiarité et son chant monotone. Un autre cri sinistre m'a rappelé plusieurs fois notre belle France : c'était celui de la corneille. Il est inutile de vous parler de plusieurs autres passereaux, Palmipèdes, Echassiers, dépendant de la faune de Lou-tchou, car je me propose de les envoyer quelque jour à Paris dans l'intérêt de l'ornithologie.

Je n'ai rencontré que peu de reptiles à Lou-tchou; il paraît cependant que les serpents venimeux (trigonocéphales) y sont assez communs. J'ai vu la tête d'un de ces derniers tué par les Américains.

Les coquillages et les débris de coquillages que j'ai examinés sur le bord de la mer annoncent une grande richesse dans ce genre; et, à ce propos, je dois vous dire que j'ai découvert des fossiles avant mon départ. Je n'ai pas eu le temps d'étudier le terrain, aussi je n'ose pas me prononcer sur son âge; néanmoins, je regrette de n'avoir pas maintenant à ma disposition les fossiles que j'avais recueillis. C'étaient des térébrotules (une espèce), des peignes, des kemnitzia, des moules d'area, je crois; des hemo-cedaris très-volumineux conservant encore les traces de leurs ornements. J'avais trouvé ces fossiles dans des pierres calcaires de la colline qui se trouve sur le bord de la mer, au nord d'Amikou ou Missions-Françaises, à une hauteur de

Digitized by Google

trente à quarante mètres au-dessus du niveau de la mer. En partant de là pour aller à Choui, en passant au Nord-est de Tumaï, on trouve plusieurs collines argileuses, et l'on rencontre, plus loin et inférieurement, des mamelons de sable ferrugineux au milieu desquels j'ai pu ramasser des morceaux de bois renfermés dans des espèces de géodes ferrugineuses.

Je vous envoie, cher monsieur, ces observations, quoique bien incomplètes et écrites à la hâte; puissent-elles vous faire plaisir et être utiles à la science. Si quelques-unes des personnes auxquelles vous pourrez les communiquer avaient à faire des observations qui puissent venir en aide, à l'avenir, à ma bonne volonté et à mon insuffisance, je suis prêt à les recevoir avec plaisir et reconnaissance. »

L. Furet,

Misssionnaire apostolique, supérieur de la mission au Japon et aux îles Lou-tchou; membre honoraire de la Société zoologique d'acclimatation et de la Société orientale de France.

LES SANDALES MAUDITES

D'ABOU'LKACEM TANBOURY.

Il y avait, dit-on, à Baghdad un personnage nommé Abou'lkâcem Tanboûry, qui portait depuis sept ans les mêmes sandales. Toutes les fois qu'il s'en détachait quelque partie, il y mettait une pièce, de sorte qu'elles devinrent d'une lourdeur excessive, et que l'on disait proverbialement : « Tel objet est plus pesant que la chaussure d'Abou'lkâcem Tanboûry. » Un jour qu'il se trouvait dans le marché aux verres, un courtier lui dit : « Il vient d'arriver aujourd'hui d'Alep un marchand avec une grande quantité de verres dorés qu'il n'a pu encore placer; achète-les-lui; quant à moi, je me charge de les revendre à ton profit et assez largement pour qu'ils te rapportent deux fois le prix de ton acquisition. » Notre homme alla les acheter soixante dinars; et, lorsqu'il entra dans le marché des parfumeurs, un autre commissionnaire vint à sa rencontre, en lui disant : « Il est arrivé au-

Digitized by Google

jourd'hui de Nisibe un négociant qui a d'excellente eau de rose; comme il est pressé de partir, tu pourrais peut-être la lui acheter à bas prix ; je la revendrais pour ton compte, de sorte que tu en retirerais au plus vite deux fois autant que tu l'aurais payée. » Abou'lkâcem dépensa soixante autres dinars pour ce nouvel achat ; il versa l'eau de rose dans les verres dorés et emporta le tout pour le déposer sur une planche au fond de sa chambre. De là il se rendit au bain, et l'un de ses amis lui dit : « Je voudrais bien te voir changer ces sandales, car elles sont extrêmement grossières ; et, grâce à Dieu, tu es assez riche pour cela. » — « Tu as raison, répondit celui-ci, je suivrai ton conseil. » Après avoir pris son bain et s'être habillé, il trouva des sandales neuves à côté des siennes, et s'imaginant que son ami, par générosité, les avait achetées à son intention, il les chaussa et regagna son domicile. Or, ces sandales neuves étaient celles du cadi qui, le même jour, en venant au bain, les avait déposées en cet endroit avant d'entrer. Le cadi, en sortant, chercha ses sandales et ne les voyant plus, il s'écria : « Hé quoi ! mes frères, celui qui a chaussé mes sandales ne m'a donc rien laissé en échange ? » On se mit à chercher et l'on trouva les sandales d'Abou'lkâcem que l'on reconnut facilement. Aussitôt le cadi envoya ses gens pour cerner la maison de ce dernier, et ils découvrirent chez lui les sandales du cadi, qui le fit amener, lui infligea la bastonnade pour lui apprendre à vivre, et, l'ayant mis en prison pendant plusieurs jours, lui fit payer une forte amende, après quoi il le relâcha. Abou'lkâcem, une fois sorti de prison, saisit avec dépit ses sandales et alla les jeter dans le Tigre. Or, un pêcheur vint par hasard tendre son filet à l'endroit même où elles étaient plongées ; il les retira de l'eau et s'écria en les voyant : « Ce sont les sandales d'Abou'lkâcem ! Il paraît qu'il les aura laissées dans le fleuve. » Puis il les reporta chez Abou'lkâcem ; mais, ne le trouvant pas à son domicile, il s'aperçut qu'une fenêtre donnant sur le fond de sa chambre était ouverte, et lança les sandales à travers la fenêtre. Elles tombèrent sur la planche où se trouvaient les verres et l'eau de rose ; les verres furent brisés et l'eau de rose se répandit. A son retour, Abou'lkâcem vit ce dégât et devina l'aventure ; il se frappa le visage, poussa des cris et versa des larmes. « Quel malheur ! s'écria-t-il ; ces maudites sandales sont la cause de ma ruine ! » Lorsque la nuit fut arrivée, il se mit à creuser un trou pour les y enfouir et s'en débarrasser ; mais les voisins, entendant fouiller, s'imaginèrent que quelqu'un tentait de les piller, et sur-le-champ ils allèrent porter plainte au gouverneur. Celui-ci envoya chercher Abou'lkâcem, le fit garrotter et lui dit : « Pourquoi donc te permets-tu de ravager le mur de tes voisins ? » Ensuite il le fit enfermer et ne lui rendit la liberté qu'après l'avoir condamné à une forte amende.

Abou'lkâcem, à sa sortie de prison, conçut une violente colère au sujet de ses sandales, et alla les jeter dans les latrines du caravansérail ; mais elles en bouchèrent le conduit, et les matières se répandirent par-dessus les bords. Les gens du caravansérail, incommodés par l'o-

Digitized by Google

deur infecte qui s'échappait des latrines, recherchèrent la cause de l'inconvénient; et trouvant les sandales, ils les examinèrent, les reconnurent et les portèrent au gouverneur, en l'informant de ce qui leur était arrivé. Celui-ci fit venir le propriétaire des sandales, le réprimanda et le mit en prison. « Tu auras soin, lui dit-il, de faire remettre les latrines en bon état. » Abou'lkâcem eut encore à payer pour ces réparations une somme considérable et, de plus, une amende égale à sa dépense: puis il fut relâché. Il sortit donc, emportant ces sandales, et s'écria tout en colère : « Grand Dieu ! je ne pourrai donc jamais me délivrer de ces sandales ! » Ensuite il les lava et les mit sur la terrasse de sa maison pour les faire sécher; mais un chien les aperçut, et, croyant que c'étaient quelques morceaux de charogne, il les saisit pour les transporter sur une autre terrasse. Dans le trajet, les sandales échappèrent au chien et tombèrent sur une femme enceinte. La douleur et l'effroi que cette femme ressentit la firent avorter, et, par malheur, d'un enfant mâle. Après avoir bien examiné les sandales, on reconnut que c'étaient celles d'Abou'lkâcem, et l'on fit un rapport de l'aventure au cadi, qui força le pauvre homme à payer le prix de l'enfant et à subvenir à tous les besoins de la femme pendant sa maladie, ce qui épuisa toutes ses ressources et le plongea dans le plus affreux dénûment. Abou'lkâcem, prenant enfin ses sandales, alla trouver le cadi et lui dit: « Monsieur le cadi, je désire que vous dressiez un certificat en bonne forme, constatant qu'il n'y a plus rien de commun entre moi et ces sandales, que je n'en suis nullement le propriétaire, et que je n'aurai plus à répondre des accidents qu'elles pourraient occasionner. » Puis il lui raconta toutes ses tribulations et l'état de misère auquel il se trouvait réduit. Le cadi se mit à rire, lui fit un don et s'en alla.

Traduit de l'arabe, par A. P. Pihan.

Digitized by Google

LES TOUAREGS.

Nous empruntons à un journal algérien, *la Colonisation*, quelques détails sur ces nouveaux venus qui n'avaient jamais paru sur le sol de notre colonie. Les Touâregs sont un des peuples les plus intéressants de l'Afrique ; ils y occupent un territoire quatre fois plus grand à peu près que celui de la France, et leur nombre a été approximativement évalué à un million d'individus :

A une époque dont nul n'a gardé le souvenir et que laissent bien loin en arrière les dates les plus confuses de l'histoire, cette grande région qui enserre au midi le flot méditerranéen, fut envahie par un peuple nouveau. Alors elle était au pouvoir des nations nègres, car, en cet âge de l'humanité, l'Afrique était un tout aussi complet sous le rapport des formes que sous celui des races. Les envahisseurs, montant des rivages dans les hautes vallées, des plaines sur les pentes des plateaux, chassant devant eux tout ce qui fuyait, anéantissant tout ce qui résistait, se firent bientôt une large place au milieu de pays dévastés, où ils continuèrent de développer, par des luttes incessantes entre leurs propres tribus, l'énergie qu'il leur avait fallu déployer pour achever leur conquête.

Quelques débris des populations primitives étaient seules restées debout ; et çà et là les historiens de Rome en ont constaté l'existence. Que les nouveaux venus aient fini par ne plus pouvoir rien dire du jour et de l'heure où ils avaient commencé leur grande entreprise, cela est arrivé à tant d'autres, qu'il n'y a pas à s'en étonner. Mais, lorsque leur vint un jour le désir de connaître leur origine et leur propre nom, il se trouva qu'ils n'en savaient pas grand'chose. Leur père était un nommé Berr, et quant à eux, ils s'appelaient *Berbères*.

Soit que les Berbères qui les premiers mirent les pieds dans leur récente conquête, fussent poussés par d'autres, soit que, dans la suite des temps, leurs tribus se fussent agrandies et multipliées, ils finirent par n'être plus à l'aise dans leur nouvelle patrie, cette vaste région dominée par l'Atlas, couverte par des rameaux multiples que baigne au nord la Méditerranée, que défendent au midi les plages sablonneuses et les roches arides du Grand-S'ah'ara. Traverser cette mer qui pour eux n'avait pas de limites, ils n'étaient nullement tentés de le faire ; ils préférèrent s'avancer dans les solitudes menaçantes du désert.

Ce furent les Sanhadja, une des grandes fractions des Berbères, qui s'aventurèrent les premiers dans le S'ah'ara et qui allèrent, poussant devant eux leurs troupeaux et leurs bêtes de somme,

Digitized by Google

chercher pour limite de leur excursion lointaine ce grand fleuve auquel leur nom est resté sous la forme altérée de *Sénégal ;* mais, en quittant les fraîches vallées du Tell, les ombres des forêts et des bois, en se plaçant dans un milieu différent de celui qu'ils quittaient, il leur fallut modifier et leur manière de vivre, et leurs vêtements. Passant d'une atmosphère pure et légère dans ces landes sans limites où la terre, brûlée par les rayons solaires, jette aux cieux ses ardeurs embrasées, où les vents roulent d'un horizon à l'autre en soulevant une poussière impalpable qui reste suspendue dans l'air, ils adoptèrent l'habitude de placer devant leur visage une sorte de voile qui leur laissait à peine les yeux libres ; ce voile, fait d'un morceau plus long que large d'étoffe bleu indigo, attaché derrière la tête, est ce qu'on appelle *litsam.* Montés sur des chameaux rapides qui leur permettaient de se porter en quelques heures à des distances énormes, enveloppés de vêtements qui leur serraient le corps et facilitaient leurs mouvements, armés de lances et de javelines légères, cachés à tous les regards, ils devinrent bientôt, sous le nom de *Moletsnîne* (les voilés), l'effroi des peuples voisins qui, par leur éloignement, se croyaient à l'abri de leurs attaques.

Ces *Moletsnîne,* ces gens du voile, se composaient de sept fractions, parmi lesquelles figuraient les *Touâregs* qui ont fini par voir les six autres perdre leur importance.

Aujourd'hui qu'ils sont parvenus à leur maximum de développement, l'espace qu'ils occupent est immense : au nord, ils touchent pour ainsi dire aux extrêmes limites australes de l'Algérie où les Chaâmba les tiennent en respect ; à l'orient, la grande route de Tripoli au Bar-Nouh' (Afrique centrale) les sépare des Tibbou, peuple dont tout le S'ah'ara oriental forme le domaine incontesté, tandis qu'à l'occident, c'est encore une des principales voies commerciales de l'Afrique du nord, celle de Tenboktou au Marok (qu'a suivie Réné Caillé), qui les isole des tribus arabes placées entre cette ligne et le rivage de l'Océan Atlantique ; au sud, où ils se trouvent en contact avec le Soudan sur une étendue de 1,000 à 1,200 kilomètres, le fleuve Niger n'a été qu'un faible obstacle à leurs envahissements, et ils pèsent d'une manière plus ou moins lourde sur tous les Etats nègres.

La superficie de la contrée enveloppée par ce vaste périmètre peut être évaluée à quatre-vingt mille lieues carrées, 152 millions d'hectares, celle de la France étant de 52 millions seulement. Du nord au midi cette région mesure près de 1,200 kilomètres sur une largeur moyenne de 1,000.

Leurs peuplades n'occupent certainement pas tout cet espace,

Digitized by Google

parce que, si l'on y trouve de beaux pays, de belles terres, de belles eaux sur de grandes étendues, il est des étendues non moins considérables, telle que l'affreuse terre du Tenezrouft, où l'on parcourt sept journées de marche sans trouver une goutte d'eau, un brin d'herbe.

De tout ce qu'on a pu réunir aujourd'hui sur les pays touâregs, il semble résulter que leur partie centrale forme un grand plateau triangulaire arrosé par un grand nombre de rivières et de ruisseaux, rempli de pâturages, au climat doux et tempéré, un véritable Tell, compris entre les trois routes qui relient les trois principales villes R'ât, Insalah dans le Touât, et Aghadès, capitale du pays d'Ahîr.

Le docteur Barth fait le plus charmant tableau des parties de ce dernier pays qu'il a parcourues en longeant le flanc oriental du Tell touâreg; la route de R'ât à Insalah, qui marche à la base de son flanc du nord, est sans cesse coupée de riches vallées, tandis que la voie d'Aghadès à Insalah, qui paraît s'éloigner de son revers occidental, est au contraire des plus pénibles. Qu'on lise à ce sujet le *Grand Désert* du général Daumas!

Malgré les facilités de tout genre qu'ont les colons algériens pour visiter les pays touâregs, à des étrangers était réservée la gloire de les explorer les premiers. Aux Anglais Lyon, Denham et Clapperton sont dues les premières remarques faites *de visu* par des Européens de notre temps sur les Touâregs; mais au docteur Barth et à ses compagnons on devra les premières données précises sur leur pays.

Avant lui un autre Anglais, Richardson, avait singulièrement ajouté à nos connaissances en résidant un mois et demi au milieu d'eux. Observateur médiocre, voyageur pourvu d'un bagage scientifique incomplet, imbu de ces préjugés absurdes encore beaucoup trop répandus en Angleterre, il n'a qu'un mérite, celui de reproduire avec assez d'exactitude et de couleur ce qu'il voit, ce qu'il entend.

Or il a vu et entendu des choses si singulières, que, pour faire connaître les Touâregs à fond, il nous suffira d'extraire quelques passages de sa relation.

« Ce fut, dit-il, à dix heures du matin, le 15 décembre 1845, que j'aperçus les palmiers de R'ât, à travers les roches éboulées d'une vallée profonde, formée par des collines de sable et les flancs escarpés de la chaîne rocheuse de l'Ourîrat. R'ât est la ville, non pas la plus importante, mais la plus intéressante du Touâreg. Au moment où j'y entrais, une foule compacte d'individus rem-

Digitized by Google

plissait les abords de la porte; ils s'ameutèrent autour de moi en vociférant et demandant à voir la figure du chrétien. Je me découvris pour les contenter, ce qui leur arracha les exclamations les plus étranges.

Il y avait au milieu de cette masse un certain nombre de marchands de l'Ahîr et du Soudan; ils manifestèrent le plus vif étonnement; mais, comme je portais le costume arabe, leur surprise cessa bientôt.

Je demandai le gouverneur de la ville; mais, comme je ne parlais pas la langue touârègue, personne ne me répondit; alors survint un jeune maure tripolitain qui m'offrit ses services comme interprète.

Le gouverneur me confia à son fils, un élégant jeune homme, d'une exquise politesse, vif comme un dandy parisien. Il me conduisit dans la maison où je devais loger, bâtiment où demeuraient quelques esclaves de son père, une masure en ruines, dont il me fit cependant le plus grand éloge. « La ville, me disait-il, est pleine de marchands et d'étrangers, nous n'avons pour le moment rien de mieux à vous offrir; peut-être pourrons-nous plus tard vous recevoir dans la maison que nous possédons hors de la ville. » Je fus à la recherche de mon bagage qui avait été déposé à la porte de la ville, sans que personne s'en embarrassât. Cependant, il n'y manquait rien, ce qui me donna une idée favorable des gens de R'ât.

Je m'établis dans une petite chambre s'ouvrant sur une terrasse, sans porte ni fenêtre, et, par conséquent, très-aérée. Un plafond de terre et de paille me parut d'un luxe inoui. Une douzaine d'esclaves se chargèrent du transport de mes effets, aucune bête de somme ne pouvant entrer dans la ville. Ils se conduisirent comme de vrais porte-faix européens, chacun se chargeant d'un objet, quelque insignifiant qu'il fût, afin de pouvoir ensuite me demander pour tous ces beaux services la somme exorbitante de 1 fr. 25 cent.

Il y avait à peine quelques instants que j'étais installé, lorsque le gouverneur se présenta. Son accueil fut on ne peut plus cordial. Il chercha à me faire patienter jusqu'à l'arrivée du Chikhr Djabour, qui me fit aussi l'accueil le plus amical. Deux ou trois Touâregs de distinction l'accompagnaient.

Le gouverneur. — J'ai appris que le sultan Abd-er-Rahman avait battu les Français et détruit leurs troupes; ils ont perdu 70,000 hommes[1]. Si vous aviez fait savoir au sultan que vous ve-

[1] C'est ainsi que, chez les Touâregs, comme chez les Arabes, tous les faits à notre avantage sont étrangement défigurés.

Digitized by Google

niez ici, il vous eût donné une lettre pour moi, je n'en doute pas.

Comment se porte votre sultan?

Moi. — Très-bien; je vous remercie.

Le gouverneur. — Y a-t-il longtemps que vous n'avez vu Abd-el-Kader?

Moi. — Il n'y a pas longtemps.

Le gouverneur. — C'est un grand marabout.

Le Chikhr. — Comment va votre sultan? Doute-t-il que nous parvenions à abattre un jour les Chaâmba nos ennemis? Ce ne sera pas long.

Mes visiteurs me quittèrent, Djabour me serrant les mains, en répétant : *matehafche!* « sois sans crainte! » Puis je fus accueilli par une multitude de curieux de bas étage qui voulaient à toute force voir le roumi.

On m'envoya pour souper un magnifique plat de viande avec force poivre et clous de gérofle; c'était du poivre du Soudan, dont l'action sur les organes est si violente, même à petite dose, que je finis par en être malade.

16 décembre. — Après avoir fait quelques tours de promenade, je rendis sa visite au gouverneur, qui me reçut fort bien et m'offrit une peau de lion apportée du Sud. Son Excellence se crut obligée de justifier à mon égard du caractère de ses fonctions, en m'exhibant une sorte de commission revêtue d'un énorme cachet de l'empereur du Marok. Le sultan Abd-er-Rahman est le chef préféré de tous les Maures des villes s'ah'ariennes. Ils le regardent comme leur maître, et détestent cordialement les Turks, qu'ils ont peur de voir, d'un jour à l'autre, à R'ât. La prise de R'adamès et du Fezzan leur a inspiré de telles craintes, qu'ils évitent soigneusement toute communication avec Tripoli, et qu'ils ne s'y rendent jamais sans les plus grandes appréhensions.

Dans l'après-midi, j'envoyai au gouverneur, d'après les conseils de Mostfa, mon interprète, deux livres de sucre français, une livre de clous de gérofle et une livre de nard, *seunbeul.* La quantité de cette plante, qui se vend dans le S'ah'ara, est incroyable; elle entre dans le moindre cadeau.

Les clous de gérofle sont en haute estime aussi, surtout auprès des femmes, qui en assaisonnent les gâteaux, les kouskous et autres plats.

Quant au seunbeul, on en fait de fréquentes décoctions dont les dames du S'ah'ara usent autant que nos Européennes de l'eau de Cologne.

Je me rendis ensuite chez le Chikhr Djabour, qui habite hors

Digitized by Google

de la ville une maison assez confortable, chose rare chez les Chikhrs. Son accueil fut amical. Je ne pus me rendre compte de ses traits à cause du *litsam* dont sa figure était couverte; mais je remarquai qu'il avait les mains parfaites.

Il était grand, bien fait, avec des manières simples, élégantes, pleines de distinction, dénotant le marabout Chikhr des Touâregs appartenant à l'une des plus anciennes et des plus célèbres familles de la nation. Je lui fis présent d'une livre de sucre, de trois livres de clous de gérofle, de seunbeul et d'une chachia. Il reçut tout cela très-gracieusement, me répétant à plusieurs reprises : *matehafche!* « sois sans crainte! » et me promit d'user de toute son influence pour me faire conduire en sûreté jusqu'à Ahîr et dans le Soudan.

J'étais à peine rentré chez moi, qu'il m'envoya demander si le mouchoir dans lequel mon cadeau était enveloppé en faisait partie, et pourquoi alors le porteur se l'était approprié. Je le lui envoyai immédiatement en lui faisant dire que mon envoyé ne m'avait pas demandé s'il fallait le lui laisser.

Tous les S'ah'ariens sont amateurs forcenés de mouchoirs de couleur, et je recommande aux voyageurs européens de prendre avec eux une grande quantité de ces cotonnades.

Ma maison est envahie toute la journée par des visiteurs. Je suis obligé de me montrer à la population comme une bête curieuse.

17 décembre. — Ce matin, Djabour m'a fait dire par un de ses esclaves que la quantité de sucre que je lui avais donnée était, en vérité, trop minime. Je lui en ai envoyé deux autres livres qui lui ont fait un tel plaisir, qu'il s'est écrié, en s'adressant à mon envoyé : « Va remercier ce chrétien! dis-lui qu'il n'a rien à craindre à R'ât et qu'il se rendra sans obstacle au Soudan! »

Le gouverneur m'a envoyé pour souper le dernier plat que je suis en droit de recevoir de lui. Un étranger de distinction n'est ordinairement nourri gratuitement que pendant trois jours. J'ai eu ma part d'honneur et d'hospitalité, et je m'en félicite. A partir d'aujourd'hui, il faut que je pourvoie à ma nourriture, et tout m'a paru extrêmement cher par suite de l'affluence inusitée d'étrangers.

J'ai eu la visite d'une vingtaine de femmes touârègues de tout âge. Après être restées quelque temps dans le silence et sous le charme d'une curiosité mêlée d'un vif étonnement, elles n'ont cessé d'aller et de venir. Ne sachant comment les occuper, j'ai pris un petit pain de sucre que j'ai cassé et dont je leur ai distribué les morceaux. La scène, dès lors, a changé subitement, la joie a éclaté dans tous les yeux, toutes les langues se sont agitées avec une volubilité incroyable.

Digitized by Google

Elles m'ont demandé si j'étais marié, si les femmes chrétiennes étaient jolies, plus jolies qu'elles, et si, n'étant pas marié, je voyais quelque objection à prendre pour épouse un fille touârègue.

A toutes ces interpellations j'ai répondu d'une manière catégorique que je n'étais pas marié, que les femmes de mon pays étaient fort jolies, mais qu'elles ne l'étaient pas autant qu'elles, et que j'en épouserais, sans doute, une à mon retour du Soudan.

Ces réponses ont paru les satisfaire complétement. Mais alors elles ont cherché à m'embarrasser en m'adressant cette demande : « Quelle est la plus jolie d'entre nous? » J'en ai examiné une, puis une autre, de la manière la plus sérieuse, pendant qu'elles riaient et caquetaient, les unes rejetant leurs barracans (leurs châles) en arrière pour se découvrir le sein comme dans un bal, les autres prenant les poses les plus variées. Enfin, me reculant, fermant les yeux, plaçant ma main droite sur le front comme si je réfléchissais profondément, je me suis écrié en laissant échapper un profond soupir : « Je ne sais que dire : vous êtes toutes si jolies! »

Cette réponse a été suivie d'une explosion de rires, que quelques-unes de mes visiteuses les plus expérimentées ont cherché à modérer du regard.

Les femmes touârègues ressemblent peu aux femmes arabes et aux mauresques. Comme toutes les Berbères, elles jouissent d'une grande liberté, sortent sans voile, et prennent une part active aux affaires et aux transactions de la vie. »

OSCAR MAC CARTHY.

ÉTUDES SUR L'ALGÉRIE.

AGRICULTURE. — COMMERCE. — INDUSTRIE.

II. — AGRICULTURE, PRODUCTIONS VÉGÉTALES, ANIMALES.

1. *Culture européenne et indigène. Emploi des machines agricoles.* — Pour bien connaître l'agriculture d'une contrée, il est nécessaire d'étudier auparavant quelle est l'aptitude des populations qui l'habitent. En Algérie, d'un côté, nous avons la race indigène, la plus nombreuse, généralement peu travailleuse, il est vrai, mais sobre et non exigeante sous le rapport des besoins matériels; de l'autre, la race européenne, laborieuse, mais, par cela même qu'une certaine confortabilité lui est nécessaire, produisant un travail plus cher. En face de ces deux extrêmes, plusieurs au-

Digitized by Google

torités fort compétentes sont arrivées à formuler d'une manière précise la part de l'un et de l'autre peuple dans l'agriculture algérienne : aux indigènes, dit-on, sera dévolue la production des céréales et autres plantes alimentaires ne demandant que des soins faciles, aux Européens appartiendront les cultures industrielles exigeant des fumiers, plus de science et de travaux.

Quelque bien fondée que puisse paraître cette règle, nous sommes loin de nous y conformer. Bien que reconnaissant la différence d'aptitude des deux populations qui se partagent aujourd'hui le territoire de l'Afrique du nord, différence qui est le résultat des besoins plus ou moins perfectionnés qu'elles éprouvent, nous ne pouvons admettre l'application d'un principe qui ne tendrait qu'à enchaîner l'agriculture algérienne. Heureusement, en cette chose comme en bien d'autres, il n'est rien d'exclusif.

La cause d'infériorité réelle de l'Européen vis-à-vis de l'indigène pour les cultures alimentaires, provient de la cherté de la main-d'œuvre de celui-là et des nombreuses opérations que nos cultures perfectionnées ont introduites. Si nous simplifions ces grands travaux, si, à l'instar de l'Arabe, nous laissions plutôt à la nature qu'à nous-mêmes le soin d'amener à bien nos récoltes de céréales, il est plus que probable que nous réaliserions une notable économie et que le produit ne ferait pas moins défaut, car, Dieu merci, le sol de l'Afrique est loin d'être épuisé, et pour la culture extensive qui doit ici prévaloir, il faut, comme dit l'Américain, faire vite et économiquement.

Quant à la cherté de main-d'œuvre européenne, c'est une question bien facile à résoudre et d'une façon complète et supérieure par l'emploi des machines. La saison de la récolte est très-courte en Algérie, aussi, à ce moment, nos colons sont-ils bien embarrassés pour rentrer leurs moissons ; ils ne savent souvent où donner de la tête, et ce n'est qu'après de grandes peines, beaucoup de travail, qu'ils parviennent à réaliser la rentrée complète de leurs produits ; encore, sont-ils bien heureux de ne rien perdre. Or, admettons l'usage général des moissonneuses dont les résultats ne peuvent plus être mis en doute aujourd'hui qu'ils sont contrôlés par l'expérience, et désormais le cultivateur algérien n'éprouvera plus les anxiétés qui accompagnent ordinairement l'époque des récoltes dans nos plaines africaines ; bien plus, certain avec ces magnifiques machines de moissonner telles superficies, il augmentera ses semailles pour lesquelles la mécanique lui prêtera de nouveau un puissant concours.

Comme on le voit, l'introduction dans notre colonie des machines agricoles propres à la culture extensive est d'une haute impor-

Digitized by Google

tance, et leur multiplication fera cesser cet état d'infériorité qui semble être le partage de nos colons alors qu'ils se livrent aux cultures céréales.

Ici se présente une objection qui, du reste, n'est pas nouvelle et sera soulevée dans quelque pays que ce soit, du moment où il sera question de la propagation de machines d'une grande supériorité de travail : de tels instruments peuvent être utilement employés par de grands cultivateurs, mais, pour le petit colon et même pour toutes les exploitations qui n'ont pas une grande extension, leur usage est trop coûteux, parce qu'on ne peut pas leur donner assez de besogne. Le moyen de parer à cet inconvénient n'est pas insurmontable ; nous ne proposerons pas ici l'achat de grandes machines agricoles par les communes, qui en feraient profiter leurs habitants, car, dans des opérations de ce genre, nous croyons qu'il est préférable de faire prendre l'initiative à l'industrie privée, si c'est possible.

Les fabricants d'instruments de culture, des cultivateurs mêmes pourraient non seulement s'établir loueurs de machines à semer, à moissonner, à battre, mais encore faire ces différents travaux à forfait, c'est-à-dire qu'ils s'engageraient à ensemencer tant d'hectares (la semence étant livrée), à moissonner telle superficie, à battre tant de gerbes suivant un prix déterminé. Par cet emploi d'un intermédiaire, le petit, comme le grand cultivateur, profiterait des ressources immenses que la mécanique nous a données pour suppléer à la force humaine.

Remarquons en passant que, dans les contrées neuves comme l'Algérie, les machines n'ont plus le grave inconvénient qu'on leur reproche si souvent dans nos pays, *de retirer le pain aux travailleurs*, comme on dit; là, au contraire, l'homme possédant l'espace devant lui, triple, quadruple ses moyens avec leur secours et produit plus et à meilleur compte.

2. *Cultures industrielles.* — La culture des plantes industrielles exigeant des fumiers, plus de travaux, plus de science, donne par suite de grands profits ; mais nous dirons que, quelle que soit la fertilité d'un sol, quelle que soit sa fécondité, elles ne peuvent s'établir sur des bases réelles et économiques qu'à la seule condition de produire des engrais, c'est-à-dire des bestiaux. Malheureusement, beaucoup de nos colons ne s'inspirent pas assez de ce principe fondamental de toute agriculture rationnelle ; le tabac, la plante commerciale dont la production est désormais acquise à l'Algérie, nous en fournit une preuve trop évidente. Grand nombre de planteurs ont établi leurs cultures sur des terres provenant d'anciens marais desséchés et possédant de fortes portions

Digitized by Google

d'humus ; se reposant sur cette grande richesse du terroir, ils négligent l'élève du bétail, et, par conséquent, la fumure : or, s'ils persistent dans cette funeste méthode, leurs belles plantations, source aujourd'hui de très-beaux revenus, se lasseront de toujours donner sans rien recevoir, et ne pourront tarder à s'épuiser par une culture aussi exigeante.

Parlant des plantes commerciales, nous ne saurons passer sous silence le coton dont l'acclimatement paraît être résolu de la façon la plus complète. La culture de ce végétal possède l'avantage de ne pas être fort minutieuse, mais, par contre, elle a le désavantage d'exiger un grand nombre de bras ; car, à quelque perfection qu'on la pratique, on ne peut toutefois se passer d'avoir beaucoup de travailleurs pour faire la récolte, et il est très-probable que l'on ne pourra jamais résoudre cette opération aussi complétement que la moissonneuse Mac-Cormick l'a résolue pour les céréales.

D'après ce que nous avons dit précédemment, l'on comprendra aisément que cette culture, répandue parmi les indigènes, aura des éléments de vitalité qu'elle ne pourrait jamais posséder entre les mains des Européens qui, restant dans les mêmes conditions que jusqu'à ce jour, seraient encore bien éloignés de pouvoir faire entrer leurs produits en concurrence avec ceux des Etats-Unis, de l'Egypte, etc.

Après avoir examiné les points les plus importants de l'agriculture en Algérie, nous passons aux productions du règne végétal et animal.

3. *Règne végétal.* — S'étendant du 37e au 32e degré de latitude septentrionale, avec une température annuelle moyenne qui varie de 17 à 21 degrés centigrades, possédant, en outre, des zones accidentées et de plaines, l'Algérie réunit un grand nombre des végétaux des pays plus froids et des contrées tropicales.

Nous donnons la nomenclature de ses principales plantes utiles, en les groupant suivant leur emploi, leur similitude, et en les rangeant suivant leur importance actuelle et future ou leur division botanique. Nous nous abstenons d'amples observations, le cadre de notre article ne pouvant les admettre vu leur abondance.

1° *Plantes alimentaires pour l'homme et les animaux :*

Au premier rang figurent les *céréales*, qui, de tout temps, ont été une des principales richesses du pays. Sous la domination romaine, les grains de l'Afrique entraient pour une part si grande dans la consommation de l'Italie, que cette contrée recevait le nom de *Grenier de Rome*. Sous la Régence, elle expédiait fréquemment de nombreux bâtiments chargés de blé à Marseille, en

Digitized by Google

Italie, en Espagne. Aujourd'hui que la domination française est venue régénérer cette terre féconde rendue longtemps inculte par tant de discordes, l'Algérie, fidèle à ses traditions, s'est réveillée à l'appel de la métropole, aux jours de disette, et de son sein fertile elle a nourri nos braves soldats de l'armée d'Orient, tout en contribuant à l'approvisionnement de la mère-patrie.

2° *Légumineux farineux*, à peu près les mêmes espèces qu'en France ; fèves, haricots, pois, lentilles, etc.

3° *Tubercules et racines :* pomme de terre, patate, igname, colocase, aubergine, topinambour, betterave, carotte, navet, phélipée, tarsous, talruda, arema.

4° *Arbres à fruits :* dattier, bananier, figuier, amandier, vigne, oranger, citronnier, abricotier, pêcher, cognassier, prunier, cerisier, poirier, pommier, figuier de Barbarie, pistachier, arbousier, caroubier, châtaignier, noyer, grenadier, jujubier, câprier, azerolier, aurone, goyavier.

Le bananier sera une précieuse acquisition pour notre colonie, et surtout pour les oasis du Sud ; il est à regretter que les essais de culture de ce végétal si utile soient si peu nombreux.

5° *Plantes potagères :* chou et espèces analogues quant à l'usage, condiments, cucurbitacées très-nombreuses.

6° *Plantes fourragères :* graminées, luzerne, sainfoin, trèfle et autres légumineuses, fourrages-racines ; mûrier, ricin, jujubier, chêne, chêne-kermès, nopal.

7° *Plantes saccharifères :* canne à sucre, sorgho sucré, betterave.

Pour ces dernières, on n'est pas encore fixé sur le choix de la plante à cultiver pour la production du sucre et de l'alcool.

8° *Plantes alcooliques* ou susceptibles de donner des boissons : vigne, orge et houblon, canne à sucre, sorgho sucré, asphodèle, betterave, figuier de Barbarie, caroubier, jujubier, dattier.

9° *Plantes oléifères :* olivier, cotonnier, sésame, arachide, ricin, lin, colza, hélianthe, navette, *madia sativa*, pavot, carthame, lentisque, térébinthe.

Plantes médicinales pour l'homme et les animaux.

Elles paraissent être assez nombreuses, mais ne donnent pas encore lieu à une grande exploitation.

Plantes industrielles :

1° *Les forestières*, propres aux constructions, à la menuiserie, à l'ébénisterie, etc., produisant des résines, des matières tinctoriales, du tan ; dans les *amentacées*, les chênes, le platane, le saule, le peuplier blanc, l'aulne ; dans les *celtidées*, l'orme, le micocoulier ; dans les *conifères*, les pins, le cèdre, le cyprès, le thuya de

Digitized by Google

Barbarie, le genévrier; dans les *oléinées*, l'olivier sauvage, le frêne, le filaria ou phyllirea; dans les *anacardiacées*, les pistachiers, le sumac thérésa; dans les *rosacées*, l'amandier; dans les *éricacées*, l'arbousier; dans les *légumineuses*, le caroubier; dans les *rhamnées*, le jujubier; enfin le mûrier (*morées*), l'érable (*acérinées*), le myrte (*myrtacées*), le dattier et le bambou (*palmiers et graminées*)[1].

2° *Plantes textiles* ou susceptibles de servir à la fabrication du papier : cotonnier, lin, chanvre, bananier, *urtica nivea*, ananas, agave, yucca, *phormium tenax*, corète textile, sida-abutilon, palmier nain, alpha, sis, bambou.

Nous pouvons encore ici appeler l'attention sur le bananier, dont on retire de magnifiques filaments textiles, remarquables à la fois par leur longueur, leur force et leur blancheur; pour donner une idée de la valeur industrielle de cette fibre, il nous suffira de dire que, dans ce moment, une compagnie se forme à Londres pour la culture et l'exploitation en grand, à la Guiane anglaise, du bananier textile. Rappelons enfin, puisque nous en sommes sur les plantes filamenteuses, que ces beaux papiers de Chine, si vantés par leur beauté et leur ténuité, sont fabriqués avec l'écorce du bambou.

3° *Plantes tinctoriales* : garance, indigo (*eupatorium tinctorium*), henné, carthame, sumac, grenadier, gaude, safran, pastel, tournesol, lichens tinctoriaux, noix de galle.

4° *Plantes propres à la parfumerie* : un nombre considérable, dont l'exploitation prend chaque jour de l'extension.

5° *Plantes excitantes* : tabac, pavot somnifère, pistachier lentisque (mastic).

6° *Plantes propres à un grand nombre d'usages* : dattier, bambou, bananier.

Il serait à désirer que nos colons connussent mieux les immenses ressources qu'ils peuvent tirer du bambou et du bananier. Celui-ci, par son double produit alimentaire et industriel, celui-là, plus particulièrement, par ses applications à l'agriculture, à l'industrie, à l'économie domestique, semblent appelés à un grand développement.

4. *Règne animal*. — Sous le rapport du règne animal, l'Algérie, d'après les conditions climatérogiques et topographiques que nous avons déjà observées pour le règne végétal, renferme des

[1] Nous ne donnerons pas plus de détails sur les plantes forestières, la *Notice sur le thuya de Barbarie* et sur quelques autres arbres de l'Algérie, par M. Léon de Rosny, renfermant tout ce que nous aurions pu dire à ce sujet. (Voyez *Bulletin de l'Algérie*, page 141.)

Digitized by Google

espèces de la plus haute importance, en même temps qu'elle est susceptible d'en acclimater un grand nombre.

En voici l'exposé suivant la division zoologique et leur emploi :

Mammifères. — 1° *Animaux de course* : cheval, chameau mehary ;

2° *Animaux porte-faix* : chameau uni-bosse, cheval, mulet, bœuf, âne, lama ;

3° *Animaux propres au labour* : cheval, bœuf, chameau ;

4° *Animaux lactifères* : vache, brebis, chèvre, chamelle, lama ;

5° *Animaux de boucherie* : bœuf, mouton, porc, chèvre, lama, chameau ;

6° *Animaux lainifères* ou *donnant des soies* ; mouton, chèvre d'Angora, lama, chameau, porc.

Le cheval et le chameau sont de race supérieure, le second plus au sud. Les espèces bovines, ovines, etc., sont d'une grande rusticité, petites, peu aptes à l'engraissement, mauvaises laitières, donnant des toisons assez grossières, caractères inférieurs qui sont le résultat de la déplorable méthode de l'élève arabe, mais que le croisement et une bonne alimentation feront disparaître sans aucun doute. L'élève du mouton surtout deviendra un élément précieux de richesse dans une contrée où il se trouve tant de vastes plaines qui y sont propres ; sous ce rapport, l'Algérie doit être l'Australie de la France.

Oiseaux. — Les oiseaux de basse-cour propres à l'Algérie et susceptibles d'y être importés, appartiennent, comme en France, aux gallinacées et aux palmipèdes. On pourrait y introduire avec succès les variétés des contrées tropicales.

Poissons. — Présentant les mêmes espèces que dans toute la Méditerranée, ils sont très-nombreux sur les côtes où leur pêche occuperait facilement des milliers d'hommes. Dans l'intérieur, les rivières sont plus ou moins poissonneuses. Parmi les lacs, celui de Fetzara en renferme en telles quantités qu'il a donné naissance à une importante fabrication d'huile.

Animaux invertébrés. — 1° *Insectes ciriers*, l'abeille ;

2° *Insectes séricicoles*, les vers à soie : bombix mori, bombix cynthia, bombix mylitta ;

3° *Insectes colorants*, la cochenille, le kermès ;

4° *Invertébrés médicinaux*, la sangsue ;

5° *Polypes propres à la parure*, le corail.

P. Madinier.

(*La suite au prochain numéro.*)

Digitized by Google

DU COTON ARTIFICIEL DE PALMIER

ET SON APPLICATION A LA FABRICATION DU PAPIER.

Une industrie nouvelle, essentiellement algérienne, a été fondée, il y a à peine un an, dans notre belle colonie du nord de l'Afrique. Elle utilise un produit naturel, jusqu'aujourd'hui sans valeur. La surface des terrains couverts de palmiers est incalculable dans notre conquête. Le sol où cette plante croît abondamment, et qui était réputé sans valeur, en acquiert une considérable. Admettant, en moyenne, au minimum, une touffe de palmiers par deux mètres de superficie, dans un hectare de terre dite à palmier, et supposant que cette touffe ne donne par année que 3 kilogrammes de feuilles, de ces deux chiffres, évidemment bien au-dessous de la réalité, il résultera par hectare une production de 150 quintaux métriques qui, payés sur les lieux au prix de 1 fr. 50 c., rapporteront, chaque année, par hectare, un total de 225 fr.

Le palmier coupé repousse avec tant de vigueur, que, l'année suivante, on peut le récolter encore, et alors, même après un incendie, il est plus tendre, plus flexible et se prête mieux à la fabrication. Libre au colon de le cueillir en tout temps; pour lui point d'avances comme dans les cultures ordinaires; il n'a besoin, ni de labourer, ni de semer; point d'époque fixe pour la fauchaison; pas la moindre chance de perdre, par l'intempérie des saisons, la récolte sur laquelle il compte.

D'où vient donc que l'on n'avait pas songé jusqu'à présent à utiliser une matière première, si abondante, et qu'il est si facile de se procurer? Pourquoi encourager, sans cesse, la destruction de ce qui existe, pour lui substituer, à grands frais, ce qui n'existe pas? Ne vaudrait-il pas mieux chercher dans des produits méconnus de nouvelles ressources pour l'industrie? A quoi bon offrir des primes à ceux qui arrachent le palmier, quand il n'y a qu'à le couper pour le vendre et en tirer profit? Pourquoi enfin tourner en ridicule ceux qui, s'engageant dans des voies nouvelles, cherchent, par tous les moyens, à utiliser les moindres produits dont la nature se montre si prodigue envers nos possessions algériennes?

Mais, répond aussitôt la routine, le palmier-nain d'Afrique est une plante nuisible et inutile.

Nuisible? En quoi? Nous attendons qu'on nous le démontre.

Digitized by Google

Inutile? Le pays entier proteste contre cette assertion, et voici quelques-uns de ses principaux usages : les indigènes en font des balais, des nattes, des tapis, des paniers, des pinceaux à badigeonner, des couffins (et Dieu sait si le couffin est indispensable en Afrique!), des chapeaux, des cordes, du crin végétal, etc., etc. Les fruits servent dans leur bijouterie; ils se nourrissent de sa racine, ou plutôt de son bourgeon; et avec la pulpe du fruit, qu'ils laissent fermenter, ils font de la piquette.

Ayant médité tous ces détails, le 15 février 1855, un honorable propriétaire d'Alger, M. Théophile Foucault, a fondé dans cette ville, en nom collectif à son égard, en commandite à l'égard de tous ses associés, une compagnie ayant pour objet la mise en commun de la propriété d'un procédé qu'il a découvert, et des brevets d'invention y relatifs, pris ou à prendre en son nom, pour *l'effilochage des plantes fibreuses et leur réduction en pâtes ou en charpies*, ledit procédé devant être exploité, soit par la création d'usines ou de centres de population sur des propriétés louées, achetées ou concédées, soit par des cessions partielles du procédé à exploiter dans les localités où la société ne jugerait pas convenable d'établir directement des usines.

Elle est formée pour quinze années, à partir dudit jour, et peut être prorogée. Son capital social est fixé provisoirement à 200,000 fr., représentés par 2,000 actions de 100 fr.

Il sera réalisé en deux émissions successives :

La première, qui, sous le titre d'*Actions de fondation*, est de 100 actions, représente le capital de 10,000 fr. fournis par les fondateurs : moyennant le produit de cette émission, et du quart des bénéfices nets réservé à l'inventeur, M. Foucault se trouve couvert de l'apport de son procédé, et s'engage à forfait, à ses risques et périls, à pourvoir aux frais de constitution de la société; à préparer, avec le matériel qu'il possède, à titre d'échantillons, 1,000 kilogrammes de produits, en pâtes ou en charpies, dont un dixième au moins, en présence des membres du comité de surveillance; à faire transformer ces matières en papier ou en autres produits dans des usines, en France ou ailleurs, en présence d'une commission d'hommes compétents; et à démontrer que les prix obtenus par le nouveau procédé sont, à qualité égale, inférieurs à ceux des similaires ou analogues dans le commerce.

La deuxième émission ne sera faite que lorsque tout ce qui vient d'être prescrit aura été effectué dans le délai de six mois; qu'il en aura été justifié au comité de surveillance, et que, sur son rapport, elle aura été autorisée par l'assemblée générale, aux trois quarts des voix des actionnaires fondateurs présents. Elle

Digitized by Google

sera de 190,000 fr., représentés par 1,900 actions de 100 fr., et complétera le capital de la société.

Les propriétaires des actions de fondateurs auront le droit de prendre au pair jusqu'à 19 actions de la deuxième émission par chacune de leurs actions premières, pourvu qu'ils usent de ce droit dans les trente jours qui suivront la publication de la décision qui l'aura autorisée.

Le produit de cette émission nouvelle servira à la création de la première usine de la société, à son fonds de roulement, à son fonds de réserve.

L'établissement d'autres usines et la création de centres de populations, s'ils sont jugés nécessaires, auront lieu, ou par de nouvelles émissions d'actions, ou par la création d'obligations à intérêt, autorisée par l'assemblée générale.

Dans toutes ces émissions ultérieures, moitié du capital sera réservée, au pair, aux propriétaires d'actions des deux premières émissions, moitié aux propriétaires des actions de fondateurs, le tout en proportion du nombre de leurs actions et sous la condition d'user de ce droit dans les trente jours.

Telles sont les principales dispositions des statuts de la société d'*effilochage des plantes fibreuses*, fondée, il y aura bientôt un an, par M. Foucault. De ses produits il est parvenu à extraire, en outre, une couleur verte et une sépia du plus beau ton, utilisables pour la peinture en bâtiment, et précieuses pour l'aquarelle; une étoupe abondante, d'une force remarquable; un coton des plus fins, d'une blancheur éblouissante; des papiers divers, enfin, reconnus supérieurs par l'homogénéité de leur matière, la solidité de la fibre et leur bon marché.

Et à supposer que, par la suite, on n'en retire pas d'autres produits, cette énumération n'est-elle pas déjà assez concluante pour une plante repoussée si longtemps comme inutile?

La consommation du papier, qui est devenu moins cher depuis l'introduction des cylindres dans cette industrie, n'est plus en rapport avec le peu de chiffon qu'on recueille. Aussi la disette extrême de cette matière première se fait-elle généralement sentir en Europe. Les sociétés savantes et industrielles proposent des primes pour qu'on tente d'y suppléer; elles encouragent, de toutes parts, les introducteurs de matières nouvelles pouvant être utilisées dans la papeterie.

Le coton artificiel de palmier fabriqué par M. Foucault est maintenant jugé à la suite de nombreuses expériences décisives. Le but est atteint. Le problème si difficile de trouver une matière aussi bonne que le chiffon et pas plus chère, est résolu, à la

Digitized by Google

grande satisfaction des papetiers, qui avaient été les premiers à le déclarer insoluble. Déjà ils assimilent le coton artificiel aux sortes dites *bonnes toiles*, devant donner du *corps aux cotons* qui, par eux-mêmes, en manquent, bien qu'ils soient maintenant la base principale de la papeterie.

Jamais, en outre, la matière première ne manquera au coton artificiel : l'Algérie entière proteste contre toute crainte de cette nature.

Jamais, non plus, ce nouveau produit n'atteindra à un prix assez haut pour le faire rejeter. Voyez déjà la compagnie Foucault le livrer à 40 fr. les 100 kilogrammes, rendu en France, c'est-à-dire, dans l'état où se trouve cette matière, à 30 pour 100 meilleur marché que le chiffon.

Aussi les intéressés dans cette affaire ont-ils déjà en perspective des chances de bénéfice. L'abondance de la matière première, son bas prix, son écoulement facile, les décisions du conseil de surveillance de la société, après mûr examen, sont autant de garanties de succès.

Ce comité de surveillance, composé d'hommes sérieux et compétents, a contrôlé toutes les opérations du gérant, suivi tous les détails de sa fabrication, et, satisfait des résultats, a proposé aux intéressés l'émission de la deuxième série d'actions, exprimant le vœu qu'une prompte réalisation du fonds social fournît tous les moyens d'exploiter les procédés qu'il honore du nom flatteur de *belle découverte* de M. Foucault.

Le gérant, malgré l'adoption, à l'unanimité, de cette proposition par l'assemblée générale, a cru devoir, dans l'intérêt de ses actionnaires, agir avec une prudence, une réserve, qui lui ont valu l'assentiment de tous, en se bornant à demander 90,000 fr. au lieu des 190,000 que lui allouaient les statuts. Il a fort bien expliqué que, ne se proposant de fonder aujourd'hui qu'un seul établissement, il craindrait d'avoir par devers lui un capital considérable inutile, quant à présent, aux besoins de l'entreprise. Autorisé ainsi à en restreindre le chiffre par décision des actionnaires, qui lui en témoignent leur gratitude, il s'empresse de leur déclarer, en outre, que, sur ces 90,000 fr., il n'en demandera que 50,000, soit cinq actions de 100 fr. par chaque action de fondateur. Un pareil fait est au-dessus de tout éloge.

J. R. Fabre.

Digitized by Google

DES EAUX MINÉRALES DE L'ALGÉRIE.

« L'hydrologie minérale est appelée à rendre de grands services en Algérie, écrivais-je en 1850, dans un travail sur l'*Emploi thérapeutique des eaux ferrugineuses de Téniès-el-Hâd;* les richesses minéralogiques de son sol donnent le droit de l'affirmer. » Les renseignements suivants, que j'ai recueillis depuis cette époque sur l'emplacement et les propriétés des nombreuses sources thermales de cette colonie, démontrent la justesse de cette prévision, et tout l'intérêt qui doit s'attacher à cette étude, au double point de vue de la médecine et de l'exploitation locale.

EAUX SULFUREUSES.

Dans le cercle de Ghelma, chez les Ouled-Messaoud, il y a une source thermale sulfureuse.

On trouve, dans le même cercle, celle de Hammam[1] Meskoutine (95° centigr.). Les Arabes y lavent leur linge, y plongent les végétaux dont ils ne veulent obtenir que la fibre ligneuse pour en faire des cordes et des nattes, y font cuire enfin des fèves, du blé, du gibier, des œufs, etc.

Dans le cercle de La Calle, on compte cinq ou six sources thermales sulfureuses; il y en a deux dans le cercle de Biscara : l'une, située à 6 kilomètres N.-O. de cette ville, se nomme Hammam-Sid-el-Hadj. En décembre 1852, j'ai constaté que, sa température étant de 48° centigr., ses propriétés et sa composition l'assimilent aux eaux de Baréges; les Arabes l'appellent Hammam-Mkebrit (le bain soufré). L'autre source, à mi-chemin d'El-Kantara à El-Outaïa, sert aux habitants voisins du Koudiat-Kourbazet : elle est également chaude (39° centigr.), d'une odeur sulfureuse, d'une saveur saline très-prononcée, et offre les vestiges d'une ancienne piscine romaine.

L'Aïn-el-Baroud (la Fontaine de la poudre), ainsi nommée à cause de son odeur sulfureuse, est une source froide, sur les bords de l'Oued-Bou-Roumi, à 4 kilomètres de Mouzaïa-les-Mines. Elle fournit environ un litre cinquante par minute.

A 25 kilomètres S. de Médéah, on trouve l'Hammam-Berrouaguia, source chaude (45°), sulfureuse, abondante, très en usage contre les affections du foie et contre la gale.

Chez les Béni-Mehessen, près de la frontière tunisienne, à côté d'un

[1] Quand les eaux sont chaudes, les Arabes les appellent *Hammam* (bain), mot qui vient de *hamm*, chauffer. Si elles sont froides et de médiocre importance, ils les nomment le plus ordinairement *Aïn* (fontaine).

Digitized by Google

grand établissement romain, on rencontre l'Hammam-ouled-Mdellem, fontaine thermale qui a trois sources.

A 90 kilomètres S. de Bône, et à 24 kilomètres E. de Souk-Haras, il y a la source thermale gazeuse de Kheng-el-Hammam (45°).

A 45 kilomètres E.-S.-E. de Bône, celle de Hammam-Chafia, gazeuse (35°), avec un établissement romain en bon état de conservation.

Au Sud des Bibans, une source très-sulfureuse.

Entre Alger et le cap Caxine, une autre assez abondante.

Près de Milianah, des eaux très-chaudes.

Plusieurs sources de 50 à 60°, sur le plateau qui domine l'Oued-Sémor, et principalement à la rencontre de cette rivière avec l'Ouad-Surff.

Une source d'eau thermale près de l'Oued-Zaïan, dans la vallée de l'Oued-Sahel, province d'Alger;

Enfin, une source thermale (35°) et gazeuse à l'entrée de la vallée de la Châfia, entre la Calle et Bône, etc.

EAUX FERRUGINEUSES.

Comme appartenant à cette catégorie, nous mentionnerons, dans le cercle de La Calle, l'Hammam-Sidi-Labrak (35 à 38°), à 12 kilomètres S.-E. de La Calle.

Près de Dahla, une source très-renommée pour le traitement des fièvres intermittentes anciennes.

Dans le cercle de Bouçade, plaine de Dréat, une source.

Près de Téniet-el-Hâd, une source abondante dont j'ai expérimenté les propriétés en 1848.

Près d'Hammam-Meskoutine, une source de 75°.

Près de Stora, au pied de la montagne des Kabyles, deux sources froides.

Entre Alger et le cap Caxine, une source très-fréquentée par les indigènes.

Plusieurs sources gazeuses, abondantes, à 4 kilomètres de Bordj-Bouïra, dans le cercle d'Aumale.

Puis, différentes autres chez les Ouled-Aziz, à Ben-Aroun (Kabylie de la province d'Alger), au Djebel-Dirah, etc.

EAUX ACIDULES.

A l'Est de l'Hammam-Righa, chez les Béni-Menad, on trouve l'Aïn-Karsa (la fontaine acide), aux eaux qui rappellent celles de Seltz.

A deux kilomètres d'Arcole, une autre source qui donne deux cent cinquante litres en vingt-quatre heures, et dont l'eau se vend comme eau de Seltz, à Oran.

EAUX THERMALES SALINES.

Dans le cercle de Ghelma, il y a quatre sources de ce genre renommées pour le traitement des douleurs rhumatismales et des affections cutanées. Ce sont l'Hammam-Mtà-el-Hachaïch, l'Hammam-Nbaïls,

Digitized by Google

Hammam des Béni-Foughal et l'Hammam-Berda (29° 5), qui est légèrement gazeuse.

Sur le Rummel, on trouve l'Hammam-si-Yacoub (26°).

Dans le cercle de Sidi-bel-Abbès, il existe de nombreuses sources très-vantées pour le traitement des syphilis invétérées. Ce sont l'Hammam-bou-Hadjar, l'Hammam des Ouled-Sidi-Abdelli, l'Hammam-Si-Ali-ben-Youb et plusieurs autres (58°) à l'Oued-el-Hammam, sur la route de Sidi-bel-Abbès à Mascara.

Dans le cercle de Lella-Magrhnia, encore plusieurs sources, parmi lesquelles on cite celle de la Mouïa et celle de la Tafna, sur la route de Tlemcem à Lella-Magrhnia.

En Kabylie, chez les Béni-Aïdel, une source que les montagnards ont entourée de constructions.

L'Hammam-Melouane (le bain bigarré), près d'Alger, est très-connu des habitants de cette ville.

L'Hammam-Righa, chez les Béni-Menad (45°), est fréquenté pour les affections de la peau.

L'Hammam-Oued-Alala, près du Vieux-Ténès (30°), a un bain maure tout à côté.

Au N.-E. du Djebel-Amour, est l'Hammam-el-Rorfa (40 à 45°).

A 3 kilomètres O. d'Oran, sont les bains dits de la Reine (47°). Quatre sources y donnent 350 litres à la minute. Les Arabes les préconisent pour les engorgements abdominaux et les affections rhumatismales invétérées.

L'Hammam-ben-Hadjar, à 50 kilomètres S.-O. d'Oran (50°), a six sources donnant 12 à 15 litres chacune par minute ; un bain maure est tout à côté.

A 26 kilomètres de Mascara, l'Hammam-Sidi-ben-en-Nefla (63 à 65°), est très-renommé pour les maladies cutanées et syphilitiques, ainsi que pour les engorgements abdominaux.

Sur le bord du Chéliff, à 4 kilomètres au-dessus de son affluent avec la Mina, on rencontre l'Hammam-Sidi-bou-Abd-Allah, source considérable, bouillante, dans laquelle les Arabes font cuire des œufs, des poules, etc.

Au confluent de la Mina et du Chéliff, l'Hammam-Sidi-bou-Zid (50°), qui est considérable.

Au nord des précédentes, dans les ruines de Técha, l'Hammam-Sidi-ben-Chaâ (35 à 40°).

Près des ruines d'Aquæ Cæsaris, un Hammam, à 18 kilomètres de Tébessa.

L'Hammam-Djebel-Nadoun, près de Ghelma (32°), est à proximité de ruines romaines.

A Sénioun, au S.-S.-O. de Ghelma, il y a plusieurs sources de 50 à 60°, avec des vestiges romains.

A Ghellaïa, entre Philippeville et Bône, trois sources de 41 à 58°.

A Grouss, au sud-ouest de Constantine, sur la rive droite du Rummel, une source de 35°.

Digitized by Google

Le Sidi-Mémoun, au pied de Constantine, sous une voûte (31°).

Au nord-ouest de Constantine, El-Hamma (36°), source très-abondante, est situé près de la route de Philippeville à Constantine.

Celle de Bou-Taleb, à 60 kilomètres S. de Sétif, est très-chaude et fort abondante.

Le Baraï jaillit au pied de l'Auress (60 à 70°).

A Bou-Sellam, à 20 kilomètres S.-O. de Sétif, on trouve plusieurs sources (41 à 49°).

L'Hammam-Beni-Kecha, à mi-chemin de Constantine à Sétif (45°), est renommé pour les affections des os et de la peau.

Le Gueurgour, à 40 kilomètres N.-O. de Sétif, près de la route de Bougie, est très-chaude et très-abondante.

A Béni-Sermen, chez les Berbacha, près de Bougie, il y a des sources très-chaudes.

La Mansoura, sur la route de la Medjana à Aumale, coule dans un ravin.

On rencontre une source fort chaude, sur la rive gauche de l'Isser (territoire de Tlemcem).

Une autre, sur la rive gauche de la Tafna.

Près de Zaatcha, des sources de 28°, très-chargées de sels magnésiens.

Dans le voisinage de Salah-Bey, aux environs de Constantine, un grand bassin flanqué de cinq petites loges, couvert de briques rouges (27° centigr.).

Entre El-Kantara et El-Outaïa (cercle de Biskra), l'Hammam-Salahin (44°).

Près de l'Hammam-Meskoutine, diverses eaux thermales salines, de 64°. La présence de l'arsenic a été démontrée dans leur composition.

Il existe encore, dit-on, dans le Djerrid et le Sahara plusieurs eaux salines d'une température assez élevée, etc.

Des renseignements précis me font complétement défaut quant à l'emplacement, aux propriétés et aux qualités des eaux minérales fréquentées par les indigènes dans les cercles de Kollo, de Batna, etc.

Je termine en faisant remarquer que, dans l'énumération sommaire que je viens de donner des richesses principales de l'Algérie en hydrologie minérale, il y a pu se glisser des inexactitudes, ayant écrit sur des renseignements dont je suis redevable, soit à des Arabes de chaque province, soit à diverses publications de la colonie. Il est à désirer que l'attention du gouvernement, des administrations locales et des habitants de l'Algérie se porte enfin sérieusement sur une question qui intéresse à un aussi haut degré le trésor, l'hygiène publique et l'industrie.

Dr E. L. Bertherand,
ancien médecin des affaires arabes.

Digitized by Google

MÉLANGES ET NOUVELLES.

TRADUCTION DE L'INSCRIPTION PHÉNICIENNE QUI ORNE LE TOMBEAU D'ESCHMOUNAZAR, ROI DE SIDON.

M. l'abbé Bargès, professeur d'hébreu à la Sorbonne, qui a étudié avec soin l'inscription de Sidon, vient de nous communiquer un mémoire où il donne une traduction qui diffère sur plusieurs points de celle de M. le duc d'Albert de Luynes, et qui paraîtra prochainement dans la *Revue de l'Orient*. Avant de publier le travail entier du professeur de la Sorbonne, nous nous contenterons de faire connaître ici le résultat de ses recherches. Voici donc cette traduction :

Au mois de Boul, l'an quatorzième, 14e, de mon règne, à moi Eschmounazar, roi des Sidoniens, fils du roi Tabnith, roi des Sidoniens, le roi Eschmounazar, roi des Sidoniens, parla, disant : Ravi à la lumière avant le temps et disparaissant comme les ondes des fleuves, je me suis fait bâtir ma demeure funèbre, et je repose dans ce sarcophage, dans ce tombeau, dans ce lieu que j'ai fait construire. Or, j'adjure toute personne royale et tout homme de ne pas ouvrir ce lit de repos, de ne pas chercher ici, auprès de nous, des trésors, car il n'y a pas ici, avec nous, de trésors, de ne pas enlever le sarcophage qui me sert de lit de repos, ni de me placer avec ce lit de repos sur un autre lit de repos; quand même des hommes te le commanderaient, n'écoute pas leur décision ; car toute personne royale et tout homme qui ouvrira ce lit de repos, ou qui enlèvera le sarcophage qui me sert de lit de repos, ou qui me transportera ailleurs dans ce lit de repos, puissent-ils ne pas avoir de lit de repos chez les morts ! Puissent-ils n'être pas ensevelis dans un tombeau et ne laisser après eux ni fils, ni postérité ! Que les Dieux saints les abandonnent, eux, le roi puissant qui dominera parmi eux, en exterminant sa personne royale, si c'est l'homme qui ouvre ce lit de repos, ou qui enlève ce sarcophage, ainsi que la postérité de cette personne royale ou celle de cet homme quel qu'il soit ! Que leur tige ne pousse pas de racines en bas et ne produise pas de fruits en haut, et qu'elle soit maudite parmi les vivants sous le soleil, parce que je suis digne de pitié. Ravi à la lumière avant le temps et disparaissant comme les ondes des fleuves, je me suis fait bâtir ma demeure funèbre. C'est moi, Eschmounazar, roi des Sidoniens, fils du roi Tabnith, roi des Sidoniens, petit-fils du roi Eschmounazar, roi des Sidoniens, et ma mère Amaschtoreth, prêtresse d'Astarté, notre Dame, la reine, fille du roi Eschmounazar, roi des Sidoniens, qui avons bâti le temple des dieux (lacune de cinq ou six lettres) à Sidon, région maritime, et les Cieux puissants nous ont rendu Astarté favorable. C'est nous qui avons bâti un temple en l'honneur d'Eschmoun (Esculape), ainsi que le sanctuaire *d'Ené Dalil* (fontaines de l'infirme), dans la montagne, et les Cieux puissants m'ont établi sur le trône. C'est nous enfin

Digitized by Google

qui avons bâti des temples aux dieux des Sidoniens, à Sidon, région maritime, un temple en l'honneur de Baal-Sidon, et un autre en l'honneur d'Astarté, gloire de Baal, et les souverains seigneurs des rois nous ont aussi livré les villes de Dor et de Japhia, vastes territoires à froment situés près de la source du Dan (affluent du Jourdain), en donnant de l'extension à la puissance que j'ai fondée, et ils ont ajouté ces nouvelles possessions aux frontières de notre pays en les assurant pour toujours aux Sidoniens. J'adjure donc toute personne royale et tout homme de ne pas ouvrir mon tombeau, de ne pas le mettre à découvert, de ne pas me transporter ailleurs dans ce lit de repos, de ne pas enlever le sarcophage qui me sert de lit de repos, de peur que ces Dieux saints ne les abandonnent et n'exterminent cette personne royale, cet homme quel qu'il soit, et leur postérité pour toujours.

J. J. L. Bargès.

Paris, le 14 février 1856.

— On lit dans le *Moniteur universel :*

« Le sarcophage antique d'Asmunazar, roi de Sidon, vient d'arriver à Paris. Grâce à la munificence de M. le duc de Luynes, ce monument très-remarquable enrichit le musée du Louvre, où il vient d'être placé dans la galerie des antiquités asiatiques, près du sarcophage phénicien de marbre blanc trouvé, comme celui d'Asmunazar, par M. Péretié, chancelier du consulat de France à Beyrout. Le monument nouvellement arrivé est une imitation des tombeaux égyptiens de la seizième dynastie (sixième siècle av. J.-C.) ; il porte sur la partie qui forme couvercle une longue inscription phénicienne gravée en très-beaux caractères, inscription historique contenant le nom du roi et de ses ancêtres, ainsi que l'a reconnu M. le duc de Luynes. Ce savant antiquaire, qui avait fait faire à Beyrout un calque de l'inscription, en a donné une traduction dans le mémoire qu'il a lu à la dernière séance publique des cinq académies de l'Institut. »

Constantinople. — Les travaux du canal d'Abdul-Medjid commenceront au printemps prochain. Ce canal, qui ira de Rassova à Tula, un peu au-dessus du rempart de Trajan, réduira à très-peu de chose la navigation du bras de Sulina, s'il ne la supprime complétement. Il transportera la communication du Danube avec la mer à vingt-cinq lieues environ au sud de l'embouchure russe. On assure que cette nouvelle voie aura aussi une certaine importance stratégique, quelques fortifications devant être construites sur la rive nord du canal, dans la partie de la Dobrutscha où se trouvent les collines.

— Saïd-Effendi, bouffon du sultan (mussahib), vient de mourir à l'âge de cent vingt ans et sept mois. Malgré son extrême vieillesse, il avait conservé l'exercice de toutes ses facultés. Saïd-Effendi a servi en qualité de bouffon sous quatre empereurs ottomans ; et on l'entendait quelquefois raconter des anecdotes se rattachant à des faits d'une date tellement reculée, qu'on se refusait à ajouter foi à la vérité de ses assertions ; l'incrédulité de l'auditeur ne cédait que devant la déclaration de l'âge du mussahib.

Digitized by Google

Les exemples de personnes qui ont passé la centaine sont assez nombreux à Constantinople. Il y a à Psammatia un fabricant de peaux, d'origine arménienne, qui est âgé de cent dix-sept ans, et qui paraît ne pas vouloir de sitôt quitter l'existence; il a conservé une quittance de capitation personnelle (haradj) dont la date remonte à cent un ans.

Constantinople, 28 janvier. — Les délibérations sur les réformes à introduire dans l'empire ottoman sont terminées. Leur résultat a été résumé dans un mémoire qui contient dix-neuf points, dont l'exécution opérera une transformation complète dans l'empire. Les rapports des divers cultes sont réglés d'une manière positive, et l'on fait aux chrétiens la concession de les déclarer admissibles à toutes les fonctions publiques. On dit que le sultan a aprrouvé déjà ce projet.

Visite de S. M. le Sultan à l'ambassade française. — Le jour même où S. M. le Sultan se rendait à l'ambassade d'Angleterre, elle faisait exprimer à M. Thouvenel l'intention d'assister aussi au bal qui devait avoir lieu trois jours après au palais de France. Dès ce moment, toutes les dispositions nécessaires pour recevoir Sa Majesté avec les honneurs dus au rang souverain ont été prises par le représentant de l'Empereur. A sept heures du soir, la façade de l'ambassade était splendidement illuminée. Au-dessus de la porte principale brillait un transparent sur lequel se dessinait en traits de feu le toughra impérial. Des détachements des compagnies d'élite des régiments français campés au Maslak, des sapeurs du génie, des sapeurs-pompiers de la ville de Paris, des zouaves et des artilleurs à pied, occupaient les avenues de l'ambassade et formaient la haie. En face des troupes françaises, dont on admirait la tenue et l'aspect martial, se rangea un bataillon de la garde impériale ottomane en grand uniforme. A sept heures et demie, un aide-de-camp de Sa Majesté vint annoncer à l'ambassadeur qu'elle avait quitté Tophané et qu'elle traversait à cheval la rue de Péra. M. Thouvenel, suivi de tout le personnel de sa mission et des généraux et officiers supérieurs de la division française, se porta jusqu'à la porte du palais à la rencontre de Sa Majesté. Aussitôt que le Sultan parut, les tambours battirent aux champs, les troupes présentèrent les armes, et la musique militaire fit entendre la marche nationale turque. Des feux de Bengale s'allumèrent comme par enchantement, et leur vive clarté dissipant l'obscurité de la nuit permit au Sultan de jouir du coup d'œil que présentait la cour d'honneur du palais. Sa Majesté, accompagnée par l'ambassadeur, se rendit par un des grands escaliers qui lui avait été réservé dans les appartements préparés pour elle. Une compagnie de zouaves et un peloton de cuirassiers, de dragons et de chasseurs d'Afrique, formaient, conjointement avec des troupes de marine et des artilleurs ottomans, la haie dans l'intérieur du palais. Après quelques instants de repos, dont le Sultan profita pour entretenir particulièrement l'ambassadeur, Sa Majesté, portant le grand cordon de la Légion-d'Honneur et revêtue d'un costume étincelant de pierreries, précédée par les officiers de sa

Digitized by Google

maison, se dirigea vers la salle du trône. Elle y trouva, rangés sur deux lignes, à droite ses ministres et les grands dignitaires de l'Etat, à gauche les chefs de mission et les généraux français et anglais résidant à Constantinople. A la droite du trône, des places réservées étaient occupées par les dames du corps diplomatique. Sa Majesté fut conduite du côté du trône par l'ambassadeur. Son attention fut immédiatement fixée par le portrait de l'Empereur. Après l'avoir considéré quelques instants : « Je suis bien heureux, dit-elle à M. Thouvenel, de voir les traits de mon auguste et fidèle allié. J'éprouve la plus vive satisfaction à me trouver aujourd'hui chez lui. »

Sa Majesté reçut aussitôt les hommages du corps diplomatique. Elle daigna s'entretenir avec tous les représentants étrangers, et notamment avec ceux d'Angleterre, d'Autriche et de Prusse. Elle eut des paroles gracieuses pour toutes les dames qui lui furent présentées. Les réceptions officielles terminées, l'ambassadeur prit les ordres de Sa Majesté, qui témoigna le désir de se rendre dans la salle de bal, où était réunie l'élite de la société de Péra, tout le personnel des différentes légations et un grand nombre d'officiers des armées de terre et de mer en grand uniforme.

Le Sultan fut annoncé par l'introducteur des ambassadeurs. La haie se forma jusqu'au siége préparé pour Sa Majesté, qui fit son entrée, précédée des officiers de la couronne et suivie par le corps diplomatique. Elle fut accueillie par le témoignage du plus profond respect et de la sympathie la plus vive; elle ne consentit à s'asseoir qu'après que les dames eurent pris place, ainsi que les chefs de mission accrédités auprès de son gouvernement.

Après avoir pris les ordres de Sa Majesté, l'ambassadeur fit ouvrir le bal; un quadrille se forma immédiatement sous ses yeux, et les danses commencèrent. Au bout d'une heure environ, Sa Majesté rentra dans la salle du trône, où elle fit appeler les dames qui lui avaient été présentées. Elles s'assirent et formèrent cercle devant le Sultan. Lady George Paget, madame la princesse Stourdza et madame la baronne Darricau lui furent alors nommées. Sa Majesté se levait pour saluer chacune des dames. Après une demi-heure d'entretien, le Sultan rentra dans la salle de bal, qu'il quitta à dix heures et demie pour se rendre dans ses appartements particuliers, où il prit congé de l'ambassadeur et le remercia gracieusement de la réception qui lui avait été faite. Sa Majesté fut conduite avec le même cérémonial jusqu'à la porte du palais, où elle monta à cheval et passa devant le front des troupes, qui lui rendirent les honneurs militaires.

Après le départ du Sultan, les danses recommencèrent et ne cessèrent que fort avant dans la nuit. (*Moniteur universel.*)

Péra, 5 février 1856.

Damas.—L'émir Abd-el-Kader est arrivé ici depuis quelques jours. Wamich-Pacha lui a fait une réception des plus brillantes; ç'a été une véritable fête dans la population musulmane. Une escorte nombreuse est allée à la rencontre de l'émir jusqu'à Zebdani et l'a amené

Digitized by Google

triomphalement dans la ville sainte. Abd-el-Kader est descendu au palais de l'ancien Sérail, dont le gouvernement impérial lui a fait cadeau.

Égypte. — Le vice-roi vient d'élever à la dignité de bey M. Jomard, membre de l'Institut, qui n'était pas retourné en Orient depuis l'expédition française de 1798, mais qui depuis lors n'avait point cessé de s'occuper de ce pays, soit comme chargé de diriger les travaux du grand ouvrage publié par ordre de Napoléon Ier, soit en entretenant avec le gouvernement égyptien une correspondance non interrompue.

Kars. — Les officiers européens qui retournent à Constantinople ne tarissent pas d'éloges sur la valeur et l'abnégation des troupes ottomanes. Je tiens de l'un d'eux un détail navrant sur les préliminaires de la capitulation. Malgré la pénurie de vivres et les pertes que la garnison faisait chaque jour, on hésitait encore à se rendre : on espérait toujours l'arrivée du corps de Selim-Pacha. L'honneur militaire faisait oublier les angoisses de la faim. Les soldats supportaient héroïquement ces tortures ; mais la malheureuse population de Kars, reduite aux dernières extrémités, attendait impatiemment la fin de ses maux. Les généraux étaient au conseil, discutant la terrible nécessité à laquelle ils se voyaient contraints d'obéir, quand deux femmes se précipitèrent au milieu d'eux, serrant sur leur sein desséché leurs enfants morts, morts de faim ! Vous devinez l'effet que dut produire ce spectacle désolant. Ces deux pauvres mères étaient de ces vaillantes femmes qui, dans l'assaut du 29 septembre, allaient porter de l'eau aux défenseurs de la place jusque sous le feu de l'ennemi.

(*Presse d'Orient*.)

Grèce. — On écrit d'Athènes : Des détails statistiques assez récemment publiés nous semblent plaider si éloquemment en faveur de notre pays et l'absoudre de toutes les iniquités dont ses ennemis voudraient l'abreuver, que je crois, dans l'intérêt de la vérité, devoir les faire connaître, pour qu'on reconnaisse que la Grèce n'est pas stationnaire comme on l'a prétendu : elle a, au contraire, fait, sous tous les rapports, des progrès aussi sensibles que le permet l'état constamment agité d'un pays qui se débat contre les difficultés d'une situation encore si nouvelle.

Trente années de liberté, après trois siècles et demi d'esclavage, sont une bien courte période de temps pour qu'un pays, quel qu'il soit, puisse prendre son assiette, organiser son administration, son armée, ses finances, son système de gouvernement tout entier. Pour arriver à ce résultat, nous avons besoin de l'appui et des conseils des puissances de l'Occident : aussi espère-t-on que le rétablissement de la bonne harmonie entre notre gouvernement et ceux de France et d'Angleterre, nous permettront d'arriver à notre but, qui est de prendre place au milieu des nations civilisées de l'Europe, et de relever à leurs yeux un nom que l'histoire de l'antiquité a rendu célèbre.

En 1830, la population de la Grèce était de 700,000 âmes, aujourd'hui elle est de 1 million 200,000, ce qui fait en vingt-cinq ans un accroissement de population de 500,000 âmes : c'est presque le double. Je

Digitized by Google

ne crois pas que l'on puisse citer en Europe un seul Etat dont la population se soit accrue de cinq douzièmes en un si court espace de temps. Nos statistiques sont là, et prouvent la réalité de ce que j'avance.

L'agriculture a également suivi un mouvement ascendant, et elle est aujourd'hui en état de fournir, à peu de différences près, aux besoins de la population actuelle.

En 1830, nous ne cultivions en vigne que 50,000 stremmes, aujourd'hui 380,000 sont couverts de vignes ; depuis vingt-cinq ans, la récolte en Corinthe a sextuplé.

Le commerce aussi a pris une assez grande activité pour que les équipages des navires de commerce qui sillonnent la Méditerranée sous le pavillon national, présentent le chiffre élevé de 27,000 matelots, c'est-à-dire un peu moins d'un quatorzième de la population mâle adulte. Que ne pourrait faire la Grèce, sous le rapport maritime, si elle se développait suivant les lois propres à sa nature, car on sait que nos marins sont les plus intrépides de l'Archipel !

La guerre de l'indépendance avait converti nos villes et nos villa en un monceau de ruines ; les champs étaient déserts, les vignes et les oliviers avaient été arrachés ; depuis vingt ans on a employé la somme énorme de deux milliards 600,000 fr. pour réparer ce mal.

Le gouvernement n'a rien négligé pour le développement intellectuel du peuple et le progrès des lumières. Il a été établi à Athènes une université dont on attend de grands résultats. Le nombre des établissements d'instruction publique est de 479, avec 688 professeurs et 40,000 élèves. Les riches négociants grecs, établis à l'étranger, s'intéressent au développement de l'instruction publique et envoient chaque année, dans ce but, des sommes considérables.

Nous avons déjà à Athènes plusieurs imprimeries fort occupées, ce qui indique un mouvement intellectuel assez prononcé.

Que les gouvernements occidentaux nous tendent la main et secondent nos efforts, et ils verront qu'ils n'ont pas affaire à des ingrats.

(*Moniteur grec.*)

Inde. — On peut dire que l'insurrection Sinthal est étouffée. La tranquillité règne dans ces Etats et sur la frontière de Punjaub ; depuis des mois il n'y a pas eu le plus léger désordre. Le royaume d'Oude a été séquestré. Le roi touchera 100,000 liv. sterling par an ; l'armée sera réduite de 80,000 à 15,000 hommes. Toute la direction des affaires sera confiée au président général Outram. Le règlement des différends d'Odeypore, qui rend l'agent politique suprême, a mécontenté les chefs. Les princes indigènes, dont l'administration est reconnue sans tache, s'efforcent d'obtenir de meilleures garanties qu'ils n'en ont eu jusqu'à ce jour pour garder leurs Etats. Les dépenses de la marine indienne seront augmentées d'un demi-million à un million sterling par an, le quart des revenus de la présidence, les deux tiers des dépenses de notre armée de 60,000 hommes.

Lord Canning est attendu à la présidence, se rendant à Calcutta. Le

Digitized by Google

gouverneur général actuel se retirera le 1er mars, après huit années d'administration. (*Bombay-Times.*)

Chine. — Conformément au vœu du commerce, et de concert avec les consuls de France, d'Angleterre et des Etats-Unis, l'autorité chinoise du port de Chang-Haï a apporté au régime monétaire de cette place un changement devenu indispensable.

En effet, la piastre carolus était jusqu'ici la seule monnaie courante d'argent en usage et ayant cours légal, et cette monnaie, ne se fabriquant plus, jouissait, par le seul fait de sa rareté, d'une prime de 20 p. 100 de sa valeur intrinsèque.

C'est pour remédier à un tel état de choses, aussi préjudiciable aux transactions, que l'autorité chinoise s'est déterminée à admettre dans la circulation, comme cela, du reste, se pratique déjà à Canton, diverses monnaies d'argent étrangères, et en particulier la pièce de 5 fr. française.

En conséquence, le consulat de France à Chang-Haï a adressé aux maisons françaises de la place l'avis ci-après : A partir du 6 février 1858 (1er jour de l'an chinois), toutes les pièces étrangères essayées à la douane de Chang-Haï, en présence des consuls de France, d'Angleterre et des Etats-Unis, seront prises au pair avec l'ancien dollar carolus, à raison de leur pureté intrinsèque et de leur poids.

(*Annales du commerce extérieur.*)

— Dans une étude publiée par M. Lay, sous le titre de la *Vie nationale en Chine*, nous avons remarqué le passage suivant, traduit par l'*Athenæum français :*

« La polygamie n'est pas mise en pratique par tous les Chinois ; elle n'a guère lieu que quand le mari devient vieux. Il paraît que la très-grande majorité des riches et des pauvres moissonnent les consolations du mariage sans laisser cette ivraie pousser dans leur blé. De ceux qui se laissent aller à cette pratique, les uns le font par suite d'un surcroît de richesse et de prospérité, les autres tout simplement pour avoir un héritier ou augmenter le nombre de leurs enfants.

« D'un autre côté, la polygamie est favorisée par l'ambition qu'ont les parents de voir leurs filles installées dans la maison des grands personnages et par le désir de tirer un avantage personnel d'alliances nobles. Pour le travail, la gaieté, la fidélité à leurs maris et le soin de leurs enfants, les femmes de la classe pauvre n'ont pas leurs pareilles. Quiconque visite la Chine trouve partout des preuves de ce fait, et le voyageur n'a qu'à caresser la tête d'un enfant pour se gagner la sympathie de toute l'assistance. »

Promenades militaires dans le Sahara algérien. — L'extension de la domination française dans les parties les plus reculées du Sahara algérien a produit une situation de calme inconnue jusqu'à ce jour dans ces contrées, dont l'agitation était l'état normal. Chaque jour, le prétendu chérif Mohammed-ben-Abdallah, et Salmon, cheikh dépossédé de Tuggurt, qui s'étaient réfugiés vers les régions du sud les plus rapprochées du territoire tunisien, perdent de leur prestige et

Digitized by Google

voient diminuer le nombre de leurs partisans. Des nouvelles récentes annoncent même que le bey de Tunis a fait arrêter Salmon et ses serviteurs, qui ont été conduits vers le littoral.

Ces heureux résultats, dus à l'intelligence et au zèle des officiers employés aux affaires arabes, n'ont pu cependant faire perdre de vue au gouverneur général la vigilance qui nous est commandée vis-à-vis de ces populations nomades. Pour faire sentir notre puissance, pour assurer l'exécution des ordres donnés dans l'intérêt de notre autorité et pour le bien du pays, des colonnes légères, partant à la fois des postes les plus avancés vers le sud, ont reçu mission de visiter ces contrées et d'étudier toutes les questions d'améliorations au point de vue commercial, agricole et industriel.

La colonne principale, partie de Biskra, marchant au sud-est, s'est dirigée d'abord vers l'Oued-Souf. Après avoir visité les villages groupés dans cette région, située à proximité de la frontière de Tunis, elle reviendra sur Tuggurt et remontera de l'ouest à l'est les oasis de l'Oued-Righ, dont Tuggurt est la capitale.

La seconde colonne, formée à Bouçaada, a dû aller prendre position à Meghaïer, à l'entrée de l'Oued-Righ. Elle protégera les ravitaillements de la colonne principale et surveillera les populations qui dépendent du commandement de Tuggurt.

La division d'Alger fournit, de son côté, une colonne qui est partie de Laghouat dans le but de visiter les villes de l'oasis des Beni-Mezab, et d'y faire respecter et apprécier notre domination; elle se portera ensuite vers l'est, à Guerrera, de manière à se tenir informée des mouvements des colonnes qui seront dans l'Oued-Righ, et à pouvoir, au besoin, les rallier à Tuggurt.

La division d'Oran ne reste pas, non plus, étrangère à ces mouvements. Une colonne sortie de Géryville, poste extrême dans le sud de cette province, se rend à Bérézina pour marcher de là sur Ouargla, en passant par Metlili, visitant les oasis de cette confédération, réglant leurs différends, percevant les contributions, châtiant les partisans du chérif Mohammed-ben-Abdallah.

Pendant que ces quatre colonnes s'enfoncent vers le sud avec d'autant plus de résolution qu'elles vont y porter la paix, on n'a voulu négliger aucune des précautions les plus minutieuses pour assurer leurs ravitaillements, leur ligne de retraite et les rapports constants qu'elles doivent entretenir entre elles par leurs courriers. Des détachements de force suffisante, venus des chefs-lieux des cercles et des subdivisions situés plus au nord, ont pris la place des garnisons des postes évacués et pourvoient à tous les besoins du service. Vers la partie occidentale, des petites colonnes ont reçu la mission spéciale de parcourir le Sahara afin de maintenir la tranquillité. C'est ainsi que les détachements fournis par Tiaret et Mascara visiteront les Ksours de l'Arba, de Chellala, de Bou-Semghoun et d'El-Bied-sidi-Cheikh, se dirigeant vers le sud-ouest et couvrant le mouvement de la colonne d'Ouargla. En même temps, la subdivision de Tlemcen fournira une colonne pour surveiller

Digitized by Google

la partie sud de la frontière du Maroc et contenir les tribus marocaines indisciplinées qui viennent exercer leurs déprédations sur notre territoire.

Ainsi, sans rien livrer au hasard, les armes françaises se montreront à la fois sur une étendue de plus de 1,000 kilomètres, et à une distance de 800 kilomètres du littoral dans la partie orientale du Sahara. Ces mouvements des troupes, qui sont d'une si grande importance pour l'avenir du commerce de l'Algérie avec l'intérieur de l'Afrique, ne sont pas même connus des colons européens, qui se livrent tranquillement à leurs travaux agricoles au milieu d'une population indigène soumise à notre autorité et luttant d'activité pour développer ses cultures.

Le gouverneur général reçoit à Alger, au centre de son commandement, fréquemment et très-exactement, des nouvelles de ces colonnes. Tout favorise leurs opérations. La santé des troupes est parfaite. Elles sont partout bien accueillies. Le temps est magnifique. La colonne de Biskra était, le 9 décembre, dans la ville de l'Oued, capitale de l'Oued-Souf. Après quelques jours consacrés à régler les affaires du pays et à des études géologiques, cette colonne a dû se diriger sur Tugguirt, où elle aura rencontré la colonne de Bouçaada. Les troupes parties de Laghouat étaient le 8, sur l'Oued-Neça, à Meguernia, où elles ont trouvé en abondance du bois, de l'eau et des pâturages.

Deux députations de Touâregs à Alger. — Le 12 décembre, la colonne de troupe sortie de Géryville est arrivée à Ouargla; elle y a rencontré deux députations de Touâregs qui se disposaient à se rendre auprès du gouverneur général à Alger. Cette démarche peut acquérir une importance immense, en nous mettant en relation régulière avec les peuplades qui tiennent, en quelque sorte, la clef des communications entre le Sahara algérien et l'intérieur de l'Afrique.

En effet, les Touâregs, organisés en bandes nombreuses, montés sur des méharis (dromadaires coureurs), rançonnent les caravanes qui se rendent de l'oasis de Touat dans le royaume de Tombouctou, vivent sous des tentes en peaux tannées ou sous de misérables cabanes, ayant pour tout costume une chachia (calotte rouge), une espèce de caban en peau de chèvre et de grossiers haïks (étoffes de laine). Ils reconnaissent à peine l'autorité de quelques familles anciennes. Ils passent des mois entiers dans les montagnes et sur les hauts plateaux à courir la gazelle, le beguer el-ouhech et l'érouy (bêtes fauves de ces contrées). Ils sont très-braves, et ne vont jamais au combat que la figure voilée.

Nous ne pouvons qu'indiquer rapidement ici quelques traits des mœurs étranges de la puissante confédération des Touâregs. Leur apparition à Alger ne manquera pas de produire une profonde sensation sur la population indigène. C'est un témoignage tout puissant de l'attraction qu'exercent le nom de la France et la gloire de ses armes.

(*Moniteur universel.*)

Les Touâregs envoyés en députation par leurs compatriotes près de M. le gouverneur général de l'Algérie, sont repartis, à bord du *Dain*, joli navire à vapeur de l'Etat. Plusieurs passagers européens, qui ont

Digitized by Google

l'intention de faire une exploration dans le pays des Touâregs, se sont embarqués avec ces Berbères.

Le *Dain* va prendre la station à Oran. (*Colonisation.*)

Productions de la province de Constantine. — Le territoire des Ziban, dont Biskara est la capitale, et qui est situé dans la partie méridionale de la province de Constantine, au-delà des derniers contreforts de l'Atlas, appartient à cette fraction du Sahara que tous les auteurs s'accordent à considérer comme la plus riche en dattiers. Pour donner une idée exacte de l'importance des diverses oasis comprises dans ce territoire, et de celles qu'on trouve plus au nord, nous nous empressons de reproduire le tableau qui nous a été communiqué, des dattiers et des autres arbres fruitiers (figuiers, grenadiers, oliviers, abricotiers, pêchers, etc.) plantés dans les principales d'entre elles, avec le prix de l'impôt que paient les indigènes par pied d'arbre :

OASIS DES ZIBAN.

Noms des oasis.	Nombre des dattiers.	Nombre des arbres fruitiers.	Impôt perçu par arbre.
Biskara	110,858	6,046	40 c.
Sidi-Okba	59,026	4,167	—
Chetma	13,561	2,338	—
Filiache	19,297	1,409	—
Bouchagroune	33,236	2,090	—
Lichana	31,540	7,948	—
Farfar	19,873	2,120	—
Tolga	76,013	11,705	—
El-Bordje	25,936	3,104	—
Foughala	18,709	77	30
El-Amri	12,917	394	—
Liouah	8,286	361	40
Sahira	12,041	152	—
Ben-Thiouss	14,470	1,487	—
Ourlal	39,504	906	—
Bigou et Zaouïa	20,768	142	—
Zaouïa et Mlili	4,592	194	—
Mlili	23,938	595	—
Oumache	28,201	466	—
OASIS AU NORD DES ZIBAN.			
El-Kantara	76,200	8,552	20
Djemora	60,983	3,349	30
Braniss	10,761	422	40
Beni-Souik	13,146	2,168	30

Création de trois centres de population. — Sur le rapport du ministre de la guerre, en vertu d'un décret impérial du 23 décembre 1855, il est créé dans la province d'Oran, sur la route d'Oran à

Digitized by Google

Tlemcen, au lieu dit *Aïn-Kial*, un centre de population de soixante-huit feux, qui prendra le nom d'*Aïn-Kial*.

Un territoire agricole de 3,135 hectares 95 ares 60 centiares est affecté à ce centre de population.

Par un deuxième décret du 15 janvier 1856, il est créé dans l'arrondissement de Constantine, à 15 kilomètres de cette ville, sur la route de Philippeville, au lieu dit *El Hadjar*, un centre de population de vingt feux, qui prendra le nom de *Bizot*.

Un territoire agricole de 464 hectares 95 ares 54 centiares est affecté à ce centre de population.

Par un troisième décret, aussi sous la date du 15 janvier, il est créé dans la subdivision d'Oran, sur la route d'Oran à Tlemcen, au lieu dit *Bou-Rehach*, un centre de population de soixante-dix feux, qui prendra le nom de *Lourmel*.

Un territoire agricole de 3,684 hectares est affecté à ce centre de population.

De la pêche de la sangsue. — La plupart des marais de l'Algérie renferment des sangsues en quantités considérables. Convenablement exploitées, ces ressources constitueraient une branche permanente et très-lucrative de l'industrie coloniale, en même temps qu'elles permettraient à la France de s'affranchir du tribut important qu'elle paie chaque année pour ses approvisionnements à l'étranger.

Malheureusement les indigènes sont presque les seuls qui se livrent à la pêche de ces annélides, et n'y apportent guère le discernement et les soins qu'elle réclame; il en résulte que le dépeuplement arrive peu à peu. Comme cause principale de cette situation, on peut citer la méthode vicieuse de recueillir indistinctement toutes les sangsues, grosses ou petites, et de les porter ensemble sur les marchés, au lieu de restituer à leur élément celles qui sont impropres à l'usage médical, ainsi que cela se pratique en Hongrie et dans les autres pays producteurs.

Cet état de choses a attiré l'attention de l'administration supérieure, qui vient de prescrire l'étude d'un règlement à établir en vue de régulariser l'hirudiculture en Algérie. (*La Colonisation.*)

Faits divers. — Le ministre de la guerre vient d'acheter treize béliers mérinos provenant du troupeau de Rambouillet, pour contribuer à l'amélioration de la race ovine en Algérie. On dit que ces treize béliers représentent une valeur considérable, et qu'ils doivent être expédiés sur Laghouat, où il existe, comme on sait, un magnifique troupeau dont la création est due à la sollicitude de M. le gouverneur général.

La question de l'amélioration de la race ovine en Algérie prend chaque jour plus d'importance. L'achat et l'envoi de ces treize béliers attestent le vif intérêt que M. le ministre de la guerre attache à cette question.

— Le *Bulletin des Lois* publie un décret en date du 5 décembre qui, attendu que les circonstances qui s'opposaient à l'installation à la Guiane des individus susceptibles d'y être envoyés n'existent plus, et

Digitized by Google

considérant, d'un autre côté, qu'il importe de laisser à l'autorité toute latitude pour continuer à diriger sur l'Algérie, en cas de nécessité, les individus qui ne pourraient être transportés à la Guiane, abroge les dispositions du décret du 23 décembre 1853 qui ont suspendu la transportation à la Guiane.

La section disciplinaire de l'établissement de Lambessa, en Algérie, est maintenue et continuera de recevoir les individus qui ne pourront être transportés à la Guiane.

— Une correspondance parisienne, adressée à l'*Indépendance belge*, annonce qu'on vient de prendre, en Algérie, une excellente mesure.

Les Arabes condamnés à la prison subissaient leur peine dans les prisons de la France, où la rigueur du climat aggravait, et parfois mortellement, la rigueur de la pénalité. On vient de construire pour eux une maison spéciale en Algérie, dans la Mitidja, sur les bords de l'Harasch.

— Nous apprenons que la compagnie des messageries impériales prépare un service de deux départs par semaine entre Marseille et Alger, et que de grandes améliorations auront lieu dans le service des correspondances entre Alger et Oran, et entre Alger et Bône. La compagnie attend, pour exécuter ce projet, l'arrivée de quelques bâtiments achetés par elle à l'étranger, et la mise à l'eau de ceux qui sont sur le chantier.

Ce sont là d'excellentes nouvelles pour le commerce, pour l'industrie et pour l'agriculture. Nous voyons avec plaisir se multiplier nos communications avec la France et les ports du littoral. La compagnie des messageries impériales, en contribuant, comme elle l'a fait, à réaliser ces progrès, mérite bien de l'Algérie.

— On écrit de Mogador (Maroc) :

Le délai d'une année accordé par le gouvernement marocain pour l'exploitation des huiles étant expiré, les négociants de Mogador avaient adressé à l'empereur Abder-Raman une demande à l'effet d'obtenir de nouveau l'autorisation d'exporter cette denrée.

Le sultan a accueilli cette demande, et la sortie des huiles est, en conséquence, permise pendant une nouvelle période d'un an, à partir du 19 octobre dernier.

— M. le ministre de la guerre vient de mettre à la disposition de la *Société de géographie* la subvention qu'il a bien voulu lui accorder pour accroître le prix institué par cette société savante en faveur du voyageur qui aura réussi à pénétrer du *Sénégal* en *Algérie*, en passant par la ville de Tombouctou.

Tombeau de la Chrétienne. — Il existe sur notre littoral de l'ouest, entre Tipasa et Bou-Ismaël, sur un point culminant du Sahel, un majestueux monument, véritable montagne de pierre du plus haut appareil, dans laquelle l'œil curieux d'aucun antiquaire n'a pu pénétrer jusqu'ici. C'est la sépulture des rois de Mauritanie, dit le géographe Pomponius Mela, qui écrivait vers l'an 43 après J.-C. On le connaît aujourd'hui sous le nom de *Tombeau de la Chrétienne*, et aussi de *Tom-*

Digitized by Google

beau de la Reine. Cet édifice octogone, à colonnade d'ordre ionique, surmonté d'un cône tronqué à gradins, présente une hauteur de quarante-deux mètres soixante centimètres sur soixante mètres de base. Ce qu'il peut recéler à l'intérieur est un mystère pour nous depuis un quart de siècle, et l'a peut-être été également pour les Turcs et pour les Arabes. M. le gouverneur général a décidé récemment que des recherches seraient commencées dans le Tombeau de la Chrétienne, et il a chargé M. Berbrugger de diriger cette opération. Nous apprenons que notre conservateur, parti depuis le 25 du mois dernier pour cette destination, est de retour en Algérie. On saura sans doute bientôt quels résultats ont été obtenus dans ces premières investigations.

(*Akhbar*.)

Un jugement arabe. *La femme à deux maris*.— Une Mauresque, des environs de...., avait à la fois pour maris deux Arabes. Cette digne fille d'Eve avait su, d'ailleurs, si bien prendre ses mesures, que nul ne se doutait du manége, les deux Arabes moins que tous autres. Elle recevait l'un pendant le jour, l'autre pendant la nuit.

Bientôt cependant elle devint enceinte et mit au monde un enfant mâle. Grand embarras !

Les deux pauvres maris se rencontrèrent; force fut à la femme d'avouer sa faute. Tout s'arrangea pourtant sans effusion de sang. Restait à savoir auquel des deux époux appartiendrait l'enfant, et chacun le voulait.

Il fut convenu, d'un commun accord, qu'on porterait le débat devant le cadi.

Celui-ci, parties ouïes, décida que l'enfant, s'il était né pendant le jour, devait échoir à l'homme du jour, ou à l'homme de la nuit, s'il était né durant la nuit. Mais, pour surcroît d'embarras, la mère déclara que le marmot était né à l'heure du crépuscule, ou, comme nous dirions, entre chien et loup.

Allah permit qu'un vieux marabout passât par là. Il se fit conter l'affaire, réfléchit un instant, puis demanda des œufs de poule et une paire de balances. Il cassa les œufs par le milieu, les vida, et pesa avec le plus grand soin trois coquilles vides, de sorte qu'elles eussent chacune exactement le même poids. S'approchant ensuite de l'enfant objet du litige, il lui fit à un bras une légère incision et recueillit son sang dans une des coquilles d'œuf. Il pratiqua la même opération sur chacun des deux Arabes. Lorsque les trois coquilles furent également pleines, il pesa, toutes deux ensemble, celles qui contenaient le sang des pères présumés. Une d'elles pesait plus, l'autre moins. L'homme du désert prit alors la coquille où était le sang du nouveau-né, la posa dans un des plateaux de la balance, comme terme de comparaison, et recommença à peser avec elle, mais cette fois séparément, chacune des deux autres coquilles. Une de ces dernières se trouvant juste égale en poids à la coquille de l'enfant, le nouveau Salomon déclara que celui-ci appartiendrait à l'Arabe dont le sang avait la même pesanteur, signe manifeste qu'il en était le père. (*Journal de Tlemcen*.)

Digitized by Google

Mort du chérif Bou-Hamara. — Le chérif Bou-Hamara (le propriétaire de l'ânesse), qui fit son entrée en Kabylie il y a quelques mois, vient de trouver la mort, le 29 décembre dernier, dans la vallée du Sebaou. Cet heureux résultat est dû aux mesures vigilantes et à l'incessante activité de M. le capitaine Beauprêtre, chef du bureau arabe d'Alger, commandant le poste de Tiziouzou.

Les Beni-Raten, de plus en plus contenus dans les limites de leur montagne grâces à l'intelligente surveillance organisée du capitaine Beauprêtre, appelèrent chez eux le chérif Bou-Hamara, espérant obtenir, par la puissance de ce personnage, l'agrandissement du cercle étroit dans lequel ils étaient resserrés d'une manière gênante. Le chérif se rendit à leur appel, et, suivi de son père, Si-Kouïder-el-Titeraoui, il voulut commencer ses opérations. Dans la nuit du 28 au 29 décembre, il se porta près de Tazazerit, à petite distance et au sud-ouest de Mokla, dans l'intention de couper la communication et d'arrêter les Ameraoua qui se rendaient au marché de Tiziouzou.

Au point du jour, un poste (garde de nuit) des Ameraoua aperçut, dans un bouquet de figuiers, un mouvement qui lui parut extraordinaire. Il s'avança pour mieux observer et reconnut promptement que deux hommes de Mokla venaient d'être capturés par l'ennemi. Les Ameraoua n'hésitèrent pas un instant et chargèrent vigoureusement ce groupe de maraudeurs pour délivrer les prisonniers. Dans le choc, un cavalier des insoumis tomba blessé : c'était Si-Kouïder-el-Titeraoui. Le cheval d'un autre eut la jambe cassée : c'était celui du chérif Bou-Hamara, qui, au même instant, recevait une balle, tandis que deux de ses cavaliers étaient tués, ainsi que leurs chevaux. Si-Kouïder reçut ensuite deux coups de feu dans le corps, et fut dépouillé.

Les Ameraoua tranchèrent la tête du chérif et se retirèrent à la hâte, car ce combat, presque aussi rapide que la pensée, avait lieu sous les yeux et à portée des balles d'un fort parti des Beni-Raten placé sur une éminence voisine pour protéger la retraite du chérif. Dans la mêlée, les Ameraoua ont eu deux hommes blessés, l'un d'un coup de feu, l'autre de huit coups de sabre, et deux chevaux tués. Cinq de leurs fusils ont été brisés par les balles.

Le véritable nom du chérif Bou-Hamara est Si-Mokhtar-ben-Si-Kouïder-el-Titeraoui. Son influence n'était pas encore bien établie dans les tribus insoumises du Djurjura ; mais il aurait pu grandir et devenir dangereux. C'était un jeune homme, d'une belle physionomie, ayant de l'instruction et ne manquant pas d'éloquence ; il n'avait cependant pas la parole entraînante de Si-Kouïder, son père.

La famille du chérif, en raison de son ancienneté, mérite quelque attention. Elle fait partie de la fraction des Chourfa, des Enfatah, cercle de Boghar, et on la désigne par le nom de Ouled-el-Bokhari. Son premier chef connu se nommait Mohammed-ben-Ferhat-ben-el-Bokhari ; il vint en 144 de l'Hégire (761 ans de J.-C.), à l'époque où le khalife Abou-Djafar-el-Mansour envoya Mohammed-ben-el-Achath-el-Khozaï, à la tête de 40,000 cavaliers, reprendre à Kaïrouan le gouvernement

Digitized by Google

de l'Ifrikia, dont le berbère Abou-el-Khettab s'était emparé. Le premier lieutenant de El-Achath, désigné par le khalife El-Mansour lui-même, était El-Aghleb-ben-Salem, de la tribu de Temîm, dont le fils, Ibrahim-ben-el-Aghleb, fonda plus tard, en 184 (800 de J.-C.), sous Haroum-el-Rechid, la dynastie des Aghlebites.

Pendant les cent douze ans d'existence de cette dynastie, la famille de Mohammed-ben-Ferhat-ben-el-Bokhari occupa toujours, près des gouverneurs de Kaïrouan, des emplois importants. A la chute de Ziadet-Allah, dernier prince aghlebite, en 296 (908 de J.-C.), les Ouled-el-Bokhari vinrent s'établir sur les derniers contreforts du Tell, au-dessus de Boghar. Ils y restèrent depuis, à l'exception de quelques membres qui allèrent, à diverses époques, se fixer près des rois de Tlemsen et des souverains du Maroc.

La famille du jeune chérif Bou-Hamara a toujours prétendu descendre du prophète; mais cette origine élevée ne lui appartient pas. A ce titre, cependant, elle a pu souvent réunir auprès d'elle, dans les moments de troubles, plusieurs tribus voisines et s'en faire un soutien, Elle a toujours montré un grand esprit d'indépendance, allant jusqu'à l'insoumission.

Si-Kouïder, son chef dans ces derniers temps, homme d'intrigue et d'action, avait largement hérité de la turbulence de ses ancêtres. Il porta ombrage à l'émir Abd-el-Kader lui-même et devint le conseiller et le khalifat de Si-Moussa. Ce dernier, après avoir voulu relever la nationalité arabe, en se faisant proclamer sultan, fut obligé de se retirer en Khabylie et, plus tard, alla se faire tuer à Zaatcha, en prêtant à Bouzian le secours de son bras et de sa farouche intelligence.

En 1843, Si-Kouïder fut pris par nos colonnes et envoyé en France, où il séjourna cinq ans. En 1848, son fanatisme le conduisit chez les Zouaoua insoumis. Il se fit d'abord le lieutenant de Bou-Baghla, puis ensuite son compétiteur. Après la mort de ce dernier, Si-Kouïder pensa sérieusement à prendre lui-même le rôle de chérif; mais, trop connu dans la montagne, il n'aurait pas eu pour lui l'avantage de cet incroyable prestige qui, aux yeux des musulmans, s'attache aux gens dont l'origine est ignorée. Il y prépara donc son fils et le présenta comme le descendant du prophète, dont la venue prochaine lui avait été révélée. Il faisait ainsi servir à ses projets sa position de famille et l'intérêt qui ne pouvait manquer de se produire en faveur d'un individu jeune, beau, intelligent, annoncé d'avance, qui devait apparaître subitement dans la montagne et prendre d'une main ferme la cause de l'islam pour chasser bientôt les chrétiens.

Le jeune Si-Mokhtar, au mois de septembre dernier, s'échappa de la tente de son oncle et alla rejoindre son père.

C'est en essayant de fonder sa réputation de bravoure et son influence sur les Kabyles qu'il vient d'être tué dans la vallée du Sebaou.

Cet heureux résultat démontre avec quelle sage prévision M. le gouverneur général a extrait du cercle de Dellis, dont l'action était trop éloignée, pour les placer sous la direction immédiate et énergique du

Digitized by Google

capitaine Beauprêtre, les tribus kabyles qui forment le Bach-Agalik du Sebaou. (*Moniteur algérien.*)

Nouvelles d'Ed. Vogel. — On a reçu le 3 janvier, de l'Afrique centrale, des nouvelles d'Ed. Vogel, qui sont arrivées avec des dépêches officielles au *Foreign-Office* à Londres. Elles sont du 5 juin de l'année dernière, et apportent l'heureuse annonce de l'existence du courageux voyageur, qui a pénétré jusqu'au Benue (c'est-à-dire la *Mer des fleuves*, et probablement le cours supérieur de la Tschadda), sans pourtant pouvoir le passer. Son quartier général a été en dernier lieu à Gombe (ville nègre qui se trouve sur les cartes du docteur Barth et de Petermann, mais placée un peu trop à l'est). Vogel se proposait de laisser son nouveau compagnon de voyage, Macguire, dans cette ville, et de n'y revenir qu'après avoir de nouveau visité Kano et Kuka. Il a eu encore bien des fatigues à subir ; il a même été très-gravement malade, mais au départ de ces nouvelles il était parfaitement rétabli et animé d'une vive ardeur pour continuer son entreprise.

J. Rouyier.

BIBLIOGRAPHIE.

Histoire et fabrication de la porcelaine chinoise. Ouvrage traduit du chinois, par Stanislas Julien, membre de l'Institut, accompagné de notes et d'additions, par Alph. Salvétat, et augmenté d'un mémoire sur la porcelaine du Japon, traduit du japonais, par J. Hoffmann. Paris, Mallet-Bachelier, 1856. In-8°, avec 1 carte et 14 planches lithogr.

Cet important ouvrage, impatiemment attendu par le monde savant, artistique et industriel, vient enfin de paraître. Nous avons cru devoir en avertir nos lecteurs, en attendant la notice qui lui sera consacrée dans le prochain numéro.

L. de R.

Almanach de l'Algérie 1856, Guide du colon, publié d'après les documents fournis par le ministère de la guerre; in-32, prix : 50 cent.; franco, 1 fr.

Depuis plusieurs années, l'administration de la guerre a eu la bonne pensée de publier annuellement, sous les auspices de M. le général Daumas, directeur des affaires de l'Algérie, un petit volume dont l'utilité est aujourd'hui incontestée. Sous le modeste titre d'Almanach, on trouve, dans les 200 pages qu'il renferme, des détails, des renseignements et des conseils qui sont d'une grande utilité.

Digitized by Google

Une indication sommaire des matières qu'il traite doit suffire pour faire apprécier les services qu'il est appelé à rendre : Ministère de la guerre, — Direction des affaires de l'Algérie, — Annuaire administratif, — Services publics de la colonie, — Divisions, subdivisions, cercles, bureaux arabes, — Préfectures, sous-préfectures, tribunaux civils et de commerce, — Diverses autres administrations de chacune des trois provinces d'Alger, d'Oran et de Constantine.

Nombreuses notices d'un très-grand intérêt pour les colons et pour les voyageurs ; préceptes hygiéniques ; formalités et conditions à remplir pour devenir concessionnaire ; produits alimentaires de l'Algérie ; bois de construction et d'ameublement ; mines et carrières ; aperçu sur l'Exposition universelle de 1855 et sur le mouvement commercial de la colonie ; indications d'économie rurale fort utiles ; calendrier du cultivateur ; culture d'assolement et drainage ; industrie de la soie ; organisation et départ d'une caravane fournis par le général Daumas ; une Australie dans la Méditerranée ; des courses en Algérie ; bibliographie locale ; détails sur les services maritimes ; liste des récompenses accordées après l'Exposition de 1855 aux exposants des trois provinces, tout ce qui, en un mot, est indispensable à connaître à quiconque porte le moindre intérêt à nos possessions du nord de l'Afrique.

J. R. Fabre.

GALERIE ALGÉRIENNE.

La France ne possède l'Algérie que depuis quelques années, et néanmoins, dans ce laps de temps si court, que de choses grandes, belles et prochainement fructueuses, nous n'en doutons pas, ont été réalisées !

Ceux qui ne s'occupent pas, ou qui ne s'occupent que d'une manière indirecte de notre magnifique colonie africaine, ont peine à se rendre compte de tout ce qui s'est opéré si promptement sur une étendue de terrain aussi considérable, et à apprécier à leur juste valeur les travaux nombreux qui y ont été exécutés et qui y contribuent si puissamment à la sécurité de tous. Le colon, l'agriculteur, le commerçant, le voyageur peuvent aujourd'hui se transporter sans crainte d'une ville, d'une province même, dans une autre, certains d'avance d'accomplir en paix leur voyage.

Tous ces résultats, tous ces avantages sont dus aux veilles, aux méditations, au travail, à la vigilance de fonctionnaires de tout rang, de toute classe, qui ont pris au sérieux notre conquête et ont consacré bon nombre d'années à y étendre nos possessions, à y amener le calme et la tranquillité, à y faire aimer et craindre notre domination, à y pro-

Digitized by Google

pager l'amour de la colonisation, de l'agriculture, à y préparer enfin, par leurs soins de chaque jour, l'ère de sécurité et de bonheur à laquelle tout le monde aspire.

Et ne devons-nous pas quelque reconnaissance à tous ces hommes qui ont rendu à la France de si éminents services? N'est-ce pas une obligation pour nous de rappeler au pays leurs noms et les services que les uns ont rendus, que les autres rendent encore en faisant fructifier notre admirable conquête, en l'augmentant, en la transformant en de beaux et riches départements français, qui ne tarderont pas, nous en sommes certains, à accroître toutes les sources de prospérité de la métropole?

Quoique les noms de tous soient bien loin, certes, d'être tombés dans l'oubli, c'est accomplir une œuvre méritoire que de les rappeler, à propos, à leurs contemporains, que de les faire de mieux en mieux connaître à notre génération ; il faut que la gratitude de la France soit au moins égale aux services que chacun d'eux lui a rendus; il faut qu'à l'avenir aucune question sur leur compte ne soit plus nécessaire, et qu'il suffise de les nommer pour attirer sur eux les bénédictions de tous.

Le *Bulletin de l'Algérie* veut essayer de frayer la route à ceux qui le suivront dans cette nouvelle voie de publicité ; il a à cœur de payer le premier son tribut d'hommages à ces bienfaiteurs de la colonie, en attendant que de plus éminents panégyristes, ayant pour eux l'autorité de leur position et des connaissances plus étendues, entreprennent une biographie plus complète de ces hommes recommandables à tant de titres. Il consacrera quelques-unes de ses pages à populariser de plus en plus les immenses services qu'ils ont rendus et qu'ils rendent encore chaque jour à l'Algérie par leurs soins assidus, par leur sollicitude constante, par leur dévouement sans bornes à tout ce qui intéresse le bien-être de cette nouvelle France, travaillant sans relâche à accroître sa force, sa grandeur et sa prospérité.

Notre recueil ne tardera pas à offrir l'hospitalité de son format à cette galerie algérienne d'hommes illustres, laquelle se composera, pour chacun d'eux, d'un portrait et de quelques pages de texte.

EUGÈNE DE MONGLAVE.

Digitized by Google

SOCIÉTÉ ORIENTALE DE FRANCE.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 9 FÉVRIER 1856.

PRÉSIDENCE DE M. LE DUC DE DOUDEAUVILLE.

La séance est ouverte à huit heures.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance précédente, qui est adopté.

M. le président lit une lettre de M. le général DAUMAS, annonçant à la Société que M. le ministre de la guerre continue sa souscription à la *Revue de l'Orient*, et fait don en même temps à la bibliothèque de la Société de plusieurs ouvrages sur l'Algérie. Une autre lettre de M. le ministre d'Etat, qui souscrit pour son département à un certain nombre d'exemplaires de la *Revue*.

Le secrétaire donne lecture d'une lettre de M. AGOP-EFFENDY, secrétaire de l'ambassade ottomane, à Paris, qui accepte le titre de membre de la Société ; — d'une seconde lettre de M. le général DAUMAS, qui offre à la Société son ouvrage sur le *Grand Désert*, et plusieurs opuscules relatifs au *Cheval arabe*, à la *Chasse au faucon* et au *Chameau d'Afrique*.

M. le président annonce que ces différents ouvrages seront déposés dans la bibliothèque de la Société, et que des remercîments seront adressés aux donataires.

Sont présentés et admis dans le sein de la Société :

MM. AGOP-EFFENDY, membre étranger de la Société ;
FR. LENORMANT, membre titulaire ;
CH. DE LABARTHE, élève de l'Ecole des LL. OO., membre titulaire ;
MASSOT, avocat, membre titulaire.

M. le président donne ensuite la parole au secrétaire général pour la lecture d'un mémoire sur les *Apis du Sérapéum*.

M. AUDIFFRED, vice-président, demande ensuite la parole, et propose à la Société de nommer une commission dans le sein de laquelle on préparerait des questions relatives à l'Orient, et qui seraient ensuite discutées dans les séances de la Société. La proposition étant adoptée, M. le président fait connaître les noms des membres de la Société qui feront partie de cette commission : ce sont MM. AUDIFFRED et GARCIN DE TASSY, vice-présidents, D'ESCHAVANNES, le Dr AUBERT-ROCHE, JOUAULT et GIRARD.

M. DUVAL, membre de la Société, obtient la parole pour rectifier plusieurs points d'un mémoire de M. SIMON, publié dans le dernier

Digitized by Google

numéro de la *Revue* [1]. M. Duval signale une lacune importante dans ce travail, c'est le silence gardé par l'auteur sur la possibilité de pouvoir établir une colonie dans un pays où les lois défendent aux chrétiens de posséder des propriétés. Passant ensuite à un autre point du mémoire précité, M. Duval dit avec raison que M. Simon n'aurait pas dû proposer son projet de colonisation de l'Asie-Mineure au détriment de l'Algérie, car les causes de non réussite qu'il signale pour l'établissement d'une colonie en Algérie, existent aussi en Asie-Mineure. M. Duval signale ensuite tous les avantages que peut offrir la colonisation de l'Algérie.

M. le Dr Aubert-Roche fait quelques observations sur le même sujet, et donne de curieux détails sur l'état actuel de la Turquie, et les améliorations qui se sont introduites dans l'empire ottoman depuis plusieurs années ; il cite à ce sujet les nouvelles concessions que le sultan vient d'octroyer aux sujets chrétiens de son empire.

M. Jouault signale à ce sujet différentes réformes très-importantes obtenues dans les derniers temps à Tunis, et cite particulièrement une école fondée par l'abbé Bourgade, où se trouvent confondus des enfants chrétiens, musulmans et juifs qui viennent s'instruire sous la direction de prêtres français.

M L. de Rosny communique à la Société quelques renseignements sur l'industrie des Chinois, et principalement sur la fabrication de la porcelaine à l'occasion du livre de M. Stanislas Julien sur l'*Histoire de la fabrication de la porcelaine en Chine*.

M. Duval appelle l'attention de la Société sur la députation de *Touâregs* arrivée récemment à Alger, et sur les résultats que l'on est en droit d'attendre de cette visite pour le développement de notre commerce avec l'intérieur de l'Afrique. M. Duval donne ensuite des détails fort curieux sur les Touâregs et annonce à la Société que trois Français d'Alger accompagnent les Touâregs dans leur pays pour vérifier l'exactitude de certaines assertions tendant à éclaircir plusieurs points de géographie, tels que l'existence du *djebel hoggar* et de plusieurs oasis et puits dans l'empire des Sables. M. Duval rectifie aussi l'opinion des voyageurs, qui s'accordent à dire que les Touâregs sont les pirates du désert, tandis qu'au contraire, ces populations se font les protectrices des caravanes, moyennant une redevance fort minime qui assure aux voyageurs la sécurité dans tout le parcours du territoire occupé par les Touâregs. M. Trémaux, qui a dernièrement poussé une reconnaissance par l'Egypte jusqu'au Soudan, présente à ce sujet quelques observations pleines d'intérêt.

M. le président exprime à la Société le regret qu'il éprouve de n'avoir point vu M. l'abbé Huc assister à la séance, et charge le secrétaire archiviste de réitérer au savant missionnaire une invitation pour assister à la prochaine réunion de la Société. La séance est levée à neuf heures et demie.

[1] Colonisation extensive dans l'Asie-Mineure.

Digitized by Google

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ ORIENTALE.

Par M. le ministre de la guerre.

1° Tableau de la situation des établissements français dans l'Algérie, anné 1852-1854, 2 parties in-folio.

2° Histoire des Berbères et des dynasties musulmanes de l'Afrique septentrionale, par Ibn-Khaldoun, traduit de l'arabe, par M. le baron de Slane, interprète principal de l'armée d'Afrique, 2e volume, in-8°.

3° Catalogue des produits de l'Algérie (exposition permanente et exposition universelle), in-8°.

4° Almanach de l'Algérie, 1856, guide du colon, publié d'après les documents fournis par le ministère de la guerre, in-32.

Par M. le général Daumas.

1° Le Cheval de guerre, in-18°.

2° Du Chameau d'Afrique, broch. in-8°.

3° Sur l'Education du faucon en Algérie, broch. in-8°.

4° Le Grand Désert, 1 vol. in-8° avec une carte.

Par M. Garcin de Tassy.

Discours à l'ouverture de son cours d'hindoustani à l'Ecole spéciale des langues orientales, etc., broch. in-8°.

Par M. Baillet, membre correspondant.

Réflexions sur l'Algérie. L'Exposition universelle, — le Tissage à la main, — les Nouvelles Machines pour l'agriculture, et sur la nécessité de coloniser l'Algérie, broch. in-8°.

Par M. Wickerhauser (de Vienne).

1° Chrestomathie turque et allemande, in-8°, cart. publiée à Vienne.

2° Recueil de Poésies, traduites du persan en allemand. Leipsig, 1855, in-18, br.

Par M. le ministre de la marine.

Tableau de population, de culture, de commerce et de navigation pour l'année 1852, in-8°, 1855.

La Société a décidé, sur la proposition de M. le président, que le *Catalogue de la Bibliothèque* serait imprimé dans un des numéros du bulletin de l'année courante. MM. les membres de la Société qui ont reçu des volumes en communication sont priés de vouloir bien les rapporter au bureau de la *Revue*, pour la vérification du Catalogue.

Paris, 10 février 1856.

Le secrétaire général, VICTOR LANGLOIS.

Approuvé :

Le président : LA ROCHEFOUCAULD DUC DE DOUDEAUVILLE.

Paris. — Imprimerie de POMMERET et MOREAU, 17, quai des Augustins.

Digitized by Google

MÉMOIRE

SUR LES

ARCHIVES DU CATHOLICOSAT ARMÉNIEN DE SIS, EN CILICIE.

[Lettre à Agop-Effendy, conseiller de l'ambassade ottomane à Paris.]

Dans un travail que le *Journal asiatique* a inséré dans ses colonnes [1] et dont Sis fut le sujet, j'ai fait connaître l'état dans lequel se trouvent les archives du monastère patriarcal de cette ville, qui, pendant toute la durée des guerres saintes, fut la capitale des rois roupéniens et Lusignans.

J'ai dit que ces archives, loin d'être gardées avec le soin qu'exige la conservation de documents souvent utiles, quelquefois précieux, étaient ou perdues, ou entassées pêle-mêle dans un grenier humide où les eaux pluviales, pénétrant par la toiture, les avaient, sinon complétement détruites, au moins détériorées de telle sorte qu'aucune pièce de ce dépôt n'était intacte.

Admis par le patriarche Mikaël II à visiter les manuscrits de la bibliothèque du monastère, j'en dressai le catalogue et lui demandai ensuite à voir les archives ; mais il me répondit que le monastère n'en possédait pas. Croyant que le catholicos voulait me cacher ce dépôt, et ne m'en expliquant pas la cause, j'insistai sans obtenir d'autre réponse que celle-ci : « Les Turcs ont tout brûlé, nous n'avons plus « rien en fait d'archives ! »

Dès lors, je soupçonnai que toutes les bulles émanées de la cour de Rome, et en partie publiées dans les *Annales ecclésiastiques* de Raynaldi, les réponses des catholicos de

[1] Cinquième série, tome V, page 257 et suiv. — Voyage à Sis, capitale de l'Arménie au moyen-âge.

Digitized by Google

Sis, les lettres écrites aux papes, pendant toute la période entre l'établissement du catholicosat à Roum-Kalah, Հռոմկլայ en arménien [1], et la fin du quatorzième siècle, époque de la conquête de l'Arménie-Mineure par les Musulmans; les cartulaires des églises et des monastères, dépendant de la juridiction du catholicos de Sis, la correspondance des rois, les registres d'impôts, ceux des revenus et des dîmes ecclésiastiques; les copies des Կոնդակ ou *bulles* des catholicos, etc., je soupçonnai, dis-je, que tous ces documents n'existaient plus et ne tardai pas à en acquérir la certitude.

Introduit dans la bibliothèque, je n'y trouvai que des manuscrits de peu d'importance, dont on connaît déjà la liste, publiée à la suite de mon *Voyage à Sis* [2]. Les archives proprement dites, auxquelles les patriarches attachaient peu de prix sans doute, avaient disparu, et avec elles les anciens cartulaires et registres qui auraient dû s'y trouver.

Je cessais d'inutiles recherches quand un moine du couvent, auquel j'avais donné un *bakchisch* pour quelques petits services qu'il m'avait rendus, vint me prévenir que d'assez grandes quantités de papiers étaient entassées et abandonnées dans un grenier où les infiltrations des eaux les avaient détériorées; puis, après avoir ajouté qu'on n'attachait aucune importance à leur conservation, il me

[1] En 1147, le patriarche Grégoire III qui résidait dans la forteresse de Dzovkk de la quatrième Arménie, l'abandonna pour aller à Romgla, auprès de la femme du comte d'Edesse, Josselin, qui, depuis la prise de sa capitale par les Atabeks, résidait à Tell-Bascher. En 1150, le patriarche acheta la possession du fort de Romgla, du fils du comte d'Edesse. Ce fort fut la résidence des patriarches d'Arménie jusqu'à l'an 1298, qu'il fut pris par Aschraf, fils de Bondokdar, sultan mamelouk, qui emmena le patriarche Stephanos IV prisonnier au Kaire, où il mourut. (Tchamitch, t. III, p. 71 et 287. — Saint-Martin, *Mémoire sur l'Arménie*, t. I, p. 196.) Après la prise de Romgla par les Egyptiens, on transporta le siége patriarcal à Sis. Mais en 1441, ce même siége fut transféré dans le monastère d'Edchmiadzin; cependant il resta à Sis un patriarcat particulier qui subsiste encore aujourd'hui, concurremment avec le catholicos d'Edchmiadzin.

[2] *Journal asiatique*, lieu cité.

Digitized by Google

proposa de me conduire dans la pièce où était ce dépôt. J'acceptai la proposition du religieux, qui, après m'avoir fait traverser plusieurs salles désertes servant de refuge à tous les oiseaux de nuit de la contrée, me fit entrer dans la petite chambre où étaient les papiers dont il m'avait entretenu et qu'il mit à ma disposition. Au milieu de cette pièce où l'air pénétrait à peine, était un monceau de feuilles détachées et à demi pourries provenant d'ouvrages liturgiques arméniens et de livres d'église détériorés et hors d'usage.

Nous fîmes un choix de papiers manuscrits que les eaux n'avaient pas complétement détruits, le moine les transporta dans la chambre qui m'avait été donnée, et que M. Ch. Texier, aujourd'hui membre libre de l'Institut, avait occupée quelques années avant mon arrivée en Cilicie.

J'examinai de nouveau cette charge de papiers du poids de quinze à vingt livres, et après un nouveau triage, les archives délaissées du couvent patriarcal de Sis, réduites à leur plus simple expression, formèrent la matière de deux cahiers in-folio contenant soixante-dix à quatre-vingts pièces. Inutile de dire que dans ces papiers ne se trouvait pas une seule pièce historique, ni même une lettre ayant plus de cinquante années de date.

Les archives de Romgla, détruites peut-être dès la fin du règne de Léon VI de Lusignan, celles du royaume d'Arménie, les dépôts des églises et des monastères, etc., sont à jamais perdus, à moins toutefois que certaines pièces ayant trait aux rapports des Arméniens avec les Vénitiens, les Génois et les princes d'Occident, ne se trouvent quelque jour dans les liasses encore ignorées des archives de Venise, de Turin ou de Rome.

Si les anciennes archives du monastère patriarcal de Sis sont aujourd'hui perdues, il est naturel de se demander ce que sont devenues celles des temps qui suivirent la conquête musulmane, à partir de la fin du quatorzième siècle. Dès cette époque, la Cilicie avait subi le joug des infidèles,

Digitized by Google

et à la période des conquêtes, du pillage et de l'incendie, avaient succédé des temps moins malheureux pour l'Arménie-Mineure et les patriarches de Sis. Quoique soumis à des règlements sévères qui restreignaient les pouvoirs spirituels du catholicos sur les fidèles, on sait cependant que les conquérants avaient reconnu la suprématie des patriarches sur les Arméniens de la Cilicie et du nord de la Syrie ; on sait aussi que ceux-ci avaient le droit de prélever une dîme et des impôts volontaires sur les fidèles, et qu'en conséquence, ils correspondaient avec les évêques et les prêtres des diocèses dépendant de leur juridiction patriarcale. Que sont devenus cette correspondance, ces registres d'impôts volontaires et tant d'autres pièces écrites pendant quatre siècles? Sont-ce les Turcs qui ont brûlé ce dépôt, comme le patriarche me l'a affirmé plusieurs fois, ou bien les patriarches eux-mêmes qui ont laissé leurs archives se consumer d'elles-mêmes dans les réduits obscurs où ils les entassaient sans ordre? Je m'arrête à cette dernière opinion, car on peut facilement admettre que les patriarches, peu soucieux d'encombrer leur demeure d'un fatras de papiers susceptibles de s'enflammer, et dont ils n'appréciaient pas l'importance, ont détruit leurs archives, dont il ne reste aucune trace aujourd'hui.

Les papiers les plus anciens que j'ai pu me procurer en les arrachant à une ruine totale, datent de l'érection du nouveau catholicosat, élevé, comme on le sait, en 1808 ou 1809, sur les ruines et avec les matériaux provenant du *Tarbas*, cet ancien palais des rois d'Arménie, par le vénérable patriarche Guyragos, qui refusa d'acheter, au prix de sommes considérables, la honteuse et brutale protection du Kussan-Oglou, et qui, contraint d'opter, but le poison que lui présenta ce redoutable chef turkoman du Taurus.

Les documents provenant du monastère de Sis n'offrent, pour la plupart, qu'un très-médiocre intérêt. Je me bornerai à en donner ici le détail par ordre chronologique, ainsi que les extraits de quelques pièces et la traduction inté-

Digitized by Google

grale de celles qui m'ont paru de nature à fixer l'attention. De ce nombre est la copie d'une supplique adressée au roi Louis-Philippe par le patriarche actuel, Mikaël II, qui occupe le siége depuis 1832 et est arrivé à sa quatre-vingt-dixième année. Cette dernière pièce est intéressante en ce qu'elle fait connaître l'état actuel des chrétiens du Taurus, et qu'elle est la preuve que les Arméniens, à quelque secte qu'ils appartiennent et dans quelque partie de l'Asie qu'ils se trouvent, ont toujours compté sur la protection de la France.

Les Arméniens, comme les Turkomans de la Cilicie, non seulement ignorent ce qui se passe en Europe, mais encore ils ne se rendent pas compte de ses divisions territoriales, ce qui les porte à confondre les Européens sous le nom générique de Franks ; cependant les Arméniens des contrées tauriennes savent que dans l'Europe, qu'ils appellent le *Frenguistan*, il y a un empire vaste et puissant qui couvre de sa protection les nations opprimées. C'est de cet empire qu'ils attendent leur affranchissement, d'autant mieux que le dernier de leurs rois était un prince français, et que beaucoup d'entre eux tirent leur origine de la France, comme descendants des compagnons de Léon VI, souvenir traditionnel que six siècles n'ont pas effacé.

J'ai dit quelles sont les causes de la ruine des archives historiques des patriarches de Romgla et de Sis ; il me reste maintenant à faire connaître la substance de chacun des documents que j'ai entre les mains.

I. — PIÈCES DATÉES DU CATHOLICOSAT DE GUYRAGOS (DOMINIQUE).

1. Lettre en dialecte vulgaire, envoyée par Grigor Anouchian de Bucharest à un archevêque du monastère patriarcal de Sis, pour lui demander une épitaphe pour la tombe de son fils. La pièce est datée de l'année 1816 ; au

Digitized by Google

verso on lit l'épitaphe en vers de huit pieds ; cette pièce est en dialecte cilicien :

Sous ce tombeau, on m'a placé afin que j'y repose éternellement. J'implore du fond du cœur les voyageurs pour qu'ils prient pour moi et soient compatissants à mon malheur ; car la mort m'a enlevé à mes parents chéris. Soyez tristes en pensant à moi, car je suis à plaindre ! Dites aussi une prière (ողորմիս) pour moi Jacques, fils de Grégoire Anouchian [1], moi le doux enfant de cette douce famille [2]. Mon repos éternel date de l'année des Arméniens mille deux cent soixante et quatre [3].

2. Pouvoirs donnés par Guyragos, patriarche de tous les Arméniens, à l'archimandrite Grigor, pour lever la dîme. La pièce est datée de l'année 1267 (1819).

3. Kévork (Georges) vartabed écrit au patriarche Guyraghos qu'en sa qualité de nonce (Նուիրակ), il est passé à Péria (Բերիայ), à Antab (Անդապ) et à Kellis (Քելիս), où il a recueilli de l'argent. Cette pièce, qui est datée d'Antab, 1272 (1824) est écrite en dialecte d'Erivan.

4. Pouvoirs donnés à..... fils du prêtre..... pour qu'il se charge des fidèles dont son père était le directeur. Le patriarche, après avoir donné les noms des fidèles, interdit au nouveau directeur de se charger d'autres familles que celles qu'il a nommées, sous peine d'encourir une punition ecclésiastique. — Sans date.

5. Lettre de Guyragos à l'évêque Agop (Jacques) pour le remercier de ce qu'il a fait durant le temps de sa mission à Césarée, et l'autoriser à tirer sur lui les sommes dont il pourra encore avoir besoin. — Sans date.

[1] Անոյշ en arménien veut dire *doux*, *agréable*, *suave*.

[2] Ici le poète s'est servi du nom de famille qui, en arménien, a une signification, pour faire un jeu de mots.

[3] L'ère arménienne date de l'an 552, laquelle ajoutée à l'année 1264 donne la date de l'année Julienne 1806.

Digitized by Google

II. — PIÈCES DATÉES DU CATHOLICOSAT D'EPHREM (1825-1832).

6. Liste des prêtres nommés sous le catholicos Ephrem, dressée en 1829 au couvent de Sis :

L'évêque Mikaïl (Michel) a consacré en 1257 (1809) : 1° Jergainabasag Azdouadzadour de Biling [1], et l'a nommé prêtre de l'église de Saint-Sarkis ; 2° Martyros Serkisian de Beling, et l'a nommé prêtre de la même église.

L'évêque Matathias a consacré : 1° Garabed et l'a nommé prêtre de la même église en 1275 (1827) ; 2° Martyros de Beling et l'a nommé prêtre de la même église en 1275.

L'évêque Martyros a consacré 1° Agop, de la famille de Léon d'Odjahtz [2], et l'a nommé prêtre de l'église de Sainte-Vierge à Odjahtz ; 2° Minas de la famille de Martyros d'Odjahtz, prêtre de la même église en 1277 (1829).

L'évêque Boghos (Paul) a consacré 1° Boghos de Tcheukmersven [3], prêtre de la même église en 1277 ; 2° Minas de Tscheukmersven ; 3° Sarkis, fils de Sarkis d'Euzer [4] en 1270 (1822).

L'évêque Arouthioun (Pascal) a consacré Guyragos et l'a nommé archimandrite d'Euzer, en 1275 (1827).

L'évêque Bedros (Pierre) a consacré ..... et l'a nommé prêtre de l'église de Saint-Sarkis, à Païas [5] en 1275.

Cette pièce est écrite en dialecte arménien de la Cilicie.

7. Lettre de deux frères appelés Elias et Gabriel d'Adana, qui accusent réception d'un blanc-seing que le patriarche leur a envoyé pour traiter d'une affaire avec le pacha (d'Adana). Cette pièce, qui est datée de 1277 (1827), est écrite en turc avec des caractères arméniens.

8. Lettre du patriarche Ephrem, accompagnant l'envoi de l'huile sainte à l'évêque Boghos. Datée de Sis, en 1275 (1826).

9. Lettre d'Ephrem à un habitant d'Adana, traitant

[1] Ville du pachalik d'Alep.
[2] *Id.*, dans le même pachalik (voir Kiepert).
[3-4] Dans le pachalik d'Alep (voir Kiepert).
[5] Près Alexandrette.

Digitized by Google

d'affaires relatives au monastère. Datée de Sis et écrite en turc avec des caractères arméniens.

10. Le prêtre Boghoslian de Césarée écrit au patriarche pour se justifier des attaques dont il est l'objet au sujet de la gestion des fonds qu'il a reçus pour le monastère. Pièce écrite en turc avec des caractères arméniens, et datée de 1279 (1831).

III. — PIÈCES DATÉES DU CATHOLICOSAT DE MIKAEL (Michel II) 1832.

11. Le vartabed Garabed écrit au patriarche pour se plaindre de la réception que les fidèles lui ont faite à son arrivée dans leur église 1281 (1833). Sans nom de lieu.

12. Lettre d'Agob vartabed au patriarche, pour lui faire connaître la conduite des autorités et des soldats égyptiens envers les Arméniens, son internement à Marach, et supplie le patriarche de lui envoyer le firman du vice-roi d'Egypte qui lui est nécessaire pour obtenir sa liberté et intimider les autorités égyptiennes. Datée d'Hasanmanour en 1285 (1837).

13. Supplique du patriarche Michel adressée au roi Louis-Philippe, pour engager ce prince à lui accorder la protection de la France :

A S. M. Louis-Philippe, protecteur et bienfaiteur des chrétiens, le magnifique roi des Français.

Le très-dévoué serviteur de Jésus-Christ par sa grâce, le patriarche de toute la nation arménienne, votre dévoué Mikaël, protecteur de la Karamanie, le fidèle adorateur de la main de Grégoire, assis sur le siége patriarcal de Sis, a l'honneur de présenter respectueusement ses humbles hommages au puissant monarque et très-magnifique roi des Français, médiateur et arbitre des affaires des nations chrétiennes, revêtu de vraies marques d'honneur et de dignité, rempli de grandeur, de gloire et de majesté, la gloire des princes de la croyance de Jésus-Christ (que Dieu très-haut lui accorde succès et prospérité).

Sire, je remercie le ciel d'avoir enfin exaucé mes vœux. Depuis longtemps j'éprouvais le besoin de déposer sur les marches du trône glo-

Digitized by Google

rieux de Votre Majesté l'humble expression de ma sincère et vive reconnaissance pour les services éminents que son gouvernement a rendus par la seule influence de votre nom respecté, à l'Eglise arménienne et à son patriarche dans des contrées où le fanatisme religieux nous faisait un crime de nos prières et de notre résignation chrétienne.

M. le consul de Votre Majesté à Tarsous, mon protecteur et mon ami, m'a promis de faire parvenir cette lettre à Votre Majesté. Cette promesse, Sire, mettrait le comble à mon bonheur, si je pouvais trouver des expressions capables de faire apprécier toute la force de ma respectueuse reconnaissance; mais, dans nos montagnes du Taurus, nous ne connaissons d'autre langage que celui de la nature, et notre style est aussi barbare que nos contrées. Le cœur agit, Sire, et parle peu! nous en voyons la preuve dans ce que le gouvernement de Votre Majesté a fait ici pour nous. Mais que peut faire un pauvre patriarche arménien pour le glorieux et puissant monarque comblé de toutes les faveurs de la fortune et du ciel! Prier à chaque heure du jour pour la conservation des jours précieux de Votre Majesté, pour le succès de ses armes et pour le bonheur de son auguste famille, est pour moi, Sire, le seul moyen d'acquitter ma dette d'éternelle reconnaissance.

Grâce au ciel, les chrétiens du mont Taurus n'ont plus sujet aujourd'hui d'envier à ceux du Liban et de la Syrie l'efficace protection que leur a toujours accordée la France. Par vos ordres, Sire, et par les soins de votre consul à Tarsous, cette protection s'est aussi étendue sur notre Eglise, si longtemps délaissée et avilie. Nous n'oublierons jamais que sous l'heureux règne de Votre Majesté, le nom chrétien n'est plus, même chez les Turkomans de nos montagnes, une cause ou un prétexte de persécutions et d'avanies. Les menaces, la violence et les tortures m'avaient réduit à déplorer en silence des conversions forcées que le fanatisme musulman arrachait trop souvent à notre faiblesse impuissante.

Mais le représentant de Votre Majesté dans ces contrées n'a pu voir sans pitié notre humiliation et nos souffrances; il a pris à cœur nos intérêts, et notre position n'a pas tardé à changer. Grâce au nom puissant et vénéré de Votre Majesté, ce consul, par ses démarches énergiques, a pu faire annuler toute conversion forcée à la foi musulmane pour tous ceux qui suivent la loi de Jésus-Christ. Ce jour heureux, qui a commencé notre réhabilitation, sera à jamais gravé dans le souvenir de tous les Arméniens.

Les derniers événements politiques et le départ des troupes égyptiennes m'ont déterminé, Sire, à quitter momentanément mon siége patriarcal de Sis, pour venir me mettre sous la protection du pavillon de France à Tarsous. Le ciel m'avait inspiré sur cette résolution qui m'a soustrait aux dangers d'une réaction religieuse et a été pour l'Eglise arménienne l'occasion d'un véritable triomphe. Comment en effet oublier, Sire, que, sous la seule escorte du drogman français du consulat, le chef religieux de ces Arméniens si méprisés a pu faire son entrée à Tarsous, revêtu de ses habits pontificaux, suivi d'un grand nom-

Digitized by Google

bre de ses coréligionnaires. sans exciter le moindre murmure parmi les Turcs, témoins paisibles de ce spectacle ?

Tels sont, Sire, les bienfaits qui vous ont acquis la reconnaissance d'une nation qui bénit votre glorieux nom. Puisse le ciel exaucer mes vœux pour la conservation des jours de Votre Majesté et m'accorder à moi-même, avant de mourir, la grâce d'obtenir quelques mots de consolation et d'encouragement de la main glorieuse du roi très chrétien.

Tarsous, consulat de France, le 27 houri 1289 (1841).

† MIKAEL,
Catholicos de tous les Arméniens de la Cilicie.

14. Lettre de plusieurs habitants d'un village, qui rappellent au patriarche que le taux du *kharadj*, ayant été porté à 12 piastres par les Egyptiens, au lieu de 9 qu'ils payaient précédemment, ils refusent d'acquitter cet impôt envers la Porte et chargent le patriarche de régler l'affaire avec le gouverneur d'Adana. — La pièce, qui est revêtue des cachets de plusieurs Arméniens, est écrite en turc avec des caractères arméniens, et datée de 1842.

15. Lettre du patriarche à Besdig-Oglou d'Adana, pour avoir la dîme du coton, et le charge, en outre, de se procurer les registres du prêtre Kechieh, qui s'est caché chez les brigands de la montagne. — Pièce écrite en arménien et en turc, et datée de 1290 (1842).

16. Besdig-Oglou accuse réception d'une procuration que le patriarche lui a envoyée. — Pièce écrite en turc avec des caractères arméniens, et datée d'Adana, 1290.

17. Gondag (Կոնդակ) ou bulle du patriarche Michel, datée de 1832, munie du grand sceau et ornée de lettres peintes de diverses couleurs, accompagnant l'envoi de l'huile sainte (Միւռոն), par un nonce.

La pièce commence ainsi :

Le serviteur de Jésus-Christ, Michel par la grâce de Dieu, patriarche de tous les Arméniens, grand-prêtre de la grande Cilicie, conservateur de la dextre de Saint-Grégoire-Lousavoritch (*Illuminateur*), serviteur de

Digitized by Google

l'église de Sainte-Vierge, à laquelle vous êtes redevable de cette bulle de bénédiction, aux fidèles d'Alep, de Killis, d'Antab, de toutes les campagnes environnantes, aux prêtres, aux primats et à ses fidèles serviteurs, jeunes et vieux, avec le salut pontifical et la bénédiction illuminatrice.

Or, sachez tous que, forts par Jésus-Christ, excellents fidèles nos très chers frères en Jésus-Christ, etc., etc.....

Le cachet du patriarche, qui est imprimé à l'encre rouge, en tête du Gondag, représente Jésus-Christ nimbé, drapé et vu de face, tenant le globe crucigère de la main gauche et bénissant de la main droite. Au-dessus de sa tête on voit un triangle avec la lettre Է. De chaque côté du Christ, les lettres Ե. Ք., initiales du nom de Jésus-Christ. La légende fait le tour du sceau ; elle est écrite en lettres arméniennes majuscules et est ainsi conçue :

ԵԻ. ՔԻ· ծառայ տեր Միքայել կաթողիկոս ամենայն Հայոց տանն Կիղիկիոյ . ՌՄՁԲ .

Le serviteur de Jésus-Christ, le seigneur Michel, patriarche de tous les Arméniens de la province de Cilicie. 1282 (1834).

Ce cachet est ce qu'on pourrait appeler le grand sceau patriarcal de Michel II, car sur d'autres pièces du même personnage, on trouve un sceau ovale plus petit que le précédent et qui ne renferme que les monogrammes en caractères arméniens majuscules du nom du patriarche et de son titre, enfermées chacun dans un cartouche; au-dessus on voit une figure du Christ, et au-dessous la date.

Des sceaux du même genre que celui dont je viens de parler en dernier lieu, se trouvent sur des lettres des patriarches Guyragos et Ephrem. Il serait presque impossible de déchiffrer les monogrammes de ces cachets, si les pièces sur lesquelles ils ont été appliqués ne portaient en toutes lettres les noms du patriarche de qui elles émanent.

IV. — PIÈCES DIVERSES SANS DATES.

18. Sermon sur l'Evangile, en dialecte cilicien, par un vartabed du monastère de Sis.

Digitized by Google

19. Inventaire des effets d'un vartabed arménien du couvent de Sis, décédé à Tarsous. Cette pièce, écrite en présence de Elias et de Hadji-Agha, a été remise à Sarkis Khaterdji pour être portée au patriarche à Sis. — La pièce est écrite en turc, avec des caractères arméniens.

25 pièces de fourrures, grandes et petites.
1 sébille en argent.
1 boîte contenant des cachets.
6 zarf[1] en argent.
2 petites finjanes et une plus grande, chacune dans leur étui.
2 serviettes et deux mouchoirs brodés d'or.
1 caisse d'effets.
1 ceinture en drap pour serrer de l'argent (*khourouch*).
1 large pantalon rayé (ջաղխըր).
1 liasse de papiers.
4 fourchettes d'argent, 1 en cuivre, 1 cuiller et 2 couteaux.
5 chapelets en grains noirs.
1 peigne en os de poisson.
1 paire de ciseaux dans son étui.
1 tabatière montée en argent.
4 pantoufles en marocain blanc et bleu.
1 trousse de barbier.
1 sac rempli de registres et de lettres.
1 bonnet de vartabed.
1 vase en cuivre.
1 ganse en or, 1 pantalon, 3 pantoufles, 1 essuie-main.
1 petit verre à liqueurs dans un sac.

20. Lettre d'un Arménien au patriarche, pour dénoncer un de ses parents qui veut contracter une alliance sans avoir égard à la défense ecclésiastique qui ne permet les mariages entre parents qu'au dixième degré.

21. Lettre de Gaspar de Killis, demandant au patriarche de lui accorder une dispense pour épouser sa cousine issue de germaine.

23. Déclaration de plusieurs habitants de Killis, qui s'engagent désormais envers le patriarche à ne plus s'allier entre parents jusqu'au dixième degré inclusivement, et im-

[1] Le *zarf* est le support de la tasse à café appelée *finjane;* il a la forme d'un coquetier.

Digitized by Google

plorent leur pardon pour avoir enfreint, dans cette circonstance, la loi de l'Eglise arménienne.

24. Registres des sommes reçues par les prêtres de plusieurs églises d'Antab et de Marach, pour être remises au patriarche.

25. Attestation de l'authenticité des reliques des saintes Rhipsimé, conservées au couvent patriarcal de Sis.

Moi, Avedik vartabed, supérieur du couvent de Sainte-Vierge, archevêque de Soron, ai rencontré à Troie, Sarkis Otchabaïan vartabed, natif de Cilicie, et au nom de l'amitié lui ai donné une croix renfermant des reliques des saintes Rhipsimé, que j'ai apportées du couvent de Sainte-Vierge de Soron.

Cette pièce est en dialecte arménien d'Erivan.

Après avoir parcouru cet inventaire si restreint, il sera facile de se rendre compte des causes qui portaient le patriarche Mikaël à dissimuler l'existence de ses archives, si on peut donner ce nom à un amas confus de papiers qui semblent avoir été déposés dans le lieu où je les ai vus afin d'en hâter la destruction.

Il est évident que le patriarche, l'un des grands dignitaires de l'Eglise dissidente arménienne, n'aurait pu, sans éprouver un sentiment de douleur profonde, m'avouer lui-même l'état déplorable dans lequel se trouvent les documents écrits du catholicosat, et surtout me faire voir ceux qui lui restent, et dont la plupart datent de son avénement au patriarcat.

VICTOR LANGLOIS.

Digitized by Google

NOUVELLE INTERPRÉTATION

DE

L'INSCRIPTION PHÉNICIENNE

découverte par M. Mariette,

DANS LE SÉRAPÉUM DE MEMPHIS.

[*Inscription phénicienne sur une pierre à libation du Sérapéum*, par M. le duc de LUYNES. *Bulletin de l'Athenæum fr.*, nos 8 et 9, août et sept. 1855.]

Parmi les monuments précieux que M. Mariette a rapportés de l'Égypte et qui sont maintenant au musée du Louvre, il en est un qui a attiré de bonne heure mon attention et est devenu pour moi l'objet d'une étude particulière. C'est une table en pierre calcaire, grossièrement taillée, de $0^m,295$ de haut, de $0^m,586$ de long, et de $0^m,325$ de large; sa surface, qui est creusée, présente deux cuvettes de $0^m,14$ de profondeur, et séparées l'une de l'autre par une cloison. Cette cloison est ornée, sur sa face horizontale, d'un vase à libations surmonté d'un disque, le tout en bas-relief, et derrière le disque ou globe est creusé un petit canal qui se termine par un bec en forme de gouttière.

Le monument a été trouvé par M. Mariette, à Memphis, autour de Sérapéum ou tombeau d'Apis, et parmi cinq cents autres pierres carrées, ayant également la forme de tables d'autel, étant plus ou moins creusées à leur surface supérieure, mais ornées toutes d'un vase à libations. Sur le côté antérieur, il présente une inscription phénicienne, disposée sur quatre lignes et renfermée dans un encadrement irrégulier. (Voyez la planche.) La première ligne se compose de seize caractères, la seconde de quinze, la troisième également de quinze, mais la quatrième n'en contient que sept.

Digitized by Google

Depuis qu'il est exposé au musée du Louvre, c'est-à-dire depuis environ un an, plusieurs savants et amateurs d'antiquités ont obtenu soit des copies, soit des estampages de l'inscription phénicienne, et moi-même, outre qu'il m'a été permis, comme à tout le monde, d'aller l'étudier sur place, j'en possède un dessin fidèle que j'ai fait reproduire à la fin de cet écrit.

Lorsque, vers la fin du mois de juillet dernier, je quittai Paris pour aller prendre mes vacances dans mon pays natal, je savais que des travaux se préparaient, ayant pour objet le déchiffrement de notre inscription, et j'étais même sûr que ces travaux ne tarderaient pas de voir le jour ; c'est ce qui est arrivé. A mon retour, on m'a communiqué deux cahiers du *Bulletin archéologique de l'Athénæum français*, qui contiennent un long article signé de M. le duc d'Albert de Luynes, et commençant par ces mots : *Inscription phénicienne sur une pierre à libation du Sérapéum de Memphis.*

J'avais moi-même formé le dessein de publier un mémoire sur cette épigraphe; tous les matériaux de mon travail étaient déjà préparés; ils n'avaient besoin que d'être mis en ordre et attendaient seulement la dernière main pour être livrés à l'impression ; mais en lisant, au bas de l'article du *Bulletin archéologique*, le nom d'un savant aussi distingué que M. le duc de Luynes, ma première pensée fut d'abandonner mon projet, et dès l'abord, sans autre examen, je considérai mon travail comme devenu inutile et superflu. C'est dans cette disposition d'esprit que je me mis à lire l'article dont il s'agit; je le trouvai bien écrit, rempli d'idées ingénieuses, de rapprochements curieux, d'observations historiques qui témoignent d'une connaissance approfondie des antiquités de l'Orient ; mais je ne crains pas de le dire, la valeur assignée aux caractères de l'inscription, et le sens qui en résulte pour l'explication des mots, ne me satisfirent que médiocrement, et quand je vins à comparer son interprétation avec celle qui était le fruit

Digitized by Google

de mes études et de mon propre examen, je dus reconnaître que, sur presque tous les points, nous différions essentiellement.

Malgré la grande autorité dont jouit M. le duc de Luynes, ou plutôt à cause même de la grande autorité de cet illustre académicien, j'ose proposer ici une nouvelle interprétation de l'inscription phénicienne, interprétation que je soumets d'ailleurs à l'appréciation des orientalistes et de M. le duc de Luynes lui-même.

Avant de transcrire l'inscription phénicienne en lettres hébraïques et d'aborder l'explication des mots, je dois déterminer certains caractères qui s'éloignent des formes ordinaires et dont mon devancier ne me semble pas avoir reconnu la véritable valeur.

Ces caractères sont au nombre de trois, savoir : 1° le premier de la première ligne, qui reparaît à la seconde, après les deux premiers et les trois premiers de la quatrième ligne ; 2° le troisième de la première ligne, qui est le même que l'avant-dernier de la même ligne, l'avant-dernier de la troisième et de la quatrième ; 3° le dernier de la première et de la troisième ligne.

Le premier caractère de l'inscription est indubitablement un *schin*, car il offre beaucoup de ressemblance, pour ne pas dire une similitude parfaite, avec cette lettre, telle qu'elle se trouve figurée dans plusieurs autres inscriptions phéniciennes déjà connues et expliquées ; nous citerons entre autres la treizième numidique où elle est l'avant-dernière de la première ligne, la cinquième de la seconde, et la seconde de la troisième (Voyez *Etude démonstrative de la langue phénicienne, etc.*, par M. Judas, page 75 et planche 14) ; la quatorzième numidique (planche 15), où elle occupe la septième place de la seconde ligne, et la quinzième numidique, où elle est la septième de la première ligne. M. le duc de Luynes, qui prend ce caractère pour un *heth*, ne donne aucune preuve de son opinion et ne l'appuie d'aucun exemple ; il a été sans doute trompé par la res-

Digitized by Google

semblance que cette lettre présente avec la figure de l'H des Latins et des Grecs.

Passons au troisième caractère de la première ligne, qui est un *ghimel*. On le trouve avec cette valeur dans les alphabets phéniciens publiés par Gesenius dans ses *Monumenta linguæ phœniciæ, etc.*, et par M. Judas, dans l'ouvrage précité. Il ne diffère de sa forme ordinaire qu'en ce que son crochet, au lieu d'être incliné comme cela se voit dans la plupart des inscriptions, est tracé horizontalement et forme un angle droit avec le jambage de la lettre. Dans le dessin de l'inscription, donné par M. le duc de Luynes, la figure de ce caractère n'est pas tout à fait exacte; le crochet s'y termine, à gauche, par un petit trait qui remonte et peut faire prendre la lettre pour un *noun*. Ce trait appendice a été, sans doute, ajouté par la personne qui a été chargée de copier l'inscription, car, après un examen attentif et plusieurs fois répété du monument lui-même, que je suis allé étudier au musée du Louvre, il m'a été impossible de reconnaître la présence de ce trait dans le caractère en question; seulement j'ai remarqué, un peu au-dessus de l'extrémité du crochet, un petit creux de forme arrondie et séparé du reste de la lettre, qui est évidemment un défaut de la pierre. En effet, la surface sur laquelle l'inscription a été gravée est grossièrement taillée et offre çà et là des creux, des aspérités et des traces de coups de marteau. Le caractère dont nous examinons ici la valeur n'est donc pas un *noun*, comme le veut le savant académicien, mais bien un *ghimel*, et remarquons en passant la parfaite ressemblance de la lettre phénicienne ainsi figurée avec le *gamma* des Grecs, écrit de droite à gauche selon la manière appelée *Boustrophédon*.

A la fin de la première et de la troisième ligne, M. le duc de Luynes lit le nom d'*Apis*. L'inscription ayant été découverte sur le terrain qui entourait le tombeau de cette divinité égyptienne, il était tout naturel de croire que le nom d'Apis devait s'y rencontrer, et de tâcher en consé-

Digitized by Google

quence de l'y découvrir. Le succès de la découverte dépendait en grande partie de la valeur assignée à l'avant-dernière lettre de la ligne, celle qui précède étant un *aleph*, et celle qui suit pouvant être regardée à volonté comme un *tsadé* ou un *samech*. Si l'on parvenait à établir que celle du milieu était un *phé*, l'on avait en toutes lettres le nom si connu du dieu Apis. M. le duc de Luynes s'est prononcé en faveur de cette lecture et de cette lettre, mais non sans quelque hésitation : « Cette lettre, dit-il, nous devons le reconnaître, ne s'est jamais encore rencontrée sous la forme rectangulaire dans aucun monument d'épigraphie sémitique publié jusqu'à présent; son crochet est toujours plus ou moins incliné, et, selon les alphabets du temps et des pays divers, le *phé* est tantôt semi-lunaire, tantôt vertical avec un crochet retombant, tantôt comme sur les monuments palmyréniens, presque semblable à notre C cursif majuscule, mais rétrograde. » Quant à moi, ces raisons me paraissent plus que suffisantes pour faire rejeter la valeur assignée ici à ce caractère. Comme il ne diffère en rien de celui qui occupe la troisième place au commencement de l'inscription, je lui donne la même valeur, c'est-à-dire que je le considère comme un *ghimel* dans cet endroit aussi bien qu'à la fin de la troisième ligne.

La dernière lettre de la première et de la troisième ligne présente une forme tout à fait insolite, mais il me paraît difficile d'y reconnaître, avec M. le duc de Luynes, soit un *tsadé* soit un *samech*, lettres qui, dans l'écriture phénicienne, se composent ordinairement de deux parties, l'une supérieure, ayant la figure d'un harpon ou d'un hameçon, et l'autre, inférieure, ressemblant à un hast ou à une perche. Dans les alphabets publiés jusqu'ici, le caractère qui offre le plus d'analogie, soit par son exiguité, soit par sa structure, avec la lettre que nous examinons, c'est l'*iod*, dont la forme varie d'ailleurs beaucoup dans les inscriptions phéniciennes; je considère donc celle qu'affecte ici notre caractère comme une de ces variétés, et lui reconnais la valeur de l'*iod*.

Digitized by Google

Je ne dirai rien de la lettre *vav*, qui est reproduite six fois dans notre inscription, et dont la valeur est démontrée par l'identité de sa forme avec celle que présente cette même lettre dans les inscriptions numidiques publiées par M. Judas dans son *Étude démonstrative de la langue phénicienne*. (Voyez en particulier la douzième numidique, planche 13, deuxième lettre de la seconde ligne, troisième lettre de la troisième ligne, et onzième lettre de la troisième ligne; la quatorzième numidique, planche 15, première lettre de la quatrième ligne, et la dix-huitième numidique, planche 19, septième lettre de la troisième ligne et cinquième lettre de la quatrième ligne.)

M. le duc de Luynes assigne la valeur du *phé* à la quatrième lettre de la seconde ligne de notre épigraphe ; je suis d'accord avec lui sur cette détermination, car, ici, le crochet de la lettre se trouve incliné et formant une légère courbe, ce qui, du reste, je dois le faire observer, n'a pas été reproduit fidèlement dans le dessin publié dans le *Bulletin archéologique de l'Athénæum français*, mais le même savant se trompe quand il prend la lettre qui suit le *phé* pour un *daleth*; cette lettre est un *vav*, car, par sa configuration, elle ressemble aux autres *vav* de l'inscription reconnus tels par M. de Luynes lui-même. Ce qui paraît avoir induit ce savant en erreur, c'est qu'au-dessus du crochet du caractère en question, entre l'extrémité de ce crochet et la partie supérieure du caractère, s'étend un petit creux qui est simplement un défaut de la pierre, comme j'ai pu m'en assurer par mes propres yeux, en examinant attentivement le monument lui-même.

Après avoir ainsi déterminé les caractères d'une valeur douteuse ou incertaine, il me reste à expliquer les mots de l'inscription que je transcrirai d'abord en lettres hébraïques et que je distinguerai de la manière suivante :

Digitized by Google

שת גול קרבת בן תל אגי
ר ושף ועבדאב וטבבר
בן תכה ועבדקדם אגי
שור ושגד :

שָׁת est la 3e personne masc. sing. du verbe שית, à la forme *kal*, et signifie *posuit*, *statuit*, *consecravit*.

גול. C'est le substantif hébreu גֻּל, racine גלל, qui veut dire *lecythus*, *lenticula*, c'est-à-dire *fiole*, *flacon*, *petit vase de forme arrondie*,

Au chap. IV, 2 du prophète Zacharie, on lit :

ראיתי והנה מנורת זהב כלה וגֻלָּה על ראשה :

Je regardais, et voilà que j'aperçus un chandelier entièrement d'or, surmonté de son vase, c'est-à-dire dont la tige portait une lampe. Ce mot se rencontre plus communément sous la forme féminine גֻּלָּה. Comparez Zachar. IV, 3, et Ecclés. XII, 6. Le *vav* qui entre dans sa composition n'est pas radical ; il tient lieu d'une simple voyelle et doit être considéré comme *mater lectionis*. L'hébreu גלה a son équivalent dans l'arabe جُلَّة, prononcé presque généralement *goullah*, et signifiant *cruche en terre*, *grande ou petite*, *flacon*, *vase rond et à long col*, à peu près comme celui qui est représenté sur la surface supérieure de notre monument.

קִרְבַּת. C'est l'hébreu קִרְבָה, *appropinquatio*, avec la terminaison phénicienne *ath*. Dans l'inscription de Marseille, il y a plusieurs exemples de noms féminins terminés en *ath* ; ainsi, à la sixième ligne, on lit מאת, *cent*, au lieu de מאה. A vrai dire, cette terminaison n'est pas particulière à la langue des Phéniciens ; l'hébreu lui-même contient un certain nombre de substantifs du genre féminin qui prennent indifféremment la terminaison *ath* ou *ah*, même hors le cas de rapport d'annexion, pour me servir du langage des grammairiens ; c'est ainsi qu'on trouve écrit זמרה et זמרת, *cantus* (Exod. XV, 2, et Isaïe XII, 2), עזרה et עזרת, *auxi-*

Digitized by Google

lium (Ps. LX, 13, et CVIII, 13), שִׁנָּה et שִׁנָּה *somnus* (Ps. CXXXII, 4).

Le verbe קָרַב et le nom dérivé קְרָבָה étaient employés chez les Hébreux, dans le style liturgique, pour désigner l'action d'approcher de l'autel afin d'accomplir un acte religieux; les deux mots גול קרבת, réunis ensemble, pourraient donc se traduire par *vase d'approche* ou *avec lequel on s'approche des autels*, c'est-à-dire vase servant dans les sacrifices et les libations faites aux dieux. Si le mot קרבת avait la signification de קָרְבָּן, *oblation, offrande, sacrifice*, on pourrait, en le lisant au pluriel, קָרְבוֹת, traduire les deux mots par *vase des sacrifices, des oblations*, ou *vase à libations*. Il se présente encore un troisième sens que je ne veux pas omettre, c'est celui de *vase d'oblation, d'offrande*, c'est-à-dire *vase offert en don;* mais je préfère la seconde version.

בֶּן־תֵּל, *Ben-Thel*. Ce mot est composé de בן, fils, et de תל, qui signifie *colline*, répondant à l'arabe تَلّ, qui offre le même sens. *Ben-Thel* est le nom d'un des personnages qui se trouvent mentionnés dans notre inscription. Des noms d'hommes commençant par le mot *Ben* se rencontrent dans d'autres inscriptions phéniciennes. Je me contenterai d'en citer une, celle qui se voit au musée assyrien du Louvre, et où on lit :

לבן חדש בן עבדמלקרת
בן עבדשמש בן תגנץ אש כתי :

A Ben-Hodesch (Numénius), *fils d'Ebedmelkart* (Héraclius), *fils de Ebedschemesch* (Heliodorus), *fils de Thogenès* (Diogènes?), *homme de Citium*.

Chez les Hébreux, on connaît les noms de בן־אדד, *Ben-Adad*, de בן־חיל, *Ben-Haïl*, de בן־ימין, *Benjamin* et autres.

אַנִּיר. Ce mot se trouve coupé à la fin de la première ligne, car le *resch* qui entre dans sa composition appartient à la seconde. Il est formé de deux mots, savoir: de l'adjectif verbal גַּיר, *alienigena, perigrinus, hospes*, qui est ici écrit *plenè*, comme au second livre des Paralipomènes (chap. II,

Digitized by Google

16), et de l'article אַ, lequel est mis pour הַ. La substitution de l'*aleph* au *hé* est un fait qui se présente très-souvent dans les épigraphes phéniciennes et n'étonnera pas ceux qui sont tant soit peu versés dans la paléographie sémitique.

וְשָׁף, *Et Schaph*. C'est un nom propre d'homme. Il dérive de la racine שוף, *insidiari* alicui, *adoriri*, *invadere* aliquem, et signifie par conséquent *insidiator*, un homme qui dresse des embûches, qui tend des piéges aux animaux ou à ses semblables.

וְעַבְדָאַב, *Et Ebedab*, autre nom propre d'homme, qui se compose de עבד, *esclave*, *serviteur*, et de אב, *père*. Le dernier caractère de ce mot n'est pas un *resch*, comme l'a cru M. le duc de Luynes, mais un *beth*, vu que l'extrémité de son jambage se recourbe à gauche. Plusieurs noms propres hébreux se terminent, comme celui de notre inscription, par le mot אב, *père*. Tels sont ceux de יואב, *Joab*, de אחאב, *Achab*, et autres que nous pourrions citer.

וְטַבְבַר, *Et Tobibar*. C'est un nouveau nom propre d'homme. Il se compose de טב, écrit *defectivè* au lieu de טוב, *bonitas*, *formositas*, *opes*, et de בר, *campus*, et il signifie à la lettre *beauté* ou *richesse de la campagne*.

A la troisième ligne, je lis, avec M. le duc de Luynes : בֶּן־תֹּכֶה, *fils de Thokeh*. Il est vrai que le crochet du *caph* a disparu en partie ; mais la direction du principal jambage qui descend incliné en avant et la forme arrondie qu'affecte sa partie inférieure, nous indiquent que nous avons à faire ici à un *caph*. La figure de cette lettre, ainsi que sa valeur alphabétique, ont été reconnues dans la deuxième inscription de Sulcis, ligne quatrième, lettre deuxième, et lignes cinquième et sixième, première lettre ; dans la treizième numidique, ligne deuxième, dernière lettre, et dans plusieurs autres qu'il serait trop long de citer.

Le mot תכה dérive d'un verbe qui ne se rencontre qu'une seule fois dans le texte de la Bible, c'est dans ce passage du Deutéronome וחם תִּפּוּ לרגלך (XXXIII, 3), où il se lit à la

Digitized by Google

forme *pouhal*. Or, les lexicographes et les commentateurs ne sont pas d'accord sur la signification de ce verbe. Menahem-Ben-Sarouk, dans son ouvrage intitulé : ספר מחברת מנחם, après avoir cité le passage en question, dit : תך כמו קרב, c'est-à-dire la *racine* תך *a la même signification que le verbe* קרב (s'approcher); mais, suivant David Kimhhi, dans son livre des racines, et R. Mardochaï Nathan, dans son lexique qui porte le titre de ספר יאיר נתיב, le verbe תכרת serait synonyme de חבר, qui veut dire *adjunctum, conjunctum esse*, et c'est dans ce sens qu'ils entendent le passage du Deutéronome, lequel ils rendent ainsi : נתחברו והלכו לרגליך, c'est-à-dire *conjuncti sunt et accesserunt ad pedes tuos*. Quelques-uns dérivant le sens de ce verbe de celui que possède le substantif תָּוֶךְ, *medium*, traduisent : *Ambulaverunt in medio pedum tuorum*. R. Schelomoh-Ben-Itshac, plus connu sous le nom de Raschi, commente le même passage comme si תכרת signifiait primitivement *ponere in medio;* d'autres, au lieu de תָּפוּ, lisent תָּכוּ, *manserunt*, du syriaque תוך, *manere;* enfin Gesenius propose de traduire : *Et illi* (Israëlitæ) *procubuerunt ad pedes tuos;* selon lui, le verbe תכה ayant le sens de *innixus fuit, procubuit*, et c'est celui que M. le duc de Luynes a jugé à propos d'adopter. Quoi qu'il en soit du sens à donner au nom du père de Tobibar, nous sommes certains que ce nom appartient aux langues sémitiques, puisque nous en trouvons la racine dans l'hébreu.

וְעַבְדְּקֶדֶם. *Et Ebedkedem*. Nous avons ici le nom d'un autre personnage. *Ebedkedem* se compose de עבד, *serviteur*, et de קדם, *Orient, éternité*. Ce dernier mot était peut-être un des surnoms du Saturne phénicien appelé Κρόνος par les Grecs, car, suivant Gesenius (*Thesaurus philologicus criticus, etc.*, p. 795), ce dieu portait chez les Carthaginois le surnom de מלך עלם, *roi éternel*, qui se lit dans les première, deuxième et troisième numidiques, et l'idée que renferme cette épithète pouvait fort bien être exprimée par le mot קדם, qui désigne l'*éternité*, et par conséquent un *être éternel*.

Digitized by Google

אַגִּישׁוּר. *Gesuraeus* ou *originaire de Gessur*. C'est un mot composé de l'article אַ mis pour הַ, comme ci-dessus dans l'adjectif verbal אגיר, et de גישורי, nom de peuple. Je lis הַגִּישׁוּרִי, *le Gessurien*, et non simplement הַגִּישׁוּר, *Gessur*, parce qu'il est évident que nous avons ici un mot servant de qualificatif au nom qui précède, et que, d'après l'usage de la langue et de la grammaire, un qualificatif patronymique, c'est-à-dire indiquant l'origine ou la patrie, doit se terminer par la voyelle *i*, comme מצרי, *Égyptien*, חרני, *Horonien*, שילני, *Silonien* ou *originaire de Silo*, אפרתי, *Ephratéen*, *etc.* Quant à l'*iod* qui vient après le *ghimel*, je le considère comme *mater lectionis*, ou remplissant la fonction d'une simple voyelle. Entre le *schin* et le *resch* la pierre offre la trace d'une mutilation et une lacune suffisante pour contenir une lettre; cette lettre ne peut être qu'un *vav*, la plus petite de toute l'inscription, car si c'était une autre, elle aurait laissé nécessairement quelque vestige, attendu que le bris ou l'éclat de la pierre n'occupe qu'un très-petit espace. La leçon הַגִּישׁוּרִי étant ainsi démontrée, il me reste à dire quelques mots sur la contrée à laquelle Ebedkedem devait son surnom de *Gessurien*.

La Bible fait mention de deux pays du nom de *Gessur* (en hébreu גשור, *Gheschour*); l'un était situé, au nord de la Batanée, au-delà du Jourdain, et s'étendait aux pieds du mont Hermon. Lorsque les Israélites firent la conquête de la Palestine, sous la conduite de Josué, les Gessuriens de cette contrée furent épargnés et on leur permit de vivre dans leur patrie (Josué, XII, 5); après la mort de Saül, ils se mirent d'accord avec les habitants de Galaad pour proclamer son fils Isboseth. On sait également que David avait épousé la fille de leur roi, et que ce fut auprès de ce même roi que se réfugia Absalom après le meurtre d'Amnon, son frère. L'autre Gessur, limitrophe du pays des Philistins et de celui des Amalécites, s'étendait entre la Palestine et l'Égypte, depuis le Sichor ou torrent d'Egypte, au sud, jusqu'aux confins d'Accaron, au nord. (Voyez Jo-

Digitized by Google

sué, XIII, 2.) Cette contrée fut ravagée par David pendant son exil chez les Philistins; plus tard, elle fut réduite en solitude et abandonnée par ses habitants, comme le donne à entendre l'Écriture, quand, après avoir dit que David monta avec les siens et qu'ils ravagèrent Gessur et Gerzi, et les Amalécites, elle ajoute : *Car ces pays étaient habités anciennement à partir de Sur jusqu'à la terre d'Égypte* (I, des Rois, XXVII, 8). C'est sans doute de cette dernière Gessur, si voisine du lieu où l'inscription a été découverte, que le personnage dont il s'agit tirait son surnom de *Gessurien.*

וְשֹׁגֵד, *Et Schoghed.* C'est le dernier nom qui figure dans notre inscription; son étymologie ne se retrouve pas dans l'hébreu, et il ne paraît pas se rattacher aux langues sémitiques, à moins qu'on ne le compare avec la racine סגד, *procubuit ad adorandum, adorare,* auquel cas il signifierait *adorator* et devrait se prononcer *soghed,* en donnant à la première lettre du mot le son du *sin.*

D'après tout ce qui vient d'être établi, l'inscription entière doit se lire et s'interpréter de la manière qui suit :

שָׂת גּוֹל קָרְבַּת בֶּן־תֵּל אַגִּי
ר וְשָׂף וְעֶבְדְּאָב וְטֹבְבַר
בֶּן תֹּכֶה וְעֶבְדְּקֶדֶם אָגִי
שׁוּרִי וְשֹׁגֵד :

Posuerunt vas oblationum Bentel alienigena, et Saph, et Ebedab, et Tobibar filius Tokeh, et Ebedkedem Gesuraeus, et Soghed.

Le verbe שת, *posuit,* se rapportant ici à plusieurs sujets exprimés après lui, pourrait se lire au pluriel שתו, *posuerunt,* mais la leçon que j'ai adoptée est également bonne et tout à fait conforme au génie de la langue hébraïque. La

Digitized by Google

Bible nous fournit de nombreux exemples de cette tournure ; il me suffira de citer les deux suivants : ויבא נח ובניו, *Et venit Noe, et filii ejus* (Gen. VII, 7) ; ויקם אבימלך ופיכל, *Et surrexit Abimelech et Phichol* (Gen. XXI, 32).

M. de Luynes, qui considère le premier caractère de l'inscription comme un *heth* et le troisième comme un *noun*, forme avec le *vav* qui vient après, le groupe חתנו, qu'il prononce חִתְּנוּ et traduit par *ignem tulimus*. « C'est, dit-il, la première personne du pluriel au prétérit de חתה, verbe quiescent, dont la signification est *accensio, accendit, fovit ignem*, selon Calasio. » Plus bas il ajoute : « Ainsi le mot חתנו signifie *nous avons allumé, porté ou pris du feu.* » Et, dans une note dont il accompagne ces explications, il cite, à l'appui du sens qu'il donne à cette racine, les deux passages du livre des Proverbes où elle se rencontre (Prov. VI, 27, et XXV, 22), et deux autres tirés d'Isaïe (VIII, 9, et XXX, 14) ; mais dans les Proverbes et au chap. XXX d'Isaïe, le verbe חתה est suivi des mots אש, *feu*, et גחלים, *charbons ardents*, qui déterminent l'objet sur lequel tombe l'action signifiée par la racine, ce qui montre qu'elle peut bien renfermer le sens général de *accendere*, *allumer*, mais non celui *d'allumer spécialement* du feu, comme le veut le savant académicien. Quant à l'autre passage d'Isaïe, tiré du chap, VIII, 9, et qui porte : רעו עמים וחתו, il signifie littéralement : *Tumultuamini, populi, et consternamini*, et non comme traduit M. de Luynes : *congregamini, populi, et accendimini*, חתו, dérivant de la racine חתת, *consternatus est*, et non de חתה, qui veut dire, selon D. Kimhli, לקיחה, c'est-à-dire *capere, prehendere, corripere*. Les auteurs de la version grecque de la Bible rendent l'hébreu חתה tantôt par αἴρω (*tollo, capio*) ; tantôt par ἀποδέω (*alligo*) ; tantôt par ἐκτίλλω (*evello*), et tantôt par σωρεύω (*congrego*) ; au chapitre VI, 27, du livre des Proverbes, Aquila, Symmaque et Théodotion, le traduisent par ὑποτύφω (*accendo*), tandis que saint Jérôme lui donne le sens du latin *abscondo*. Il résulte de toutes ces citations que le sens de *ferre ignem, accendere ignem, fo-*

Digitized by Google

vere ignem, attribué à la racine חתה, par M. le duc de Luynes, était inconnu aux anciens interprètes et ne repose, par conséquent, sur aucun fondement solide.

Après les quatre premières lettres de l'inscription, et le mot que nous venons d'examiner, M. de Luynes trouve le verbe קרב précédé de la préposition ל, ce qu'il lit לְקָרֵב (lisez לְקָרֵב), *ad appropinquandum*; et, à propos de cette racine, il fait remarquer que l'*oblation ou le sacrifice, sanglant ou non, se nommait* קָרְבָּן, *et l'oblation ou l'offrande* קָרֵב (*sic*). Or, le mot קָרֵב, *Kéréb*, ainsi ponctué, est un prétérit *pihel*, signifiant *il a fait approcher, il a présenté*, et non *offrande, oblation;* si c'est קָרֶב, avec deux *ségol*, qu'on a voulu écrire, M. de Luynes doit savoir aussi bien que moi que ce mot n'a jamais eu en hébreu l'acception d'*offrande*, d'*oblation*, mais celle de *milieu, intérieur*, qui est tout à fait étrangère à la racine verbale קרב, *approcher*.

Des huit lettres qui viennent ensuite, M. de Luynes forme deux groupes, où il lit תַּבְנִת לְאַפִּס, *imaginem Apidi*, et il traduit la ligne entière : *Ignem tulimus admovendo imaginem Apidi. Nous avons apporté du feu en présentant une image à Apis.* De savantes remarques, des citations nombreuses, tirées du Pentateuque, d'Ézéchiel, du Biour, accompagnent cette interprétation, qui avait besoin, en effet, d'être fortement corroborée.

A la seconde ligne, M. le duc de Luynes croit découvrir dans les cinq premières lettres les deux mots רוח־פד, qu'il prononce *Rouach-Pda*. « C'est, dit-il, un nom hybride qui signifie *Spiritus Phtœ*. » J'ai établi plus haut la véritable valeur de la dernière de ces lettres, qui n'est pas un *daleth*, mais un *vav;* cela seul suffirait pour montrer la fausseté de la leçon *Pda*; mais j'ajouterai ici une autre observation, c'est que, dans l'inscription phénicienne copiée par M. Ampère sur l'un des colosses d'Ipsamboul, en Nubie, et reproduite d'abord dans la *Revue de philologie et d'histoire* (T. I, p. 500), et ensuite dans l'ouvrage de M. Judas (*Étude démonstrative de la langue phénicienne, etc.*, plan-

Digitized by Google

che 6), le mot *Phtah*, qui entre dans la composition du nom עבדפתח, *Ebedphtah* se trouve écrit פתח, *Phtah*, et non פד *Pd*, ou Pda, et remarquons en passant que פתח est la transcription exacte de l'égyptien ⲫⲧⲁϩ.

Le *Rouach-Pda* de notre inscription aurait été, suivant M. de Luynes, qualifié de *serviteur d'Orus*, mots qu'il croit pouvoir lire à la suite du nom de ce personnage. Or, en égyptien, Orus s'écrivait et se prononçait ϩⲱⲣ ; il semble donc que si les Phéniciens avaient voulu écrire ici ce nom, ils auraient exprimé la première lettre égyptienne, qui est un *hori*, par le *heth*, qui lui correspond, dans leur alphabet, comme cela se voit par l'orthographe adoptée pour le nom de *Phtah* dans l'inscription d'Ipsamboul.

Les mots qui terminent notre inscription sont traduits par M. de Luynes : *Et ministrans coram Apide Chaï-Rouach-Pda*, c'est-à-dire : *Et Chaï-Rouach-Pda servant devant Apis.*

Si cette interprétation ne reposait pas déjà sur une fausse détermination des lettres de l'épigraphe, je ferais observer qu'en hébreu et dans les autres langues sémitiques les adjectifs se plaçant régulièrement après les substantifs qu'ils qualifient, nous aurions ici une tournure anormale et par conséquent une lecture douteuse. Quant au prétendu personnage du nom de *Chaï-Rouach-Pda*, qui aurait été ministre du dieu Apis, il faut remarquer d'abord que les noms propres hébreux, composés de plus de deux mots, sont extrêmement rares, et qu'il en devait être de même chez les Phéniciens ; qu'en second lieu le sens que donne la décomposition du nom *Chaï-Rouach-Pda*, qui, selon M. de Luynes, signifie *Vita spiritûs Pthœ*, ou *Vivit spiritus Phtœ*, ou encore *Vita* (*est*) *spiritus Phtœ*, n'étant pas très-claire, suffirait pour rendre suspecte et peu probable la leçon adoptée par le savant académicien, si, comme je viens de le dire, la fausseté de cette leçon ne se trouvait pas démontrée d'ailleurs.

Telles sont les observations que m'a fait naître l'examen

Digitized by Google

du travail de mon illustre devancier, observations que je soumets d'ailleurs à son jugement impartial et éclairé.

Je terminerai cet écrit par quelques réflexions qui ont pour objet l'ensemble de l'inscription, et qui résultent du sens général qu'elle présente.

Deux faits nous sont révélés par son contenu : le premier, c'est qu'un vase à libations avait été consacré à un des dieux adorés à Memphis, et probablement au dieu Apis, puisque l'inscription a été découverte dans le voisinage de son tombeau ; l'autre, c'est que cette consécration avait été faite par des personnes étrangères au pays ou du moins d'une origine non égyptienne, ce qui ressort non seulement de la nature des caractères épigraphiques qui sont phéniciens, mais aussi de la lecture des noms qui appartiennent tous aux langues sémitiques, et dont deux même (הניר *alienigena* et גישורי *Gesuraeus*) expriment positivement cette origine étrangère. La présence des Phéniciens en Égypte, attestée par Hérodote, qui nous apprend qu'ils habitaient, à Memphis, un quartier appelé Τυρίων στρατόπεδον, le *camp des Tyriens* (Livre II, ch. 112), est prouvée également par la découverte, en Égypte, de manuscrits phéniciens sur papyrus, dont l'un, provenant de la collection Drovetti, est conservé au musée du Louvre, et par une autre inscription phénicienne gravée sur l'un des sphinx que M. Mariette a rapportés récemment de l'Egypte et qui sont également au musée du Louvre. Il est possible que les personnages dont l'inscription nous a conservé les noms, appartinssent à des familles établies depuis longtemps dans le pays et y formant des colonies ; cependant je suis tenté de croire que leur séjour n'y était qu'accidentel, ou que, du moins, leur établissement dans la ville de Memphis ne remontait pas à une époque bien ancienne, car autrement on s'expliquerait difficilement le titre d'*étranger* ajouté au nom de *Bentel*, et le surnom de *Gessurien*, donné à *Ebedkedem;* il me semble que si ces deux Phéniciens avaient fait partie de quelque

Digitized by Google

ancienne colonie, ils n'auraient pas permis que l'on consignât dans l'inscription des surnoms qui auraient rappelé leur origine étrangère et les premiers temps de leur établissement sur la terre d'Égypte.

Mais à quel âge appartient le monument qui nous occupe? M. le duc de Luynes, jugeant de l'époque de l'inscription par la forme des caractères, pense, avec M. Mariette, qu'on peut la faire remonter au règne de Nectanebo II, c'est-à-dire à trois cent quarante ans environ avant l'ère chrétienne. Je suis loin de vouloir, sur ce point, contredire l'opinion de ces deux illustres savants, mais il me semble que cet âge est beaucoup trop reculé; la forme grossière et extraordinaire de certaines lettres, notamment du *hé*, du *vav*, de l'*iod*, du *teth*, du *koph* et du *schin*, que l'on retrouve sur des inscriptions numidiques évidemment plus modernes, indique une époque de décadence, et je ne crois pas m'éloigner beaucoup de la vérité en affirmant que notre épigraphe appartient à la fin du règne des Ptolémées et au commencement de la domination romaine. Cette date ne paraîtra pas trop récente si l'on veut bien se rappeler que les dieux de l'Égypte ont eu des temples et des adorateurs jusqu'au milieu du quatrième siècle de notre ère et que la langue phénicienne se parlait encore en Afrique et probablement aussi sur les côtes de la Syrie, son premier berceau, du temps de saint Augustin; l'écriture de ce peuple, quoique altérée par le temps ou modifiée par l'usage, a dû se conserver aussi longtemps que sa langue; je dirai même plus : elle lui a survécu, puisque les Samaritains ne l'ont jamais abandonnée, et qu'ils s'en servent encore de nos jours pour écrire leur Pentateuque, leurs livres de prières, et même leurs correspondances.

J.-L. Bargès,
Professeur d'hébreu à la Sorbonne.

Paris, janvier 1856.

Digitized by Google

EZNIG DE GOG'PH

évêque de Pakrévant,

AUTEUR ARMÉNIEN DU CINQUIÈME SIÈCLE

ET SON TRADUCTEUR FRANÇAIS.

[On nous adresse de Constantinople un travail sur la traduction d'Eznig, qui a paru à Paris (in-8°, 1853, de VII, — 213 pages, typographie Hennuyer). Nous reproduisons cet article, comme contenant des observations qui méritent d'être lues, mais en faisant nos réserves contre ce qu'il peut y avoir, dans la forme, de contraire au ton de critique grave que le sujet comporte.] (*Note de la rédaction.*)

Si jamais le proverbe italien *traduttore*, *traditore* a pu être appliqué avec raison, c'est à coup sûr à l'auteur qui, sous le prétexte de traduction, nous a donné un calque aussi inexact que possible, nous allions dire une caricature, de l'un des livres les plus intéressants que nous ait légués l'antiquité arménienne. La littérature dont ce livre émane étant encore fort peu connue en Europe, il importe de ne pas la laisser sous le coup des préventions que peut suggérer contre elle le travail dont nous proposons de rendre compte; et comme d'ailleurs, dans l'apparition d'un ouvrage, si imparfait et si indigeste qu'il soit, il y a souvent un fait littéraire intéressant à constater, un souvenir historique utile à noter, celui-ci nous servira du moins à connaître les phases par lesquelles est passée en France, dans le siècle où nous vivons, l'étude de l'une des branches de la littérature orientale. Ces considérations seules nous font surmonter la répugnance que nous éprouvons à nous occuper d'une production que nous laisserions s'éteindre dans l'obscurité dont elle n'est pas sortie, et mourir de sa belle mort, et nous l'abandonnerions sans regret à la verve facétieuse du *Charivari*, si l'article que ce journal lui a consacré

Digitized by Google

ne pouvait porter à croire que l'auteur original est peut-être solidaire du traducteur.

Commençons par remarquer que ce dernier avait pour se guider un texte suffisamment correct, celui de l'édition donnée par les RR. PP. Mekhitharistes de Venise, en 1826, édition bien préférable à celle qui parut à Smyrne en 1762. Toutes les personnes qui ont l'habitude des manuscrits, et surtout des manuscrits orientaux, savent quel secours trouve un traducteur dans un texte établi avec critique, qui est pour lui, à vrai dire, besogne à moitié faite. L'auteur de la version d'Eznig s'est borné à suivre purement et simplement l'édition de Venise, et l'on pourra juger, par les observations que son livre va nous fournir, que la discussion des leçons vicieuses ou incertaines que cette édition laisse encore soupçonner et que l'instinct philologique y fait découvrir, est un soin qui a dû lui paraître tout à fait superflu. Cependant le Nouveau Dictionnaire arménien des Mekhitharistes, auquel il est si facile de recourir, renferme un certain nombre de passages où le texte d'Esnig est quelquefois amélioré.

Le titre de l'ouvrage arménien : *Ieg'hdz aghantotz*, ou *Réfutation des doctrines hétérodoxes*, beaucoup trop simple au goût de notre traducteur, a été remplacé par le suivant : « *Réfutation des différentes sectes des païens, de la religion des Perses, de la religion des sages de la Grèce et de la secte de Marcion.* » Il est juste de reconnaître que le mérite de cette paraphrase lui appartient tout entier; car Eznig, dans son premier livre consacré à discuter la question de l'origine du mal, n'a pu parler des *différentes sectes* des païens, ni intituler ce livre en conséquence, par la raison bien simple et connue de tout le monde que le polythéisme, institution non moins politique que religieuse, conserva son unité à l'abri de ces déchirements multipliés qui se sont produits au sein du christianisme et du mahométisme. Dans son second livre, Eznig s'occupe, non point *de la religion des sages de la Grèce*, mais des divers systèmes de philosophie,

Digitized by Google

qu'il caractérise par le mot *Grônk*, ou *doctrines, écoles*, inscrit d'ailleurs en tête de ce livre.

L'arméniste français, après avoir, dès le début de son introduction, présenté avec tout le savoir-vivre d'un homme bien appris son auteur favori « aux membres du clergé, aux orateurs chrétiens, aux penseurs profonds, aux amis de la science archéologique, enfin aux savants de *tout genre*, » après leur avoir vanté les avantages qu'ils auront à lire dans sa version « le philosophe arménien du cinquième siècle, qui semble dire à chaque ligne : philosophons pour une vie meilleure, en démontrant ici-bas la *vérité des grandes vérités éternelles*, » l'arméniste français définit l'idéal d'un parfait traducteur. C'est celui, nous assure-t-il, qui pousse la fidélité jusqu'à la *servilité judaïque* Mais si cette servilité consiste à rendre un texte, en interprétant un mot l'un après l'autre, sans se préoccuper du sens de la phrase et de la liaison des idées, sans s'inquiéter si une expression est susceptible des acceptions les plus diverses, si elle est propre ou figurée, noble ou triviale, consacrée par l'usage ou insolite dans la langue de l'original et dans celle où on le transporte, il est évident qu'une version n'est plus qu'un travail mécanique pour lequel l'intelligence de l'original n'est pas même nécessaire, encore moins une notion quelconque du sujet, et qu'il suffit, pour passer maître dans le métier de traducteur, d'avoir une teinture superficielle des règles les plus élémentaires de la grammaire, et d'être en état, tant bien que mal, de feuilleter le dictionnaire. Que sera-ce de cette servilité si elle prétend courber sous son niveau ces locutions tropiques, ces idiotismes qui constituent le caractère particulier et le génie d'une langue, et dont l'arménien est si riche? Ne serait-ce pas le procédé de l'écolier qui, rencontrant dans son thème cette tournure : *faire bon marché de la gloire*, écrirait : *facere bonum mercatum de gloria*, ou, dans sa version, cette élégante locution : *res angusta domi*, mettrait : *la chose étroite de la maison?* Nous conviendrons volontiers qu'un pareil latiniste

Digitized by Google

ne serait pas le premier de sa classe, mais l'on nous accordera sans doute qu'il mériterait le fauteuil d'honneur dans la fameuse scène où le Malade imaginaire soutient en pompe l'examen qui doit le faire déclarer *dignus intrare in nostro docto corpore.*

La langue arménienne dit énergiquement : *jeter le lacet à quelqu'un*, pour signifier *le tourmenter, lui faire violence, le contraindre.* Notre traducteur, rencontrant cet idiotisme, fait parler ainsi son auteur : « Le démon est là pour *étrangler* les âmes des hommes (p. 56). » En arménien on dit que *le cœur se prend*, pour indiquer que l'on est sans répugnance pour une chose, qu'elle nous revient, comme on le dit familièrement en français. Eznig, citant les bêtes féroces et dangereuses dont l'homme utilise la peau comme fourrure, ajoute que « si quelqu'un se sentait le cœur de manger de leur chair, il n'en ressentirait aucun mal. » Dans la traduction, nous lisons : « Si quelqu'un prenait leur chair, même leur cœur, etc. (p. 42). » Ailleurs, l'auteur rappelle que les anges et les démons, ainsi que les âmes des hommes, à cause de leur faculté d'expansion et de leur rapidité, sont appelés « spirituels, c'est-à-dire tenant de la nature du souffle ou du vent, » la traduction porte : « sont appelés aériens; c'est-à-dire *venteux* (p. 60). » Ailleurs, ne comprenant pas cette locution, *ar' iéres, quant à la figure*, c'est-à-dire, « à l'extérieur, en apparence, fictivement, » il nous dit : « jamais des hommes n'est sorti le satyre qui serait créature à visage humain (p. 65), » lorsque le sens est : « créature imaginaire. » En arménien, le mot *anôth* signifie *vase*, et, par extension, *sphère, globe*, comme dans cette phrase d'Eznig : « les cieux et la terre sont des globes établis par le Créateur pour tenir sous leur domination tous les corps qu'ils contiennent ; » mais l'auteur de la version nous apprend que « les cieux et la terre (comme) des vases-réceptacles, sont établis par le Créateur (pour) contenir, renfermer en eux tout ce qui est *entre eux* (p. 107). » Il est vrai que, pour nous dédommager de ce singulier mot à mot, il

Digitized by Google

s'écarte parfois de son système d'interprétation *judaïque*, et cherche à orner la simplicité du texte, trop nue à son gré; on y lit que « Ormizt et Ahriman, pendant leur gestation simultanée dans le sein de leur mère, y *gisaient* à l'état de repos. » Mais, dans la traduction, nous voyons que « descendus là ensemble, ces ennemis, avec un accord (tout) pacifique dans une même matrice *se prélassaient* (p. 89). » C'est sans doute aussi pour embellir son modèle que, non content de renverser la construction directe du français, afin de la ployer à l'ordre inversif et artificiel de l'arménien, il imagine des tournures dans un goût tout à fait poétique.

Tel est le langage, véritable français macaronique, dans lequel est écrite d'un bout à l'autre la version d'Eznig. En veut-on un échantillon? Dans l'embarras du choix, il n'y a qu'à prendre la première page venue. L'auteur arménien, dans son premier livre, parle de la matière que les philosophes regardaient comme incréée et primordiale, et emploie le substantif *hughê*, transcription du grec ὕλη, ou bien l'adjectif *hughiaïn*, pris dans un sens absolu ou abstrait, τὸ ὑλικόν. Le traducteur, qui ne se doute pas de ces deux nuances, s'est déterminé à intercaler partout dans son français le mot ὑλη, sans le traduire, et écrit en lettres grecques, mais en ayant le soin constamment de le faire du genre masculin. Voici quelques lignes de son livre que nous copions textuellement à la page 19, en prévenant que ce qui est entre parenthèse et le mot ὑλη, non accentué, sont sa légitime propriété :

« Si de natures simples (ὑλη) a été joint (composé) il fut « donc un temps où ὑλη n'était pas là, puisque, par l'ad- « jonction de matières simples, ὑλη fut; d'où (il suit que) « ὑλη paraît créé, et non pas incréé; car si, par agrégation, « était ὑλη, (comme) les agrégations tirent leur person- « nalité de natures simples, il fut donc un temps où « n'était pas même ὑλη, avant qu'il ait surgi des (natures) « simples entre elles; et s'il ne fut pas un temps où ὑλη « n'était pas; car si Dieu était encore et les natures sim-

Digitized by Google

« ples aussi incréées, d'où ὑλη (sortit agrégé), il est évi-
« dent qu'il n'y aurait pas deux êtres incréés, mais cinq. »

A celui qui me demanderait si l'auteur arménien n'est pas un peu complice d'un pareil galimatias, nous répondrions que l'expression *pnouthioun*, répétée ici plusieurs fois dans le texte, peut signifier tour à tour *nature*, *entité*, *substance* et *hypostase*, et que cette diversité d'acceptions, dont la version ne tient aucun compte, peut donner facilement la clef de ce passage.

Peut-être le traducteur nous accusera-t-il de lui chercher chicane en objectant que, s'il a dénaturé la pensée de l'original, il ne s'est pas du moins écarté, dans le choix de ses acceptions, de l'autorité du dictionnaire. Mais qu'il nous permette de lui demander quel est le lexique qui lui a appris à confondre *azt*, *avertissement*, avec *ask*, *genre*, *espèce*, méprise qui, prolongée dans le cours de deux pages (137 et 138), produit une suite des plus étranges quiproquos ; — *anhamouthioun*, *insipidité*, *absurdité*, avec *anmahouthioun*, *immortalité*, erreur qu'Eznig se propose de réfuter « l'immortalité des doctrines de Marcion (p. 132) ; » — *anzart*, *non orné*, ἄκοσμος, épithète qu'Eznig applique à la matière dans un état chaostique, avec *anzart*, *non-actuel* (p. 1 à 15), adjectif qui n'existe pas en arménien et qui a été imaginé par le traducteur.

Il nous suffira d'avoir relevé quelques-uns des grossiers contre-sens dont les pages de l'Eznig français sont richement émaillées, pour être dispensé de nous arrêter à ceux qui peuvent être considérés comme des peccadilles en comparaison de ceux-là, c'est-à-dire les fausses interprétations qui ne forment point toutefois un non-sens complet. Nous avons maintenant à signaler d'autres fautes de plus en plus graves ; par exemple, l'oubli des plus simples règles de la déclinaison. Eznig dit, au commencement de son livre contre Marcion « que ce chef de secte établit sa doctrine touchant le monde et ses créatures, de la même manière que le raconte la loi « mosaïque, la thora ou le Pen-

Digitized by Google

tateuque. » Le traducteur, méconnaissant ici le cas que les Arméniens appellent *badmagan* ou narratif, attribue à Dieu ce que l'auteur dit de Marcion, et affirme que « ainsi Dieu dispose du monde et des créatures comme disent les *lois* (p. 165). » Observons, en passant, que la langue arménienne rend l'idée *loi* par un mot usité sous une forme plurielle, *ôrênk*, comme l'est toute une classe de substantifs. Dans l'ignorance de cette particularité grammaticale, le traducteur met partout « le Dieu des lois, » sans s'apercevoir qu'il s'agit du Dieu de l'Ancien Testament, que Marcion, dans ses antithèses, opposait au Dieu qui s'était révélé dans la Nouvelle Alliance.

Le mécanisme de la conjugaison ne lui est pas non plus très-familier, à ce qu'il paraît. La langue arménienne ayant à exprimer le futur dans un sens direct et absolu, et avec l'idée d'un ordre ou d'une défense péremptoire, emploie toujours le présent, comme le montre cette phrase : « Dieu dit à l'homme, le jour où tu mangeras (manges) du fruit de cet arbre, tu mourras (meurs). Les inscriptions qui couvrent par milliers les murs des anciens édifices religieux de l'Arménie, et qui constatent une donation pieuse faite à une église ou à un monastère, se terminent presque toujours par cette formule sacramentelle : « Quiconque empêchera (empêche) l'effet de cette donation, sera (est) condamné par Dieu et par ses saints. » A la différence du présent de futurition, le futur arménien proprement dit emporte toujours avec soi l'idée complexe de condition ou de supposition plus ou moins hypothétique. Il est inutile sans doute d'ajouter que l'auteur de la version d'Eznig ne se fait jamais faute de rendre le présent de futurition arménien ou le futur absolu par le présent de l'indicatif français.

Nous passerons sous silence les inadvertances qui suppriment soit des passages entiers de l'original, soit des particules négatives ou autres éléments de la phrase non moins essentiels, en sorte que le sens est tout à fait interrompu ou incohérent, ou bien directement contraire à la

Digitized by Google

pensée de l'auteur ; et nous nous arrêterons à une dernière observation qui n'est pas sans importance ; car elle a trait à la moralité et à l'honneur sacerdotal inculpés de notre savant évêque arménien. Le traducteur, dans son introduction, l'accuse formellement « d'être entaché d'*idées*, d'expressions techniques et *peu chastes* (p. v) [1]. » A cet égard, nous pouvons déclarer hautement qu'Eznig n'est pas plus coupable que ne le sont les Evangélistes ou nos auteurs ascétiques, dont les ouvrages sont destinés à être mis entre les mains de tout le monde. Néanmoins ce reproche d'obscénité est trop grave pour que ce ne soit pas un devoir pour nous de l'approfondir et de voir sur quel prétexte il est fondé.

Dans son Ier livre, chap. 15, Eznig parle dans un langage aussi réservé qu'il est permis de le supposer dans la bouche d'un écrivain revêtu d'un caractère sacré, de la femme qui fait trafic de ses charmes, *Poz*, en arménien ; expression pour laquelle la langue française a des équivalents suffisamment voilés. Mais le traducteur, sollicité sans doute par ses scrupules de *servilité judaïque*, et jaloux aussi de justifier son accusation, va choisir précisément (p. 38) le terme que Vert-Vert, corrompu par la mauvaise compagnie qu'il avait rencontrée dans sa pérégrination chez les Visitandines de Nantes, laissa échapper lorsque

La sœur Saint-Augustin,
D'un air sucré, voulut le faire taire,
En lui disant : Fi donc, mon très-cher frère !

[1] Il est vrai que le traducteur impute ces prétendues incongruités d'expression et d'idée à la rudesse des temps où vécut Eznig. Rien n'est moins exact : le langage de cet auteur est parfaitement correct et châtié, et n'admet aucun mot que la susceptibilité la plus rigoureuse eût à désavouer. On conçoit que le langage d'un peuple vivant dans un état de société libre ou rudimentaire comporte certaines hardiesses ou crudités d'expression dont s'effaroucherait une civilisation plus raffinée : les livres saints et les anciens monuments littéraires des nations de l'Europe en offrent plus d'un exemple ; mais ce n'est pas là le cas pour Eznig. A plus forte raison est-il exempt de ces *idées peu chastes* que lui reproche l'arméniste français et qui ne pourraient être que le résultat d'une dépravation de mœurs.

Digitized by Google

Le très-cher frère, indocile et mutin,
Vous la rima très-richement en tain.

Un peu plus loin, Eznig énumère certains végétaux nuisibles ou bienfaisants pour l'homme, suivant le mode ou l'opportunité de leur application, et, dans le nombre, la plante appelée en arménien *hazar*. Le traducteur ayant à rendre ce mot, consulte son dictionnaire et trouve d'abord la signification de *mille* (nom de nombre); une analogie de son lui fait conclure aussitôt qu'il s'agit du *mil* ou *millet*, quoique le nom de cette plante, en arménien, soit *goriag*, et deux fois, dans la même page, il répète le mot *mil*. Mais s'il s'était donné la peine de remonter dans son dictionnaire une ligne plus haut, il aurait vu que le mot *hazar*, *mille*, est tout à fait distinct de *hazar*, *laitue*. Suivant l'opinion que rapporte Eznig, la semence, *sermn*, ou graine de laitue, broyée et mêlée avec de l'eau, est un anti-aphrodisiaque. Notre habile arméniste, sûr pour le coup de prendre son auteur en flagrant délit d'incontinence d'idées et de langage, se garde bien de rendre *sermn* par le sens de *graine* qu'il a dans ce passage; il n'hésite pas à y voir le *sperma genitale viri*, et de ce style qui lui est particulier il écrit tout au long : « et le sperme, délayé dans l'eau, si quelqu'un en boit, il le retire de la concupiscence (p. 43). » Quel est donc l'écolier qui, en consultant son dictionnaire arménien, n'aurait pas reconnu à l'instant que le participe passé *ag'hatsial* que porte le texte d'Eznig, ne signifie nullement *délayé*, mais *limé*, *broyé*, *trituré*, et ne s'entend que des corps durs, réduits en poudre par l'action d'une force mécanique? Et, d'ailleurs, ne suffisait-il pas de faire attention que la mention de la graine de laitue au milieu d'une nomenclature composée d'un bout à l'autre de produits du règne végétal, exclut nécessairement toute idée d'une substance animale, pour éviter de tomber dans un aussi monstrueux contre-sens et de prêter à un pieux évêque ces pensées et ces expressions *techniques et peu chastes* auxquelles il ne songea jamais et à un peuple entier la pratique de

Digitized by Google

l'acte révoltant qu'implique cette absurde interprétation?

Après les remarques que nous a suggérées la version française d'Eznig, on conclura sans doute avec nous que l'auteur arménien « malheureusement resté jusqu'ici inconnu de l'Europe, faute de traduction (Introd. p. I) », ne le sera pas davantage, ou, pour parler plus exactement, le sera beaucoup moins, après la version *fidèle jusqu'à la servilité judaïque* dont l'*Europe* vient d'être gratifiée. Il est vrai qu'elle en sera dédommagée et pourra y suppléer par le commentaire qui nous est annoncé, et dans lequel Eznig sera comparé « avec le docteur d'Hippone, Tertullien, Ori-« gène et autres docteurs de l'Église, et avec les auteurs « grecs, persans et indous (Introd., p. I et II). » Si l'*Europe* trouvait cet amalgame de noms tant soit peu disparate, qu'elle se rassure par la pensée que Messieurs du *Charivari*, en faisant leur premier article, doivent très-certainement avoir pris note sur leurs tablettes de cette promesse, et se chargeront de lui démontrer que ce n'est pas sans de très-savantes raisons que ces noms ont été ainsi réunis, et que le vers de Virgile

Et vitula tu dignus et hic....

convient au commentateur tout aussi bien qu'au traducteur.

Que si le lecteur, après avoir pris une idée du livre dont nous venons de l'entretenir, se sent la velléité de connaître une autre production non moins importante de ce même traducteur, nous nous faisons un devoir de satisfaire ce désir, en lui rendant compte de la version de Moyse de Chorêne, *revue sous les auspices des savants Mekhitharistes de Venise*, et en comparant cet ouvrage dans sa rédaction avec ce qu'elle était avant les remaniements que des mains étrangères y ont apportés.

Péra, ce 24 janvier 1856.

ARMAND DE WICKERING,
Membre de plusieurs Sociétés savantes.

Digitized by Google

LA PORCELAINE CHEZ LES CHINOIS ET LES JAPONAIS

[HISTOIRE ET FABRICATION DE LA PORCELAINE CHINOISE, ouvrage traduit du chinois par M. STANISLAS JULIEN, accompagné de notes et additions par M. ALPHONSE SALVÉTAT, et augmenté d'un Mémoire sur la porcelaine du Japon, traduit du japonais, par le Dr J. HOFFMANN. Paris, 1856, in-8° de 320 + CXXIII pp. avec cartes, frontisp. et 14 planches.]

Les premières porcelaines connues en Europe y furent importées par les Portugais, qui, dans le commencement du seizième siècle, sillonnaient déjà les mers de la Chine de leurs escadres aventureuses. Frappés de la transparence et de la beauté de ces poteries, comparables à la nacre, ils leur donnèrent le nom de PORCELLANA d'où est venu le mot *Porcelaine*. Comme il est important de ne pas confondre la *Porcelaine proprement dite* avec d'autres sortes de poteries, il paraît nécessaire, avant d'aller plus loin, d'en donner une définition aussi exacte que possible, et à cet effet nous consultons M. Brongniart, suivant lequel, « c'est une poterie dure, compacte, imperméable, dont la cassure, quoique un peu grenue, présente aussi, mais faiblement, le luisant du verre, et qui est essentiellement translucide, quelque faible que soit cette translucidité[1]. »

L'art de la fabrication de la porcelaine paraît avoir été ignoré en Chine avant la dynastie des Han, empereurs chinois, qui commencèrent à gouverner l'an 202 avant notre ère. Jusqu'à cette époque les Chinois, n'employaient que des vases en terre cuite, lesquels semblent remonter à une époque antérieure à l'avénement au trône de Chun (2255 avant J.-C.) qui, suivant le témoignage des écrivains chinois, avant de devenir empereur, fabriquait déjà de la poterie dans un lieu dépendant aujourd'hui de la province du Chan-tong.

Cependant une circonstance, assez bizarre du reste, est venue donner naissance à une conjecture tendant à faire

[1] *Traité des Arts céramiques*. Paris, 1844, in-8°.

Digitized by Google

remonter l'antiquité de la porcelaine à dix-huit siècles avant notre ère. Un égyptologue, nommé Rosellini, a donné la description d'un petit vase de porcelaine chinoise « trouvé « par lui, dans un tombeau égyptien qui n'avait jamais été « ouvert auparavant, et dont la date remontait à une époque « pharaonique peu postérieure au dix-huitième siècle avant « Jésus-Christ [1]. »

Comme on peut facilement le croire, cette fameuse découverte donna lieu à bien des hypothèses, à bien des rapprochements historiques. Les Chinois et les Egyptiens avaient eu des rapports dans la haute antiquité, et ces flacons (!) en étaient la preuve incontestable. Cette opinion commençait à se propager, et l'on se disposait à en faire le sujet de brillantes dissertations de toutes couleurs. La Bible, sans aucun doute, allait être mise en scène, et des considérations de poids allaient s'appuyer sur les fragiles flacons chinois découverts en Egypte, lorsque la voix de la critique est venue démolir les châteaux en Espagne des amis du merveilleux en fait de science.

On veut trouver un chaînon pour réunir, à une époque quelconque du domaine de l'histoire, des peuples qui semblent, aujourd'hui, former des types complétement distincts. Comme centre de grandes civilisations, les nations de l'Egypte, de la Chine et du Mexique, doivent avoir une communauté dans leurs origines nationales. Affaibli par un sentiment non encore défini et étiolé par un raisonnement avorté, poussé vers un but inconnu, on est porté à chercher, dans quelques faits épars, douteux et sans importance, la résolution des problèmes réservés aux esprits libres et profonds. On tire, à la légère, des conséquences puériles ou fabuleuses; et, pour défendre ses premières erreurs, on s'attaque aux progrès mêmes de la raison, en évoquant l'autorité d'un songe. On a émis la proposition de l'unité humaine, et, pour la prouver affirmativement, les fantasques

[1] Rosellini, *I monumenti dell Egitto*, etc.; tom. 2, p. 337.

Digitized by Google

de la science moderne comparent machinalement des faces, des membres, des os, des mots, des lettres, des habits, des bouteilles ou autres choses analogues. L'esprit de l'homme seul est oublié; les arts ne rappellent plus à l'esprit l'immensité de son génie ; le sublime qu'on y rencontre n'est plus une image, un reflet de son origine.

Mais revenons à nos petites bouteilles, qui ont causé de si grandes émotions parmi quelques savants. L'écriture avec laquelle sont tracés les caractères qui ornent ces flacons est connue en Chine sous le nom de *thsao-chou* (écriture cursive) et peut être assez heureusement comparée, avec le *démotique* des anciens Egyptiens, ou, si l'on considère son aspect confus et la difficulté de sa lecture, avec le *chékesté* des Persans. Suivant M. Stanislas Julien, elle a été inventée vers l'an 48 à 33 avant notre ère. Quant aux vers reproduits sur les bouteilles avec les caractères susnommés, ils ont été retrouvés dans les ouvrages de poètes vivant sous la dynastie des Thang (713 à 741). De là, il paraît naturel de conclure que ces bouteilles ne peuvent guère remonter à une époque quelque peu rapprochée du dix-huitième siècle avant Jésus-Christ. Cependant, on pourrait objecter qu'à une époque bien antérieure au premier siècle, il devait, vraisemblablement, exister une écriture cursive du genre du *thsao* ; en outre, que les caractères tracés sur les flacons en question ne laissent pas que de différer de l'écriture thsao ordinaire ; enfin, que les vers retrouvés par des *Sien-seng* chinois dans des poètes de la dynastie des Thang, peuvent bien avoir été extraits par ceux-ci de poëmes antérieurs à leur siècle, car l'on sait que ce genre de compilation n'est pas rare chez les écrivains chinois. Mais le meilleur argument contre l'antiquité des vases de porcelaine chinoise des tombeaux égyptiens, est l'aperçu historique que nous trouvons dans la préface que M. Stanislas Julien a mis en tête de son *Histoire et fabrication de la porcelaine chinoise*.

Il résulte des recherches de ce savant que la porcelaine

Digitized by Google

prit naissance en Chine, sous la dynastie des Han, dans le pays de *Sin-p'ing*, situé dans la province actuelle du *Honan* (département de *Tchhin-tcheou-fou*).

Les progrès de l'art de la fabrication de la porcelaine paraissent avoir été assez lents à se manifester, dans les premières années qui suivirent son invention. Sous la dynastie des *Tsin* (265 à 419 de J.-C.), on façonnait des vases de porcelaine bleue qui, par leur beauté, avaient acquis une grande réputation dans l'empire. Sous les *Souï* (581 à 618), on faisait des porcelaines vertes (*Lou-tse*); puis vinrent successivement les porcelaines à fond blanc comme le Jade (an 621), ou bleu comme le ciel après la pluie (954 à 959), les vases couleur de riz (960) ou d'une blancheur éclatante (960 à 1126). Dans les premières années du quinzième siècle on vit paraître des porcelaines ornées de combats de grillons reproduits avec un talent remarquable par un artiste nommé *Lo*. Quelques années plus tard, un fabricant nommé *Kao-than-jin*, produisit des jarres ornées de poules, avec ses poussins, et d'une pivoine en fleur. Sous la période *Tching-te* (1506 à 1521) le bleu de cobalt (hoey-tsing) fut introduit en Chine, et, malgré son prix fort élevé, il fut employé pour peindre la porcelaine, par cela même qu'il offrait une couleur tout à la fois belle et inaltérable par la chaleur du four. Vers la fin du seizième siècle, vivait, à *King-te-tchin*, un homme d'un talent supérieur pour la fabrication de la porcelaine. Il se nommait *Tcheou - tan-thsiouen*; ses imitations de vases antiques lui valurent une grande réputation dans tout l'empire. Dans les années *Wan-li* (1573 à 1619), les porcelaines les plus célèbres étaient des coupes ornées de nuages diaprés, d'un rouge de cinabre éclatant. Sous le règne de *Khang-hi* (1662 à 1772) la manufacture impériale de porcelaine produisit des vases d'une grande beauté; ils étaient verts-peau de serpent, jaunes d'anguille, bleus d'azur, pointillés de jaune. Enfin, sous le règne de *Khien-loung* (1736-1795), il y eut un fabricant nommé *Thang-ing*, qui était parvenu à

Digitized by Google

imiter les anciens vases d'une manière extraordinaire. On lui doit, en outre, de nombreuses améliorations dans l'art de la fabrication des porcelaines et de leur peinture.

La préface que M. Stanislas Julien a mise en tête de son histoire de la porcelaine chinoise, renferme une suite de renseignements curieux dont on a pu juger quelque peu par les lignes précédentes qui en sont un court abrégé, bien restreint sans doute, mais qui suffira cependant pour donner une idée succincte du livre que nous analysons, et par suite des progrès de l'art de la fabrication de la porcelaine en Chine, depuis sa découverte jusqu'à la fin du siècle dernier. Le savant Sinologue, auquel nous devons aujourd'hui la traduction du *King-te-tchin th'ao-lou*, ou Histoire des porcelaines de la manufacture impériale du King-te-tchin, a eu l'excellente idée de résumer les détails historiques dispersés, çà et là, dans divers ouvrages chinois traitant de la porcelaine, et d'en faire l'objet d'une introduction dans laquelle il a inséré, en outre, un catalogue explicatif des principales marques de fabriques et un aperçu de la distribution géographique des manufactures. Une carte, dessinée par M. Vivien de Saint-Martin, est jointe à cette dernière partie de la préface de M. Stanislas Julien.

Si l'on considère les faïences qui, avant l'introduction en Europe des porcelaines de la Chine, constituaient nos plus belles poteries, on ne pourra s'empêcher d'accorder aux Chinois l'honneur et le mérite d'être les inventeurs de l'une des plus belles et des plus utiles applications de l'art. En effet, l'on sait avec quelle ardeur on rechercha des porcelaines chinoises aussitôt qu'elles eurent paru en Occident; on sait également combien il fallut de temps pour leur pouvoir comparer les porcelaines européennes. Néanmoins, il faut l'avouer, les connaissances approfondies que l'on possède aujourd'hui dans les sciences chimiques nous mettent à même de rivaliser vivement avec la Chine pour les produits industriels, et même de la surpasser de beaucoup. Cependant, ainsi que le remarque avec justesse

Digitized by Google

M. Alphonse Salvétat, dans la préface qui suit immédiatement celle de M. Stanislas Julien, il est encore des améliorations réelles et importantes, pour la porcelaine, que les fabricants européens doivent s'efforcer de conquérir sur les Chinois, qui, sous plusieurs rapports, ont conservé, jusqu'à ce jour, la prééminence dans l'art que nous leur avons emprunté. Aussi, est-il constant que l'étude des ouvrages de ces derniers permettra de réaliser, plus promptement et d'une manière plus sûre qu'on ne le pourrait faire en suivant une autre voie, les progrès qui nous mettront à même soit d'imiter en tout, soit de surpasser en beauté les différentes sortes de porcelaines de la Chine.

Nous n'avons qu'un seul regret à exprimer ici : c'est que l'intéressant MÉMOIRE SUR LA PORCELAINE JAPONAISE, traduit par M. J. Hoffmann, ne présente pas assez d'étendue pour permettre de comparer, dans leur ensemble comme dans leurs détails, les procédés japonais avec ceux qui sont exposés dans le traité de la fabrication de la porcelaine chinoise, traduit par M. Stanislas Julien. Malheureusement nous ne sommes pas, à beaucoup près, aussi riches en livres japonais qu'en ouvrages chinois ; et, d'après les renseignements que j'ai pu me procurer sur les collections japonaises conservées dans les principales bibliothèques publiques, je crois pouvoir affirmer que l'original du Mémoire traduit par M. J. Hoffmann est, jusqu'à présent, le plus complet qui soit parvenu en Europe sur la porcelaine du Japon. S'il en eût été autrement, ce savant distingué, qui est parvenu à une intelligence certaine des textes japonais et qui possède les plus profondes connaissances en chinois, nous aurait assurément donné un travail moins circonscrit et plus complet. Il faut espérer que les négociations politiques qui se préparent entre la cour de Yédo et les nations maritimes de l'Occident aboutiront à l'ouverture définitive du Japon au commerce européen, et que nous parviendrons ainsi à nous procurer des collections d'ouvrages susceptibles de compléter les notions succinctes

Digitized by Google

que l'on possède jusqu'à présent sur les sciences, les lettres, les arts et l'industrie des Japonais, auxquels on peut assigner un rang honorable parmi les nations les plus intelligentes de l'Asie orientale.

Le peu de lignes qui composent le Mémoire de M. J. Hoffmann suffit cependant pour nous démontrer que les Japonais emploient dans la fabrication de la porcelaine des procédés plus ingénieux, plus perfectionnés que ceux des Chinois. Cette opinion a été admise par M. Alphonse Salvétat, dont l'autorité en fait de céramique est généralement reconnue, et qui, par les nombreuses expériences qu'il a dirigées à la manufacture impériale de Sèvres, a dû naturellement acquérir une profonde expérience dans l'art de la fabrication de la porcelaine. En effet, ce savant chimiste, entre autres remarques sur les produits chinois et japonais, a inséré dans sa préface l'observation suivante : « Il peut déjà paraître surprenant que les Chinois, si ingénieux dans mille autres circonstances, aient laissé passer inaperçu tout le parti qu'on peut tirer de la porosité du dégourdi de la porcelaine. Cette propriété offre, comme on sait, le moyen de recouvrir de sa glaçure également et promptement, c'est-à-dire économiquement, toute poterie à pâte absorbante, quel que soit le fini de la forme, quelle que soit la nature de la glaçure. On a d'autant plus lieu d'être surpris de l'ignorance dans laquelle ils demeurent, que les fabricants japonais pratiquent, ainsi qu'on le voit par le Mémoire de M. Hoffmann, la mise en couverte économique et du moyen de l'immersion[1]. »

En étudiant l'état présent de l'art céramique en Chine et en Europe, on est porté à constater, comme nous l'avons déjà dit, qu'il est encore un bon nombre de nos procédés qui pourront être améliorés par la connaissance de ceux des Chinois, et que, pour ce qui touche la décoration des porcelaines[2], pour la reproduction de divers

[1] Page XC.
[2] Cf. *Préface de M. Salvétat*, p. CXVI.

Digitized by Google

fonds de couleur au grand feu, pour celle du céladon chinois, des beaux rouges et des bleus flammés, pour l'imitation des craquelures larges ou serrées, on ne peut manquer de se trouver heureux de posséder aujourd'hui la traduction de renseignements originaux qui nous apprendront, sans doute, à imiter ces ornementations si belles, si originales et si recherchées, pour lesquelles l'art européen n'a pu faire, jusqu'à présent, que des tentatives inutiles et infructueuses.

Nous pouvons donc espérer que l'utile traduction de M. Stanislas Julien nous permettra bientôt d'imiter toutes les productions céramiques des Chinois et de reproduire en Occident ces décorations, ces couleurs magnifiques, originales et variées à l'infini qui ont fait le désespoir des artistes de nos manufactures. C'est ainsi que le célèbre Sinologue aura rendu un nouveau service à l'industrie européenne, en lui livrant la traduction d'un livre que seul il était, aujourd'hui, en état de publier, et dont les difficultés auraient dû l'arrêter constamment dans sa route, s'il ne réunissait à une connaissance parfaite de la langue chinoise, une patience et une constance dignes de tous éloges. Inutile de rappeler ici qu'il était nécessaire, pour traduire l'Histoire de la porcelaine de *King-te-tchin*, de se familiariser avec la langue technique, particulière aux arts céramiques, jusque-là inconnue au savant académicien ; qu'il fallait, en outre, établir un nombre considérable de synonymies entre les substances employées par les Chinois et les Européens. L'approbation universelle du monde scientifique et industriel accordée, depuis sa publication, à l'HISTOIRE ET FABRICATION DE LA PORCELAINE CHINOISE de M. Stanislas Julien, lui font voir, suffisamment, que son nouvel ouvrage sera aussi favorablement accueilli du public que son *Traité de l'éducation des vers à soie* le fut des différentes nations européennes dans la langue desquelles il a été traduit.

L. LÉON DE ROSNY.

Digitized by Google

NOTICE SUR LE THUYA DE BARBARIE

[*Callitris quadrivalvis*]

ET SUR QUELQUES AUTRES ARBRES DE L'AFRIQUE FRANÇAISE [1].

APERÇU DES PRINCIPALES ESSENCES DE L'ALGÉRIE.

I.

CLASSIFICATION DES ESSENCES FORESTIÈRES ALGÉRIENNES EN FAMILLES NATURELLES.

Les principales essences qui composent les richesses forestières de l'Algérie (provinces d'Alger, d'Oran et de Constantine), et qui habitent de préférence les penchants du Mont-Atlas et le Sahara algérien, peuvent se répartir ainsi qu'il suit dans chacune des familles naturelles :

CUPRESSINÉES. — Le Cyprès toujours vert (*Cupressus sempervirens*. LINN.), le Genevrier de Phénicie (*Juniperus phœnicea*. LINN.), le Genevrier oxycèdre (*Juniperus oxycedrus*. LINN.), le Thuya de Barbarie (*Callitris quadrivalvis*. VENT.).

ABIÉTINÉES. — Le Cèdre (*Pinus cedrus*. LINN.), le Pin (*Pinus pinea*. LINN.), le Pin maritime [2] (*Pinus maritima*. LAMB.).

BÉTULACÉES. — L'Aulne (*Alnus glutinosa*. WILLD.).

CUPULIFÈRES. — Le Chêne (*Quercus robur*. WILLD.), le Chêne-liége (*Quercus suber*. LINN.), le faux Chêne-liége (*Quercus pseudo-suber*. DESF.—2. *Q. Fontanesii*. GUSS.), le Chêne-vert (*Quercus ilex*. LINN.), le Chêne à glands doux (*Quercus Ballota*. DESF.), le Chêne-zéen, le Chêne à kermès (*Quercus coccifera*. LINN. — Var. 2. *Q. pseudo-coccifera*); le Châtaignier (*Castanea vesca*. GAERT.).

ULMACÉES. — L'Orme (*Ulmus campestris*. LINN.).

MORÉES. — Le Mûrier blanc (*Morus alba*. LINN.), le Figuier (*Ficus carica*. LINN.).

PLATANÉES. — Le Platane d'Orient (*Platanus orientalis*. LINN.).

SALICINÉES. — Le Peuplier blanc (*Populus alba*. LINN.), le Saule (*Salix aurita*. LINN.), le Saule pleureur (*Salix fragilis*. LINN.).

LAURINÉES. — Le Laurier sauce (*Laurus nobilis*. LINN.).

PALMÉES. — Le Palmier-Dattier (*Phœnix dactylifera*. LINN.).

[1] Voyez, pour les autres parties de cet article, pag. 50 et 74.

[2] Cf. *Pinus halepensis : Flora Atlantica*, auct. REN. DESFONTAINES. II, p. 352.

Digitized by Google

Oléacées (Sous-ordre des Fraxinées). — Le Frêne (*Fraxinus excelsior*. Linn.).

Apocynées. — Le Laurier-rose (*Nerium oleander*. Linn.).

Ericacées. — La Bruyère arborescente (*Erica arborea*. Linn.).

Cactées.—L'Opuntia ou Cactus raquette (*Opuntia vulgaris*. Mill.).

Tamariscinées. — Le Tamaris (*Tamarix africana*. Poir.).

Aurantiacées.—L'Oranger (*Citrus aurantium*. Linn.), le Citronnier (*Citrus medica*. Linn.).

Acérinées. — L'Erable (*Acer obtusatum*. Waldst.).

Ilicinées. — Le Houx (*Ilex aquifolium*. Linn.).

Rhamnées. — Le Jujubier (*Ziziphus vulgaris*. Linn.), Le Nerprun (*Rhamnus alaternus*. Linn.).

Euphorbiacées. — Le Ricin (*Ricinus africanus*. Mill.).

Juglandées. — Le Noyer (*Juglans regia*. Linn.).

Anacardiées. — Le Sumac (*Rhus pentaphylla*. Desf.), le Lentisque (*Pistacia lentiscus*. Linn.).

Myrtacées. — Le Myrte (*Myrtus communis*. Linn.).

Pomacées. — Le Sorbier (*Pyrus sorbus*. Gaert.).

Amygdalées. — Le Cerisier (*Prunus cerasus*. Linn.).

Papillonacées.—Les Cytis (*Cytisus triflorus*. Herit. — *C. africanus*. Loisl.).

II.

CLASSIFICATION DES ESSENCES FORESTIÈRES SUIVANT LEURS PROPRIÉTÉS ET LEURS USAGES.

En considérant les principales essences algériennes au point de vue de leur utilité pratique et de leur emploi dans les arts et dans l'industrie, on peut les diviser ainsi qu'il suit :

Bois propres aux constructions navales. — Chêne zéen, Chêne-liége, Chêne-vert, Frêne, Orme.

Bois de charpente et d'équarrissage. — Chênes, Châtaignier, Cèdre, Pins.

Bois de menuiserie ou bois de sciage. — Chênes, Châtaignier, Orme, Noyer, Cèdre, Pins, Peuplier blanc, Platane, Aûne, Frêne, Amandier, Houx.

Bois d'ébénisterie et de tabletterie. — Thuya de Barbarie, Olivier, Citronnier, Frêne, Erable, Jujubier, Orme, Palmier-Dattier (surtout la racine), Bruyère arborescente, Lentisque, Myrte (racine), Arbousier, Laurier-rose [1].

Bois de sculpture. — Chênes, Olivier.

[1] Voy. aux Apocynées, pour le Laurier rose (*Nerium oleander*).

Digitized by Google

Bois de tour. — Noyer, Myrte, Frêne.

Bois de charronage. — Chênes, Frêne.

Bois a charbon. — Chênes, Orme, Frêne, Châtaignier, Aûne, Erable, etc.

Cette liste d'essences algériennes, quoique bien incomplète, présente, néanmoins, une esquisse assez exacte des richesses forestières de l'Afrique française, esquisse dans laquelle on a omis, avec intention, de représenter tous les éléments secondaires, soit par leur valeur, soit par leur quantité dans l'état présent des portions boisées de l'Algérie.

III.

NOTES SUR QUELQUES ESSENCES FORESTIÈRES ALGÉRIENNES.

Chênes. — Oliviers.

Comme on a pu le voir, en parcourant la seconde liste ci-dessus, le Chêne est, en Algérie, comme presque partout ailleurs, une des essences les plus importantes et les plus susceptibles d'usages nombreux et variés. Les indigènes et les colons, ainsi que nous venons de le voir, peuvent trouver en lui un excellent bois de construction, de menuiserie, de sculpture, de charronage, un élément indispensable à la marine, une source d'excellent charbon, et sur certaines espèces particulières, le *Liége* et le *Kermès*, dont nous nous occuperons brièvement dans la suite de cet article.

Parmi les essences propres aux constructions navales, les Chênes sont, de tous les bois, les plus importants et les plus usités ; par leur dureté et l'étendue des pièces qu'ils fournissent, ils ont été rangés parmi les éléments de premier ordre employés dans les arsenaux maritimes, où seuls ils servent à former les charpentes des vaisseaux. Malheureusement ils poussent avec une une extrême lenteur[1]. C'est pourquoi le service des forêts, vu le grand nombre de sujets croissant d'une manière trop irrégulière pour fournir de belles et grandes pièces de bois, est dans l'obligation de réserver tout d'abord, pour la marine, les arbres qui se présentent avec une forme régulière susceptible d'être ultérieurement utilisée.

Les Chênes vivent très-longtemps : on en cite qui étaient par-

[1] Cette province renferme dix-sept forêts de Chênes-liéges, sur une étendue de 28,100 hectares, et trois forêts de Chênes-zéens offrant une superficie de 105,900 hectares. Voir pour plus de détails le *Tableau de la situation des établissements français dans l'Algérie* (ministère de la guerre), Paris, 1851, in-f°, p. 450 *et passim*.

Digitized by Google

venus jusqu'à quatre et cinq siècles. Néanmoins, la période ordinaire de leur existence ne dépasse guère cent cinquante ans. En outre, il ne faut pas attendre à cet âge pour abattre l'arbre dont on veut travailler et façonner le bois; car le plus souvent, vers cent vingt ans, les Chênes se couronnent, perdent leurs cimes et leurs branches, tour à tour desséchées, et ne laissent qu'un tronc rongé par des ulcères et fendu ou gercé par la vieillesse.

Deux espèces de Chênes, très-communes dans les forêts de l'Algérie, paraissent destinées à fournir de bonnes et nombreuses pièces de bois pour les constructions navales. Ce sont : le Chêne zéen et le Chêne-liége. Ils forment, l'un et l'autre, de vastes peuplements dans la province de Constantine [1], où on les rencontre généralement sur les versants nord des hautes montagnes [2].

Les Chênes-zéens, d'après les examens faits sur les lieux de leurs plantations par des commissaires nommés par le gouvernement français, dans le but de reconnaître leur valeur comme essences propres aux constructions navales, paraissent présenter toutes les qualités requises pour pouvoir être utilisés dans la marine. Grâce à la dissemblance qui existe entre les formes des troncs de Chênes-zéens, on peut espérer trouver en eux le bois nécessaire à la formation des différentes pièces employées dans la confection des vaisseaux. Nous empruntons à M. Victor Legrand, sous-ingénieur de la marine, les lignes qui suivent, relatives à l'emploi des différentes formes de troncs des Chênes-zéens des forêts de l'Edough et des Beni-Salah :

« Dans l'Edough, les arbres sont bien proportionnés quant au

[1] Quoique la province de Constantine paraisse la partie de l'Algérie la plus riche en Chênes-liéges et en Chênes-zéens, les autres provinces n'en sont cependant pas entièrement dépourvues. Ainsi, la province d'Alger possède six forêts de Chênes-liéges, présentant une superficie de 8,600 hectares, et une forêt de Chênes-zéens de 9,600 hectares. Voy. *Tableau de la situation des établissements français dans l'Algérie*, loc. citat.

[2] Le bois de l'Arbousier, qui, par sa couleur rosée et les veines de ses racines, offre une grande ressemblance avec l'Agate et l'Onyx, pourra être employé avec succès par les ébénistes, si, comme le remarque M. Jules Duval, l'on parvient à lui conserver, sous le vernis, la couleur et l'effet de ses veines. Quant au Laurier-rose, il présente un bois de couleur tendre et fragile. Mais les défauts que l'on craint de rencontrer dans l'usage de certains bois pourront disparaître devant les procédés de la science moderne. On sait que déjà, dans ces dernières années, M. le docteur Boucherie présenta à l'Académie des sciences un Mémoire exposant les résultats de ses recherches pour la conservation des bois, l'augmentation de leur dureté et de leur ténacité, leur coloration, etc. Ce savant parvenait même à rendre les bois presque incombustibles, et à leur donner des odeurs durables. Voy. *Compte-rendu des séances de l'Académie des sciences*, tom. X (1840), p. 685.

Digitized by Google

rapport qui doit exister entre la hauteur du tronc et le diamètre. Ils se prêtent rarement à la confection des courbes ; mais un grand nombre d'entre eux sont cintrés de manière à présenter l'arc des allonges, des varangues et même des genoux. La recette provisionnelle opérée dans cette forêt a donné 29 courbes, 5,801 pièces courbantes et 1,371 pièces droites sur un nombre total de 7,201 pièces examinées.

« Dans les Beni-Salah, les arbres, beaucoup plus élancés et par suite d'un diamètre plus grêle, sont rigoureusement droits ; ils ne produiront que très-exceptionnellement des bois courbants. Les pièces pourront être conservées très-longues, parce que les fûts étant peu garnis de branches, c'est la diminution du point de diamètre qui en limitera la longueur.

« ... En résumé, on trouve dans les forêts de l'Algérie peu de bois courbes, quelques bois courbants et beaucoup de bois droits. Les produits de l'Edough, de l'Ouâd-el-Aneb, des Roumanets et en général de toute la partie boisée qui s'étend de Bône au Cap-de-Fer, figureront principalement comme bois de membrures dans la construction des vaisseaux. Les bois extraits des forêts de l'Ouâd-Iroug, des Beni-Salah, des Ouled-Beschia, des forêts du Kaf-Goulea et Fedj-el-Macta seront particulièrement employés comme quilles, étambots, carlingues, bittes, épontilles, baux, et seront débités en bordages [1]. »

Le Chêne-vert [2] (*Quercus ilex*, Linn.), également appelé *Yeuse*, est très-commun dans toute l'étendue de l'Algérie. Son bois est très-lourd, et sa dureté le fait rechercher dans les arts mécaniques et pour la confection de toutes les pièces susceptibles de souffrir beaucoup de frottement. Son écorce est employée pour tanner les cuirs.

Le Chêne-liége (*Quercus suber*, Linn.), comme le Chêne-zéen, peut être employé avec quelque succès dans les constructions navales ; mais le nombre des individus susceptibles de fournir des pièces propres à la marine est beaucoup moins considérable dans la première espèce que dans la seconde, parce que celle-ci présente assez fréquemment des troncs de formes très-contournées, et que les courbes qui en proviennent, souvent gauches, ne sauraient être admises pour la structure des vaisseaux. Cependant, suivant

[1] D'après les calculs de Duhamel, leur accroissement est de 7 millim. environ par année, ou pour un Chêne de cent vingt ans seulement, 3 mèt. de circonférence.

[2] Ainsi appelé à cause de ses feuilles persistantes qui restent vertes toute l'année.

Digitized by Google

M. Victor Legrand [1], on trouvera, dans les forêts de l'Algérie, quelques Chênes-liéges régulièrement conformés et dont on pourra faire des genoux et des courbes, pièces qui deviennent chaque jour de plus en plus rares.

Après avoir considéré les Chênes de l'Algérie au point de vue de leurs bois, j'ai cru devoir dire quelques mots de deux produits qui s'y rattachent naturellement : je veux parler du Liége et du Kermès. On me pardonnera, je l'espère, cette petite digression en vue de l'intérêt qu'elle offrira peut-être aux personnes qui s'occupent des forêts de l'Algérie au point de vue industriel.

Liége. — Le Liége forme, autour du Chêne-liége (*Quercus suber*), une croûte épaisse que l'on recueille tous les huit ou dix ans, dans les mois de juin, juillet et août [2]. C'est au moyen d'incisions transversales et longitudinales de l'écorce jusqu'au collet de la racine, que l'on obtient le Liége en pièces carrées d'une étendue plus ou moins considérable. L'opération, qui consiste à arracher le Liége du tronc des Chênes, s'appelle *démasclage*.

La première récolte, qui doit rarement être faite avant que les sujets sur lesquels on la pratique aient atteint leur quatorzième ou quinzième année, ne produit qu'un Liége peu épais et dur, qui ne peut être employé qu'à la fabrication du noir de fumée. En Espagne, on brûle, dans des vases clos, les produits de cette première extraction, ainsi que les rognures provenant des fabriques de bouchons, pour en faire une sorte de charbon d'un beau noir (*noir d'Espagne*), très-estimé pour la peinture.

Le Liége provenant de la seconde récolte n'est pas encore arrivé à son état parfait; ce n'est généralement qu'à la troisième, et quelquefois plus tard [3], qu'il acquiert toutes les qualités dont il est susceptible. Seulement alors il peut être employé dans l'industrie [4]. Un Chêne-liége peut ordinairement fournir de quinze

[1] Voy. *Mémoire sur les richesses forestières de l'Algérie*, considérées au point de vue des constructions navales, par Victor Legrand (*Nouvelles Annales de la marine et des colonies*, 1854, t. XI, p. 299 et suiv.), article auquel nous renvoyons les personnes qui étudient les essences de l'Algérie au point de vue de leur importance pour la marine.

[2] *Nouvelles Annales de la marine et des colonies*, tom. XI, 1854, p. 301.

[3] Le démasclage commence ordinairement vers le milieu du mois de juillet et se poursuit jusqu'au 15 septembre.

[4] Le liége, comme on le sait, sert à la fabrication des bouchons, des semelles, des chapelets pour soutenir les filets de pêcheurs sur la surface de l'eau, des bouées pour les vaisseaux, des ruches à miel, etc. Il est employé en Kabylie pour faire des tuiles dont on couvre les maisons.

Digitized by Google

à vingt récoltes de Liége, dont la qualité est d'autant supérieure que l'arbre qui le produit est lui-même parvenu à un âge plus avancé.

« La qualité supérieure du Liége algérien, dit M. Jules Duval, résulte de la réunion de toutes les conditions naturelles les plus favorables : coteaux secs, terres peu profondes, lieux découverts, absence de froids aigus et prolongés, chaleur diurne élevée, rosées nocturnes très-abondantes. Dans ces conditions, le Liége devient plus fin de substance, plus élastique, moins poreux, plus exempt de parties terreuses, qualités qui font préférer les Liéges d'Espagne à ceux de toute autre contrée. Si les Chênes-liéges de l'Algérie produisent souvent un Liége grossier et propre seulement aux usages les plus communs, cela tient uniquement à ce que beaucoup d'arbres sont souffreteux, rabougris, exposés, dès leur jeune âge, à la dent des bestiaux et aux incendies périodiques, enfin, à l'absence d'exploitation régulière, condition indispensable pour obtenir un produit de bonne qualité [1]. »

Quant aux caractères distinctifs du bon Liége, ils peuvent se résumer ainsi : élasticité, fermeté, souplesse, mailles fines, serrées et couleur rougeâtre [2].

Sur un arbre séculaire et vigoureux, on peut récolter jusqu'à 100 kilog. de Liége, et même sur quelques sujets très-grands, on parvient à en retirer jusqu'à 440 kilog.; mais, s'il veut calculer approximativement quel peut être le produit d'une récolte de Liége, le sylviculteur expérimenté a coutume, dans les conditions ordinaires, d'évaluer le produit de son écorçage à raison de 50 kilog. par arbre, sans tenir compte des individus trop jeunes, ni de ceux qui, parvenus à un âge trop avancé, ne peuvent plus produire de bon Liége [3].

D'après le dernier tableau des établissements français en Algérie [4], le revenu annuel que l'Etat retirera du Liége récolté dans ses forêts peut être évalué, sans exagération, à plusieurs millions de francs. On ne saurait donc porter une trop grande attention sur cette partie des richesses forestières offerte à la colonisation algérienne, et dont la province de Constantine est la plus privilégiée.

[1] Les Liéges provenant de sujets âgés de vingt-six à trente ans sont généralement bons pour la confection des bouchons.

[2] Voy. *Catalogue explicatif et raisonné de l'exposition permanente des produits de l'Algérie*. Paris, 1855, in-8°, pag. 108 et suiv.

[3] Cf. *Dictionnaire de l'industrie manufacturière, commerciale et agricole*. Paris, 1838, in-8°, tom. VII, p. 197.

[4] *Tableau de la situation des établissements français dans l'Algérie*. 1853-1854, 2e partie, p. 728.

Digitized by Google

Kermès. — Le Kermès (*Coccus ilicis* [1] de Linné) est un insecte de la tribu des Aphidiens, de la famille des Aphidiides, de l'ordre des Hémiptères, vivant sur une variété du Chêne-vert appelée *Chêne coccifère* (*Quercus coccifera*). Le mâle possède deux ailes, tandis que la femelle n'en a pas. C'est cette dernière qui s'attache aux feuilles du Chêne, où, après y avoir été fécondée, elle meurt en n'y laissant qu'une coque rougeâtre remplie d'œufs et d'une substance pulvérulente qui produit un principe colorant rouge écarlate, que l'on peut développer au moyen de l'alun [2]. Cette belle couleur, quelquefois plus vive, plus intense et plus solide que celle que fournit la Cochenille [3], était d'un grand usage en Europe avant l'introduction de ce dernier insecte ; mais, depuis que la Cochenille a été employée pour la teinture en écarlate et en cramoisi, le commerce du Kermès a beaucoup perdu de son importance.

Le Kermès, après avoir été récolté, doit être le plus tôt possible jeté dans du vinaigre, où on le laisse macérer dix à douze heures ; ou, si l'on veut abréger l'opération, on l'expose une demi-heure seulement à la vapeur de ce liquide, après quoi on le fait sécher sur des toiles [4].

La récolte du Kermès en Algérie est faite par les Arabes. Le prix de revient est de 5 à 10 fr. le kilog., suivant la plus ou moins grande fertilité des années. La taille des Chênes influe beaucoup sur l'abondance de la récolte du Kermès ; c'est pourquoi l'on coupe les parties des branches avant qu'elles aient trop grossi, de

[1] Ou Cochenille du Chêne-vert. *Coccus*, en grec Κόκκος « graine rouge ».

[2] Suivant M. Lassaigne, qui a analysé les substances constitutives du Kermès, cet insecte est formé : 1° d'une matière grasse, jaune, fusible à 45°, inodore, sans action sur le tournesol, facile à saponifier par la potasse caustique ; 2° de carmine ; 3° de coccine ; 4° de phosphate de chaux, de potasse, de soude, de chlorure, de sodium et de potassium, enfin d'oxyde de fer. J'ai cru devoir rapporter ici les détails qui précèdent, dans l'intérêt de ceux qui pourraient faire quelques expériences sur le Kermès d'Algérie.

[3] Cf. *Dictionnaire pittoresque d'histoire naturelle*, rédigé sous la direction de F. E. Guérin, au mot Chêne. L'auteur de cet article paraît exagérer quelque peu les avantages du Kermès sur la Cochenille, qui, le plus souvent, dépasse beaucoup celui-là par l'éclat de sa couleur. Aussi a-t-on abandonné assez généralement le Kermès depuis qu'on est parvenu à relever la couleur propre à la Cochenille à l'aide du chloride d'étain. Cependant, si l'abondance des récoltes de Kermès permettait d'en diminuer le prix, on parviendrait, sans doute, par une étude nouvelle de cette substance tinctoriale, à la mettre à même de rivaliser avec la Cochenille, dont le prix est actuellement fort élevé.

[4] Cf. *Leçons de chimie appliquée à la teinture*, par E. Chevreul, 30e leçon, p. 98.

Digitized by Google

façon à les forcer à donner de jeunes rejetons, lesquels permettent aux Kermès de se propager sur les arbres qui, ainsi préparés, sont à même de fournir suffisamment pour leur nourriture.

Olivier. — Si, d'un côté, le Chêne rend à l'homme des services nombreux et variés; si son bois nous met à même de braver l'immensité des mers, et nous a conservé les monuments des arts de nos pères, comme il conservera ceux de notre époque à la postérité; si cet arbre sacré des Druides, vénéré de nos pères, était le sanctuaire où se rendaient les oracles de la Divinité, et sous lequel se réfugiait l'innocence opprimée; si ses branches formaient le dôme du tribunal des plus grands rois; si elles étaient la récompense de la valeur et l'insigne du défenseur de la sage et invincible Liberté; si ses feuilles sont demeurées pures de crimes, alors que tant de symboles ont été traînés dans la boue la plus impure; si le Chêne, enfin, doit rester cher aux hommes qui ont médité ou méditeront, sous son ombrage, les grandes questions de l'avenir; d'un autre côté, l'Olivier, enfant de la Sagesse, symbole de la paix et de l'humilité, par le double produit de son bois et de ses fruits, est doué de mérites suffisants pour obtenir de graver son nom, après celui du Chêne, en tête de la liste des arbres les plus utiles à l'humanité.

Quoique l'Olivier (*Olea europæa*, Linn.) rappelle, par son nom botanique (Olivier d'Europe), une origine européenne, il n'en est pas moins très-probable qu'il n'est pas autochthone de cette partie du monde. Au contraire, il paraît croître dans sa patrie, lorsqu'on le rencontre, à l'état sauvage, dans les parages barbaresques avoisinant la chaîne de l'Atlas et dans plusieurs parties de l'Asie-Mineure, de l'Arabie et de la Perse. En Algérie, il offre une des essences dominantes du pays. Quant à la durée de son existence, elle dépasse quelquefois une période qui semble fabuleuse; et cinq ou six cents ans de vie méritent à peine d'être mentionnés dans l'histoire des Oliviers, car il en est qui franchissent de beaucoup ce terme de vitalité.

Les Oliviers croissent très-lentement[1], au point que des arbres centenaires n'ont, assez souvent, pas atteint 30 cent. de diamètre. On les reproduit par graines, boutures, rejetons, ou fragments de racine. Ce dernier mode de replantation obtient des résultats remarquables, grâce à la grande vitalité des Oliviers, laquelle avait,

[1] C'est ce qui a donné naissance, dans nos départements méridionaux, au proverbe suivant: *Oulivié dë toun gran païré, castagné dë toun païré, amouriè tiounë.* « (Tu profiteras) de l'olivier (provenant d'un semis) de ton aïeul, du châtaignier (provenant) de ton père, de ton mûrier (de celui que tu as planté).

Digitized by Google

jadis, attiré l'attention des anciens. Les penchants des collines exposées au soleil leur sont très-favorables, surtout si le sol en est pierreux et s'il contient un peu d'argile.

Le bois de l'Olivier est riche en nuances et susceptible de recevoir un poli beau et durable. Il ne se fend pas facilement et est très-propre à l'ébénisterie. Les anciens l'employaient pour faire des statues et autres objets d'art. La grande abondance de ces arbres en Algérie permettra sans doute de le mettre à un prix assez bas pour que, outre son usage en ébénisterie, en tabletterie, en sculpture, il puisse même être employé dans la menuiserie.

Mais une des richesses les plus considérables de l'Olivier consiste dans les fruits qu'il produit et dans l'huile qu'on en retire. L'industrie qui s'en occupe est fort ancienne en Barbarie, et l'invention des meules à broyer les olives, pour en extraire l'huile, date d'une époque extrêmement reculée dans l'histoire des nations qui habitèrent les abords de l'Atlas. De notre temps, cette exploitation est encore effectuée par les Kabyles, qui en retirent de grands bénéfices. Les Européens, par leurs connaissances pratiques parviendront, sans aucun doute, à augmenter le produit des olives et à retirer ainsi de leur récolte une nouvelle richesse pour la colonisation européenne, sans nuire toutefois à l'industrie indigène, qui a droit à la protection libérale du gouvernement français, sans laquelle il ne saurait y avoir de durée et de prospérité pour notre belle colonie africaine.

L. Léon de Rosny,

Membre du Conseil de la Société asiatique de Paris, Secrétaire-archiviste de la Société orientale de France.

Digitized by Google

DE L'ÉDUCATION DU FAUCON EN ALGÉRIE

ET SUR LE PARTI QU'ON EN TIRE POUR LA CHASSE.

Le faucon. — Tair el hoor. — L'oiseau de race.

Les Arabes connaissent quatre espèces de faucons, qu'ils emploient à la chasse ; ce sont : *el terakel, el berana, el nebala, el bahara.*

Le *terakel* est très-estimé : c'est le plus grand des oiseaux de race, et sa femelle atteint quelquefois la taille d'un aigle ordinaire.

Le *terakel* a le dessus des ailes noir, le dessous gris, le ventre noir et blanc, la queue noire, la tête noire dans son jeune âge, tirant sur le gris, puis sur le blanc, à mesure qu'il vieillit. Son bec est très-dur et très-acéré, les serres sont solides et vigoureuses.

Le *berana* est un peu moins fort et de moindre taille que le *terakel*. Les ailes sont d'un blanc grisâtre, la poitrine est blanche, la queue grise et blanche, le blanc domine ; la tête est multicolore, mais le blanc est encore la couleur dominante.

Le *nebala*. La couleur grise domine, quelques teintes blanches sous les ailes, les pattes jaunes.

Le *bahara* est presque entièrement noir. « *C'est un nègre, il ne vaut pas grand'chose.* »

Tous ces oiseaux muent à la fin de l'été.

Les Arabes prétendent que, comme l'aigle, le faucon ne se nourrit que des animaux qu'il a tués.

Comment on prend le faucon. — C'est pendant l'été qu'on cherche à se procurer le faucon, afin d'avoir le temps de le préparer pour les chasses, lesquelles ont lieu vers la fin de l'automne. Voici le mode qu'on emploie pour le prendre : on met un pigeon domestique dans une espèce de petit filet dont les mailles sont faites de poil de cheval et de laine exubérante ; un cavalier porteur de ce pigeon va se promener dans les lieux déserts, et le lance en l'air quand il a vu un oiseau de race ; puis il va se cacher.

Le faucon se précipite sur le pigeon, mais ses serres s'embarrassent dans le filet ; il ne peut, ni les retirer, ni s'envoler, et on s'en empare.

Quand le faucon se voit pris, il ne donne aucun signe de colère, ni de crainte. Il existe au désert un proverbe qu'on répète dans le malheur : *Thaïr el hoor ila hasnel ma itkhbotchi* « l'oiseau de race, quand il est pris, ne se tourmente plus. »

Digitized by Google

Apprivoisement. — On dresse un perchoir dans la tente, et on y attache l'oiseau avec une élégante lanière de *filali* (cuir travaillé à Tafilalet) ; il n'est pas besoin de dire que l'entrave est mise avec les plus grandes précautions, pour ne pas blesser l'animal, ou l'incommoder à l'excès.

C'est le maître de la tente lui-même qui, tous les jours, une seule fois, vers deux heures de l'après-midi, lui donne à manger.

Nourriture. La nourriture habituelle est de la chair de mouton crue, très-proprement et très-soigneusement coupée.

La nourriture est abondante : l'oiseau peut manger à satiété ; il doit même engraisser.

Pour ébaucher son éducation, on procède de la manière suivante : on présente le morceau de chair tout entier, en faisant de la voix un appel trois fois répété, et qui peut être représenté par cette diphthongue prolongée : « *Ouye! ouye! ouye!* » L'oiseau se jette sur le morceau, qu'on ne lui abandonne pas, mais qu'il s'efforce d'arracher ; on s'éloigne progressivement, toujours en lui présentant la chair et en provoquant cette lutte infructueuse ; puis enfin, avant qu'il soit tout à fait épuisé, on lui donne sur le perchoir sa pâture, divisée en plusieurs morceaux. On l'a, jusqu'alors, toujours gardé sous la tente ; il est resté encapuchonné pendant le jour et pendant les premières nuits, jusqu'à ce qu'il ait été privé avec la femme, les enfants, les animaux et les chiens. Ce dernier point est difficile et n'est jamais atteint complétement.

Quand l'oiseau de race en est là, quand il est habitué à recevoir sa nourriture sur le perchoir de la manière que j'ai décrite, le cercle de sa captivité s'élargit ; on attache le faucon à la patte avec une corde de poil de chameau douce et souple, d'une longueur de vingt ou trente coudées, qui lui permet de sortir, et c'est hors de la tente qu'on essaie et qu'on répète le manége des appels pour lui donner à manger, toujours avec une prudente gradation.

On le soigne ainsi longtemps sous la tente ; il n'en sort que pour recevoir sa nourriture.

Quand son maître est sûr de l'avoir habitué à lui, il l'emmène à une assez grande distance, le portant sur son poing, lui mettant, lui ôtant et lui remettant son capuchon ; mais ce n'est pas sans difficultés, sans de grands débats, que l'oiseau se fait au spectacle extérieur ; néanmoins, il s'y accoutume à la longue.

A cette époque, on complète l'apprivoisement de l'oiseau de race, c'est-à-dire qu'avec les mêmes appels, les mêmes alternatives, mais loin de la tente et du douar, sans capuchon, ni lien, on lui donne la nourriture. Aussitôt qu'il est repu, on lui remet

Digitized by Google

les entraves et le capuchon. Alors son maître le conduit partout avec lui. L'oiseau ne tarde pas à le connaître : le voilà tout à fait privé ; mais il n'est que privé, il faut encore le dresser à la chasse, et voici de quelle manière :

Education. — On prend un lièvre, on lui ouvre la trachée-artère, en ayant soin d'éloigner la peau et de bien découvrir la blessure, pour que la chair paraisse ; puis on ôte le capuchon du *taïr el hoor*, on l'appelle : il vient, et saute au cou de l'animal. On le laisse déchirer cette proie pour qu'il y prenne goût ; afin même de l'affriander davantage, ce jour-là, c'est avec elle qu'on le nourrit.

On recommence cette opération sept ou huit jours de suite; mais alors le lièvre est vivant. On lui tiraille les oreilles; il mêle, aux *Ouye! ouye!* d'appel du maître des cris de douleur. Le faucon s'élance sur sa tête, s'acharne après lui, s'efforce de l'arracher aux mains qui le tiennent, et lui dévore les yeux et la langue. Après cette longue lutte, on ouvre le lièvre et l'on donne la curée.

L'élève. — Cet exercice est répété plus ou moins souvent, selon le degré de facilité de l'*oiseau* à s'instruire.

Le temps de la chasse approche : il faut éprouver l'oiseau, savoir s'il a profité de ces leçons si prudemment graduées, de cette éducation si laborieusement soignée, si bien appropriée à sa nature et au genre de plaisir auquel il est destiné.

On sort donc à cheval, on emporte le faucon encapuchonné, on se rend dans une plaine découverte ou sur un vaste plateau ; on s'est muni de cinq ou six lièvres vivants. Arrivé sur le terrain choisi, on prend un lièvre et on lui casse les quatre pattes, puis on le lâche à la portée de l'œil de l'oiseau ; plaintif et criant, il court tant bien que mal. On décapuchonne alors le faucon, et on le lâche en disant :

Bessem Allah, Allah ou kebeur (au nom de Dieu, Dieu est le plus grand). Le *terakel* impatient s'élance droit vers le ciel, et de très-haut se précipite sur le lièvre, qu'il tue ou étourdit d'un coup de ses serres crispées, comme d'un coup de poing.

De la victime. — On s'approche de la victime, on la saigne, on l'ouvre, et on donne les entrailles, le foie, le cœur, à l'oiseau, pour qu'il les mange sur place.

Proie. — Après plusieurs jours de cette épreuve, l'oiseau de race est complétement dressé, s'il montre qu'il n'a aucune envie de fuir, s'il attend son maître près de sa proie, et si, malgré sa tendance naturelle à fuir avec elle, il répond à l'appel avant et après s'être emparé du gibier.

Digitized by Google

Cette éducation s'est prolongée depuis l'été jusque vers la fin de l'automne. C'est la saison propice, car l'oiseau ne chasse bien que dans les temps brumeux, et même dans les temps froids.

Il ne saurait supporter ni les ardeurs du soleil, ni la soif; il quitterait son maître pour aller s'abreuver au loin, et ne reviendrait plus.

La chasse. — A cette époque, on se met en route, après un léger déjeûner, vers onze heures du matin, le faucon sur l'épaule ou sur le poing; on s'est approvisionné seulement de lait de chamelle, enfermé dans des peaux de bouc, de dattes (*deglet en nour*), de pain, et quelquefois de raisins secs.

Mais la chasse ne commence qu'après une assez longue course, vers les trois heures de l'après-midi. Les cavaliers sont nombreux. Arrivés sur le terrain de chasse, ils se disséminent, battent les broussailles, les touffes d'alfa, pour faire lever un lièvre qu'on s'efforce de rabattre vers celui qui tient le faucon. Aussitôt qu'on aperçoit le gibier, on enlève le capuchon de l'oiseau et on le lâche en lui indiquant du doigt le lièvre, et en lui disant : *ha hou !* (le voici.)

Pendant que son maître prononce le sacramentel : *besseum Allah, Allah ou kebeur* (au nom de Dieu, Dieu est le plus grand), mots destinés à sanctifier la proie qui n'a pas été saignée, à faire que ce soit un mets permis au vrai croyant, l'oiseau part, fait une pointe à perte de vue, tout en suivant le lièvre de son œil perçant, puis s'abat sur lui et le frappe, soit à la tête, soit à l'épaule, d'un coup de ses serres fermées, assez violent pour l'étourdir ou même le tuer.

Les cavaliers, qui l'ont vu descendre, accourent de tous côtés, l'entourent, et le trouvent ordinairement occupé à manger les yeux de l'animal.

Pour qu'il l'abandonne, on tire du burnous une peau de lièvre, qu'on jette un peu plus loin et sur laquelle il se précipite.

Si le faucon a mangé une partie du gibier, le reste, bien qu'entamé, est une nourriture permise au musulman, parce que cet oiseau de proie a été dressé à retourner auprès de son maître quand il le rappelle, et non à ne pas manger le gibier.

Ce n'est qu'une fois rentré au douar qu'on donne la curée.

On comprend que, si la nourriture était abondante, excessive même, au moment où l'on voudrait apprivoiser l'animal, et, en quelque sorte, s'en faire bien venir, elle est, au contraire, assez ménagée pendant toute la saison des chasses, afin de ne pas alourdir l'animal, de ne point le priver de ses moyens, de le rendre, en un mot, bon chasseur, c'est-à-dire ardent et alerte.

Digitized by Google

Il n'est pas rare, avec deux ou trois faucons, de tuer dix ou quinze lièvres.

Gibier que chasse le faucon. — L'oiseau de race peut tuer le lièvre, le lapin, le petit de la gazelle, l'*habara* (pintade), le pigeon, la perdrix, la tourterelle.

Chasse de l'habara. — La chasse de l'*habara* a lieu de la manière suivante : on court à cheval jusqu'à ce qu'on ait rencontré des *habara*, qui se trouvent par couples ou par compagnies de quatre, six ou davantage; on a le faucon sur le poing, on lui ôte le capuchon, on lui montre les *habara*, on l'excite, puis on le lâche en prononçant l'invocation : *Bessem Allah*. Il pointe, se précipite sur sa proie, dont il enferme la tête dans ses serres, où il la maintient impitoyablement, malgré les efforts désespérés de la victime, jusqu'à ce que les cavaliers arrivent et la lui arrachent. L'un d'eux la saigne et donne la curée.

« Cette nourriture *grise* l'oiseau de race, » disent les Arabes, soit à cause de sa saveur parfumée, soit parce qu'il est fier de la capture d'un *habara*, qui est un morceau de sultan. Aussi, quand il est remis sur l'épaule, il se balance et se dandine, *il fait sa fantasia.*

Si le *habara* s'envole, alors le faucon s'élance à sa poursuite; tous deux montent ensemble. Le faucon cherche à le dominer. Quand il y est parvenu, il tombe sur lui avec la rapidité de l'éclair, lui casse d'abord une aile; puis, précipitant sa chute en tournoyant, l'oiseau de race s'arrange de manière à mettre sa victime sous lui, afin que seule elle ressente le choc qui doit lui briser le sternum.

Il y a des faucons qui ne chassent point l'*habara*. On les dresse rarement pour la chasse de la perdrix : on craindrait, en les y habituant, de les amener à préférer chasser la plume que le poil.

Le gachouche. — Quand un oiseau tarde à rejoindre son maître, alors un cavalier, tenant à la main une peau de lièvre garnie des oreilles, ainsi que des pattes, et qui a nom *gachouche*, pousse un temps de galop dans la direction, et lui jette cette amorce en criant : *Ouye !*

Cette interjection est, si je puis m'exprimer ainsi, le vocatif de l'oiseau de race.

L'oiseau de race, quand il est dressé, ne trahit pas souvent son maître, c'est-à-dire qu'il est rare qu'il le quitte ; cependant, on en perd quelques-uns par suite du goût très-prononcé qu'ils ont pour un oiseau du désert appelé *hamma*, qu'ils poursuivent avec

Digitized by Google

acharnement. En dépit des appellations, des *ouye !* et du *gachouche*, ils ne reviennent plus.

Le biaz. — Le *biaz* (nom du fauconnier, spécialement chargé de soigner et de nourrir l'oiseau de race) a quelquefois pour son élève une tendresse aveugle, funeste ; il le choie, il le nourrit avec excès, et, quoi qu'en dise le proverbe : *L'amour-propre est son conseiller, le seul mobile de ses actions*, s'il n'a pas faim, au lieu de chasser, le noble oiseau reprend sa liberté.

Il faut d'ailleurs qu'un faucon soit bien renommé pour qu'on le garde plus d'une année ; d'ordinaire, à moins de prouesses signalées, on le lâche après la saison des chasses, quitte à chercher à s'en procurer d'autres à l'époque favorable. On cite commc des exemples exceptionnels les oiseaux que l'on a conservés pendant trois ans.

Quelles sont les tribus qui chassent au faucon. — Les tribus du Sahara qui chassent au faucon, sont :

Dans la province de Constantine, les Douaouda, Selmya, Oulad Moulat, Oulad ben Aly, Sahari, Oulad Bou-Azid, Bahman et Oulad Zid ;

Dans la province d'Alger, les Bou Ayche, Oulad Mokhtar, Oulad Chayb, Oulad Ayade, Monidate, Zenakha, Abadlya et Oulad Nayl ;

Dans la province d'Oran, les Hassena, Rezayna, Oulad Mehalla, Beni Mathar, Derraga, Harrar, Angades, Hamyane et Oulad Sidi Chikh ;

Tous les gens de l'aalfa enfin, c'est-à-dire des contrées où cette plante croît en abondance.

Cette chasse se fait donc aussi dans les hauts plateaux, sur la lisière du Sahara.

Quand les *djouad* (nobles) chassent au faucon, ce sont des rendez-vous de vingt-cinq ou trente personnages, sans compter les serviteurs, et des paris sont souvent engagés.

On paie un faucon dressé d'un chameau, de cent boudjoux, quelquefois même d'un cheval.

Le faucon fait partie de la famille ; il vit dans la tente, où il est l'objet des soins les plus attentifs. Il est des chefs qui ne se séparent jamais de leur faucon, et le portent partout avec eux.

C'est une marque de distinction, de gentilhommerie, que d'avoir sur son burnous des traces d'excréments du faucon.

Dans le Sahara, petit ou grand, riche ou pauvre, tout le monde aime et caresse l'oiseau de race.

« Et comment en serait-il autrement ? me disait un noble de la tente ; nous estimons le faste, l'éclat, la magnificence, et il

Digitized by Google

faudrait n'être pas Arabe pour ne pas se réjouir, s'exalter à la vue de nos guerriers revenant d'une chasse au faucon. Le chef marche en avant ; il porte deux faucons, l'un sur l'épaule, l'autre sur le poing, revêtu du guetass (gant à la crispin). Le capuchon de ces oiseaux (*keumbide*) est enrichi de soie, de *filali* (maroquin), d'or et de petites plumes d'autruche, tandis que leurs entraves (*semaïd*) sont brodées et ornées de grelots d'argent (*ledjerass*). Les chevaux hennissent, les chameaux porteurs sont chargés de gibier, et leurs conducteurs murmurent sur un ton mélancolique l'un de ces chants d'amour ou de poudre qui savent si bien trouver le chemin de nos cœurs.

« Oui, je le jure par la tête du Prophète, après un *goum* qui se met en campagne, rien n'est splendide comme le départ ou le retour d'une chasse au faucon. Aussi on a beau être haletant, harassé, mort de fatigue, mieux encore que par le sommeil, on est bientôt reposé, guéri, par l'espoir et le désir de recommencer le lendemain. »

Voilà tout ce que je puis dire sur l'éducation du faucon dans les pays arabes.

Général E. Daumas,
Conseiller d'État, directeur des affaires de l'Algérie,
membre de la Société orientale.

ÉTUDES SUR L'ALGÉRIE.

AGRICULTURE. — INDUSTRIE. — COMMERCE.

(Fin.)

III. — INDUSTRIE.

1° *Faut-il prohiber en Algérie l'établissement des manufactures industrielles? faut-il exclure quelques industries et en admettre d'autres?*—Pour résoudre une question aussi complexe que celle-ci et d'une si grande importance, il ne doit entrer dans son appréciation aucune partialité. Beaucoup de personnes, et des mieux intentionnées pour notre colonie, vous diront, avec certaines apparences de raisonnement, que la législation accorde à l'Algérie tous les avantages possibles, et que, quant à la prohibition de l'industrie manufacturière, ce n'est qu'une mesure pleine de sagesse et de prévoyance, qui ne peut qu'empêcher les entreprises ruineuses qu'une plus grande liberté ferait certainement naître.

Nous efforçant d'arriver à l'exacte vérité, nous avons compulsé et comparé les lois et décrets qui régissent les douanes de l'Algé-

Digitized by Google

rie au point de vue de ses rapports commerciaux avec la métropole. Un examen attentif nous a amené à reconnaitre que, si, en effet, la législation avait apporté de nombreux bienfaits, bienfaits dont les résultats deviennent chaque jour plus remarquables, il en est encore que l'industrie et le commerce réclament, et qui se manifesteront d'une manière non moins brillante.

Que l'on ne croie pas cependant que nous supposons que quelques décrets suffisent pour que l'Algérie se couvre de nombreuses manufactures ! Non, il n'en est rien, et trop de précipitation ne pourrait que nuire ; il faut, avant tout, qu'elle possède les éléments nécessaires, je puis même dire indispensables à l'industrie manufacturière : 1° des voies de communications nombreuses, 2° les bras à bon marché, 3° les forces motrices à bon compte.

Comme nous l'avons déjà dit, l'Afrique française ne remplit pas encore ce programme ; aussi, pour l'actualité, est-il évident que les industries qui peuvent s'y développer sont seulement celles qui se rattachent, pour ainsi dire, directement à l'agriculture.

Les faits nous démontrent clairement que ce principe possède sa raison d'être, car aujourd'hui celles qui ont pris le plus grand développement, la fabrication des huiles, la mouture, la fabrication des essences aromatiques, des alcools, la préparation du tabac, corollaires immédiats de la production agricole, et qui sont beaucoup moins exigeantes que les industries métallurgiques ou des tissus, ont toujours été et seront les premières à se développer parmi les populations colonisatrices.

C'est en nous basant sur cette production agricole que nous demandons, non pas l'entrée libre en France des matières premières, ce qui existe déjà, mais l'autorisation à l'industriel algérien d'introduire son produit, sinon complétement ouvré, ce qu'il ne peut quelquefois faire complétement, mais au moins dégrossi, travaillé, selon les besoins et les exigences commerciales. Cette demande est si fondée, que le temps lui-même y apporte de nouvelles confirmations : à mesure que la nécessité s'éveille, la France, se rappelant que sa colonie peut lui fournir ce qui lui fait défaut, lui ouvre ses portes, l'excite à la production, et ne s'en trouve pas trop mal, si nous nous en rapportons aux chiffres officiels. En présence de la situation dans laquelle nous sommes depuis quelques années, on ne peut que regretter que l'Algérie n'ait pas donné lieu, depuis la consolidation de la conquête, à de plus fortes émigrations de travailleurs. Que l'on calcule d'après ce qu'elle fait avec ses forces trop limitées, ce qu'elle aurait pu produire avec des bras plus nombreux, et combien son développement se serait accru dans de telles circonstances ! car, dans ce

Digitized by Google

monde, il est passé en axiome que la disette d'un côté amène la richesse de l'autre.

Ce ne sont pas là de simples utopies, des regrets superflus, mais des avertissements dont nous devrions bien prendre note pour faire progresser la colonisation et nous créer, pour l'avenir, une ressource importante. On a déjà proposé de transformer en alcool les céréales algériennes, dans le cas où la métropole n'en aurait pas besoin; mais n'avons-nous pas, à peu de distance, l'Angleterre qui, préférant se livrer aux cultures industrielles, bien plus avantageuses, a, depuis longtemps, adopté le système de se nourrir de blés étrangers? Seulement, pour qu'elles puissent entrer en concurrence avec les grains des Etats-Unis, du Canada, etc., et donner une grande impulsion à la marine marchande, comme dans ces dernières contrées, il serait nécessaire que la nôtre cherche à sortir un peu de l'état de stagnation qui la place pour ces transports dans une condition inférieure à l'égard des marines américaines et anglaises.

Si nous arrivons maintenant à la question de savoir si l'Algérie doit pour l'avenir être industrielle et manufacturière, le simple bon sens nous interdit de la frapper de quelque restriction que ce soit. Faisant partie de la grande famille française, elle a droit aux mêmes avantages que la métropole; et si un territoire à conquérir et encore à coloniser exige quelques précautions dans ses progrès, nous ne pouvons croire que ses productions puissent être limitées, comme nous ne saurions exclure les industries lainières du département du Nord, sous le prétexte qu'elles font une concurrence redoutable à celles du département de la Marne.

Dans notre nouvelle société, le soleil luit pour tous, comme on dit; et le temps est déjà loin où les nations européennes monopolisaient la culture et le commerce de leurs colonies. Depuis, le libre échange, précurseur de la grande confraternité des peuples, est venu inaugurer une nouvelle ère commerciale, dont nous partagerons les avantages le plus prochainement possible, il faut l'espérer.

Concluons pour l'Algérie qu'afin de la rendre apte aux grandes industries, il faut la doter d'abord des éléments fondamentaux qui en font la vitalité, et qui seuls la prépareront à partager un jour avec la France la couronne manufacturière, dans les spécialités que sa production, sa position lui assureront. C'est par une assimilation complète que l'on rattachera la colonie à la mère-patrie par une solidarité d'intérêts et de principes que les temps ne pourront détruire.

2° *Forces motrices.*—Aujourd'hui que le travail mécanique rem-

Digitized by Google

place et tend à remplacer de plus en plus le travail manuel, s'enquérir des forces motrices qui sont propres à une contrée, c'est se livrer à une recherche des plus importantes pour l'industrie. Les deux moteurs mécaniques qui présentent le plus grand intérêt par leur grand emploi, sont les cours d'eau et la vapeur. La vapeur est subordonnée à l'existence de la houille ; la force motrice hydraulique, ou des cours d'eau, n'est subordonnée qu'à la disposition plus ou moins avantageuse de ceux-ci ; la première demande pour se produire un combustible qui coûte plus ou moins cher, il est vrai ; la seconde exige pour sa production un cours d'eau qui ne coûte rien. Voilà le mérite des moteurs hydrauliques, telle est leur supériorité !

Les moteurs à vapeur ont peu d'avenir en Algérie, le combustible minéral y étant peu répandu, à ce qu'il paraît. Aussi, bien que l'importation puisse fournir les grandes quantités de houille qu'exigerait son emploi plus répandu, on peut dire que, tant que la découverte de grands bancs houilliers ne sera pas faite, l'industrie algérienne ne pourra en attendre de grands résultats économiques.

Il n'en est pas de même des moteurs hydrauliques : si l'Algérie ne fournit pas abondamment les combustibles minéraux indispensables à la production de la vapeur, la Providence l'a dédommagée en lui donnant des cours d'eau de très-grandes inclinaisons, présentant toutes les conditions favorables pour en utiliser la force. Sous ce rapport, c'est peut-être un pays unique.

3° *Règne minéral.* — Les productions minérales sont très-nombreuses en Algérie. Les massifs de l'Atlas recèlent, en abondance, dans leur sein, le fer, le cuivre, le plomb argentifère, l'antimoine, le manganèse, le zinc, le mercure, c'est-à-dire les métaux les plus utiles à l'industrie. Pour la même cause que nous avons exposée précédemment, l'industrie métallurgique algérienne ne consistera à peu près que dans l'exploitation des minerais qui seront exportés dans les usines des bords de la Méditerranée, du bassin du Gard, par exemple, qui est parfaitement constitué pour les transformer vu sa production carbonifère.

Quant au sel et aux produits chimiques, il n'existe peut-être pas au monde de pays où ces matières soient plus répandues qu'en Algérie. Outre des côtes de grande étendue, qui permettent d'établir en beaucoup d'endroits des marais salants, outre de nombreuses mines de sel gemme, elle possède encore des sebkha, ou chott, vastes nappes d'eau salée, dont on peut retirer du sel et des produits chimiques de toutes sortes. Leur abondance est si grande, qu'en été, par suite du rayonnement solaire, la sur-

Digitized by Google

face de ces lacs devient, en certains endroits, dure comme de la glace et présente quelquefois des couches qui n'ont pas moins de trois pieds d'épaisseur. L'exploitation de ces derniers points serait d'autant plus utile, que leurs produits deviendraient un des éléments principaux de commerce avec l'Afrique centrale.

Quant aux matériaux de construction, la formation calcaire étant un des principaux caractères de la charpente géologique de l'Algérie, la pierre de taille, le gypse, la chaux, les marbres statuaires et autres ne font pas défaut. Les grès, les argiles, les ardoises, la terre à briques sont dans le même cas.

Citons encore les sources minéro-thermales, qui, par leur abondance et leurs propriétés thérapeutiques, n'attendent que le caprice de la mode pour devenir le siége de ces magnifiques établissements qui font la richesse de tant de localités de l'Europe occidentale.

IV. — COMMERCE.

Placée au milieu des contrées que baigne la Méditerranée, s'appuyant sur les régions encore peu connues de l'Afrique centrale, l'Algérie est certainement appelée à un brillant avenir commercial. Par elle-même, tirant de son sein les produits les plus variés, elle donnera lieu à un échange considérable ; par sa position, elle sera le canal d'écoulement entre l'Europe occidentale et l'Afrique du centre, et *vice versâ*, l'entrepôt des marchandises européennes et africaines.

Si l'on examine le mouvement du commerce algérien, on y remarque deux périodes bien distinctes : dans la première, les importations et les exportations augmentent, ces dernières d'après une progression très-lente ; dans la seconde, les importations diminuent [1] et les exportations augmentent.

[1] Les importations tendent à diminuer, non pas numériquement (bien que de 1846 à 1853 il y ait eu une diminution numérique), mais proportionnellement : dans la période 1844-1850, il a été importé 88 millions de marchandises pour une population européenne d'environ cent dix mille âmes ; l'élément indigène ne consommant encore de nos produits qu'une valeur insignifiante. C'est donc 800 fr. par habitant.

En 1854, il a été importé 81 millions de marchandises pour une population européenne de cent quarante-trois mille âmes, et alors la consommation indigène s'était notablement augmentée; c'est donc bien moins de 566 fr. par tête.

Comparons, et nous trouvons que de la période septennale 1844-1850 à l'année 1854, les importations ont éprouvé une diminution de 234 fr. par habitant.

Nous verrons plus haut que cette diminution a été soufferte par le commerce étranger.

Digitized by Google

Ce résultat offre l'exemple le plus frappant du progrès de notre colonie, car, non seulement aujourd'hui on produit plus pour l'exportation, mais on produit encore pour la consommation intérieure.

Les diminutions dans les importations ont seules porté sur le commerce étranger; le commerce français, au contraire, s'est constamment accru.

Ces résultats, quelque beaux qu'ils soient, seront bien dépassés le jour où la France et l'Algérie seront réunies par la législation douanière. Alors surgiront, sur tous les points du sol africain, de nouvelles industries, dont les produits alimenteront un commerce considérable.

Les tableaux suivants présentent l'état comparatif du commerce algérien depuis l'occupation. Leur exposé complétera les données ci-dessus.

TABLEAU COMPARATIF DU COMMERCE GÉNÉRAL ALGÉRIEN DEPUIS L'OCCUPATION. (Sources : *Situation des établissements français en Algérie* (1830-1853) ; *Moniteur algérien*, 1854.)

ANNÉES.	IMPORTATIONS.	EXPORTATIONS	TOTAL.
1831-37	14,537,000	2,102,000	16,639,000
1838-43	58,503,000	5,423,000	63,926,000
1844-50	88,347,000	9,800,000	98,147,000
1851	66,950,000	19,793,000	86,743,000
1852	65,392,000	21,554,000	86,946,000
1853	72,788,000	30,783,000	103,571,000
1854	81,235,000	42,176,000	123,411,000

Voici maintenant le TABLEAU DU COMMERCE DE L'ALGÉRIE AVEC LA FRANCE.

ANNÉES.	IMPORTATIONS.	EXPORTATIONS	TOTAL.
1831-37	13,671,000	1,667,000	15,338,000
1838-43	33,128,000	2,601,000	35,729,000
1844-50	* 62,834,000	5,527,000	68,361,000
1851	53,595,000	18,080,000	71,675,000
1852	57,950,000	19,341,000	76,291,000
1853	65,556,000	25,609,000	91,165,000
1854	** 67,820,000	28,212,000	96,032,000

* Dont 10,998,000 fr. de marchandises étrangères provenant des entrepôts.
** Dont 4,270,000 fr. de marchandises étrangères provenant des entrepôts.

Digitized by Google

D'après les publications de l'administration des douanes françaises, le commerce algérien, dans ces dernières années, présenterait le mouvement suivant (valeurs officielles) :

COMMERCE GÉNÉRAL.

ANNÉES.	IMPORTATIONS.	EXPORTATIONS	TOTAL.
1851	119,251,000	20,331,000	139,582,000
1852	115,247,000	21,081,000	136,328,000
1853	131,275,000	30,916,000	162,191,000
1854	136,686,000	48,300,000	184,986,000

COMMERCE AVEC LA FRANCE.

ANNÉES.	EXPORTATIONS de France EN ALGÉRIE.	IMPORTATIONS d'Algérie EN FRANCE.	TOTAL.
1851	994) 00	16,615,000	116,039,000
1852	104,483,000	18,333,000	122,816,000
1853	118,793,000	26,341,000	145,134,000
1854	118,741,000	35,520,000	154,261,000

En présentant en valeurs réelles le commerce de la métropole avec l'Algérie, nous trouverons, pour les exportations, 49,422,000 fr., au lieu de 35,520,000. C'est le résultat de l'élévation de valeur des céréales et autres matières alimentaires. Pour les importations, ce sera 90,919,000 fr., au lieu de 118,741,000. C'est la conséquence du bon marché qui s'est réalisé depuis 1826 dans les produits de fabrication. Les tissus de coton, par exemple, qui présentent, en valeur officielle, un total de 55 millions, ne correspondent qu'à 18 millions en valeur actuelle.

P. MADINIER.

Digitized by Google

MÉLANGES ET NOUVELLES.

Turquie. — Voici l'indication des vingt et un points de réforme approuvés par la Porte : maintien du hatti-chérif de Gulhané, garantie de tous les priviléges de l'Eglise grecque et arménienne, suppression des pouvoirs temporels et judiciaires des patriarcats, égalité des cultes, suppression des peines portées contre ceux qui changent de religion, admission des chrétiens aux fonctions publiques, établissement d'écoles populaires, organisation d'une justice temporelle pour les rajahs, codification des lois civiles et criminelles, code publié dans toutes les langues de l'empire, réforme des prisons, réforme de la police, les rajahs soumis au recrutement et admission des chrétiens à tous les grades militaires, transformation des autorités provinciales, faculté pour les Francs d'acquérir des biens, impôts directs, amélioration des voies de communication, budget de l'Etat, représentation des chrétiens dans le conseil d'Etat, institutions de crédit pour le commerce, réforme monétaire.

La presse périodique de Constantinople. — Nous trouvons dans le *Journal général de l'imprimerie et de la librairie* les curieux détails qui suivent concernant la presse en Turquie :

On ne se doute guère, généralement, des développements extraordinaires qu'a pris la presse périodique en Orient, depuis quelques années seulement. Il se publie aujourd'hui, à Constantinople, douze journaux et quatre revues, les uns et les autres plus ou moins politiques et littéraires ; en voici les titres :

Le *Taqvin-i-Vaqui* (*Journal des Faits*), journal officiel, en langue turque, paraissant irrégulièrement ; un journal turc, le *Djèridè-i-Havadis* (le *Recueil des nouvelles*), paraissant deux fois par semaine ; deux journaux français, le *Journal de Constantinople* et la *Presse d'Orient*, paraissant les lundis et jeudis ; un journal grec, le *Télégraphos tou Bosphorou* (*Télégraphe du Bosphore*), paraissant chaque samedi ; un journal turc imprimé en caractères arméniens, le *Medjmoud-i-Havadis* (la *Collection des nouvelles*), paraissant chaque samedi ; un journal arménien, le *Macis* (le *Mont Ararat*), paraissant tous les jeudis ; un journal turc imprimé en caractères grecs, *Anadolu* (l'*Orient*), paraissant tous les samedis ; un journal turc imprimé en caractères arméniens, l'*Akhbar-i-Constantinie* (les *Nouvelles de Constantinople*), paraissant tous les samedis ; un journal arménien l'*Avédaper* (le *Messager*), paraissant tous les quinze jours, le mercredi ; un journal bulgare, le *Tzarigradski Vestnik* (le *Messager de Constantinople*), en langue bulgare, paraissant une fois par semaine ; un journal espagnol-juif, *Hor Israël* (la *Lumière d'Israël*), imprimé en caractères hébraïques, paraissant tous les vendredis.

De ces journaux, un seul est officiel, *Taqvin-i-Vaqui*. Tous les autres sont soumis plus ou moins strictement à la censure.

Digitized by Google

On annonce l'apparition prochaine d'un journal arabe qui prendra le titre de *Djeridet-ul-Havadis*, et qui sera traduit du journal turc le *Djeridié-i-Havadis*.

Les revues sont : revue arménienne, littéraire et scientifique, *Asdjid-Asvélian* (la *Petite étoile d'Orient*), paraissant chaque mois ; revue turque, morale, religieuse, littéraire et scientifique, imprimée en caractères arméniens, le *Djèridé-i-Dévrié* (le *Recueil universel*), paraissant tous les quinze jours ; revue arménienne, morale et littéraire, *Ardzui-Vasbouragan* (*Aigle de Vosbourg*, ancienne province de Van), paraissant chaque mois ; revue illustrée en espagnol, *el Maladero, la Fuente de ciencia* (*le Maladero, la Fontaine de la science*), imprimé en caractères hébraïques, paraissant chaque mois.

Egypte. — On vient de faire, près de Ramlé, aux portes d'Alexandrie d'Egypte, une fort belle découverte archéologique.

Sur les indications de Saïd-Pacha lui-même, on a trouvé un immense palais romain qui devait être placé dans la situation la plus délicieuse sur le bord de la mer. D'après une inscription gravée sur un bloc de marbre blanc très-pur, ce palais avait été offert à l'empereur Marc-Aurèle Antonin par les tribuns des légions. Ce qui confirme encore l'époque où il a dû être bâti, ce sont les morceaux de très-bonnes sculptures qu'on en tire. « J'ai vu, dit un voyageur, une main de jeune femme qui, malgré sa mutilation, était parfaitement modelée, et qui est d'un excellent goût, ainsi qu'une figure d'homme à moitié brisée et quelques autres fragments. On nous a montré aussi sur place une très-grande mosaïque fort bien conservée, et qui représente un buste de Bacchus tenant une thyrse et une grappe de raisin. C'est un Sempronius qui l'avait fait faire, comme nous l'apprend une inscription rompue malheureusement par le milieu. » Hassan-Effendi, chargé de ces fouilles, qu'il dirige avec l'intelligence d'un ingénieur élevé à Paris, a mis aussi à jour un aqueduc souterrain et de très-nombreuses rigoles, avec une naumachie, qui attestent que les eaux du Nil, dont l'inondation sur ce point approche de la place, y avaient autrefois été conduites. (*La Presse d'Orient.*)

Excursion en Palestine. — L'*Edinburgh-Witness* nous apprend que le révérend Th. Wright et le docteur Bonar, de Kelso, sont partis pour Alexandrie, où ils doivent se trouver avec d'autres Ecossais qui voyagent en ce moment en Egypte. Lorsqu'ils seront réunis, ils doivent se rendre au mont Sinaï à travers le désert ; puis ils ont l'intention de traverser la terre d'Idumée, d'examiner les ruines de Petra, et les autres endroits intéressants de ces parages. De là ils visiteront Jérusalem et les autres lieux célèbres de la Palestine. Le principal objet de cette mission est d'examiner « la vallée écrite » dans le désert, comme on l'appelle, près du mont *Jubal*. On sait en effet que toute cette montagne est couverte à sa base de caractères d'écriture qu'on suppose généralement avoir été tracés par les enfants d'Israël, pendant leur séjour dans le désert. Comme ces caractères n'ont jamais été déchiffrés,

Digitized by Google

M. Wright emporte avec lui l'appareil nécessaire pour copier toutes ces inscriptions. Si la chose peut être exécutée et que ces inscriptions soient lues, elles jetteront sans doute beaucoup de jour sur les récits bibliques. M. Wright prendra aussi copie d'autres inscriptions intéressantes qu'on trouve ailleurs et qui pourront être ainsi mieux connues qu'auparavant. La troupe savante dont il s'agit se composera d'au moins vingt-deux personnes; elle aura une escorte pour l'accompagner, outre les guides, ce qui formera une petite caravane. G. DE T.

Inde anglaise. — *Circulation des métaux précieux.* — On écrit de Calcutta : Les métaux précieux ont de tout temps joué un rôle considérable dans le commerce de l'Inde, et, de tous les articles d'importation, c'est peut-être celui qui a subi les réductions les plus sensibles. En effet, la moyenne des importations de ces métaux, déduction faite des exportations, pendant les dix années de la période 1814-1823, s'élevait annuellement, pour le seul port de Calcutta, à 2 millions sterling et demi (62,500,000 fr.), tandis que, dans les cinq dernières années, cette moyenne est restée au-dessous d'un million et demi sterling (37 millions et demi de francs), n'atteignant, en chiffre exact, que 13,965,217 roupies. La moyenne de Bombay, prise sur la période triennale 1847-1849, et qui probablement n'a pas varié depuis d'une manière sensible, est de 6,440,717 roupies; et l'on estime à un demi-million sterling le numéraire annuellement importé dans la présidence de Madras.

En somme, on peut évaluer à 3 millions de livres sterling (75 millions de francs) la valeur des métaux précieux absorbés par les possessions anglaises de l'Inde, et il est constant que le fait de la décroissance de l'importation des métaux précieux s'est traduit en une crise monétaire dont les diverses places de l'Inde souffrent depuis un an. Les importations de marchandises européennes, de celles d'Angleterre surtout, ont pris sur les marchés de l'Inde un développement considérable; d'un autre côté, jamais les produits de cette dernière contrée n'ont joui d'une faveur aussi marquée en Europe, jamais la spéculation ne s'est portée avec autant d'ardeur sur les riz, sur les salpêtres et même sur des articles qui étaient longtemps restés complétement en dehors des transactions avec la métropole, comme les jutes, les graines oléagineuses, etc.; et pourtant, malgré ces circonstances, la pénurie de numéraire est telle dans l'Inde anglaise, qu'on ne s'en rappelle point de pareille sur les marchés de Calcutta et de Bombay; aussi l'or de l'Australie et de la Californie trouvera-t-il pendant de longues années encore un débouché parmi les 160 millions d'habitants de l'Inde anglaise. (*Annales du commerce extérieur.*)

Sénégal. — L'amiral ministre de la marine et des colonies a reçu de M. le gouverneur du Sénégal des rapports qui vont jusqu'au 7 janvier dernier.

A cette date, la situation de nos affaires dans le haut et dans le bas du fleuve continuait à être très-bonne.

Deux faits principaux ressortent de cette correspondance : l'un, l'af-

Digitized by Google

faiblissement graduel de l'influence du faux prophète Alaghi; l'autre, la constitution du Oualo en province française. M. le gouverneur Faidherbe, en vertu de ses instructions, a divisé cette province en quatre cercles, commandés par des chefs dévoués à notre cause et placés sous la main de l'autorité centrale de la colonie. Ces quatre cercles comprennent : l'un (celui de Dagana), les villages situés entre Dagana et le marigot de la Taouey; le second (celui de Richard-Tol), les villages compris entre ce poste et Maka; le troisième (celui de Merinaghen), les villages des bords du lac Paniéfoul, et le quatrième (celui de Lampsar), les villages limitrophes de l'intérieur.

A peine le Oualo a-t-il été déclaré province française, que les populations agricoles, éloignées de ce fertile pays par les déprédations des Maures, sont accourues en foule se placer sous la protection de notre drapeau, et les villages du cercle de Dagana, entre autres, ont immédiatement vu doubler le nombre de leurs habitants.

Cet affranchissement du Oualo a porté le coup le plus sensible à la domination des Maures, déjà singulièrement ébranlée par les récentes et si heureuses expéditions de nos colonnes. Les rapports qui arrivent de l'intérieur ne tarissent pas en récits sur la profonde misère et sur la démoralisation de ce peuple ennemi. Les Bracknas, comme les Trarzas. voient de tous côtés les noirs se lever contre eux ; récemment trois caravanes des Trarzas, qui traversaient le fleuve pour venir piller sur la rive gauche, ont été arrêtées et repoussées par nos embarcations, qui leur ont fait quelques prises. Puis les gens du Oualo, du cercle de Richard-Tol, se sont mis à la poursuite de ces caravanes, et 300 volontaires, lancés chez les Trarzas par le gouverneur du Sénégal, y ont fait une razzia de 1,500 têtes de bétail et 10 prisonniers.

En résumé, dit M. le gouverneur Faidherbe, la situation est celle-ci : Lorsqu'il y a dix-huit mois environ, le faux prophète Alaghi essayait d'organiser contre nous une révolte générale, les Maures se réunissaient à lui avec ardeur; les noirs, dont nous soutenions cependant les intérêts dans cette lutte contre les oppresseurs, hésitaient et nous semblions presque isolés; aujourd'hui, le faux prophète, battu et mis en fuite, s'est réfugié à la limite extrême du Kaarta et du Ségori, et les Maures démoralisés ne tarderont pas sans doute ou à se soumettre ou à être entièrement mis hors d'état de nuire à la tranquillité du pays.

(*Moniteur universel.*)

L'Observateur catholique. — On publie à Paris sous ce titre, depuis le mois d'octobre dernier, un journal *bi mensuel* consacré à la défense des vraies doctrines du catholicisme en opposition aux exagérations ultramontaines de l'*Univers*. Ce journal consciencieux a beaucoup de succès et compte déjà de nombreux souscripteurs en France et à l'étranger. Il serait à désirer qu'il parvînt aussi dans l'Orient chrétien et qu'il y fût lu par les catholiques des différents rites à qui la langue française est familière; car ils y verraient dans l'occasion leurs droits défendus contre les prétentions trop absolues des congrégations romaines.

Digitized by Google

On s'abonne à ce journal, dont le prix est de 12 fr. par an, soit au bureau de l'*Observateur*, rue de Savoie, 12; soit à celui de la *Revue*, rue de l'Ecole-de-Médecine, 20.

Préceptes hygiéniques à l'usage des habitants de l'Algérie. — *Époque de l'immigration.* — Les immigrants ne devront s'embarquer qu'à l'époque où commence la saison tempérée, c'est-à-dire vers les mois d'octobre et de novembre.

Habitation. — A leur arrivée, surtout pendant les fortes chaleurs, les Européens devront toujours, s'ils en ont le choix, préférer à l'habitation d'une plaine basse éloignée de la mer, celle d'une localité littorale, d'un haut plateau ou d'une colline regardant la mer et abritée du vent des vallées. S'ils étaient contraints par le genre de leur industrie à se fixer dans une localité basse de l'intérieur, ils feraient bien, pour se préparer à supporter graduellement le climat local de cette région plus chaude, de séjourner d'abord quelque temps sur le littoral. Habiter le sommet d'une haute montagne et occuper sa base sont deux extrêmes à éviter également. C'est à mi-côte qu'il est préférable de fixer son habitation. L'habitation, toujours bien aérée, sera tenue proprement, aussi loin que possible des marécages, et au sud de ces derniers, pour échapper aux émanations dangereuses apportées par les vents du midi et surtout par le siroco.

Vêtements. — Les vêtements inférieurs, pantalons et chaussures, doivent être larges, de manière à ne pas gêner la circulation. On doit porter des coiffures, casquettes ou chapeaux, à larges bords ou à visières, de façon à abriter les yeux et la tête contre le soleil ou la poussière. L'habillement par excellence, celui qui préserve le mieux contre la chaleur, le vent, la pluie, la poussière, c'est le caban ou paletot à capuchon. Il est utile d'avoir avec soi un paletot supplémentaire qu'on quitte quand on a chaud, et dont on se couvre lorsqu'on craint un refroidissement. Le colon, le manœuvre, le roulier, le voyageur devraient posséder ce vêtement, qu'on prend ou qu'on laisse au besoin, comme par-dessus. Une ceinture de laine, de quatre ou cinq mètres de longueur, est fort utile à tous ceux qui, en raison de leur profession, sont exposés à des refroidissements subits. En s'en entourant le ventre et les reins, on se prémunit contre les chances de dyssenterie.

Bains. Ablutions. — Des bains tièdes ou presque froids seront pris une ou deux fois par semaine, pendant les deux premiers mois qui suivront l'arrivée. L'usage des bains de mer sera rejeté pendant la première période de l'acclimatement. Une fois l'acclimatement obtenu, on en retirera, au contraire, des avantages très-réels. Tous ces bains chauds ou froids n'empêcheront pas les ablutions quotidiennes. Il y aura même, pendant les chaleurs, avantage à les renouveler plusieurs fois par jour.

Alimentation. — Sous le rapport de l'alimentation, un régime mixte, composé, autant que possible, de viandes rôties, de volailles, de poisson associé à des légumes, comme font les indigènes aisés du littoral, est le plus convenable à suivre. L'alimentation sera donc légèrement tonique.

Digitized by Google

La viande de porc doit être prohibée durant les chaleurs de juillet et d'août. Il faut éviter de charger l'estomac de substances peu nutritives. Les fruits *mûrs*, pris avec modération, constituent à la fois un aliment et une boisson agréable et rafraîchissante, mais ingérés à forte dose et sans avoir atteint leur complète maturité, ils occasionnent la diarrhée et la dyssenterie. Contrairement à un préjugé populaire, il faut s'abstenir, en pareil cas, de prendre, pour se guérir, des *figues de Barbarie;* l'ingestion de ces fruits, dont les graines sont très-nombreuses, a souvent occasionné des constipations douloureuses et opiniâtres.

Boissons. — La meilleure boisson, celle qui convient à tout le monde et à toutes les positions, c'est le café léger. Il diminue les transpirations; il calme la soif et les fatigues provenant des chaleurs ou du froid. On boit en Algérie beaucoup d'absinthe. De toutes les liqueurs alcooliques fermentées, c'est la plus dangereuse, car elle contient des huiles essentielles, qui sont de nature à léser le système nerveux. Des buveurs d'absinthe sont morts en Algérie de combustion spontanée. La bière, le cidre et toutes les espèces de poirés ne doivent être bus qu'accidentellement. Une fois l'acclimatement accompli, l'usage modéré du vin est utile, ainsi que le mélange aux boissons de doses modérées d'alcooliques. On ne fera usage que des eaux connues et réputées de bonne qualité; il faudra savoir résister au besoin d'étancher la soif et s'habituer à boire peu. On reconnaîtra que l'eau est potable et de bonne qualité quand elle sera fraîche, incolore, limpide, sans odeur, ni saveur, et quand elle dissoudra bien le savon et cuira complétement les légumes. Dans les localités marécageuses, avant de se servir de l'eau, il faut la purifier en la faisant passer dans un filtre à charbon. Lorsqu'on n'a qu'une mauvaise eau pour se désaltérer, il faut, au lieu de la boire, se borner à s'en humecter la bouche, l'y laisser quelque temps sans l'avaler, s'en mouiller, à plusieurs reprises, la figure et les mains, et si enfin on ne peut résister au besoin de l'avaler, la passer au moins à travers un linge. (*Guide du Colon.*)

Société générale de Crédit algérien. — Une société financière, au capital de 15 millions, vient de se constituer sous la dénomination de *Société générale de Crédit algérien.* Le but de cette Société est de commanditer les grandes entreprises d'industrie, d'agriculture, de commerce, de banque et de crédit, de travaux publics et d'exploitation de forêts et de mines en Algérie.

Les hommes qui viennent de fonder cette Société sont tous honorables, bien posés dans le monde politique et financier, et leur intervention offre la plus grande sécurité. Les droits importants d'exploitation que la Société possède dans plusieurs forêts de la colonie, et les souscriptions faites par les fondateurs mêmes, permettent de commencer immédiatement les opérations.

Le siége principal de la Société est à Paris. Très-prochainement des succursales seront établies en Algérie.

Compagnie générale des alcools de l'Algérie. — Nous avons encore à enregistrer une nouvelle entreprise, à la fois agricole,

Digitized by Google

industrielle et commerciale, dont les capitaux, dirigés par des mains habiles, vont apporter leur concours à l'œuvre de colonisation et de progrès de l'Algérie.

C'est avec une vive joie que nous voyons depuis quelque temps l'attention publique se porter sur notre colonie et se manifester d'une manière aussi profitable : évidemment ce sont là les résultats de l'exposition dernière et de l'apparition sur nos marchés des céréales africaines; événements qui, en dévoilant à tous les grandes richesses de l'Algérie et son brillant avenir, feront certainement époque dans son histoire. Nous nous en réjouissons d'autant plus, que notre opinion a toujours été d'appeler et d'encourager l'industrie privée et l'association si puissante à intervenir au premier rang dans l'établissement de la prospérité de la colonie.

La question des alcools est devenue d'une très-haute importance, comme on le sait, par suite du manque presque continuel et des céréales et des produits de la vigne; aussi la Compagnie générale des alcools de l'Algérie, saisissant parfaitement la situation, s'est-elle proposé de tirer parti des ressources qu'une nouvelle plante saccharifère promet de réaliser.

Constituée par acte du 8 décembre 1855, au capital de 5 millions de francs (divisé en 50,000 actions au porteur de 100 fr.), elle a pour but : 1° la fondation en Algérie, et tout d'abord dans la province d'Oran, de plusieurs établissements pour la distillation du *sorgho sucré* et l'emploi des résidus de la fabrication; 2° l'exploitation des terrains concédés à la Société ou acquis par elle; 3° la vente, soit en Algérie, soit en France, ou partout ailleurs, des produits de la Compagnie.

Loin d'imiter la lenteur des opérations de bien des sociétés, la Compagnie des alcools algériens a commencé ses travaux depuis six mois, et, entreprenant sa tâche avec activité, elle est sur le point d'obtenir du gouvernement une concession importante de terrain qui doit donner à l'entreprise une grande extension.

Les hommes qui composent le conseil d'administration sont :

M. Sarda Garriga, ✻, ancien gouverneur de l'île de la Réunion et de la Guiane française, président.

M. le Comte de Rochemur, O ✻, vice-président.

M. Revertegat, ✻, ancien conseiller à la Cour impériale d'Alger.

M. Calohar, du ministère de l'agriculture et du commerce.

M. Edmond Cavalier, de la maison F. Argenty, Cavalier et Compagnie, banquiers à Paris.

M. N. Saillard, chimiste.

M. le comte Gustave de Saffray.

Ces noms et la direction éclairée de M. Félix Caron, ingénieur civil, sont des garanties de succès que l'avenir confirmera sans doute.

P. Madinier.

Travaux à exécuter en 1856. — Par décision en date du 28 décembre 1855, S. E. M. le ministre de la guerre a fixé le chiffre des travaux à exécuter en Algérie dans le cours de l'année, à 1,534,500 fr., non

Digitized by Google

compris les sommes destinées à former la réserve ministérielle pour les exigences qui se révèlent en cours d'exercice, non plus que les allocations affectées aux encouragements à la culture du coton, lesquelles sont mises à la disposition des fonctionnaires locaux à mesure des besoins.

Dans ce chiffre les voies de communication pour relier les villages entre eux et avec les villes de la côte et de l'intérieur sont comprises pour . . . . . 332,256 fr.

Les travaux pour la création de nouveaux centres, ceux d'enceintes, fontaines, lavoirs, abreuvoirs, nivellements, acquisitions et expropriations de terres, pour. 485,224

Les subventions diverses et les primes de défrichements, pour. 224,437

Les pépinières et les essais de cultures diverses, pour 322,034

Les dépôts d'ouvriers, pour. 46,329

Les principaux travaux à entreprendre au moyen de ces fonds sont :

Dans la province d'Alger :

L'achèvement de la partie de la route d'Alger à Dellis, comprise entre Rouïba et le Boudouaou, et la continuation des ouvrages commencés entre le Boudouaou et l'Oued-Corso ; — l'achèvement du chemin de Rouïba à Aïn-Taya ; — les chemins de colonisation à établir sur la rive gauche de l'Harrach ; — la route de Cherchel à Novi, entre le cimetière et l'Oued-Hammam ; — le chemin reliant Marengo à Tipaza, ceux de Dellis à Ben-N'choud, de Lodi à Mouzaïa-les-Mines et de Novi à Médéah ; — la conduite d'eau alimentaire de Novi, celle d'Aïn-Taya, l'aménagement des eaux à Marengo, etc.

Dans la province d'Oran :

L'entretien ou l'ouverture des chemins de colonisation d'Oran, de Mostaganem, d'Arzew, de Tlemsen, de Mascara et de Sidi-bel-Abbès ; — l'établissement du chemin destiné à mettre Saint-Denis-du-Sig en communication avec le port d'Arzew ; — la régularisation du système des eaux sur les territoires de colonisation d'Oran, de Mostaganem, de Mascara, de Tlemsen, d'Arzew et de Saint-Denis-du-Sig, etc. ; — l'achèvement des travaux du village d'Aïn-Temouchent, la continuation de ceux des villages de Bou-R'chach et d'Aïn-Khial, sur la route d'Oran à Tlemsen, ainsi que ceux du village de l'Oued-el-Hammam, dans la subdivision de Mascara ; — la mise en œuvre du centre à établir à la redoute de Perrégaux, même subdivision, etc.

Dans la province de Constantine :

L'entretien ou l'ouverture des chemins de colonisation du Hamma, de Robertville à Gastonville, de Bône à El-Hadjar, de d'Uzerville à El-Hadjar, d'El-Arrouch à Robertville, de Sétif à Lanasser, Kalfoun, Aïn-Sfia ; de ce même chef-lieu de subdivision aux villages suisses ; — l'achèvement de la fontaine de Fermatou ; — les premiers travaux de villages à créer dans la vallée du Bou-Merzoug, sur la route de Constantine à Sétif, entre Philippeville et Bône et dans les environs de Batna, etc.

Digitized by Google

On voit aussi figurer dans cette sous-répartition les travaux à exécuter dans les trois provinces pour les plantations publiques. (*L'Africain.*)

Californie africaine. — M. Berbrugger, le bibliothécaire d'Alger, termine ainsi une notice qu'il a consacrée aux Touaregs :

« A l'époque où la recherche de l'or préoccupe vivement les esprits par des résultats aussi extraordinaires qu'inespérés, on ne sera pas fâché de savoir qu'il y a de ce côté les plus magnifiques gîtes aurifères. C'est encore Ebn-Kaldoun qui nous fournira le curieux renseignement que voici sur cet objet capital :

« Le roi de Malli, Mensa-Moussa, au dire de Hadj-Younous, son interprète au Caire, arriva de son pays dans cette ville avec quatre-vingts charges de poudre d'or pesant chacune trois quintaux.

« Un homme véridique de Sedjelmesa, dit Ebn-Khaldoun, lui a raconté, en l'an 776 de l'Egire (1374 de J.-C.), que, dans le pays de Kaskas, chez les noirs, le sultan Djata, successeur de Mensa-Moussa, vendit le célèbre bloc d'or regardé comme un des trésors les plus rares des souverains de Malli : il pesait vingt quintaux, et était tel qu'on l'avait tiré de la mine.

« Quatre-vingts charges de poudre d'or, pesant chacune trois quintaux, valent une quarantaine de millions de francs, si nous ne nous trompons. Quant au bloc d'or des sultans de Malli, on peut bien l'évaluer à 350,000 fr.

« Quelle pépite et quelle Californie africaine ! Avis aux chercheurs d'Eldorado ! »

Chèvres d'Angora. — Dans la dernière séance de la Société impériale d'acclimatation, lecture a été donnée d'un rapport transmis par M. le maréchal Vaillant, ministre de la guerre, sur les chèvres d'Angora données à l'Algérie, les unes par la Société, les autres par M. Sacc. Il résulte de ce rapport, émané de M. Hardy, directeur de la pépinière centrale du gouvernement, que ces animaux sont en parfait état et que de nombreuses naissances ont eu lieu. La tonte sera envoyée au printemps à la Société par les soins de laquelle, réunie aux tontes des divers troupeaux actuellement en France, elle sera livrée à l'industrie pour divers usages, notamment pour confectionner de ces magnifiques velours dont la Société d'acclimatation a pu récemment admirer des échantillons.

Faits divers. — M. Couturier, docteur en médecine, résidant à Alger, vient de partir pour l'intérieur de l'Afrique, en compagnie des Touaregs. Un Européen, ancien spahis, très-versé dans l'usage de la langue arabe, est parti avec lui.

— Le *Moniteur* publie un décret du 30 janvier, concernant les dépenses des Chambres et Bourse de commerce de l'Algérie pendant l'année 1856 (Alger, Oran, Philippeville et Bône). Ces dépenses seront payées, en Algérie, par les patentés désignés dans l'art. 33 de l'ordonnance du 31 janvier 1847.

— En vertu d'un décret du 19 janvier 1856, les fabricants à métiers

Digitized by Google

à façon, ayant moins de dix métiers et résidant en Algérie, seront exempts de la contribution de la patente.

— Par décision du 10 janvier dernier, S. Exc. M. le ministre de la guerre a autorisé la création d'un établissement de trois sœurs à Mahouan, village catholique de la Compagnie des Colonies de Sétif.

Les trois sœurs dont il s'agit seront chargées de diriger l'école primaire et la salle d'asile, ainsi que de donner des soins aux colons, en cas de maladie.

— Un rapport adressé à l'Empereur par le ministre de la guerre, sur le second concours ouvert en Algérie en vue d'encourager la culture du coton dans la colonie, est publié par *le Moniteur* du 4 mars.

De ce rapport, il résulte que d'importants progrès y ont déjà été obtenus dans la pratique des cultures cotonnières, et que, s'il en reste d'autres à réaliser, ils ne présentent aucune difficulté qui ne soit facile à surmonter.

Voyage dans l'intérieur de l'Afrique. — L'Afrique est une des parties de notre globe les moins connues ; on n'en a étudié que la périphérie et encore dans des limites assez étroites. Quant au centre, qui consiste en un plateau immense, berceau de la race nègre, aucun voyageur n'y a pénétré ; et la géographie attend avec impatience la révélation des mystères qu'il recèle. Aussi les relations concernant des points nouvellement explorés de cette région offrent-elles presque toujours un vif intérêt.

M. Gamito, major portugais, avec l'appui et les directions de son gouvernement, vient de traverser, dans toute sa largeur, l'Afrique australe. Ne possédant d'autres connaissances scientifiques que celles de sa profession, n'ayant pour tout instrument qu'une boussole, il n'a pu enrichir la science d'aucune observation précise en astronomie, en géodésie, ou en histoire naturelle ; mais il aura eu l'honneur d'ouvrir la voie et de préparer le succès à ceux qui, après lui, exploreront une contrée où les obstacles créés par la nature ne disparaissent que pour faire place aux obstacles créés par le mauvais vouloir des hommes, et où les dangers, les fatigues sont de tous les jours, de tous les moments.

Le major Gamito a parcouru 1,200 kilomètres, presque toujours dans un pays non visité encore par les voyageurs ; il a reconnu un grand nombre de cours d'eau ; il a recueilli une foule d'observations concernant, soit l'aspect général de la contrée, soit la direction des montagnes qui en accidentent la surface ; il a constaté les positions relatives des diverses peuplades, et, de plus, étudié leurs mœurs, leur gouvernement, leur commerce. Les renseignements topographiques et ethnographiques qu'il a rassemblés sur l'important empire des Cazembes, doivent être considérés comme une acquisition géographique des plus précieuses. (*Compte-rendu de l'Académie des sciences.*)

J. Rouvier.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE.

Notre confrère et collaborateur, M. James Gordon, chevalier de la Légion-d'Honneur, dont nous avons publié un mémoire sur *l'enseignement de l'arabe en France, au point de vue de l'Algérie*, vient de mourir après une longue et cruelle maladie. La Société orientale apprendra avec regret la mort de ce savant modeste que sa longue et honorable carrière avait fait aimer et estimer de toutes les personnes qui l'ont connu. M. James Gordon s'était surtout fait connaître des orientalistes et des savants par un remarquable travail publié dans la *Revue Orientale* et qui avait pour titre : *De la Question d'Orient dans l'antiquité.*

J. Rouvier.

BIBLIOGRAPHIE.

La Grèce et les Capodistrias pendant l'occupation française de 1828 à 1834, par le général de division Pellion. In-8, chez J. Dumaine.

La politique est variable comme les idées et les intérêts qui lui servent de base. Il y a à peine un quart de siècle que la France et l'Angleterre s'unirent dans une croisade contre ces mêmes Turcs en faveur desquels elles combattent depuis deux ans. L'Europe entière applaudit à l'anéantissement de la flotte musulmane dans la rade de Navarin, et l'année suivante l'expédition française, commandée par le général Maison, opérait sa descente sur le sol hellénique qu'elle devait occuper jusqu'à l'arrangement définitif du différend turco-grec et la remise au jeune prince Othon de Bavière de ses nouveaux Etats (1828-34).

C'est l'histoire de ces six années que M. le général Pellion a entrepris de retracer dans un volume rempli de faits intéressants, et instructifs, si, comme le veut Cicéron, l'histoire, en éclairant le passé, servait de flambeau aux générations présentes.

Après un préambule que nous eussions voulu moins succinct et plus raisonné sur l'état de la Grèce avant 1821 et sur les commencements de l'insurrection, l'auteur se hâte d'entrer en matière, et trace le tableau des événements, d'abord sous l'administration du comte Jean Capodistrias (1828-31), et sous celle de son frère Augustin (1831-32), pendant la durée de la commission administrative des sept jusqu'à l'arrivée du roi Othon (1831-33), puis pendant les commencements de la régence bavaroise jusqu'au départ des troupes françaises (août 1833).

« M'attachant, dit M. Pellion, à la vérité historique seule, je raconte et apprécie les faits dont j'ai été le témoin (il faisait partie de l'expé-

Digitized by Google

dition comme colonel d'état-major) avec indépendance, et toujours avec la plus grande impartialité. » En effet, l'ouvrage de M. le général Pellion se recommande à la fois par l'exactitude des faits et par l'équité des jugements; double qualité qu'apprécieront davantage encore ceux qui s'avent combien l'ignorance et la passion ont accrédité de préjugés et d'erreurs concernant les hommes et les choses de la Grèce. Pour nous, bien que nous ne partagions pas de tout point les opinions et les vues de l'auteur, nous ne pouvons qu'applaudir à la manière dont il a compris son rôle d'historien, et le féliciter d'avoir comblé aussi heureusement qu'il l'a fait une lacune de notre histoire contemporaine.

A. Ubicini.

SOCIÉTÉ ORIENTALE DE FRANCE.

Procès-verbal de la séance de la commission chargée de préparer des questions relatives à l'Orient et qui seront discutées dans les séances de la Société orientale.

Présidence de M. Audiffred, vice-président.

La séance est ouverte à trois heures.

Etaient présents MM. Garcin de Tassy, membre de l'Institut, et Audiffred, vice-présidents; Morpourgo, d'Eschavannes, docteur Aubert-Roche, Girard, J. Rivière, Jouault et Victor Langlois, secrétaire général de la Société.

La commission met premièrement à l'ordre du jour la question suivante : *De l'Isthme de Suez.* MM. le docteur Aubert-Roche et Jules Rivière s'inscrivent pour faire un rapport à la Société.

La commission choisit ensuite les quatre questions suivantes, qui seront étudiées dans le sein de plusieurs commissions, pour être discutées dans les séances générales de la Société.

1° *Du nouvel hatti-chériff*, soumis à sa hautesse le Sultan sur les réformes à introduire en Turquie. — Rapporteurs, MM. Audiffred et Victor Langlois.

2° *Question du Hérat.* — Rapporteurs, MM. Garcin de Tassy et Al. Chodzko.

3° *Etudes sur les grandes cultures industrielles de l'Algérie.* — Rapporteur, M. J. Duval.

4° *Le canal de Custendjé*, entre le Danube et la mer Noire. — Rapporteur, M. le docteur Aubert-Roche.

Digitized by Google

La commission propose qu'un appel soit fait dans le sein de la Société à ceux des membres qui désireraient préparer des questions sur des points intéressant l'Orient et l'Algérie, et que ces questions soient jointes à la liste de celles que la Société a déjà choisies.

Avant de se séparer, la commission décide qu'elle se réunira de nouveau, pour entendre un premier rapport des commissaires sur ces diverses questions et en préparer de nouvelles.

La séance est levée à cinq heures et demie.

Paris, le 27 février 1856.

Le secrétaire général de la Société orientale,

VICTOR LANGLOIS.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 8 MARS 1856.

PRÉSIDENCE DE M. AUDIFFRED, VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à huit heures et demie.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal, qui est adopté.

M. le président annonce à la Société qu'une indisposition subite empêche M. le duc DE DOUDEAUVILLE de presider la séance et charge un des vice-présidents, M. AUDIFFRED, de présider la séance en son absence.

Le secrétaire lit 1° une lettre de M. le maréchal VAILLANT, ministre de la guerre, qui annonce à la Société qu'il fait don à la bibliothèque de tous les ouvrages relatifs à l'Algérie dont son département peut disposer; 2° une lettre de M. AGOP-EFFENDY qui remercie la Société de l'avoir admis au nombre de ses membres; 3° une lettre de M. le duc DE DOUDEAUVILLE adressée à M. le comte de Nieuwerkerke, directeur général des musées impériaux, lui demandant pour la Société un estampage de l'inscription phénicienne du sarcophage du roi de Sidon, récemment donné au Louvre par M. le duc de Luynes, membre de l'Institut; 4° une lettre de M. DE NIEUWERKERKE qui annonce à la Société qu'il a donné des ordres pour que deux estampages de l'inscription de Sidon soient mis à la disposition de la Société; 5° une lettre du secrétaire de la Société archéologique de l'Orléanais qui offre à la *Revue* l'échange des bulletins et demande à entrer en relations avec la Société orientale; 6° une lettre de M. RIVIÈRE qui s'excuse de ne pouvoir assister à la séance.

M. le président rend compte à la Société de la séance de la commission chargée de préparer des questions relatives à l'Orient et qui

Digitized by Google

doivent être discutées en séance de la Société et ensuite publiées dans la *Revue*.

Sont présentés et admis dans le sein de la Société :

MM. Paul Madinier, à Paris ;
Guillot, propriétaire, ancien négociant à l'île Bourbon.

M. le président donne la parole à M. Léon de Rosny pour la lecture d'un Mémoire sur les *Aïno* (îles Kourilles). M. de Rosny donne de curieux renseignements sur les mœurs des habitants des îles Kourilles, qui sont aujourd'hui occupées par les Français et les Anglais.

M. l'abbé Allard obtient la parole et donne des détails sur la route d'Alexandrette à Alep.

Le secrétaire demande la parole pour rectifier quelques-unes des assertions de M. l'abbé Allard, principalement pour ce qui regarde les Noussariés, les Ismaéliens et la fertilité de la Syrie.

MM. de la Noue, Bargès et Audiffred demandent à M. Allard d'éclairer quelques points relatifs aux différentes sectes chrétiennes de l'Orient. M. l'abbé Bargès donne, à cette occasion, de nombreux et intéressants renseignements, d'autant plus exacts qu'il a visité, il y a près de deux ans, la Terre-Sainte et qu'il s'est trouvé, pendant son séjour à Jérusalem, en communication avec les représentants des diverses communions.

Le sécrétaire donne la liste des ouvrages offerts à la Société.

Par la Société orientale allemande.

L'année 1855 du journal que publie cette Société, en allemand, paraissant par fascicules chaque trois mois, in-8.

Par M. Alexandre Chodzko.

Le Drogman turc, donnant les mots et les phrases les plus nécessaires pour la conversation, in-12.

Par M. Léon de Rosny.

Notice sur la langue annamique, broch. in-8.

Par M. le Dr Beyran.

La Turquie médicale au point de vue des armées expéditionnaires, et des voyageurs, suivi d'un vocabulaire scientifique littéraire, broch. in-8.

Notice sur la Turquie, réformes, broch. in-8.

Par la Société archéologique de l'Orléanais.

Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais, tom. 2 et 3, in-8, et atlas in-fol de planches.

Digitized by Google

Par M. le ministre de la guerre.

1. Relation des voyages faits par les Arabes et les Persans dans l'Inde et la Chine, dans le neuvième siècle, par M. Reinaud, membre de l'Institut, 1845, 2 vol. in-18, français-arabe.

2. Almanach de l'Algérie, Guide du colon, années 1852, 1853 et 1854, in-18.

3. Tachrifat, Recueil de notes historiques sur l'administration de l'ancienne régence d'Alger, par M. de Voulx, imprimé à Alger, 1853, in-8.

4. Rapports du ministre de la guerre,

1° Sur les opérations militaires en Algérie en 1850 et 1851, in-8;

2° Sur les tribus arabes de l'Algérie, 1851, in-8;

3° Sur la situation de l'Algérie en 1853, in-8.

5. Du commerce des peuples de l'Afrique septentrionale dans l'antiquité, le moyen-âge et les temps modernes, etc., par M. de Mauroy, 1846, in-8.

6. Question d'Alger en 1844, suivi d'un précis de la domination romaine et d'un appendice sur le commerce de l'Algérie avec l'Afrique centrale, par M. Mauroy, 1844, broch. in-8.

7. Description des pays du Magreb, arabe-français, par M. Solvet, imprimé à Alger en 1839, in-8.

8. Les Khouân, ordres religieux chez les Musulmans de l'Algérie. 2e édit., par M. de Neveu, 1846, in-8.

9. Du commerce de l'Algérie avec l'Afrique centrale et les Etats barbaresques, par M. Carette, 1843, in-8, avec carte, broch.

10. Liste des ouvrages, cartes, plans, vues et dessins relatifs à l'empire du Maroc, par M. Renou, 1846, broch. in-8.

11. Observations sur le projet de colonisation pour la province d'Oran, par le général de Lamoricière, 1847, broch. in-8.

12. Aperçu sur la situation politique, commerciale et industrielle des possessions françaises dans le nord de l'Afrique, Alger 1836, broch. in-8.

13. Notice sur la colonisation en Algérie, grand in-4, 1843, avec une grande carte.

Paris, 9 mars 1856.

Le secrétaire général, VICTOR LANGLOIS.

Approuvé :

Le président : LA ROCHEFOUCAULD duc DE DOUDEAUVILLE.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

OUVRAGES FRANÇAIS SUR L'ALGERIE PUBLIES EN 1855.

Algérie (l') ou la Civilisation conquérante, chants historiques, précédés de considérations générales sur les causes de la guerre actuelle d'Orient. Paris. In-8° avec cartes. 2 fr.

Almanach de l'Algérie, 1855, Guide du colon, publié d'après les documents fournis par le ministère de la guerre. Paris. In-16. 50 c.

Annuaire du clergé de l'Algérie et des paroisses du diocèse. Alger. In-8°. Broché.

Aubas (Edouard). Les Moghrabines, poésies algériennes. Paris. In-12.

Baillet. Lettre à ses intéressés. Documents sur la culture de terres en Algérie, etc. Conseils sur la formation d'une société régulière et sur l'emploi de familles normandes pour s'occuper d'agriculture algérienne. Rouen. In-8°.

Barbié du Bocage. De l'introduction des Arméniens catholiques en Algérie. Paris. In-8°. 2 fr.

Barbier. Itinéraire historique et descriptif de l'Algérie, avec un vocabulaire français-arabe des mots les plus usités. Paris. In-18. 5 fr.

Bresnier. Cours pratique et théorique de la langue arabe, renfermant les principes détaillés de la lecture, de la grammaire et du style, accompagné d'un traité du langage arabe usuel et de ses divers dialectes en Algérie. Un fort vol. In-8°. Alger. 12 fr.

Daumas (le général). Mœurs et coutumes de l'Algérie. Tell-Kabylie-Sahara. Paris. In-18. 2 fr.

— Du Chameau d'Afrique. In-8°. Broch.

Duval (Jules). Tableau de l'Algérie, manuel descriptif et statistique de l'Algérie, contenant le tableau exact et complet de la colonie, sous les rapports géographique, agricole, commercial, industriel, maritime, historique, etc., à l'usage des administrateurs, des commerçants, des colons et des voyageurs en Algérie. Paris. 1 vol. in-18 de 500 pages, avec une carte de l'Algérie. 3 fr. 50 c.

— Catalogue explicatif et raisonné des produits algériens, guide pour l'exposition permanente de l'Algérie, publié sous les auspices du ministère de la guerre. In-8°. Paris. 1 fr. 50 c.

Marcotte de Quivières. Deux ans en Afrique. Paris. In-16. 1 fr.

Menerville (de). Jurisprudence de la Cour impériale d'Alger, en matière civile et commerciale, etc. Alger. In-8°. 12 fr.

Metgé. Projet de colonisation en Algérie. Paris. Br. In-8°.

Réflexions sur l'Algérie, l'exposition universelle, le tissage à la main, les nouvelles machines pour l'agriculture, et sur la nécessité de coloniser l'Algérie. In-8°. 1 fr. 50 c.

Digitized by Google

Renier (Léon). Inscriptions romaines de l'Algérie, recueillies et publiées sous les auspices de M. le ministre de l'instruction publique et des cultes. Paris. 1re livr. in-4°. L'ouvrage formera 2 vol. in-4° avec cartes et gravures, et sera publié en 25 livr. Prix de la livr. 6 fr.

Roy. L'Algérie moderne. Description des possessions françaises dans le nord de l'Afrique. Limoges. In-12. Fig.

Tableau de la situation des établissements français dans l'Algérie, publié par le ministère de la guerre, 1852-1854. Paris. 2 parties in-fol. avec beaucoup de tableaux.

Tombarel. Guide général de l'Algérie, historique, géographique, administratif, commercial et agricole, contenant les noms de tous les fonctionnaires et des principaux habitants de l'Algérie. Alger. In-16. 2 fr.

Vaillant (maréchal), ministre de la guerre. Rapport adressé à l'Empereur sur la culture du coton de l'Algérie. Paris. In-8°. Broch.

JOURNAUX QUI SE PUBLIENT EN ALGÉRIE.

I. — Province d'Alger.

Le Moniteur algérien, 24e année, journal officiel de la colonie. Par an, 25 fr. (Rolland de Bussy, directeur.)

L'Akhbar, 17e année, paraissant trois fois par semaine. Par an, 34 fr. (Bourget, éditeur.)

La Colonisation, journal des intérêts coloniaux, 4e année, paraissant trois fois par semaine. Par an, 28 fr. (Dubos frères, éditeurs.)

Le Mobacher, journal français-arabe officiel, paraissant deux fois par mois. (Sous la direction de l'administration militaire.)

Gazette médicale de l'Algérie, 1re année, paraissant une fois par mois. Par an, 15 fr. (Rédacteur en chef, le Dr A. Bertherand.)

II. — Province d'Oran.

L'Echo d'Oran, 12e année, paraissant deux fois par semaine. Par an, 25 fr. (Perrier, éditeur.)

L'Editeur, 4e année, paraissant une fois par semaine. Par an, 15 fr. (Renard, éditeur.)

Le Tlemcénien, journal mensuel de la subdivision de Tlemcen. Par an, 6 fr. (Emile Des Ageux, éditeur.)

III. — Province de Constantine.

L'Africain, estafette de Constantine, 6e année, paraissant une fois par semaine. Par an, 20 fr. (Guende, éditeur.)

Le Seybouse, publié à Bône, 12e année, paraissant une fois par semaine. Par an, 20 fr. (Dagand, éditeur.)

Le Zeramna, publié à Philippeville, 5e année, paraissant une fois par semaine. Par an, 18 fr. (de Francheschi, éditeur.)

Paris. — Imprimerie de Pommeret et Moreau, 17, quai des Augustins.

Digitized by Google

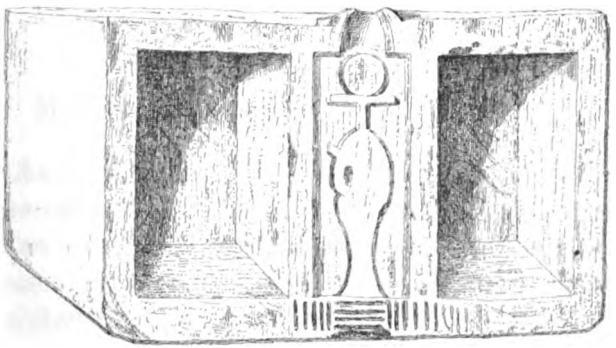

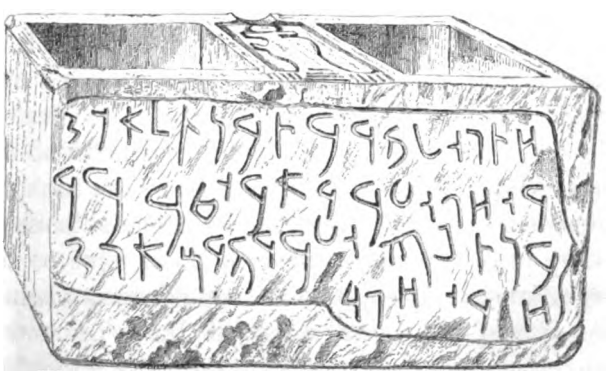

INSCRIPTION PHENICIENNE DU SÉRAPÉUM DE MEMPHIS

Digitized by Google

Digitized by Google

DU COMMERCE,

DE L'INDUSTRIE ET DE L'AGRICULTURE DE LA KARAMANIE

(ASIE-MINEURE).

Rapport à S. E. M. le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes.

« Monsieur le Ministre,

« Chargé par Votre Excellence de l'exploration archéologique de la Petite-Arménie, ancien royaume chrétien, fondé au moyen-âge, dans la partie de l'Asie-Mineure que les anciens connaissaient sous le nom de Cilicie, j'ai pensé qu'il n'était peut-être pas inutile de compléter mes études sur cette province, en fournissant à l'appréciation de Votre Excellence un rapport sur le commerce, l'industrie et l'agriculture, d'après des renseignements exacts qui m'ont été communiqués sur les lieux mêmes par les consuls, les négociants européens et indigènes, et par les aghas des Turkomans sédentaires qui se livrent exclusivement à la culture des terres dans la plaine de Tarsous et dans les vallées du Taurus.

Votre Excellence connaît déjà, par un premier rapport inséré dans les Archives des missions scientifiques publiées par son département, les principales localités de l'ancienne Cilicie, dont j'ai visité les ruines et sur lesquelles j'ai appelé particulièrement son attention ; aussi ne reviendrai-je pas sur ce sujet et me bornerai seulement à lui présenter un résumé topographique, statistique et climatologique de la Karamanie, avant de passer aux sujets principaux qui font l'objet de ce rapport, je veux parler du commerce, de l'industrie et de l'agriculture.

La Karamanie est sans contredit l'une des belles provinces de l'Asie-Mineure ; elle comprend les pachaliks

Digitized by Google

d'Itchil, de Konieh, d'Adana, de Marach et une partie de celui de Césarée.

Dans l'antiquité, cette vaste contrée était fractionnée et connue sous les noms de Lycaonie, Isaurie, Cilicie, Cappadoce et de Cataonie. Ces deux dernières provinces y étaient comprises par partie seulement.

La Karamanie s'étend du 29e au 30e degré de latitude et du 38e au 36e de longitude.

Les villes principales sont : Konieh, résidence des anciens sultans seldjoukhides ; Ermenag, Anemour, Selefké, Césarée, Tarsous, Adana et Marach. On évalue à 450,000 le nombre de ses habitants, tant sédentaires que nomades. Les Turks et les Turkomans y dominent numériquement. Viennent ensuite les Arméniens, les Grecs, les Arabes et quelques tribus kurdes.

Le Taurus traverse cette province, qui est arrosée par de nombreux fleuves et cours d'eau, dont les principaux sont : le Calycadnus (Gok sou), le Cydnus, le Sarus (Sihun-Tschai) et le Pyrame (Djihan-Tschai).

Son climat appartient à la catégorie de ceux dits excessifs ; les étés y sont brûlants, les hivers rigoureux ; cependant il est généralement sain, moins toutefois dans les contrées du littoral oriental de la Cilicie dont l'air, en été, se corrompt par les émanations d'eaux stagnantes et de terrains marécageux, donnant naissance à de dangereuses fièvres qui désolent le pays et enlèvent chaque année un dixième de la population. Il serait facile de remédier à ce grave inconvénient, si l'administration du pays entreprenait des travaux d'assainissement et de desséchement, au moyen de canaux qui relieraient entre eux les trois fleuves et donneraient ainsi aux eaux, qui descendent avec trop d'abondance des montagnes après la fonte des neiges, la facilité de s'écouler vers la mer. Ces canaux serviraient en même temps à la navigation commerciale et aux transports des produits du pays, qui se font péniblement et à grands frais, au moyen des caravanes de chameaux qui sont quel-

Digitized by Google

quefois arrêtées par des marais dangereux qui les obligent à de longs détours et retardent les opérations commerciales.

§ 1er. COMMERCE ET INDUSTRIE.

Dès les temps les plus reculés, la Cilicie était fréquentée par des navigateurs phéniciens qui venaient chercher, dans les entrepôts du littoral, non seulement les produits de la Colchide et du pays d'Aram, mais encore les bois de construction qui abondaient dans le Taurus, le coquillage qui donne la pourpre, le fer, le plomb, le cuivre et le blé que produisait son territoire.

La ville de Tarse, qu'on dit n'être pas la *Tharsis* de la Bible, était, dans l'antiquité, l'entrepôt général des productions des contrées ciliciennes, d'une partie de l'Asie-Mineure et de l'Arménie. On tirait encore de la Cilicie le safran [1], le *pardalium* et les aromates que fournissait son sol [2], et que les commerçants de Tarse exportaient sur tous les points du littoral de la Méditerranée.

Tarse était, dans les temps anciens, une ville d'une telle importance, que parfois la province de Cilicie était désignée sous le nom de sa métropole [3].

Au moyen-âge, le commerce de la Cilicie était encore prospère. Longtemps avant les expéditions guerrières et religieuses des Occidentaux en Orient, de nombreux pèlerins avaient parcouru l'Asie-Mineure et racontaient, à leur retour en Europe, les merveilles qu'ils y avaient vues. Leurs récits exagérés, excitèrent l'imagination d'aventureux commerçants qui, partis d'Italie et d'Espagne, allèrent échanger les produits de l'industrie occidentale contre les richesses dont les voyageurs leur avaient révélé l'existence. De là ce commerce d'importation et d'exportation qui se

[1] Strabon, XIV, 5. — Pompon. Mela, ch. 13.
[2] Athénée, liv. XV, ch. 11.
[3] Josèphe, Antiq., I, 7.

Digitized by Google

continua, en s'accroissant, pendant toute la période des croisades.

Ce furent des marchands génois, qui, les premiers, tentèrent la fortune en Cilicie, ainsi que le constatent plusieurs documents sur le commerce des Arméniens et des Génois ; ce sont des traités passés entre les rois de la dynastie de Roupène et les ambassadeurs de la république de Gênes ; traités qui nous sont parvenus, et dans lesquels sont stipulés les tarifs des droits d'entrée et de sortie des marchandises. Plusieurs de ces actes nous donnent le détail des principaux objets sur lesquels roulaient, au moyen-âge, le commerce et l'industrie des populations de la Cilicie.

Le commerce avec l'Orient prit un très-grand développement pendant la période des croisades, et bientôt, outre les Génois et les Cypriotes [1], on vit les princes croisés, les Vénitiens, les Siciliens [2] et même les *Omra* musulmans [3], passer, avec les rois d'Arménie, des traités de commerce et d'amitié. La teneur de ces traités paraît démontrer que les Européens avaient le monopole du commerce, tandis que, pour les indigènes, il était limité à certains articles.

Les Génois et les Vénitiens, en même temps qu'ils tiraient de la Cilicie des esclaves, du fer, du bois, des chevaux, mulets, ânes, bœufs, etc., y introduisaient les produits naturels et industriels de l'Occident, tels que vins, huiles, blé, soie, draps, toiles, indigo, drogues, épices, savon, sucre, armes, *gonelles*, ou robes de soie avec ramages et blasons.

L'Arménie commerçait aussi avec les infidèles. Nous

[1] Sanuto, Secret. fid. Crucis. Liv. II, part. IV, ch. 26, p. 89. — Notices et extr. des manuscr. Atlas catalan de 1375. — Leake, Essay of map.

[2] Raynaldi, Paoli et les Extr. des manuscr., t. XI. — Le livre des *Patti* et des *Commemor.* de Venise, et les manuscr. de la Bibl. de Saint-Lazare à Venise.

[3] Reinaud, Hist. arabes des Croisades, p. 552-557. — Quatremère, Hist. des sultans mamelouks, trad. de Makrisi, t. II, part. 1. Appendice, pièces dipl., II.

Digitized by Google

savons que les marchands de la Cilicie trafiquaient avec Alexandrie, et tiraient de l'Égypte ce dont ils avaient besoin, sauf toutefois les armes et les munitions de guerre. De leur côté, les Egyptiens pouvaient acheter à Tarsé des esclaves, des chevaux, des mulets, etc.[1].

Au moyen-âge, le principal port de commerce de la Cilicie était Lajazzo (Aïas), ville située à l'est de Tarsé, sur la grande voie de communication qui reliait la Perse et l'Inde à l'Asie-Mineure. Ainsi, dans l'antiquité, le commerce se concentrait à Tarse; au moyen-âge, c'est Aïas qui en avait le monopole.

Le commerce actuel de la Cilicie, tant pour l'importation que pour l'exportation des produits de l'industrie européenne et des denrées coloniales, s'effectue dans les villes du pachalik d'Adana, aux frontières de la Karamanie et à Césarée.

Les négociants établis à Tarsous, la plupart indigènes, correspondent peu avec l'Europe. Les manufactures et les denrées coloniales leur viennent de Beyrout en Syrie, et ce n'est qu'après avoir visité cette échelle que les navires français, chargés à Marseille, apportent sur la rade de Mersine ce qui leur reste de marchandises.

Les achats de coton, laine, cire, sésame se font principalement pour le compte des maisons d'Alep, de Beyrout et de Chypre; rarement de Marseille, de Constantinople et de Smyrne.

Les négociants de Tarsous ayant peu de capitaux, ne font que des affaires assez restreintes. Des bombardes venant des ports de la Syrie ne leur apportent généralement que de petites cargaisons, ce qui cause cette grande variété dans les prix de vente qui se remarque à Tarsous, notamment en hiver.

Les principaux objets de consommation de Tarsous et

[1] Traité de Kélaoun avec le roi Léon III (1285). Cf., les Hist. arabes des Croisades, par M. Reinaud, et la trad. de l'Hist. des Sultans mamelouks de Makrizi, t. II, part. 1, pièces dipl. II.

Digitized by Google

d'Adana sont : le riz, qui leur vient d'Égypte, le café et le savon de Jaffa et de Tripoli.

Les ventes se font ordinairement à terme de deux ou trois mois, avec des à-comptes hebdomadaires. Les engagements pris sont remplis avec assez d'exactitude. On ne fait d'affaires au comptant que lorsque les marchandises sont rares et recherchées.

Les capitalistes font aux agriculteurs des avances d'argent à 25 p. 100 d'intérêts, taux exorbitant, mais calculé sur les chances de perte ou de mauvaise récolte. Un accroissement de 3 et 4 p. 100 d'intérêts est stipulé, dans le cas où les denrées seraient vendues à cinq et six mois de terme. Ce mode d'opérations offre peu de sécurité, ce qui peut à la rigueur expliquer cette gradation d'intérêts.

Les mois les plus favorables pour les transactions commerciales sont janvier et février pour les marchands en gros ; avril et mai pour les détaillants. Les affaires commencent généralement en septembre et cessent en mai.

En septembre, les Karamaniens, les Turkomans, les Iourouks descendent de leurs montagnes dans les plaines de Tarsous et d'Adana où ils plantent leurs tentes et, après avoir confié la garde de leurs troupeaux à leurs femmes et à leurs enfants, ils se font chameliers. Vers le mois de mai, ils tondent leurs moutons, en vendent la laine, achètant les objets qui leur sont nécessaires, puis ils rejoignent leurs femmes, reprennent leurs bagages et retournent dans leurs montagnes afin d'échapper aux chaleurs de Tarsous, qui sont intolérables et accompagnées de dangereuses fièvres.

A la fin de septembre, les ouvriers occupés à égrener le coton, cessent ce travail pour faire les moissons et bêcher la terre autour des plants de cotonnier. Les Césariotes et autres de l'intérieur de la Cilicie et de la Cappadoce, qui font le commerce du coton, ne trouvant plus à en acheter dans le pachalik, se retirent dans leur pays jusqu'à une nouvelle récolte, emportant les objets qui peuvent être vendus avec avantage.

Digitized by Google

On a vu, par ce qui précède, que le pachalik d'Adana avait d'actives relations avec Césarée; le coton, qui en fait l'objet principal, est expédié deux fois par mois sur la Cappadoce par des caravanes.

Les manufactures et les denrées coloniales s'exportent peu hors du pachalik d'Adana, les marchands ne les recevant de Chypre et de Beyrout qu'en petites quantités et par divers intermédiaires.

Une maison de commerce bien accréditée qui se fixerait à Tarsous pourrait, en recevant directement des marchandises, les vendre aux prix de Beyrout, Chypre et Smyrne; Tarsous deviendrait alors le marché d'approvisionnement de l'intérieur, et des bénéfices considérables s'y réaliseraient.

Les principaux produits industriels du pachalik d'Adana consistent en *abas*, en *machlak* en poil de chèvre, ou manteaux d'un usage général chez tous les habitants des campagnes et du Taurus. La fabrication des tapis qui suffisent à peine à la population du pachalik, la confection des toiles, des lainages et des feutres de tentes, tiennent aussi une large place dans le travail industriel de la province. Enfin, la fabrication d'ustensiles en bois constitue une autre branche d'industrie très-développée chez les Turkomans sédentaires du district de Tarsous.

Il existe dans les villes de la province d'Adana quarante fabriques d'huile de sésame, cinquante de tissus de coton, vingt-deux d'imprimeries de toiles, quarante teintureries, deux corroieries, dix fabriques de feutres. Ces établissements forment une espèce d'association dirigée par un président ou *nazir*, dont l'action est indépendante de l'autorité civile. Il juge les différends qui surviennent entre ses administrés, les condamne à l'emprisonnement et ferme leurs fabriques pour un temps déterminé, lorsqu'un délit y a été commis. Le pouvoir administratif du nazir s'étend sur tous les autres corps de métiers, sans exception.

En 1837, la province d'Adana a vu se former une branche

Digitized by Google

de commerce qui a pris d'assez grands développements dans le cours de ces dernières années ; elle consiste dans la pêche et l'exportation des sangsues. Cette pêche, libre de tous droits à son début, fut affermée en 1842, par le gouvernement de la Porte, à la maison française des frères Artus, de Marseille.

Les endroits du pachalik où se pêchent les sangsues sont Tarsous et Adana ; dans celui de Marach, Azophi et Alasson.

Bien que ce travail soit plus particulièrement spécial au pachalik d'Adana, nous donnerons ici néanmoins quelques renseignements statistiques sur celui de Césarée, que des rapports commerciaux lient avec le premier.

Césarée, l'ancienne *Mazaca Cæsarea* de Cappadoce, porte aujourd'hui le nom de *Kaisarieh ;* elle est éloignée de trente heures de Sivas, de soixante-dix de Malattia sur l'Euphrate, et est située au sud d'une plaine fertile arrosée par le Melas (Kasa-Sou), qui coule de l'ouest à l'est et se jette dans l'Euphrate à Malattia.

Le pachalik de Césarée comprend une population d'environ 12,000 âmes ; on y compte 120 villages composés de 20,500 maisons. La ville elle-même contient 6,000 maisons turques, 400 grecques et 1,815 arméniennes ; au total, 8,215 habitations, ce qui donne, à cinq personnes par chacune, terme moyen, une population de 41,075 habitants. On compte en outre à Césarée, 2,000 boutiques, 26 cafés et 80 tanneries et corroieries, ce qui porte le nombre des constructions à 10,321.

Voici les principaux revenus du pachalik de Césarée :

1° Kharadj.	Piastres [1]	200,000.	En francs.	50,000 fr.
Salian.	—	1,011,000.	—	252,750
2° Droits de douanes.	—	500,000.	—	125,000
— sur le bétail.	—	200,000.	—	50,000
3° Dimes.	—	1,000,000.	—	250,000
Revenus de la ville	—	2,909,000.	—	727,250
		5,820,000.		1,455,000

[1] La piastre, sauf variation dans le change, vaut à peu près 25 centimes de notre monnaie.

Digitized by Google

Césarée, par l'étendue de son commerce, est en quelque sorte l'entrepôt de l'Asie-Mineure. La presque totalité de ses habitants sont commerçants ; un très-petit nombre de musulmans se livrent à l'agriculture. Cette ville a des relations fréquentes avec Smyrne et Constantinople, d'où elle tire les manufactures d'Europe et les denrées coloniales. Les affaires sont faites par les seuls habitants du pays, aucun négociant européen ne s'y étant encore établi, et les juifs mêmes n'ayant pu s'y fixer.

La principale exportation de Césarée consiste en graine jaune dite de Perse.

Deux grandes foires se tiennent dans cette partie de l'Asie : l'une dans la ville de Zilès, à six heures de Césarée ; elle a lieu en octobre et dure une semaine. L'autre à Yapardi, dans les montagnes de la province de Césarée, et à quatre journées de marche de la ville de ce nom ; elle ouvre au mois d'août et dure trois jours. Ces deux grandes foires sont fréquentées par la plupart des villes de l'Asie-Mineure ; et même par plusieurs de celles de la frontière de Perse ; chacune d'elles y apporte les produits de son territoire, qui sont : la soie, la cire, les laines, le cuivre, etc., et prend en retour les manufactures d'Europe.

La foire de Yapardi réunit, assez généralement, 40,000 étangers ; on évalue à 1 million de piastres les affaires qui s'y traitent.

De même que le commerce de Césarée se trouve lié, par une communauté d'intérêts, aux villes de Tarsous et d'Adana, de même aussi le commerce du pachalik de Marach donne lieu à de continuelles relations avec la Karamanie.

La principale industrie des citadins de ce dernier pachalik consiste en harnais, selles, brides, gibernes, cartouchières en cuir, brodées d'or, que les commerçants exportent en Asie-Mineure, à Constantinople, en Syrie et en Egypte.

Les habitants des campagnes se livrent plus particulièrement à l'agriculture, et on estime que le pachalik de Marach produit 15 à 20,000 kil. de graine jaune, 150 à

Digitized by Google

200,000 kil. de laine, 3 à 4,000 de cire, et 150 à 200,000 de riz. Le produit de l'orge et du blé dépasse de beaucoup la consommation de ce district.

Il n'y a à Marach que quelques marchands alepins qui se livrent au commerce des manufactures de leur pays ; ils font les retours en espèces, les distances qu'ils ont à parcourir ne leur permettant pas de les faire en marchandises. La plus grande partie des productions de ce pays s'exportaient dans l'intérieur, où on les échangeait contre des denrées coloniales et différents objets ; mais depuis que le district de Marach a été compris dans le pachalik d'Adana, les habitants en ont fréquenté les marchés et y ont apporté leurs produits. Depuis quelques années, la population de ces deux provinces fait usage de verres à boire, de faïences, de chaises et de chaussures européennes qui ont nécessité une importation assez considérable de cuirs d'Europe. On évalue à 400 le nombre des balles de cuir arrivées dans le pays en 1850-51.

§ 2. AGRICULTURE.

Le pachalik d'Adana pourrait trouver dans l'agriculture d'abondantes ressources, si le mode de culture en usage était en rapport avec la fertilité de son sol, et si toutes ses parties cultivables étaient défrichées et mises en valeur ; toutefois, malgré l'indolence caractéristique des populations du pachalik, notamment des Ottomans qui en forment l'élément principal, l'insouciance et l'incapacité des autorités turques, et les droits énormes qui pèsent sur la production de manière à la rendre parfois plus onéreuse que profitable, les denrées qu'on y recueille sont variées et assez considérables ; à ce point de vue, c'est une des contrées de l'Asie-Mineure les plus favorisées.

L'immense et féconde plaine qui s'étend de Lamas au mont Amanus, et du Taurus à la mer, est traversée par trois grandes rivières et plusieurs ruisseaux qui descendent des montagnes dont la chaîne s'étend de l'est à l'ouest

Digitized by Google

et fertilisent dans leur cours cette vaste étendue de territoire qui, exploitée par une population laborieuse, intelligente, suffisamment protégée et encouragée, se couvrirait chaque année des plus riches moissons. Ses principaux produits agricoles, dont une partie est exportée, sont aujourd'hui le coton, le blé, l'orge, le sésame, le tabac et la cire.

Le pachalik produit aussi des lentisques, du miel, des olives, fromages, beurre, légumes qui servent à la consommation et dont l'excédant est exporté.

En réunissant par espèces, les quantités produites durant une période de cinq années, on trouve les résultats ci-après en chiffres ronds :

Blé.	900,000 kilés[1].
Orge.	200,000
Coton.	100,000 quintaux.
Laine.	2,000
Tabac.	2,000
Sésame	110,000 kilés.
Cire	30,000 oques[2].

Prix moyen de ces diverses productions pendant la même période :

Blé.	Piastres 70 le kilé	=6,300,000 P.	15,750,000 F.
Orge.	— 30 —	6,000,000.	1,500,000
Coton	le quintal à 600 p.	60,000,000.	15,000,000
Laine.	— à 700 p.	1,400,000.	350,000
Tabac	— à 400 p.	800,000.	200,000
Sésame.	— à 50 le kilé	5,500,000.	1,250,000

Lorsque les récoltes manquent, les Ciliciens tirent de l'étranger les céréales nécessaires à leur consommation ; dans ce cas, la rareté et l'élévation des prix des denrées alimentaires font peser la gêne et la misère sur les classes pauvres du pachalik qui, assez généralement, se bornent à demander à la terre leur nourriture de l'année, sans prévoir qu'elle puisse leur faire défaut. Lorsqu'au contraire, les moissons de ce sol privilégié sont abondantes et dépas-

[1] Le kilé équivaut à la charge d'un fort chameau.
[2] L'oque équivaut à environ 1 kilog. 250 grammes.

Digitized by Google

sent les prévisions, des quantités de grains assez considérables sont exportées sur la Syrie, Constantinople, la France, l'Italie et l'Archipel.

Avant d'arriver aux principales productions du territoire de Tarsous, j'indiquerai les moyens employés pour rendre la culture fructueuse, tels qu'engrais et irrigations.

Les *engrais* ne sont pas utilisés dans la grande culture; la cause en est dans l'indolence proverbiale des Ottomans, dont les besoins sont restreints, et qui préfèrent leur quiétude habituelle à l'aisance qui serait le fruit de travaux pénibles, comptant d'ailleurs sur la Providence pour pourvoir à leur existence.

Pour amender leurs terres laissées en jachère, les cultivateurs y font paître des bestiaux. En automne, lorsque le soleil a desséché les hautes herbes qui y croissent, ils y mettent le feu; de cette incinération résulte le seul fumage usité. Les engrais sont employés, au moins en partie, par les jardiniers des villes.

Les *irrigations* se font, sans beaucoup de frais, par des canaux qui amènent les eaux des sources ou ruisseaux dans les terres en culture. Les jardins d'Adana situés sur les bords du Sihun (Sarus) et ceux de Selefké sont arrosés au moyen d'une machine hydraulique qui fait monter l'eau au-dessus du niveau du sol, d'où elle s'épanche dans des conduits en bois. Les jardins des bords de l'Oronte, notamment ceux de Hama, sont arrosés par les mêmes procédés.

On sème pendant les mois de novembre et de décembre, époque à laquelle les pluies ont suffisamment détrempé le sol.

Les récoltes se font en juin; alors viennent, en assez grand nombre, des étrangers au pachalik, pour être employés aux travaux de la moisson; ils reçoivent huit piastres par jour (1 fr. 60 c. environ) outre la nourriture, salaire considérable pour ces contrées.

Le battage des blés se fait, comme dans divers pays mé-

Digitized by Google

ridiculeux de l'Europe, par des chevaux traînant de fortes planches garnies de pierres aiguës dans leur partie inférieure, et qui, dans les cercles que leur fait décrire l'homme assis sur ces planches, broient la paille et vident l'épi. Le battage a lieu pendant les plus fortes chaleurs, afin que les pailles se divisent facilement. On obtient ensuite le grain par la méthode usitée en Occident.

On consomme dans le pachalik deux sortes de *blé*, le rouge et le blanc. Ce dernier, qui vient de l'intérieur de l'Anatolie, est plus estimé que le blé rouge et se paie 20 piastres de plus par kil. Les blés du pays sont petits, mais excellents; pour les conserver, il est nécessaire de les enfouir dans des silos pendant deux mois de l'été, après quoi on peut sans crainte les transporter au loin. Il s'en exporte pour la Syrie plus de 20,000 kil. par an.

Le blé ne laisserait rien à désirer sous le rapport de la pureté, si parfois on n'y trouvait mêlée une mauvaise graine qui enivre et qu'il est difficile de séparer du bon grain. Cette graine, connue des habitants du pays sous le nom de *zivan*, se produit par suite de la surabondance des pluies.

L'*orge*, étant de peu de valeur en temps ordinaire, ne se recueille qu'en petites quantités que l'intempérie des saisons rend quelquefois insuffisantes; il arrive alors que les prix de vente de cette denrée atteignent ceux du blé.

Le blé, l'orge et la plupart des graines se vendent dans les marchés publics; mais lorsqu'on a de forts achats à faire, on se rend dans les villages où on traite avec les producteurs.

La culture du *sésame* s'est multipliée dans ces derniers temps. Après avoir préparé le terrain par des irrigations et un double labour, on sème les grains de façon qu'une distance d'environ quinze centimètres sépare les plants, puis on nivelle le terrain à l'aide d'une pièce de bois que traîne un bœuf. Lorsque le sésame est en fleur, on l'arrose modérément afin que l'eau ne séjourne pas au pied

Digitized by Google

de la plante. Dans les montagnes, le sésame se sème plutôt que dans les plaines et ne s'arrose pas ; moins abondant que celui des environs de Tarsous, il est d'un prix plus élevé.

La tonte des *laines* commence en avril et se termine en mai. Les laines de l'intérieur de la Karamanie destinées au commerce sont fines et blanches : on en trouve bien de noires, mais il est difficile de s'en procurer, vu que les gens du pays en fabriquent une espèce de drap dit *aba*, qui sert à la confection des vêtements de tous les Turkomans de l'Asie-Mineure.

La *cire* se vend dans les bazars, vers le mois d'août. Plus tard elle devient rare, ce qui occasionne une augmentation dans les prix, qui varie de 2 à 3 piastres par oque. La cire de Konieh et de ses environs est expédiée sur Smyrne ; elle est plus blanche que celle de Tarsous, qui doit être soumise à une épuration qui cause une perte d'environ 3 p. 0/0.

Le *coton* se sème en mars et se recueille en septembre et octobre : le pachalik en produit des quantités assez considérables qui constituent une des principales ressources de la contrée, et la branche de commerce la plus fructueuse de l'Asie-Mineure. Chaque année les Césariotes en expédient sur leur province des quantités qu'on évalue à 25,000 balles de chacune cent oques.

L'exportation du coton à l'étranger ne s'effectue qu'autant que les récoltes s'élèvent de 35 à 40,000 balles, et que les prix de vente offrent des avantages qu'on ne pourrait réaliser dans l'intérieur du pays.

Les cotons de Tarsous et d'Adana se classent en cotons supérieurs et inférieurs ; ce sont ces derniers qu'on exporte communément en Europe ; ceux de qualité supérieure, désignés sous le nom de *Mawié*, sont expédiés sur divers points de l'Asie-Mineure. Le prix du *batman* de ce coton (2 oques) dépasse de 2 et 3 piastres celui de qualité inférieure. Enfin viennent les cotons d'une moindre valeur,

Digitized by Google

ou de troisième qualité; ces derniers sont mêlés à ceux que je viens de désigner, et expédiés sur l'Europe. C'est à ces fraudes commerciales que doit s'attribuer le discrédit qui pèse dans nos marchés sur les cotons de Tarsous.

Après ces principaux produits se présentent ceux de second ordre qu'il est néanmoins utile de mentionner, tant à cause de l'importance qu'ils peuvent acquérir dans l'avenir, que pour tracer un tableau à peu près complet de l'agriculture des contrées ciliciennes.

La culture du *lin* a donné lieu, dans ces dernières années, à quelques essais qui ont eu des résultats bien propres à encourager les agriculteurs, qui trouveraient dans cette plante une nouvelle source de richesses, s'ils parvenaient à surmonter cette répugnance innée qu'ils éprouvent pour toute innovation.

Les *vignes* sont nombreuses, dans la province d'Adana, mais cultivées suivant une méthode si peu en rapport avec la nature de cette plante, que, malgré la bonté du sol et la douceur du climat, elles ne produisent que de mauvais fruits qui n'arrivent à maturité que difficilement et tard. On estime à plus de cent mille les ceps en rapport dans les seuls environs de Tarsous. Laissés libres dans leurs évolutions, ces ceps projettent leurs jets dans les branches de hauts mûriers à l'état sauvage comme la vigne elle-même, à laquelle ils servent de support et qui, ainsi étiolée par cette force de végétation qui lui est propre, et cachée sous un dôme d'épaisse verdure, n'arrive à donner que des raisins imparfaits, sans saveur, à la forme alongée, à la peau épaisse et dure, et qui se corrompent dès le mois de janvier.

On trouve dans la même contrée une autre espèce de vigne, non moins sauvage que celle que je viens de décrire, et qui produit des raisins dont les grains sont très-petits, noirs et d'un goût passable; on en fait un vin appelé *berbou*.

Une espèce de raisiné qui se fait à Tarsous avec les vins

Digitized by Google

du pays est très-apprécié de la population ; on le nomme en turk, *boundourma ;* en arabe, *malban.* Le voyageur français, P. Belon[1], qui visitait la Karamanie au seizième siècle, en parle en ces termes : « Ce sont des saucisses de noix enfilées et trempées dans du vin cuit chaud ; on met de la farine par dessus. »

Le pachalik produit de grandes quantités de *tabacs,* mais de médiocre qualité. Ceux de Karadowar et des montagnes sont les meilleurs de la Karamanie. Les tabacs inférieurs sont expédiés sur l'Égypte en quantités assez considérables.

Il existe dans le pays de nombreux *oliviers* devenus sauvages par défaut de culture ; ils proviennent des plantations faites au moyen-âge par les Génois, et sont en si grande quantité dans les montagnes au nord de Sis, que le nom de Zeithun (olivier, en turk), a été donné à cette région.

Le *mûrier* est cultivé sur les déclivités des montagnes. La soie que produit le pays est évaluée de quatre à cinq cents kilogrammes. Le fil des cocons est gros et inférieur à celui que donnent les vers à soie de Syrie. Cette infériorité est attribuée à la mauvaise qualité des feuilles du mûrier du Taurus.

Tels sont, monsieur le Ministre, les renseignements que j'ai recueillis sur le commerce, l'industrie et l'agriculture de la Karamanie pendant mon séjour dans cette province. Dans un autre rapport, j'aurai l'honneur de faire connaître à Votre Excellence les principaux dépôts métallurgiques de la Cilicie et du mont Taurus.

Veuillez agréer, etc. »

VICTOR LANGLOIS,

Chargé de l'exploration scientifique de la Petite-Arménie en 1852-53.

[1] Observat. singul., liv. II, ch. 109.

Digitized by Google

HÉRAT.

Sa fondation. — Sa position. — Origine des Khaliphes. — Hérat prise par les Mogols. — Tamerlan la choisit pour capitale. — Elle tombe au pouvoir des Afgans. — Rapports entre la Grande-Bretagne et la Perse. — Relation de la Perse avec la France, Napoléon Ier. — La Russie. — Intérêts commerciaux. — Expédition anglaise. — Hérat prise par les Perses. — Détails historiques. — Population. — Bazars.

La ville de Hérat, dont l'opinion publique en Angleterre se préoccupe beaucoup aujourd'hui, se trouve située à 920 kil. S.-E. du littoral de la mer Caspienne, et 640 kil. N.-E. de Kaboul, par 34° 45′ latitude N. et 58° 16′ longitude E., et est le chef-lieu d'une principauté du même nom. Ce petit pays est cher aux Persans à plus d'un titre : c'est le palladium de leurs traditions poétiques, la patrie de leurs héros, le berceau de la renaissance de leur vie politique et littéraire ; c'est, enfin, la frontière naturelle des Persans du côté des Indes septentrionales et le chemin qui y a conduit tous les conquérants venant du côté de la Perse, depuis Sémiramis jusqu'à Nadir-Chah.

L'histoire de l'Orient parle souvent de Hérat ; et, en en effet, il y a peu de villes au monde qui aient passé au travers de tant de vicissitudes. Les Persans en attribuent la fondation à Alexandre-le-Grand, et le témoignage des Grecs eux-mêmes semble venir à l'appui de cette assertion. Ils disent que le conquérant macédonien commença sa campagne d'Indes par *Aria*[1] ou *Haria*, nom que porte

[1] Zoroastre en parle dans le Zendavesta (voy. Anquetil-Duperron, tome I, seconde partie, p. 266) ainsi : « Le sixième lieu, ville semblable au paradis, que je produisis, moi qui suis Ormouzd, fut *Harôiou*, considérable par le nombre de ses habitants. » Le savant Golius prend aussi Hérat pour Aria des anciens, et il ajoute : « *Nullam ornamentis et hominum frequentiâ illustriorem in totâ Chorasanâ spectatam sibi fuisse scribit Iacutus, qui anno hegira* 614 (A. D. 1217) *hanc civitatem perlustravit.* »

Digitized by Google

encore la rivière *Héri-Roud*, qui arrose les plaines fertiles au milieu desquelles se trouve actuellement la ville de Hérat. Plus tard, devenue la capitale du Khoraçan et la forteresse la plus importante sur les confins orientaux de Perse, Hérat, grâce à sa position centrale entre la mer Caspienne, la Khivie, la Boukarie et les Indes, devint célèbre, non moins par la richesse de son commerce, que par l'esprit belliqueux et chevaleresque de ses habitants indigènes. La fleur de la chevalerie de l'ancien Iran, Zal, Rustem, Guderz, Giv et tant d'autres dont les exploits font le sujet de l'épopée de Ferdoussy, étaient des fils du Khoraçan, toujours prêts à le défendre contre les hordes des barbares qui, de l'Asie centrale, venaient fondre sur la Perse.

Si nous passons de la tradition poétique à l'histoire de la Perse, nous voyons toujours la lumière et la force lui arriver du même point de l'Orient. Dans la deuxième moitié du neuvième siècle, lorsque l'empire persan, sous le joug des khaliphes, perdit une à une toutes ses gloires nationales, et se vit enlever jusqu'à l'usage de sa langue maternelle, un grave événement, survenu sur les frontières ouest de Hérat, révéla aux Persans le secret de leur puissance. Un pauvre chaudronnier de Sistan, nommé Léisse, se mit à la tête d'une bande de paysans qui, tout en acceptant le Koran pour leur code religieux, rejetèrent le pouvoir temporel des khaliphes. La troupe, se recrutant principalement parmi les propriétaires du pays, devint bientôt une armée formidable, qui vainquit les armées des gouverneurs arabes et finit par constituer un Etat indépendant. Telle fut l'origine de ce que les chroniqueurs des khaliphes, dans leur impuissant orgueil, appellent *soffarié* « dynastie des chaudronniers, » espèce de *sans-culottes* de Perse.

Elle fut de courte durée (872-903 A. D.), mais l'exemple qu'elle donna suscita d'autres mouvements, et Mahmoud forma un vaste empire qui s'étendait depuis la mer Caspienne et l'Oxus, jusqu'au Gange supérieur. Comme Léisse, il enthousiasmait les Persans en leur parlant de leur an-

Digitized by Google

cienne grandeur et leur promettant de reprendre l'œuvre des chahs d'autrefois. En 975, il prit lui-même le titre de *chah*, tombé en désuétude depuis trois siècles. Sa capitale de Gaznéin, à 547 kil. de Hérat, devint le rendez-vous de tous les littérateurs et poètes persans. Par son ordre et à ses frais, les chroniques guèbres, antérieures à l'islamisme, furent retrouvées et complétées moyennant la tradition orale des *dehkans* (propriétaires ruraux de Perse). C'est à la cour de Gaznéin que le poète khoraçanien Ferdoussy écrivit son épopée de Chah-namé, sublime défi jeté aux khaliphes, qui dans l'histoire antique de l'Arabie, n'avaient rien de comparable aux hauts faits de ces souverains de Perse que le chah Mahmoud voulait et pouvait imiter. C'est du règne de ce prince, aidé par Ferdoussy, Anseri, Dekiki et autres patriotes khoraçaniens, que date l'époque de la renaissance de la littérature persane. Le réveil de l'esprit national y amena à sa suite la prospérité matérielle, au point que, lorsque les hordes des mogols de Tchenguiz-Khan, vinrent assiéger Hérat, elles y trouvèrent des richesses immenses; et, au dire des histoires contemporaines, plus de 800,000 habitants, que le vainqueur barbare fit passer au fil de l'épée.

Octaï, fils de Tchenguiz-Khan, ordonna de rebâtir la ville détruite. Après quoi le successeur à la dynastie tchenguiz-khanienne, Tamerlan, choisit Hérat pour capitale de son immense empire. Et, chose étrange, le haut degré de civilisation, les mœurs policées et les belles-lettres que Tamerlan y trouva, loin d'être combattus par les souverains mogols, en furent protégés et encouragés. Le persan devint depuis la langue officielle et littéraire, non seulement à la cour du grand-mogol, mais aussi dans toutes les contrées situées entre la Chine, l'Océan indien et le Caucase. On sait qu'aux Indes, le gouvernement britannique faisait rédiger en persan toutes les ordonnances et communications officielles, et qu'il ne renonça à l'usage de cette langue que depuis 1835 en lui substituant l'anglais.

Digitized by Google

Après la chute des timourides, le chah de Perse, Ismaël-Séfi, reprit la ville de Hérat en 1509. Elle appartint à ce royaume jusqu'à l'an 1715, époque où l'Afganistan s'érigea en un Etat indépendant et autonome, composé de provinces de Kaboul, de Kandahar, de Gaznah, de Ferah et de Pechaver. On se rappelle que les Afgans, peuple indigène de ces provinces, conduits par Mir-Mahmoud et autres chefs nationaux, après s'être soustraits à la domination persane, s'emparèrent de Hérat, du Khoraçan, de l'Irak et prirent d'assaut Ispahan, alors capitale de Perse. Leur puissance formidable fut brisée par Nadir-Chah, un des plus célèbres capitaines du dix-huitième siècle : fils d'un gardien des troupeaux dans les montagnes du Khoraçan septentrional, il a su échanger son bâton de pâtre contre le sceptre des chahs séfeviens, et fit triompher les armées persanes, depuis Bagdad jusqu'à Delhi [1]. Dix ans après la conquête de cette dernière ville, Nadir-Chah tombe assassiné par ses propres généraux, et un de ses assassins, Ahmed-Khan, Afgan de naissance, se fait aussitôt couronner à Hérat comme roi d'Afganistan, sous le nom d'Ahmed-Chah, fondateur de la dynastie des Douranis. Dès lors Hérat fait partie des États afgans.

Nous avons succinctement résumé jusqu'ici les diverses vicissitudes qui ont passé sur Hérat, pour nous arrêter un peu plus longtemps au règne des derniers successeurs d'Ahmed-Chah. A partir de cette époque, Hérat devint la pomme de discorde entre la Perse et l'Afganistan. Or, tandis que les princes Douranis et les princes Kadjars s'en disputaient la possession, il est arrivé que l'accroissement progressif des Etats indo-britanniques, vers le nord, et des possessions transcaucasiennes de Russie, vers le sud, a forcément rapproché ces deux puissances du théâtre de la

[1] Nadir-Chah prit Delhi, capitale des Indes du Grand-Mogol, en 1758, après y avoir fait périr environ quinze cent mille hommes. Le butin qu'il en emporta fut évalué à 150 millions livres sterling, soit trois milliards 150 millions de francs.

Digitized by Google

lutte. A l'heure qu'il est, elles se trouvent presque obligées d'y intervenir. Pour nous faire une idée de l'importance de cette question, qui, tôt ou tard, peut devenir une question européenne, commençons par passer en revue l'historique des traités d'alliance existant entre la Grande-Bretagne et la Perse.

Les rapports politiques entre la Grande-Bretagne et la Perse commencent en 1800, avec la mission, à Téhéran, de sir John Malcolm qui, dans l'année suivante, y conclut un traité par lequel la Perse s'engagea d'attaquer les Afgans toutes les fois qu'ils essaieraient d'envahir les possessions indo-britanniques.

Le deuxième traité d'alliance entre la Perse et l'Angleterre, où il soit fait mention de l'Afganistan, fut conclu par sir Harford Jones, à Téhéran, le 12 mars 1809. Aux termes de l'art. 7 de ce document : « S'il survenait une « guerre entre la Perse et les Afgans, le gouvernement de « sa majesté britannique, dans l'Inde, ne devra point cher- « cher à y intervenir d'aucune façon, sauf dans le cas où « les parties belligérantes inviteraient elles-mêmes le gou- « verneur général de la compagnie indo-britannique à les « aider à rétablir la paix ; il n'assistera aucune d'elles. » Par l'art. 3 du même traité : « Le gouvernement de sa « majesté le chah de Perse s'engage, à compter du jour de « la signature de ce pacte, à faire annuler les traités et « conventions de toute espèce, antérieurement existant « entre la Perse et les puissances chrétiennes autres que « l'Angleterre. Il s'engage aussi à s'opposer au passage « de toute armée que ces puissances enverraient par la « voie de Perse, soit vers les Indes, soit vers les places « maritimes appartenant en Asie au gouvernement de sa « majesté britannique. » Dans l'art. 4, il est dit : « Dans le cas où la Perse se verrait attaquée par quelque « puissance chrétienne, sa majesté britannique s'engage « à secourir sa majesté le chah, en lui envoyant, soit un « corps de troupes auxiliaires pourvues de tout le matériel

Digitized by Google

« de guerre, soit une somme d'argent pour subvenir aux « frais de la campagne, conjointement avec des parcs « d'artillerie, des fusils, des officiers instructeurs, etc. »

Nous avons cité textuellement ces stipulations du traité du 12 mars 1809, parce qu'à compter de cette date, la question afgane, et par conséquent Hérat, changent, pour ainsi dire, de terrain et de nationalité, en devenant une question de politique européenne. Pour s'expliquer pourquoi l'Angleterre ne s'opposait point, comme on le voit, à ce que la Perse reconquît Hérat, pourvu qu'au besoin elle fît cause commune avec l'Angleterre, il faut se rappeler les événements contemporains.

Le chah, se voyant hors d'état de tenir tête à la Russie, adressa une lettre à Napoléon Ier, parvenu, à cette époque (1805), au zénith de sa gloire, et lui exprima le désir d'entrer en alliance avec l'empire français. La Perse était alors si imparfaitement connue en Europe, que la cour des Tuileries ne savait même pas si le souverain, qui avait adressé cette lettre, possédait réellement le rang qu'il s'y arrogeait, et M. Jaubert fut expédié à Téhéran pour reconnaître la situation du pays et apprendre qui en était le roi. A son retour, un nommé Mirza Riza fut chargé, par le gouvernement persan, d'une mission auprès de l'empereur des Français, qu'il accompagna à Tilsit et avec lequel il conclut un traité, ratifié à Finkenstein en mai 1807.

Vers le même temps, un autre envoyé persan, Mahomed Nébi-Khan, partit de Téhéran à Calcuta pour réclamer l'assistance du gouvernement indo-britannique contre la Russie; mais cette mission n'obtint aucun succès, et le chah, perdant ainsi tout espoir d'être secouru par l'Angleterre, n'eut d'autre alternative que de se jeter dans les bras de la France. L'empereur saisit volontiers l'occasion qui s'offrait d'établir des relations avec la Perse, relations qu'il considérait à juste titre comme des démarches préliminaires et nécessaires pour des desseins qu'il pourrait médi-

Digitized by Google

ter contre les Indes [1]. Cet objet parut d'une si grande conséquence aux yeux de l'empereur et aux yeux des personnes qu'il avait consultées là-dessus, que l'ambassade de Perse fut un moment destinée à son frère, le plus capable et le plus distingué, Lucien. En définitive, on la confia au général Gardane. Les officiers français qui l'accompagnaient furent chargés d'introduire, pour la première fois, la discipline européenne dans l'armée persane. Des ingénieurs de l'empire construisirent les premières fortifications régulières qui eussent jamais été élevées en Perse, et le père du chah actuellement régnant fut du nombre de leurs élèves. On sait que l'impuissance où se trouva le général Gardane de remplir les promesses faites par son maître, et surtout l'habileté de l'agent anglais, sir Harford Jones, forcèrent, en définitive, l'ambassade française à se retirer de la Perse.

Tous ces détails font apprécier l'importance du traité de sir Harford Jones et en expliquent les motifs en même temps. Les deux traités postérieurs sont également explicites à l'endroit de l'Afganistan; celui conclu à Téhéran par sir Gore Ouseley, le 14 mars 1812, dit : « Toutes les fois « que les Afgans seraient en guerre avec la Perse, le gou- « vernement de sa majesté britannique se bornera à une « stricte neutralité, sans donner appui à aucun des partis « belligérants, sauf le cas où ils lui demanderaient eux- « mêmes de les aider à rétablir la paix (art. 6) ». Enfin, dans le traité conclu à Téhéran par M. Ellis (aujourd'hui sir Henry), le 25 novembre 1814, il est stipulé que : « S'il « arrivait qu'une guerre éclatât entre la Perse et les Afgans, « sa majesté britannique ne chercherait point à y inter- « venir d'aucune façon. Elle ne donnerait des subsides à

[1] Dans les *Mémoires posthumes* du feld-maréchal suédois, comte Stedingk, vol. II, page 6, on peut lire l'*Esquisse du plan de campagne contre les établissements indo-britanniques*, tel qu'il fut, dit-on, arrêté par le premier consul et l'empereur Paul de Russie. L'authenticité de ce document n'étant pas bien prouvée, nous n'en donnons pas ici l'analyse.

Digitized by Google

« aucun parti et s'abstiendrait de se mêler de leur querelle,
« sauf le cas où le gouvernement de sa majesté britan-
« nique serait invité par l'une ou les deux parties belligé-
« rantes, et prié d'interposer ses bons offices dans le but
« de ramener la paix entre elles. » (Art. 9.)

Les événements se sont écoulés depuis, et ils se sont écoulés avec d'autant plus de rapidité, qu'à l'heure qu'il est, la Russie ayant poussé ses conquêtes transcaucasiennes jusqu'à l'Araxe après s'être monopolisé la mer Caspienne, et l'Angleterre ses conquêtes indiennes jusqu'à Péchavère, les limites de ces deux puissances ne sont séparées que par la largeur du Khoraçan et de l'Afganistan. Au centre même de ces terrains intermédiaires se trouve la ville fortifiée de Hérat, clef stratégique de la position et porte d'entrée qui a conduit dans l'Inde tous les conquérants, depuis Sémiramis jusqu'à Nadir, comme nous l'avons déjà observé.

Qu'on se figure donc ce qui devait se passer à l'ambassade britannique près la cour de Téhéran, lorsque le roi, Mohammed-Chah, conduisit en personne une armée à Hérat, après avoir invité l'ambassadeur de Russie, le comte Simonich, de l'y accompagner. Celui-ci, en effet, se trouvait au camp de sa majesté pendant toute la durée (1837-38) de l'expédition.

L'ambassadeur anglais, alors sir John Mac Neill, nous a donné lui-même[1] une appréciation remarquablement consciencieuse et habile de l'événement, d'ailleurs bien connu par les dépêches et pièces y relatives, publiées par l'ordre du parlement anglais. Tout cela étant déjà du domaine de l'histoire, peut être aujourd'hui examiné sans crainte de froisser les susceptibilités des parties intéressées. Ce qui s'y fait remarquer avant tout, c'est de voir les Persans et les Afgans relégués au second plan du tableau, combattant bon gré mal gré pour une cause qui est plutôt européenne que la leur. Sir John Mac Neill nous l'avoue franchement

[1] Voyez The progress and present position of Russia in the East, an historical summary. Fourth edition. London, 1854. John Murray.

Digitized by Google

lui-même : « Nous avons, dit-il, des intérêts commerciaux fort importants, et qui le deviennent tous les jours davantage, en Perse, où la Russie est notre rivale sur les marchés du pays. Dans les deux dernières années, nos manufactures ont fourni à la Perse des marchandises pour la valeur annuelle d'un million et demi de livres sterling ; l'année passée, cette valeur s'est élevée jusqu'à près de deux millions. Ce commerce, libre de toutes restrictions onéreuses, a grandi, mais il n'augmentait qu'à mesure que celui de la Russie baissait ; si la Russie parvient donc à exercer sa domination à ce sujet, notre commerce persan ne pourra longtemps se soutenir. » Plus loin, l'auteur ajoute : « On pourrait soutenir que l'invasion des Indes par une armée russe, partant du point de ses frontières actuelles pour se frayer un passage jusqu'à l'Indus et renverser notre empire par un coup de main, est impraticable, ou du moins réclamerait de si fortes dépenses et de si vastes préparatifs, qu'une semblable entreprise perd toute probabilité. Mais plus la Russie s'approche du sud, plus elle écarte ces difficultés, et une fois que les ressources de la Perse seraient à sa disposition, et que par là Hérat serait devenu sa frontière méridionale, l'invasion des Indes ne rencontrerait plus d'obstacles insurmontables. Du moment que la Russie occuperait cette position, nous serions obligés d'augmenter le nombre de nos troupes européennes aux Indes. Ce serait une augmentation considérable de nos dépenses, qui deviendrait permanente si la Russie se trouvait à Hérat, puisque, dans ce cas, nous serions dans l'impossibilité d'envoyer nos troupes aux Indes aussi vite par la mer qu'elle pourrait faire marcher les siennes par terre, etc. »

L'on sait que la conduite des agents russes dans cette affaire a été désavouée par le cabinet de Saint-Pétersbourg. Le général comte Simonich fut suspendu de ses fonctions d'ambassadeur, et Mahomed-Chah, ayant appris l'arrivée d'une flotte anglaise dans le golfe Persique, menaçant de

Digitized by Google

commencer les hostilités de ce côté, leva le siége de Hérat et revint dans sa capitale, après en avoir ravagé le territoire et la province. Quant à l'Angleterre, elle fut obligée d'envoyer des troupes dans l'Afganistan pour y pacifier des désordres occasionnés à la suite de cette expédition, ce qui lui coûta la perte d'une trentaine de milliers de soldats et 25 millions de livres sterling.

Nous ignorons si, après le rétablissement des relations pacifiques entre cette puissance et la Perse, un nouveau traité était conclu. Ce qui paraît hors de doute, c'est que, malgré le silence des journaux anglais, la prise de Hérat par les troupes persanes, il y a cinq ou six mois, aurait dû entrer pour beaucoup dans la mésintelligence récente survenue entre la cour de Téhéran et l'ambassadeur anglais, M. Murray, qui attend encore les ordres ultérieurs de son gouvernement dans une ville frontière de la Perse. Il paraît qu'en attendant, la tâche d'expulser les Persans de Hérat est dévolue à Dost-Mohammed-Khan, chef barekzayé régnant à Kaboul. La presse périodique des Indes et de l'Europe n'a, jusqu'à présent, donné que des détails fort peu circonstanciés sur cette affaire, qui menace de devenir grave. Mais on peut les compléter, connaissant les antécédents historiques des principaux personnages de l'événement.

Voici ce dont il s'agit. Il y a une quarantaine d'années que Kamran-Mirza, dernier prince régnant de la dynastie douranienne, avait fait tuer son premier vézir, Fétikh-Khan, chef d'une puissante tribu afgane, celle des Barekzayés. Ce fut un acte doublement coupable d'ingratitude et d'imprévoyance : d'ingratitude, parce que Fétikh-Khan avait puissamment contribué à l'établissement sur le trône de Kamran-Mirza ; d'imprévoyance, parce que les frères de Fétikh-Khan, établis en qualité de gouverneurs des provinces de l'Afganistan, et nommément l'un, Dost-Mohammed-Khan, à Kaboul, l'autre, Kohendil-Khan, à Kandahar, l'autre, Chirdil-Khan, à Gaznéin, l'autre, Mehrdil-Khan, à Pechavère, aussitôt après le meurtre du premier vézir, ont dé-

Digitized by Google

claré l'indépendance des provinces confiées à leur gouvernement.

Or, comme Yar-Mohammed-Khan, nommé premier vézir à la place du supplicié, n'avait pas des talents nécessaires pour comprimer la révolte, le prince Kamran-Mirza se vit depuis réduit à la possession de Hérat, et le restant des provinces afganes se trouve jusqu'à présent entre les mains des frères Barekzayés. Le malheureux prince, en 1842, fut jeté dans un cachot par son ministre, Yar-Mahommed Khan, et mourut à Hérat, étouffé par ses ordres. Yar-Mohammed-Khan ne lui survécut que peu d'années, mais Mohammed-Séid-Khan, fils de l'usurpateur, continua à exercer en son nom le pouvoir suprême dans la province et la ville de Hérat, tandis que les princes de la famille de Kamran-Mirza avaient quitté leur patrie pour chercher de la protection à l'étranger. C'est un de ces transfuges, Chahzadé-Youssouf de nom, qui, aidé par des amis qu'il avait dans Hérat, vient de s'emparer de la ville et d'y faire périr, sous le fer du bourreau, le gouverneur Mohammet-Séid-Khan. L'occupation de la ville fut faite par les troupes persanes, commandées par Chahzadé-Youssouf, qui, jusqu'alors, vivait retiré dans un village de la province de Khoraçan, dont il jouissait des revenus, à titre de pension viagère, accordée par Nesreddin-Chah, actuellement régnant en Perse. Nous avons abrégé les détails relatifs au règne du prince Kamran, ainsi qu'à ses relations avec la cour de Téhéran, comme ayant déjà été relatés dans un article de la *Revue de l'Orient*[1]. Il est à regretter que l'auteur de l'article, M. Ferrier, ne nous y ait pas donné plus de détails sur la ville de Hérat, jusqu'à présent connue imparfaitement, parce que des officiers anglais qui l'ont habitée, comme M. Ferrier, ne publient pas leurs voyages, et ceux d'entre les Européens qui accompagnaient Mohammed-Chah lors de son expédition, n'avaient vu de la ville que

[1] 1852, Cahier de novembre.

Digitized by Google

ce qu'ils pouvaient en apercevoir du camp des assiégeants. M. Ferrier dit seulement qu'en 1838, Hérat comptait 80,000 habitants. MM. Christie et Pottinger lui en donnent plus de 100,000. La ville se trouve au milieu d'une plaine couverte de champs bien cultivés, des vignobles et des jardins arrosés par la rivière de Hériroud, et occupant une superficie de trente milles anglais de long sur quinze de large. Outre de vastes jardins fruitiers dans les faubourgs et d'immenses îlots de verdure, qui ont valu à Hérat son surnom de *Chehri-Bagâte* (cité des vergers), le territoire de la ville proprement dite occupe quatre milles anglais de surface, et il est entouré de remparts maçonnés en blocs de boue sèche et pourvus de fossés. Au centre s'élève *Narindj-Kalé*, c'est-à-dire un tertre artificiel servant de base à une citadelle solidement bâtie en briques cuites au four. Tous ces ouvrages de défense, qui ont plus d'une fois défié l'artillerie des assiégeants asiatiques, ne paraissent pouvoir opposer une résistance prolongée aux moyens d'attaque dont dispose la tactique européenne. Les bazars de Hérat sont nombreux. Outre des belles étoffes de soie et des soies écrues provenant des magnaneries indigènes, on y trouve des manufactures de Kaboul, de Kandahar, de Boukharie et de l'Europe. Les marchandises européennes y arrivent principalement de Mechède, ville capitale de la province persane de Khoraçan.

A. Chodzko.

Paris, 2 avril 1856.

Digitized by Google

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE ARABE

AU SOUDAN.

La région qui s'étend au-delà du Sahara, *le pays de la soif*, comme disent les Arabes, est enveloppée d'une sorte de mystère que ne peuvent expliquer les intrépides voyageurs qui s'y sont aventurés depuis un siècle. Tout ce qu'on en sait se rapporte au monde physique. Nous possédons par exemple des documents sur les productions du sol et sur le commerce; nous avons des renseignements sur les pratiques religieuses et sur les mœurs des indigènes : mais de leur vie morale et intellectuelle, quelques faibles notions nous sont à peine parvenues. Ibn-Batoutah est peut-être le seul écrivain connu qui nous ait transmis, dans son Itinéraire, une description où l'on suive la marche lointaine de l'islamisme et de sa littérature, à travers les solitudes de l'Afrique centrale. Il y a des sectateurs de Mahomet, par conséquent des écoles pour le Koran dans Tombouctou même ; c'est tout ce que nous avons appris. Et la science serait encore réduite, il faut bien le dire, à ces éléments médiocres, sans la découverte du livre précieux d'Ahmed-Baba, qui forme la galerie des docteurs les plus éminents de l'Afrique jusqu'au milieu du seizième siècle, sous le titre de *Tekmilet-ed-dibadje*. « complément du *Dibadje* d'Ibn-Ferhoun. » Ce recueil biographique, par la nature même de son objet, nécessite une étude particulière ; et ce qui en rend l'usage plus difficile, c'est qu'il n'est accompagné d'aucun index. Il a donc fallu le lire à fond et la plume à la main, pour noter les noms des missionnaires musulmans que l'esprit de prosélytisme a poussés vers les oasis perdues dans l'immensité du Soudan, à dater du treizième siècle.

Loin de nous la prétention de reconstituer l'histoire de la littérature arabe chez les nègres; nos ressources sont encore trop faibles, et surtout trop peu nombreuses, pour

Digitized by Google

arriver au but. Ce que nous entreprenons actuellement, sur la foi d'un docteur indigène, qui avait beaucoup lu et beaucoup voyagé, c'est d'esquisser les progrès du Koran parmi des populations languissant dans l'inertie de la simple nature, séparées, pour ainsi dire, du reste de l'univers, aussi ignorantes qu'ignorées ; de constater l'influence exercée sur elles par l'islamisme, d'énumérer les *médarsa* (écoles), où l'on enseignait en même temps la langue de Mahomet, sa doctrine et son code, à des hommes abrutis par le fétichisme ; enfin, d'expliquer la nomenclature des faits par la nomenclature des hommes et de leurs écrits ; méthode défectueuse sans doute, mais conforme au modèle que nous avons sous les yeux, le *Dictionnaire biographique* d'Ahmed-Baba, le Tombouctien.

Le premier des vingt docteurs dont nous lui empruntons l'histoire, passa la plus grande partie de sa vie dans une des oasis les plus avancées du désert, avant d'aller au Soudan. L'on jugera de son ardeur pour la propagande par les excès qu'il avait commis auparavant au sein de la république de Touat.

I. — Biographie de Mohammed-el-Mrili, missionnaire et professeur de droit musulman au Soudan pendant le quinzième siècle.

Mohammed, fils d'Abd-el-Krime et petit-fils de Mohammed-el-Mrili, était de Tlemcen. Il joignit à une intelligence peu commune la passion de l'étude appliquée au dogme, et se distingua autant par sa piété que par son érudition. Ce qui est vraiment digne de remarque, c'est que les efforts de sa raison n'ont jamais atténué son respect, je dirai même son amour, pour la *Sounna*, qui est la loi du prophète, ni modifié en rien sa haine contre les infidèles. Pendant son séjour dans le district de Touat, où l'autorité de sa parole lui avait acquis une influence énorme sur la *Djema'a* (assemblée des notables), il provoqua la persécution des Juifs. Bien plus, non content de les avoir réduits à l'avilissement en leur arrachant toute espèce de privilége,

Digitized by Google

il excita le peuple à les massacrer et à détruire leurs synagogues ; mais Abd-Allah-el-Asnouni, alors cadi du chef-lieu de la république berbère, désapprouva hautement ces violences, qui ne pouvaient être justifiées que par un excès de fanatisme. Les oulémas de Fez, de Tunis et de Tlemcen furent consultés sur la question. Il y en eut deux qui donnèrent raison à El-Mrili. L'un d'eux, l'iman de Ténès, Mohammed-ben-Abd-el-Djelil, auquel nous devons l'histoire des Beni-Zian, rédigea sur la légitimité de l'intolérance un long mémoire, dont j'ai parlé dans une notice en forme de lettre (*Journal asiatique*, novembre-décembre 1851, p. 585) ; l'autre, Mohammed-ben-Chaïb-es-Senouci (Voir le *Journal asiatique*, février 1854), adressa au héros de Touat une épître commençant par ces mots : « Honneur à notre frère et ami, Abou-Abd-Allah-el-Mrili, le zélé docteur, qui, dans ces temps de corruption, a trouvé le courage de faire éclater sa foi au grand jour, en s'élevant contre les abus et en ramenant les esprits attiédis au sentiment de la vraie religion. Ce sera une gloire pour lui de s'être opposé avec tant d'énergie aux entreprises de la nation juive (que Dieu l'écrase de son mépris !), et d'avoir détruit la synagogue qu'elle avait osé bâtir sur une terre musulmane. Lui seul a eu la constance de tenir tête aux gens que les intérêts mondains rendent sourds à l'appel du prophète (*chel el-hawa*), et de les déférer au tribunal des oulémas. Or, je le déclare ici, personne parmi eux n'a mieux compris l'esprit de la question que l'iman de Ténès ; personne n'a montré plus d'indépendance dans la controverse ; personne, enfin, n'a puisé dans sa foi un mépris plus sincère des vaines considérations... »

Mohammed-ben-Abd-el-Djelil et Senouci ne furent pas les seuls qui prirent part à cette querelle religieuse ; il y eut encore Mohammed-er-Rossa'a, mufti de Tunis ; Aïça-el-Mouâci, mufti de Fez ; Ibn-Zakaria, mufti de Tlemcen, et deux autres docteurs de la même ville, qui sont le cadi Yahia-ben-abi-Barkat-el-Roumâri et Abd-Errahmane-ben-Sobo'ne.

Digitized by Google

Dès que la décision de l'iman de Ténès fut remise à Touat, entre les mains d'El-Mrili, celui-ci annonça le triomphe de son opinion à ses partisans, et leur ordonna de démolir le temple ; mais ce qu'il faut déplorer, c'est que l'excès de son zèle l'entraîna à mettre à prix la vie des Juifs, et à payer de sa bourse une prime de sept nitkals par tête, environ cent francs de notre monnaie.

Après cet horrible massacre, à l'occasion duquel il avait composé contre les Juifs et leurs partisans un chant qui commence par les louanges du Prophète, El-Mrili quitta Touat pour s'enfoncer dans le cœur du Soudan. Il parcourut successivement Tekra, Kache'ne et Kanou. Dans les deux premières villes il enseigna publiquement la science du Koran ; dans l'autre, il fit un cours de jurisprudence. De là il passa à Kar'ou ou Tchiar'ou, suivant la prononciation locale, et fut invité par El-Hadjj-Mohammed, qui en était le gouverneur, à rédiger une note sur différentes questions de droit. Il était depuis peu dans cette localité, lorsqu'on vint lui apprendre que son fils avait été assassiné par les Juifs de Touat. Il repartit, et mourut presque au moment de son arrivée. On a répandu le bruit qu'un Juif qui avait uriné sur sa tombe fut frappé de cécité.

Au rapport de ses contemporains, El-Mrili était d'une nature hardie et entreprenante. Animé d'un zèle outré pour la doctrine du Koran, il employait son éloquence à fanatiser les populations ignorantes du désert ; et c'est peut-être à son époque qu'il faut placer l'origine de cet esprit d'intolérance qui a fermé l'Afrique centrale aux bienfaits de la civilisation, en repoussant les races plus éclairées et plus industrieuses.

Le prédicateur de Touat eut pour maître le célèbre iman Abd-Errahmane-et-Tsaalebi, dont les cendres reposent à Alger, dans la mosquée de Bab-el-Oued, et pour élève, El-Aakib-el-Ansamani. Ses productions sont assez nombreuses. Voici le titre de celles qui étaient parvenues à la connaissance d'Ahmed-Baba, le Tombouctien :

Digitized by Google

1° *Mesbah el-arouah fi ouçoul el-flah*, « la Lampe des âmes ou Explication des principes du bien. » Deux cahiers. Cet opuscule fut l'objet d'une critique sévère de la part de Senouci et d'Ibn-Razi.

2° *Mour'ni en-nebil fi charah mokhtaçar khelil*, « Manuel suffisant pour le thaleb intelligent, ou Commentaire du Précis de jurisprudence de Sidi-Khelil. » Le texte y est expliqué mot par mot (*memzoudje* « amalgamé ») et d'une manière excessivement concise; mais le livre ne va pas plus loin que le chapitre intitulé : *El-kasm beïn ez-zandjate*, « Droits respectifs des femmes unies à un même mari. »

3° *Ikhil mour'ni en-nebil*, « Commentaire du manuel suffisant pour le thaleb intelligent... » Ce travail, qui est une simple glose, resta inachevé.

4° Commentaire du code des ventes à terme d'Ibn-el-Hâdjeb, avec des explications tirées d'Ibn-Abd-es-Slâme et de Sidi-Khelil.

5° *Talif fi'l-menciate*, « Sur la manière de réparer l'omission des prières satisfactoires. »

6° Abrégé du *Telkhiss el-meftah* de Kazouini; figures de rhétorique, etc.

7° Commentaire de ce même abrégé.

8° *Meftah en-nadhar fi eulm el-hadits*, « La clef de l'examen ou Science des traditions mohammédiennes. » Dans ce livre, El-Mrili critique certains passages du *Takrib* d'En-Nawawi.

9° Commentaire du traité de logique d'El-Khaunadji, intitulé : *El-Djoumel* « l'Ensemble. »

10° Prolégomènes de la logique.

11° La science des faits de l'intelligence humaine, de ses lois, et des règles qui doivent en assurer l'exercice; petit poëme en vers du mètre *redjez*.

12° Trois commentaires du poëme précédent; le grand, le petit et le moyen.

13° *Tenbih el-râfeline an makar el-lebsine bido'ua mekâmat el-sârefine*, « Avis aux gens de bonne foi, qui se laissent duper par les prétendus marabouts. » Un seul cahier.

Digitized by Google

14° Préliminaires de la langue arabe.

15° *Kitab el-fath el-moubine*, « Le livre des horoscopes. »

16° Commentaire de l'introduction au Précis de jurisprudence de Sidi-Khelil.

17° *El-bedr el-mounir fi eu'loum et-tefsir*, « la Lune brillante ou Exposition des connaissances nécessaires à l'interprétation du Koran. »

18° *El-mimïa*, poëme à la louange de Mahomet. Tous les vers y sont rimés en *mim* (m), et affectés d'une voyelle brève, comme ceux du *Borda*.

19° Liste nominative des professeurs d'El-Mrili.

20° Correspondance en vers et en prose avec Djelal-Eddine-es-Soyouthi, sur la science qui enseigne à raisonner. Ce dernier prétendait que le raisonnement est l'ennemi de la foi, et que la philosophie mène à contrôler la religion.

21° Fragment composé de notes sur le chapitre des ventes et quelques autres passages du Précis de Sidi-Khelil. Il y a des bibliographes qui prétendent qu'El-Mrili a commenté les trois quarts de cet ouvrage.

A quelle époque l'islamisme a-t-il pénétré parmi les nations ignorantes de la Nigritie? Quels furent les courageux missionnaires auxquels le Koran décerna le droit de combattre le fétichisme dans son propre foyer? Est-ce par la persuasion ou par la force des armes que les idolâtres furent convertis au dogme de Mahomet? Enfin, quelle influence exerça sur les indigènes le culte nouveau? Ces diverses questions, dont la solution aurait une si grande importance pour l'histoire du peuple arabe, qui faillit embrasser l'ancien monde dans l'immense réseau de ses conquêtes, resteront sans doute à l'état de problème tant que l'on n'aura point découvert l'*Histoire du Soudan*, rangée parmi les œuvres d'Ahmed-Baba, le Tombouctien. Les seuls documents qui soient parvenus jusqu'à nous, et dans lesquels il soit possible d'entrevoir une lueur de civilisation, sont les notices éparpillées dans son *Tekmilet ed-dibadje*, ou recueil biographique des savants et des ma-

Digitized by Google

rabouts de l'Afrique. C'est quelque chose cependant ; et peut-être ne dédaignera-t-on point ces fragments, résultat d'une étude patiente, en raison de ce qu'ils mettent sous nos yeux des faits dont on ne soupçonnait point l'existence, tels que des universités fréquentées par un grand nombre de thâleb ; des professeurs, écrivains eux-mêmes, expliquant en arabe les livres adoptés pour l'enseignement par les célèbres *medarsa* de Tunis et du Caire ; des bibliothèques relativement considérables, écrites par les lettrés du Soudan ; des princes entourant de leurs bonnes grâces et de leur amitié les hommes de science ; et des caravanes de pélerins passant chaque année de Tombouctou à la Mecque. Au nombre des personnages intéressants, dont le caractère nous a été transmis, figure celui auquel nous avons consacré les lignes suivantes traduites mot pour mot du texte d'Ahmed-Baba :

II. — Notice sur Mohammed Barirou, professeur de droit musulman et d'unithéisme, à Tombouctou, seizième siècle.

Mohammed, fils d'Abou-Bekr, était né à Ounkra ; mais il habita Tombouctou pendant la plus grande partie de son existence ; il portait le nom de Barirou, avec deux *raïne*, Quelques-uns des manuscrits que j'ai vus l'appellent Bariou'ou, avec une *aïne* à la fin. C'était un jurisconsulte habile dans toutes les branches du droit, juste et craignant Dieu. Il était du nombre de ces pieux croyants dont la vertu égale la science, bienfaisant par instinct, rempli de bonnes intentions. Doué d'un cœur pur et innocent, il aimait à supposer que tous les hommes sont bons ; à ses yeux, tous semblaient égaux, tant il en jugeait bien, tant il lui était difficile de croire au mal. Plein d'empressement à rendre service, il se sacrifiait pour l'intérêt du prochain, et souffrait des peines d'autrui. Il s'appliquait à rétablir la paix parmi les hommes, les exhortait sans cesse à l'amour de la science et au dévouement qu'il faut pour la répandre.

Toute sa vie était consacrée à l'enseignement. Il aimait

Digitized by Google

les amis de la science, et leur témoignait toute espèce d'égards; il leur partageait avec libéralité ce qu'il avait de plus précieux en fait de manuscrits rares; il allait même jusqu'à ne plus les réclamer, quelque précieux qu'ils fussent. Il leur prodigua de cette manière sa bibliothèque tout entière. Que Dieu lui en sache gré. Quand un étudiant venait à la porte demander un livre, jamais il ne lui donnait de refus, bien que souvent cet homme lui fût inconnu. Et ce qu'il y a de plus étonnant dans cette prodigalité, dont il n'attendait la récompense que du ciel, c'est qu'il était passionné pour les livres, et qu'il faisait beaucoup de frais pour en acheter ou en faire copier.

Un jour, je vins à lui pour lui demander des livres de rhétorique; il chercha aussitôt dans sa bibliothèque et me remit indistinctement tous les ouvrages de rhétorique qui tombèrent sous sa main.

Quant à la prodigieuse patience à enseigner pendant la journée entière, même aux intelligences les plus rétives, sans dédain comme sans ennui, elle allait jusqu'à faire souffrir ses auditeurs de son excès de bonté. Lui, au contraire, il demeurait impassible, à tel point que j'ai entendu dire à l'un de nos condisciples : Je crois que ce docteur a bu de l'eau du puits de Zemzem, pour ne point se lasser ainsi d'enseigner. Sa patience était d'autant plus faite pour émerveiller, qu'elle était unie à une piété exemplaire et à l'amour de la retraite. Il ne pensait qu'à faire du bien aux hommes, même les plus pervers, n'ayant en vue que leur utilité, et s'éloignant de toute occupation frivole. La modestie l'avait revêtu de son manteau précieux; il s'avançait environné de toutes les lumières de la vertu, plein de calme, d'affabilité, et d'une pudeur que relevait la plus parfaite délicatesse. Tous les cœurs éprouvaient pour ce docteur une vive sympathie; toute langue célébrait ses louanges, et tout ce qui l'environnait ne songeait qu'à le bénir. Son âme, vraiment grande, ne dédaignait point d'enseigner les commençants; il y consuma sa vie tout en-

Digitized by Google

tière, occupé également à rendre service et à rétablir la concorde parmi les hommes. Nul autre n'a pu le remplacer, et personne ne lui fut semblable.

Le sultan de Tombouctou eut la pensée de lui conférer la charge de cadi dans la ville capitale; mais Mohammed Barirou répondit par un refus, alléguant qu'il y avait dans le pays d'autres servants plus dignes que lui; il fit même toute sorte de démarches pour décliner un honneur auquel il voulait échapper.

C'est surtout après la mort d'Amed-ben-Saïd qu'il s'appliqua à l'enseignement. Tel fut dès lors l'emploi de sa journée (et je puis le décrire pour en avoir été témoin) : dès les premières heures du jour, il se mettait à enseigner, et faisait de suite plusieurs cours différents, jusqu'à dix heures du matin; alors il se rendait chez lui pour s'acquitter de la prière. Après l'avoir achevée, il entrait chez le cadi pour les affaires de ses clients, ou bien il jugeait à l'amiable entre les parties. Ensuite, après la prière de midi, qu'il récitait en public, il professait jusqu'à trois heures dans sa propre maison, faisait la prière de l'*asr*, et sortait pour aller enseigner dans un autre endroit, jusqu'aux dernières heures du crépuscule; et, après le coucher du soleil, il terminait la journée dans la mosquée par une leçon qui durait jusqu'à neuf heures. Ce n'est qu'alors qu'il retournait chez lui. De plus, je peux affirmer que, durant sa vie entière, il a toujours passé en prières la dernière veille de la nuit.

C'était un homme plein d'intelligence, de pénétration et de lucidité, pouvant s'élever aux plus grandes choses, comme descendre aux plus petits détails; prompt à la repartie, alerte à saisir le sens des paroles, d'un coup d'œil éclairé, d'une discrétion à toute épreuve et ayant des manières pleines de dignité. Parfois, cependant, il aimait à plaisanter et à dilater son cœur dans la conversation. Du reste, vraie merveille de Dieu pour la vivacité de la conception et l'étendue de l'esprit; sa réputation s'est établie par toute la contrée.

Digitized by Google

Il eut d'abord pour professeurs de grammaire arabe et de jurisprudence musulmane son père et son oncle, qui étaient deux docteurs fameux. Plus tard, il s'établit avec son frère-germain Ahmed, à Tombouctou, où ils suivirent les cours d'Ahmed-ben-Saïd sur le Mokhtaçar ou Précis de Sidi-Khelil. De Tombouctou, ils partirent pour le pèlerinage, en compagnie de leur oncle; et c'est alors qu'ils connurent En-Nâcer-el-Lakkâni, Et-Tadjouri, le chérif Youssouf-el-Azmiouni, l'iman Mohammed-el-Bekri, le docteur hanéfite Berhamtouchi et d'autres savants de l'époque; circonstance qui ne contribua pas médiocrement au développement de leur érudition. Après avoir accompli les cérémonies du pèlerinage et vu mourir leur oncle, ils rentrèrent à Tombouctou, et continuèrent leurs études auprès de mon père, Ben-Mohammed-Akit, et de leur ancien maître, Ahmed-ben-Saïd. Le premier les initia à la logique et à cette partie de la rhétorique qu'on appelle *figures de mots;* il les guida aussi dans la lecture du *Telkhiss-el-Meftah*, ou abrégé de la clef de l'éloquence, par El-Kazouini, et les aida à comprendre les *Ouçoul*, ou principes du droit, par l'Égyptien Es-Sebki.

Avec Ahmed-ben-Saïd, ils expliquèrent la *Moudawana* de Sœhnoun, qui est un recueil complet des institutions islamiques; le *Mouwatta*, dans lequel l'iman Malek a resserré les résultats de ses recherches, de ses études, de ses réflexions sur le droit, et le *Précis de jurisprudence* que nous devons à Sidi-Khelil.

Dès lors, Barirou se fit le disciple le plus assidu de mon père; c'est sous sa direction et en sa présence que, pour mettre le sceau à ses études et devenir un professeur accompli, il lut le *Djoumel* d'El-Kaunadji, qui est en quelque sorte le compendium de la philosophie. Je professais pour le docteur Mohammed Barirou une véritable admiration, et ce qui le démontre suffisamment, c'est que, pendant dix ans, je n'ai cessé d'assister à ses leçons, où nous lûmes presque en entier, mes condisciples et moi, les ou-

Digitized by Google

vrages suivants, qui formaient alors le programme des études classiques dans la région du Soudan :

1° Le *Mokhtaçar*, ou Précis de jurisprudence, par Sidi-Khelil ;
2° Le *Mouwatta*, ou Aplanissement des difficultés du droit musulman, par le Dr Malek, chef de la secte Malékite ;
3° Le *Teshil fi'l-nahou*, ou Traité méthodique de la grammaire, par Ibn-Malek.
4° Les *Ouçoul*, ou Principes du droit musulman, par Es-Sebki, avec le commentaire d'El-Mahalli.
5° L'*Alfia* d'El-Iraki, ou Science des traditions mohammédiennes, avec un commentaire de l'auteur.
6° Le *Telkhiss-el-Meftah* (voir plus haut), avec l'abrégé de Sa'ad-eddine-et-Teftazâni.
7° Le *Sogra* d'Es-Senouci sur le dogme de l'unitéisme.
8° Le Commentaire sur la *Djezirïa*, ou Traité de l'unithéisme, par Es-Senouci.
9° Les *Hikâme*, ou Règles de l'ascétisme « *te çouwouf* », par Ibn-atha-Allah, avec le commentaire de Zerrouk ;
10° Le poëme d'Abou-Mokra, sur la constitution du ciel et le mouvement des astres ;
11° La *Hachemïa*, poëme technique sur l'astrologie judiciaire « *tenedjime* », avec les Prolégomènes de Tadjouri.
12° Le *Teuhfet-el-Hakkâme* d'Ibn-Aacème, le Grenadin, avec le commentaire rédigé par son fils.
13° Les *Forou'e* d'Ibn-el-Hâdjeb ou Éclaircissements sur les différentes branches de la loi musulmane.
14° Le *Tandhih*, ou Commentaire de l'ouvrage précédent, par Sidi-Khelil.
15° Le *Mountaka* d'El-Badji, sur le droit et les hadis.
16° Le Commentaire de la *Moudawana* de Sahnoun, par Abou'l-Hassan-ez-Zerouili.
17° Le *Chifa* du cadi Ayyadh, ou Définition des devoirs du vrai croyant envers Mahomet.
18° Le Recueil véridique des traditions mohammédiennes, par El-Bokhari, ainsi que le *Sahih* de Moslime.
19° Le *Madkhal*, ou Introduction à la *Sounna*, par Ibn-el-Hadjj.
20° La *Riçala* d'Ibn-abi-Zeïd.
21° L'*Alfia*, ou Traité des règles de la grammaire en vers, par Ibn-Malek.
22° La logique d'El-Mrili, en vers du mètre redjez (*Voy. la notice précédente*) ;
23° La Métrique arabe, par El-Khazradji, généralement connu sous le titre d'*El-Khazradjia*, avec le commentaire d'Ech-Chérif-es-Sebti (de Ceuta) ;
24° Le Koran sacré, avec l'interprétation.

Digitized by Google

Mais le livre fondamental de notre secte, le *Précis* de Sidi-Khelil, fut l'objet d'un travail plus approfondi; nous en fîmes la lecture et l'analyse peut-être dix fois. Nous restâmes trois ans sur l'explication du *Teshil* d'Ibn-Malek, afin d'acquérir une connaissance parfaite de la grammaire arabe. Nous eûmes aussi l'avantage de voir deux fois la rhétorique de Teftazâni, qui est d'une concision parfaite.

Enfin, pour abréger cette notice, Mohammed Barirou fut mon guide et mon précepteur dans la carrière des sciences, et nul autre, j'ai le droit de le dire, ne m'a été aussi utile que lui. C'est sa main qui a signé mon diplôme de licence pour que je pusse enseigner non seulement ce qu'il m'avait appris, mais encore ce que j'avais recueilli de la bouche des autres professeurs.

Un jour, je lui demandai son avis sur quelques-unes de mes compositions; il en parut charmé et les approuva de sa main. Bien plus, il daigna emprunter quelques remarques à mes œuvres, soit dans ses propres écrits, soit de vive voix, au milieu de son cours, tant il était consciencieux, modeste et disposé à adopter la vérité partout où elle se manifestait.

Nous étions ensemble le jour de la prise de Tombouctou par l'armée marocaine; c'est alors que je le vis pour la dernière fois. J'ai su plus tard qu'il était mort un vendredi de l'année 1002 (de J.-C. 1593). Il était né en l'année 930 (de J.-C. 1523). On lui doit des notes additionnelles et des gloses marginales dans lesquelles il relève ce qui avait échappé aux commentateurs de Sidi-Khelil et autres jurisconsultes. Il s'est aussi appliqué à corriger les fautes et les négligences, soit de style, soit de copie, qui se trouvent dans le grand commentaire de Tataï. Ce travail, si remarquable par son utilité, a été réuni par moi en un seul volume. Que Dieu fasse paix à Mohammed Barirou!

A. Cherbonneau,
Professeur d'arabe à la chaire de Constantine.

Digitized by Google

BEYROUTH.

SITUATION, COMMERCE, ACCROISSEMENT.

Les événements qui se passent dans le Levant depuis le commencement de l'année ont grandi l'influence française et anglaise sur les gens du pays qui ont une certaine éducation, comme à Tripoli et le reste du Liban ; l'influence française surtout domine par la religion sur toutes les populations maronites. Elle est augmentée par les missions des jésuites, des lazaristes, qui ont à Antaura un collége où la jeunesse de Syrie reçoit une bonne éducation dont la base est l'étude de la langue française.

Le gouvernement français accorde des bourses dans cet établissement. Les sœurs de Saint-Vincent de Paul, en s'occupant de toutes les jeunes filles, qu'elles élèvent avec un succès remarquable dans un établissement qui ne remonte pas à plus de six années, et dont elles ont établi des succursales dans le Liban, préparent à la France, sur la génération qui s'élève, une influence encore plus considérable, et qu'aucune nation ne pourra balancer.

On mouille dans cette saison, janvier, à la rivière Beyrouth, où le fond est d'une très-bonne tenue. Devant la ville, je crois que les ancres ne tiennent pas aussi bien. Au mouillage que je viens d'indiquer, on va faire l'eau à une rivière nommée *Antillas* par les gens du pays, et Kedi sur les cartes anglaises.

Elle se fait avec difficulté et n'est pas très-bonne. La rivière du *Kelb* ou rivière *du Chien*, placée plus au nord, donne l'eau meilleure, mais elle est trop éloignée. Le courant porte au N.-E. et N.-E., surtout lorsque les vents règnent de la partie du sud. Les marées sont nulles ; il n'y a pas de phare, Une presqu'île perpendiculaire au continent, d'une longueur

Digitized by Google

de cinq ou six milles et couverte d'un sable rougeâtre, fait reconnaître facilement Beyrouth.

La ville s'élève en amphithéâtre à un demi-mille de l'extrémité de cette pointe, elle est dominée par des villas d'un aspect très-pittoresque, qui se détachent sur la couleur rouge des sables. La rade, mal abritée et peu sûre, est en toute saison fort désagréable.

En temps de paix, Beyrouth, étant le siége d'un pachalick fort important qui domine tout le littoral de Syrie, a une garnison assez considérable pour le maintien de la tranquillité du pays. On construit même des casernes assez considérables sur une éminence qui domine la ville. Les murailles de Beyrouth ne sont qu'un simple mur d'enceinte ouvert dans toute la partie occidentale, et qui ne présente pas de moyens de défense. Deux vieux châteaux démantelés, sans artillerie et tombant en ruines, sont placés à l'entrée du port. Les saluts sont rendus par des pièces de campagne placées en dehors de la ville, sur une petite esplanade.

Beyrouth a pris, depuis quelques années, une grande importance commerciale. Mais elle le doit plus, je crois, à sa position centrale sur la côte de Syrie, et à ce qu'elle est devenue le siége du pacha qui commande tout le littoral, qu'à la fertilité du territoire qui l'environne.

L'établissement à Beyrouth du pacha de la côte de Syrie a entraîné celui des consuls, et les principaux négocians sont venus s'y fixer.

Les navires de commerce viennent prendre à Beyrouth les ordres de ces négociants, et vont ensuite charger sur les divers points de la côte. Ils trouvent rarement à charger à Beyrouth même, dont les principaux produits s'expédient par les paquebots. Beyrouth fait un commerce de soie considérable avec Damas et avec Marseille. Nos navires, dont le nombre a augmenté beaucoup depuis dix années, viennent en Syrie presque toujours sur lest. Quelquefois, ils sont chargés de café et de sucre. Les objets

Digitized by Google

manufacturés proviennent de l'Angleterre ou de la Suisse, et sont portés par des navires à hélice anglais qui y viennent mensuellement, et par les paquebots autrichiens du Lloyd. Cependant notre pavillon est celui qu'on rencontre le plus d'Alexandrette à Jaffa, surtout cette année, où de grands achats de blé ont été faits sur la côte de Syrie.

La population de Beyrouth et des faubourgs qui l'environnent s'accroît tous les jours. Je n'ai pas de documents certains, mais, d'après l'étendue de terrain occupé par les bâtiments, elle doit s'élever de trente à trente-cinq mille âmes.

L'arabe est la langue parlée par les diverses races qui habitent Beyrouth. Nulle part, je crois, que dans la Syrie, on ne rencontre autant de peuples, de religion et d'origine différentes, vivant tranquilles sous le même gouvernement. Le nombre des Européens tend à s'accroître depuis l'importance prise par le commerce de Beyrouth.

Les revenus consistent dans les impôts placés sur les divers peuples, qui en font eux-mêmes la répartition aux individus de leur race.

J'ai vu, dans Beyrouth, quelques écoles où l'on enseignait le Coran aux jeunes musulmans.

Mais le collége d'Antaura, tenu par les lazaristes, à cinq lieues de Beyrouth ; une école fondée par les jésuites à Beyrouth même pour les jeunes garçons, et l'établissement des sœurs de Saint-Vincent de Paul, qui donne une éducation presque gratuite à quatre cents jeunes filles, sont destinés à agir d'une manière efficace sur la population.

Les mœurs des femmes, élevées dans l'établissement des sœurs, seront toutes différentes de celles de leurs mères, et les habitudes de travail et d'occupation qu'elles prennent là opéreront un grand changement dans l'intérieur des familles de toutes les religions, qui confient leurs enfants à ces religieuses presque toutes Françaises.

GICQUEL DESTOUCHES.

(*La Presse d'Orient.*)

Digitized by Google

VOYAGE DANS LES COLONIES SUISSES A SÉTIF

RELATION ADRESSÉE A L'ADMINISTRATION DE LA COMPAGNIE SUISSE A GENÈVE.

Afin de me procurer des renseignements utiles à l'émigration dans les colonies suisses de Sétif, et de réunir des observations sur différentes conditions locales qui s'y rattachent, je me décidai à faire un voyage d'exploration en Afrique, et je l'exécutai au commencement d'octobre 1855, aidé de l'administration de Genève et de ses employés. Parti d'Annecy, en Savoie, avec un transport d'environ cent trente colons de ces contrées, j'arrivai le 5 à Lyon, le 8 à Marseille, le 10 à Philippeville et le 18 au lieu de ma destination, où je séjournai douze jours pour me livrer aux investigations proposées. De retour à la maison le 10 novembre, j'ai essayé de rédiger une courte relation sur mes observations à Sétif et aux environs, relation qui ne peut, il est vrai, s'étendre à toutes les questions qui s'y rattachent, mais qui, en revanche, a l'avantage d'une expérience faite en personne sur les lieux mêmes de la colonisation, et de renseignements certains. Ces circonstances me permettent de diviser ma relation comme suit :

1. Sur l'état et la nature des colonies en général.

Toutes les terres accordées à la colonisation suisse en Algérie par le gouvernement français, sont situées à proximité de Sétif, ville d'environ 4,000 âmes, susceptible d'une augmentation considérable, et construite à neuf depuis une vingtaine d'années sur la place de celle qui existait précédemment. Ces terres peuvent avoir cinq lieues carrées de circonscription et doivent, dans un temps déterminé de dix ans, recevoir dix villages, chacun de cinquante maisons à bâtir à neuf. Déjà la moitié de ces villages est construit, savoir :

1° *Arnat*, à deux lieues de Sétif, entièrement concédé dès 1853 à des familles suisses des cantons de Vaud, Genève, Argovie et Berne, possédant actuellement une église et une maison curiale, ainsi qu'une fruitière, une maison d'école, une boulangerie, une buanderie, de belles fontaines et une grande étable à bétail. Il existe un plan géométrique qui contient d'une manière très-complète la division de l'arrondissement et sa répartition entre les habitants; ce plan indique clairement la part de chaque ménage en jardins, prairies et champs.

2° *Boukira*, à deux lieues et demie de Sétif, déjà occupé dans

Digitized by Google

sa plus grande partie par des colons. C'est là que je me propose de choisir mon lot.

3° *Messaoud*, à peu près à une égale distance du chef-lieu, soit à une lieue d'Arnat, et une demi-heure, à peu près, de Bouhira, n'a jusqu'aujourd'hui que peu d'habitants.

Les territoires de ces trois villages sont adjacents les uns aux autres.

4° *Mahouan*, à environ deux lieues de Sétif, est le lieu sur lequel s'est dirigée la caravane mentionnée plus haut, grossie en route de personnes qui s'y sont jointes.

5° *Ouricia*, à près de trois lieues de Sétif, est à peine achevé et non encore peuplé. Ce dernier village, qui forme avec le n° 4, une agglomération séparée des terrains qui précèdent, est d'apparence inférieure en fertilité.

Entre Sétif et les colonies suisses se trouvent aussi des localités françaises, comme Fermatou, Kalfoun, Lanasse, Meztoug et Séfia, où, dans des jardins irrigables, on voit de belles plantations d'arbres et de vigne; on y rencontre aussi de nombreux domaines épars et plusieurs moulins; une certaine quantité d'Arabes et de colons français s'occupent, dans les environs, de l'éducation du bétail et de labourage; les Arabes paraissent vivre en bonne harmonie avec les nouveaux habitants, mais ils devront s'en éloigner à mesure que ces localités prendront de l'extension.

L'acquisition d'une maison rend l'acquéreur gratuitement propriétaire de 55 poses de terrain, mesure bernoise. Le prix de la maison bâtie par la Compagnie est de 2,500 fr., et, si cette somme ne peut être payée comptant, il est loisible à l'acquéreur de l'acquitter par trois cinquièmes, moyennant hypothèque de son lot et intérêt à 5 p. 100 l'an, en annuités de 100 fr. Cependant, on exige, avant le départ, le dépôt d'une somme de 2,000 fr.; mais, durant la première année de séjour dans la colonie, elle est restituée pour servir à l'emménagement. Chacun doit pourvoir de sa bourse aux frais de son voyage par terre, qui se montent, pour une personne, avec ses bagages, à environ 100 fr. La traversée de la Méditerranée sur bâtiments à vapeur est gratuite.

Le sol affecté à la colonisation consiste en bon terrain arable et en prairies et jardins fertiles. Partout on trouve de nombreuses et riches sources de bonne eau, et jamais elle ne manque à l'usage domestique et à l'abreuvement du bétail. Par contre, pendant la saison de l'été, toutes les sources, fontaines et ruisseaux, ne suffisent pas à l'irrigation des fonds qui en sont susceptibles; les plus petits d'entre ces derniers tarissent même, tandis que, pendant les trois autres quarts de l'année, les champs et les prairies

Digitized by Google

reçoivent l'humidité dont ils ont besoin et conduisent leurs produits à maturité. Une seule rivière coule dans le voisinage de Sétif, c'est la Boussellam; sa contenance est minime et peut tout au plus être comparée à un ruisseau de moulin de moyenne grandeur de notre pays.

La *Medjana* est dépourvue de bois tout autour, à un grand éloignement, de sorte que celui de bâtisse et d'affouage doit être amené de huit à dix lieues de distance. Mais, dans les contrées qui le produisent, les localités montagneuses sont couvertes de cèdres, de chênes et d'autres espèces d'arbres précieux, et doivent suffire pour un temps incalculable aux besoins du pays. C'est de là que les colons reçoivent leur combustible moyennant des assignations gratuites délivrées par le forestier de l'Etat, à Sétif, de sorte qu'il ne leur en coûte que le voyage sur les lieux, le façonnage et le transport à domicile; dans ce but, on utilise la saison d'été pendant laquelle, d'ailleurs, les ouvrages de la campagne reposent, et les terres ne réclament pas de travail. Ainsi, après tout, les difficultés qui se présentent d'abord relativement à l'affouage perdent beaucoup de ce qu'elles peuvent offrir de décourageant. Par voie d'achat, les prix sont effectivement hauts, c'est-à-dire, pour bois à brûler, de 2 à 3 fr. par quintal, et, pour bois de construction, de 3 à 4 fr. le pied cube. Toutefois, dans plusieurs des terrains des colons, on essaie des enclos d'arbres fruitiers, des plantations d'autres arbres, et, si ces essais réussissent, il en résultera sous peu des avantages notables.

2. Climat.

La chaleur de l'Algérie est d'à peu près dix degrés de thermomètre plus forte que celle de notre pays; néanmoins, pendant la seconde moitié d'octobre, durée de mon séjour, il n'y régnait pas une chaleur proprement dite, mais bien une température modérée. La grande sécheresse que l'été avait laissée se manifestait encore partout où les rares eaux n'avaient pas procuré quelque fraîcheur. Ce ne fut qu'à la fin de ce mois et au commencement de novembre que la pluie tant désirée arriva, et, avec elle, la la température rafraîchie. On dit que des vents impétueux soufflent assez souvent dans ces contrées, ceux du sud, chauds et secs, alternant avec ceux qui viennent du nord; on dit encore qu'il tombe de novembre en avril suffisamment de pluie, même par-ci par-là de fortes averses, mais qu'elle ne dure jamais longtemps; qu'au contraire, elle est interrompue par un ciel serein, par des moments, par des journées même agréables, qu'on utilise pour les travaux de la campagne; qu'il arrive aussi parfois que la

Digitized by Google

terre est couverte d'une couche de neige et les eaux d'une légère couche de glace; que ce n'est cependant que passager, le dégel intervenant bientôt après. La partie la plus froide de l'année est accompagnée de gelée de nuit et de frimats qui s'étendent même jusqu'au printemps; mais la saison d'été est d'ordinaire extrêmement chaude et sèche.

La contrée de Sétif est de beaucoup au-dessus du niveau de la mer; elle compte de 3 à 4,000 pieds d'élévation. L'air y est pur et y passe pour salubre, quoique, l'année passée, le choléra et d'autres graves maladies aient pesé sur ses populations. Dans ce moment, l'état sanitaire est de nouveau partout satisfaisant; mais il faut cependant que l'Européen du nord cherche à s'acclimater et agisse avec prudence, s'il veut éviter les dangers du climat africain.

3. Ressources.

La plus grande partie des colons suisses de Sétif se livrent à l'agriculture et s'en trouvent bien. Quelques-uns cherchent leur vie en exerçant un métier ou en travaillant comme journaliers. Les gens laborieux ne manquent pas d'ouvrage. Les ouvriers de la campagne gagnent, outre une nourriture saine et abondante, au moins 1 fr. 50 c. par jour, et trouvent constamment de l'occupation, soit dans les grandes fermes, soit dans les domaines de la Société de colonisation. Des domestiques reçoivent de 5 à 10 fr. de gages par semaine, outre le logis et la nourriture, et des artisans peuvent facilement gagner de 3 à 5 fr. par jour. Avec tout cela, les aliments ordinaires sont à bon marché; le pain y est surtout d'une excellente qualité et en abondance.

Les ouvriers qui, pour le moment, peuvent le plus sûrement compter de prospérer sont les charrons, les maréchaux, les selliers, menuisiers, boulangers, bouchers, cordonniers, maçons, marchands, charretiers.

Lorsque quelqu'un ne veut pas utiliser ses terres dans toutes leurs parties, il trouve facilement à les affermer à des Arabes ou à d'autres habitants pour environ les deux cinquièmes du produit brut; plusieurs centaines de poses sont affermées de cette manière. On prend aussi volontiers à ferme des pâturages contre un loyer payable en espèces.

4. Instruction scolaire et religieuse, culte, etc.

Le service divin est célébré régulièrement à Arnat, où réside un ecclésiastique protestant, à qui incombent, en même temps, les fonctions pastorales de Bouhira et Messaoud. Environ soixante

Digitized by Google

enfants fréquentent les écoles d'Arnat et de Bouhira, l'instituteur Guzmyler donne l'enseignement à 23-30 élèves.

Les villages de Mahouan et Ouricia, qui, comme il a été dit, sont séparés des autres et situés d'un autre côté, seront peuplés par des catholiques, qui recevront des ecclésiastiques et des instituteurs de leur croyance.

5. Nature des bâtiments et part de terrain appartenant à un lot.

Le domaine d'un colon se compose d'une maison d'habitation et de 55 poses de terrain, qui doivent consister en :

Un jardin d'environ.	poses	0	1/12
Prairies —	—	6	1/6
Champs 1re classe.	—	16	1/4
— 2e classe.	—	32	1/2
Ensemble. . . .	poses	55	—

C'est du moins ainsi qu'à Arnat les répartitions sont faites. Dans les autres districts une répartition semblable aura lieu si des circonstances locales ne s'y opposent pas.

La maison est en pierre, récrépie à la chaux, recouverte de tuiles creuses ; elle n'a qu'un rez-de-chaussée de deux chambres, entre lesquelles se trouve la cuisine.

La longueur de tout le bâtiment est d'environ.	46		pieds.
Sa largeur. — —	15		—
Sa hauteur. — —	18		—
Capacité intérieure :			
1. Des chambres, longueur environ.	14		—
largeur —	11	1/2	—
2. Cuisine, longueur —	15		—
largeur —	11	1/2	—

On trouve où l'on veut de bonnes pierres de construction; on n'a qu'à les extraire des creux ou des tertres. On en tire aussi de ruines et de décombres. La chaux cuite coûte plus cher que chez nous.

6. Fertilité et rapport de la terre.

Presque toute la surface de la contrée offre du terrain arable ; on ne rencontre que bien rarement un sol pierreux ou paraissant peu propre à la culture. La nature des terres concédées aux colons suisses est ostensiblement bonne et susceptible d'amélioration en la travaillant. Les produits les plus assurés sont les céréales, les pommes de terre, le fourrage, toutes les espèces de fruits et de légumes connus ici.

Digitized by Google

Il y a abondance de froment, d'orge, de maïs, de foin, de tabac, de chanvre, de garance, de carottes de toutes espèces, de légumes, de melons, de courges; ces dernières sont d'une pesanteur prodigieuse.

On espère obtenir des olives, des figues, des amandes, des pêches, des abricots, des prunes, des poires, des pommes, des cerises, des noix, au moyen de plantations d'arbres de toutes ces espèces, plantations qui ont déjà été effectuées; les essais de culture de la vigne s'augmentent dans les lieux qui lui sont favorables, et l'on y voit croître avec vigueur le mûrier, le frêne, le platane, le saule, l'acacia, le laurier, le myrte, le rosier, etc.

Des élèves de pépinières peuvent coûter environ 1 fr. pièce.

Les semailles durent depuis le courant de novembre jusqu'en février.

Le foin sec s'amoncelle en plein champ, en gros tas, dont quelques-uns mesurent de 100 à 200 toises.

Déjà, à la fin de janvier, les prairies commencent à s'émailler de fleurs; en avril et mai, tout le pays représente un immense tapis des plus magnifiques végétaux; mais l'été, qu'amène la fin de juillet, met bientôt fin à cette belle verdure, de manière que là où la terre n'est pas irriguée naturellement, ou par l'art, elle est comme grillée et ne présente plus que quelques rares plantes. Cet état dure jusqu'en octobre, où l'automne offre une nouvelle végétation qui dure jusqu'en novembre à l'arrivée de l'hiver.

7. Placements des produits du sol.

La réalisation avantageuse de tous les produits du sol est assurée; l'exportation de la graine est surtout considérable: moyennant l'amélioration successive des routes et des moyens de communication, elle ira toujours en augmentant et s'étendra de plus en plus.

Il se tient à Sétif un marché très-fréquenté; il s'y fait un grand commerce de laine et de bestiaux; la garnison consomme une bonne quantité de fourrage et de paille; on y vend des objets de commerce des Arabes, réclamés journellement des alentours pour leur approvisionnement, comme du beurre, du lait, des fruits et des légumes. Les pommes de terre, qui, comme on l'a dit, ont parfaitement réussi, se vendent à haut prix pour d'autres contrées; le colon peut ainsi se débarrasser avantageusement de tout ce qu'il a de trop, sans exception, et peut n'avoir aucune inquiétude sur le placement de son bétail.

Dans les derniers temps, les prix du marché étaient:

Digitized by Google

		Fr.			
Pour le froment,	par quintal,	6 à 9	Lait, le pot,	rappes	60 à 70
orge,	—	3 à 5	Œufs, la pièce	—	2 à 3
foin,	—	2 à 5	Viande, la livre	—	40 à 50

8. Objets de nécessité dont un colon a à se pourvoir pour son ménage et la culture des terres.

Tout colon fera bien de se pourvoir :

D'objets de literie.
De vêtements.
D'un char à échelles.
De bêches, } pour l'usage des jardins.
De pelles, }
De fossoirs pour l'usage des jard.
De haches, scies, pour façonner le bois.
De houes, } pour casser les pierres à bâtir.
De pics, }

Quant à des charrues et à des herses, on pourra tout aussi bien les acheter sur les lieux que dans son pays.

9. Education du bétail ; amélioration qu'elle pourrait recevoir.

Il y a à Sétif une grande quantité d'animaux domestiques.

La race bovine est petite et maigre ; sa production de lait est minime; elle augmenterait, sans contredit, en valeur et en production par des soins et un traitement convenables, parce que l'espèce est belle.

Les chevaux et ânes sont très-propres au travail, ainsi que la race bovine, et tout cela est à bas prix.

Les moutons fournissent une bonne viande et de belle laine ; les chèvres donnent un lait fort agréable et très-recherché.

La volaille domestique et sauvage abonde.

Les colons ont introduit l'éducation du porc.

L'éducation ovine est considérée comme la plus lucrative.

Presque devant toutes les maisons on voit courir des poules, des oies, des canards.

Il y a plusieurs espèces de chèvres, mais surtout : 1° des arabes, qui plaisent à l'œil par leur grosseur et leur aspect; 2° des maltaises, qui se distinguent par un lait plus abondant.

Voici, m'a-t-on dit, les prix des bestiaux :

Chevaux,	de	Fr. 150 à 400	Chèvres arabes	Fr.	8 à 12
Anes	—	— 25 — 50	Chèvres maltaises	—	50 — 70
Mulets	—	— 200 — 700	Moutons	—	7 — 16
Taureaux	—	— 100 — 150	Agneaux	—	2 — 4
Vaches	—	— 60 — 100	Porcs	—	10 — 40

Les colons sont d'avis que, pour mieux réussir dans l'élève du bétail, il faut renoncer au traitement habituel des indigènes.

Digitized by Google

Ceux-ci abandonnent, toute l'année, le bétail à lui-même, en plein champ, à toutes les températures, ce qui, nécessairement, doit lui être nuisible. Il serait nécessaire de le mettre à couvert, et, à temps donné, de le fourrager dans l'étable, en rapprochant son traitement de celui en usage chez nous, afin d'obtenir plus de lait et de pesanteur, afin aussi de se procurer du fumier et de l'engrais pour les jardins et les prairies.

10. Expectative d'un avenir assuré pour le colon assidu et laborieux.

Cette expectative consiste nommément :

1° Dans la possession d'une fortune en biens-fonds productive et considérable, pour une modique somme, dans une localité salubre, bien située et d'un climat doux, capable de mettre à l'aise une famille nombreuse et laborieuse;

2° Dans la possibilité de se procurer un joli revenu en exerçant une profession ou un commerce quelconque, préférable à celui qu'offrent les circonstances et les ressources de notre pays, avec sa surabondance de population.

L'obtention de ce double résultat avantageux dépend indispensablement des conditions suivantes : un travail très-assidu, de la persévérance, de l'économie chez les colons. Il faut, avant tout, qu'ils se procurent une étable, des animaux de trait, des chars, des charrues et d'autres instruments, le bétail nécessaire, et qu'ils mettent la main à l'œuvre avec courage et bonne volonté.

Quiconque s'imagine qu'il ne s'agit que d'émigrer à Sétif et d'y vivre sans peine, compte sans son hôte. C'est à cette classe de gens qu'appartiennent certains individus qui ont fait entendre des plaintes à la suite de leur émigration.

C'est après avoir visité la colonie, que, père d'une nombreuse famille, j'ai été encouragé dans la résolution de m'y associer, convaincu qu'avec du travail et de la santé, je pourrais, de cette manière, mieux faire le bonheur de mes enfants.

Dans l'exécution de mon entreprise, j'ai eu à me féliciter, à un haut degré, des bons conseils, de la sollicitude et de l'aide de l'administration de Genève et de ses employés. Le comité de Berne, le consulat suisse de Marseille, et le directeur, M. de Cingins-Lastaras, à Sétif, m'ont aussi secondé de la manière la plus prévenante, de sorte que je ne crois pouvoir mieux terminer ma relation qu'en m'acquittant de l'agréable devoir de témoigner à tous ma plus sincère reconnaissance.

CHRÉTIEN BLASER,
Fabricant de poterie.

Hœchstetten, le 10 décembre 1855.

Digitized by Google

CULTURE DE L'ORTIE BLANCHE

(URTICA NIVEA)

RENSEIGNEMENTS SUR CETTE PLANTE TEXTILE, INTRODUITE EN ALGÉRIE, EXTRAITS DES LIVRES CHINOIS.

L'ortie blanche (*urtica nivea*) a été introduite il y a quelques années à la pépinière centrale d'Alger, où elle a été cultivée pendant longtemps, sans réussir complétement. Comme cette plante textile, cultivée en Chine depuis longtemps, y produit en abondance un fil aussi moelleux que la soie, susceptible de former un tissu aussi fin, mais plus fort et plus nerveux que les plus belles batistes [1], et que les Chinois sont parvenus par une longue expérience à connaître les opérations qu'il faut pratiquer pour la culture et l'exploitation de cette plante, nous avons cru faire une chose utile en donnant à nos lecteurs la traduction de quelques extraits d'ouvrages chinois relatifs à *l'urtica nivea*. Nous ne doutons pas que l'étude de cet article puisse mener à des résultats inattendus pour les colons algériens, qui retrouveront ainsi une des plantes les plus utiles parmi celles qui croissent sur le sol de l'Afrique française. La traduction qui va suivre est due à M. Stanislas Julien, de l'Institut, et professeur de chinois au Collége de France; elle offre par cela même toutes les garanties désirables de clarté et d'exactitude.

Les personnes qui ont visité, il y a quelques années, dans les salles de l'école primaire de la rue Saint-Laurent les produits de l'industrie chinoise rapportés par les délégués de l'ambassade en Chine, ont remarqué avec un vif intérêt des pièces d'un tissu fin et soyeux, que les indigènes appellent *kia-pou* ou *toile d'été*, et qu'on fabrique avec les filaments de la plante connue des botanistes sous le nom d'*urtica nivea*. Je regrette de n'avoir pas plus tôt traduit les documents que j'ai l'honneur de lire aujourd'hui. Après les avoir examinés attentivement, les personnes compétentes reconnaîtront que l'insuccès constaté jusqu'à présent dans la culture n'a tenu qu'à l'ignorance où l'on était des soins minutieux et délicats qu'exige la culture de cette plante. Le teillage, le rouissage et le blanchiment de ses précieux filaments sont exposés, comme on le verra, par les auteurs chinois, avec une netteté et une richesse de détails qui ne laisse rien à désirer aux personnes qui voudront enrichir notre colonie de cette nouvelle branche d'industrie.

[1] Cette étoffe est fort connue en Angleterre sous le nom de *Grass-cloth*.

Digitized by Google

I.

Pour semer le *tchou-ma* (*urtica nivea*) dans le troisième ou le quatrième mois, on choisit de préférence une terre sablonneuse et légère. On le sème dans un jardin; si l'on n'a pas de jardin, on peut adopter un terrain situé près d'une rivière ou d'un puits. On bêche la terre une ou deux fois; ensuite, on forme des plates-bandes larges de 1 pied et longues de 4 pieds; après quoi, on bêche encore une fois. On tasse la terre superficiellement, soit avec le pied, soit avec le dos de la bêche, et lorsqu'elle est un peu ferme, on l'égalise avec un râteau. La nuit suivante, on arrose les plates-bandes, et le lendemain, avec un râteau à petites dents, on relève la terre, puis on la nivelle de nouveau.

Ensuite, on prend un demi-*ching* (260 centilitres) de terre humide et un *ho* (52 centilitres) de graines, et on les mêle ensemble. Avec un *ho* de graines, on peut ensemencer six à sept plates-bandes. Après avoir semé, il n'est pas nécessaire de recouvrir les graines de terre, car si on le faisait, elles ne germeraient pas.

On prend quatre bâtons, dont l'extrémité inférieure est taillée en pointe, et on les enfonce en terre en les alignant, deux d'un côté de la plate-bande et deux de l'autre; l'on s'en sert pour appuyer une sorte de petit toit de 2 ou 3 pieds de haut, que l'on recouvre d'une natte mince.

Dans le cinquième ou le sixième mois, lorsque la chaleur du soleil est devenue forte, on recouvre cette légère natte d'un paillasson épais. Si l'on ne prenait pas cette précaution, les germes de la plante seraient détruits par la chaleur.

Avant que la plante ne germe, ou lorsque les premiers germes commencent à paraître, il ne faut pas arroser. A l'aide d'un balai trempé dans l'eau, on mouille le toit de nattes, de manière à tenir humide la terre qu'il recouvre. Chaque nuit, on enlève les nattes afin que les jeunes pousses reçoivent la rosée.

Dès que les premiers germes ont paru, si l'on voit des herbes parasites, il faut les arracher immédiatement. Lorsque la plante a acquis deux ou trois doigts de hauteur, le toit n'est plus nécessaire. Si la terre est un peu sèche, on l'arrose légèrement jusqu'à la profondeur de 3 pouces.

On choisit alors une terre un peu forte, et l'on forme d'autres plates-bandes pour y établir les jeunes plants. La nuit suivante, on arrose les premières plates-bandes où sont encore les jeunes sujets; puis le lendemain matin, on arrose les nouvelles plates-bandes qui les attendent. On les enlève avec la bêche en con-

Digitized by Google

servant une petite motte de terre autour de chaque pied, et on les transplante (on les repique) à la distance de 4 pouces les uns des autres. On bine fréquemment.

Au bout de trois à cinq jours, on arrose une fois; puis au bout de dix jours, de quinze jours et de vingt jours, on arrose encore.

Après le dixième mois, on les recouvre d'un pied de fumier frais de bœuf, d'âne ou de cheval [1].

II.

Lorsqu'on cultive le *tchou-ma* (*urtica niveu*) pour la première fois, l'on se sert de graines. Après qu'il est venu de semis, les anciennes racines donnent spontanément de nouveaux jets. Au bout de quelques années, les racines se croisent et s'entrelacent, et il faut séparer les tiges et les replanter.

Aujourd'hui, dans les pays de *'An-king* et de *Kien-ning*, beaucoup de personnes détachent avec un couteau des portions de racines et les replantent. Ceux qui n'ont pas pu se procurer de la graine imitent aussi le procédé usité pour obtenir des plants de mûriers provenant de marcottes. Les résultats de cette pratique sont extrêmement rapides.

Mais dans les pays où il n'existe pas de racines de *tchou-ma*, et où il serait difficile d'en faire venir de loin, il convient de recourir à la graine.

Dès que les jeunes plants ont quelques pouces de hauteur, on les arrose avec de l'eau mêlée par moitié de jus de fumier. Après avoir coupé les tiges, il faut arroser immédiatement; mais cet arrosage doit avoir lieu la nuit ou par un temps couvert; car si l'on arrosait en plein soleil, la plante se rouillerait. Il faut bien se garder de faire usage du fumier de porc.

Le *tchou-ma* peut être planté tous les mois; mais il faut que *ce soit dans un terrain humide* [2].

III.

Tranplantation et multiplication. — Lorsque les touffes du *tchou-ma* sont très-fournies, on creuse la terre tout autour, et l'on en détache les nouveaux pieds que l'on transplante ailleurs. Alors le pied principal végète avec plus de vigueur. Au bout de quatre ou cinq ans, les pieds anciens se trouvant extrêmement fournis, on les divise et on les replante sur d'autres plates-bandes.

[1] Extrait du *Traité impérial d'Agriculture chinoise* (Choen-chi-thong-khao), liv. LXXVIII, fol. 3.

[2] Extrait du *Traité général d'Agriculture*, intitulé : Nong-tching-tsiouen chou.

Digitized by Google

Quelques personnes se contentent d'abaisser les longues tiges, et obtiennent des marcottes par le procédé ordinaire.

Quand une plate-bande est trop garnie, on en établit une nouvelle qui est bientôt suivie de plusieurs autres. De cette manière, les plants se multiplient à l'infini.

On choisit d'avance une terre grasse qui a été bien labourée en automne, et on la fume avec du fumier fin. Le printemps suivant, on transplante. La meilleure époque est celle où la végétation commence; la seconde époque (sous le rapport de la convenance) est celle où les nouvelles pousses paraissent; la troisième époque (c'est-à-dire la moins convenable) est celle où les tiges sont déjà grandes.

On espace les nouveaux plants d'un pied et demi, et, quand ils ont été bien entourés de terre, on arrose.

En été et en automne, il faut profiter du moment où la terre vient d'être humectée par la pluie. On peut aussi transplanter les jeunes tiges dans des lieux voisins, mais il est essentiel de conserver une motte de terre autour de chaque pied.

IV.

Pour multiplier les plants de *tchou-ma*, on sépare avec un couteau des portions de racines de trois ou quatre doigts de longueur et on les couche par deux ou trois dans de petites fosses éloignées l'une de l'autre d'un pied et demi. On les entoure de bonne terre et l'on arrose; on renouvelle cette irrigation trois ou cinq jours après. Quand les nouvelles tiges ont acquis une certaine élévation, on bine fréquemment.

Si la terre est sèche, on arrose. S'il s'agit de transporter ces plantes au loin, il faut que la racine conserve sa terre première, bien enveloppée de feuilles de roseaux. On les enferme, en outre, dans une natte pliée de manière à les préserver de l'air et de la lumière. On peut alors les transplanter, en toute sécurité, à une distance de plusieurs centaines de lis (dizaines de lieues).

La première année, quand la plante a atteint la hauteur d'un pied, on fait une récolte; on en fait une autre la seconde année. Les fibres des tiges coupées sont bonnes à filer.

Chaque année, dans le dixième mois, avant de couper les rejetons qui dépassent la racine, on couvre la terre d'une couche épaisse de fumier de bœuf ou de cheval. Dans le second mois, on enlève le fumier avec un râteau, afin que les nouveaux sujets puissent sortir librement. Au bout de trois ans les racines se trouvent extrêmement fournies; si l'on ne transportait pas une partie

Digitized by Google

des plants qui viennent en touffes serrées, ils s'étoufferaient les uns les autres.

V.

Récolte. — Chaque année, l'on peut faire trois récoltes. A l'époque où l'on coupe les tiges, il faut que les petits rejetons qui sortent du pied de la racine aient environ un demi-pouce de haut. Dès que les grandes tiges sont coupées, les rejetons poussent avec plus de vigueur, et donnent bientôt une seconde récolte. Si les jeunes pouces étaient trop hautes, il ne faudrait pas couper les grandes tiges; mais les rejetons ne pourraient prospérer et nuiraient au développement de ces grandes tiges.

Vers le commencement du cinquième mois, on fait une première récolte; une deuxième au milieu du sixième mois ou au commencement du septième mois; enfin une troisième au milieu du huitième mois ou au commencement du neuvième mois. Les tiges de la deuxième récolte croissent plus rapidement que les autres; leur qualité est infiniment préférable.

Après la récolte, on couvre de fumier les pieds de *tchou-ma*, et l'on arrose immédiatement; il faut bien se garder d'arroser en plein soleil.

VI.

Teillage des filaments. — Lorsque la récolte des tiges est finie, on prend un couteau de bambou, ou un couteau de fer, et on les fend à partir de l'extrémité. On enlève d'abord l'écorce; puis, avec le couteau, on ratisse la couche inférieure qui est blanche et recouverte d'une pellicule ridée qui se détache d'elle-même. On trouve alors les fibres intérieures; on les détache et on les amollit dans de l'eau bouillante. Si l'on teille le *tchou-ma* en hiver, on fait tremper d'avance les tiges dans de l'eau tiède, ce qui les rend plus faciles à fendre.

La première couche du *tchou-ma* est grossière et dure, et n'est bonne qu'à faire de l'étoffe commune; la deuxième est un peu plus souple et plus fine; la plus estimée est la troisième couche, qui sert à fabriquer une étoffe extrêmement fine et légère.

VII.

Rouissage et blanchiment. — On réunit les tiges et l'on en forme de petites bottes que l'on place sur le toit de la maison pour qu'elles soient humectées par la rosée de la nuit, et séchées ensuite par la chaleur du soleil. Dans l'espace de cinq à sept jours, elles acquièrent d'elles-mêmes une blancheur parfaite. Si le temps est couvert ou pluvieux, on le met sécher dans un lieu

Digitized by Google

couvert et exposé à un courant d'air. Si elles étaient mouillées par la pluie, elles deviendraient immédiatement noires.

Un autre auteur dit : « Après le teillage des filaments, on les lie en écheveaux, on les arrondit en cercle, et on les fait tremper pendant une nuit au fond d'une terrine pleine d'eau, puis on les file sur le tour. Cette opération achevée, on les fait tremper encore dans une eau de cendres de bois de mûrier.

Après les avoir retirés du vase, on les divise par paquets de 5 onces ; on prend alors, pour chaque paquet, une tasse d'eau pure que l'on mêle avec une égale quantité de chaux pulvérisée, et on les dépose, dans un vase, au milieu de ce mélange pendant une nuit.

Le lendemain, on les débarrasse de la chaux et on les fait bouillir dans une eau de cendres de tiges de blé : ils deviennent ainsi blancs et souples. Après les avoir bien séchés au soleil, on les fait bouillir encore une fois dans de l'eau pure; en outre, on les agite dans une autre eau pour achever de les nettoyer, et enfin on les fait sécher au soleil.

Cela fait, on les soude bout à bout sur le tour pour obtenir de longs fils, on en forme la chaîne et la trame, et l'on en fabrique de l'étoffe par les procédés ordinaires. »

Un autre auteur dit: « Après avoir filé les filaments du *tchou-ma*, on les fait bouillir dans de l'eau de chaux, et, quand ils sont refroidis, on les lave avec soin dans une eau pure. Ensuite, à l'aide d'un treillis de bambou, placé à la surface de l'eau, on les étale par couches égales, afin que, pour ainsi dire, ils soient à moitié humectés par en bas, et à moitié séchés supérieurement. A l'approche de la nuit, on les retire, on les égoutte et on les fait sécher; on continue de même le lendemain et les jours suivants, jusqu'à ce que les fils aient acquis une parfaite blancheur. C'est alors seulement qu'il convient de les employer au tissage. »

Suivant un autre procédé, il y a des personnes qui, après le rouissage ordinaire, filent le *tchou-ma* et en fabriquent de la toile. Elles diffèrent en cela de celles qui ne rouissent le *tchou-ma* qu'après le filage.

Il y en a d'autres qui prennent les filaments bruts, les exposent la nuit à la rosée, et le jour aux rayons du soleil ; puis, quelques jours après, les filent au tour, et ne blanchissent qu'après le tissage.

D'autres enfin, à l'exemple de ceux qui travaillent la plante *ko*, coupent les tiges, ne tissent les filaments qu'après les avoir ramollis par la vapeur de l'eau bouillante, et ne s'occupent plus de les blanchir. De tels filaments donnent une toile plus souple et plus nerveuse.

Digitized by Google

VIII.

Manière de recueillir les meilleures graines. — Lorsqu'on veut recueillir des graines de *tchou-ma* pour le semis, on doit préférer celles qui proviennent des premières pousses. Dans le neuvième mois, après l'époque *choang-kiang* (après le 2 octobre), on recueille les graines et on les fait sécher au soleil, ensuite on les mêle avec une égale quantité de sable humide, et on les met dans un panier de bambou que l'on recouvre soigneusement avec de la paille. Cette précaution est nécessaire, car, si elles gelaient, elles ne germeraient pas. Les graines de la deuxième et de la troisième pousse ne sont pas bonnes à semer. Au moment de faire des semis, on les éprouve avec de l'eau; l'on emploie celles qui ont été au fond, celles qui flottent à la surface n'ont aucune valeur.

IX.

On sème avant la première moitié du premier mois. Les meilleures graines sont celles qui sont tachetées de points noirs. Après les avoir semées, on les recouvre avec de la cendre. Si on les sème dru, les plants de *tchou-ma* viendront faibles et grêles; ils acquerront, au contraire, de la force et de la vigueur si les graines sont clair-semées. Dès que les feuilles ont paru, l'on arrose avec du jus de fumier. Dans le septième mois, on récolte des graines, on les met dans une toile de chanvre et on les suspend dans un lieu exposé au grand air : cela facilite et hâte la germination [1].

STANISLAS JULIEN,
Membre de l'Institut.

OBSERVATOIRES MÉTÉRÉOLOGIQUES EN ALGÉRIE.

Il y a quelque temps déjà, une discussion importante s'est élevée à l'Académie des sciences : il s'agissait de l'établissement d'un certain nombre d'observatoires météorologiques en Algérie. La hardiesse inaccoutumée avec laquelle la question a été traitée, l'autorité des membres qui ont émis des opinions nouvelles, la vivacité enfin des débats ont répandu un grand intérêt sur toute cette discussion.

Il existe, entre les divers points de notre colonie africaine, des différences de température qui ne s'élèvent pas à moins de 7 ou 8 degrés en moyenne. Aussi les productions du sol y varient-elles dans la même proportion. Pour appliquer à chacune de ces

[1] *Traité impérial d'Agriculture*, liv. LXXVIII, fol. 5.

Digitized by Google

zones de l'Algérie une culture apprropiée à son climat, le gouvernement a eu la pensée d'y établir un ensemble d'observatoires météorologiques, et le ministre de la guerre a demandé à l'Académie des sciences son avis sur ce projet, avec des instructions pour les employés des futurs établissements. Après trois ans de silence, la commission a fait son rapport à la fin de décembre dernier.

M. Pouillet, rapporteur, conclut en demandant cinq observatoires, trois sur le littoral, à Alger, à Bone, à Oran, et deux dans les terres, aussi loin que possible de la mer. Laissant momentanément de côté toute observation sur le magnétisme terrestre et sur l'électricité atmosphérique, il émet le vœu qu'on se borne à déterminer six éléments : la température, la pression atmosphérique, l'humidité, la pluie, les vents et l'état du ciel. Il croit que les observations devraient avoir lieu, non seulement *à heures fixes*, mais *d'heure en heure*, condamnant sans pitié les observations *tri-horaires* adoptées par tous les observatoires, à l'exception de celui de Greenwich, et demandant que chaque établissement ait trois employés, exempts de tout autre service, un directeur et deux aides. D'après ce système, les cinq observatoires algériens devraient être mis en rapport avec cinq observatoires français, dont trois seraient placés sur le littoral, en face de l'Afrique, et deux dans les terres, à une égale distance de la mer.

M. Le Verrier, combattant les conclusions de ce rapport, nie qu'il soit possible d'établir des observations horaires ; elles n'ont lieu qu'à Greenwich, et n'ont pu être introduites à l'observatoire de Paris, où l'on ne compte que par trois heures. On a éprouvé d'immenses difficultés à créer vingt-cinq observatoires sur le sol de la France. Comment oser espérer d'en organiser un certain nombre en Algérie?

M. le maréchal Vaillant, se rangeant de cet avis, consent à restreindre le nombre des observatoires à quelques points distants, et d'un climat varié, tels qu'Alger, Tlemcen, Biskara, Zaatcha, Laghouat, Tuggurt, etc., se contentant, pour diminuer les dépenses, d'un personnel moindre et d'observations moins suivies.

M. Regnault saisit l'occasion pour nier l'utilité et presque l'existence de la météorologie. Dans son opinion, elle n'a encore fourni, dans aucun pays, le moindre résultat utile à la pratique agricole. « Qu'importe, dit-il, au paysan le nombre de degrés que marque, à certaines heures du jour et de la nuit, un instrument placé au nord, à l'ombre, à une certaine hauteur du sol? Ce qui lui importe de connaître, ce sont les températures extrêmes que les plantes sont exposées à subir pendant le jour, au

Digitized by Google

soleil, à l'ombre, et pendant la nuit; le degré divers de température à partir duquel chaque plante commence à végéter; la somme des températures nécessaire à chacune pour accomplir sa vie végétale et parvenir à maturité, et une foule d'autres données qu'on réclamerait en vain des observatoires astronomiques. Le gouvernement demande l'institution d'une météorologie qui puisse diriger et hâter les progrès de la culture en Afrique. Laissez de côté les observations irrationnelles et routinières faites jusqu'ici! Installez vos thermomètres, non plus au nord et à l'ombre, mais en plein soleil, au lieu même où végète la plante que vous voulez observer! Or voilà précisément ce qu'on ne fait pas, ce qu'on n'a pas même encore appris à faire. »

A cette sortie inattendue, M. Le Verrier demande à M. Regnault s'il a bien calculé la portée de ses paroles, et s'il ne craint pas qu'elles n'aient dans la science un douloureux retentissement. M. Regnault répond avec calme qu'il en accepte toute la responsabilité, et qu'il est prêt à développer, à motiver son opinion.

Mais l'Académie n'est pas à bout de surprises : l'un de ses plus illustres membres, M. Biot, prête à l'opinion de M. Regnault l'appui de son imposante autorité, en la confirmant sur tous les points.

M. le maréchal Vaillant développe alors son opinion personnelle sur la question qu'il a soulevée. « Est-il donc vrai, dit le savant ministre, qu'il faille dès l'abord et quand il s'agit d'un pays tout à fait neuf pour nous, conquis d'hier et pacifié d'aujourd'hui seulement, des observations météorologiques poussées à un degré de précision qu'elles n'ont pas même dans notre vieille Europe, et que, si elles n'atteignent pas cette précision, elles soient sans utilité? Nous ne le croyons nullement. »

Son Excellence parle de l'importance, pour les colons cultivateurs, de la connaissance préalable de l'époque des pluies dans les différentes contrées de l'Algérie, en vue de la récolte du coton : « Le coton, dit M. le maréchal Vaillant, parvenu à un point de sa croissance, ne doit plus être mouillé par l'eau du ciel: s'il pleut alors, tout est perdu. Eh bien! de quel intérêt n'est-il pas pour le colon de savoir par avance, et sans avoir à faire par lui-même des expériences qui peuvent entraîner sa ruine, si, dans telle ou telle localité, il faut semer plus tôt ou plus tard, si ses cultures seront exposées à être brûlées par le vent du désert, ou noyées par les flots d'une pluie intempestive? Qui peut le diriger à cet égard, sinon des relevés d'observations, même incomplètes, pourvu qu'elles embrassent un assez grand nombre d'années?

« Sans doute, nous ne prétendons pas que le cultivateur ne doive marcher que le baromètre et le thermomètre à la main;

Digitized by Google

mais nous croyons qu'il peut être avantageusement renseigné par des séries d'observations.

« Au point de vue de l'hygiène de notre armée, ces observations ont bien un autre mérite. Combien nous a coûté l'ignorance où nous étions de toutes choses dans les premières années de l'occupation ! Que de progrès ont été faits à mesure que l'observation est venue révéler les causes d'insalubrité de chaque localité, causes qui tiennent non seulement aux transitions de température, mais au retour des pluies, à leur abondance, à la promptitude avec laquelle elles saturent le sol et ramènent la végétation !

« Les opérations militaires ne sauraient, non plus, négliger ce qu'indiquent les séries d'observations météorologiques. Dans telle partie de l'ancienne régence d'Alger, si l'on se met en campagne à une époque donnée, on a pour soi toute chance de beau temps; dans telle autre province, on est assuré de tomber, à cette époque, dans une série de jours de pluie et d'orage. Comment le savoir d'avance, et avec quelle certitude, sinon par des observations antérieures? Mais pas n'est besoin, on l'avouera, que ces observations soient faites d'heure en heure, de jour et de nuit, et que leurs résultats soient précis jusqu'à la dixième décimale.

« *La grenouille du père Bugeaud*, aussi bien que *sa casquette*, égaie encore aujourd'hui les bivouacs de nos soldats en Afrique. Ce grand homme de guerre, qui a tant fait pour l'Algérie, *ense et aratro*, consultait sa *rainette* avant de mettre ses troupes en marche pour une expédition. Un baromètre, alors même qu'il ne serait pas parfait, ne vaut-il donc pas une grenouille?

« Ayons donc de la reconnaissance pour nos devanciers qui ont fait faire les premiers pas à la science! louons-les de leurs efforts persévérants, et faisons des vœux pour que l'avenir de la météorologie ne reste pas, en fait de découvertes, au-dessous de son passé! »

Le rapport de la commission, proposant l'installation de cinq observatoires en Algérie, avec des observations faites d'heure en heure, a été adopté par l'Académie des sciences. Reste à savoir où l'on trouvera et comment on dressera des hommes capables de s'astreindre à une pareille vie, à une pareille occupation. Mieux vaudrait, sans aucun doute, puisque l'on exige des observations horaires, adopter les *enregistreurs automatiques*, c'est-à-dire les nouveaux appareils qui, grâce à la photographie, inscrivent seuls les indications du thermomètre et du baromètre, sans le concours d'aucun observateur. Ces appareils fonctionnent très-bien en Angleterre, dans l'Observatoire d'Oxford, comme l'a démontré M. Le Verrier dans le cours de cette discussion.

EUGÈNE DE MONGLAVE.

Digitized by Google

ARCHÉOLOGIE.

NOTES SUR LE MONUMENT CONNU SOUS LE NOM DE TOMBEAU DE LA CHRÉTIENNE, PROVINCE D'ALGER[1].

A vingt kilomètres environ à l'ouest de Coléah, dans la province d'Alger, se trouve un monument bien connu des Arabes et des Européens. Je veux parler du *Tombeau de la chrétienne*, par le *Quobea'r Roumia* des Arabes. Aujourd'hui, dégradé autant par le temps que la cupidité rapace des indigènes, ce n'est plus qu'une masse informe de pierres amoncelées, d'une dimension telle qu'elle sert de point de repère aux navigateurs du littoral. Lorsqu'il arrive dans la plaine de la Métidjah par la route de Cherchell, en sortant des gorges de la chaîne du Zaccar, le voyageur a, à sa droite, le sommet escarpé et dénudé du Chenoua. A cette montagne succède une série de mamelons peu élevés qui bordent la mer jusqu'à Alger. C'est sur ces collines qu'on aperçoit, comme une sorte de dôme, le Tombeau de la chrétienne, qui domine le lac Halloula.

La destination de ce monument a déjà exercé l'érudition de plusieurs savants, moins cependant peut-être que ses nombreuses légendes n'ont ébloui l'esprit crédule des Arabes. Ce qui donne surtout un grand intérêt à cet édifice, c'est qu'il en existe un exactement pareil, quoique de dimensions un peu moindres. C'est le *Medghassen*, situé à huit lieues de Bathna, dans la province de Constantine, entre Zêna (l'ancienne Diana) et Tezzout (l'ancienne Lambœsa), sur la limite orientale de la plaine d'*El-Madhek*, au pied du Djebel-bou-A'rif, un des contreforts de l'Aurès. Décrire l'un sans l'autre est chose impossible, car il y a eu évidemment identité parfaite de construction et de destination; aussi tous les archéologues qui les ont étudiés n'ont-ils pas manqué de les comparer.

J'ai déjà dit que le Tombeau de la chrétienne n'offrait plus qu'une masse informe, d'une hauteur de cent dix mètres à peu près. Ce n'est, à proprement parler, qu'un monceau de pierres.

[1] M. Berbrugger, membre correspondant de l'Institut de France, conservateur de la bibliothèque et du musée d'Alger, vient d'entreprendre des fouilles dans la massive construction du *Quobea'r Roumia*. En attendant que le résultat en soit connu, il ne sera peut-être pas sans intérêt pour nos lecteurs d'avoir quelques renseignements sur ce curieux monument, sur son homologue le *Medghassen*, et sur l'état de la question à ce double point de vue.

Digitized by Google

Le *Medghassen* offrant un état de conservation beaucoup plus complet, j'en donnerai une description. Voici celle qu'a laissée Peyssonnel, qui l'a visité à la fin du siècle dernier. Depuis, il n'y a pas eu d'altération grave : « C'est un grand corps de bâtiment rond, qui a 600 pieds de circonférence [1]. Soixante pilastres, d'ordre toscan, hauts de 25 pieds avec leurs corniches, contournent l'édifice, qui se termine en pyramide par trente-deux degrés, chacun de deux pieds d'élévation sur deux pieds et demi de largeur Sa hauteur est d'environ 90 pieds. Il est construit avec des pierres toutes de la même grosseur, ayant chacune sept à huit pieds de long sur deux à trois de large et d'épaisseur. Je n'ai trouvé aucune inscription; peut-être les Arabes, qui ont pénétré dans cette montagne artificielle, les ont-ils détruites. Ils y ont fait deux petites brèches et sont parvenus ainsi jusqu'au quart de son diamètre. C'était dans l'espoir d'y rencontrer des trésors; mais, n'en trouvant aucun, ils ont abandonné leurs recherches. Après le premier rang des grosses pierres, on trouve la masse solide du bâtiment, formée par des pierres de grès, plates et peu épaisses. C'est un des beaux morceaux d'antiquité qu'on puisse voir. »

Peyssonnel ne se livre à aucune appréciation sur la destination du monument, mais tous les voyageurs se sont accordés, jusqu'à présent, à le considérer comme le tombeau de Syphax et des autres rois de Numidie. Sur quoi se fonde son opinion? Probablement plutôt sur la tradition que sur des données positives. Je dirai cependant que cette forme pyramidale rappelle, jusqu'à un certain point, les monuments funéraires égyptiens et beaucoup d'autres constructions sépulcrales.

Voici ce que dit à ce sujet le voyageur anglais Bruce [2] : « De Taggouth-Zaïnah, je continuai mon voyage droit au sud-est, et j'arrivai bientôt à Medraschem (c'est le nom du monument donné à la localité); là on voit une superbe masse d'architecture, *qui est le tombeau de Syphax et des autres rois de Numidie*. Les Arabes croient que les trésors de ce prince y sont aussi déposés. » Les

[1] Je ferai remarquer que le *Quobea'r Roumia* est plus grand de quelques mètres que le *Medghassen*, différence qu'on peut évaluer à 15 mètres environ.

Ces notes étaient rédigées, quand j'ai appris qu'il avait paru dans la *Revue archéologique* trois descriptions de MM. Texier, Judas et Leclerc; mais, la collection de ce recueil n'existant pas à la bibliothèque d'Alger, je n'ai pu en prendre connaissance. Que le lecteur ne voie donc dans ces notes qu'un fragment détaché des antiquités algériennes loin des sources originales!

[2] *Travels to discover the sources of the Nil*, 1768-72, int. p. 50. Le dessin dont parle Bruce n'a pas été publié.

Digitized by Google

débris qui gisent épars aux pieds du corps massif du *Quobea'r Roumia*, attestent qu'il n'y avait aucune différence entre ces deux monuments; l'architecture était la même. En remontant aux auteurs anciens, je trouve que la destination du *Quobea'r Roumia* est parfaitement indiquée par Pomponius Méla [1] :

> . . . . . utra Sardanapalo fluvius (le Cheliff)
> Monumentum commune regiæ gentis, deindè Icosium (Alger).

Passage que le savant Dureau de la Malle interprète ainsi : « monument commun à la famille royale régnante en Numidie et en Mauritanie [2]. » Ce serait donc le lieu de la sépulture des anciens rois de Mauritanie.

Cette opinion a été contestée dans les additions à la géographie de Mannert [3], et cette contestation pouvait avoir encore quelque fondement en 1842, date de la publication de l'ouvrage, car la position et la concordance certaine des cités antiques et des villes modernes n'étaient pas aussi parfaitement établies qu'aujourd'hui.

Ainsi ce ne serait plus à Tenès, mais à Cherchell, qu'il faudrait placer *Julia Cesarea*, la *Tol* des Carthaginois; et les recherches savantes de M. Berbrugger sont venues prouver que l'antique *Icosium* n'était autre que la ville d'Alger.

A la suite de sa description de *Cesarea* (qui est Tenès, conséquemment une station plus loin à l'ouest), Mannert [4] dit : « A l'est de la ville s'élevait un monument que Méla désigne comme l'œuvre de la famille régnante. *Selon toute apparence*, ce monument était situé sur le cap de Tenès, au nord-est de la ville, où les marins pouvaient l'apercevoir de loin. » La ville la plus proche du *Quobea'r-Roumia* est le port de Tepaza, la Tefessed des Arabes, qu'on relève aujourd'hui. De vastes ruines signalent cette cité aux archéologues; je n'ai pu malheureusement y rester qu'une heure. La distance du Tombeau de la chrétienne me sembla être de cinq kilomètres. C'est là, et non pas à Cherchell, qu'il faut placer le monument de Pomponius Méla, qui ne peut être que ce tombeau; ce qui ne fait que justifier l'opinion du géographe de l'antiquité, qui dit : entre *Cesarea* et *Icosium*. Or, c'est juste à moitié distance de ces deux villes, telles que la science moderne

[1] Pomponius Méla, 1, 10.

[2] Province de Constantine. Documents, p. 115.

[3] Géographie ancienne des Etats barbaresques, d'après l'Allemand Mannert, édition française publiée par ordre du ministre de la guerre, avec notes de M. L. Marcus, p. 691.

[4] Op. cit., p. 496.

Digitized by Google

les a replacées. Le monument en question a été dessiné par Schaw, mais son croquis n'est pas satisfaisant [1].

Pour ce voyageur, comme pour son compatriote Bruce, c'est un tombeau, de même que le *Medghassen*. Voici ce qu'il dit de ce dernier : « A cinq lieues est de Taggourt-Zaïnah, joignant le Djebel-Aurès, au nord, on trouve un tombeau remarquable, situé entre deux éminences. On l'appelle *Medraschem* ou *Mail'-Caschem*, c'est-à-dire *trésor de Caschem*. Il a à peu près la même forme que le *Kubber-Romeah*; seulement il est plus grand [2], et la base de sa corniche est soutenue par des pilastres d'ordre toscan Les Arabes, qui s'imaginent qu'il enferme d'immenses trésors, l'ont ouvert avec le même insuccès que celui de *Kubber-Romeah*. »

M. le docteur Guyon, qui a étudié avec beaucoup de soin l'histoire de ces contrées, a eu l'heureuse idée de faire figurer ensemble les deux monuments. Pour cet auteur comme pour moi, ce sont des tombeaux [3]. J'ai dans mes cartons une grande lithographie du *Medghassen* publiée sans indication d'ouvrage, mais qui a été faite, je crois, par M. Guyon, ou par ses soins.

Au reste tous les auteurs que j'ai eu occasion de consulter, parlent de fouilles faites par les Arabes pour découvrir des trésors dans les tombeaux du *Medghassen* et de la chrétienne. Voici ce qu'on raconte à propos de ce dernier : En l'an 956 de l'hégire (1550 de notre ère), Salah-Reiss, pacha d'Alger, ayant résolu de rétablir Bou-Hassan, souverain de Fez, partit d'Alger avec son armée; passant près du Tombeau de la chrétienne, il voulut faire démolir ce monument, dans la persuasion où il était qu'il y trouverait d'immenses trésors; mais, au moment où les chrétiens captifs qu'il traînait esclaves à sa suite, commencèrent à travailler, des milliers de guêpes s'échappèrent des interstices des pierres et chassèrent les travailleurs. Aussi les Arabes disent-ils qu'aux chrétiens seuls il sera permis de s'emparer des richesses enfouies sous l'édifice.

Ce nom de *Tombeau de la chrétienne*, que les Européens ont traduit de l'arabe, vient d'une tradition d'après laquelle la fille du comte Julien y aurait été enterrée. Ce comte Julien, gouverneur pour l'Espagne des places de la Tingitane, est flétri dans l'histoire pour avoir vendu l'Afrique espagnole aux Arabes. En 91 de l'hégire (710 de notre ère), d'après les ordres de Mouça-ben-Nacer, émir d'El-Moghreb, l'envahisseur de l'Afrique, le comte

[1] Voyage dans plusieurs provinces du Levant et en Barbarie, etc., p. 136.

[2] C'est précisément l'inverse.

[3] Voyage aux Zibâns, l'ancienne Zebe, en 1847, in-8, atl., pl. IV. Monit. algérien, n. 1097, 1851.

Digitized by Google

Julien, guida l'armée de Tarik-ben-Zeyad, qui parcourut la côte sans obstacle, poussa une reconnaissance jusqu'à Cadix, et revint à Ceuta chargé de butin [1]. Il faut que cette fille du comte Julien ait joué un bien grand rôle pour qu'une légende merveilleuse soit venue apporter son nom parmi nous de la bouche des Arabes. C'est probablement en Espagne qu'il faut chercher les sources de ce récit, qui doit, par quelque lien, se rattacher à l'histoire du pays.

M. L. Marcus, dans ses notes et additions à la géographie de Mannert, regarde ces deux édifices comme des gages d'alliance et de paix entre les anciens princes numides. Cette version me semble d'autant plus inadmissible, qu'un savant auquel on doit des recherches profondes sur les langues punique et phénicienne d'après les inscriptions en ces deux idiomes recueillies en Algérie, M. le docteur Judas, a donné de ce monument une interprétation qui lui enlève son caractère romantique et confirme pleinement l'opinion de Pomponius Méla. Il ne voit dans le mot arabe *roumia*, qu'une corruption du mot punique *ROUM*, qui signifie *royale*. D'après cette traduction, le *Quobea'r Roum* serait, non pas le *Tombeau de la chrétienne*, mais une *sépulture royale*, signification qu'il avait probablement au temps des Syphax et des Juba. C'est là, du reste, la seule explication sérieuse qu'on en puisse donner [2].

Les deux monuments ont été souvent signalés par les voyageurs; mais leur destination était un problème dont on cherchait en vain la solution. Aujourd'hui elle me paraît trouvée. Je ne veux pas, toutefois, clore ces notes sans dire un mot sur un fait intéressant qui se recommande aux explorateurs archéologues : M. le docteur Guyon, dont j'ai déjà parlé, raconte qu'il existe un édifice semblable à la frontière de Tunis. C'est, du moins, ce que lui a affirmé le dernier bey de Constantine, Hamed-

[1] « M. Joseph Conde, dans sa savante histoire de la domination des Arabes en Espagne, dont presque tous les documents ont été pris dans les originaux arabes de la bibliothèque de l'Escurial, prétend que la chronique composée par ordre du roi Alphonse le Sage (*El-Sabio*, le savant), et qui attribue la révolte du comte Julien aux violences exercées par Ruderic sur sa fille, n'est qu'une fiction arabe dont le fond a été pris dans les romances qui couraient le pays à cette époque. » WALSIN ESTHERAZY, *Histoire de la domination turque*, ch. 1, p. 29.

[2] M. Carette, membre de la commission scientifique, fait observer qu'il est impossible de méconnaître dans *Medr'âcen* le pluriel berbère d'un adjectif formé de *mâdres*, mot, du reste, dont les Kabyles et les Arabes ignorent la valeur précise.

Digitized by Google

el-Hadj, qui lui a dit s'y être plusieurs fois arrêté lors de ses courses dans les provinces pour la levée des impôts. Je n'en ai plus autrement entendu parler.

Le baron HENRI AUCAPITAINE.

VARIÉTÉS.

ITINÉRAIRE DE TLEMSEN A TIMBECTOU,

DONNÉ PAR ABD' ALLAH BEN CASSEM DE TLEMSEN,

ET SUIVI PAR LUI JUSQU'A SAÇLIA-HAMRA.

(Communiqué par M. CH. COURNAULT.)

Un de nos collaborateurs qui a visité il y a quelques années l'Algérie et qui a conservé des relations avec plusieurs habitants de ce pays vient de nous communiquer un itinéraire de Tlemsen à Timbectou qu'un habitant de cette première ville lui a donné, et de toutes les stations se trouvant mentionnées avec beaucoup d'exactitude. Cette communication contentera nos lecteurs, puisque des relations fréquentes seront bientôt ouvertes entre notre colonie et les habitants du désert. Les députations des Touaregs venus dernièrement à Alger auront pour résultat, du moins nous l'espérons, de mettre l'Algérie en rapports continuels avec le centre de l'Afrique.

Tlemsen.
Lolla-Magnia, Etats de Maroc.
Ouchada, petite ville.
Angad, tribu arabe.
Aïoun-Sidi-Mellouk, petite ville.
Ouazza, village arabe.
Mellouite, campement arabe : on y trouve de l'eau en abondance.
Ksebet Messoul, kasbah, village arabe.
Taza, ville.
El Gour, tribu arabe.
El Eatena, tribu arabe.
Fas, ville.
Seïs, tribu arabe.
Miknès, ville.
Zmour, village berbère.
Rbat, port de mer.
Mekkes, village.
Fdala, village.
Gdida, village.
Dar-el-Bida, village.
Chtouka, tribu arabe.
Azemour, port de mer. Là où prend la route de Maroc.
Ksebet, Ali-bel-Hassel, village.
Istatt, village.
Mchara-el-Kelba, tribus arabes. On y trouve beaucoup d'eau.
Guembrer, village habité par un grand nombre de marabouts.
El-Menotfia-Zodi.
Sania, village.
Marra-Kech, (Maroc).
Ouad-Ennfir, ville berbère.
Derououzot, village berbère.
Tïtmousi, idem.
Ifard-Idaouziki, idem.
Tamder-Ahman, idem.
Taroudan, ville berbère.
Chtouka, village berbère.
Tamaléat, idem.
Ouadoul-Rasselaïn, idem.
Tazerouali, grande ville berbère. Etats de Sidi-Hachem.
Imjat, village berbère.
Aït Bahamram, Arabes.
Ouad-Noun, ville appartenant à Ouled-Abeïdallah, résident à Goulmim.

Digitized by Google

El-Ksabi, village berbère.
Tigmert, idem.
Izafou, idem.
Ouled-Ali, tribu arabe.
Taja-Keut, idem.
Oubeila, idem.
Doumenea, idem.
Chejahan, idem.
Cebba, idem.
El-Maouer, idem.
Aït-Atta, idem.
Ouled Iaia, idem.
Aït-Idrat, idem.
Ouled-Oucha, idem.
Mzaouir, ville arabe.
Beni-Aïoun, ville arabe et berbère.
El Rozelan, village arabe.
Zaouit Ouça, ville de marabouts arabes.
M'heia, village arabe de marabouts.
Saglia-Hamra, village arabe de marabouts Sahara ou grand désert, onze jours de marche.
Tiallehil, Arabes et Nègres.
Jarf, colline de sable mouvant, cinq jours de marche au travers des sables.
Timbectou, ville de Nègres où se trouvent des marchands arabes.

CAISSE DU COMMERCE ALGÉRIEN.

Nous trouvons dans le *Tableau de la situation des établissements français dans l'Algérie* de 1852 à 1854, publié, tout récemment, par le ministère de la guerre, à propos des banques et institutions de crédit, l'appréciation suivante de la Caisse du Commerce algérien.

«..... D'autres établissements de crédit fonctionnent autour de la banque d'Algérie et rendent d'utiles services à la place d'Alger. En tête de ces établissements, il faut mentionner la Caisse du Commerce algérien, sous la raison sociale Robert Saint-Léger et Compagnie, fondée au mois d'août 1853. Cette caisse a répondu à un besoin réel en venant faciliter et multiplier les transactions commerciales.

« En effet, la Caisse du Commerce algérien, qui avait débuté avec un capital réalisé de 48,350 fr., porté, quelques mois après, à 119,850 fr. seulement, était parvenue, moyennant ces faibles ressources, à élever le chiffre de ses opérations, pendant le premier semestre, à 8,378,500 fr.

« Les opérations du deuxième semestre de l'année 1853-1854 ont pris plus de développement encore : ainsi, du 1er février au 31 juillet 1854, le mouvement des affaires a été de 13,552,591 fr.

« Ces chiffres indiquent l'extrême utilité de la Caisse du Commerce algérien, qui, grâce à l'appui tutélaire de la Banque d'Algérie, est appelée à rendre les plus signalés services à tout le petit commerce de la colonie, c'est-à-dire au plus grand nombre, et à résoudre par cela même un des plus intéressants problèmes du crédit financier algérien.

« Les études relatives à la création d'une banque de crédit foncier pour l'Algérie se continuent avec la persévérance et la

Digitized by Google

maturité que comporte un objet de cette importance; et l'on peut espérer de voir fonctionner un jour cette salutaire institution, si des conjonctures favorables viennent seconder les résolutions et les engagements déjà pris par la propriété foncière algérienne, en vue de déterminer sa création.

« De cette manière, l'Algérie se verrait dotée d'un système de crédit susceptible de répondre à toutes les nécessités de la colonisation, et digne, à cet égard, de la haute sollicitude du gouvernement de l'Empereur. »

Nous n'ajouterons rien aux témoignages flatteurs et encourageants que l'administration décerne aux fondateurs de la Caisse du Commerce algérien; qu'on nous permette seulement de reproduire le rapport de M. Blasselle, président du conseil de surveillance, présenté à l'assemblée générale des actionnaires le 3 mars 1856 :

« Pour marquer d'une manière claire et précise le progrès de la Caisse du Commerce algérien, dit l'honorable rapporteur, j'ai dressé un tableau comparatif des trois années que nous venons de parcourir, en y comprenant le capital réalisé, le mouvement général des opérations et le chiffre des dividendes et intérêts :

Capital réalisé,	1re année	(août 1853 à janv. 1854),	48,350 fr. à 119,850 fr.
—	2e —	(janv. 1854 à janv. 1855)	254,335
—	3e —	(janv. 1855 à janv. 1856)	338,250
Mouvement général des opérations,		1re année,	8,378,500
		— 2e —	34,281,100
		— 3e —	62,137,590

Dividendes et intérêts, 1re année, 6 0/0; 2e année, 7 2/5 0/0; 3e année, 14 0/0.

« Vous le voyez, Messieurs, nous n'en sommes plus à signaler l'utilité de notre établissement, l'expérience est faite, et el e démontre, en même temps, que les actions de la Caisse donnent un excellent produit, puisque la moyenne des trois années dépasse 11 p. 0/0, sans compter la réserve, qui est de fr. 9,607 80 sur un capital de 338,000, c'est-à-dire de près de 3 p. 0/0.

« Ces résultats sont dus, en grande partie, à la sollicitude de messieurs les gérants; ils ont traversé victorieusement une année que l s circonstances rendaient difficile. Espérons que les succès qu'ils obtiendront par leur sage prévoyance, dans l'exercice courant, nous amèneront de nouveaux adhérents et augmenteront encore notre satisfaction et notre sécurité.

« La prudence apportée dans les opérations de l'année se démontre par ce seul fait si concluant que, sur un mouvement d'opérations qui dépasse soixante millions, les effets en souffrance atteignent à peine le chiffre de 3,000 fr., largement couvert par

Digitized by Google

l'excédant des bénéfices nets. Nous appelons néanmoins de tous nos vœux le moment où le fonds de réserve sera assez élevé pour parer aux éventualités les plus fâcheuses.

« Il ne nous suffit pas de rendre justice à l'activité de nos gérants; il est juste de constater, en même temps, le zèle des employés et la régularité des écritures, etc., etc. »

A l'avenir les intérêts et le dividende seront payés à Paris et sur les principales places de France. Pour répondre aux besoins commerciaux et agricoles toujours croissants de la colonie, il est mis à la disposition des capitaux de la métropole 2,000 *actions disponibles au pair, jouissance du* 1er *février* 1856. *Les actions sont de* 200 *fr., au porteur.*

J. Rouvier.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE CRÉDIT ALGÉRIEN,

La Société générale de crédit algérien, dont nous avons annoncé la constitution dans notre dernier numéro du *Bulletin*, est tout à la fois une société industrielle et une société financière.

Comme Société industrielle, ses opérations consistent :

1° A faire le commerce et l'exploitation des bois à provenir des forêts situées en Algérie, sur lesquelles elle peut opérer, dès à présent, en vertu de l'apport qui va lui être fait par M. Lambert de Roissy, l'un des gérants.

2° A faire le commerce et l'exploitation des bois de marine, de construction, d'industrie, de feu et de charbon, du liége, des oliviers, au point de vue du bois et du fruit, et généralement de tous les produits quelconques des forêts que la Société pourra se procurer, soit par voie de concession, marché ou adjudication à obtenir du gouvernement, soit par voie d'achat ou de fusion dans les opérations de la compagnie, des concessions présentes ou futures consenties à des particuliers, soit simplement par l'achat et la revente des produits d'autres exploitations.

3° A établir par achat ou création, ou simplement par voie de commandite, des fabriques et usines spécialement propres à faire retirer un parti avantageux des produits des forêts, telles que : scieries, constructions de navires, fabrications de meubles, exploitations et fonderies de minerais, etc.

4° A former des colonies forestières ou agricoles sur les terres dont la Société obtiendra la concession, ou qu'elle achètera.

Comme Société financière, ses opérations consisteront :

1° A souscrire ou acquérir des effets publics, des actions ou des obligations dans les différentes compagnies industrielles ou de crédit

Digitized by Google

quelconques, agricoles ou commerciales, existant ou devant exister en Algérie, et notamment celles de chemins de fer, canaux, assainissement, irrigation, mines, colonisation, exploitation de forêts, transformation industrielle de plantes particulières à l'Afrique.

2° A aider et subventionner les sociétés existantes, dans les buts susdits, à traiter avec elles, pour la négociation de leurs actions, et pour convertir en commandite ou en anonymes celles qui n'y seraient point, à aider à la formation des nouvelles.

3° A commanditer et à aider, à charge de partage ou sous toutes autres conditions, les entreprises particulières du même genre, offrant de la sécurité et des avantages aux capitaux.

4° A émettre pour une somme égale à celle employée à ces souscriptions et acquisitions, ses propres obligations.

5° A vendre ou donner en nantissement d'emprunts, tous effets, actions et obligations acquis et les échanger contre d'autres valeurs.

6° A soumissionner tous emprunts, à les céder et réaliser, ainsi que toutes entreprises de travaux publics, toujours pour l'Algérie.

7° A prêter sur effets publics, sur dépôt d'actions et obligations et à ouvrir des crédits en compte courant sur dépôt de ces diverses valeurs.

8° A recevoir des sommes en compte courant.

9° A opérer tous recouvrements pour le compte des compagnies sus-énoncées, à payer leurs coupons d'intérêts ou de dividende, et généralement toutes autres dispositions.

10° A opérer tous versements pour le compte des actionnaires desdites compagnies.

11° A tenir une caisse de dépôts pour tous les titres de ces entreprises.

Voilà donc une grande institution partie de l'initiative privée, la plus grande et la plus utile que la colonie ait jamais eue et puisse désirer, qui vient joindre ses efforts, ses capitaux, son crédit, aux efforts persévérants et pleins de sollicitude du gouvernement, pour développer puissamment l'œuvre de la colonisation de l'ancienne Barbarie. Osons le dire, il y a là quelque chose de plus qu'une immense opération industrielle et financière : c'est encore une œuvre d'un haut et notable patriotisme, et nous ne doutons point que, chacun de son côté, le gouvernement et les capitalistes, ne lui prête l'appui de son concours dans les limites de sa puissance d'action.

La Compagnie du crédit algérien a eu la bonne fortune de trouver, parmi ses fondateurs, ses premiers capitaux et ses premiers éléments d'opération, en sorte que, pouvant se passer des négociations en bourse, qui viennent d'être atteintes par les mesures que le gouvernement a cru devoir prendre pour toutes les affaires nouvelles, elle a pu se constituer définitivement et commencer ses opérations. On peut donc, dès aujourd'hui, s'adresser à la Compagnie, en la personne de son directeur général, pour toutes affaires à proposer.

Nous nous bornerons, pour le moment, à signaler le but de la Société générale de crédit algérien. Nous examinerons, dans le *Bulletin* sui-

Digitized by Google

vant, les avantages que la colonie doit retirer de cette heureuse institution, et ceux que la Compagnie elle-même est appelée à recueillir dans une contrée aussi heureusement dotée que l'Algérie.

J.-R. Fabre.

COLONIES.

COLONIES FRANÇAISES DE L'OCÉANIE ORIENTALE.

NOTICE SUR NOUKA-HIVA

DANS SES RAPPORTS AVEC LES AUTRES ILES DE L'OCÉANIE.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES. — FLORE ET FAUNE CARACTÉRISTIQUES. — SYSTÈME GÉOLOGIQUE. — RACES NÈGRES : ORIGINE ET CARACTÈRES ANTHROPOLOGIQUES. — TATOUAGE. — RELIGION, ARTS, CIVILISATION PRIMITIVE.

Les Mendana ou *Marquesan* (Nouka-Hiva), ainsi que toutes les peuplades à demi-civilisées de l'Océanie, sont et seront longtemps pour l'observateur et le philosophe un sujet de travail et de méditation. La connaissance de l'Océanie, qui a succédé à celle plus ou moins complète des deux grands continents, est arrivée à point, dans l'ordre providentiel, pour éclairer une foule de questions qui eussent pu rester indécises pendant des siècles. En effet, rien n'est plus propre à nous initier à l'intelligence des causes que ce monde tout à la fois ancien et nouveau, qui nous montre, pour ainsi dire, le phénomène par les deux bouts. La Nouvelle-Hollande, vieux débris des âges géologiques, de même que la plupart des terres qui l'environnent, nous présentent une flore de premier jet et presque toute monocotylédonienne; leur faune, où se montrent des animaux singuliers, intermédiaires obligés de la grande chaîne zoologique, est pure d'animaux féroces, ce chaînon sanglant échappé par accident, à notre avis, de la sainte et innocente création des êtres. — Puis, parmi ces témoins des vieux âges contemporains sans doute de l'âge d'or des poètes, se trouvent parsemées sur une mer immense et défendues par de dangereux récifs ces nombreuses îles madréporiques recouvertes d'une terre végétale naissante, qui, parées de leur jeunesse et de leur beauté, semblent éclore, comme la Vénus grecque, de l'écume des flots. Il y a là un mélange de causes bien fait pour

Digitized by Google

agrandir nos idées sur la puissance de la nature et sur les moyens variés qu'elle emploie. Dans certaines îles, de hautes montagnes, des cratères éteints, des volcans en activité, prouvent que le sol s'est produit par des efforts, par des ruptures, au milieu des convulsions et des cataclysmes. D'autres îles, formées lentement par les ramifications des polypiers, par les débris des coquilles, par le sable qu'y ont roulé les flots, nous présentent l'image de la paix dans leurs forêts vierges qui se mirent et dans la mer qui les enveloppe et dans le lac d'eau douce qui en occupe le centre. On y sent la bénignité des causes générales; on y voit que la nature peut tout produire avec du temps et l'action continue des moyens les plus innocents et les plus simples.

Voilà pour la constitution de ces contrées; mais là ne se bornent pas l'opposition et le dualisme, qui se manifeste jusque dans les races humaines qui les habitent. La race nègre, — les Papous de la Nouvelle-Guinée, de la Nouvelle-Calédonie, des archipels britanniques, Salomon et du Saint-Esprit, — refoulée partout ailleurs dans l'intérieur des grandes îles, — se trouve mêlée en certains endroits à la race brune ou malaye, qui paraît avoir vaincu et déplacé la race noire.

D'où provient cette race noire ? Est-elle autocthone? Le soleil des tropiques, façonnant sous ses rayons et l'homme et les continents qu'il habite, a-t-il dès l'origine formé de l'Océanie une nouvelle Afrique maritime et divisé ainsi l'ancien monde en deux parts, dont l'une, la plus pittoresque, la plus phénoménale par ses productions, aurait été réservée aux noirs, comme pour relever ces fils innocents de Cham de la malédiction trop prompte que leur jeta Noé? — ou, au contraire, ces noirs proviennent-ils d'immigrations? On sait que les Sakalaves de Madagascar y sont arrivés d'Afrique; que les habitants des îles Andaman (golfe de Bengale), que les Lakediviens (golfe d'Oman), que les Malabars sont noirs (de la nuance bleue); qu'il en est d'autres à Malâka, et que des tribus de cette race sont répandues jusque dans les montagnes de l'Inde et de l'Indo-Chine. De plus, M. Lesson a constaté la ressemblance physique des nègres océaniens avec les nègres de Mozambique.

Quoi qu'il en soit, les races noires qui, outre la Mélanésie, paraissent avoir occupé jadis la presque totalité des archipels de l'Inde, se composent, 1° de Papous ou Papouas, en malay *poua poua* (brun brun), qu'on croit en général provenir de mélanges avec la race brune polynésienne ou malaye; leurs cheveux, laineux à la Nouvelle-Guinée, sont lisses à la Nouvelle-Hollande; 2° d'Andamènes plus noirs, mais à membres ou trop longs ou trop

Digitized by Google

courts, laids et d'un naturel féroce. Ces derniers, traqués, poursuivis même par les Papouas, et qui ont dû se réfugier dans les forêts et les parties inaccessibles des montagnes de leur ancienne patrie (il y en a en Australie, dans la Nouvelle-Guinée, dans la terre de Diémen, à Timor, à Louçon, etc.), où ils vivent, dit-on, à la manière des singes, constituent-ils réellement une espèce inférieure dans le genre humain? Nous ne le pensons pas, la disproportion de leurs membres pouvant résulter des exercices que leur impose la vie sauvage, et leur piètre apparence, des misères qui en sont la suite. Du reste, la race malaye a aussi, et par les mêmes motifs sans doute, ses sauvages aux longues oreilles (ses alfouros), Il y a des alfouros *rouges* à Bouro, *jaunes* à Samoudra, *noirs* à Mindanao, et ceux-là sont nos Andamènes. Parias de toutes les couleurs, leurs formes dégradées, leur constitution appauvrie, qui sont l'ouvrage des races dominantes, prouvent à quelles erreurs, à quelles infamies (dans certains lieux on va à la chasse de l'homme des bois) une science sans judicieuse pourrait pousser l'humanité, en appuyant le sot et orgueilleux préjugé de l'infériorité relative des races.

Quant aux Papous, malgré le portrait peu flatté qu'on a fait de quelques-uns, ils vivent pour la plupart en tribus gouvernées par des chefs; ils ont le tatouage[1], c'est-a-dire la pudeur et la loyauté, car, dans sa signification la plus simple, se tatouer, c'est à la fois se vêtir et s'imprimer un signe de reconnaissance. De même, dans une vue d'honneur, les Nouveaux-Calédoniens emploient des masques de guerre, non pour commettre des crimes avec impunité, comme on l'a supposé trop légèrement, mais pour que le hasard seul décide du choix des champions dans les combats. — Ils ont des arts, témoins leurs idoles, les effigies qu'ils portent, leurs cousinets de bois ornés de têtes de *sphynx* (Nouvelle-Guinée), les sculptures élégantes de leurs pirogues (île Bouka), les vases de terre que leurs femmes *font cuire*, la guimbarde des Papous, leurs boucliers (archipel de la Louisiade), la composition inflammable qu'ils lancèrent contre Cook[2], etc. — Ils brûlent ou

[1] Il en est de deux sortes: le tatouage par dessins piqués, qui peut prendre un sens hiéroglyphique, un caractère religieux, — et le tatouage par entailles, par cicatrices, qui n'est pas encore un art et signale dans l'homme qui s'en recouvre le mépris de la douleur, le rejet d'une vie paisible et efféminée. On pourrait encore y joindre les différentes huiles odorantes et enduits colorés qui sont en général ou une manière de parure, ou un moyen de se garantir de la piqûre de certains insectes.

[2] Cette composition, espèce de feu grégeois, ou de poudre non comprimée qui, faute de fusil, brûlait sans détoner, est un nouvel argument en faveur

Digitized by Google

enterrent leurs morts, leur élèvent des monuments (de feuillage pour l'ordinaire, selon le goût du pays), et parés de bouquets de fleurs qui leur pendent ou du nez, qu'ils percent (*gna-noung*) pour y passer un os, ou du réseau qui emprisonne leur chevelure, ils professent des rites sacrés dans lesquels une étude plus approfondie signalerait, — comme *dans toutes les religions possibles*, — un sens éminemment spiritualiste. Ils ont donc une lueur de civilisation. Mais est-elle, chez eux, émergente, primesautière? ou ne nous présente-t-elle,— ce que certains caractères[1] de leurs langues et leurs coutumes donneraient à penser, — que des débris d'anciennes civilisations détruites? On sait que l'Ethiopie, — si elle n'en fut pas le point de départ, — partagea du moins la savante et encore si mystérieuse civilisation de l'Egypte, et que cette civilisation, à partir de Thèbes (fondée antérieurement à Memphis), descendit le cours du Nil, avec sa religion et ses arts, indices d'un commerce immense. Pourquoi donc, à ces époques reculées, le sang noir qui civilisait l'Afrique n'aurait-il pas déversé sur les terres du Grand-Océan ses populations et son génie? On arguerait en vain des vents alizés, qui soufflant vers l'ouest, permettraient plutôt aux Océaniens de visiter l'Afrique qu'aux Africains de se transporter en Océanie: la latitude de l'Australie, — en supposant qu'elle fût le premier point d'exploration, — aurait levé cette difficulté. Du reste, la navigation, chez les anciens, devait être extrêmement perfectionnée, si l'on en juge et par analogie à leurs arts, et par les besoins de leur commerce, et par les périples qu'exécutèrent les Égyptiens, et enfin par les hardis voyages des Phéniciens devenus leurs émules. Pourquoi donc les anciens Egyptiens[2], desquels les Papous ont conservé

des communications avec la Chine, comme aussi l'usage où sont les habitants de l'île de Tana de déposer des ignames grillés sur la tombe des morts indiquerait des rapports avec l'Inde.

[1] A Sidney, en Australie, la langue est harmonieuse et expressive : c'est la langue de l'art. A Mallikolo, elle s'exprime par des sifflements, des battements de langue analogues aux Crikqs de la Cafrerie : c'est une langue de force. Enfin dans la Nouvelle-Irlande, on trouve des mots gradués pour le sens et formés à la manière de notre nomenclature chimique; laissant de côté l'image de sentiment, qui est celle que les langues expriment d'ordinaire, ces *sauvages* décrivent. Ils diront par exemple : *limane*, bras — *sise limane*, avant-bras — *bula limane*, main — *au limane*, doigt — *petra limane*, ongles, etc. C'est la langue de la raison. Il y a là des analogies avec l'Afrique, avec l'Asie dont les langues furent toujours ce qu'il y eut de plus doux au monde : une lyre pour chanter les dieux et les amours. — Avec la Chine enfin, qui, dans la composition de ses caractères, suit une marche analogue, par l'adjonction des traits additionnels.

[2] De race rouge, selon Champollion, comme le sont les Tagala, une partie

Digitized by Google

le sphynx; pourquoi les Indes brahmanique et bouddhique, qui s'élevèrent à un si haut degré de puissance et dont il reste des temples en Australie (M. Henderson en découvrit un en 1830); pourquoi les Chinois, qui connaissaient la boussole 2635 ans avant Jésus-Christ, qui de nos jours remplissent les archipels de l'Inde (ils ont fourni les Redjang et les Lampong de Samoudra), et desquels, sans doute, certains insulaires de Mélanésie ont pris la coutume de corder leurs cheveux; pourquoi tous ces grands peuples n'auraient-ils pas, à leur tour, porté leurs mœurs et leur race, leurs armes peut-être, chez ces premières colonisations africaines?

Cette hypothèse d'une civilisation primitive de la race noire se trouve appuyée — par analogie — des judicieuses et laborieuses recherches de M. Moerenhout, ce digne missionnaire sans préjugés, qui a reconnu chez la race brune polynésienne un système religieux uniforme dans les différentes îles qu'elle occupe Magnifique dans ses conceptions, ce système part d'un Dieu unique et en fait dériver par voie de création volontaire la nature et l'humanité. M. Moerenhout s'est efforcé de reconstruire à l'aide des traditions ce sublime élan de la théologie naïve des Océaniens, qui ne le cède, ni pour la poésie, ni pour la finesse, à celle d'aucun peuple. Il en conclut que le foyer civilisateur de la race polynésienne a dû se trouver sur quelque grande terre submergée maintenant et dont les insulaires actuels n'occuperaient que les débris. Appliquant à la race noire, comme nous venons de le faire, ce qu'il a constaté pour la race brune, on arrive à concevoir, — par delà les temps historiques, — une double et ancienne civilisation existant dans les deux races, que ces civilisations se soient développées simultanément, ou que l'une ait succédé à l'autre. Reste à déterminer si les foyers de ces civilisations sont indigènes ou exotiques. C'est à l'histoire, à la linguistique, qui suivent les migrations et les influences des peuples; c'est à la géologie, qui retrouve sous le sol et jusque dans la profondeur des mers les linéaments des anciennes géographies, à éclairer les immenses et importantes questions que ce sujet soulève.

Charles de Labarthe,
Membre de la Société orientale, ancien élève de l'École spéciale des langues orientales.

(*A suivre.*)

des habitants des îles Carolines, et comme étaient les Marianais presque exterminés par les Espagnols.

Digitized by Google

LES COLONIES FRANÇAISES DANS LES MERS DE MADAGASCAR.

MAYOTTE ET SES DÉPENDANCES.

A l'extrémité occidentale de l'Océan indien, non loin des côtes de Madagascar, la France possède quelques îles, seuls souvenirs de ses anciens établissements de Tamatave, de Foulpointe, de Tintingue, de Port-Choiseul, etc. Ces colonies, d'une importance limitée par suite de leur exiguité, réunissent cependant certains avantages que l'on ne peut nier. Comme stations commerciales, elles sont d'une grande utilité, parce qu'elles pourront devenir le centre, l'entrepôt des échanges avec Madagascar, et la côte orientale de l'Afrique. Comme stations militaires, elles ne présentent pas moins un grand intérêt : en cas de guerre maritime, elles offriraient un refuge assuré à nos corsaires, à nos navires de commerce, poursuivis par l'ennemi.

Envisagées sous le rapport de la production agricole, ces îles sont encore secondaires et ne peuvent guère alimenter un commerce d'exportation ; mais le transit, si on sait l'encourager, pourra leur donner une grande importance.

Le gouvernement colonial de Mayotte, qui a pour chef-lieu l'île de ce nom, se compose de Mayotte, de Nossi-Bé et ses dépendances, et de Sainte-Marie.

Le décret du 8 mars 1856 porte qu'à l'avenir les concessions qui seront faites à Mayotte et dépendances seront mises à la taxe de concession suivante :

5 fr.	par hectare	concédé au-dessous	de 50	hectares.
10	—	—	de 100	—
15	—	—	de 200	—
20	—	—	de 300	—
25	—	—	de 400	et au-dessus.

Le petit cultivateur se trouve ici favorisé, et en vérité il ne peut en être autrement; car, d'après la petite étendue de ces îles, on comprend parfaitement que la grande culture ne doit pas y prédominer.

On considère le système de la vente des terres comme préjudiciable au petit colon en l'obligeant à faire de plus grandes dépenses pour son installation; mais, en échange de cet argent qu'il donnera pour acquérir son terrain, n'aura-t-il pas des routes, des chemins de fer, de bons ports qui rendant les communications plus faciles, compenseront certainement, à son profit, le déboursé qu'il aura fait dès l'abord? Que sert, en effet, de pos-

Digitized by Google

séder de bonnes terres, de produire beaucoup de blé, si l'on n'a pas de débouchés? On vit dans l'abondance, il est vrai; mais, avec cette abondance-là, on se ruine bientôt. C'est surtout par la vente des terres, et à prix fixe, que l'on peut parvenir à se créer ces débouchés; raison qui doit nous engager à la mettre en pratique le plus vite possible. Les colonies anglaises sont arrivées à leur état présent de prospérité par la vente des terrains. C'est grâce aux sommes énormes qui en proviennent que l'Australie, le Canada, le Cap, sont parvenus à leur remarquable développement. Aux Etats-Unis, qui, en ce genre d'institution, doivent nous servir de modèle, la vente des terres publiques a lieu sur une grande échelle. Durant l'année finissant au 30 juin 1855, elle a porté sur 15,729,525 acres, qui ont rapporté au trésor fédéral une somme de 11,485,385 dollars, soit plus de 62 millions de francs.

Mais revenons à nos possessions de la mer des Indes : Mayotte est située au nord-ouest de Madagascar, à 54 lieues marines de Nossi-Bé, à 300 de la Réunion. Dans la direction du nord au sud, elle a une longueur de 21 milles; sa largeur varie de 3 à 9 milles et sa superficie s'élève à 36,400 hectares. Elle est entourée de tous côtés, mais à distance, par des récifs dangereux qui rendraient la défense très-facile en cas d'agression. Plusieurs passes permettent de s'introduire dans le canal intérieur, qui se prolonge autour de l'île, et forme, en pénétrant dans les terres, des baies sûres et profondes, où les navires se trouvent complétement abrités. Dans cette ceinture de brisants sont aussi renfermées les petites îles de Pamanzi, Bouzi, Zaoudzi, Zambourou.

Mayotte est fort montagneuse, partout le terrain est profondément tourmenté; de toutes parts s'élèvent des pics dont les flancs dénudés, contrastant avec la riche végétation des terrains bas, impriment un cachet particulier au paysage de cette île. Les vallées nombreuses, mais étroites, ont un sol des plus riches, provenant de l'accumulation des matières végétales et des terres enlevées aux hauteurs voisines par les eaux pluviales. De petits cours d'eau, des sources ne tarissant jamais, serpentent au travers, et, humectant continuellement la terre, vivifient la végétation et lui donnent ces tons luxuriants, ce désordre harmonieux qui sont le partage des contrées tropicales.

Son climat est assez favorable pour l'Européen. La chaleur n'est pas excessive, puisque le thermomètre dépasse rarement 34°, et, dans les mois les plus froids, il ne baisse jamais beaucoup. Enfin, elle est exempte de ces coups de vent qui sont si désastreux à la Réunion, et les tempêtes qui s'y font sentir se manifestent surtout par des pluies abondantes.

Digitized by Google

Depuis les essais de colonisation dans cette île, quelques fièvres se sont parfois déclarées par suite des mouvements de terres; mais on peut dire, néanmoins, que, parmi toutes nos colonies, c'est encore une de celles où la mortalité est la moins grande.

Formé, comme nous l'avons vu plus haut, de terres alluvionnaires, le sol cultivable de cette Comore est d'une fécondité inépuisable, et tous les jours la pratique obtient à cet égard des résultats d'une éclatante confirmation. C'est ainsi que la canne à sucre, qui aux Mascareignes demande dix-huit mois de croissance, y est récoltée seulement au bout d'un an. Après dix-huit mois d'existence, son développement devient tel, qu'elle atteint une hauteur de plus de 4 mètres, et sa tige, à 20 centimètres de la base, devient boisée [1].

Toutes les cultures coloniales peuvent y être entreprises : la canne donne des produits de qualité supérieure, le caféier réussit d'une façon inespérée, le coton pousse avec une grande vigueur, enfin le riz, le maïs, le mil, la patate douce, le manioc, l'igname, etc., offrent des ressources suffisantes pour une population considérable. La partie sud et le sud-ouest de l'île est couverte de cocotiers et de bananiers qui y viennent sans soins. Le dattier est aussi très-commun, et les fruits des tropiques y abondent à l'état sauvage.

Les forêts qui se trouvent dans la baie de Boéni, et dans la partie méridionale, à l'extrémité de la baie Lapanin, renferment des essences propres aux constructions; il est à souhaiter seulement que ces bois soient employés avec discernement.

Les pâturages sont très-beaux dans l'ouest et au sud-ouest, mais c'est surtout à Pamanzi qu'ils sont de la plus haute valeur; on pourrait élever dans cette île au moins cinq à six cents têtes de bétail.

La pêche fournit aussi des produits importants; enfin, les tortues, le gibier sont encore à enregistrer comme de quelque secours pour les habitants.

L'industrie agricole de Mayotte manque des bras nécessaires pour se développer activement, et elle ne doit pas attendre grande aide de sa population indigène, attendu le peu d'ardeur au travail de cette race. Heureusement le remède est facile, d'autant plus, maintenant, que la Réunion s'est engagée tardivement, mais sérieusement, dans le système d'exploitation par les travailleurs asiatiques. Grâce à ce système, sa production a pris un accroissement considérable, et, l'année dernière, elle est arrivée à exporter plus de 50 millions de kilogrammes de sucre et à s'élever au premier rang de nos colonies sucrières.

[1] Cf. Colonisation de Mayotte, *Revue coloniale*. 1853, tome X, p. 328.

Digitized by Google

Mayotte trouvera aussi dans l'émigration asiatique le moyen d'établir sa prospérité; des efforts persévérants, quelques années de travaux, et elle arrivera alors à remplir véritablement le but que nous nous sommes proposé d'atteindre par sa possession, c'est-à-dire de devenir la sentinelle, l'avant-coureur de la civilisation future de Madagascar. Nous pouvons oublier parfois cette grande terre au milieu des espérances si belles que notre Algérie nous fait concevoir; mais Mayotte, Nossi-Bé, Sainte-Marie sont là pour nous rappeler que cette île fut française, que le sang de nos compatriotes a, plus d'une fois, fécondé ses parages. A la France donc appartient l'honneur de régénérer cette belle contrée et de l'élever à la place où l'appellent les destinées du monde.

Pour la méthode d'exploitation susceptible d'être suivie dans ces îles, nous pensons que, quant à la production du sucre, les usines centrales y trouveront d'excellentes conditions de prospérité; car c'est plutôt là où l'espace est limité, où la grande culture n'existe pas, que leur emploi est préférable. Les autres produits n'exigeant pas des manipulations aussi importantes, leur préparation par les producteurs eux-mêmes n'a pas autant d'inconvénient. Cependant, ces opérations faites sur de grandes quantités, et par spécialité, apportent toujours de grandes économies dans la fabrication; aussi, aujourd'hui, que la concurrence oblige à rechercher les procédés les moins coûteux, nous croyons que la division du travail appliquée à l'industrie coloniale serait certainement un grand perfectionnement.

Nous ne dirons que quelques mots sur Nossi-Bé et Sainte-Marie, par la raison que nous serions forcé de retomber dans des redites continuelles; ensuite, ces diverses possessions ayant des intérêts similaires, ce qui s'applique à l'une s'applique, en même temps, à l'autre.

Nossi-Bé est dans une bonne voie de progrès, les défrichements s'étendent tous les jours; la culture de la canne à sucre s'y répand, et une indigoterie vient d'y être récemment fondée. La principale culture des Malgaches, à Nossi-Bé, est celle du riz, dont la récolte s'élève à plus de 100 millions de kilogrammes. Il s'en exporte une bonne partie à Bourbon, à Maurice et à Zanzibar. Ce riz est d'une belle qualité, mais il n'est pas bien préparé.

L'île de Sainte-Marie, qui se trouve sur la côte orientale de Madagascar, est longue et étroite, et demanderait à être fort assainie pour que son sol puisse être colonisé. Elle renferme de nombreux marais dont le desséchement opérerait un changement complet dans son climat, si redoutable pour les étrangers. L'administration, du reste, se préoccupe d'améliorer la situation de cette colonie, et

Digitized by Google

déjà des travaux importants ont été commencés pour l'assèchement des principaux centres d'émanations putrides [1].

Paul MADINIER.

MÉLANGES ET NOUVELLES.

Egypte. — Le vice-roi d'Egypte, en même temps qu'il se prépare à ouvrir l'isthme de Suez à l'essor pacifique de toutes les nations, entreprend de résoudre le plus grand problème de la géographie africaine, le problème des sources du Nil.

Il a manifesté l'intention de confier le commandement d'une expédition nouvelle à M. le comte d'Escayrac de Lauture, membre de la commission centrale de la Société de géographie et de la Société orientale, déjà connu par ses voyages dans l'intérieur de l'Afrique et ses travaux sur cette partie du monde.

L'expédition actuelle aura lieu dans les conditions les plus favorables. Elle est d'ailleurs facilitée par l'expérience des expéditions précédentes que commandait Selim-Capitan, et auxquelles prirent part MM. d'Arnaud, L. Sabatier, Werne et Thibaut.

— On vient de faire près de Ramlé, aux portes d'Alexandrie d'Egypte, une fort belle découverte archéologique.

Sur les indications du vice-roi lui-même, on a trouvé un immense palais romain qui devait être placé dans la situation la plus délicieuse sur le bord de la mer. D'après une inscription gravée sur un bloc de marbre blanc très-pur, ce palais avait été offert à l'empereur Marc-Aurèle Antonin par les tribuns des légions. Ce qui confirme encore l'époque où il a dû être bâti, ce sont les morceaux de très-bonnes sculptures qu'on en tire. « J'ai vu, dit un voyageur, une main de jeune femme qui, malgré sa mutilation, était parfaitement modelée, et qui est d'un excellent goût, ainsi qu'une figure d'homme à moitié brisée et quelques autres fragments. On nous a montré aussi sur place une très-grande mosaïque fort bien conservée, et qui représente un buste de Bacchus tenant un thyrse et une grappe de raisin. C'est un Sempronius qui l'avait fait faire, comme nous l'apprend une inscription rompue malheureusement par le milieu. » Hassan-Effendi, chargé de ces fouilles,

[1] Voir, pour plus de détails : *Renseignements nautiques sur Nossi-Bé, Nossi-Mitsiou, Bavatoubé, sur Mayotte*, par M. JEHENNE, capitaine de corvette. *Annales hydrographiques*, tome III, 1850, p. 169 à 252.

Commerce du riz à Nossi-Bé. Annales du commerce extérieur, juin et juillet 1845.

Nossi-Bé et dépendances. Revue de l'Orient et de l'Algérie, t. IX, 1846, p. 309.

Mayotta and the Comoro islands BY S. LEIGH : *Journal of the royal geographical society, of London*, vol. XIX, part. st.

Essai sur la topographie de Nossi-Bé, sur sa constitution géologique et sur la source d'eau minérale qu'on y a découverte (*avec carte*). *Revue coloniale, avril* 1856, page 309 et suiv.

Digitized by Google

qu'il dirige avec l'intelligence d'un ingénieur élevé à Paris, a mis aussi à jour un aqueduc souterrain et de très-nombreuses rigoles, avec une naumachie, qui attestent que les eaux du Nil, dont l'inondation sur ce point approche de la plage, y avaient autrefois été conduites.

— On va actuellement d'Alexandrie au Caire, par le chemin de fer, en sept heures. Dès que la ligne commencée du Caire à Suez sera achevée, on accomplira, selon les feuilles anglaises, le trajet entier de la Méditerranée (Alexandrie) à la mer Rouge (Suez) en douze heures.

Palestine. — D'après des lettres de Jérusalem, les Grecs cultivent la terre dans une grande étendue dans l'intérieur et autour de cette ville, plantent des oliviers et des mûriers, et établissent des filatures de soie. Ils ont fait récemment une très-bonne route qui conduit au couvent de la Croix, qui a été presque entièrement rebâti, et où ils ont un collége.

Grèce.— On lit dans le *Moniteur grec* du 25 mars 1856 : Les efforts constants du gouvernement pour raffermir la sécurité publique ont été couronnés d'un succès qui a dépassé toutes nos espérances.

Nous sommes heureux d'annoncer aujourd'hui que le brigandage est presque entièrement extirpé du pays. Les rapports des provinces ne nous signalent que quelques faits isolés de brigandage, ou plutôt quelques actes de vengeance exercés par les brigands en fuite sur des bergers surpris dans des lieux écartés.

Le ministre de l'intérieur, par une circulaire en date du 13 mars, adressée aux préfets et aux sous-préfets, exprime la satisfaction du gouvernement aux autorités préfectorales, aux troupes et à tous les habitants, pour le zèle, l'activité, l'énergie et le courage qu'ils ont déployés dans la poursuite du brigandage ; chacun a fait son devoir et a dignement répondu aux paroles du souverain. « Des mesures énergiques, a dit le roi dans son discours d'ouverture de la dernière session des chambres, ont été prises pour le rétablissement complet de la sûreté intérieure, qui est la condition indispensable de tout progrès, soit matériel, soit moral, et qui est troublée depuis assez longtemps; le gouvernement vient de prendre des *mesures énergiques*, dont la réussite sera facilitée par la coopération des populations. »

La vigilance du gouvernement n'est nulle part en défaut; la justice frappe partout avec sévérité, et la clémence royale est en vain invoquée par ces malfaiteurs qui, depuis deux ans, étaient parvenus à jeter l'effroi et la perturbation dans le pays.

Longévité des habitants de la Numidie. — Dans la dernière séance tenue par la Société archéologique de la province de Constantine, le secrétaire (M. Cherbonneau, professeur d'arabe) a lu plusieurs épitaphes de centenaires qui offrent des exemples curieux de longévité dans la Numidie, sous la domination romaine. Quatre de ces inscriptions avaient été relevées par lui dans la première semaine du mois de mars, aux environs de Constantine (Cirta), l'une aux sources

Digitized by Google

du Bou-Merzoug, les autres au pied du Chettâba. Nous croyons devoir citer ces dernières.

1° D. M. M. CASSIVS. GRACILIS. VETERANUS. V. A. CXX.

2° D. M. IVLIA. GÆTVLA. V. A. CXXV.

3° D. M. IVLIUS. PACATVS. V. A. CXX.

4° D. M. M. IVLIVS. ABAEVS. V. A. CXXXI.

Parmi les autres épitaphes, figure celle dont la copie a été prise à Souk-Ahrass (Tagaste) par M. le commandant Lèroux, et qui est conçue en ces termes :

D. M. I. VIRGINIA. MAGNA. SACERDOS. V. A. CIII.

Compagnie des colonies de Sétif.— Le conseil d'administration de la Compagnie des colonies de Sétif a présenté à l'assemblée générale des actionnaires du 26 février dernier son rapport sur les travaux et les résultats financiers de l'année 1855.

Ce rapport offre un vif intérêt, aujourd'hui surtout que la Compagnie génevoise, en faisant appel aux capitaux français et en recourant aux populations de France pour achever le peuplement de ses villages, s'est transformée, donnant ainsi la preuve de l'esprit de progrès qui l'anime et des vues larges qui président à ses opérations.

Désormais donc l'opinion publique en France s'attachera plus vivement au succès d'une œuvre qui, en même temps qu'elle intéresse l'Algérie, couvre un intérêt sérieux de nationalité.

En même temps qu'il témoigne des efforts de la Compagnie pour remplir ses obligations vis-à-vis de l'administration, ce document relate les causes qui ont entravé, en 1855, le peuplement des villages des environs de Sétif. Mais la partie la plus intéressante du rapport est celle où sont exposés les travaux agricoles de la Compagnie, ses propres cultures, enfin les résultats financiers de l'exercice 1855, qui ont permis d'arrêter à 8 fr. 70 c. le dividende afférent à chaque action de jouissance.

Ce produit est d'autant plus satisfaisant que les terrains mis en valeur à la fin de 1854 ne représentaient encore qu'une étendue de 1,700 hectares environ sur les 4,000 hectares qui constituent le domaine de la Compagnie ; nouvelle preuve que les entreprises agricoles bien conduites offrent en Algérie un fructueux emploi des capitaux.

— Il résulte d'un rapport de M. Duranton, chef du service des tabacs en Algérie, qu'au 31 décembre 1855 la régie avait acheté aux planteurs algériens 2 millions 932,130 kilog. de feuilles sèches. Sur ce nombre, 2 millions 640,189 provenaient des cultures européennes, 291,931 des cultures indigènes. On estimait à un cinquième en sus ce qui restait dans les magasins particuliers et serait livré dans le courant de l'hiver.

Au prix moyen de 100 fr. le quintal métrique, c'est une somme de près de 3 millions, qui a été répartie entre les planteurs pour une seule culture. En dehors des livraisons administratives, on porte à près de 1 million de kilog. les feuilles achetées par le commerce pour les besoins de l'industrie privée.

— M. Artaud, inspecteur général de l'instruction publique, à la suite d'une mission qu'il vient de remplir en Algérie, a adressé à M. le minis-

Digitized by Google

tre de la guerre un rapport sur la situation des écoles arabes-françaises.

De ce rapport il résulte que, dans l'année 1848, *l'enseignement primaire des Européens* comptait 71 écoles de garçons, 44 écoles de filles, et 10 salles d'asile, recevant ensemble 3,858 garçons et 4,250 filles. Au commencement de 1855, il y avait 178 écoles de garçons, 119 écoles de filles et 67 salles d'asile, recevant 10,672 garçons et 8,986 filles, ce qui donne un accroissement de 107 écoles de garçons, 75 écoles de filles, 57 salles d'asile; et, pour le nombre des élèves, 6,814 garçons et 4,736 filles, non compris les orphelinats.

Pour l'*enseignement secondaire*, il n'existait en 1848 que le collége d'Alger, avec 167 élèves. Au commencement de 1855, outre le lycée d'Alger, comptant 333 élèves, des institutions *secondaires* communales avaient été établies à Bone, à Philippeville, à Mostaganem et à Oran, et deux établissements privés, recevant environ 120 élèves. Aujourd'hui, ce nombre est doublé.

Des écoles primaires *arabes françaises* ont été établies dans les villes d'Alger, Mostaganem, Bone et Constantine ; elles reçoivent 400 élèves.

Il faut y joindre les écoles communales *israélites-françaises*, dans les mêmes villes, plus celle d'Oran; elles reçoivent 474 élèves, garçons et filles.

— Un arrêté de M. le maire d'Alger, en date du 8 de ce mois, interdit le transport des corps dans les cercueils découverts, et décide qu'à l'avenir les bières contenant les corps devront être hermétiquement fermées.

Cet arrêté est motivé sur ce que l'usage de transporter les corps dans des cercueils découverts, assez fréquemment pratiqué à Alger, spécialement parmi la population espagnole, est contraire à la décence des funérailles, et qu'il peut, en outre, occasionner en certaines circonstances de graves dangers pour la salubrité publique.

— Par décret impérial du 22 mars 1856, il est créé dans la province de Constantine une troisième chambre de commerce qui siégera à Constantine.

L'Algérie se trouve dotée actuellement de cinq chambres de commerce, 1° Alger, 2° Oran, 3° Constantine, 4° Bône, 5° Philippeville.

— M. le général de division comte Randon, ancien ministre de la guerre, gouverneur général de l'Algérie, est élevé à la dignité de maréchal de France, en vertu d'un décret du 18 mars 1856.

Genève. — La bibliothèque publique vient de faire l'acquisition de plus de 70 volumes ou brochures, soit grammaires, poëmes et ouvrages en sanscrit, arabe, turc, persan et autres langues asiatiques, textes ou traductions. Cette collection faisait partie de la bibliothèque de feu M. de Chézy, ce célèbre orientaliste qui introduisit, le premier, l'étude du sanscrit en France, et pour qui fut créée, en 1815, la chaire de langue sanscrite au Collége de France.

Sa veuve, madame Helmina de Chézy, connue par sa coopération aux travaux de son époux, étant morte dernièrement à Genève, la bibliothèque s'est empressée de recueillir de l'hoirie la plupart des ouvrages précieux qui restaient.

Digitized by Google

Parmi les ouvrages acquis, comme la traduction de Gladwin du *Gulistan de Sâdi, The specimen of Hindoo Litterature, Anthologia persica, l'Anthologie érotique d'Amarou* (texte sanscrit et traduction), *Vyacarana, Gita-Govinda, etc.*, se trouve un exemplaire du *Sakountala* qui porte des annotations et des corrections de la main de M. de Chézy.

J. Rouvier.

BIBLIOGRAPHIE.

Hitopadésa ou l'*Instruction utile*. Recueil d'apologues et de contes traduits du sanscrit, avec des notes historiques et littéraires, et un appendice contenant l'indication des sources et des imitations, par M. Edouard Lancereau. Paris, P. Jannet, 1855. In-12, format Elzévir.

L'apologue, cultivé successivement chez la plupart des nations civilisées de l'ancien continent, florissait dans l'Inde aux premiers siècles de notre ère, et même très-vraisemblablement à une époque antérieure. Les ouvrages des fabulistes indiens, après avoir obtenu un heureux succès dans leur propre patrie, furent traduits en un grand nombre de langues étrangères, et ensuite imités par les littérateurs occidentaux. Mais il est juste d'ajouter que, parmi les imitateurs, quelques-uns dépassèrent de beaucoup leurs modèles, et que la plupart de ceux qui les suivirent trop fidèlement ne furent, en général, que de médiocres auteurs, pour ne pas dire de méchants écrivains.

Parmi les collections d'apologues indiens, l'*Hitopadésa*, l'une des imitations du *Pantchatantra* [1] est assurément l'une des plus remarquables et des plus dignes d'attirer notre attention. Il est divisé en quatre livres, dont les titres se rattachent au contenu des fables qu'ils renferment. Le premier a pour titre *Mitralâbha* ou « l'acquisition des amis » ; le second, *Souhridbhéda*, ou « la désunion des amis » ; le troisième, *Vigraha*, ou « la guerre » ; enfin le quatrième est intitulé : *Sandhi*, c'est-à-dire « la paix. »

Les fables qui composent la collection connue sous le nom d'Hitopadésa diffèrent, sous beaucoup de rapports, de celles qu'écrivirent, dans l'antiquité, Lokman, Esope et Phèdre, et, dans les temps modernes, notre incomparable La Fontaine. Ces grands fabulistes se distinguaient surtout par la grâce et la naïveté de leurs récits, par la rapidité des actions qui s'y déroulent sur un seul théâtre, par le contraste heureux des rôles des différents personnages mis en scène, par le naturel et la conti-

[1] Le *Pantchatantra*, suivant M. Edouard Lancereau, a dû recevoir la forme dans laquelle on le possède aujourd'hui, vers la fin du cinquième siècle de notre ère; il fut traduit du sanscrit, en Pehlewi dans le commencement du sixième siècle, du Pehlevi en arabe dans le huitième siècle, et, ultérieurement dans diverses langues européennes. Ce curieux ouvrage a été également l'objet d'une traduction française; M. l'abbé Dubois, qui en est l'auteur, lui a donné le titre suivant : *Le Pantcha-Tantra, ou les cinq ruses, fable du brahme Vichnou Sarma, aventures de Paramarta, et autres contes, le tout traduit pour la première fois sur les originaux indiens*. Paris, 1826, in-8.

Digitized by Google

nuité dans le caractère de chacun d'entre eux. Le recueil indien, au contraire, se remarque par la longueur de l'action, entremêlée d'une série plus ou moins considérable d'épisodes enchevêtrées les unes dans les autres. Une fable, chez les premiers, comprend une courte anecdote ne renfermant que ce qui est absolument nécessaire pour parvenir au but moral qu'elle se propose ; et pour exceller dans ce genre de poésie, il faut, peut-être plus que dans tout autre, éviter le superflu en se convaincant du précepte d'Horace :

> ..... Esto brevis, ut citò dicta
> Percipiant animi dociles, teneantque fideles :
> Omne supervacuum pleno de pectore manat.

Loin de là, l'apologue, dans l'Inde, est un conte dans tout son développement, un tissu d'aventures bizarres et variées devant servir de preuves convaincantes aux affirmations des personnages de l'action. En lisant une fable de La Fontaine, par exemple, on est agréablement surpris de l'arrivée subite d'un dénoûment inattendu, et l'on est tenté de regretter cette même brièveté qui est un des charmes innombrables des pièces du poète français, tandis que le moraliste indien, dans ses apologues, vous conduit lentement, par les chemins sinueux d'un labyrinthe, vers un but que la masse des détails a fait prévoir depuis longtemps.

Mais de cette infériorité réelle de la fable indienne sur celle de l'Europe moderne, il n'en faut cependant pas conclure qu'elle n'a pas son genre de mérite. La longueur des apologues renfermés dans l'Hitopadésa se retrouve dans ceux que l'Angleterre doit à la plume d'Edward Moore, et qui, malgré ce défaut, sont encore lus avec plaisir par les Anglais et même quelquefois par des littérateurs étrangers. Quant à la multiplité d'action, elle constitue un des traits caractéristiques propres aux auteurs indiens.

Si l'on s'avisait de chercher dans les fables attribuées à Esope l'élégance, la délicatesse, le fini des fables de l'affranchi d'Auguste, on ne réussirait, sans doute, pas mieux que si l'on s'efforçait de rencontrer, dans Phèdre, cette bonhomie qui donne tant d'attraits aux poésies de La Fontaine, et qui contribue surtout à désespérer ceux qui tentent, non de le surpasser, mais de le suivre et de l'imiter. Et par suite de cela, en résulterait-il qu'Esope et Phèdre n'ont point de valeur et même de charmes. L'auteur de l'Hitopadésa, il est vrai, ne saurait être mis au rang des fabulistes de premier ordre, mais du moins il mérite une place distinguée parmi les Bidpaï, les Vartan, les John Gay, les Moore, les Iriarte, les Festus-Avienus, les Pignotti, les Roberti, les Passeroni, etc.

Dans les fables du pandit Nârâyana, les caractères sont généralement bien tracés, et les discours des animaux mis en scène, s'ils n'étaient aussi longs, ne manqueraient assurément pas d'un certain intérêt, provenant surtout des pointes qui y sont parsemées et des préceptes de morale, parfois assez burlesques, qui en font généralement les thèmes.

Je ne saurais donner une idée plus exacte des fables indiennes qui

Digitized by Google

nous occupent, qu'en en analysant une de celles qui composent l'Hitopadésa. Je prendrai, par exemple, le *Corbeau, sa Femelle et le Serpent*, dont je reproduirai textuellement quelques passages, d'après la nouvelle traduction de M. Edouard Lancereau, et je lierai entre eux, par un court abrégé, les parties que j'ai cru devoir omettre, afin de ne point sortir des bornes tracées pour cette notice.

Voici comment notre auteur entre en matière :

« Sur un arbre habitait un couple de corbeaux dont les petits avaient été dévorés par un serpent noir, qui avait établi sa demeure dans le creux du même arbre. Lorsque la femelle fut sur le point de pondre une seconde fois, elle dit à son mâle : Maître, il faut abandonner cet arbre, car si nous restons ici, nous n'aurons jamais de progéniture, à cause de ce serpent noir. »

Avant de donner la réponse du corbeau mâle, l'auteur de l'Hitopadésa croit devoir intercaler une petite sentence dont le contenu, il faut l'avouer, ne se rapporte pas très-exactement à ce qui précède :

« Avoir une femme vicieuse, un mauvais ami, des serviteurs qui répliquent, et habiter une maison infectée par des serpents, c'est sans contredit la mort. »

Puis, le corbeau mâle s'efforce de rassurer sa compagne en lui faisant comprendre que l'intelligence l'emporte souvent sur la force ; et, pour le lui prouver, il lui cite une anecdote de l'histoire des animaux, celle « du Lion qui se laissa égarer par la fureur et devint la victime d'un Lièvre. »

— Comment cela ? dit la Femelle du Corbeau.—Celui-ci, satisfait d'avoir si heureusement excité la curiosité de son épouse, croit devoir lui raconter l'apologue suivant, ce qui permet à l'auteur indien d'entrelacer une nouvelle fable dans celle du *Corbeau, sa Femelle et le Serpent :*

« Il était un Lion qui faisait un massacre continuel d'animaux : ceux-ci, pour diminuer le nombre des victimes, résolurent de lui proposer d'envoyer chaque jour un d'entre eux pour lui servir de nourriture, s'il voulait bien cesser de leur faire une guerre aussi sanglante, et dont les résultats dépassaient de beaucoup ses besoins. Le Seigneur Lion avait accepté la proposition, et la promesse de la gente animale avait été ponctuellement tenue, lorsqu'enfin le jour d'être mangé vint pour un vieux Lièvre, intelligent, rusé, et persuadé que l'on n'obéit qu'à celui que l'on craint parce qu'on tient à la vie, et que, si l'on doit mourir, il importe peu de montrer de la soumission. Sur ce, notre Lièvre s'en va, à pas lents, vers le Lion, qui, affamé, lui dit avec colère : « Pourquoi viens-tu si tard ? — Ce n'est pas ma faute, répondit le Lièvre ; j'ai été arrêté en chemin et retenu de force par un autre lion ; —Viens vite me montrer où est ce coquin-là ! dit le Lion au ventre creux à ce pauvre Lièvre destiné à le remplir. — Ce dernier obéit et conduit le seigneur des animaux auprès d'un puits très-profond, dans l'eau duquel il vit son image ; aussitôt enflé de courroux, il s'élance vers le concurrent qu'il vient de reconnaître, et délivre, en mourant ainsi, le Lièvre intelligent qui allait devenir sa pâture. »

Digitized by Google

Revenons à nos moutons, ou plutôt avec l'Hitopadésa, à nos corbeaux. — « La Femelle, enthousiasmée de ce qu'elle vient d'entendre, prie son mari de lui demander comment il compte profiter de cet exemple. Or, voici la réponse du Corbeau :

— « Tous les jours, le fils du roi vient se baigner dans l'étang voisin, et lorsqu'il prend son bain, il ôte sa chaîne d'or et la dépose sur une pierre au bord de l'étang. Tu prendras cette chaîne dans ton bec, et tu l'apporteras dans le creux de cet arbre. — Un jour que le prince s'était mis à l'eau pour se baigner, la Femelle du Corbeau fit ce que son mâle lui avait dit. Les gens du roi, en cherchant la chaîne d'or, trouvèrent le serpent noir dans le creux de l'arbre et le tuèrent. »

Je m'arrêterai là : si j'avais voulu aller plus loin, j'aurais commencé plus avant, car la fable du *Corbeau, sa Femelle et le Serpent noir* n'est elle-même qu'une portion d'une fable qui en intercalle toute une série dans son cadre étendu, de même que celle que nous venons de donner ci-dessus renferme encore la fable du *Lion et le vieux Lièvre.*

L'originalité et les traits de mœurs que l'on rencontre dans l'Hitopadésa en font assurément une lecture, tout à la fois attrayante et instructive, pour ceux qui prennent intérêt aux croyances religieuses, à l'histoire, aux coutumes des nations indiennes. Aussi, la nouvelle traduction de M. Edouard Lancereau sera-t-elle, sans aucun doute, favorablement accueillie du public. Puisse ce savant orientaliste, qui possède de solides et profondes connaissances en langue samskrite, consacrer les instants de loisir que lui laissent ses occupations à nous donner, de préférence à des versions d'ouvrages déjà traduits, des interprétations ou des analyses d'ouvrages importants, dont le contenu nous est encore complétement inconnu. Si sa bonne traduction de l'Hitopadésa, lequel a déjà été traduit en trois ou quatre langues européennes, offre encore un intérêt réel pour les littérateurs, avec quel empressement les amis des sciences philosophiques, historiques et morales n'accueilleront-ils pas un ouvrage susceptible d'étendre leurs domaines jusque dans des contrés encore fermées à leurs investigations ?

L. Léon de Rosny.

ERRATA.

Une erreur typographique, qui s'est glissée dans deux phrases de l'article de M. Armand de Wickering, qui a paru dans le numéro de mars dernier, sur l'auteur arménien Eznig et son traducteur français, rend le sens de ces deux phrases tout à fait inintelligible. Nous le rétablissons ici d'après le manuscrit de M. de Wickering.

Page 212, ligne 19, au lieu de : *erreur qu'Eznig se propose de réfuter*, il faut lire : *erreur d'après laquelle Eznig se proposerait de réfuter.* — Page 216, lignes 5 et 6, au lieu de : *ne le sera pas davantage*, il faut lire : *ne sera pas connu davantage.*

Paris. — Imp. de Pommeret et Moreau, 17, quai des Augustins.

Digitized by Google

EXPLORATION DE L'AFRIQUE CENTRALE

VOYAGE DU DOCTEUR BARTH.

I.

Depuis longtemps aucune expédition scientifique, ayant pour but l'exploration de l'Afrique centrale, n'a excité l'intérêt public à un aussi haut degré que celle du docteur Henri Barth, grâce aux profondes connaissances et à l'énergique courage du voyageur. Les regards de l'Europe attentive ont suivi, avec une sympathie croissante, les détails de cette pérégrination lointaine, à travers un continent encore si peu connu, et il est facile de comprendre quels regrets universels avaient dû accueillir la nouvelle, heureusement fausse, du consul de la Grande-Bretagne à Tripoli, annonçant, dans une lettre du 30 août 1854, que l'intrépide touriste avait succombé, dans les environs de Sakato, aux fatigues accablantes de la route et aux influences funestes du climat délétère de l'Afrique tropicale.

Le docteur Henri Barth est né à Hambourg, le 18 avril 1821. Du collége de cette ville, où il avait commencé ses études, il alla les continuer en 1839 à l'Université de Berlin : il s'y occupa spécialement de philologie et d'archéologie. De cette époque datent, et son premier voyage scientifique, et le plan des expéditions hardies qu'il devait entreprendre plus tard. La vue des ruines imposantes de l'Italie et de la Sicile, ces témoins muets de l'antique splendeur de la Grèce et de Rome, fit naître en lui le désir d'en chercher et d'en suivre les traces au-delà de la Méditerranée, dans les champs de la Mauritanie et de la Numidie, afin de répandre un nouveau jour sur l'histoire de ces colonies et sur celle de leurs rapports avec leurs métropoles et avec d'autres contrées.

De retour de cette première excursion, il rentra dans Berlin pour y achever ses études, et s'étant fait recevoir

Digitized by Google

docteur, il alla, en 1845, à Londres, préparer et mûrir le projet qu'il avait conçu d'explorer le littoral de l'Asie-Mineure et les côtes septentrionales de l'Afrique. Jusque-là il avait toujours fait entrer dans la sphère de ses études celle des langues étrangères. A Londres, durant un séjour de deux mois, il poursuivit avec ardeur la connaissance de l'arabe; et son application fut couronnée d'un heureux succès : le musée britannique lui fournit de riches matériaux pour les recherches archéologiques indispensables à la grande et difficile entreprise qu'il méditait.

Enfin, ses préparatifs terminés, il quitta Londres, traversa la France du nord au sud, franchit l'Espagne et alla s'embarquer, le 7 août 1845, à Gibraltar, pour cette Afrique, but de tous ses rêves d'avenir, et que les Arabes, dans leur langage poétique, ont si bien nommée *Dschesireh-el-Choddrah* (l'Ile-Verte). Après une heureuse navigation, il débarquait à Tanger (*Tandschah*), sur le territoire de l'empire du Maroc.

Là notre voyageur ne fut pas longtemps à s'apercevoir de quelle difficulté il serait pour lui, au milieu des circonstances défavorables où l'on se trouvait, de pénétrer dans l'intérieur de ce mystérieux continent, hérissé de peuplades fanatiques, et dont le sol fut de tout temps si funeste aux explorations européennes : le fougueux Abd-el-Kader avait planté ses tentes dans l'empire marocain; il prêchait aux croyants la guerre sainte contre les infidèles et barrait le chemin à l'intrépide investigateur.

Quelque contrariété qu'il en éprouvât, le docteur Barth eut bientôt pris son parti : il restreignit le cercle de ses recherches scientifiques, et résolut pour cette fois de se borner à parcourir le littoral de l'Afrique septentrionale. Il visita donc le cap Spartel, que les Arabes nomment *Tarf-es-Chakr*, la grotte d'Hercule des anciens (*Melkarth*), qui se trouve dans les environs, ainsi qu'Asilas, laissant à l'ouest la ville de Larach, la vigne des fils d'Aros, *El aréich beni Aros*. Cette localité était déjà célèbre du temps de Strabon

Digitized by Google

pour la culture du raisin ; elle est bien déchue maintenant, tout y gémit sous l'oppression d'un despotisme aveugle, et l'indigence des habitants, affligés de toutes sortes de maladies, la décadence de la ville, la stérilité des campagnes qui l'environnent, attestent, aux yeux les moins clairvoyants, le pitoyable état de l'empire du Maroc. La population urbaine s'élève à peine à 4,000 âmes, les murs tombent en ruines ; il n'y a guère que la vaste halle au blé, construite par les Portugais, de 1610 à 1689, qui conserve encore quelques traces de son ancienne splendeur.

Des environs de Larach, le docteur Barth passa à Lix, ou Lixos, colonie jadis puissante des Carthaginois, dont on ne voit plus que les ruines. Après avoir traversé les rivières Mhassem et Seboua, il atteignit Mamoura, que l'on croit avoir été bâtie sur l'emplacement de Souhour, que mentionne Ptolémée. Le peu de sécurité de la route ne lui permit pas d'entrer dans Slâ, qui se trouvait sur son passage, et à laquelle on arrive par trois arches qui datent de la domination des Maures. Il franchit le fleuve Bouregrag pour se rendre à Rabat, dont il évalua la population à 25,000 âmes. C'est là qu'il avait fixé le point le plus méridional de sa première exploration. Il ne tarit pas d'éloges sur le luxe éblouissant de la végétation de toute cette contrée.

De Rabat, M. Barth revint sur ses pas, laissant Lixos à droite, et rentra dans Tanger, par Ain-Dalia, qui sert de station aux caravanes. De ce port il se dirigea sur Tetouan, que les Arabes prononcent *Tettarouin*, et, après huit heures et demie d'une course pénible à cheval, il atteignit cette ville, qui est encore considérable : comptant de dix à douze mille habitants industrieux. Elle est adossée, du côté du midi, à une chaîne de montagnes, et s'élève à cinquante pieds au-dessus du lit de l'Oued-Rasen. Le séjour de quarante-huit heures qu'il y fit ressembla à une captivité : il réussit néanmoins à mener à bonne fin une petite excursion au cap Negro, d'où il revint à Tanger.

Digitized by Google

Bien que les résultats de cette première apparition sur le sol de l'Afrique ne répondirent que très-imparfaitement aux vues de notre intrépide voyageur, il éprouva, cependant, la satisfaction d'y recueillir quelques précieux documents sur la géographie et l'archéologie de la contrée. Une moisson plus abondante n'y est guère à espérer pour de nouveaux explorateurs, le pays n'étant pas plus sûr aujourd'hui qu'alors, et la population y restant tout aussi inhospitalière qu'à cette époque. Peut-être est-il réservé à la civilisation européenne seule d'en transformer la barbarie, quand elle y répandra sa salutaire influence.

Le docteur Barth, s'étant convaincu de l'impossibilité matérielle de pousser plus loin ses investigations vers l'Orient, revint de Tanger à Gibraltar. Là, il s'embarqua pour Alicante, d'où il passa à Alger sur un bâtiment à voile. Déjà, à cette époque, les heureux effets d'un gouvernement énergique et sage se faisaient sentir dans l'ancienne régence, et, sur ce nouveau terrain, notre voyageur put recommencer ses recherches scientifiques, avec l'espérance, cette fois, de les voir arriver à bonne fin. Il parcourut donc, dans tous les sens, le doux Sahel d'Alger, et parvint à Médéah sans encombre. Mais là de nouveaux obstacles se dressèrent sur sa route : il ne lui fut pas permis de pénétrer plus avant : il dut se résigner à revenir à Alger et se borner à explorer les côtes. C'est ainsi qu'il atteignit Cherchell, la *Julia Cæsarea* des Romains, dont il visita le vaste champ de ruines, et Teffsed, l'ancienne *Tipasa* ; c'est ainsi qu'il gravit, après une ascension de trois heures, le Koubr-er-Rumih, situé à 360 pieds au-dessus du niveau de la mer. Dans sa course à travers la partie sud-ouest de la belle plaine de Metidjah, il visita Milianah, et, longeant la pente méridionale du Petit-Atlas, regagna Cherchell par Staunnam-beni-Menasser. De là, par le bateau à vapeur, il se dirigea du côté d'Oran, d'où il espérait atteindre Tlemcen ; mais les opérations militaires ne lui permirent pas de poursuivre son voyage, et il dut, bien à contre-cœur, se borner à aller

Digitized by Google

saluer Mers-el-Kebir, à l'ouest, et Misserghin, au sud-ouest. A la vue des belles fortifications d'Oran et des magnifiques constructions de cette ville, qui datent des siècles glorieux de la domination espagnole, il put se convaincre que cette position importante est appelée à jouer un grand rôle dans la guerre qui doit inévitablement éclater tôt où tard avec l'empire du Maroc.

A son retour, il visita Bougie, ou plutôt Bedschaja, qui fixa son attention. Le rang qu'occupait cette localité sous les souverains arabes, et même sous la famille princière des Hammad, était si considérable, qu'on ne l'appelait plus que *Mekka-es-Sreira*, la petite Mecque. Il lui fut, dès lors, facile de prévoir qu'elle aussi serait appelée à jouer un grand rôle dans l'avenir. Une fois, en effet, la petite Kabylie entièrement soumise, elle offrira le meilleur port de mer de ces parages, deviendra l'entrepôt du pays, le point de départ des excursions dans le sud-est du Sétif, et, par le marché de Bou-Sada, constituera un centre d'importantes relations commerciales avec le Sahara. Après avoir touché, dans sa course rapide, aux échelles ordinaires de ce littoral, M. Barth débarqua à Philippeville, et parcourut les environs de cette ville, ainsi que la vallée luxuriante de l'Oued-Safsaf. Puis, il s'arrêta trois jours à Constantine, qui, à travers les siècles, a conservé son nom impérial à quelque altération près, puisqu'elle s'est appelée tantôt *Kessentina*, tantôt *Kassr-et-Tina*. De là, il poursuivit, avec une respectable escorte, sa route jusqu'à Bône, à travers le pays montagneux du Djebel-Ouache, en passant devant les sources chaudes de Hammâm-Meskoutin (les *aquæ tibilitanæ* des Romains), traversant Guelma, franchissant, non sans quelque péril, l'Oubus (*le Rubricatus des anciens*), dont les eaux étaient, en ce moment, fort enflées, coupant Ascourus et sa belle plaine, et aboutissant enfin au camp de Drean.

Le docteur s'étant étendu fort peu, dans sa relation, sur ces localités intéressantes, on nous permettra de suppléer

Digitized by Google

à son silence par une description abrégée, puisée dans les notes que nous avons nous-mêmes recueillies sur les lieux en 1852.

Autant Oran a de l'importance pour la partie méridionale de l'ancienne Régence, autant Bône (en arabe *Bedr-Enab*, la ville des raisins) en a pour la partie orientale, ou pour la province de Constantine. Comptant environ 450 maisons et 6,469 habitants, elle est située au fond du golfe du même nom, sur une colline, dont la pente, à pic du côté de la mer, s'abaisse insensiblement à l'ouest et au sud. Malheureusement sa rade est, comme celle d'Oran, mal abritée et peu sûre. La ville, entourée d'une forte muraille de 24 pieds de haut, a quatre portes, celles du port, de Constantine, de Damremont et de la Casbah. A son point culminant, ayant vue sur la mer, s'élève le fort de la Cigogne, auprès duquel s'étend le grand hôpital, qui fut jadis une mosquée. Mais la citadelle principale est la Casbah, construite par les Espagnols, se dressant à peu de distance, au nord-ouest, sur une colline de 315 pieds, et pourvue d'une ceinture d'épaisses murailles, dont le développement n'en a pas moins de 1,200. A ses pieds, devant la porte de Damremont, se déroule la caserne de cavalerie, magnifique bâtiment d'une grande solidité et d'une vaste étendue.

La ville elle-même se divise en deux parties distinctes, le quartier européen et le quartier arabe, celui-ci n'occupant qu'un étroit espace au nord. Au centre du premier, on découvre la place du Gouvernement, à laquelle viennent aboutir les deux rues de Damremont et de Constantine : elle est entourée de beaux édifices, reposant sur des arcades, et au milieu, s'élève une fontaine encadrée dans une corbeille de fraîche verdure. Les environs, d'une splendide fertilité, ressemblent à un vaste jardin. Devant la porte de Damremont se dessinent de magnifiques promenades. A l'époque qui suivit la prise de possession, la plaine était coupée par de grands marais qu'on a desséchés au moyen

Digitized by Google

d'un long canal. Un solide aqueduc, courant en partie sous le sol, en partie au-dessus, conduit dans la ville l'eau d'une source située dans le Djebel-Edroigh, à 1,000 pieds environ du niveau de la plaine. Au sud de Bône s'épanchent l'embouchure de l'abondante Seybouse et celle de la Bou-Djima, dont les eaux coulent avec lenteur. On franchit cette dernière, à près d'une lieue de la ville, non loin de la Maison-Carrée, sur un pont de construction romaine bien conservé. Entre ce pont et la Seybouse, qui court plus à l'est, s'élève une colline de 240 pieds de haut couronnée d'arbres touffus, qui abritent les ruines de l'ancienne ville de *Hippo-reggia*. On y voit aussi celles du couvent dans lequel un des plus célèbres pères de l'église, saint Augustin, écrivit ses admirables traités de théologie, si estimés de toutes les confessions chrétiennes. On a découvert, il n'y a pas fort longtemps, ses reliques; et le gouvernement français, pour répondre aux vœux du clergé et de la population, a fait ériger un autel de marbre au lieu où elles avaient été retrouvées. Il n'est pas douteux que les fréquents pèlerinages dont ce coin de terre est devenu le but, n'y légitiment prochainement la construction d'une église.

Ce coup d'œil jeté sur l'Algérie, revenons au docteur Barth, dont nous avons vu les pérégrinations s'arrêter à Bône. Si ses recherches dans les possessions françaises de l'Afrique septentrionale et aux environs n'ont pas entièrement répondu à ses espérances, il ne faut en accuser peut-être que deux causes : la prise de possesion de l'ancienne Régence qui n'était pas alors tout à fait achevée, et les hostilités incessantes des indigènes qui mettaient continuellement des bornes à son exploration. A l'époque où il traversait les vastes champs si fertiles de la Mauritanie et de la Numidie, ils étaient loin d'offrir l'aspect éblouissant qu'ils présentent aujourd'hui. A peine çà et là quelques tronçons de voies romaines, perçant un sol sauvage, parlaient-ils aux voyageurs des beaux temps et de la grandeur des maîtres du monde. Ce n'est qu'à partir de la chute

Digitized by Google

d'Abd-el-Kader, ce n'est que de 1847 que date une ère nouvelle pour ce pays. Depuis, par les soins du gouvernement français, des villes se sont élevées du milieu des décombres que les siècles avaient amoncelés; des colonies sont venues s'établir aux rives de la Méditerranée et dans les vallées de l'Atlas. Aujourd'hui, des routes admirables sillonnent ce territoire dans tous les sens, depuis les côtes que rafraîchissent les brises de la mer jusqu'aux sables brûlants du Sahara, depuis les frontières du Maroc jusqu'à celles de Tunis; les distances se rapprochent; les hommes s'unissent; le colon sait que désormais la sueur ne coulera pas en vain de son front, et qu'un sol fécond récompensera son labeur au centuple.

Le docteur Barth poursuivit son voyage du côté de Tunis. On eût dit qu'une force irrésistible l'entraînait vers les ruines de Carthage. C'est ici que nous voyons poindre réellement l'étendue de son activité incessante. A son voyage dans la Tunisie et la Tripolitanie, qu'il exécute avec son entrain ordinaire de Tunis à Alexandrie, nous devons tant de recherches intéressantes, tant d'observations curieuses, que l'espace nous ferait défaut pour les énumérer en détail. Force nous est donc de grouper rapidement en bloc les notes du célèbre voyageur dans sa pérégrination à travers cette admirable contrée, si peu visitée par les Européens. Après avoir incontestablement déterminé la position et l'emplacement de l'ancienne Carthage, on le voit tenter de petites excursions dans les montagnes qui dominent Tunis au sud-est, et surtout au village de Ràdes, repaire d'une peuplade fanatique qui a conservé dans toute sa pureté son nom connu par les campagnes d'Atillus-Régulus, depuis Ade jusqu'aux monts Sagouans. Franchissant le fleuve Meliânah, le *Catada* des anciens, il arrive, après une demi-heure de marche, aux ruines d'Oudenah, probablement l'antique *oppidum* d'Outinah, dont les débris couvrent un espace d'une lieue de circuit. De là il se dirige vers une petite ville au-dessus de la porte de laquelle son attention

Digitized by Google

est captivée par une tête de bélier entourée d'une guirlande de feuilles d'olivier, avec cette inscription : *Auxilio.* Il évalue la population de cette localité à 1,500 âmes. Tout près se dresse une cassbah bâtie sur les ruines d'un temple romain et traversée par une source que les Arabes nomment Ain-Sehoukar. Plus tard, il gravit le mont Sagouan, aujourd'hui Saûan, la *Montagne de Dieu* de Ptolémée, que les Arabes appellent Kel-es-Selak, et dont la crête se partage en deux cimes, le Ras-el-Ourma et le Ras-el-Kasa, la seconde, celle du sud, la plus haute, n'ayant pas moins de 4,133 pieds d'élévation.

Au retour de cette petite excursion, il commence son grand voyage sur les côtes, passe par Kaf, pénètre jusqu'au Djebel-Trouzza, suit le chemin des caravanes de Kirouan à Gabs, et arrive au Ras-el-Dcharf. En face, il visite l'île de Zerbi et longe le littoral jusqu'à Tripoli. Malgré les difficultés sans nombre qu'il rencontre dans son pèlerinage à travers cet empire si peu exploré, il reste fidèle à la mission qu'il s'est imposée ; et sa relation curieuse abonde en observations scientifiques qui prouvent la sagacité merveilleuse de son esprit. Mas, vant aid'atteindre l'Egypte, il eut à éprouver une perte irréparable : A cinq lieues, au sud-est du col de Katabathmos, l'*Akabet-el-Kebira* des Arabes, au voisinage du puits Adscheroud, sa petite caravane fut, le 7 juin 1846, attaquée par des brigands, qui lui enlevèrent tous ses effets, ainsi que le journal de son voyage, et le frappèrent dans une sanglante mêlée d'une balle perfide, qui le blessa à la cuisse. Il se traîna dans le plus pitoyable état jusqu'à Alexandrie. A peine guéri, il repart courageusement pour aller gravir le Sinaï, parcourt l'Asie-Mineure et revient à Berlin par la Grèce.

En 1848, il se fait recevoir licencié à l'Université de cette ville et ouvre des cours publics, qui, il faut bien le dire, n'obtiennent pas le succès d'enthousiasme que l'étendue et la profondeur de ses connaissances lui donnent le droit d'espérer. Il s'occupe alors activement de rédiger avec soin la

Digitized by Google

relation de son voyage en Afrique, qu'il fait paraître avant son départ pour sa grande exploration, sous le titre de : « *Excursions à travers les côtes de la Méditerranée, le premier volume comprenant le littoral de l'Afrique.* Ce voyage lui avait coûté 14,000 thalers (52,500 fr.), sans compter les frais d'impression du livre, qui contient environ 29 feuilles (près de 500 pages).

Il fallait toute sa force d'esprit, toute son énergie de caractère pour ne pas être dégoûté d'entreprendre de nouvelles pérégrinations. Persuadé, cependant, qu'un jour pleine et entière justice lui sera rendue, il espère, en s'associant à une grande entreprise, ayant pour but l'exploration de l'Afrique centrale, élever de ses mains à sa mémoire un monument durable sur le terrain de la science.

Léopold Buvry (de Berlin),
Membre correspondant de la Société orientale.

(*La seconde partie au prochain numéro.*)

Digitized by Google

APERÇU GÉNÉRAL

DES

LANGUES SÉMITIQUES.

[Histoire générale et système comparé des langues sémitiques, par Ernest Renan. Première partie. Histoire générale des langues sémitiques. *Paris, Imprimerie impériale*, 1855, in-8°.]

L'histoire des races humaines, dans les premières phases de leur développement, est, et sera toujours, pour le philosophe, un sujet de profondes méditations. En effet, aux premiers jours de son existence, l'homme destiné à accomplir l'œuvre immense que suscite en lui une impulsion surnaturelle et inconnue, entrevoit, par delà les temps, cette fin sublime qu'il a pour mission de réaliser : dans un pur enthousiasme, il ouvre simultanément toutes les voies qui doivent y conduire, laissant à sa postérité le soin de les parcourir. Alors les sciences humaines ne sont pas encore nées, mais leur germe commun a été conçu, et il est déjà prêt à éclore dans son état parfait, pourvu que l'homme sache faciliter son développement et qu'il ait la force d'empêcher son œuvre de s'étioler durant sa marche.

La connaissance de ces premiers âges contribuerait, sans doute puissamment, à l'accomplissement des évolutions progressives de l'humanité. Mais le temps a plongé dans une mystérieuse obscurité ces siècles que nous serions si heureux de connaître ; et c'est tout au plus, si les hommes de la haute antiquité nous ont laissé des souvenirs de leurs migrations sur la terre.

Que sont devenues ces générations nombreuses qui peuplaient jadis des parties presque entièrement désertes du globe que nous habitons ? Que sont devenus ces souverains fameux qui écrasaient, sous le poids de leur sceptre, tant de peuples abrutis, et dont les empires semblaient destinés à s'étendre jusqu'aux dernières extrémités des terres ? Ces Babylone, ces Ninive, ces Palmyre, ces Carthage qui, alors

Digitized by Google

que Rome n'avait pas encore existé, et avec un orgueil digne d'elle, se glorifiaient du nom de capitales de l'univers; ces édifices immenses et superbes, ces temples sacrés des siècles passés où la loi du vrai Dieu était prononcée par ses seuls ministres? Recouvertes du voile terrible de l'oubli, toutes ces merveilles ont échappé à nos regards, et c'est à peine si nous sommes sûrs, aujourd'hui, qu'elles aient jamais existé. Un peu de poussière, quelques amas de pierres, quelques débris de monuments mutilés par l'âge, recouverts des dépouilles mortelles des peuples qui ont succombé comme eux et de quelques plantes sauvages croissant sur leur détritus; voilà ce qu'il reste, en quelque sorte, de ce monde antique que nous cherchons si ardemment à connaître, pour notre propre instruction et pour celle des hommes qui doivent nous succéder dans le labyrinthe, dont nous nous efforçons de vaincre les détours.

S'il est vrai que l'histoire doit nous enseigner à trouver la véritable voie de la Terre promise, en nous découvrant les épines cachées sous les fleurs qui garnissent les autres sentiers, interrogeons patiemment ces vieux débris des temps passés, seuls héritages de nos ancêtres, ces tristes lambeaux de la pourpre des anciens palais, témoins mutilés des arts de ces peuples éteints, et, avant tout, les restes de leur littérature qui, vivants parmi les morts, savent encore nous parler pour ceux qui ne le peuvent plus!

Etudions donc ces langues, ces littératures sur les monuments que le temps a épargnés et qui ont traversé les siècles pour servir à notre instruction. En méditant les lois de leur formation, en en distinguant les formes successives et les altérations, nous retrouverons les origines de l'histoire des peuples et des civilisations naissantes. Et telle est l'œuvre qu'est appelé à réaliser le véritable philologue, le linguiste qui approfondit la théorie des langues avec un esprit véritablement philosophique.

L'histoire d'une famille de langues, si elle est bien en-

Digitized by Google

tendue, constitue, en quelque sorte, celle des peuples mêmes qui les parlent. En effet, les langues étant les images perpétuelles de toutes les phases de la vie de l'homme, ne sauraient être étrangères à aucune de ses actions physiques ou morales. Aussi, leur étude élargie, agrandie au-delà des étroites limites que leur avaient données les faibles comparateurs de mots, devient-elle, entre les mains des esprits profonds et philosophiques, une des faces, une des branches de la science humaine [1].

Si l'on retrace l'histoire d'une nation en prenant à la lettre les petits faits racontés par les historiens contemporains ou postérieurs, d'un génie et d'un esprit plus ou moins vaste, plus ou moins élevé, on risque fort de donner une faible idée d'un grand siècle. Au contraire, si, dépourvu de ces préjugés qu'inculquent les méchants historiens, l'on étudie avec pénétration et sagacité les langues et les arts, enfants de la réflexion et de l'esthétique, on s'assurera, autant que possible, la véritable intelligence des faits vraiment grands de l'histoire de l'homme; et ceux-là, seuls peut-être, sont destinés à l'instruire utilement dans la voie que Dieu lui a tracée, au moment où il lui donna la lumière. Séparée, disséminée, la grande famille humaine, pour synthétiser tous les éléments qui la composent, a besoin de se reconnaître; les peuples qui en forment les nombreux rameaux ont besoin de refléter mutuellement, les uns sur les autres, l'éclat de leurs supériorités réciproques, pour se diriger, en commun, vers la

[1] La considération des caractères linguistiques des différentes familles d'hommes est généralement préférable pour nous éclairer sur leur nature, à l'examen des caractères anatomiques de quelques indi vidus en particulier. Les langues étant le produit direct et le miroir des émanations de l'âme humaine, on parvient, par leur comparaison, à constater, chez les diverses races qui les parlent, l'état vital et progressif de l'esprit de l'homme, alors que l'anthropologiste ne peut guère distinguer que les variations de son enveloppe matérielle. Du reste, la linguistique et l'anthropologie, en tant que sciences, ont également leur valeur et leur raison d'être, et, bien comprises, elles peuvent, l'une et l'autre, conduire à des résultats considérables.

Digitized by Google

connaissance de ces grandes lois métaphysiques, dont le sentiment et la conception progressifs sont seuls capables de rendre l'homme libre et digne de son origine et de sa nature.

En effet, si nous recherchons avec attention les traits caractéristiques psychologiques des différentes races d'hommes, nous voyons qu'elles se sont partagé largement les grandes qualités de l'esprit et de l'intelligence. Dans une heureuse comparaison, le savant et profond auteur de l'Histoire des langues sémitiques, au début de son important travail, présente le parallèle des idées religieuses et philosophiques de deux grandes classes ethnographiques, la race sémitique et l'indo-européenne. La première représente le monothéisme ou la synthèse des qualités en Dieu : la foi pour principe, la soumission pour règle. La seconde, au contraire, tend à l'analyse de la nature divine; inquiète, envieuse de la connaître toujours de plus en plus, elle s'obstine contre la faiblesse des lois humaines : elle veut combattre, en arborant sa raison pour insigne.

« La recherche réfléchie, indépendante, sévère, courageuse, philosophique, en un mot, de la vérité, dit M. Ernest Renan, semble avoir été le partage de cette race indo-européenne, qui, du fond de l'Inde jusqu'aux extrémités de l'Occident et du Nord, depuis les siècles les plus reculés jusqu'aux temps modernes, a cherché à expliquer Dieu, l'homme et le monde par un système rationnel, et a laissé derrière elle, comme échelonnées aux divers degrés de son histoire, des créations philosophiques toujours et partout soumises aux lois d'un développement logique. Mais à la race sémitique appartiennent ces intuitions fermes et sûres, qui dégagèrent tout d'abord la divinité de ses voiles, et, sans réflexion ni raisonnement, atteignirent la forme religieuse la plus épurée que l'antiquité ait connue. »

Ces deux grandes races ne doivent-elles pas être, pour nous, un sujet de longues méditations et un exemple frappant pour nous inviter à une plus grande tolérance dans ce qui nous paraît errer en matière de religion ou de philo-

Digitized by Google

sophie? N'est-il point de notre époque, si fertile en progrès variés, de concilier aujourd'hui des qualités qui étaient, hier encore, le monopole de quelques individus pour en faire l'apanage de l'humanité tout entière? L'étude simultanée de l'histoire intellectuelle des familles indo-européenne et sémitique, ne nous porte-t-elle pas à admirer la valeur de ceux qui, pour atteindre à la haute science, ont le courage de s'élancer sur une mer inconnue et sans bornes, n'ayant d'autre guide que leur faible raison, et à honorer également ceux qui, guidés par un pur enthousiasme, contemplent perpétuellement un but qu'ils ne cherchent point à se définir.

Les idiomes qui composent la famille sémitique ne sont pas très-nombreux, surtout si l'on en éloigne ces quelques langues qui, sans offrir des affinités vraiment intimes avec les idiomes types des sémites, ne laissent pas de présenter avec ceux-ci des analogies réelles et frappantes, telles qu'on en a signalé dans le copte, le berbère, etc. Mais, à ce sujet, il est bon de remarquer comment l'on définit, jusqu'à présent, une famille en linguistique. Quelques savants ont une tendance à ne comprendre, sous ce nom, que les dialectes d'une seule et même langue; tandis que d'autres, au contraire, afin de trouver une place de classification à des idiomes, rebelles à la comparaison, réunissent trop légèrement, en un seul rameau, des langues douées de caractères trop radicalement différents.— « L'histoire naturelle, dit M. Ernest Renan, a des signes parfaitement déterminés pour établir les embranchements, les classes, les genres et les espèces; la linguistique n'en a pas. » — Elle n'en a pas encore, c'est vrai; mais la linguistique, dans l'acception nouvelle de ce mot, est, comparativement à l'histoire naturelle, une science bien moderne, et les bases de son institution sont, aujourd'hui même, bien loin d'être établies d'une manière ferme et certaine. D'un autre côté, il serait erroné de prétendre que l'histoire naturelle, ou toute autre science réelle, soit susceptible de divisions bien précises;

Digitized by Google

elles ne sauraient être, dans les unes comme dans les autres, que relatives, et rien autre chose que des points de repaires dans une chaîne continue, dont les deux extrémités, perdues dans l'obscurité de la faiblesse humaine, ne savent révéler que l'effrayante et sublime idée de l'INFINI.

Le domaine primitif des langues sémitiques paraît avoir été resserré en d'étroites limites comprenant la région incluse entre la mer Méditerrannée, la chaîne du Taurus, le Tigre, la mer Rouge et le golfe Persique. Suivant M. Ernest Renan, le séjour le plus ancien des peuplades sémitiques serait dans les montagnes de la Gordyène et de l'Aturie; leur migration, dans la Mésopotamie, dépasserait toute date appréciable. « On peut donc envisager la race sémitique, ajoute le savant philologue, comme *indigène* dans le bassin supérieur du Tigre, en conservant à ce mot le sens relatif qu'il doit toujours conserver en ethnographie. »

La classification des idiomes sémitiques donne, encore à présent, lieu à quelques contestations et très-probablement aussi à des omissions plus ou moins importantes. Quelques langues, telles que le copte par exemple, présentent des affinités réelles avec les langues sémitiques, mais elles sont ou trop insuffisantes ou trop incertaines pour permettre d'en tirer des conséquences décisives; d'autres, telles que celles de la Nubie, de l'Abyssinie, de l'Arabie méridionale, encore presque inconnues, ne peuvent pas, pour le moment, être introduites dans le cadre de la famille sémitique. Aussi sommes-nous réduits à établir seulement un aperçu des divisions principales que comprend l'important groupe linguistique que nous étudions.

M. Ernest Renan reconnaît, dans les langues sémitiques, trois grandes époques de développement, durant lesquelles on voit successivement apparaître chaque idiome, dans sa forme naissante, dans son apogée et dans sa décadence. Ces trois époques correspondent aux trois principaux

Digitized by Google

groupes linguistiques des Sémites [1]. Pour donner une idée exacte des grandes divisions établies par ce savant dans la famille des langues sémitiques, il nous a paru utile d'en dresser un tableau synoptique disposé de la manière suivante :

LANGUES SÉMITIQUES.	1re époque de développement. PÉRIODE HÉBRAÏQUE. * Famille du Milieu.	Branche Térachite..	*Hébreu.*
		Branche Chananéenne.	*Phénicien.*
	2e époque de développement. PÉRIODE ARAMÉENNE. * Famille du Nord.	Branche Araméenne juive.	*Chaldéen biblique.* *Targumique.* *Talmudique.* *Syro-chaldaïque.* *Samaritain.*
		Branche araméenne païenne. . . .	*Nabatéen.* *Sabien.*
		Branche araméenne chrétienne. . .	*Syriaque.*
	3e époque de développement. PÉRIODE ARABE. * Famille du Sud.	Branch. méridionale, Joktanide ou Sabéenne.. . - .	*Himyarite.* *Éthiopien.*
		Branche ismaélite ou maaddique. . .	*Arabe.*

La première phase du développement des langues sémitiques, désignée dans le tableau ci-dessus sous le nom de *période hébraïque*, et dont le type consiste naturellement dans l'hébreu, se prolonge environ jusqu'au VIe siècle avant notre ère, époque à laquelle elle est remplacée par celle de l'araméen qui constitue le moyen-âge des idiomes sémitiques et qui dure à peu près douze cents ans, après quoi l'arabe devient dominant dans tout l'Orient et forme la dernière période de l'histoire des progrès des langues et des lettres sémitiques.

Cette division linguistique est surtout remarquable, en ce

[1] Adelung divise également les langues sémitiques en 3 grandes sections, comprenant :

Ire. L'ARAMÉEN : *A.* araméen oriental ou *chaldaïque* : 1° chaldaïque septentrional, 2° chaldaïque méridional ou babylonien, 3° assyrien, 4° élamitique ; *B.* araméen occidental ou *syriaque*.

IIe. Le CHANANÉEN : *A. philistin*, *B. phénicien*, *C. punique* ou *karchédonique*, *D. hébreu :* 1° langue ancienne (l'hébreu proprement dit) ; 2° ancien chaldaïque, néo-chaldaïque ou syro-chaldaïque ; 3° rabbinique ; 4° samaritain ; 5° galiléen.

IIIe. L'ARABE : *A. arabe*, *B. maure*, *C. éthiopien :* 1° Geez, éthiopien dans son acception la plus circonscrite ; 2° amharique ; *D. mapoulique*, *E. maltais*. Voy. *Mithridates, oder allgemeine Sprachenkunde*, von J. CHR. ADELUNG, vol. I, pag. 299 et suiv.

Digitized by Google

qu'elle s'étend, tout à la fois, à la distribution géographique, aux successions historiques et à la classification ethnographique. En effet, nous voyons la partie septentrionale du pays des Sémites habitée principalement par les Araméens[1], qui, suivant M. Ernest Renan, sont le produit du mélange des Chamites ou Couschites avec les Sémites et les Ariens, sur les bords du Tigre. Tout le mouvement de la civilisation sémitique, depuis le VIe siècle avant notre ère jusqu'au VIIe siècle de J.-C., est dominé par ces peuples au milieu desquels avait été établi le célèbre empire d'Assyrie.

En descendant plus au sud, on trouve le pays de Chanaan habité originairement par des hommes sauvages et gigantesques, désignés par les Hébreux sous les noms de *Emim*, *Enakim*, *Néfilim*, *Réfaïm*, *Zouzim*, *Zomzommim*, puis par les Amorrhéens, Gergéséens, Héthéens, Hévéens, Jébouséens, Phérézéens, qui composent la race sémitique de Chanaan; enfin, par les Ammonites, les Édomites, les Moabites qui vinrent habiter la partie Nord-Ouest de la péninsule arabique, à l'Est de la mer de Syrie (*iam Chami*) et de l'isthme actuel de Suez.

Enfin, la région la plus méridionale de la patrie des Sémites était habitée par les Arabes qui, après être restés dans une profonde obscurité jusqu'au VIe siècle, vinrent, tout à coup, étonner le monde entier de leurs progrès rapides et le terrifier de la puissance de leurs armes [2].

L. Léon de Rosny.

A suivre.

[1] ארם Aram, peut-être les Ἀραμοι d'Homère (Iliad. II, 783) et d'Hésiode (Théogon. ℣. 301) — ארמי *arami* « l'araméen. »

[2] Cette énumération des groupes de langues qui composent la famille sémitique, comme nous l'avons remarqué, n'est exacte et complète que par rapport à l'état présent des connaissances acquises par la science européenne. Une classification rigoureuse, dit M. Ernest Renan, placerait, à côté des trois groupes araméen, chananéen et arabe, un quatrième, le groupe méridional qu'on appellerait, si l'on veut, couschite ou sabéen, occupant les deux côtés du détroit de Bâb-el-Mandeb, et qui paraît avoir eu, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, son individualité distincte.

Digitized by Google

ROUZ-É-KATL

(LE JOUR DU MASSACRE).

Le récit des événements qui se succédèrent après le meurtre d'Ali, quatrième imam, et à la suite desquels Hosséin, son deuxième fils, obligé de quitter Médinè (Médine) pour se retirer à Mèkkè (la Mecque), fut enfin attiré à Kerbéla où il périt en combattant, suffirait pour former un ouvrage complet ; mon but n'étant que de décrire la fête de l'*Ashoura*, quelques mots pourront, je crois, donner une idée du sujet sur lequel roule l'unique drame du théâtre persan.

Yézid venait d'être proclamé khalife, et l'imam Hosséin, pour échapper aux persécutions de celui qui pouvait le considérer comme son compétiteur, s'était à peine réfugié à Mèkkè que les habitants de Koufa lui envoyèrent des députés le suppliant de venir au milieu d'eux pour les guider dans la prière. Après bien des hésitations, et malgré les conseils de sa sœur, l'imam se mit en marche vers Koufa ; il touchait au terme de son voyage quand il rencontra *Abadullah*, un des généraux de Yézid, envoyé pour l'arrêter. En effet, Abadullah proposa à l'imam de se désister de ses prétentions et de retourner sur ses pas, mais celui-ci refusa et montra les lettres que les *Koufians* lui avaient envoyées et par lesquelles ils l'invitaient à se rendre parmi eux. Abadullah nia l'authenticité de ces lettres, et après bien des conférences (Hosséin étant le petit-fils du Prophète, personne n'osait attenter à ses jours), ce ne fut que sur l'ordre exprès de Yézid, qu'il contraignit l'imam à accepter le combat. Les deux armées, ou plutôt les deux caravanes (la suite de Hosséin n'était que de soixante-six personnes de sa famille), se rencontrèrent dans la plaine de Kerbéla, non loin de l'Euphrate, et le 10 moharrem, l'an 61 de l'hé-

Digitized by Google

gire, imam Hosséin et ses compagnons furent tués jusqu'au dernier.

Cet événement, raconté fort au long et très-pathétiquement par *Mir-Khond*, est le sujet d'une commémoration annuelle chez les Persans. Cette fête religieuse est connue sous la dénomination de *Ashoura* (les dix *jours*), parce qu'elle commence le 1er de moharrem et dure jusqu'au 10 du même mois. Le dernier jour, anniversaire du meurtre de Hosséin, est appelé *Rouz-é-Katl* (le jour du massacre), et donne aussi son nom à cette fête connue encore sous celui de *Rouz-è-ta-aziè* (jours de deuil).

Pendant les derniers jours du mois de *zi kaadè*, le dernier jour de l'année et celui qui précède immédiatement moharrem, des tentes s'élèvent dans les différents quartiers de la ville, dans les bazars et les carrefours ; les ministres, les hauts fonctionnaires et les riches particuliers en font dresser dans leurs maisons. Ces tentes, appelées *tékiè* (reposoir), sont spacieuses. Au milieu d'une cour recouverte d'une tente de toile blanche, soutenue par plusieurs troncs de peupliers surmontés de drapeaux noirs, s'élève une estrade haute de quelques pieds et couverte de tapis ; c'est là ce qui sert de scène ; tout autour, à l'intérieur, des loges sont réservées pour les principaux personnages ; des shalls, des tapis et des pièces d'étoffe recouvrent les murs. Les dépenses occasionnées par ces *tékiè* sont excessives et se font au moyen de dons volontaires et surtout de *vakf* (fondation pieuse), car il est rare qu'un riche Persan meure sans affecter une partie de son bien à l'entretien des *tékiè*. Les shalls, les étoffes servant de tentures et les tapis sont prêtés par les habitants du quartier, et chacun veille avec soin à ce que l'on ne dérobe rien ; un semblable vol serait, d'ailleurs, considéré comme un sacrilége abominable. Vis-à-vis de la loge principale, une chaise est réservée aux principaux *mollas*.

En même temps tous les *sakka* (vendeurs d'eau) décorent leurs boutiques de tableaux grossièrement peints représen-

Digitized by Google

tant le martyr de l'imam, et y suspendent des bannières chargées d'inscriptions à sa louange en arabe et en persan. La soif étant le principal tourment que souffrit le saint dans les plaines de Kerbéla, de semblables boutiques sont dressées à la porte des *tékiè*, et le *sakka*, en faisant vibrer ses clochettes de bronze, offre de l'eau en s'écriant : « Que celui qui donnera quelque monnaie pour cette eau soit béni à jamais ! » — Tout bon *shia* (sectateur d'Ali) boit dévotement en murmurant (*yà Hossein-è-magloûm !* ô malheureux Hosséin !) puis en déposant la tasse : « *Laanet ber Omar !* malédiction sur Omar ! » Ils considèrent ce kalif comme l'ennemi le plus acharné d'Ali et de sa famille.

Pendant tout ce mois, les Persans s'habillent de noir et s'abstiennent d'aller au bain et de tout divertissement ; les femmes déposent leurs bijoux et abandonnent momentanément l'usage de se teindre les mains de *henna;* en un mot, leur extérieur porte les marques du deuil le plus profond.

Le soir les tékiè sont splendidement illuminés par une profusion de cierges, de lampes en verres de couleurs. Quoique ces spectacles soient religieux, c'est dans les tékiè que se nouent la plupart des intrigues amoureuses, c'est là aussi que se donnent les rendez-vous.

Le 1er de moharrem, le peuple s'assemble de bonne heure dans les *tékiè* et prend place autour de l'estrade dont j'ai parlé plus haut. Vers midi, la tente est pleine et le bâton étant parvenu à établir un peu d'ordre (chose difficile en Perse), un des mollas se lève, et, du haut de sa chaire, fait une exhortation à la multitude ; il raconte les faits et gestes de l'imam ; il le représente à *Médinè* tout occupé de son salut et passant son temps en prières auprès du tombeau de son aïeul ; il détaille les persécutions qui l'obligent à se réfugier à *Mèkkè* ; il annonce l'arrivée des députés de Kousa ; il dit les supplications de sa sœur qui le conjure de ne pas quitter la ville sainte ; dans le cours de sa narration, le molla se sert souvent du dialogue, et aux endroits pathétiques

Digitized by Google

qui rappellent aux assistants leurs propres sensations à l'époque du départ d'un de leurs parents, ils fondent en larmes en s'écriant d'une voix plaintive : « *Vay! vay! Hossein magloûm! vay! vay! seyd ul chohidâ!* Ah! ah! malheureux Hosséin ! ah ! ah ! prince des martyrs ! » Souvent la voix des hommes est menaçante, et la douleur des femmes s'exhale en cris et en sanglots.

Le sermon terminé, un dernier monte à son tour les degrés inférieurs de la chaire et déclame avec l'emphase si naturelle à la langue persane un *ghazal* (ode) ayant rapport au martyre d'Ali ou de son fils Hosséin. Ensuite, avec cette mobilité caractéristique de l'esprit persan, les auditeurs se mettent à parler bruyamment, et la plupart appellent le *kalioundji* (porteur de pipe), qui, moyennant quelques *poul* (centimes), donne à fumer. Le silence se rétablit, le derviche a quitté la chaire, un des *mollas* se lève et se frappant la poitrine, il répète chaque fois et alternativement les noms des deux imams. La foule suit ses mouvements et tous se frappent à coups redoublés; quelques-uns, ne croyant pas cette marque d'affliction suffisante, se saisissent d'une brique de la largeur et du poids d'une dalle ordinaire, et la soulevant à deux mains, ils la laissent retomber sur leur poitrine criant de toutes leurs forces : *Hassan! Hossein!* Ces marques d'une douleur publique et universelle produisent un singulier effet sur l'étranger, du moins je n'en ai jamais été témoin sans en être fort affecté.

Cependant les acteurs qui doivent figurer dans le drame sont arrivés; ils prennent place sur l'estrade, le silence ne tarde pas à s'établir, et chacun écoute attentivement le récit tragique. Un maître de ballet, une baguette à la main, place les différents groupes et donne le ton; chaque acteur tient son rôle à la main qu'il chante, ou mieux déclame avec emphase. On comprendra facilement qu'en Perse les rôles de femmes sont remplis par des hommes. Les chœurs sont presque toujours composés d'enfants, et rien n'est plus touchant que d'entendre ces jeunes voix chanter

Digitized by Google

la *Fettah* (1er chapitre du Koran), chaque fois qu'un des guerriers du parti de l'imam monte à cheval pour aller combattre. Ces combats, presque ridicules, ne sont pas la partie la plus intéressante du spectacle. Deux individus, à cheval, font deux fois le tour de l'estrade, et, après quelques passes assez maladroites, ils se retirent au milieu d'un groupe de soldats en uniforme qui, tout le temps, ne cessent de tirer des coups de fusil au bruit d'une soi-disant musique militaire.

Les neuf premiers jours sont consacrés à la représentation des actes de l'imam depuis son départ de *Mèkkè* jusqu'à son arrivée dans la plaine de Kerbélà. Le dixième jour, *Rouz-è-Katl*, on fait la récapitulation de ce qui s'est passé pendant les neuf jours précédents, et la tragédie se termine par la mort de Hosséin. Cette représentation est la plus intéressante et dure depuis dix heures du matin jusqu'à six heures du soir; aussi le peuple, qui se porte en masse au *tékiè*, s'y rend en plus grande affluence ce jour-là. J'essaierai d'en donner une description d'après ce que j'ai vu à Ispahân, l'année 1850.

Le *Sépahdâr*, Gholâm-Hossein-Khan, alors gouverneur d'Ispahân, nous invita, dès le matin, à nous rendre au *tékiè*. Cette fois la représentation avait lieu dans *Méidan-è-Shahi*, l'immense place royale si bien décrite par Chardin. La chaleur ayant perdu son intensité (nous étions au mois de novembre), on avait jugé inutile de dresser des tentes, et la scène se passait en plein air sous cet admirable ciel de la Perse sur lequel se découpaient si nettement les coupoles des monuments de la place. Le *Sépahdâr* avait fait préparer pour nous le kioshk de la porte (*Ali-Kâpie*), l'endroit même d'où Shah-Abbâs assistait aux fêtes publiques. De là, nous dominions toute la place et nous étions admirablement placés pour tout voir. Vers midi, nous nous rendîmes au Méidan; le gouverneur était déjà arrivé et avait pris place au-dessous de nous; son fils et ses neveux, personnages de haut rang, se tenaient debout, les pieds nus et une ba-

Digitized by Google

guette à la main, remplissaient l'office de *ferrash* (valet) pour ranger et contenir la multitude. Les plus grands seigneurs tiennent à honneur de remplir cet office dans une telle occasion. En face de nous, un peu vers la droite, les tentes du camp de Hosséin étaient dressées près d'une plate-forme entourée de branchages représentant Kerbéla; plus loin, un vaste bassin de cuivre tenait lieu de l'Euphrate, et vers la gauche, une baraque indiquait *Medinè*, Au milieu était l'estrade couverte de tapis destinée à servir de scène. Peu à peu la foule s'accumula, et je ne crois pas exagérer en portant le nombre des spectateurs à 15,000.

Bientôt des compagnies, dont le chef portait un bâton surmonté de la main d'Ali et le long duquel pendaient des shalls et d'autres étoffes vinrent défiler devant le gouverneur; tous ces gens avaient la poitrine découverte et se la frappaient en répétant: Hassan! Hossein! Après eux, venaient des chevaux menés en main, richement caparaçonnés et portant des armes attachées à la selle; le dernier était couvert de flèches, c'est le cheval de bataille de l'imam; ensuite une cinquantaine d'individus frappant en cadence deux morceaux de bois s'avançaient en dansant et sautant tantôt sur un pied, tantôt sur l'autre et s'accompagnant des cris de Hassan! Hossein! Cette espèce de ballet ne manque pas de caractère. Puis les acteurs parusent précédés d'une musique militaire et suivis de chevaux et de chameaux. Quelques-uns de ces derniers animaux portaient deux hommes tenant chacun une de ces longues trompettes appelées *bouk*. Le pavillon de cet instrument a plus d'un pied de diamètre; il rend des sons rauques qui s'entendent à une grande distance; d'autres chameaux portaient des timbales énormes dont le bruit sourd s'accordait avec celui des trompettes. Bref, tous ces gens allaient se placer de l'autre côté de la place, en face de nous. Tout cela formait un tableau étrange et pittoresque. Dans le fond, les chameaux debout, et tranquilles au milieu de ce tintamarre, tournaient lentement la tête en

Digitized by Google

ruminant sans cesse sans paraître s'émouvoir le moins du monde; devant eux, les chevaux richement harnachés, les acteurs revêtus, les uns d'armures brillantes, la tête couverte de casques empanachés, les autres habillés de longues robes de soie et coiffés de shalls, formaient un groupe resplendissant et tout scintillant. La beauté du ciel et la pureté de l'air rendaient les couleurs plus brillantes et plus vives et faisaient qu'aucun détail n'échappait aux regards; près de ce groupe des enfants vêtus de blanc, le visage couvert d'un voile de gaze verte représentaient les génies qui, eux aussi, ont leur rôle dans le drame; enfin tout autour et le plus près de l'estrade, les femmes étaient assises à terre enveloppées de leur long voile bleu (tshadir) et le *rouï bend* (pièce d'étoffe blanche) sur la figure, puis derrière elles se tenaient les hommes, se poussant afin d'être mieux placés, s'injuriant, faisant grand bruit sans jamais se frapper. Toute cette foule offrait, en un mot, et si je puis m'exprimer ainsi, le spectacle d'un *tumulte paisible*. Mais la caravane de l'imam Hosséin s'achemine vers les tentes au tintement des clochettes des mulets, les serviteurs délient le bagage et après eux vient l'imam suivi de sa famille; les hommes mettent pied à terre, les femmes quittent leur *takat révân* (lit ambulant, litière); tous prennent place sur l'estrade, et la tragédie commence. Je ne raconterai pas les nombreux incidents de ce drame, ce ne serait qu'une répétition de ce que j'ai dit plus haut, je ne ferai qu'en indiquer les principaux traits. J'ai parlé des combats, ils se passent toujours de même, les guerriers ne paraissent que deux à la fois, le vaincu se cache un moment dans un groupe d'acteurs, puis il reparaît porté sur une civière et couvert du'ne cotte criblée de flèches, on le dépose ensuite sur la plate forme qui représente Kerbéla. Dans l'intervalle d'un combat à l'autre, il se passe des scènes fort touchantes; entre autres, je citerai celle-ci: « Abadullah manquant d'eau en envoie demander à Hosséin qui se trouve alors maître de l'Euphrate; il s'empresse

Digitized by Google

de lui en donner ; plus tard, c'est au tour de l'imam à souffrir de la soif, il fait demander de l'eau à son ennemi qui la lui refuse. Ali Ekber, l'aîné des fils de l'imam se dévoue pour sa famille, il part, mais bientôt il revient sans avoir pu approcher du fleuve ; les enfants l'entourent lui tendant leurs tasses vides et les outres desséchées, l'un d'eux même expire dans les tourments de la soif. Le moment est, je crois, celui où la multitude est le plus fortement impressionnée, les hommes éclatant en sanglots et en imprécations : *Laanet ber Omar ! bà atesk-è-khad bè souzed !* Malédiction sur Omar ! puisse-t-il brûler de son propre feu ! Les femmes poussent des cris déchirants, arrachant leur voile se jettent de la poussière sur la tête en disant : Vay ! vay ? Hossein Magloum ! vay ! vay ! — (le Evohé de l'écriture). J'ai entendu des gens trouver cette affliction absurde, la croyant mensongère ; non, cette douleur, de courte durée peut-être, est réelle, et moi-même, soit que je fusse ému par ce qui se passait sous mes yeux, soit par la beauté du récit, soit enfin par une sorte de magnétisme qui rend les larmes contagieuses, je me sentais profondément affecté. Enfin Ali-Ekber, s'accusant d'impuissance et de lâcheté, fait une seconde tentative, il perd un bras ; une troisième, il y laisse l'autre ; prenant alors son sabre entre les dents, il se jette au milieu des ennemis et perd la vie. Il y a, sans aucun doute, une certaine science de mise en scène. J'ai déjà parlé de l'admirable effet que produit la *Fettah* chantée par un chœur d'enfants.

Tous les compagnons de l'imam ayant perdu la vie, c'est à son tour de combattre ; il descend de l'estrade pour monter à cheval accompagné par les femmes de sa famille qui essaient de le retenir ; il les quitte en les bénissant ; il fait sa prière et un lion vient lui lécher les pieds. Le combat s'engage, l'imam obligé de céder à des ennemis nombreux, se retire quand un *ambassadeur européen* (on l'appelle *l'Il-tshé*) vêtu comme nos diplomates vient à son secours, et finit par se faire musulman. Je ne connais pas la tradition

Digitized by Google

de cet épisode, mais son introduction dans le drame doit être fort récente, car Morier, qui dit quelques mots de *Bouz-è-Katl*, n'en parle point. Enfin, Hosséin est vaincu, on le revêt d'une robe teinte de sang et hérissée de flèches; il se couche sur un sofa, et là les soldats d'Abadullah l'achèvent à coups de pierre. L'acteur se garantit en se couvrant d'un bouclier. C'est ainsi que finit le drame au milieu des cris et des sanglots de l'auditoire qui se jette sur l'imam et lui arrache ses habits dont on conserve les morceaux comme des reliques ; des derviches nus jusqu'à la ceinture, des couteaux, des poignards et des cadenas passés dans les chairs s'avancent en se frappant les reins avec des chaînes de fer, ou se faisant de larges incisions à la tête avec le *kama* (poignard à large lame) aux noms de Hassan et Hosséin, Des *pehlévans* (athlètes), portant des outres de peau de bœuf, remplies d'eau et d'un poids énorme, font le tour de la place en courant; puis un molla récite à haute voix la *khotbè*, prière en l'honneur de Mohammed, Fatimè, et des douze imams. Telle est la fête du *Bouz-è-Katl.*

Pendant les dix premiers jours de moharrem, les acteurs se paient fort cher; quelques-uns jouissent d'une grande réputation, et on les fait venir de fort loin. Les gens moins aisés ne commencent la fête que le dixième jour, les chanteurs un peu épuisés sont alors moins exigeants. Outre les *tékiè* que je viens de décrire, il en est d'autres où la scène se passe avec moins de pompe et d'apparat ; chaque matin, un molla y fait la lecture d'une partie de la vie de Hosséin.

Je ne saurais préciser l'époque à laquelle remonte l'origine de ce drame; Chardin parle de sermons et de processions, mais ne fait nulle mention de la tragédie. Il est vrai que la dévotion excessive qu'ont les Persans pour Ali et ses fils est due aux Séféviè, qui, dans leur projet de conquête en Turquie, encouragèrent le schisme afin de diviser davantage les deux peuples, mais nulle part je ne trouve rien qui ait rapport à une représentation scénique.

Jusqu'à ce jour les Européens étaient librement admis

Digitized by Google

dans les tékiè, et l'incident de l'ambassadeur que j'ai mentionné plus haut ne contribuait pas peu à les relever dans l'esprit du peuple, mais cette année, un caprice du premier ministre en a interdit l'entrée même aux personnes des légations. Il a donné pour motif l'opposition des mollas, ce qui ne peut être, car, à l'exception du bas clergé, aucun ministre de la loi n'assiste à ces représentations que les *madjtéhids* (pontifes) regardent comme sacriléges en ce que de saints personnages y sont introduits, ce qui est positivement contraire aux préceptes du prophète.

AMÉDÉE QUERRY,
Secrétaire interprète de l'ambassade de France prés la cour de Téhéran.

Digitized by Google

NOUVELLE CHARTE OTTOMANE

OU HATT-I-HUMAIOUN.

La nouvelle charte que le sultan Abd-ul-Medjid vient d'octroyer à ses sujets a été lue, le 18 février 1856, dans la capitale de l'empire, et des exemplaires ont été adressés à tous les fonctionnaires des différentes provinces de la Turquie. Cette charte a été accueillie par les sujets chrétiens du sultan avec une grande joie ; désormais les portes de tous les emplois civils et militaires leur sont ouvertes, et les *rayas* qui, jusqu'à présent, étaient en butte aux vexations des Outorités et même des simples musulmans, deviennent, par le fait même de la publication du *hatt-i-humaioun* du 18 février, les égaux des Ottomans. On a tout lieu d'espérer que le sultan, qui a eu toujours pour but le bonheur de ses peuples, veillera à l'exécution de tous les articles contenus dans la charte qu'il vient de promulguer ; c'est le seul moyen de réunir sous un même drapeau toutes les populations de ses vastes États, qui, libres désormais, concourront avec lui à défendre l'intégrité de son empire, et s'efforceront de prendre, au milieu des nations civilisées du monde, la place dont le fanatisme et l'arbitraire tendaient à les éloigner.

« Qu'il soit fait en conformité du contenu !

Les garanties promises de notre part à tous les sujets de mon empire par le hatt-i-humaïoun de *Gul-Khanè* et en conformité du *Tanzimat*, sans distinction de classe ni de culte, pour la sécurité de leurs personnes et de leurs biens et pour la conservation de leur honneur, sont aujourd'hui confirmées et consolidées ; et, pour qu'elles reçoivent leur plein et entier effet, des mesures efficaces seront prises.

Tous les priviléges et immunités spirituels, accordés *ab antiquo* de la part de mes ancêtres, et à des dates postérieures, à toutes les communautés chrétiennes ou d'autres rites non musulmans, établis dans mon empire, sous mon égide protectrice, seront confirmés et maintenus.

Chaque communauté chrétienne ou d'autre rite non musulman sera tenue, dans un délai fixe et avec le concours d'une commission formée *ad hoc* dans son sein, de procéder, avec ma haute approbation et sous la surveillance de

Digitized by Google

ma Sublime-Porte, à l'examen de ses immunités et priviléges actuels, et d'y discuter et soumettre à ma Sublime-Porte les réformes exigées par le progrès des lumières et du temps.

Les pouvoirs concédés aux patriarches et aux évêques des rites chrétiens par le sultan Mahomet II et ses successeurs seront mis en harmonie avec la position nouvelle que mes intentions généreuses et bienveillantes assurent à ces communautés. Le principe de la nomination à vie des patriarches, après la révision des règlements d'élection aujourd'hui en vigueur, sera exactement appliqué, conformément à la teneur de leurs firmans d'investiture.

Les patriarches, les métropolitains, archevêques, évêques et rabbins seront assermentés à leur entrée en fonctions, d'après une formule concertée en commun entre ma Sublime-Porte et les chefs spirituels des diverses communautés.

Les redevances ecclésiastiques, de quelque forme et nature qu'elles soient, seront supprimées et remplacées par la fixation des revenus des patriarches et chefs des communautés, et par l'allocation de traitements et de salaires équitablement proportionnés à l'importance, au rang et à la dignité des divers membres du clergé.

Il ne sera porté aucune atteinte aux propriétés mobilières et immobilières des divers clergés chrétiens; toutefois, l'administration temporelle des communautés chrétiennes ou d'autres rites non musulmans sera placée sous la sauvegarde d'une assemblée choisie dans le sein de chacune desdites communautés parmi les membres du clergé et les laïcs.

Dans les villes, bourgades et villages où la population appartiendra en totalité au même culte, il ne sera apporté aucune entrave à la réparation, d'après leur plan primitif, des édifices destinés au culte, aux écoles, aux hôpitaux et aux cimetières.

Les plans de ces divers édifices, en cas d'érection nou-

Digitized by Google

velle, approuvés par les patriarches ou chefs de communautés, devront être soumis à ma Sublime-Porte, qui les approuvera par mon ordre impérial, ou fera ses observations dans un délai déterminé.

Chaque culte, dans les localités où ne se trouveront pas d'autres confessions religieuses, ne sera soumis à aucune espèce de restriction dans la manifestation publique de sa religion.

Dans les villes, bourgades et villages où les cultes sont mélangés, chaque communauté, habitant un quartier distinct, pourra également, en se conformant aux prescriptions ci-dessus indiquées, réparer et consolider ses églises, ses hôpitaux, ses écoles et ses cimetières.

Lorsqu'il s'agira de la construction d'édifices nouveaux, l'autorisation nécessaire sera demandée par l'organe des patriarches ou chefs des communautés à ma Sublime-Porte, qui prendra une décision souveraine, en accordant cette autorisation, à moins d'obstacles administratifs.

L'intervention de l'autorité administrative dans tous les actes de cette nature sera entièrement gratuite. Ma Sublime-Porte prendra des mesures énergiques pour assurer à chaque culte, quel que soit le nombre de ses adhérents, la pleine liberté de son exercice.

Toute distinction ou appellation tendant à rendre une classe quelconque des sujets de mon empire inférieure à une autre classe, à raison du culte, de la langue ou de la race, sera à jamais effacée du protocole administratif. Les lois séviront contre l'usage, entre particuliers ou de la part des autorités, de toute qualification injurieuse ou blessante.

Vu que tous les cultes sont et seront librement pratiqués dans mes Etats, aucun sujet de mon empire ne sera gêné dans l'exercice de la religion qu'il professe, et ne sera d'aucune manière inquiété à cet égard. Personne ne pourra être contraint à changer de religion.

La nomination et le choix de tous les fonctionnaires et

Digitized by Google

autres employés de mon empire étant entièrement dépendante de ma volonté souveraine, tous les sujets de mon empire, sans distinction de nationalité, seront admissibles aux emplois publics et aptes à les occuper, selon leurs capacités et leurs mérites, et conformément à des règles d'une application générale.

Tous les sujets de mon empire seront indistinctement reçus dans les écoles civiles et militaires du gouvernement, s'ils remplissent d'ailleurs les conditions d'âge et d'examen spécifiées dans les règlements organiques desdites écoles.

De plus, chaque communauté est autorisée à établir des écoles publiques de sciences, d'arts et d'industrie. Seulement, le mode d'enseignement et le choix des professeurs dans les écoles de cette catégorie seront sous le contrôle d'un conseil mixte d'instruction publique, dont les membres seront nommés par un ordre souverain de ma part.

Toutes les affaires commerciales, correctionnelles et criminelles entre des musulmans et des sujets chrétiens, ou autres non musulmans, ou bien des chrétiens ou autres de rites différents non musulmans, seront déférées à des tribunaux mixtes.

L'audience de ces tribunaux sera publique ; les parties seront mises en présence et produiront leurs témoins, dont les dépositions seront reçues indistinctement, sous un serment prêté selon la loi religieuse de chaque culte.

Les procès ayant trait aux affaires civiles continueront d'être publiquement jugés, d'après les lois et règlements, par devant les conseils mixtes des provinces, en présence du gouverneur et du juge du lieu.

Les procès civils et spéciaux, comme ceux de succession ou autres de ce genre, entre les sujets d'un même rite chrétien ou autre non musulman, pourront, à leur demande, être envoyés par devant les conseils des patriarches ou des communautés.

Les lois pénales, correctionnelles, commerciales et les

Digitized by Google

règles de procédure à appliquer dans les tribunaux mixtes seront complétées le plus tôt possible et codifiées. Il en sera publié des traductions dans toutes les langues en usage dans l'empire.

Il sera procédé, dans le plus bref délai possible, à la réforme du système pénitentiaire, dans son application aux maisons de détention, de punition ou de correction et autres établissements de même nature, afin de concilier les droits de l'humanité avec ceux de la justice.

Aucune peine corporelle, même dans les prisons, ne pourra être appliquée que conformément à des règlements disciplinaires émanés de la Sublime-Porte, et tout ce qui ressemblerait à la torture sera radicalement aboli.

Les infractions à ce sujet seront sévèrement réprimées, et entraîneront en outre, de plein droit, la punition, en conformité du code criminel, des autorités qui les auraient ordonnées et des agents qui les auraient commises.

L'organisation de la police dans la capitale, dans les villes de province et dans les campagnes, sera révisée, de façon à donner à tous les sujets paisibles de mon empire les garanties les plus fortes de sécurité quant à leurs personnes et à leurs biens.

L'égalité des impôts entraînant l'égalité des charges, comme celle des devoirs entraîne celle des droits, les sujets chrétiens et des autres rites non musulmans devront, ainsi qu'il a été antérieurement résolu, aussi bien que les musulmans, satisfaire aux obligations de la loi de recrutement.

Le principe du remplacement ou du rachat sera admis. Il sera publié, dans le plus bref délai possible, une loi complète sur le mode d'admission et de service des sujets chrétiens et d'autres rites non musulmans dans l'armée.

Il sera procédé à une réforme dans la composition des conseils provinciaux et communaux, pour garantir la sincérité des choix des délégués des communautés musulmanes, chrétiennes et autres, et la liberté des votes dans les conseils.

Digitized by Google

Ma Sublime-Porte avisera à l'emploi des moyens les plus efficaces de connaître exactement et de contrôler le résultat des délibérations et des décisions prises.

Comme les lois qui régissent l'achat, la vente et la disposition des propriétés immobilières sont communes à tous les sujets de mon empire, il pourra être permis aux étrangers de posséder des propriétés foncières dans mes Etats, en se conformant aux lois et règlements de police, en acquittant les mêmes charges que les indigènes, et après que des arrangements auront eu lieu avec les puissances étrangères.

Les impôts sont exigibles au même titre de tous les sujets de mon empire, sans distinction de classe ni de culte. On avisera aux moyens les plus prompts et les plus énergiques de corriger les abus dans la perception des impôts et notamment des dîmes.

Le système de la perception directe sera, successivement et aussitôt que faire se pourra, substitué au régime des fermes dans toutes les branches des revenus de l'Etat.

Tant que ce système demeurera en vigueur, il sera interdit, sous les peines les plus sévères, à tous les agents de l'autorité et à tous les membres des medjlis, de se rendre adjudicataires des fermes, qui seront annoncées avec publicité et concurrence, ou d'avoir une part quelconque d'intérêt dans leur exploitation.

Les impositions locales seront, autant que possible, calculées de façon à ne pas affecter les sources de la production, ni à entraver le mouvement du commerce intérieur.

Les travaux d'utilité publique recevront une dotation convenable, à laquelle concourront les impositions particulières et spéciales des provinces appelées à jouir de l'établissement des voies de communication par terre et par mer.

Une loi spéciale ayant déjà été rendue, qui ordonne que le budget des recettes et des dépenses de l'Etat sera fixé et communiqué chaque année, cette loi sera observée de

Digitized by Google

la manière la plus scrupuleuse. On procédera à la révision des traitements affectés à chaque emploi.

Les chefs et un délégué de chaque communauté désigné par ma Sublime-Porte seront appelés à prendre part aux délibérations du Conseil suprême de justice dans toutes les circonstances qui intéresseraient la généralité des sujets de mon empire. Ils seront spécialement convoqués à cet effet par mon grand-vizir.

Le mandat des délégués sera annuel ; ils prêteront serment en entrant en charge. Tous les membres du Conseil, dans les réunions ordinaires et extraordinaires, émettront librement leurs avis et leurs votes, sans qu'on puisse jamais les inquiéter à ce sujet.

Les lois contre la corruption, la concussion ou la malversation seront appliquées, d'après les formes légales, à tous les sujets de mon empire, quelle que soit leur classe et la nature de leurs fonctions.

On s'occupera de la création de banques et d'autres institutions semblables pour arriver à la réforme du système monétaire et financier, ainsi que de la création de fonds destinés à augmenter les sources de la richesse matérielle de mon empire.

On s'occupera également de la création de routes et de canaux qui rendront les communications plus faciles et augmenteront les sources de la richesse du pays.

On abolira tout ce qui peut entraver le commerce et l'agriculture. Pour arriver à ces buts, on recherchera les moyens de mettre à profit les sciences, les arts et les capitaux de l'Europe, et de les mettre ainsi successivement en exécution. »

Digitized by Google

L'ALGÉRIE [1],

SON PASSÉ, SON PRÉSENT, SON AVENIR.

Depuis 1830, l'Algérie est posée devant la France comme un nouveau sphinx aux scabreuses et décevantes énigmes.

De ces énigmes, il a fallu dix ans pour débrouiller la première, savoir :

Si nous devions ou non conquérir l'Algérie ;

Si nous devions l'occuper ;

Si l'occupation serait restreinte ou illimitée, partielle ou complète ;

Si nous fonderions en Afrique un poste militaire et un comptoir, ou bien une colonie et une cité ;

Si l'Algérie demeurerait musulmane et arabe, ou si elle deviendrait chrétienne et française.

Après d'orageux débats, où le temps consommé, l'argent dépensé, le sang versé, les sacrifices accomplis et les succès obtenus ont tour à tour servi d'arguments pour et contre, le vœu du gouvernement s'est enfin trouvé d'accord avec le vœu de la nation sur ce point capital : *l'Algérie sera française.*

La question de conquête une fois résolue, l'attention s'est portée sur la question de colonisation.

Dès l'année 1844, le maréchal duc d'Isly signalait cette nouvelle phase de l'évolution algérienne :

« La colonisation européenne de l'Algérie, écrivait-il, est aujourd'hui la grande question à l'ordre du jour, puisque la conquête de toute l'Algérie est faite, moins la grande chaîne du Djurdjura, et que nous avons fondé un gouvernement régulier pour les Arabes. »

Depuis lors, la grande chaîne du Djurdjura a été entamée, fouillée, percée de part en part ; la conquête s'est complétée.

Et pendant que cette grande œuvre se parachevait, la discussion continuait, moins orageuse, mais aussi vive.

Durant ces dix dernières années, la presse a enfanté une prodigieuse quantité de publications ; toutes sortes de renseignements ont été recueillis, toutes sortes de projets et de plans sou-

[1] Ce travail, remarquable sous tous les rapports, mérite d'être répandu, et nous croyons être utile en lui donnant une place dans notre Revue. MM. Saint-Lager et E. Robert sont déjà connus ; ils ont rendu de très-grands services à la colonie par la création de la caisse du commerce algérien et ont acquis des droits à la reconnaissance du pays. (*Note de la rédaction.*)

Digitized by Google

mis au gouvernement et à l'opinion publique, toutes sortes d'appels adressés au capital et au travail ; l'administration a déployé toutes ses ressources ; le budget s'est déversé sur l'Algérie en larges effluves ; la législation a été maniée et remaniée ; mieux que tout cela, le colon a pris possession définitive du sol et s'est mis à l'œuvre, sérieux, résolu, ardent, infatigable.

Cependant la grande question est encore à l'ordre du jour. Tout récemment la discussion se ranimait au sein du Corps législatif, et on a vu des conseillers du gouvernement se demander avec anxiété ce qu'on a fait en Algérie et ce que l'on se propose d'y faire.

Le moment est venu pour la colonie de prendre la parole elle-même, au lieu et place de ses tuteurs et de ses avocats ; de donner une réponse catégorique, de convaincre les incrédules, d'enhardir les timides, de rassurer les inquiets, de tenir ses promesses, de satisfaire à ses dettes. Il y a urgence.

Où trouver une contrée mieux placée, mieux conformée sous tous les rapports pour combler tous les déficits, satisfaire à tous les intérêts lésés ou menacés, pourvoir à toutes les éventualités?

La mission de l'Algérie n'est plus une mystérieuse affaire de pressentiment, de prévision, de supputation ; c'est chose claire, patente, actuelle.

L'an 1854, l'Algérie a versé sur les marchés de la France un million d'hectolitres de froment ; en 1855, elle a fait mieux : elle s'est chargée de l'approvisionnement de l'armée d'Orient en fourrages, en céréales, en bétail, en chevaux.

L'Algérie fournissant à l'Orient des chevaux, du bétail, des fourrages, des céréales... le fait est remarquable, il est décisif.

Et cependant, quel est aujourd'hui encore l'état de l'Algérie?

Jugée à un point de vue relatif, l'œuvre accomplie est immense, le progrès est palpable, saisissant, nous ne trouvons rien de téméraire, rien d'exagéré dans cette affirmation articulée tout récemment par M. le général Daumas devant le Corps législatif :

« Les Romains en deux cents ans ont moins fait en Afrique que les Français depuis la conquête. »

Mais, si l'on apprécie la situation actuelle à un point de vue absolu, si on l'envisage, non pas sous le rapport de ce qui est, mais sous le rapport de ce qui doit être, on arrive, et cela abstraction faite de toute velléité de critique et de récriminations, à un résultat peu satisfaisant, qui autorise, en quelque sorte, les doutes et les hésitations des uns, les craintes et les inquiétudes des autres.

Les chiffres et les faits sont de terribles instruments qui, dans la discussion des affaires modernes, jouent un rôle bien autrement puissant que celui de l'art oratoire dans les débats anti-

Digitized by Google

ques. Malheureusement les chiffres et les faits sont presque aussi élastiques que l'art oratoire, et, comme lui, se prêtent à toutes les combinaisons.

Voici comment calculent les adversaires de l'Algérie, voici ce qu'ils disent :

« La surface cultivable, le Tell algérien, est de 18,000,000 d'hectares ; — la surface cultivée aujourd'hui par les Européens est de 100,000 hectares.

« La population de l'Algérie dans l'ordre normal pourrait être de 10,000 ,000 d'habitants ; — la population totale actuelle, y compris même celle du désert, n'atteint pas le chiffre de 3,000,000 d'individus.

« Sur ce nombre, l'armée compte 65,000 hommes, la population européenne 100,000, dont un quart seulement est adonné à l'agriculture.

« Quelle différence, sous le rapport du peuplement, entre la force d'attraction exercée par les Etats-Unis d'Amérique et celle de l'Algérie !

« En fait de routes, qu'avons-nous ? Cinq cents kilomètres au plus, réellement achevés.

« En fait de chemins de fer ? — Rien.

« En fait de ports ? — Un seul, celui d'Alger, qui s'achève.

« En fait de canaux de navigation ? — Rien.

« En fait de canaux d'irrigation ? Rien, ou presque rien.

« En fait d'établissements d'entrepôts, de docks ? — Rien.

« Les trois provinces dont se compose l'Algérie, sont, les unes à l'égard des autres, au point de vue des communications, dans un état qui se rapproche plus de l'isolement que de la communauté ; et cette circonstance suffit à elle seule pour produire et alimenter cet esprit de décentralisation qui, pour n'avoir pas d'autre raison d'être en Algérie, n'en est pas moins funeste à son développement. La même difficulté de communication existe, à des degrés divers, dans chaque province, d'un centre de population à l'autre.

« D'immenses richesses minérales et végétales, mines, bois et forêts, sont éparses çà et là sur le sol, caressées de l'œil, mais délaissées encore par l'industrie impuissante à se les approprier, à les exploiter.

« De magnifiques cours d'eau s'échappent irréguliers et inutiles à travers des terres qu'ils pourraient féconder et qui demeurent stériles. Sur un point, c'est la stérilité par défaut d'irrigation ; sur un autre, la stérilité par inondation et défaut d'écoulement. »

Digitized by Google

Ces faits sont frappants... Nous savons bien, nous, Algériens, par quelles considérations on peut les expliquer, en atténuer la portée; toutefois, on comprend qu'en France l'esprit de critique et de dénigrement s'en soit fait une arme, et contre l'Algérie, et contre son administration, et contre sa population elle-même.

On comprend aussi que, dans une sphère plus élevée, ces mêmes faits aient servi de stimulant aux réclamations, aux théories et aux projets de toute espèce.

S'il fallait enregistrer tous les systèmes suscités par ce stimulant, nous aboutirions à un programme singulièrement complexe, hérissé de contradictions et d'impossibilités.

Les uns imputent le mal à l'absence des capitaux; ils s'imaginent que les capitaux constituent une force coërcible que l'on peut, par un simple effet de volonté, diriger et transporter d'un point sur un autre; ils s'imaginent aussi que l'arrivée en Algérie d'une cargaison d'or et d'argent suffirait pour transformer subitement le pays.

Les autres, s'en prenant à la rareté de la population, sont persuadés qu'une expédition de quelques centaines de mille bras débarquée sur nos plages amènerait une amélioration instantanée.

Ceux-ci prétendent que l'administration se mêle trop à toutes les affaires.

Ceux-là affirment qu'elle ne s'y mêle pas assez; ils ne comprennent pas que quelque chose soit réalisable sans elle.

Ici on réclame le droit commun et l'assimilation complète de l'Algérie à la France.

Là on sollicite un régime plus exceptionnel encore que le régime actuel.

Plus loin, on voudrait voir l'Algérie transformée en un vaste marché où le monde entier serait appelé à introduire ses produits en franchise de tous droits.

Ailleurs on soupire après les institutions de crédit.

Chacun a son rêve, et de son rêve fait un projet.

Loin de nous la pensée de blâmer et de repousser ce travail de l'intelligence, qui, en général, est inspiré par un sentiment respectable; loin de nous surtout la prétention de substituer nos idées à celles des autres, comme une panacée à une autre panacée.

Notre tâche, dans cette grande question à l'ordre du jour, se résume en ces termes :

Il y a beaucoup à faire en Algérie, tout le monde le reconnaît; mais, en toutes choses, il importe de commencer par le commen-

Digitized by Google

cement, vérité banale, mais trop souvent méconnue et dédaignée.

Or, quel est le commencement nécessaire de tout ce qui est à faire?

Nous répondons. C'est :

1° L'établissement de voies de communications régulières ;

2° L'aménagement des cours d'eau ;

3° L'amélioration des ports, des rades.

Vérifions d'abord cette première proposition.

La colonisation européenne en Algérie est représentée par deux agents : la force qui conquiert et gouverne ; la force qui exploite et produit.

A quelle condition le premier de ces agents a-t-il pu accomplir son œuvre? — *A la condition de circuler librement.*

Quel est le préliminaire obligatoire de toutes les opérations?— *Se frayer des routes, assurer la circulation.*

A quel signe reconnaît-on ses progrès? A quelle mesure les évalue-t-on? — *A ses moyens de circulation.*

Supposons le moment où, d'un bout du territoire à l'autre, sur tous les points et jusque dans les plus intimes replis du terrain, la force qui conquiert et gouverne, pourra aller et venir sans obstacle, sans retard ; à ce moment-là, la conquête sera achevée, la pacification définitive, l'action du gouvernement absolue, incontestée.

Pour la force qui exploite et produit, mêmes procédés, mêmes conditions, même loi.

Ici encore c'est par le rayonnement, la facilité et la sécurité des communications que l'œuvre s'accomplit, se développe et s'évalue.

Voyez comment les choses se sont passées :

A la suite de nos armées, le travail, poussé par cette expansivité qui lui est propre, se précipite en Algérie avant même d'y avoir été provoqué ; ne pouvant se frayer la route lui-même, il s'attache aux flancs et à la queue de l'armée, il la suit partout où elle va. Le travail, dans ces conditions, est restreint aux plus simples proportions du négoce.

Dès que la circulation de l'armée est suspendue, il s'arrête lui-même, et, renfermé dans l'enceinte des villes et des camps, il se concentre dans l'industrie urbaine.

Les issues lui sont-elles ouvertes, il s'y jette aussitôt, il se répand, il s'avance, et de l'industrie urbaine passe à l'industrie agricole.

D'abord l'agriculture s'installe et se retranche autour des pla-

Digitized by Google

ces fortes, des grands centres de population ; peu à peu elle se hasarde, pousse en avant, s'étend et se développe.

Dans cette marche continue, de quoi dépend le progrès? d'où proviennent les obstacles? d'où dérive l'accélération ou le ralentissement du mouvement? Des conditions de la circulation. Si le passage est possible, le travail le franchit et poursuit; si l'issue est fermée, il s'arrête ou rebrousse ; quand les communications sont faciles, rapides, économiques, il prospère et grandit; quand elles sont difficiles, lentes, dispendieuses, il languit et meurt.

D'où cette conclusion :

Le progrès de la colonisation est proportionnel au développement et à la facilité des communications.

Ceci est élémentaire, et tellement élémentaire, que la démonstration serait superflue tant l'évidence est frappante.

A quoi bon alors aller chercher bien loin l'explication de ce que l'expérience journalière nous fait toucher du doigt? Pourquoi se creuser l'esprit pour découvrir quel est le meilleur système d'administration applicable au pays, quel est le meilleur moyen d'attirer en Algérie les bras et les capitaux, par quel procédé on pourra lutter contre la force qui pousse l'émigration européenne vers l'Amérique?

Ces diverses questions ont leur importance, sans doute, mais elles viennent toutes à la suite d'une question première plus essentielle, plus urgente, celle de décider comment ouvrir à la colonisation les voies et les communications qui lui sont nécessaires pour rayonner sur le pays et pour s'avancer au-delà des centres de population au bout desquels elle est encore aujourd'hui retranchée, et pour ainsi dire enchaînée.

C'est là le premier problème à résoudre, le premier pas à faire, le commencement de tout : les faits confirment de toutes parts cette vérité.

L'Algérie possède des richesses minéralogiques immenses; le fer, le cuivre, le plomb y abondent; et cependant, ces gisements, pour la plupart d'une exploitation facile et peu coûteuse, restent inexploités; ou bien le minerai des mines en exploitation est expédié en France, à l'étranger, pour y être traité, tandis que l'Algérie possède de vastes et belles forêts, plus considérables même que celles de toute la France, des forêts riches en essences précieuses, et qui, elles aussi, au grand détriment des arts et de l'industrie, demeurent inexploitées.

Ailleurs, comme ici, le minerai et le combustible se rencontrent rarement tout auprès l'un de l'autre; mais ailleurs l'un va

Digitized by Google

chercher l'autre, grâce à la facilité des communications, à l'économie des transports.

Ainsi, dans un autre genre de faits, le pain, qui se paie 35 c. à *Sétif*, coûte 70 c. à *Constantine;* et la distance entre ces deux points n'est que de 130 kilomètres.

Ainsi la mesure d'orge, qui a coûté de 3 à 4 fr. à *Teniet-el-Haad*, vaut de 13 à 15 fr. à *Alger;* l'orge, qui a été payée 3 fr. 75 c. à *M'lila*, vaut déjà 11 fr. 50 c. à *Aumale*, et se vend 18 fr. à *Alger*.

Et cela, toujours grâce à l'absence de viabilité, à la difficulté, à la cherté des transports.

Nous pourrions multiplier les citations ; mais à quoi bon s'obstiner à démontrer ce que personne ne conteste? Bornons-nous à résumer les résultats de cet état de choses.

Ce résumé, le voici :

Non seulement les trois provinces, non seulement, dans chaque province, les principaux centres de population se trouvent ainsi, par la difficulté des communications, isolés les uns des autres, mais encore, par suite de cette difficulté même, le prix des denrées éprouve d'un point à l'autre, et suivant les saisons, des variations brusques, irrégulières et excessives qui déroutent tous les calculs et même toutes les transactions aléatoires.

D'autre part, la colonisation se trouve entravée dans son essor ; et enfin, c'est à l'indigène que reviennent, comme une sorte de monopole, tous les bénéfices, tous les profits de l'industrie des transports, industrie vitale dont dépend, en tout temps, le sort du commerce.

Encore si cette intervention forcée de l'Arabe amenait une amélioration des prix, mais non ! Les chameaux et les mulets pouvant seuls franchir les sentiers tortueux et abruptes par lesquels la circulation cherche à se faire jour, et l'indigène étant le seul conducteur que comportent et la nature du véhicule et la nature des routes, il en résulte que l'indigène dispose et profite seul, à peu près en maître, des moyens de transport par terre. Or, par un phénomène tout particulier et caractéristique de cette race, l'indigène produit et ne consomme pas : après avoir transformé ses produits en numéraire, il enfouit ce numéraire, et le dérobe à jamais à la circulation, de telle sorte que, par l'absorption de la monnaie aussi bien que par l'exploitation des routes, c'est de l'indigène que dépend, pour une grosse part au moins, le mouvement des échanges, c'est-à-dire la vie commerciale.

Assurément ce n'est pas là un état de choses normal.

Que faire pour modifier, transformer cette situation ; pour

Digitized by Google

donner à l'élément européen la supériorité qu'il doit avoir, l'appeler à l'initiative qu'il doit exercer ?

Qu'on nous permette d'appliquer à la solution du problème économique et politique qui nous occupe, le procédé usité en géométrie ! supposons le problème résolu !

Les trois provinces de l'Algérie sont sillonnées par un système de routes, toujours viables et carrossables, dont l'artère principale met en communication directe Alger avec Oran et Bône, et dont les embranchements relient, dans chaque province, les villes du littoral aux villes de l'intérieur.

Sur ces routes est établi un service de messageries à grande vitesse, de roulage accéléré et de roulage ordinaire ; ce service est régulier, quotidien, organisé sur le même pied qu'en France ; les voyageurs peuvent, en toutes saisons, se rendre d'Alger à Oran en quarante heures, d'Alger à Constantine en quarante-cinq heures, et les marchandises en huit jours ; l'échange de la correspondance, dépêches, lettres et paquets, est journalier d'un bout à l'autre du territoire ; sur tout le parcours sont édifiées, de distance en distance, de vastes hôtelleries servant à la fois de pied-à-terre aux voyageurs, de gîte aux voituriers, d'entrepôt pour les marchandises.

Conséquences immédiates de l'hypothèse : l'agriculture et l'industrie ont pris un essor illimité ; des terres qui, jusqu'alors inaccessibles au travail, étaient restées improductives, ont acquis une valeur réelle et ont été livrées à la production ; les relations commerciales sont régularisées ; les transactions et les échanges se sont multipliées ; l'isolement a cessé entre les groupes dont se compose la population ; les liens se sont établis, se sont resserrés ; les intérêts se sont confondus.

Le gouvernement a pu établir une correspondance plus active, plus régulière, plus facile, moins dispendieuse, entre les diverses administrations dont il se compose ; la centralisation des pouvoirs existe réellement.

Les mouvements et les opérations stratégiques sont devenus plus faciles, plus rapides ; le rayonnement continu de l'armée, que le maréchal duc d'Isly considérait avec raison comme le moyen le plus efficace de pacification et la meilleure garantie de sécurité à l'égard des indigènes, le rayonnement de l'armée s'opère par de simples changements de garnison.

La sécurité existe partout : sur les routes et dans tout le pays.

Comme conséquences médiates :

Les capitaux qui demandent, non pas une impulsion extérieure, non pas des encouragements extra-commerciaux, non

Digitized by Google

pas une direction étrangère, mais tout simplement un aliment et des débouchés, avec la faculté d'en disposer librement, les capitaux arrivent d'eux-mêmes en Algérie, parce qu'ils y trouvent l'aliment et les débouchés qu'ils recherchent.

Alors le flot de l'émigration grossit en raison des issues qui lui sont ouvertes; et il avance, non plus sur la foi d'une espérance vague et incertaine, mais *sur la foi d'une demande positive et formelle.*

Alors l'élément européen prédominera, non pas encore numériquement peut-être, mais moralement, par son activité, ses arts et son industrie, surtout par l'influence légitime acquise par les travaux exécutés, par les améliorations faites, par le bien-être répandu, par la prospérité générale; et l'élément indigène, déshérité désormais du rôle d'intermédiaire, se renfermera dans sa mission de produire à bas prix et d'approvisionner les marchés des produits pour lesquels nous devons renoncer à lui faire concurrence, d'où l'activité européenne se chargera de les diriger sur les centres de consommation, sur les points d'embarquement.

Eh bien ! que faut-il pour que l'hypothèse se vérifie, pour que la fiction devienne réalité?

Il faut ouvrir des routes; il faut surtout les achever et les exploiter; il faut créer la viabilité.

J. Saint-Lager et E. Robert.

(*La suite au prochain numéro.*)

LE SORGHO A SUCRE,

(*Holcus saccharatus.*)

SA CULTURE. — SON EMPLOI.

Il est un produit, d'importation récente en Algérie, qui, depuis quelque temps, attire l'attention et excite la curiosité des agriculteurs de France : c'est le sorgho à sucre, originaire de la Chine, apporté chez nous par notre consul à Sang-Haï, M. de Montigny, et dont la culture, essayée avec un succès complet sur plusieurs points de notre colonie africaine, paraît appelée à enrichir l'industrie nationale d'un nouvel élément de fabrication. L'habile directeur de la pépinière centrale du gouvernement à Alger, M. Hardy, a tenté sur ce produit de curieuses expériences pendant la campagne de 1855.

Le 18 mai, il en fit semer trois parcelles, d'une contenance réunie de 17 acres, et d'une qualité de terrain à peu près identique.

Digitized by Google

Le sol, bien découvert, avait été labouré profondément et fumé. Le semis eut lieu en lignes espacées de 80 centimètres.

Quand les jeunes plants se furent suffisamment développés, il les fit distancer de 30 à 35 centimètres, en arrachant à la main ceux qui lui paraissaient parasites ou superflus. Il soumit ensuite successivement les autres à trois binages et à trois légères irrigations au moyen d'un peu d'eau versée dans une rigole ouverte au pied de chaque ligne, arrosage qu'il n'estime pas devoir consommer plus de 400 mètres cubes de liquide par hectare.

Puis, il ramena la terre au pied des plants, de manière à faire un petit billon, dont la ligne occupait le centre. Son but était, en leur offrant un point d'appui contre le vent, de favoriser la pousse des racines qui naissent à la base, comme dans le maïs.

Or, la plupart des tiges atteignirent à une hauteur de 4 à 5 mètres; un grand nombre ne mesuraient pas moins de 10 à 11 centimètres à la base.

C'est vers la mi-septembre que les graines parvinrent à maturité : malgré les déprédations des moineaux, les 37 ares en donnèrent 425 kilogrammes, soit 2,500 l'hectare, résultat dû principalement à la culture. Pour opérer industriellement, il eût fallu à M. Hardy une installation et des appareils qui lui manquaient.

Néanmoins, il coupa les tiges pour en faire des pesées sur des surfaces dont il tenait compte dans diverses parties des trois parcelles, et il remarqua que chaque plant avait, en général, de 3 à 7 tiges, soit 5 en moyenne. Les ayant débarrassées de leurs feuilles et des pétioles engaînant chaque mérithalle, les ayant ensuite privées de leur partie supérieure, ne contenant que peu ou point de parties saccharines, il les ramena à une longueur moyenne de 2 m. 50. Ces pesées lui donnèrent par hectare 83,250 kilogrammes de tiges saccharines.

L'année précédente, M. Hardy avait semé le sorgho par petites touffes espacées de 45 centimètres, et les tiges s'étaient élevées à peu près comme celles de cette année; mais, gênées par leur entourage, elles n'en avaient eu, tant s'en faut, ni le volume, ni le diamètre; le rendement ne dépassa guère par hectare 40 à 45,000 kilogrammes.

L'espacement et la disposition adoptés en 1855 semblèrent donc à l'habile praticien tout à fait applicables aux bons terrains fertiles, les seuls, du reste, qui conviennent au *sorgho*. Ces conditions se prêtent d'ailleurs merveilleusement à l'emploi des instruments attelés, la houe à cheval pour les binages, la charrue légère ou le buttoir, pour les raies d'arrosement.

Digitized by Google

Pilées dans un mortier, après avoir été coupées par tronçons, puis soumises à une pression énergique, les tiges donnèrent 67 p. 100 de jus. Ce jus, au moment de la récolte des graines, sur la fin de septembre, avait une densité de 8° 3/4 à l'aréomètre de Baumé, soit approximativement 13 p. 100 de sucre, autant qu'on peut s'en rapporter à un calcul dressé sans saccharimètre. Il peut se faire aussi que celui qu'on recueillit renfermât une portion de sucre incristallisable, ou sucre de raisin.

Mais, en supposant que tout le sucre fût cristallisable, l'hectare aurait donné les résultats ci-après :

$\frac{83.250}{100} \times 67 = \frac{58,777}{100} \times 13 = 7,251$ kilogr. de sucre, ou l'équivalent pour une partie de sucre incristallisable.

Le jus contenant du sucre incristallisable, ou sucre de raisin, n'est pas moins susceptible d'alcoolisation que s'il contenait en entier du sucre cristallisable.

Les tiges dont on avait coupé les panicules de graines, étant restées sur pied, M. Hardy eut la satisfaction de les voir, deux mois après la récolte de la graine, conserver leur saveur sucrée, ayant résisté aux vents et aux vers, d'où il résulte qu'en Algérie, on peut utiliser les graines de sorgho en les laissant venir à maturité, sans diminuer la récolte du principe saccharin.

Ces graines, fort rares en ce moment, ont une assez grande valeur commerciale, mais elle descendra rapidement au niveau des mercuriales des céréales communes, la quantité produite par les récoltes devant alors dépasser de beaucoup les besoins des ensemencements; toutefois, elles pourront avoir une certaine valeur industrielle et servir à autre chose qu'à l'alimentation de la volaille et des porcs, comme celles du sorgho à balais.

Le docteur Sicart, de Marseille, a trouvé, l'an dernier, qu'elles contenaient dans leur épiderme une très-belle couleur rouge avec des nuances dans toute la gamme jusqu'au violet; et M. Chevreul a découvert que cette couleur teignait admirablement la soie. M. Hardy, de son côté, a extrait des tiges du sorgho un produit qui pourra ne pas être sans importance, comme on va le voir.

Le sorgho à sucre est vivace : ses plants, à la fin de leur seconde année d'existence, commencent à faire une troisième pousse et se disposent à accomplir leur végétation dans une troisième année; mais il ne faudrait pas en conclure qu'il y ait utilité à conserver une plantation pendant plusieurs saisons. M. Hardy pense que ce serait plus onéreux que productif : la seconde année les tiges atteignent à peine la hauteur de 1 mètre 50 centimètres, 2 mètres tout au plus; elles sont grêles, chétives, beaucoup moins

Digitized by Google

grosses d'ordinaire que le petit doigt, si on les compare à ce qu'elles étaient au bout de la première année. A la troisième, il est plus que probable que leur développement sera moindre encore. En outre, il en résulterait un grand épuisement pour la terre, et mieux vaut cent fois se hâter de retourner le sol par un labour de charrue dès la fin de la première saison.

Malgré l'opinion contraire, M. Hardy ne pense pas que le sorgho à sucre puisse donner deux bonnes récoltes de tiges dans une même année. Pour favoriser le développement de la seconde pousse, on serait toujours tenté de couper les tiges de la première avant la formation des graines ; il en résulterait infailliblement un sucre n'ayant pas encore acquis tout son principe sucré, et l'on perdrait, en outre, le produit de la graine.

Les tiges, succédant à la première coupe ayant porté des graines, demeurent herbacées et donnent un jus trop pauvre pour couvrir les frais de fabrication. Il sera toujours préférable de faire de cette seconde pousse la pâture du bétail, qui manque précisément d'herbages à cette époque, fin d'octobre et commencement de novembre. Un des bons côtés de la culture de cette plante, c'est qu'on peut utiliser une notable portion de ses dépouilles à l'alimentation du bétail, et contribuer ainsi puissamment à la production des engrais, large compensation à l'épuisement du sol qu'elle occasionne.

M. Hardy, poursuivant activement ses expériences, a conservé sur pied jusqu'au mois de février dernier les tiges écimées par suite de la récolte des panicules de graines. Voici les résultats de ses extractions de jus à diverses époques :

Fin septembre, au moment de la récolte des graines, 67 de jus sur 100 parties de tiges, jus d'une densité de 8° 3/4 ;

28 novembre, 52 0/0 de jus ; densité 9° 1/2 ;

31 janvier, 51 0/0 de jus ; densité 8° 1/2 ;

16 février, dernière épreuve, 49,50 0/0 de jus ; densité 8°.

Ainsi, de la fin de septembre à la fin de novembre, les tiges restées sur pied n'ont rien perdu de la proportion de leur propriété saccharine. En effet, si la quantité de jus a diminué de 15 0/0, représentant 0,66 0/0 d'alcool, en revanche, ce jus a gagné 0,75 0/0 en richesse, représentant à peu près l'équivalent en alcool ; donc, la richesse saccharine ou alcoolique a, au contraire, augmenté.

De la fin de novembre à la mi-février, la diminution au poids et en titre de jus n'a pas été sensible au point qu'il n'y ait pas économie à conserver les tiges sur pied pour alimenter la fabrication durant ce long espace de temps. Dans le midi de la France,

Digitized by Google

les gelées les ont détruites dès la fin d'octobre ; en Algérie, elles résistent sans altération, pour ainsi dire, et sans frais, pendant la majeure partie de l'hiver, pour entretenir les distilleries.

Les essais d'alcoolisation ont été faits par M. Hardy sur le jus extrait le 31 janvier. Il a mis dans deux ballons de verre deux litres de jus avec une addition de levure de bière un peu vieille, un peu acidulée, et deux litres sans ferment; il a fait bouillir des tronçons de sorgho sucré, les a fait peler et en a extrait le jus à la presse. Ce jus a été introduit dans un troisième ballon ; et les trois ont été placés dans la serre aux boutures de la pépinière centrale, à une température oscillant de 22 à 30° centigrades. Dès le lendemain, le jus pur et simple commençait à fermenter ; il s'en dégageait de nombreuses bulles de gaz acide carbonique, tandis que le jus avec addition de levure, ainsi que le jus bouilli, ne donnait aucun signe de fermentation.

Le 3 février, M. Hardy fit un essai avec l'appareil Salleron :
Le jus simple donna 2 1/2 0/0 d'alcool ;
Le jus avec addition de levure, 0 ;
Le jus bouilli, 0.
Le 6 février, un deuxième essai eut lieu :
Le jus simple donna 6,20 0/0 d'alcool ;
Le jus avec addition de levure, 0 ;
Le jus bouilli, 0.
Le 8 février, troisième essai :
Le jus simple donna 10,30 0/0 d'alcool ;
Le jus avec addition de levure, 0 ;
Le jus bouilli, 1 0/0.
Le 10 février, quatrième essai :
Le jus simple donna 9,90 0/0 d'alcool ;
Le jus avec addition de levure, 0 ;
Le jus bouilli, 3,20 0/0.
Le 12 février, cinquième essai :
Le jus simple donna 9,30 0/0 d'alcool ;
Le jus avec levure, 1 0/0 ;
Le jus bouilli, 5,40 0/0.
Le 14 février, sixième essai :
Le jus simple donna 8,60 0/0 d'alcool ;
Le jus avec levure, 0 ;
Le jus bouilli, 2,40 0/0.
Le 16 février, septième et dernier essai :
Le jus simple donna 7,90 0/0 d'alcool ;
Le jus avec levure, 0 ;
Le jus bouilli, 1,90 0/0.

Digitized by Google

Cette série d'expériences est concluante : le jus du sorgho sucré a en lui-même son principe fermentescible ; il n'est nécessaire d'y ajouter aucun levain pour en obtenir la fermentation alcoolique, pourvu qu'on ait soin de le soumettre à une température convenable. C'est au bout de huit jours de fermentation qu'il atteint son *maximum* d'alcoolisation et qu'il peut être distillé. Deux jours après, sa richesse alcoolique diminue passi, le à l'acidification.

La graine est également susceptible de donner une notable quantité d'alcool, comme les autres céréales. Selon M. Basset, on retire de la graine du sorgho ordinaire 24,75 0/0 de son poids d'alcool ; la production du sorgho sucré ne doit pas être moindre. 2,500 kilogr. de cette graine, récoltés sur un hectare, rendraient donc 618 kilogr. 75 grammes d'alcool.

Quand les tiges sont parvenues à maturité parfaite, il se développe, à leur surface, une efflorescence cireuse, comme dans certaines variétés de cannes à sucre. C'est de la cérosie, ou cire végétale, sèche, dure, susceptible de se pulvériser, fusible à 90°. On en fait, mêlée à un peu de suif épuré, des bougies, dont la lumière a un bel éclat.

M. Hardy, ayant dépouillé un certain nombre de tiges de leur cérosie, a pu se convaincre qu'on en récolterait aisément dans un hectare 108 kilogr. 400 c., moyennant une dépense de 252 fr. de main-d'œuvre. La cire d'abeille valant en moyenne 4 fr. le kilogr., la cérosie du sorgho sucré ne coûterait pas plus de 3 fr. 50 ; ce serait une recette de 330 fr. 62, donnant un bénéfice de 88 fr. 62 à porter au produit net de la culture de la plante, sans compter les améliorations économiques à apporter aux procédés d'extraction.

Les expériences d'alcoolisation auxquelles M. Hardy s'est livré, lui ont donné les résultats suivants : les 83,250 kilogr. de tiges mondées et prêtes à être employées que donne un hectare, contiennent, au moment de la maturité de la graine, 67 0/0 de jus, lequel renferme 10,30 0/0 d'alcool absolu ; donc :

$$83{,}250 \times \frac{67}{100} = 55{,}777 \times \frac{10{,}30}{100} = 5{,}745 \text{ k. d'alcool.}$$

L'emploi industriel de la graine sera très-certainement sa transformation en alcool, et il en résultera :

$$2{,}500 \times \frac{24}{75} = 618 \text{ kil., } 75.$$

Le rendement en alcool d'un hectare de sorgho sucré cultivé en Algérie sera donc finalement de $5{,}745 + 618{,}65 = 6{,}368$ kil. 75, ou 7,964 litres 68 ; en nombre rond, 79 hectolitres et demi.

Le fourrage pour la nourriture du bétail que peut donner un

Digitized by Google

hectare, tant de l'effeuillaison des tiges que du regain, ne doit pas être estimé à moins de 200 quintaux métriques, ramené à l'état sec. A 4 fr. le quintal, c'est encore un produit de 800 fr.

Le revenu d'un hectare bien cultivé en sorgho à sucre se résume donc comme il suit :

7,954 lit. 68 d'alcool, à 140 fr. l'hectolitre, valeur actuelle sur les principales places de France, dont il faut déduire 10 fr. par hectolitre pour le transport, le coulage et les frais de tout genre, soit 130 fr. l'hectolitre, ci.		10,341 »
108 kil. 400 gr. de cérosie, à 3 fr. 50 c. le kil. . . .		330 62
20,000 kil. de fourrage, le quintal à 4 fr.		800 »
		11,471 62
Frais approximatifs par hectare, à déduire :		
Labour, 80 fr.; hersage, 40 fr., ensemble	120 »	
Ensemencement.	30 »	
Binages, sarclages, éclaircies	90 »	
Irrigations	40 »	
Valeur du fumier consommé	60 »	
Frais de récolte.	80 »	
Loyer de la terre.	100 »	
Frais d'extraction de la cérosie.	252 »	
	772 »	
Frais de distillation à 30 fr. l'hectolitre, comprenant la main-d'œuvre, le combustible, les fûts, les frais généraux, l'intérêt du capital engagé, l'entretien du matériel, etc.	2,386 40	
		3,158 40
Bénéfice net :		8,313 22

Ce bénéfice énorme est dû, il est vrai, en grande partie, à la cherté actuelle des alcools; mais supposons-les tombés à 70 fr. l'hectolitre, chiffre le plus bas où ils puissent descendre, il n'en restera pas moins un bénéfice net de 3,340 fr. 49 c. par hectare, ce qui est encore fort beau. Ce serait donc là pour l'Algérie une industrie viable, à l'abri des crises, et méritant d'être encouragée.

Pour parcourir toutes les phases de sa végétation jusqu'à la maturité de ses graines, le sorgho à sucre a besoin de 2,760 degrés de chaleur. La mi-mai est la saison la plus favorable au semis; la plante est mûre alors vers le 15 septembre. On peut la semer cependant encore avec succès à une température plus basse, de 12,

Digitized by Google

à 15 degrés environ, vers les premiers jours d'avril. Dans ces conditions-là, la maturité a lieu vers le 13 août, après 135 jours de végétation. Il serait possible de la confier aussi à la terre vers la mi-juillet, pour voir la graine mûrir après 143 jours, sur la fin de novembre. Mais M. Hardy regarde ce terme comme le point extrême, qu'il serait dangereux de dépasser. Ainsi, les tiges pouvant se conserver pendant plusieurs mois, on doit être en position d'en alimenter les distilleries durant six mois au moins.

Une crainte s'est répandue dans le midi de la France, c'est que le sorgho à sucre, exclusivement multiplié par la graine, ne vînt à dégénérer, et l'on a conseillé de recourir aux boutures. Oui, cet abâtardissement serait possible si l'on cultivait cette plante sans prévoyance, dans le voisinage des congénères, du sorgho à balais par exemple, mais, isolée, elle ne risque rien. En outre, la multiplication par boutures ou drageons ne serait guère praticable en grand; elle aurait aussi l'inconvénient de débiliter et d'énerver la descendance.

Tel est, en abrégé, le beau travail de M. Hardy. Nous avons cru de notre devoir d'en reproduire au moins la substance dans un recueil principalement consacré à l'Algérie.

EUGÈNE DE MONGLAVE.

DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE CRÉDIT ALGÉRIEN,

ET DE SON CONCOURS DANS L'ŒUVRE IMMENSE DE LA COLONISATION FRANÇAISE EN AFRIQUE.

Le temps est venu où la France éprouve le besoin de disputer aux grandes nations occidentales l'honneur et les avantages de posséder les plus belles, les plus nombreuses, les plus variées, les plus riches colonies du monde. Aujourd'hui que sa marine est à même de rivaliser avec celle de l'Angleterre, que la paix, rétablie entre les principales puissances de l'Europe, permet aux gouvernements de préparer de vastes entreprises, le pavillon français, qui flotte sur les mâts de nos navires, s'en va, par-delà les mers, se déployer sur des terres neuves, dans des pays à peine sortis de l'état sauvage, et en faire ainsi de nouvelles Frances. Bref, la France cherche à s'agrandir par le seul moyen qui n'entraîne pas de regrets après soi, par la colonisation. Mais, de même qu'à

Digitized by Google

l'instar de l'Angleterre, elle cherche à arborer son étendard à toutes les extrémités du globe et dans quelques points de chacune de ses contrées, elle sent le besoin de posséder une colonie plus grande que toutes les autres, capable d'étendre rapidement ses limites pour en former un vaste empire dans lequel elle puisse déverser le trop plein de sa population et assurer un avenir sûr et brillant au travail et aux capitaux qui si difficilement aujourd'hui parviennent à leur but dans notre France continentale; ici, en effet, mille entreprises se trouvent forcées de se faire mutuellement tort, pour recueillir quelques lambeaux des dépouilles des combattants abîmés dans la lice. Ce nouvel empire, cette Inde africaine est l'Algérie : l'exposition universelle des produits des arts et de l'industrie l'a suffisamment démontré; les secours que cette nouvelle France nous a fournis dans les moments de disettes des années qui viennent de s'écouler, nous donnent des preuves assez frappantes que l'Algérie sera, dans l'avenir, notre plus grande ressource, et qu'on la trouvera toujours prête à nous aider dans les circonstances malheureuses, si nous savons profiter dès ce jour des immenses richesses qu'elle recèle en son sein, et qu'elle est prête à nous livrer, si nous avons seulement l'intelligence de savoir les lui demander.

Comment ne pas regretter, dans un temps où les substances premières manquent à nos besoins, ou ne sont obtenues qu'à des prix exorbitants, que les plus riches produits périssent sur place, sans être récoltés, dans une colonie française, qui n'est séparée de la métropole que par quelques jours de route? Comment ne pas utiliser ces belles matières premières que nous offrent les forêts et les mines de l'Algérie, et dont nous ne trouvons rien de semblable, je dirai même rien de comparable, dans les autres colonies? Car est-il une terre étrangère, une forêt assez riche en essences magnifiques, pour oser présenter un de ces bois qui disputent la prééminence alors que le Thuya de Barbarie s'est mis sur les rangs?

Que manque-t-il donc à l'Algérie pour pouvoir livrer à la mère-patrie les richesses inépuisables que recèlent ses plaines, ses montagnes, ses vallées? Il est facile de répondre en se faisant l'écho de la voix des colons qui demandent des travailleurs, des capitaux, pour venir les aider dans la grande œuvre qu'ils ont entreprise, œuvre dont l'immensité dépasse aujourd'hui leurs forces, leurs moyens. Il leur faut des routes praticables tracées dans les diverses directions de notre territoire algérien, des moyens de transport qui amènent les produits de leurs récoltes sur les marchés, enfin des secours pécuniaires pour l'exploitation

Digitized by Google

des richesses qui lui sont confiées et qui périssent sur place, faute de bras pour les aider à les recueillir.

Ce sont ces besoins réels qui ont donné lieu à la fondation de la *Société générale de Crédit algérien*, dont, comme on a pu le comprendre par ce qui précède, la création est un des faits les plus importants à constater dans l'histoire des progrès de la civilisation dans l'Afrique française.

Cette Société, a été constituée au capital de QUINZE MILLIONS de francs sous la forme de commandite, entourée de toutes les garanties désirables, sous la raison sociale : LAMBERT DE ROISSY ET Cᵉ, en attendant qu'elle se transforme en société anonyme. Elle est tout à la fois une société financière représentant, pour l'Algérie, les sociétés de crédit mobilier qui se sont successivement formées en France, en Espagne, en Autriche, et une société industrielle, destinée à pratiquer diverses opérations de colonisation dont la nature est parfaitement déterminée. Quant à son but, il a été clairement défini par ses statuts et principalement dans l'article 5ᵉ [1].

Or, comme la *Société générale de Crédit algérien* a été assez heureuse pour trouver, parmi ses premiers fondateurs, les capitaux qui lui étaient nécessaires pour commencer ses opérations, et comme, par ce moyen, elle a été à même de se passer des négociations de bourse, frappées, depuis peu, d'un arrêté du gouvernement relatif à toutes les affaires nouvelles, elle a pu se lancer immédiatement dans la lice, et va protéger par le concours de ses moyens et de ses capitaux toute spéculation sérieuse qui sera tentée en Algérie, lorsque le but en aura été sagement médité, et que ses résultats ne tiendront plus qu'à quelques combinaisons financières.

Est-ce un entrepreneur d'œuvres importantes d'utilité générale, tels que tracé de routes et de chemins de traverses, qui veut se porter adjudicataire de grands travaux publics? Sont-ce les habitants d'une plaine qui souhaitent augmenter le chiffre de leurs bénéfices et la valeur de leurs propriétés en améliorant par des procédés d'irrigation un cours d'eau qui traverse leur pays? La Société générale de Crédit algérien est là pour les aider de ses capitaux, moyennant une redevance ou un arrangement quelconque. Est-ce le concessionnaire de quelque belle mine ou d'une de ces riches carrières de marbre, qui se trouvent en si grand nombre en Algérie? Est-ce le propriétaire d'un brevet pour l'application à l'industrie de l'une des plantes du sol algérien? Tous

[1] Nous avons déjà reproduit cet article des statuts, dans le numéro d'avril 1856, p. 334.

Digitized by Google

peuvent former des sociétés spéciales pour ce qui les concerne, en calculer les avantages et les chances, soumettre leurs statuts à la Société générale de Crédit algérien, qui les mettra à même de réaliser leurs projets et les bénéfices qui doivent en résulter, soit en souscrivant tout ou partie des actions de ces diverses entreprises, soit en se chargeant seulement de négocier leur capital, soit en les commanditant purement et simplement, suivant les intérêts et les arrangements réciproques des uns et des autres. Voilà, en peu de termes, trop brièvement sans doute, quels services est appelée à rendre cette magnifique institution, à jamais mémorable dans les annales des colonies françaises, et dont les opérations peuvent être un jour comparables à celles de la Compagnie des Indes. Voilà ce que peut la *Compagnie générale de Crédit algérien!*

Mais les intelligents fondateurs de cette Société ont trop bien compris le but de leur mission, pour ne pas s'occuper, en outre, de leur côté, d'opérations industrielles. Eux aussi ont voulu profiter des avantages qu'ils offrent dès aujourd'hui à tous les colons algériens qui, par leurs études, sont parvenus à concevoir de riches desseins pour l'avenir de notre colonie arabe.

La Compagnie débute, dans ses opérations industrielles, par user de deux marchés consentis par le service des forêts et approuvés par son Excellence le ministre de la guerre, concédant des droits d'exploitation dans un certain nombre de forêts de la province d'Alger. Cette branche d'industrie doit donner des résultats aussi avantageux pour la colonie que fructueux pour les capitaux que le Crédit algérien croira devoir y consacrer; mais, quelque importance que l'exploitation et le commerce des bois puissent acquérir, ce n'est là qu'un accessoire en quelque sorte de sa vaste entreprise. L'exécution directe ou par voie de commandite de chemins de fer, canaux, irrigations, mines et travaux publics; la colonisation sur une vaste échelle, à l'instar des compagnies américaines, par création de villages, et spécialement de villages départementaux, voilà encore de ces opérations inscrites dans son programme, et qu'elle paraît devoir aborder résolument, car, si nous sommes bien informé, elle a déjà saisi l'administration d'un projet relatif à une très-grande opération de ce genre dans l'une des principales vallées de la colonie.

Enfin, nous sommes heureux de signaler la prudence et la haute probité que les fondateurs de la Société générale de Crédit algérien ont apportées dans la constitution de leur œuvre et qui les placent si haut au-dessus des industriels procédant à l'aventure ou exposant les fonds du public : ils terminent leur exposé par la déclaration suivante, que le succès obtenu depuis lors rend

Digitized by Google

inutile, mais qui reste comme un honorable témoignage de délicatesse et de dévouement :

« La Société générale de Crédit algérien fera, en outre, des opérations sur le chêne liége et sur l'olivier. Le chêne-liége offre, en Algérie, des produits d'une qualité supérieure, résultant de la réunion des conditions naturelles les plus favorables à sa croissance. En étendant son exploitation sur 6,000 hectares, le produit net sera 787,500 fr., pris comme taux moyen annuel. Pour ce résultat, il suffirait à la compagnie d'engager un capital mort de 550,000 fr. Quant aux oliviers, cultivés pour leurs fruits, ils produiront, au bout de huit à dix ans d'exploitation, un revenu annuel de plus de 1,500,000 fr., si la Compagnie procède, comme elle se le propose, sur mille hectares de terrain.

« Afin d'assurer de tous côtés à la compagnie des revenus importants, sans risques, il lui suffit d'un peu de prudence; or, les conseils qui, avec la gérance, composent sa direction, la garantissent contre tout entraînement et peuvent, à cet égard, donner toute sécurité. Enfin, pour montrer à chacun combien elle veut faire quelque chose de sérieux, elle peut dire avec orgueil que toutes les mesures ont été prises par elle pour garantir l'intégralité des intérêts qui lui sont confiés : tous les frais de fondation et d'organisation de la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE CRÉDIT ALGÉRIEN seraient supportés par les fondateurs de la compagnie, si, par impossible (il faut tout prévoir, même l'impossible), la Société ne donnait pas de suite à ses opérations, en sorte que, dans ce cas, LES ACTIONNAIRES SERAIENT REMBOURSÉS DE LA TOTALITÉ DE LEURS VERSEMENTS. »

Nous pensons donc qu'une si vaste entreprise que celle de la Compagnie générale de Crédit algérien ne peut manquer de réussir, et qu'elle sera une bonne fortune pour les colons qui auront recours à elle, de même qu'un placement utile pour les capitaux des financiers européens. Puisse-t-elle parvenir à achever la grande œuvre de civilisation que nous avons entreprise sur les plages du sud de la Méditerranée !

Comme son succès intéresse à un haut degré tous les colons algériens, nous aurons l'occasion de leur en reparler dans notre *Bulletin de l'Algérie*, aussitôt que de nouveaux documents statistiques, sur l'exactitude desquels nous croirons pouvoir compter, nous seront parvenus.

J. R. FABRE.

Digitized by Google

COLONIES.

NOTICE SUR NOUKA-HIVA

DANS SES RAPPORTS AVEC LES AUTRES ILES DE L'OCÉANIE [1].

RACES BRUNES : MARCHE GÉOGRAPHIQUE DE LEURS TROIS TEINTES. — INSUFFISANCE DES OBSERVATIONS ANATOMIQUES; SILENCE DE L'HISTOIRE SUR LES ORIGINES. — UNITÉ OU PLURALITÉ DES RACES HUMAINES; INCESTES OU VERTUS DE NOS PREMIERS PÈRES. — ADAM REPRÉSENTANT L'HUMANITÉ. — LA FEMME. — FOYERS SIMULTANÉS DE CRÉATION; ABERRATION DES HIPPOPHAGES. — LES TROIS MÉTHODES DE CLASSEMENT ANTHROPOLOGIQUE.

Revenons maintenant aux races brunes. Nous y distinguerons: — le *Malay*, tirant parfois sur le vert; — le *Micronésien*, d'une teinte en général cuivrée; — le *Polynésien* ou *Tabouais*, d'une teinte plus claire que les deux autres; de sorte que, théoriquement, l'on peut concevoir trois races nuancées des couleurs primitives, de rouge, de jaune, de vert, lesquelles se mêlant ensuite aux noirs de la Mélanésie et aux envahisseurs (jaunes et blancs) de l'Inde, qui ont pesé jusque sur les populations de ses archipels, auraient produit les teintes si variées qui se montrent sur les terres et les îles sans nombre de l'Océan Pacifique. On aura ainsi un écrin, une échelle colorifique, partant du brun clair (Malay), du jaune olivâtre (Archipel Sainte-Croix), du jaune bronzé (îles Pelao), pour aller au marron (groupe carolin de Logounor), en passant par le cuivre rouge (îles Mulgrave et le reste des Carolines). On remarquera que de la Mélanésie sortent deux séries et comme deux faisceaux de nuances qui s'immergent dans les races des contrées voisines, qui s'y brisent et qui s'effacent en s'irradiant. Par l'un la couleur noire qui s'affaiblit, se modifie de vert et de jaune en s'avançant vers la Polynésie; par l'autre elle tourne au rouge, au milieu duquel elle va se disséminer, et finit par se perdre en Micronésie. — Remarquons, en passant, une singularité de la Mélanésie : les noirs, en général, s'y épilent, et, soit en souvenir d'hommes ou de races qu'ils res-

[1] Voyez le numéro d'avril de *la Revue de l'Orient, de l'Algérie et des Colonies*, p. 336 et suiv.

Digitized by Google

pectent, soit pour produire des effets par le contraste, ils se teignent de différentes couleurs ; à la Nouvelle-Hollande, ils se barbouillent le corps et les cheveux de blanc ; à Rotoumah, ils se rougissent; enfin, aux îles Sainte-Croix, tout en respectant leur couleur olivâtre, ils se *blondissent* les cheveux avec de la chaux [1].

Les races rouges de l'archipel des Indes pourraient donner l'idée d'une ancienne communication de l'Asie, et par suite, de l'Océanie avec l'Amérique; mais les recherches lexicographiques de Forster ont constaté qu'il n'y avait aucun point de contact entre les langues océaniennes et celles du Mexique, du Pérou, du Chili. Cependant ces preuves sont loin de suffire. Les Polynésiens ont des formes grammaticales (les pluriels inclusifs et exclusifs) qui ont appartenu au qouichoua. D'ailleurs, les peuples civilisés des plateaux des Andes étaient venus de loin et s'y étaient implantés par voie de conquête en chassant les peuples originaires. Que sont devenus ces derniers?... Ils avaient devant eux l'océan et la liberté !

Nous aurions voulu classer les races brunes sous le double aspect de l'anatomie et de l'histoire; décrire avec exactitude les variétés océaniennes, signaler leur âge respectif, c'est-à-dire l'époque de leur apparition relative dans les îles, les influences réciproques qu'elles ont exercées les unes sur les autres, et les scènes majestueuses ou sinistres, dans lesquelles elles ont figurées. Mais l'histoire, qui devrait nous éclairer sur les migrations et les mélanges accomplis, se tait sur les origines; et le souvenir de ces événements, conservé seulement par la tradition, s'est éteint avec elle ou ne nous est parvenu que sous la forme de légendes mythologiques. Du reste, les superpositions de races sont nombreuses et complexes; c'est ainsi qu'à Madagascar [2] on a reconnu deux immigrations successives : la première, de Malays; la deuxième,

[1] Les Aïno, habitant Yéso et les îles Kourilles, qui s'étendent jusqu'au 50e degré de latitude boréale, usent également de la coutume du tatouage, et les femmes se teignent les lèvres en vert avec le *tori kabouto* (*Aconitum Japonicum*, Thbg), plante qui croît dans leur pays et qui a été appelée, par suite de cet usage, « plante de la bouche. » Cet emploi coquet d'un poison est remarquable, symbolique peut être... Nous serions assez de cet avis, vu que nous n'admettons pas en l'homme de facultés bâtardes, et que nous croyons que le goût du beau et le sentiment de l'esthétique sont universels. Nous avons, du reste, trouvé un grand nombre de renseignements sur ces curieuses pratiques, et des matériaux qui corroboreraient, au besoin, plusieurs de nos opinions dans un travail encore inédit, rédigé d'après les sources chinoises et japonaises, que M. Léon de Rosny a bien voulu nous communiquer sur les mœurs et coutumes des Aïno.

[2] *Bulletin de la Société de géographie*. 1839, t. 11.

Digitized by Google

de musulmans du Gazeratte, lesquels ont détruit les *Wazimbas*, fameux nains guerriers et industrieux, qui eux-mêmes avaient refoulé dans les forêts les indigènes, qui préférèrent s'astreindre à toutes les privations de la vie nomade et conserver leur liberté. Quant à l'anatomie comparative des races, ce travail, pour être fait d'une manière philosophique, serait encore prématuré, car, quoique nombreuses, les observations sont insuffisantes ou inexactes, et elles échapperaient à un classement méthodique et général. — Puis, les idées de certains naturalistes ne s'élèvent pas assez haut : prenant souvent la forme pour le fond, ils étouffent presque toujours la loi sous le fait. Cette disposition d'esprit a produit des erreurs bien regrettables, dont l'une — prônée par la philosophie simplement observatrice [1], — est l'idée de la pluralité des races humaines, et l'autre, soutenue par la religion, est l'idée de l'unité d'origine de ces races dans Adam, notre père commun. — La première opinion que naturellement chaque race tourne à son avantage, — et dont elle induit l'infériorité des autres races, — est un préjugé dans lequel elle a trouvé et trouvera toujours des arguments pour justifier son orgueil, son manque de charité ou sa tyrannie : témoins les luttes sanglantes des patries dans l'antiquité, et l'état ignominieux d'esclaves qui en résultait pour les prisonniers de guerre, quels que fussent leurs vertus ou leurs talents ; témoins encore la traite des nègres que la France et l'Angleterre ont eu la gloire d'abolir, il y a peu d'années ; les castes de l'Inde, les pariahs et mille autres circonstances de haine qui s'opposent encore à la fusion des peuples, et, par suite à la civilisation générale [2]. — La deuxième opinion, celle d'un commun

[1] *Φιλέω, σοφία*, l'amour de la sagesse a cependant son siége dans l'âme, dans l'esprit, plutôt que dans les yeux.

[2] Si toutes les races humaines partaient d'un égal état, et qu'elles fussent également favorisées, ou également comprimées, elles s'élèveraient ou s'abaisseraient toutes au même degré. Ce principe est évident par soi, et le fait qu'il suppose existe. A la naissance, tout est égal dans le corps humain : il contient chez tous les mêmes organes ou les mêmes rudiments d'organes, soumis aux mêmes lois. Seulement ces organes se modifieront dans leur volume et dans leur couleur, selon le climat, les habitudes, la pénurie ou l'abondance. Tout est égal aussi dans le moral, qui dépend de deux choses, de la *volonté* de chacun, volonté qui souvent nous égare, et d'une *conscience* commune à tous, qui toujours nous éclaire également. Reste le mental qui part du *témoignage des sens*, mais qui tend au *témoignage interne*, et que, par cela même, l'exercice et la culture développent dans la *direction* indolente ou active, égoïste ou généreuse, que le cœur aura choisie. Cette simple analyse, qui définit nos facultés et qui les place dans leur ordre de dépendance, suffira pour toute personne pénétrée des lois de la nature et qui voudra sincèrement consulter sa raison.

Digitized by Google

père, imaginée dans une vue de fraternité et d'amour, est également mal comprise, et va directement contre la dignité humaine qu'elle s'est proposé d'établir, car le fait d'un seul couple, qui aurait peuplé la terre, place l'inceste dans le berceau même du genre humain, et, ce qui est pis, elle fait des vices et des abominations qui en résultent une pratique que la nécessité, le bon sens, la sagesse, auraient conseillée à nos aïeux. Ce n'est pas ainsi cependant qu'il faut entendre cette noble idée que la religion enseigne : Adam n'est pas un homme en particulier. C'est l'espèce douée du libre arbitre, c'est l'humanité tout entière qui, avec l'aide de la révélation divine (Adam songeait quand Eve naquit), tire de sa côte, selon nous, de son cœur, l'idée affectueuse et le respect qu'elle aura désormais pour la femme qui sera son amie, la chair de sa chair — non son esclave, non l'instrument de ses plaisirs ; non l'être enfantant, comme le bétail, pour son orgueil ou pour son intérêt, — mais bien la glorieuse et méritante compagne de sa destinée, qui devra le conduire, qui devra l'élever vers Dieu par l'incitation et par l'exemple. Cette vue d'*Adam-humanité*[1] s'accorde parfaitement avec les découvertes modernes de la zoologie, qui arrive à admettre, à concevoir plusieurs foyers simultanés de création. Gloire à M. Geoffroy de Saint-Hilaire [2], car l'application que nous faisons ici de cette vérité, relève la vertu de nos premiers pères et s'accorde avec la puissance de Dieu, dont le souffle, dont la volonté, dont l'amour ont dû agir, — non dans un point du monde, ni dans un instant du temps, — mais dans tous les lieux à la fois, et persister toujours, *partout créateurs et bienfaisants*, depuis l'origine des choses.

[1] Notre hypothèse d'*Adam-humanité* annule les différences à la naissance du genre humain, — auquel il laisse ses vertus de nature, — et le Christ, ce complément nécessaire, ce glorieux rédempteur de l'*Adam déchu*, s'est incarné pour détruire, par son précepte de l'*amour intime* du prochain, le sentiment égoïste et l'idée de séparation que la corruption des hommes avait enfantés.

[2] Nous regrettons seulement que le nom de ce savant distingué, que nous honorons, soit venu prêter son appui à la malheureuse idée de manger de la chair de cheval, ce compagnon infatigable et désintéressé de nos travaux. N'y a-t-il pas d'autre moyen d'alimenter le corps de l'homme qu'en le contraignant d'abord à souiller son âme et son cœur? L'occurrence serait vraiment déshonorante pour Dieu. Aussi le christianisme, dans son sentiment d'admiration infinie pour le Créateur, a-t-il, dès ses premiers pas, tranché cette difficulté et défendu à l'homme de manger la chair de son serviteur. — Puis, quel exemple cela donnerait-il, car tout principe engendre des conséquences, et c'est par elles qu'il faut le juger? Quel respect donc, quelle reconnaissance les hommes *Hippo-phages* auraient-ils pour leurs ouvriers et leurs domesti-

Digitized by Google

Admettons donc, — car la morale et l'avenir que nous postulons tous pour le monde nous y force, — admettons que, quant au corps, comme quant à l'âme, L'HUMANITÉ EST UNE; que ce qu'on a pris pour des races distinctes ne sont que de simples variétés, dont une étude vraiment philosophique, aidée des immenses progrès que les sciences naturelles et physiques réalisent chaque jour, nous révélera les causes déterminantes. Nous traiterons ce sujet dans un autre ouvrage. En attendant, disons qu'il existe pour les races humaines trois systèmes rationnels de classification qui doivent, se corroborant mutuellement, aboutir à une synthèse finale qui constituera la véritable anthropologie.

1° La méthode anatomique, — dont l'application à l'Océanie, serait prématurée. La classification par couleurs est un des caractères secondaires de cette zoologie humaine, dans laquelle les variétés, — simples faits d'équilibre, — ne sont que des degrés successifs d'une même évolution physiologique, retardée en certains points, plus avancée en d'autres. Sur ces traits se trouve écrite, si on savait la lire, l'histoire des habitudes corporelles et de la partie des mœurs qui y correspond.

2° La méthode éthique. Ici nous sortons du corps et nous entrons réellement dans le domaine de L'HOMME, qui doit être étudié, classé par la manifestation qu'il sait faire de son libre arbitre et de la puissance possible de son intelligence. Ici tombe aussi cette immense erreur des matérialistes qui assimilent l'homme aux animaux, lesquels ont des habitudes, des besoins, plutôt que des mœurs et de la sympathie. — En effet, ils se réunissent ou se craignent à l'occasion, mais ils ne s'estiment pas, ne se respectent pas entre eux puisqu'ils ignorent l'essence du bien et du mal moral; soumis passivement aux influences des agents

ques? Il faudrait véritablement conclure de ce fait que le ventre est la loi du monde. Nous disons le ventre, pas même le palais, car le cheval, quelque belle que soit sa race, ne figura jamais sur la carte de nos gourmets. Nous en prenons à témoins quelques braves, encore inconsolés, qui, dans la campagne de Moscow, se décidèrent, non pas pour eux-mêmes, mais pour sauver la vie de leurs camarades, à sacrifier leur *bonne et fidèle bête*. La civilisation ressemble-t-elle donc aux harpies de la fable? — Doit-elle constamment découvrir des trésors pour en flétrir l'usage ensuite par son contact inconsidéré? Appartient-il au sacerdoce de la science de nous infiltrer l'enfer, après nous avoir fait entrevoir le ciel? Si nous étions dans le pays des *houyhnhams*, je craindrais vraiment que, par représailles, les chevaux ne s'avisassent de tanner la peau des auteurs pour en recouvrir leurs livres! En terminant cette simple note, que nous impose la question d'alimentation débattue aujourd'hui dans les journaux, qu'il nous soit permis de payer un tribut d'hommages à la SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX.

Digitized by Google

extérieurs qu'ils évitent ou qu'ils recherchent, ils ne sont qu'*indépendants*, et ils ne se livrent pas comme nous aux calculs d'une volonté spéculant sur une fin choisie *librement*.

3° La méthode technologique ou par les arts. Les classifications que la linguistique s'efforce de tracer, en dépendent, car toute langue, à l'état naissant, est d'abord un *art*, qui peint, qui figure à l'aide de notre sensibilité et de nos facultés instinctives. Plus tard, elle se méthodise en devenant conventionnelle, et constitue une *science*, où le symbole remplace la réalité : c'est le cas de nos langues d'Europe. L'intelligence gagne sans doute à ce changement, mais la puissance esthétique de l'homme y perdrait, si, par contre, les arts de la forme et de l'expression ne demandaient à se développer d'autant, pour signaler les merveilles et éterniser les différents faits que développe la civilisation dans sa marche.

Venons-en maintenant aux langues des races brunes, seuls caractères qui puissent, dans l'état actuel de la science, nous indiquer, au moins, une partie des peuples qui ont figuré comme acteurs dans ce dédale, encore si obscur, de l'histoire polynésienne.

CHARLES DE LABARTHE,
Membre de la Société orientale, ancien élève de l'École spéciale des langues orientales.

(*A suivre.*)

LA REVUE COLONIALE

La Revue coloniale, dont l'origine remonte à des années déjà éloignées, attire tout particulièrement l'attention publique depuis quelque temps par des faits intéressants et de la plus haute valeur. Publication agricole, industrielle et commerciale, elle renferme des documents très-utiles sur l'industrie coloniale, sur l'émigration et l'immigration, sur la traite et l'esclavage, sur le régime économique de nos établissements d'outre-mer, ainsi que sur ceux de l'étranger.

Mais, comme la presse entière, nous avons à la féliciter de la marche franche et hardie qu'elle a inaugurée avec l'année 1855 : revue presque officielle, elle a compris, maintenant que les esprits s'attachent avec une persévérance, qu'on ne pourrait trop encourager, à l'étude des plantes étrangères et à leur naturali-

Digitized by Google

sation chez nous et dans nos colonies, elle a senti, disons-nous, que c'était à elle, qui possède tous les éléments désirables, de nous éclairer dans nos recherches, et de coopérer ainsi glorieusement à l'œuvre qu'a ouverte avec tant de zèle la Société zoologique d'acclimatation.

Mettre les lecteurs du *Bulletin de l'Algérie et des Colonies* au courant des sujets que la Revue coloniale traite avec tant de distinction par l'intermédiaire de nos intrépides et savants marins, des membres du corps médical de la marine, nous a semblé être de quelque utilité, en répandant ainsi dans une publication à bon marché les idées dont l'application doit augmenter notablement les richesses de notre pays.

Le numéro du mois d'avril, que nous avons sous les yeux, renferme des renseignements précieux sous tous les rapports.

C'est d'abord une lettre du baron Portal qui, en nous montrant l'état de la marine en 1819, nous fait considérer avec plus d'admiration la magnifique flotte que nous possédons aujourd'hui, après tant d'années d'efforts et de travaux.

L'exploration du capitaine Monléon en Assinie et sa visite au roi Amatifoux, à Krinjabo, est un événement important, qui doit donner plus d'activité à nos affaires commerciales avec les populations de cette contrée, lesquelles produiraient d'immenses quantités de matières utiles dans l'industrie, si elles voulaient s'adonner un peu plus au travail.

La notice sur les plantes coloniales encore peu connues et susceptibles de trouver une place dans les transactions avec la métropole, signale à notre examen plusieurs végétaux d'un grand intérêt. Nous citerons, parmi les plantes oléagineuses et cerifères, le *yayamadou* (*virola sebifera*) de la Guiane, le *karity*, l'arbre à beurre du Sénégal, l'*oba* du Gabon, le *m'pôga* de même provenance, ainsi que la noix de *pantadesma* et l'*ouïssa;* parmi celles qui produisent des gommes, des substances analogues au caoutchouc, à la gutta-percha, le *kell* du Sénégal, la colle végétale, et le vernis du *coumaté* de la Guiane; parmi les plantes à vertu astringente, fébrifuge, etc., le *caïlcédra* du Sénégal, le *combo* du Gabon, le *casuarina equisetifolia* de l'Inde; parmi les plantes alimentaires, le *mayoré* de Taïti, et l'*évi* (*pondea cytherea*) de Taïti, l'*ogina-gina* du Gabon, le *carmentin* de la Guiane, d'applications diverses.

L'Essai sur la topographie de Nossi-Bé, par le docteur J. F. Herland, travail accompagné d'une grande carte géologique, renferme des détails remarquables et une connaissance approfondie de cette île que l'auteur a, du reste, parcourue longuement. Pour

Digitized by Google

le cultivateur, pour le savant, ce mémoire offre des renseignements utiles, et sera certainement consulté avec fruit.

La note sur l'histoire naturelle de la nouvelle Calédonie donne un aperçu sur les productions de cette vaste possession appelée à un brillant avenir. C'est un complément indispensable à l'ouvrage de Labillardière, et aux récents rapports de nos officiers.

C'est avec la plus vive satisfaction que nous avons lu la lettre de M. Barth, adressée à M. Jomard, dans laquelle le célèbre voyageur reconnaît, par une éclatante confirmation, le passage de René Caillé à Tombouctou, si souvent mis en doute.

Malheureusement le premier explorateur de la grande cité africaine n'est plus aujourd'hui, et il ne verra pas ses fatigues et ses peines réhabilitées par une personne qui, sans contrôle possible, mais forte de l'amour de la vérité, a rendu le témoignage le plus digne à la mémoire d'un homme qui s'est fait remarquer par une persévérance et une volonté peu communes.

Le résumé comparatif du commerce de la Martinique nous présente un accroissement notable dans les échanges de cette importante colonie : en 1854, ils ont atteint une somme de 39,560,000 fr., soit un excédant de 3,569,000 fr. sur l'année précédente.

Enfin, la notice sur l'inoculation préventive de la fièvre jaune, par M. Sénard, ne semble pas accorder à la découverte du docteur de Humboldt tous les avantages qu'on y attachait d'abord. Au reste, la question n'est pas encore résolue, et des expériences nombreuses sont en voie d'exécution dans les hôpitaux coloniaux.

Paul Madinier.

MÉLANGES ET NOUVELLES.

Nouvelles colonies françaises dans les mers du Japon (les îles Kourilles). — Les dernières nouvelles arrivées de l'Inde et de la Chine ont pleinement confirmé le bruit qui avait couru en Angleterre de la prise de possession de l'île d'Ouroup, la principale des îles de l'archipel des Kourilles russes, par deux frégates françaises de notre division navale au Kamtchatka.

En arborant le drapeau français sur le port central du commerce des Russes au nord de l'Océan-Pacifique, nos équipages ont salué Ouroup du nom de l'île de l'Alliance, en souvenir de l'alliance des puissances occidentales.

L'occupation de l'île d'Ouroup par la France et l'Angleterre est un

Digitized by Google

fait important et qui aura, dans l'avenir, pour le commerce européen, de grands résultats. Nous croyons utile de donner à nos lecteurs quelques détails topographiques de nature à exciter leur intérêt.

L'archipel des Kourilles se compose de vingt-deux îles, situées partie au nord et partie au sud du détroit de la Boussole, dans l'étendue de mer qui va de la presqu'île du Kamtchatka à l'île de Jeso. Six de ces îles, désignées sous le nom de groupes des grandes Kourilles, appartiennent au Japon; mais, par suite d'une convention faite entre le gouvernement japonais et les autorités russes, convention conclue par la force de la pression exercée sur la volonté des possesseurs de la terre, la Russie y obtint l'établissement de comptoirs. Quant au groupe des seize îles connues sous le nom de petites Kourilles, et situées au nord du détroit de la Boussole, elles dépendent du gouvernement russe de la Sibérie orientale.

L'île d'Ouroup occupe une situation nautique excellente, à la sortie du détroit de La Pérouse, en regard des bouches du fleuve Amoor, et commande, en quelque sorte, toutes les positions militaires du Kamtchatka. Le gouverneur russe des petites Kourilles avait sa résidence à Ouroup, la plus importante des îles de l'archipel, et celle où se faisaient les échanges entre les produits de la Russie et ceux du Japon. On peut juger de l'importance d'Ouroup par son étendue : elle mesure 134 milles de longueur sur 14 milles de largeur.

Son climat est sain et tempéré; sa production abondante en bois propres à la construction et en richesses minérales. La grande pêche et la chasse y fournissent d'immenses ressources aux habitants, qui sont, du reste, très-industrieux.

L'occupation de cette île est doublement importante, au point de vue de la grande navigation d'abord, parce que les ports et baies d'Ouroup peuvent servir de mouillage à nos navires durant l'hivernage, puis à celui des transactions commerciales à établir entre l'Europe et la Mandchourie, le nord de la Chine, l'île Formose, le Japon, les îles Lou-Tchou et la côte occidentale de l'Amérique.

Pour nous faire apprécier à sa juste valeur l'extension que peut y prendre le commerce européen, une revue commerciale anglaise nous fournit les chiffres de population suivants, qui atteignent des proportions colossales.

Le Japon a 30 millions d'habitants; Corée, 20 millions; la Cochinchine et Cambodje, 16 millions; le royaume de Siam, 8 millions; le groupe des grandes et des petites Kourilles, 60,000; les îles Lou-Tchou, 500,000.

Tous ces pays ont leurs produits particuliers, qu'ils donneraient volontiers en échange de ceux de l'Occident. Le Japon, fermé jusqu'ici aux relations des peuples de l'Ancien et du Nouveau-Monde, s'est ouvert d'abord aux Russes, dont les envahissements se sont accomplis peu à peu avec la patience qui leur est propre, et plus récemment aux Etats-Unis d'Amérique.

Les premières barrières une fois tombées, le gouvernement japonais

Digitized by Google

ne demandera pas mieux que d'admettre les puissances occidentales aux bénéfices de la liberté commerciale. Nous devons en juger ainsi d'après ce qui vient de se passer à Hokadad, port du Japon, où la frégate française *la Sibylle*, sous le commandement de M. le capitaine de vaisseau de Maisonneuve, a été accueillie avec un très grand empressement, et a trouvé dans les autorités indigènes le plus louable concours.

Société de l'œuvre des Ecoles de l'Orient. — La guerre vient d'ouvrir l'Orient à la civilisation de l'Europe; et le sultan lui-même, par le décret qui a rendu la liberté civile et religieuse aux chrétiens de ses Etats, met les peuples alliés en demeure d'achever leur œuvre en l'aidant à régénérer l'empire qu'ils ont sauvé. Une société s'est fondée, qui, réunissant des hommes de tout ordre, depuis le maréchal de France jusqu'au simple étudiant, a voulu prendre sa part de ce grand ouvrage par les moyens les plus élémentaires et les plus pratiques, en fondant des écoles. Ce n'est pas une expérience à faire. L'œuvre est commencée déjà par nos frères de la doctrine chrétienne et par nos sœurs de charité. A Constantinople, à Salonique, à Smyrne, au mont Liban, etc., des écoles sont établies qui reçoivent non seulement les enfants catholiques, mais les grecs, les juifs, les musulmans eux-mêmes : accomplissant par la charité la parole de saint Paul « *Plus de Grec ni de Juif, plus de Scythe ni de Barbare...* » Mais il faut soutenir ces écoles, les agrandir, les multiplier, et c'est le but que nous nous proposons. Si le soldat qui a donné son sang comme les héros de nos croisades, si l'écolier qui voyait avec tant d'émulation et d'impatience des noms, naguère inscrits auprès du sien dans les luttes pacifiques de nos colléges, figurer parmi ceux des plus braves dans les bulletins de l'honneur et de la victoire, si les mères, si les sœurs (car notre œuvre s'occupe aussi des femmes et s'adresse aux femmes), si tous ceux, enfin, dont le cœur a battu au récit des souffrances et de la gloire de nos armées, veulent répondre à notre appel, le bien acquis au prix de tant de sacrifices sera conservé, étendu, affermi à jamais.

C'est à cette œuvre qui doit développer dans la paix les heureux fruits obtenus de la guerre, et perpétuer en Orient l'action dévouée de la France, que nous vous prions de concourir, soit comme associé, moyennant une souscription de 10 francs au moins, soit comme bienfaiteur par une offrande, quelque petite qu'elle puisse être,

Les souscriptions et les offrandes sont reçues chez M. Vaton, libraire-éditeur, trésorier de l'œuvre, rue du Bac, n° 50.

Contre-amiral Mathieu, *président de l'œuvre.*

H. Wallon, membre de l'Institut, *secrétaire.*

Notre société, sous le nom d'Œuvre des Ecoles de l'Orient, est organisée comme il suit :

Président d'honneur : M. le maréchal Bosquet.

Président : M. le contre-amiral Mathieu.

Vice-présidents : MM. le baron Cauchy, membre de l'Institut.

Lenormant, *id.*

Digitized by Google

Secrétaire général : M. H. Wallon, membre de l'Institut.
Secrétaires : MM. Bettencourt.
Mercier de la Combe.
Trésorier : M. Vaton, libraire-éditeur.
Comité administratif : MM. le comte de Bertou.
Cornudet, conseiller d'Etat.
De Mas-Latrie, chef de section aux archives de l'empire.
Le vicomte de Melun. —Le baron de Montigny.
Le conseil général de l'œuvre est composé de cent membres.
Un comité de dames patronesses est en voie de se former.
Paris, 25 avril 1856.

Nouvelle faculté des lettres orientales à Saint-Pétersbourg. — En avril dernier, il a été établi auprès de l'université impériale de Saint-Pétersbourg une nouvelle faculté des lettres orientales, dont Mirza A. Kasem Beg, orientaliste éminent, connu par plusieurs savants ouvrages, est le directeur ou doyen. Les chaires des langues orientales de Cazan, d'Odessa et d'autres villes y sont réunies. Elle se compose en ce moment de huit professeurs en titre, cinq professeurs adjoints et quatre répétiteurs. Les langues qui y sont enseignées sont les suivantes : 1° l'arabe ancien, 2° l'arabe moderne, 3° le persan, 4° l'osmanli (le turc), 5° l'aderbidjani, 6° le djagataï, 7° le mongol, 8° le calmouk, 9° le mandchou, 10° le chinois, 11° l'hébreu ancien, 12° l'hébreu moderne, 13° l'afganistani, 14° l'arménien, 15° le géorgien. On y enseigne aussi la littérature et l'histoire des peuples qui parlent ces langues diverses. On doit bientôt ajouter aux langues qui sont l'objet de l'enseignement le sanscrit et le thibétain, et on n'oubliera pas sans doute l'hindoustani, qui est parlé dans la plus grande partie de l'Inde. Le nombre des élèves de cette nouvelle faculté est en ce moment de 43, mais il sera bientôt de 50, et il dépassera même sans doute ce dernier nombre.

La séance d'inauguration de la nouvelle faculté a été très-solennelle. Elle a commencé par un *Te Deum* et par la lecture de l'*ukase* de fondation ; puis Mirza Kasem Beg a prononcé un discours approprié à la circonstance. Le ministre de l'instruction publique et plusieurs autres personnages considérables assistaient à la cérémonie. G. de T.

Grèce. — Il se publie à Athènes vingt-quatre journaux et revues dont voici les noms : le journal du gouvernement (*Bulletin des lois*), *l'Espérance*, *la Minerve*, *la Semaine*, *l'Orient*, *l'Ami de la Patrie*, *le Patriote grec*, *l'Indépendant*, *le Soleil*, *le Libéral*, *le Zéphire*, *le National*, *le Héraut du matin*, *la Mérimna*, *la Concorde*, *le Spectateur de l'Orient* (en français), *la Pandore*, *le Journal de l'Agriculture*, *la Thémis* (journal de jurisprudence) *l'Abeille médicale*, *le Journal des Amis de la science*, *la Renommée* (journal d'annonces), *le Journal d'Archéologie et le Moniteur grec* (en français).

Arabie. — Le capitaine W. Allan, de la marine britannique, a publié une brochure dans laquelle il propose de convertir en mer le désert de l'Arabie. Une grande vallée s'étend au sud du mont Liban, du

Digitized by Google

pied de cette montagne au golfe d'Akaba, qui n'est qu'un bras avancé de la partie septentrionale de la mer Rouge. Le capitaine anglais pense que cette vallée a été autrefois une grande mer. Dans beaucoup d'endroits le sol est de 1,300 pieds plus bas que le niveau de la Méditerranée, et dans cet espace sont renfermés le lac de Tibériade et la mer Morte. M. Allan émet l'opinion que cette mer, étant séparée de la mer Rouge par l'élévation du pays situé à l'extrémité méridionale, et n'étant alimentée que par de petits torrents, aurait été desséchée par la chaleur des rayons du soleil. Il propose de creuser un canal du golfe d'Akaba à la mer Morte, et un autre de grandeur égale de la Méditerranée, près du mont Carmel, à travers la plaine d'Esdraelon, jusqu'à l'interruption existant dans la chaîne montueuse du Liban. De la sorte, la Méditerranée, faisant irruption avec une chute de 1,300 pieds, remplirait la vallée, et ce désert stérile et inutile serait changé en océan ayant 2,000 milles d'étendue. Le voyage aux Indes par mer serait ainsi aussi court que la route de Terre par l'Egypte ; un pays en ce moment complétement aride et stérile, deviendrait fertile, et la Palestine verrait augmenter sa population et la culture de son sol.

Afrique. — Le célèbre missionnaire L. Krapf parle, dans sa dernière relation sur l'intérieur de l'Afrique, d'une singulière espèce de télégraphie, usitée en ce pays. « Le roi de Kaffa, dit-il, a eu l'ingénieuse idée de faire disposer des soldats munis de gros tambours, dans le voisinage de l'arbre nommé *worka ;* ces hommes ont ordre de monter sur l'arbre et de battre du tambour à la première nouvelle de l'entrée de l'ennemi sur le territoire. Donc, aussitôt le signal donné par le tambour de la frontière, les autres tambours, grimpés sur les *workas*, ou sur les arbres aussi élevés, se hâtent de lui répondre ; de cette façon, la nouvelle se répand promptement dans le pays, et tous les hommes en état de porter les armes marchent contre l'ennemi, tandis qu'on tambourine d'arbre en arbre. »

Inde. — *Affaires d'Oude* (Bengale). — Extrait de l'*Overland-Bombay Times* du 16 février : Oude a été annexé ; il fait maintenant partie intégrante de l'empire anglais. La plus belle province du Bengale a cessé de gémir sous l'un des plus misérables despotismes indigènes. Le territoire couvre une superficie de 24,000 milles carrés ; il renferme une population de 4 à 5 millions d'âmes, avec un revenu de près d'un million de livres sterling, qui pourrait être doublé sous une bonne administration. Cet Etat entretenait une armée de 80,000 hommes mal habillés, mal nourris, indisciplinés et non payés. Cette armée était devenue la terreur des habitants qu'elle devait protéger. En 1801, lorsque nous entreprîmes de protéger Oude contre ses ennemis et de défendre le souverain contre le mécontentement de ses sujets, ce souverain promit de bien gouverner l'Etat. Pendant que nous avons été fidèles à nos promesses, il n'a pas cessé de violer les siennes. Le peuple a été opprimé, les finances ont été dilapidées, et les infâmes débauches de la cour sont devenues la conversation scandaleuse des Indes. De temps à autre des avis et des admonestations étaient adressés au souverain ; il y

Digitized by Google

à huit ans, lord Hardinge le prévint du sort qui l'attendait s'il ne réformait pas sa conduite.

Toutes les remontrances ayant été vaines, il a été décidé que Oude, comme province indépendante, serait rayé de la carte des Indes. Le 25 janvier, le résident général Outram s'est rendu à Lucknow pour exécuter ce plan convenu avec le gouverneur général pour annexer Oude. Le 28, il est arrivé à Cawonpore où avaient été massés 12,000 hommes; un pont de bateaux avait été préparé pour leur faire passer la rivière. La 1re brigade se composait, sous les ordres du colonel Wheeler, du 52e régiment de Sa Majesté; deux batteries d'artillerie, le 1er de cavalerie légère et les 18e et 73e régiments d'infanterie indigène.

La 2e brigade se composait du 5e de cavalerie irrégulière, d'une batterie d'artillerie et des 22e et 41e d'infanterie indigène. Ces troupes avaient pour mission de réprimer les mouvements qui pourraient avoir lieu dans la capitale. Le roi, de son propre gré, à leur arrivée, avait fait enclouer les canons, désarmer la garnison et fermer les palais. La première entrevue du général Outram avec le roi eut lieu le 4 février, accompagné des capitaines Hayes et Weston, membres de la mission; il pressa le roi de signer son acte d'abdication; il refusa positivement, déclarant vouloir en appeler à l'Angleterre. Ayant persisté à refuser de se retirer volontairement, le 7 février sa déchéance fut proclamée officiellement, et l'Etat d'Oude fut transféré à la couronne d'Angleterre, sans qu'une voix ou un doigt se fût levé dans l'intérêt de la dynastie dépossédée. Le roi se retire avec une pension de 150,000 liv. st. par an; c'est une somme à peine suffisante pour entretenir les musiciens devenus indispensables à la vie du plus dilettante des monarques.

On croit que l'administration sera dirigée par le général Outram, en qualité de premier commissaire, avec le commissaire M. Wingffeld, et M. Christian, du service civil, le colonel Goldney, le major Banks, de l'armée du Bengale. M. Cooper, sous-secrétaire du gouverneur, sera secrétaire du commissaire principal, et le capitaine Hayes, secrétaire militaire. On doit lever un contingent de 15,000 hommes, à savoir: 12,000 hommes d'infanterie, 3,000 hommes de cavalerie, et 4 compagnies d'artillerie. Par ce grand acte, qui termine son administration, lord Dalhousie aura ajouté à l'empire d'Angleterre quatre provinces, ayant une superficie trois fois plus grande que celle du royaume uni, et une population presque aussi nombreuse que celle d'Angleterre. Le Ponjaub et le Pégu lui ont été imposés; Nagpore a été annexé faute d'héritiers, et le roi d'Oude nous a contraints de le relever des soucis de la royauté, dans l'intérêt de la sécurité de son peuple. Lord Dalhousie n'a pas voulu intervenir dans les affaires d'Hyderabad. Le territoire d'Hyderabad, qui ne compte pas plus de 27,000 milles de superficie, se trouve enclavé de toutes parts dans le territoire anglais. Les districts des Santals sont toujours turbulents, et les actes de violence ont recommencé. Du reste, une tranquillité profonde règne dans les Indes. (*Morning-Herald* du 19 mars.)

Digitized by Google

Chine. — Le capitaine Vansittart, commandant le brick le *Bittern*, vient d'ajouter de nouveaux services à ceux qu'il a déjà rendus l'automne dernier dans l'expédition dirigée par lui contre les pirates qui infestaient les côtes du Chan-Tong et du Tche-Kiang.

Le 31 janvier, ayant appris par les autorités du port de Tong-Yang, situé entre Hong-Kong et Amoy, que deux grands bateaux pirates, fortement armés, avaient capturé récemment, dans le voisinage, une jonque de commerce et une lorcha portugaise, il s'est mis immédiatement à leur poursuite, n'a pas tardé à les atteindre, et, après les avoir sommés immédiatement de se rendre, a coulé l'un et brûlé l'autre. La lorcha avait à bord six Portugais et douze matelots chinois, que l'on trouva dans le dénûment le plus complet; la jonque qu'elle escortait sans doute portait une cargaison d'une grande valeur. L'équipage fit à ses libérateurs une véritable ovation.

Après avoir remis aux mandarins les pirates qu'il avait faits prisonniers, le capitaine Vansittart s'est rendu à Amoy, en vertu des instructions qu'il avait reçues de M. l'amiral Stirling, et y a fait savoir aux autorités, par l'entremise du consul anglais, qu'à son retour du Chang-Haï, dans les derniers jours du mois prochain, il sera prêt à escorter les jonques de commerce qui feraient route à cette époque pour le sud. Le *Bittern*, en effet, est un des bâtiments destinés à prendre part à un service de convois réguliers établis par une notification récente du commandant de la flotte anglaise. Aux termes de cette notification, un navire de guerre partira, le 1er de chaque mois, de Chang-Haï pour Whampoa, pendant toute la durée de la mousson du nord-est, et de Whampoa pour Chang-Haï pendant la mousson du sud-ouest. Il touchera successivement aux ports intermédiaires, et naviguera de conserve avec les bâtiments marchands qui réclameront la protection du pavillon britannique.

Macao, 1er mars 1856.

Préceptes hygiéniques à l'usage des habitants de l'Algérie (*suite*). — *Précautions à prendre contre les miasmes.* — Le matin, avant de sortir, prenez quelques aliments, ou, du moins, une boisson amère, café amer, infusion de centaurée, vin de quinquina, infusion de thé ou de bourrache.

La nuit, tenez votre demeure bien close. Dormez le plus haut que vous pourrez au-dessus du sol.

Buvez de l'eau filtrée, jamais d'eau stagnante, car un seul verre de cette dernière vous transmet ou peut vous transmettre la fièvre ou la dyssenterie.

Si vous n'avez pas d'eau filtrée, usez de celle que vous aurez fait bouillir avec du café, 30 à 40 grammes par litre de liquide.

Si vous n'avez pas une nourriture tonique, consistant en viandes ou vin de bonne qualité, mangez force oignon, ail ou cresson.

Si vous couchez sous une tente, ou baraque, ou sur le sol, enveloppez-vous le corps d'un vêtement épais en laine, burnous, paletot ou sac.

Digitized by Google

Respirez à travers ce vêtement. Ces précautions vous éviteront des chances d'absorption miasmatique.

N'allez point au marais avant le lever du soleil ! allez-y lorsque le soleil est déjà fort et après un repas !

Dès que vous sentirez un accès de fièvre et que vous aurez la bouche pâteuse, avalez un vomitif ou un vomito-purgatif ; puis, quelques heures après l'effet de ce remède, ingérez-vous une forte dose de sulfate de quinine.

Si vous êtes sujet à la fièvre et qu'il vous faille vivre au milieu du miasme paludéen, saturez-vous, d'avance, de sulfate de quinine.

Le miasme paludéen est mis en mouvement par les premiers desséchements des terres vierges ; c'est pourquoi il faut autant que possible faire une première récolte sur cette espèce de terre avant d'y habiter.

Hygiène de l'enfance. — S'il est absolument impossible à une femme européenne du Nord de nourrir l'enfant qu'elle a mis au monde, il faudra s'assurer de la salubrité du logement de la nourrice qui devra remplacer la mère dans l'allaitement de l'enfant. Les nourrices les meilleures sont les Espagnoles des îles Baléares, parce qu'à cause du lieu de leur naissance, leur acclimatement est plus facile. Il ne faut jamais, en Afrique, sevrer les enfants avant quinze ou dix-huit mois, et ne point le faire en été, surtout pendant le travail de la dentition. Que les nourrices ne couchent jamais leurs nourrissons avec elles ! Un berceau à claire-voie sera préférable à une couchette à panneaux pleins. Ce lit sera tenu élevé au-dessus du sol. Une moustiquaire en tulle garantira les enfants de la piqûre des cousins. Le crin ou même la paille de maïs sera préférable à la laine et surtout à la plume pour les matelas et oreillers.

Préceptes généraux. — Pendant les chaleurs, faites une sieste au milieu du jour.

Quelle que soit la chaleur, prenez chaque jour de l'exercice physique, si vous avez des occupations sédentaires.

Evitez de vous baigner dans les eaux stagnantes des marais, à l'embouchure des rivières, car elles ont dans leur sein des miasmes paludéens qui inculquent des fièvres pernicieuses.

Dans un voyage, si vous couchez en plein air, ou sous une tente, évitez le refroidissement de la nuit. En conséquence, couvrez-vous de vêtements de laine, burnous ou paletot à capuchon. Dormez le visage enfoncé dans un capuchon ou les yeux recouverts d'une étoffe quelconque. Vous vous préserverez ainsi des ophthalmies.

Buvez ou mangez peu avant et pendant la marche ; faites un repas réparateur quand votre étape sera terminée.

Si vous êtes surpris en route par le siroco, et si vous vous trouvez sur un terrain déjà échauffé, ne vous couchez pas par terre. Tenez-vous debout, ou mieux continuez de marcher jusqu'à ce que vous soyez arrivé à un lieu plus frais et moins brûlé par le siroco.

Ne passez pas la nuit sur les bords des marais, des flaques d'eau,

Digitized by Google

des rivières encaissées et dans les vallées. Gagnez les hauteurs de préférence, vous aurez moins à craindre le miasme paludéen et les moustiques, deux inconvénients des lieux bas et humides.

Retour en Europe. — Bien portant ou malade, il faut, en général, pour quitter l'Algérie, choisir le commencement de l'été.

S'il arrivait qu'on dût partir plus tôt, on fera bien, avant de pénétrer jusqu'au centre de l'Europe, de séjourner quelque temps en Provence.

Enfin, pour conjurer les inflammations d'estomac, il faut éviter de se livrer sans réserve à l'appétit excessif que l'on éprouve au retour en Europe. (*Guide du Colon.*)

Brevets d'invention pris en Algérie. — Le décret du 5 juillet 1850, qui a rendu applicable en Algérie la loi du 5 juillet 1844, a eu pour objet d'étendre aux brevets d'invention demandés dans la colonie les priviléges attachés à ceux de la métropole.

L'effet salutaire de cette mesure, qui s'était fait sentir dès les premières années de son application, a contribué à élever, d'une manière très-sensible, le chiffre des brevets pris en Algérie pendant la période de 1852-1854, comme on peut en juger par la nomenclature suivante :

ANNÉE 1852.

Brevet d'invention de 15 ans, au sieur Garnier-Savatier, d'Alger, pour une pompe, sans clapet, ni soupape.

— De 15 ans, aux sieurs Renard, Martin et Bertren, d'Oran, pour la fabrication de blocs destinés aux travaux hydrauliques, d'ardoises factices pour toitures, et de tubes pour conduites d'eau, au moyen de l'huile de houille dite *coltar*.

—De 15 ans, au sieur Turgis et à la dame Hennequin, d'Oran, pour une machine à force motrice spontanée et continue.

— De 15 ans, au sieur Lavoute aîné, de Constantine, pour un double levier hydraulique, dit de *Lavoute aîné*.

ANNÉE 1853.

Brevet d'invention de 15 ans, au sieur Borde, de Philippeville, pour l'extraction d'une huile du fruit de lentisque.

— De 15 ans, au sieur Bénier, d'Alger, pour la transformation en filasse des feuilles du palmier-nain.

—De 15 ans, au sieur Cruzel, d'Alger, pour la fabrication du crin végétal au moyen de la sparterie.

— Au sieur Salaville, d'Alger, pour un appareil destiné à transformer les blés durs en blés blancs et tendres.

— Au sieur Mourguet, d'Alger, pour un procédé propre à la fabrication du crin végétal au moyen de la sparterie.

— Au sieur Daigre, d'Alger, pour un appareil propre à la destruction des charançons.

— De 15 ans, aux sieurs Millon et Mouren, d'Alger, pour des perfectionnements apportés par eux au traitement des blés et autres grains.

Digitized by Google

— De 15 ans, au sieur Danduran, pour un appareil plongeur.

— De 15 ans, au sieur Le Batteux, pour un appareil désigné par le nom de pêcheur sous-marin.

— De 10 ans, au sieur Maggiolo, d'Alger, pour une boisson dite *bière gazeuse d'Afrique*.

ANNÉE 1854.

Brevet d'invention de 15 ans, à la dame Cauvin, pour un cosmétique, dit *Eau d'Oran*.

— De 15 ans, aux sieurs Bresson et Benazet, pour amélioration dans la mouture des céréales.

— De 15 ans, au sieur Roche, pour la fabrication d'un papier à cigarettes hygiénique.

— De 15 ans, au sieur d'Agon de Lacontrie, pour une machine à égrener le coton, dite *égreneuse algérienne*, et pour une machine à ouvrir préalablement le coton.

— De 15 ans, au sieur Torgue, pour une presse destinée au pressage des huiles, des vins, du coton, etc.

(*Tableau des établissements français dans l'Algérie.*)

Histoire et archéologie. — M. le ministre de l'instruction publique et des cultes a bien voulu offrir le titre de correspondant du ministère pour les travaux historiques, à cinq personnes auxquelles un long séjour en Afrique a permis de publier des ouvrages aussi utiles qu'intéressants sur l'histoire, la géographie, la littérature, les dialectes et l'archéologie de l'Algérie. Les savants que M. le ministre a honorés de son choix sont MM. Berbrugger, à Alger; le colonel de Neveu, à Alger; Cherbonneau, à Constantine; Brosselard, à Tlemcen, et Mac-Carthy, à Alger.

Société impériale d'acclimatation. — Nous constatons avec plaisir l'importance chaque jour plus grande que prennent les questions algériennes dans les délibérations de cette Société. Le Comité de l'Algérie, reconstitué et accru de nouveaux membres, s'est réuni trois fois déjà sous la présidence de M. Richard (du Cantal). La première délibération a porté sur les moyens de régulariser la pêche et la préparation du corail et de conférer à la France cette industrie, qui tend chaque jour à passer dans les mains des étrangers. M. le ministre de la guerre avait demandé l'avis de la Société sur cette question; le Comité en a fait l'objet d'un examen approfondi. Lorsque le rapport, confié à M. Focillon, aura été présenté, nous donnerons les diverses opinions émises à ce sujet.

Le Comité a entendu la lecture d'un travail de M. le docteur Gosse (de Genève), sur la domestication de l'autruche, et celles des négociants de Paris sur le commerce des dépouilles de cet oiseau.

Après diverses observations échangées sur la pisciculture, la production des huiles et du coton, des rapporteurs ont été nommés. Nous serons à même de tenir nos lecteurs au courant des travaux du Comité de l'Algérie et des réunions générales de la Société, qui poursuit avec

Digitized by Google

succès son but, l'étude des sciences naturelles dans leurs applications aux divers besoins sociaux. (*Le Centre-Algérien*, n° 3.)

— Un arrêté de M. le maréchal de France, ministre secrétaire d'Etat de la guerre, en date du 22 mars 1856, a prorogé de nouveau et pour une année, l'autorisation, précédemment accordée à M. Grasson, d'entreprendre l'exploration des gîtes de pyrites cuivreuses de l'Oued-Bou-Hallou, près de Tenès (province d'Alger), et de disposer des minerais provenant de ses travaux de recherches. Un arrêté, du 18 avril courant, a aussi prorogé de nouveau et pour une année, l'autorisation, précédemment accordée, à M. Armand d'entreprendre la reconnaissance des gisements de cuivre et de fer du Djebel-Hadid, près de Tenès (province d'Alger), et de disposer des minerais provenant de ses travaux de recherches.

NÉCROLOGIE.

La Société orientale de France vient de perdre un de ses membres dans la personne d'Alexandre Timoni, mort tout récemment à Paris, à l'âge de cinquante ans.

Alexandre Timoni parlait avec facilité douze langues, et en connaissait un bien plus grand nombre. Il avait occupé les positions les plus élevées; les honneurs et les dignités ne lui avaient pas fait défaut; mais il avait tout quitté pour la science.

On a trouvé dans son domicile un grand nombre d'objets rares et curieux, des armes de tous les pays de l'Orient, de véritables lames de Damas qui peuvent se rouler comme un ruban, des criss malais, etc., des antiquités, des autographes de tous les personnages célèbres, des savants, des grands écrivains, etc. Par son testament, il a légué à la bibliothèque Mazarine six manuscrits qui paraissent être extrêmement précieux. Quant à sa fortune, il en a disposé en faveur des pauvres de l'église des Petits-Pères.

A. Timoni a fourni quelques articles au bulletin que publie la Société orientale. Son dernier ouvrage qu'il a publié en 1854 est un guide de la conversation française (grammaire, dialogues, vocabulaire), avec la prononciation figurée, vol. in-18, oblong. Quelques années avant il avait fait paraître, imprimé à ses frais, un tableau synoptique et pittoresque des littérarures les plus remarquables tant anciennes que modernes, 3 vol. in-12.

—Notre confrère M. Victor Morpurgo vient aussi de mourir à Paris à la suite d'une cruelle maladie. M. Morpurgo était principalement connu en Europe par les articles qu'il a publiés sur la Turquie et qui ont contribué beaucoup à relier étroitement l'Orient à l'Occident. La perte que la Société vient de faire sera vivement sentie de tous ceux de nos confrères qui ont particulièrement connu M. V. Morpurgo.

J. R.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

Voyage dans l'Inde du Munschi Amîn-Chand, natif du Penjâb, tome 1er. Dehli, 1854, 338 pages, avec carte et planches.

Cet ouvrage, qui est écrit en hindoustani, a beaucoup d'intérêt, car notre nouvel Ibn Batouta nous raconte en véritable Oriental tout ce qu'il a vu, pendant un voyage de trois années dans les diverses parties de l'Inde; c'est-à-dire, en Penjâb, en Sinde, dans la présidence de Bombay, dans l'Inde centrale, dans une partie des provinces nord-ouest, et c'est le sujet du premier volume de la relation de son voyage. Il doit être question dans le second, qui n'a pas encore paru ou qui du moins ne m'est pas parvenu, du Bengale et de l'autre partie des provinces nord-ouest.

Voici comment s'exprime l'auteur dans sa préface au sujet de sa publication : « Par suite de circonstances favorables, j'eus l'avantage de pouvoir voyager pendant les années 1850, 1851 et 1852, et de visiter une grande partie du royaume de l'Hindoustan; c'est à savoir, tout le nord de l'Inde jusqu'à Bombay à l'ouest, et toute la partie orientale jusqu'à Calcutta et Jagannath. Je voyageai aussi sur le fleuve du Sinde ; et des montagnes du Kachemyre à Karachi. De même j'allai des endroits nommés Rikhi-Kes et Hardwar [1], sur le saint fleuve du Gange, à Calcutta et de là, par voie de terre, jusqu'à Jagannath. Ces voyages, tant de terre que de mer, n'ont pas été faits pour le compte du gouvernement ni pour affaires de commerce, ni pour visiter des lieux de pèlerinage, mais uniquement par le désir d'acquérir des connaissances et pour m'instruire de la situation des contrées que je voulais parcourir. J'avais en effet un tel désir de voyager, que je laissai avec plaisir et de plein gré pour voyager, une recette considérable que j'avais dans le Penjâb sous l'administration anglaise. Dans les pays que j'ai eu l'occasion de visiter, j'ai observé comme il faut et avec calme les particularités qui les distinguent, et j'ai examiné les édifices merveilleux et singuliers dignes d'attention. J'ai eu soin de fréquenter les habitants des pays que j'ai parcourus, et j'ai ainsi pu connaître leurs mœurs et leurs usages. Quant aux endroits où il m'était impossible d'aller, j'en ai pris des renseignements qui ont remplacé ma visite. Bref, pour toute chose, autant que je l'ai pu, je n'ai rédigé ma narration qu'après vérification et recherche....

« En écrivant ce livre, j'ai voulu donner un récit des villes de l'Inde et du culte qui y est pratiqué, des coutumes et des usages de ses nations diverses et des choses extraordinaires qu'on y voit, afin que les Indiens, en apprenant tout ce qui distingue leur pays, l'aiment et s'en enorgueillissent même; car, en effet, dans quel autre pays y a-t-il

[1] Conf. Histoire de la Littér. hind. t. 2, p. 350.

Digitized by Google

d'aussi grandes rivières que le Sinde et le Gange, et où y a-t-il une montagne aussi haute que l'Himalaya ? Y a-t-il enfin un empire plus vaste et plus florissant que l'Hindoustan ? Peu d'Indiens ont l'opportunité de parcourir cette vaste contrée, mais il faut que tous en connaissent les particularités ; et c'est pour l'avantage de tous que j'ai fait imprimer mon travail. »

GARCIN DE TASSY,
Membre de l'Institut.

Essai sur le classement des monnaies d'argent des Lagides, par M. François Lenormant. — Blois, 1 vol. in-8 et 8 pl. 1853.

Les monnaies des princes qui se partagèrent l'empire d'Alexandre sont considérables. Les dynasties fondées par les lieutenants du conquérant macédonien, tant en Europe qu'en Afrique, et principalement en Asie, ont fourni à la numismatique de nombreux documents, et déjà la science, grâce aux patientes et laborieuses recherches des érudits du dernier siècle, et surtout de notre époque, possède des données précises, dont le cadre tend tous les jours à s'agrandir. Les monnaies de la Macédoine, celles des Seleucides de Syrie, des rois de l'Asie-Mineure, des dynasties de la grande Asie et de l'Inde, des Ptolémées, etc., ont été publiées en grande partie ; mais il arrive fréquemment que des matériaux nouveaux viennent modifier, en les complétant, les systèmes de classification que l'on avait adoptés précédemment. Ainsi les médailles de la Macédoine à laquelle l'auteur de l'ouvrage dont je vais rendre compte a consacré plusieurs articles dans la *Revue numismatique*, les monnaies des rois des Seleucides dont M. de Saulcy va bientôt enrichir la science, celles des rois de la Bactriane et de l'Inde qui ont donné lieu à d'estimables travaux, sont tellement nombreuses, quelles nécessitent des classements nouveaux qui détruisent, du moins en partie, ceux que les Vaillant, les Pelerin, les Wilson et tant d'autres savants avaient établis à une époque où les relations avec l'Orient étaient loin d'avoir le développement qu'elles ont atteint de nos jours.

L'étude des monnaies ptolémaïques ne devait pas non plus rester en arrière, et quoique d'importantes classifications aient été tentées sur ce sujet, la question était loin d'avoir été entièrement vidée. M. François Lenormant, guidé par les recherches que son père, M. Ch. Lenormant, avait déjà commencées sur ce sujet, a entrepris une partie de la tâche. Jeune encore, il n'a point osé publier dans son ensemble la numismatique complète des Lagides qui est aussi nombreuse que compliquée. Il s'est borné à vider à fond une question difficile, nous voulons parler du classement des monnaies d'argent, qui fait partie de la série des Ptolémées. Comme on peut s'en faire une idée, le travail demandait de grands soins, une étude consciencieuse des monuments, et même des connaissances spéciales sur le déchiffrement, encore naissant, des textes hiéroglyphiques,

Digitized by Google

M. François Lenormant, grâce aux conseils de son père, ainsi qu'il le dit lui-même en commençant, était plus que tout autre à même de mener à bonne fin une pareille entreprise, et les résultats qu'il a obtenus sont venus couronner ce premier essai.

L'auteur du classement des monnaies d'argent des Lagides n'avait pas seulement pour but de nous faire connaître les médailles de chacun des princes qui se succédèrent sur le trône de l'Egypte après la conquête d'Alexandre, il a été plus loin encore en s'attachant surtout à nous faire connaître les principaux ateliers monétaires de l'empire des Lagides à l'aide des légendes monagnammatiques que l'on voit sur sur les monnaies ptolémaïques. Déjà, dans le *Trésor de numismatique*, M. Ch. Lenormant avait posé les principes de ce système; son fils les a développés, et, disons-le, avec beaucoup de clarté et une justesse qui fait bien augurer de l'avenir de ce jeune archéologue.

Outre les ateliers de l'Egypte où il est tout naturel de voir les Lagides battre monnaie, l'auteur nous fait connaître différentes officines où les Ptolémées frappaient des pièces à leur effigie et avec leur nom. Ainsi dans l'île de Chypre, par exemple, ils avaient trois ateliers, Paphos, Salamine et Cittium. De même, dans beaucoup de villes de la Palestine, dans la Galilée, la Phénicie, l'Arabie, la Marmarique, la Cyrénaïque, et dans la Zeugitane, les Ptolémées battaient des monnaies, dont M. François Lenormant a publié les types en faisant suivre ses descriptions de notes savantes et de bons renseignements qui sont autant de pierres d'assises sur lesquelles il construira plus tard l'ensemble de l'édifice de la numismatique ptolémaïque. A la suite de savantes recherches de son fils sur les monnaies d'argent des Lagides, M. Ch. Lenormant a donné des aperçus nouveaux sur les rapports de l'or et l'argent chez les anciens. Puis on trouve encore dans cet ouvrage un travail extrêmement curieux (n° 5, p. 167) sur la suite d'argent des rois acheménides, dans lequel l'auteur, M. Fr. Lenormant, a tracé un tableau comparatif des rapports entre les monnaies d'or des Lagides et celles des autres peuples, tant grecs qu'asiatiques. Peut-être l'auteur eût-il mieux fait de ne pas réunir dans un même volume deux travaux différents, et eût-il mieux valu pour le lecteur d'avoir à étudier sur deux ouvrages distincts les renseignements utiles que M. François Lenormant a procurés à la science. L'auteur a eu aussi le tort, je crois, de surcharger d'appendices son ouvrage, méthode qui offre toujours pour les travailleurs de graves inconvénients en ce qu'elle les force trop souvent à recourir au corps de l'ouvrage pour en bien comprendre toutes les parties. Malgré ces observations que nous prenons la liberté de faire à M. François Lenormant, et dont l'excuse est donnée par le titre même de l'ouvrage, que l'auteur a intitulé : *Essai de classement*, nous devons dire que le livre en question est un de ceux qui méritent de fixer particulièrement l'attention des savants, car il trouve aussi bien sa place dans la bibliothèque d'un numismatiste que dans celle d'un économiste.

V. L.

Digitized by Google

Gazette médicale de l'Algérie. 1re année 1856, nos 1 à 4 in-4°.

La Gazette médicale de l'Algérie, qui paraît depuis le mois de janvier dernier, à Alger, sous la direction de M. le docteur A. Bertherand, médecin principal de l'hôpital du dey, ne contient pas seulement des articles ou des observations de médecine, de chirurgie et de pharmacie, le savant rédacteur en chef accorde encore dans ses colonnes une place à d'autres travaux, moins sérieux, il est vrai, mais tout aussi utiles. Parmi ceux qui figurent dans les quatre numéros ayant vu le jour, en dehors des cliniques médicale et chirurgicale, nous citerons, 1°, sous le titre d'hygiène publique, une notice sur les eaux du Sahel, en général, et sur celles de Fondouck, en particulier; 2° plusieurs articles, traduits par M. Pharaon, sur la littérature médicale arabe; 3° des remarques fort intéressantes de M. Moreau, médecin des établissements civils de Bône, sur la salubrité de cette vlle en 1855 et sur les travaux d'assainissement qui y ont été exécutés; 4° des considérations générales sur les eaux minérales de l'Algérie, dues à M. le docteur Bertherand; 5° enfin, deux articles d'une notice topographique sur Hammam-Mélouane, près de Rovigo (province d'Alger), par M. Payn, médecin de la colonisation à Hussein-Dey.

Cette publication doit être bien accueillie, nous n'en doutons nullement : son apparition nous paraît très-opportune dans un moment où tout semble faire présager un accroissement notable dans la population par l'essor que va prendre, sans aucun doute, la colonisation, le commerce et l'industrie de l'Algérie.

J. R.

Un mois à Constantinople, par M. Lorédan Larchey. 1 vol. in-12. 1856.

L'ouvrage dont je vais rendre compte ne se vend pas, il se donne. C'est un résumé exact et précis de ce qu'était Constantinople lors de la présence des alliés. L'auteur, qui n'a pas fait comme tous les touristes qui vont s'installer pendant deux mois à Constantinople pour voir tout ce que d'autres ont vu avant eux, a écrit ses impressions sous un jour tout nouveau; il a cherché à nous faire voir Constantinople en 1855, c'est-à-dire à cette époque où la capitale des sultans se transformait forcément au contact de l'armée alliée. Le séjour de l'auteur a été bien employé, et son livre complète celui de M. Th. Gauthier. On y trouve des détails fort intéressants sur le caractère des Turcs, des appréciations fort exactes sur les rayas, l'armée, les grands de l'Etat et le commerce; tout cela est écrit en très-bon style.

M. Larchey a fait preuve dans cet ouvrage d'un bon esprit d'observation et d'une réserve qu'on ne saurait trop louer dans un écrivain

Digitized by Google

qui était, plus que personne, à même de nous initier à certains petits secrets du genre de ceux qu'ont dévoilés les auteurs des *Confidences sur la Turquie*. Cette réserve, que M. Larchey a mise dans son ouvrage, fait l'éloge de son livre, qui est le résultat d'observations impartiales, bien faites pour tenir le lecteur au courant de ce qu'était Constantinople à l'époque de la guerre de Crimée.

L. S.

Voyage à Constantinople, par M. Boucher de Perthes. 2 vol. in-12. — **Topographie de la Roumanie**, par M. Bolliac. 1 vol. in-8. J. Rouvier.

Les voyages en Orient et surtout à Constantinople se sont beaucoup multipliés dans ces derniers temps; aussi a-t-on vu paraître, depuis ces derniers événements, quantité de brochures et de livres entrepris dans des sens différents sur ce qui peut intéresser l'histoire et la politique. A côté de cet amas de livres et d'écrits si divers, des touristes ont entrepris la description des lieux qu'ils ont visités en Orient. Le voyage de M. Boucher de Perthes est un de ceux qui offrent le plus de variétés, car l'auteur n'a pas seulement visité Constantinople, mais il a vu l'Allemagne et les Principautés. Son livre aurait plus d'intérêt s'il était plus concis, et la quantité de détails que M. Boucher de Perthes nous donne sur les moindres épisodes de son voyage ôtent beaucoup de prix à la valeur de son livre, dans lequel, du reste, il y a quelques bons renseignements.

La topographie des provinces danubiennes, dont M. Bolliac a entrepris la description, n'est qu'une partie du travail que cet auteur se propose de publier sur les Principautés. M. Bolliac est un homme sérieux et un bon observateur; le soin qu'il a mis à développer le sujet qu'il traite donne tout lieu de croire que l'ensemble de son travail sera le meilleur ouvrage qui aura été publié dans ces derniers temps sur les Principautés danubiennes, qui appellent en ce moment l'attention de l'Europe. Né dans le pays, où il a exercé des fonctions publiques importantes, l'auteur de la *Topographie de la Roumanie* était, plus que tout autre, à même d'entreprendre un semblable travail, et nous le félicitons d'avoir si bien débuté dans la publication de la première partie de son œuvre. Nous attendons la suite de son ouvrage pour en parler plus au long, car de telles publications méritent d'être signalées, et on ne saurait trop recommander les bons livres, surtout à notre époque, où l'on voit tant de médiocrités orientales écrites sur tous les tons.

S. L.

Digitized by Google

SOCIÉTÉ ORIENTALE DE FRANCE.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 10 MAI 1856.

PRÉSIDENCE DE M. LE DUC DE DOUDEAUVILLE.

La séance est ouverte à huit heures.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance précédente, dont la rédaction est adoptée.

M. le président lit 1° une lettre de M. Garcin de Tassy, vice-président, qui fait hommage à la Société de son ouvrage sur la poésie religieuse des Persans, et de celui de M. d'Avezac sur les petits géographes grecs et latins; 2° une lettre de M. J. Cloquet, de l'Institut, qui propose la candidature de M. de la Hays d'Essones; 3° une lettre de M. de la Barthe, qui remercie la Société de l'avoir admis parmi ses membres, et lui annonce l'envoi d'un nouvel alphabet universel; 4° une lettre de M. le marquis de la Caligny, qui adresse un mémoire sur une machine hydraulique à tube oscillant.

MM. de la Hays d'Essones, avocat, et *Plateret*, sont nommés membres de la Société.

M. le président donne la parole à M. François Lenormant pour la lecture d'une notice sur un monument hiéroglyphique des conquêtes de Ptolémée Evergete I. Ce monument, découvert et copié par Champollion le jeune, à Esneh, en Egypte, présente la plus remarquable conformité avec l'inscription grecque copiée par Cosmos Indicopleustès, voyageur du sixième siècle, à Adulis, en Troglodytique. M. François Lenormant fait ressortir cette conformité et les nombreuses lumières que la comparaison des deux inscriptions grecque et hiéroglyphique fournit sur une époque de l'histoire hellénique, sur laquelle on ne possède encore que des données assez incomplètes.

Après cette intéressante lecture, M. Aubert-Roche obtient la parole et demande à M. Lenormant quelques explications sur les ruines d'Adulis que lui-même a visitées pendant son séjour en Egypte.

M. le vice-président Audiffred demande la parole pour appeler l'attention de la Société sur l'ouvrage dont M. Garcin de Tassy vient de faire hommage, et qui porte pour titre : *le Langage des oiseaux*.

M. le président accorde ensuite la parole à M. Madinier, qui développe un projet d'expédition dans l'Afrique centrale. MM. Audiffred et

Digitized by Google

Aubert-Roche prennent successivement la parole dans cette discussion, et indiquent les moyens qu'il faut employer pour visiter les populations de l'Afrique. M. Aubert-Roche donne à ce sujet des détails extrêmement intéressants et raconte à la Société les stratagèmes dont il a été obligé de se servir lui-même, lorsqu'il visitait l'Afrique centrale, afin d'y recueillir des renseignements utiles dans le but d'y établir des relations avec les populations de l'intérieur du continent.

M. le président a annoncé à la Société que la prochaine réunion aurait lieu le samedi 24 mai, et qu'on y entendrait le rapport de MM. Aubert-Roche et Rivière sur le percement de l'isthme de Suez, ainsi qu'un travail de M. Lenormant sur un périple de la mer Rouge.

La séance est levée à dix heures moins un quart.

Le secrétaire général, VICTOR LANGLOIS.

Approuvé :

Le président : LA ROCHEFOUCAULD DUC DE DOUDEAUVILLE.

Paris, 11 mai 1856.

Paris. — Imp. de Pommeret et Moreau, 17, quai des Augustins.

Digitized by Google

RELIGION ET DOCTRINE

DES NOUSSARIÉS.

Les Noussariés, que l'on croit généralement descendus des Perses, occupent les montagnes d'*Elkelbié* en Syrie et tout le littoral du pachalik d'Adana, depuis Alexandrette jusqu'à Mersine et Adana ; comme à Antioche, ils sont en grand nombre, et plusieurs d'entre eux feignent de professer l'islamisme pour acquérir de l'influence. En effet, quelques-uns sont parvenus par ce moyen à occuper de hauts emplois dans le Pachalik.

Leur religion est un mélange confus d'idolâtrie, de judaïsme, de christianisme et d'islamisme; ils croient à la nature prophétique du Christ et citent, dans leurs conversations habituelles avec les chrétiens, les noms des Apôtres ainsi que plusieurs passages de l'Evangile et des psaumes de David. Ils révèrent, à l'instar des musulmans, le nom de Marie, et observent la fête de Noël et celle du jour de l'an, selon le calendrier Julien. Quant à l'islamisme, ils en ont adopté les appellations, à l'exception de celles d'Omar et d'Aboubekre qu'ils abhorrent. Ils croient à l'esprit sacré du Khoran qu'ils prétendent avoir été révélé à un Mahomet, prophète de leur secte, et non pas au Mahomet des Arabes, qu'ils accusent d'imposture, et auquel ils donnent la burlesque épithète de *teigneux* (*akrah.*)

Pour ce qui regarde leurs véritables principes religieux, voici ce qu'on est parvenu à découvrir. Ils sont divisés en quatre rites : *Chamsi*, *Camari*, *Kelleizi* et *Chémaïli*. Les *Chamsi* adorent le soleil; les *Camari* adorent la lune et donnent à chacun de ces astres le nom de *suprême du firmament* (ali-el-olâ) ou de *prince des abeilles* (émir-el-nahl), c'est-à-dire des étoiles qui tournent autour de ces deux

Digitized by Google

astres comme un essaim d'abeilles tourne autour d'une ruche. *L'empyrée* est leur paradis, et chaque étoile est pour eux l'âme d'un élu. Ils croient en outre à la métempsychose.

La religion des Noussariés est toute mystérieuse; l'homme seul y est initié; l'enfant ne l'est qu'à l'âge de puberté et après avoir été préparé par les scheik à savoir taire les mystères qui lui sont révélés. La cérémonie de *l'initiation* (teznir) se fait en présence de deux parrains. Le secret qui forme la base de leur religion et qui n'est écrit dans aucun de leurs livres, est révélé oralement aux adeptes et se nomme le *mystère des deux* (serr-el-Teintin). Quant aux Chemaïli et aux Kelleizi, on ne connaît encore aucun des points de différence ou d'identité qui peuvent exister entre ces deux rites et ceux des Chamsi et des Camari.

Les Noussariés ont, en s'abordant, des signes de convention qui leur servent à se reconnaître. Les femmes sont exclues de toute pratique religieuse et n'ont aucune idée des dogmes professés par les hommes.

En fait de culte extérieur, ils ont des prières qu'ils récitent trois fois par jour et en plein air; la plus importante se fait au lever du soleil. Ils se tournent vers l'orient comme les musulmans auxquels ils ont emprunté les ablutions et la circoncision.

Aux jours de fêtes principales, les Noussariés s'assemblent, et les scheiks bénissent du vin qu'ils distribuent aux assistants. Ces fêtes se nomment *Aïd-Koddâs*, les fêtes de la messe.

On croit à tort que des réunions nocturnes d'hommes et de femmes se font chez les Noussariés; cette cérémonie n'a lieu que chez les Ismaéliens. Quant à leurs mœurs, ils sont, par principes, religieux et très-hospitaliers.

Chez les Noussariés la science religieuse consiste à savoir lire et écrire. Celui qui se trouve dans ces conditions peut devenir scheik, et cette profession est généralement héréditaire dans la famille. La polygamie et le divorce sont permis.

Digitized by Google

Il y a plus d'un demi-siècle que les Noussariés ont commencé à émigrer dans le pachalik d'Adana pour se soustraire aux vexations qu'on leur faisait subir en Syrie à cause de leur croyance. Aussi le district de Lattaquié se dépeuple-t-il journellement au détriment du trésor et du bien-être de la population.

Voici quelle est l'origine de cette religion, d'après un manuscrit qui fait partie de la bibliothèque du muphti de Tarsous.

L'auteur de la religion des Noussariés était un nommé Abou-Hamden-el-Rhoussaïbi qui vivait au troisième siècle de l'hégyre; circonstance d'après laquelle la religion des Noussariés et celle des Druzes seraient contemporaines. Les dogmes de la première sont : la divinité d'Ali, gendre de Mahomet, fils d'Ibn-Abou-Thaleb, qui s'est incarné sept fois; une trinité qui s'est renouvelée à sept époques différentes, et sous divers noms; cette trinité s'appelle: *Mohana*, le sens; *Sun*, le nom; *Bâb*, la porte. Ils la désignent cette trinité par les lettres arabes *Thaïn*, *Mim*, *Sin*, qui sont les initiales des noms de *Ali*, *Mohammed* et *Selman-el-Farsi*. Ils disent que Mahomet et le Christ sont la même personne, qui s'est manifestée à deux époques différentes, et ont plusieurs messes que je suis parvenu à me procurer, et dont je donne ici une traduction exacte, faite par M. H. Gûys, ancien consul de France en Syrie, qui a longtemps vécu au milieu des Noussariés de la Syrie.

Prières des Noussariés, extraites d'un manuscrit arabe inédit, contenant la doctrine de cette religion.

PREMIÈRE PRIÈRE.

« O mon Dieu ! je te conjure par le mérite des quatorze degrés de l'intelligence, dont sept appartiennent au monde supérieur et sept au monde inférieur, par les cantiques sacrés, par les actions de grâce, par les sanctifications, par les invocations du matin et par les chants sacrés, par les chapitres de la prostration (*takouïr*), de l'Evangile et des psaumes, par Baschara et Baschir, par le jeune enfant qui est couché dans son berceau, par Alexandre Esedméchir, par les sept dormants

Digitized by Google

et leur chiens katmir, par les quatre ventes qu'a faites mon seigneur Ali, commandeur des croyants, par la vente de la maison, la vente de Kaïsaran, la vente de la mère de Selma et la vente de la fête du jour de l'étang (*ghadir*). Que Dieu règle notre état et le vôtre de la meilleure manière, et qu'il nous accorde pour nous et pour vous beaucoup de choses de peu de choses. [O mon Dieu !] sanctifie tous les croyants et sois-leur miséricordieux dans tous les lieux du monde, et fais que tout cela nous arrive le soir et le matin ainsi qu'à vous tous ici présents. Amen ! »

DEUXIÈME PRIÈRE.

La messe des Parfums.

« La messe des parfums circule entre nous dans la maison bâtie [1]. Le seïd Mohammed-ben-Esnan de Zahyri est parfumé avec les coupes des fidèles, et Abd-el-Nour est parfumé aussi de même. — Une image rouge que l'on disait être jaune dans laquelle étaient les coupes des croyants. — En conséquence, parfumez vos coupes, ô vous, croyants, et alors vous obtiendrez la tranquillité, la joie et la fidélité. Rendez témoignage, ô Fellahs [2] qu'il n'est d'autre Dieu qu'Ali, prince des abeilles (*Emir-el-Nahal*), le Très-Haut, le Magnifique. »

TROISIÈME PRIÈRE.

La messe de l'Encens.

« Au frère bien-aimé ! à vous les fidèles ! écoutez et soyez attentifs; considérez la cause pour laquelle vous êtes réunis. Chassez de vos cœurs la rancune et l'envie, de vos poitrines la haine et la tromperie. En [faisant] cela, votre religion s'accomplira dans la connaissance de Celui qui vous aide, qui honore votre conduite et fait miséricorde à vos morts, Celui, enfin, qui est mon Maître et le vôtre. Sachez que Dieu est avec vous présent parmi nous, qu'il entend et qu'il voit, parce qu'il est l'entendement même et la vue par excellence et qu'il comprend les choses les plus cachées dans les cœurs. Il est le clément et le miséricordieux. Abstenez-vous de rire pendant la prière, de faire des éclats avec les étourdis; car la prière ainsi faite empêche l'action, change les dispositions, parce qu'elle prend sa source dans *Isblim* (le diable), — que Dieu le maudisse ! Soyez attentifs et comprenez ce que vous dit l'iman, car sa position vis-à-vis de vous représente celle d'Ali, le Maître des mondes. Nous vous avons élevé à ce rang, de même que la voûte des cieux a été élevée en sept degrés, de même que la terre est construite en choses précieuses et essentiellement bonnes, afin que vos âmes soient purifiées par l'encens. »

[1] Le temple de la Kaabah, la maison par excellence.

[2] C'est le nom que se donnent les Noussariés pour se reconnaître entre eux, sans être soupçonnés par les musulmans.

Digitized by Google

QUATRIÈME PRIÈRE.

La messe du Cri.

La messe du cri [s'accomplit] avec l'aide de Dieu. Dieu est grand ! Dieu est le plus grand ! J'ai tourné mon visage vers Mohammed-el-Mahmoud, et je demande à connaître son secret tant désiré afin de me placer sous son immense protection. Prenez garde, ô fidèles ! suivez la religion de votre père, Ibrahim-el-Khalil (l'intime), hanifan mus liman (intègre et sans reproche). Je ne suis pas cru des infidèles, quoique ma religion m'ait été remise, que je doive obéissance au vieux Eternel, que mon âme ait commencé de mon âme vivante, que j'avoue ce qu'avouait notre Seigneur Soliman-el-Farsi, le cri du Muezzin parvenant à son appel et disant : Il n'y a d'autre Dieu qu'Ali qui est adoré, d'autre religion que celle de seïd Mohammed-el-Mahmoud, d'autre porte que celle du seïd Soliman-el-Farsi, le déféré. J'avoue que [nous croyons] au seïd Mohammed, à son sublime nom, à son prophète vénéré, à ses doctrines qui se suivent, à son prophète qu'il nous a envoyé ; que nous adorons le seïd Mohammed, le seïd Mahmoud et leurs parents et compagnons.

Que le salut soit éternel jusqu'au jour du jugement dernier, que la dernière de leurs inspirations soit : grâce à Dieu, Dieu de tout l'univers ! j'avoue que mon Maître est le vôtre, c'est Ali, fils d'Abou-Thaleb, qui n'a pas changé de place, qui ne s'est pas incliné et qui est toujours l'Eternel et l'Immuable sous tous les rapports. J'avoue, j'avoue et j'avoue que la porte du seïd Soliman est le droit chemin et la bonne religion ! à tous les précités, salut ! — Prenez mon chef et mon seigneur, il vous reste *Rhaïn*, *Mim*, *Sin*. La prière a commencé pour eux (*les précités*), elle s'est consolidée par eux ; faites, ô mon Dieu ! qu'elle devienne continuelle et faites en outre que le seïd Mohammed la termine et le seïd Soliman soit son parfum, et que le monde s'incline devant elle et qu'elle soit la véritable route pour les fidèles. Ouelmakdâd est son chef et Aboudder est à sa gauche. »

VICTOR LANGLOIS.

Digitized by Google

NOTICE HISTORIQUE ET DESCRIPTIVE

DE L'INSTITUT LAZAREFF

DES LANGUES ORIENTALES,

A MOSCOU.

I.

L'un des hommes dont s'honore le plus la nation arménienne, Jean de Lazareff, qui, par les services qu'il a rendus à la Russie et par son noble caractère et ses talents, mérita l'estime et la faveur particulière de Catherine II et des successeurs de cette grande impératrice, Paul et Alexandre Ier, créé par ces souverains conseiller d'Etat actuel et commandeur de l'ordre de Malte, et par l'empereur Joseph II, baron et comte du Saint-Empire romain, avec transmissibilité de ce dernier titre à sa postérité, Jean de Lazareff avait conçu la pensée de fonder, à Moscou, un établissement destiné à recevoir les enfants de la nation dont il était issu, et où ils seraient préparés, par une éducation chrétienne et scientifique, à se rendre utiles à leur patrie primitive et à la Russie, leur pays d'adoption, dans toutes les carrières sociales où leur choix les porte-

[1] Les matériaux de cette Notice sont extraits des ouvrages suivants :

1° *Recueil de documents relatifs à une revue de l'Histoire de la nation arménienne* (en russe). 3 vol. in-4°. Moscou, 1838, typographie de l'Institut Lazareff des Langues orientales.

2° *Recueil des Oukazes impériaux et des Actes relatifs a l'Institut arménien Lazareff des Langues orientales de Moscou, et Notice sur la fondation, l'organisation et le but de cet établissement* (en russe et en arménien). In-8°, Section de la même imprimerie, Saint-Pétersbourg, 1839.

3° *Esquisse historique de l'Institut Lazareff des Langues orientales, avec une courte Biographie de ses fondateurs et des Appendices à la Biographie et à l'Esquisse*, par M. le professeur Alexéï Zinovieff (en russe). In-8°. Saint-Pétersbourg, 1855, typographie de l'Académie impériale des sciences.

Digitized by Google

rait. Dans son testament, qui est de l'année 1800, et par lequel il institua pour héritiers son frère Joachim et ses neveux, il légua une somme de 200,000 roubles assignats [1], à prendre sur les revenus de ses biens pour l'accomplissement du projet qu'il avait formé. Fidèle exécuteur des volontés fraternelles, Joachim mit en dépôt à la Banque impériale cette somme, qui s'accrut des intérêts accumulés et tenus en réserve pendant plusieurs années.

En 1813, la première pierre du bâtiment de l'Istitut des langues orientales fut posée par Joachim, qui, jugeant que la somme de 75,000 roubles, produit des intérêts du capital déposé, n'était pas suffisante pour achever l'édifice, y en ajouta 300,000, pris sur sa fortune personnelle.

Aussitôt que le corps principal de cette construction eut été terminé, le 10 mai [2] 1814, le nouvel établissement fut inauguré par une solennelle cérémonie. En présence d'une assemblée nombreuse, où avaient été invités plusieurs des plus hauts dignitaires de l'empire, les autorités de Moscou et l'élite de la société russe et arménienne de cette capitale, le clergé vint implorer la protection du Tout-Puissant en faveur de l'œuvre naissante. Après la messe, les prières des morts furent récitées en mémoire du testateur qui avait préparé à la jeunesse arménienne l'asile savant qui venait de lui être ouvert, de ses ancêtres et de ceux de ses parents qui reposaient dans la tombe. Ensuite un *Te Deum* fut chanté pour remercier Dieu d'avoir permis à Joachim de mener à bonne fin cette entreprise, et des discours furent prononcés où des voix éloquentes firent ressortir les avantages que la culture des arts et des sciences procure à une nation, et que les Armé-

[1] Le rouble assignat peut être évalué à 1 fr. de notre monnaie, et le rouble argent à 4 fr.

[2] Ce quantième mensuel, comme tous ceux que l'on rencontrera dans le courant de cette notice, sont énoncés en style Julien ou vieux style, encore usité en Russie. Pour ramener ce style à celui de la réforme grégorienne, il faut ajouter, comme chacun sait, au quantième russe, douze jours pour le siècle où nous vivons.

Digitized by Google

niens en particulier étaient destinés à en retirer, par la réalisation de la pensée féconde et généreuse du comte Jean.

En même temps des actions de grâces furent rendues aux souverains russes dont l'esprit prévoyant et éclairé avait compris de quelle ressource seraient pour leurs vastes États les Arméniens, ce peuple industrieux et docile, et qui les avaient conviés à s'y fixer en les couvrant de leur constante protection et les comblant de priviléges, d'immunités et de distinctions.

L'Institut fut placé sous la haute direction de Joachim, son premier curateur. Le nombre des élèves, restreint dans l'origine, fut bientôt porté à trente, orphelins ou fils de familles pauvres, qui étaient entretenus de tout par les fondateurs. Des professeurs habiles dans la connaissance des langues orientales et d'autres maîtres non moins distingués furent appelés de la Turquie, de la Perse et des contrées de l'Europe. A leur tête étaient les archimandrites Michel Salantian et Séraphim qui, outre l'enseignement des littératures de l'Orient dont ils étaient chargés, exerçaient les fonctions de recteur.

Cependant les fils de Joachim, dignes héritiers de leur père et du comte Jean, ne voulurent pas se borner à ces premières libéralités. Pieux continuateurs de leurs travaux et de leur zèle pour l'Institut, et jaloux de lui donner une plus grande extension, ils y consacrèrent des sommes considérables et tous leurs soins ; et ces efforts et ces sacrifices, qui ont doté la Russie de l'une des principales maisons d'éducation qu'elle possède, continuent encore chaque année.

Nous devons ajouter que ce sont les deniers de cette famille qui ont servi à ériger les cinq églises arméniennes de Saint-Pétersbourg et de Moscou, pourvues par elle de dotations qui assurent à perpétuité l'entretien des ministres chargés de les desservir. Qu'il nous soit permis d'énumérer ici les noms de ces bienfaiteurs de leur nation, membres non moins utiles de la société russe qui, en échange de la position élevée qu'elle leur a donnée et de la considération

Digitized by Google

dont elle les entoure, lui ont voué de tout temps, en fils reconnaissants, leurs services, leur sang [1] et leur fortune ; ce sont Jean, Joachim et Minas, dame Anne, épouse de Joachim ; Artémi Ier et Artémi II ; Jean Christophorovitch, charmant enfant dont la figure angélique annonçait déjà l'éveil des plus rares qualités de l'esprit et du cœur et qu'un coup prématuré a ravi à la tendresse d'une famille dont il aurait perpétué l'illustration ; et enfin, parmi les survivants de cette famille, Leurs Excellences MM. Jean et Christophe, chambellans de S. M. l'empereur de Russie et conseillers d'Etat actuels, ainsi que M. le colonel Lazare, tous trois fils de Joachim, et dame Catherine, épouse de M. Christophe, née princesse Manouk-Bey.

Dès que l'Institut, dont la création était due uniquement à l'initiative et aux ressources de MM. de Lazareff, eut été consolidé, et lorsqu'il eut donné des résultats déjà très-satisfaisants pour l'éducation de la jeunesse arménienne et russe, ses fondateurs songèrent à le placer, à l'instar des établissements analogues, relevant de la couronne, sous le haut patronage de S. M. l'empereur, et à obtenir de son auguste bienveillance, pour leurs professeurs et employés, les mêmes priviléges, rangs, décorations et pensions que les fonctionnaires du même ordre, dépendant du ministère de l'instruction publique, et pour les élèves, la faculté de terminer à l'Institut le cours complet des études classiques et, à leur sortie, les grades et prérogatives qui en sont le couronnement et la récompense.

Une supplique fut adressée dans ce but à S. M. l'empereur Alexandre Ier, qui la transmit au ministre de l'in-

[1] L'un des fils de Joachim, Artémi II, officier supérieur des plus distingués dans la garde impériale russe, est mort au champ d'honneur, emporté par un boulet de canon à la bataille de Leipzig, en 1813.

Un des frères d'Artémi II, M. le colonnel Lazare, s'est signalé aussi d'une manière brillante dans différentes campagnes, et notamment dans celle contre la Perse en 1828, pendant laquelle il détermina 40,000 Arméniens à émigrer du territoire persan et à venir s'établir dans les pays soumis à la domination russe.

Digitized by Google

struction publique ; mais plusieurs années s'écoulèrent avant que le succès de ces démarches eut été pleinement atteint. Enfin, et par suite des instances persévérantes de MM. Jean et Christophe de Lazareff qui, dès l'année 1818, avaient succédé à leur père Joachim, le premier comme curateur de l'Institut et le second comme adjoint au curateur, ce monarque daigna nommer, en qualité de chef supérieur de cet établissement, le général d'artillerie, comte Alexéï Ardréïévitch Arakschéïeff, et lui en confia la suprême direction, par deux oukazes en date du 8 novembre 1824 et du 30 juin 1825. L'année suivante, un projet de règlement fut soumis au Comité de l'instruction publique, qui, le 27 décembre 1827, décida par une disposition spéciale sanctionnée par Sa Majesté que l'Institut prendrait désormais, en l'honneur de ses fondateurs, le nom d'*Institut Lazareff des Langues orientales*. En cette même année 1827, le général Arakschéïeff, ayant résigné ses fonctions, S. M. l'empereur Nicolas Ier le remplaça, à la demande de MM. de Lazareff et de Sa Grandeur Mgr l'archevêque arménien diocésain (iéparchialni) Jean, par le général de cavalerie, aide-de-camp général, comte Alexandre Christophorovitch de Benkendorf. Enfin, le 25 juin 1834, un oukaze impérial éleva l'Institut au niveau des gymnases ou établissements de deuxième classe du ministère de l'instruction publique, et investit ses professeurs et ses fonctionnaires des priviléges inhérents au service de l'Etat (Tchin). Sur la proposition de M. le comte de Benkendorf, le Comité des ministres rendit une décision qui fut revêtue de la sanction impériale, et insérée dans le journal du Comité, les 3 et 31 août 1837, et par laquelle de nouveaux droits et avantages étaient assurés à l'Institut.

La prospérité chaque jour croissante de cet établissement et les services qu'il rendait, obtenus au prix de la sollicitude infatigable de MM. de Lazareff, leur inspirèrent le désir bien légitime de prérogatives encore plus étendues, et leur demande, dont M. de Benkendorf saisit le Comité des

Digitized by Google

ministres, y fut examinée et accueillie favorablement par une décision que Sa Majesté approuva et qui parut dans le journal du Comité, en date des 29 mars et 26 avril 1838.

Préoccupés de la pensée de répandre parmi le clergé de leur nation les bienfaits d'une instruction solide et en harmonie avec les progrès de la science moderne, et de rendre au sacerdoce arménien l'éclat qu'il eut autrefois, ils résolurent d'annexer à l'Institut une division spéciale pour les fils des ecclésiastiques du culte arméno-grégorien, et les jeunes-gens se destinant aux fonctions sacrées. De concert avec M. de Benkendorf, qui les secondait avec le plus actif empressement, ils soumirent leur projet aux ministres de l'instruction publique et de l'intérieur. De son côté, le Saint-Synode d'Edchmiadzin rédigea un règlement qu'il envoya au ministère de l'intérieur : ce projet, discuté dans le Comité des ministres, y fut unanimement approuvé, ainsi que par Son Eminence Mgr Jean, alors catholicos (patriarche universel) de la nation arménienne, et par le général commandant en chef la Géorgie et l'Arménie, baron de Rosen. La décision du Comité des ministres, sanctionnée par Sa Majesté, fut insérée dans le journal du Comité, sous la date des 21 janvier et 4 février 1841. Depuis son origine la division ecclésiastique de l'Institut des langues orientales, a été une pépinière féconde qui a donné des pasteurs à une foule d'églises, des professeurs aux séminaires et aux écoles, et plusieurs membres au Saint-Synode d'Edchmiadzin.

Un malheur qui frappa S. Exc. M. Christophe dans ses affections et ses espérances les plus chères, la perte de ce fils unique dont nous avons déjà prononcé le nom, seul rejeton mâle de la famille de Lazareff, décédé à l'âge de sept ans, le 26 novembre 1850, devint pour lui l'occasion d'un nouvel acte de charité, et pour l'Institut d'un notable accroissement. Afin de perpétuer le souvenir de cet enfant chéri, M. Christophe, avec le concours de ses deux frères et de son épouse, dame Catherine, consacra une somme de

Digitized by Google

210,000 roubles assignats à la fondation, dans l'Institut, d'une section élémentaire, en faveur de quatorze enfants pauvres ou orphelins, rappelant par leur âge celui où il avait perdu le jeune Jean Christophorovitch, et appelés à y compléter gratuitement leur éducation. S. M. l'empereur Nicolas confirma cette donation et l'emploi auquel elle avait été affectée par un oukaze en date du 17 mars 1851, où était consignée l'expression de sa gratitude impériale envers la famille de Lazareff; Sa Majesté décida en même temps que cette section porterait à jamais le nom de *division préparatoire du jeune Jean Christophorovitch de Lazareff.*

Non contents d'avoir assuré de leur vivant l'existence et l'avenir de leur établissement, MM. de Lazareff ont voulu que leur générosité ne prît point un terme avec eux. Par une disposition testamentaire du commencement de l'année 1853, ils ont légué à l'Institut la propriété et la jouissance de la maison qu'ils possèdent à Moscou, rue des Arméniens, quartier 3, n° 240, avec tous les bâtiments et attenances et le vaste terrain de 2,983 sagènes [1] qui l'avoisinent. Cet acte de dernière volonté, soumis à la sanction de S. M. l'empereur Nicolas, a été ratifié par un oukaze en date du 13 mai suivant.

Quelques annés antérieurement aux derniers faits que nous venons de rapporter, l'Institut avait perdu son chef supérieur, M. de Benkendorf, qui laissa, en mourant, le souvenir impérissable de ses bontés et une mémoire vénérée. Sa Majesté désigna pour lui succéder, d'après le vœu des fondateurs, le général de cavalerie, aide-de-camp général, comte Alexéï Fédorovitch Orloff, qui est actuellement dans l'exercice de ces fonctions. La suprême direction de ce dernier a été signalée par un des actes les plus importants dans les fastes de l'Institut, la rédaction et la mise en vigueur du règlement qui l'a réorganisé et qui le régit aujourd'hui. MM. de Lazareff ayant adressé à Sa Majesté une sup-

[1] La sagène, comme mesure de superficie, égale, en mètres carrés, 4,552.

Digitized by Google

plique afin d'obtenir pour leur maison d'éducation une organisation conforme de tout point à celles des lycées de l'empire, et les mêmes droits et priviléges, M. le comte Orloff transmit cette demande à Sa Majesté; un projet de règlement fut élaboré au sein du Comité du Caucase, par le secrétaire d'Etat, conseiller d'Etat actuel, M. de Boutkoff, en participation avec MM. de Lazareff. De ce travail résulta le règlement précité qui fut confirmé par un oukaze impérial, en date du 10 mai 1848. Par ce décret, l'Institut fut assimilé aux colléges de première classe ou lycées impériaux.

Le jour où le nouvel oukaze y fut proclamé fut marqué par une mémorable cérémonie. Un public nombreux avait été réuni, composé de tout ce que la société russe et arménienne compte de plus distingué; une messe et un office solennel furent célébrés, et un *Te Deum* chanté en actions de grâces; un orchestre choisi fit entendre les accords harmonieux d'une musique qui était entrecoupée par des discours, où trouvèrent place les félicitations et les remercîments dus aux créateurs de ce bel établissement; ensuite, un banquet splendide fut servi, où s'assirent la plupart des invités, qui n'étaient pas moins de cinq cents.

A cette grâce de Sa Majesté, elle daigna en ajouter une autre qui montre, d'une manière éclatante, sa confiance en l'œuvre de MM. de Lazareff; elle décida que la majeure partie des natifs des provinces du Caucase et de la Transcaucasie, élevés aux frais de la Couronne et du trésor de l'Empire, leur seraient confiés. Un exemple venu de si haut était fait pour susciter des imitateurs et réveiller le zèle particulier. Deux honorables membres de la nation arménienne, MM. Kaspéroff, négociant d'Astrakhan, et Mnatsakhanoff, bourgeois (gradjdanin) de Tiflis, offrirent chacun une dotation de 50,000 roubles argent pour l'éducation de deux boursiers qui, en souvenir de ces deux bienfaiteurs, portent le nom de *pensionnaires Kazpéroff et Mnatsakhanoff.*

Digitized by Google

Notre récit ne serait pas complet si nous omettions de rappeler une autre faveur non moins précieuse dont l'Institut a été l'objet : nous voulons parler de la visite qu'y firent S. M. l'empereur Nicolas Ier et son auguste fils, le grand-duc héritier et césarévitch, Alexandre II, aujourd'hui régnant. Le 4 octobre 1834, l'empereur Nicolas s'y rendit, accompagné du chef supérieur de l'Institut, M. le comte de Benkendorf. Sa Majesté, reçue à l'entrée par le curateur, M. Jean de Lazareff, visita toutes les parties de l'établissement, et, avec son affabilité habituelle, s'entretint avec le directeur, les professeurs et quelques uns des élèves arméniens. En se retirant, elle ordonna de témoigner publiquement sa satisfaction et sa reconnaissance envers MM. de Lazareff. Les détails de la visite impériale et l'expression des sentiments qu'elle inspira à Sa Majesté ont été consignés dans les journaux russes de cette époque. Ce fut trois ans plus tard, le 5 novembre 1837, que l'Institut fut honoré de la présence de Son Altesse impériale le césarévitch, qui fut accueilli avec les mêmes transports d'allégresse et d'amour, et qui en rapporta les mêmes impressions que son auguste prédécesseur.

Les annales de l'Institut ont aussi enregistré les noms d'une foule de visiteurs nationaux ou étrangers, illustres par leur rang, leur naissance ou leurs talents ; ceux du prince Albert de Prusse, fils du roi Frédéric-Guillaume, du duc de Wurtemberg, du prince d'Oldenbourg, du prince persan Khosrev-Mirza, petit-fils de Feth-Aly-Schah, des tsarévitch de Géorgie, Michel, Elie et Okropir ; du maréchal Marmont, duc de Raguse ; du baron Alexandre de Humboldt ; du comte Capo d'Istria ; du poète Pouschkin, et de la plupart des grands personnages ou des hommes éminents, à divers titres, de l'empire russe [1].

[1] La liste des visiteurs de l'Institut a été donnée jusqu'en 1839, dans l'ouvrage arméno-russe intitulé : *Recueil des Oukazes impériaux et des Actes relatifs à l'Institut arménien Lazareff des Langues orientales de Moscou, etc.* Saint-Pétersbourg, 1839.

Digitized by Google

II.

L'Institut Lazareff des Langues orientales est situé au centre de Moscou, dans la rue dite des *Arméniens*, qui aboutit à deux des plus grandes voies de communication de cette capitale, les rues Pourovka et Miatsniska; il fait face à l'église arménienne qui est sous le vocable de l'Exaltation de la sainte Croix, et dont l'érection et l'entretien sont dus, comme nous l'avons dit, à la famille de Lazareff. A cet entretien sont affectés les revenus des immeubles et des maisons qui sont auprès de l'église.

Les bâtiments de l'Institut se composent d'un principal corps de logis d'une élégante architecture, avec deux ailes en retour, et de plusieurs autres constructions et dépendances, et renferment trois cours et un jardin spacieux.

Dans le jardin s'élève un monument, pyramide en bronze, relevée par des bas-reliefs en marbre blanc de Carrare, et portant les bustes des premiers fondateurs, Jean et Joachim, Anne, épouse de ce dernier, et Artémi II, son fils. Sur le piédestal du soubassement on lit l'inscription suivante, en langue russe :

CE SANCTUAIRE DE LA SCIENCE A ÉTÉ CONSACRÉ SOUS LE RÈGNE BÉNIT DE S. M. IMPÉRIALE ALEXANDRE Ier, PÈRE DE LA PATRIE, PROMOTEUR DES LUMIÈRES, LE 1er MAI DE L'ANNÉE 1815.

Le centre de l'édifice est occupé par une vaste salle destinée aux exercices publics et aux examens, et ornée des portraits des souverains de Russie, des catholicos arméniens, des fondateurs et des chefs supérieurs de l'établissement.

L'Institut comprend :

1° Une bibliothèque de 14,000 volumes imprimés et de 227 manuscrits arméniens ou russes;

2° Un cabinet de physique et d'instruments de mathématiques, au nombre de 114 pièces ou machines;

3° Un cabinet de minéralogie, composé de 4,214 échantillons ;

Digitized by Google

4° Un cabinet d'antiques et de médailles, au nombre de 1,166;

5° Un dépôt de cartes géographiques, atlas et estampes, au nombre de 1,186, avec six globes célestes ou terrestres;

6° Des salles pour les classes et pour les récréations des élèves;

7° Les réfectoires;

8° Des dortoirs vastes et aérés;

9° Enfin, des bâtiments pour les besoins du service intérieur.

Parmi les annexes de la maison, la typographie mérite une attention toute particulière. Établie en 1829, en vertu d'une autorisation du ministre de l'intérieur, elle est pourvue des caractères de toutes les langues européennes et de ceux des principaux idiomes de l'Orient. Cette imprimerie est l'objet de la prédilection de MM. de Lazareff, qui ne reculent devant aucune dépense pour l'enrichir et en perfectionner les produits. C'est ainsi qu'ils ont fait exécuter tout récemment à la typographie des RR. PP. Mekhitharistes, de Vienne, un assortiment complet des plus beaux types arméniens gravés jusqu'à présent. La liste des ouvrages sortis des presses de l'Institut est déjà considérable. Dans ce nombre, nous citerons le *Recueil des documents relatifs à une revue de l'histoire de la nation arménienne*, qui a paru en 1833, en 3 vol. in-4°, et le *Dictionnaire arménien-russe*, qui est de la même année, et qui a pour auteur M. Alexandre de Khoudabascheff. L'impression de ce dernier ouvrage, aux frais du curateur actuel, S. Exc. M. Jean, a coûté 40,000 roubles assignats.

D'après les comptes-rendus publiés annuellement par l'administration de l'Institut, ceux du comité des ministres, les rapports du comité du Caucase et de la Sibérie, présentés à S. M. l'empereur, et autres documents officiels, les valeurs affectées par la famille de Lazareff à la dotation de leur maison d'éducation en capitaux placés à perpétuité, constructions, achats et donation de terrains, montent :

Digitized by Google

De 1800 à 1848, à 650,000 roubles argent.	2,600,000 fr.
De 1848 à 1853, à 145,000. . . .	580,000
Si à cette somme l'on ajoute celles qu'ils ont employées pour les cinq églises arméniennes de Saint-Pétersbourg et de Moscou, et qui est de 1,000,000	4,000,000
On aura un total de 1,795,000. . .	7,180,000 fr.

Nous croyons devoir donner ici, d'après le compte-rendu le plus récent qui nous soit parvenu, celui de 1854, le relevé du nombre des élèves qui se trouvaient cette année à l'Institut :

1° Pensionnaires de S. M. impériale.	4
2° Pensionnaires du comité du Caucase, originaires de la Géorgie et de l'Arménie, entretenus par le trésor de l'Empire.	20
3° Pensionnaires ecclésiastiques entretenus à l'aide des revenus des églises et des maisons qui en dépendent, érigés par la famille de Lazareff.	20
4° Pensionnaires entretenus avec les intérêts des capitaux déposés à perpétuité par la même famille.	30
5° Pensionnaires de la division élémentaire, dite du jeune Jean Christophorovitch de Lazareff.	14
6° Pensionnaires Kaspéroff.	2
7° Pensionnaires Mnatsakhanoff.	2
8° Pensionnaires libres de différentes nations. .	86
9° Demi-pensionnaires.	20
10° Externes gratuits, de familles pauvres. . .	14
Total. . . .	212

On voit que sur ce total il y a soixante-quatre pensionnaires qui sont entièrement à la charge des fondateurs.

La haute utilité de l'établissement, émané de la munifi-

Digitized by Google

cence de MM. de Lazareff, est maintenant un fait démontré par l'état florissant auquel ils l'ont porté, et par le nombre de sujets qu'il a formés depuis 1815, époque où il a commencé, jusqu'à présent.

Près de douze cents jeunes gens en sont sortis pour embrasser des professions diverses et honorables. Les uns sont entrés dans les rangs du clergé, de l'armée ou de la magistrature, dans les fonctions civiles, comme employés du gouvernement, interprètes ou professeurs; les autres se sont voués à l'exercice de la médecine ou à l'industrie et au commerce; plusieurs se sont fait un nom dans les arts, les sciences ou les lettres. Tous ont acquis, à des titres différents, mais également recommandables, l'estime de leurs concitoyens.

Ces succès, obtenus dans un intervalle de temps comparativement très-court, sont le gage de ceux que réserve l'avenir à une création conçue dans des vues aussi généreuses qu'élevées, et dirigée avec autant de libéralité que de sagesse. Ils sont la plus douce récompense d'une noble famille, qui n'a d'autre mobile, dans l'accomplissement du bien, que ses sentiments chrétiens et patriotiques et d'autre ambition que de contribuer à la régénération intellectuelle de la nation à laquelle se rattachent ses antiques origines, et qui va reprendre sa primitive splendeur sous le sceptre paternel des Tsars, devenus aujourd'hui les légitimes et glorieux souverains de l'ancien royaume de la Grande-Arménie.

Ed. Dulaurier,

Membre de la Société orientale et de l'Institut Lazareff, professeur à l'École impériale des Langues orientales.

Digitized by Google

EXPLORATION DE L'AFRIQUE CENTRALE

VOYAGE DU DOCTEUR BARTH [1].

II.

Au moment où il mettait la main à la plume pour écrire la seconde partie de son premier voyage, le docteur Barth eut vent d'une prochaine expédition dans l'intérieur du continent africain, à la tête de laquelle le gouvernement de la Grande-Bretagne venait de placer un savant géologue, un dessinateur habile, sir James Richardson, connu par un pèlerinage dans les oasis du Sahara. Il ne s'agissait de rien moins que de pénétrer jusqu'au lac Tsad, par Tripoli et Mourzouk, en traversant la partie méridionale du désert, d'explorer les environs du lac, de déterminer la position géographique de ce point important, sa longitude, sa latitude, son élévation au-dessus du niveau de la mer, à l'aide de calculs, soit astronomiques, soit hypsométriques, et de revenir par le nord au point de départ de l'expédition. Le chevalier de Bunsen, ministre de Prusse à la cour de Saint-James, parvint à obtenir qu'un savant allemand serait attaché à cette exploration, et les yeux du monde érudit de Berlin se portèrent aussitôt, pour occuper cette place, sur un des naturalistes les plus renommés de cette capitale, le docteur Overweg. Il accepta avec empressement l'offre qui lui était faite; et la société géographique de cette ville, à la tête de laquelle figurent des notabilités scientifiques telles que les professeurs Ritter, Dove, Ehrenberg, Lichtenstein, Gumprecht, etc., lui vota une somme de 1,000 thalers (3,750 fr.).

L'expédition semblait promettre des résultats d'autant plus heureux, que le docteur Barth venait d'offrir sponta-

[1] Voir pour la première partie, la livraison de mai dernier.

Digitized by Google

nément de s'y associer, et que le cabinet anglais, flatté de cette coopération précieuse de deux savants allemands, avait déjà résolu de leur allouer 100 livres sterling (2,500 fr.) pour les défrayer de leurs frais de route jusqu'à Ghat, et une deuxième subvention, d'égale somme, qui devait leur être comptée à Bornou, s'ils parvenaient jusqu'à Mourzouk. Mais il demandait, en même temps, que de là Richardson revînt dans sa patrie laissant, à ses deux compagnons de voyage, ses instruments et la mission difficile de pénétrer plus avant dans le sud. On conçoit sans peine que cette faible allocation ne pouvait être que d'un secours insuffisant aux deux voyageurs prussiens, mais on n'ignore pas qu'un des traits caractéristiques de l'Allemand est l'énergie et la persévérance à exécuter de grandes choses avec de petits moyens. Aussi l'insignifiance de leurs ressources ne put-elle les détourner un instant de leur détermination bien arrêtée.

Leurs préparatifs terminés, ils arrivent à Marseille, passent de là à Tunis par Philippeville, et de Tunis à Tripoli, le cœur plein d'un courage stoïque, et tout à la grande idée de l'exploration qu'ils ont en vue. Ils sont rejoints à Tripoli par Richardson. Là, leur départ est retardé de deux mois : ils emploient cet ajournement forcé à des excursions dans les campagnes de Tripoli et aux montagnes de Gariân qui s'élèvent dans le sud, à une distance de dix à douze milles de l'ouest-nord-ouest à l'est-sud-est.

Nous empruntons les détails de leur intéressant voyage aux lettres qu'ils écrivirent à leurs amis d'Europe et aux passages de leur curieux journal : la rédaction en a été confiée au professeur J. E. Gumprecht.

Le 23 mars 1850, ils quittent enfin Tripoli dans le but de se diriger vers Mourzouk, dans le Fezzan, et mettent treize jours pour parvenir dans le Kan-Gariân, qui n'en est qu'à trois jours de marche. A Medschuin, qui est situé à six lieues sud d'Aïn-Sarah, ils rejoignent de nouveau M. Richardson et traversent avec lui une plaine fertile bor-

Digitized by Google

dée par les montagnes de Taschina et de Gariân. Le 9 avril, ils atteignent la petite bourgade de Mizda, habitée par des Arabes, qui se nomment Goutarân, et peuplent deux gros villages, distants l'un de l'autre de quelques centaines de pas. Les murs en sont garnis de tours et de créneaux. Aux dernières étapes du chemin de Mizda, ils remarquent des colonnes, régulièrement espacées, portant des inscriptions latines, et qui, suivant le docteur Barth, ont dû remplir dans l'antiquité l'utile fonction de bornes milliaires. Sur la route de wadi Talha, ils trouvent, dans le wadi Semsin un monument romain assez bien conservé. *Wadi* ou *vadi* signifie, dans ces régions, vallée ou cours d'eau. Par une chaleur de 42° cent., ils franchissent un plateau que traverse le chemin, et qui est coupé de profonds ravins servant de canaux de dérivation aux pluies abondantes qui tombent dans ce lieu durant la saison d'hiver. Le docteur Barth renouvelle ici l'observation faite par beaucoup de voyageurs, que la végétation dans ces contrées ne dépasse pas les wadi, lesquels, semblables à l'antique Méandre, sillonnent de leurs rubans verts ces tristes plateaux. Ayant franchi le wadi Talha, ils arrivent au wadi Tagidra, où s'élève encore un monument romain, le *Sanem*, dont la belle architecture et les proportions grandioses les frappent d'étonnement. Il est tout couvert de caractères berbères que le docteur Barth a décrits, ainsi que le monument entier, dans une lettre adressée au professeur Lepsius.

Du wadi, ou puits, de Tabouïch, la route monte au plateau inhospitalier de la Hammâda, que nos voyageurs parcourent pendant six jours, et d'où ils descendent dans des cols, bordés, à droite et à gauche, de blocs noirs de grès taillés à pic. Cette contrée, presque complétement dépourvue d'eau et s'élevant à 2,500 pieds au-dessus du niveau de la mer, offre la douloureuse image de la plus désolante uniformité. Enfin, ils parviennent au puits d'El-Hessi, creusé dans le sable, et dont l'eau pure renouvelle leurs forces pour continuer leur pénible exploration.

Digitized by Google

Avant d'atteindre le wadi Schati, la caravane eut encore à traverser une contrée entièrement aride et inhabitée. On comprendra combien ils durent être agréablement surpris en entrant dans la vallée de Schati, couverte d'une végétation magnifique et d'admirables plantations de doums. Elle est semée de dix-neuf villages : c'est d'abord Ederi, vieille localité sur une hauteur de deux cents pieds environ ; puis Temesân, Ouenserîk, Berga-el-Toka, Berga-el-Outîah, Goulta, Taroût, Gourda, Maharoûga, Agâr, Gogâm, Ksoûr, Sellâm, Tamesâka, Leconiâz, Abrâg, Ghireh, Debdeb et Aschkiddeh. Nous notons ici une curieuse remarque du docteur Barth sur les eaux de toutes les wadis de cette région, qui courent se réunir à celles de trois wadis plus considérables, pour aller se jeter avec elles dans la mer. Ces trois wadis ont pour noms Sofedehin, Zemzenc et Bei.

Après les fatigues inouïes d'une marche de quatre jours à travers des dunes de trois à quatre cents pieds de haut, nos hardis explorateurs arrivent dans la charmante vallée du Fezzan. Puis ils suivent, dans toute sa longueur, le wadi El-Gharbi, à l'extrémité duquel, après une marche de trente heures par Aghar, ils entrent, le 6 mai 1850, dans l'oasis de Mourzouk, aux maisons d'argile pétrie, située au milieu d'un bois de palmiers clair-semés. Il y a là un bazar d'une construction plus solide, soutenu par des piliers, et de belles casernes qui offrent aussi plus de consistance. Mais le climat est malsain : il y règne surtout des fièvres malignes qui ont fait donner spécialement à cette localité le nom de *Bellad-el-Hemmah*, le pays des fièvres. La population est un mélange de Jellatahs, de Bornoui, de Baghremi, de Mandarani, d'indigènes d'Afnou, d'Arabes, de Touaregs, avec quelques Tibbous. Nos voyageurs descendirent chez l'agent anglais, M. Gaglioffi, qui leur fit le plus gracieux accueil. Ici le docteur Barth a consigné quelques données géographiques ayant pour but de rectifier plusieurs positions, mal déterminées par M. Richardson, lors de son précédent voyage dans la province

Digitized by Google

d'Asben. D'après ces nouvelles explorations, le wadi Wallem n'existerait pas du tout, ni le wadi Mazzêran non plus. Le véritable nom de celui que la carte de Kiepert appelle Taghadchrit serait Tadchadcherrêt, et il faudrait substituer à l'autre, Aghâdes, situé à l'ouest et non au sud-ouest d'Aîr (Ahir). La position de Dachanet aurait également besoin d'être rectifiée, étant en effet à trois journées du puits Arouki, que nos voyageurs rencontrèrent sur leur route.

Après bien des pourparlers inutiles avec les indigènes, après avoir reconnu l'impossibilité de toute transaction avec les autorités locales, nos courageux explorateurs s'étant adjoint un marchand arabe nommé Sfaxi, que l'influence de l'or anglais avait décidé à les suivre, quittèrent Mourzouk le 12 juin 1850, formant une caravane de quarante chameaux. De son côté, Richardson partit seul pour Ghat. Avant de se mettre en route, les voyageurs avaient écrit au *Foreing-Office*, à Londres, de leur envoyer au lac Tsad deux charpentiers, demande à laquelle il fut fait droit par les autorités de Malte. Leur lettre partie, ils s'acheminèrent dans la direction de Tiggerourtin, situé à l'est-nord-ouest, à une distance d'à peu près dix-huit milles anglais, au fond d'une vallée, s'étendant de l'est à l'ouest, avec quelques sinuosités courant du nord au sud. La partie occidentale, d'une fertilité remarquable, est plantée de palmiers et d'une espèce de tamarisques (ethels), que broutent les troupeaux de chameaux et de chèvres des habitants, appelés Tenilkoum, et jouissant d'une grande aisance. Leur loyauté les distingue avantageusement des autres peuplades de cette région : ils témoignèrent beaucoup de bienveillance aux étrangers. Cette petite tribu, qui se compose de trois ou quatre cents familles, vit en partie près du wadi, en partie à Soubha, dans des huttes de formes diverses, qu'elles se construisent avec des branches de palmier. Leur physionomie diffère également de celle des habitants des contrées voisines, en ce qu'elle rappelle le profil grec.

Digitized by Google

C'est en ce lieu que nos voyageurs reçurent, porté par trois chameaux, le canot que la société leur avait fait construire pour naviguer sur le lac Tsad, près du wadi Elauoëns, ils furent rejoints, le 2 juillet, par M. Richardson, et atteignirent ensemble le wadi Jelissarî, qu'en sépare une distance d'environ vingt milles anglais, et dans les rochers duquel ils trouvèrent des sculptures fort remarquables. Puis, ils traversèrent un pays désert coupé par des torrents à sec, et, poursuivant encore leur marche dans un espace de cinquante-trois milles anglais, arrivèrent au wadi Jelia et à la montagne du même nom, qu'animent des troupes de gazelles, de lièvres, de renards, de serins, de petits oiseaux, et où ils distinguèrent des traces d'ânes sauvages. Le docteur Overweg y remarqua aussi certaines coquilles qu'on ne trouve plus aujourd'hui que dans la mer. Le sol est planté çà et là des groupes de dattiers et d'el-elhel appartenant à l'espèce des conifères. Il est tapissé de *mimosas falcatas*.

Parvenus au wadi de Ghat, que sillonnent de nombreuses formations de grès, ils s'étaient flattés de pouvoir se remettre enfin un peu de leurs fatigues ; mais leur espoir fut bientôt déçu : ils eurent considérablement à souffrir de l'avidité des chefs des Touaregs et du fanatisme des habitants.

Cette vallée, ainsi que la petite ville qui s'élève au centre, obéit à un gouverneur du nom d'Hadeh-Achmet, qui réside dans un castel du voisinage. C'est à lui que la localité est redevable des beaux jardins qui l'environnent. Les caravanes et même les voyageurs qui la traversent, sont astreints à un tribut, plus élevé pour les Tunsi ou Tunisiens, que pour les autres nations. Dans sa route au milieu d'un désert uniforme, où elle eut souvent à gravir des massifs de granit plus ou moins abruptes, notre caravane ne cessa de se voir, jour et nuit, assiégée par des brigands Hagars, montés sur de légers méharis ; et deux fois elle y courut danger de la vie. C'étaient surtout les Tedî, des

Digitized by Google

Kilfadî et des Kelâ-Hagas, qui, dans leur aveugle fanatisme, avaient juré la mort des infidèles ; mais le secours du ciel ne leur manqua pas, et nos voyageurs purent continuer, grâce à Dieu, leur route à travers cette contrée si peu sûre, et toute peuplée de tribus indépendantes, jusqu'à Seloufiet, la porte du Soudan.

Cette localité appartenant encore au district d'Ahir ou d'Asben, occupe le centre d'une vallée riche en dattes, en maïs et en froment. Les huttes des indigènes sont construites avec des herbes. De ce point, la caravane atteignit sans encombre Tintellûs, dont la population lui fit un excellent accueil. Elle arriva, le 20 septembre, dans ce lieu dépendant du pays d'Ahir, situé au sein d'une vallée dépourvue de pâturage, par le 18° 34′ de latitude, et courbé sous la domination du puissant cheik Ennour (Annour). Depuis que la caravane avait quitté Seloufiet, la température avait brusquement changé autour d'elle : la saison des pluies commençait, et la brise de l'ouest succédait au vent d'est, qui règne habituellement dans cette contrée. Jusque-là, elle avait rencontré un sol presque partout granitique, ressemblant à un vaste désert ; et ce n'est que dans les vallées que les végétaux et les animaux donnaient encore quelques signes de vie. Là, les lions ont leurs repaires dans les rochers, la gazelle parcourt les plateaux, des essaims de colombes, de pinsons et de moineaux francs peuplent les wadis. Les femmes, à certaines fêtes, se peignent en jaune clair le haut du visage jusqu'à la bouche.

La caravane étant forcée de séjourner trois mois à Tintellûs, l'infatigable docteur Barth utilisa ce loisir pour aller faire une tournée au pays d'Aghâdes, qu'aucun pied européen n'avait foulé depuis cent cinquante ans. On doit à ce hardi voyageur bon nombre d'observations curieuses sur les alentours, et une description exacte de cette partie de l'Afrique qui nous a été si longtemps inconnue. Il évalue la population totale du territoire d'Ahir à cinquante mille âmes, qui obéissent aux deux sultans d'Aghâdes et

Digitized by Google

d'Asôdi, et aux cheiks d'E-Nur et d'El-Oso. Entre les vallées les plus remarquables par le luxe de leur végétation, il cite en première ligne celle de Tar'Adchit. Après avoir traversé le wadi Audèras, il arriva, après sept jours de marche, à Aghâdes, qui est situé ou sud-sud-ouest de Tintellûs. Les vallées abondent en doums, qui donnent la physionomie des régions tropicales à ce pays tout peuplé de lions et d'autres animaux féroces, de sangliers, de gazelles, de singes, etc. Il fut accueilli de la manière la plus amicale par le peuple, par les autorités et surtout par le sultan, qui se chargea de l'héberger chez lui et lui remit des lettres de recommandation pour les gouverneurs de Kanou, de Kachna et de Doura.

Aghâdes, appelé par les Touaregs *Eghâdés*, s'élève sur un plateau de grès et de granit tout couvert de petits cailloux, et qui court de l'ouest au sud en décrivant plusieurs sinuosités. Ses deux larges vallées, qui s'élancent vers la montagne, n'ont pas une grande étendue. On y compte au moins soixante petites localités composées de huttes de huit à quinze pieds de diamètre, ressemblant à des ruches d'abeilles. Quelquefois cependant elles sont construites en terre. Les principaux centres de commerce sont les deux villes d'Asôdi et d'Aghâdes, jadis fort importantes, mais aujourd'hui bien déchues. Il n'y a par exemple à Asôdi que quatre-vingts maisons habitées, tandis que plus de mille tombent en ruine. Le marché est assez bien fourni. L'eau des puits de la ville étant de mauvaise qualité, elle ne s'abreuve plus que de celle d'un puits situé hors des murs. Ces murs, qui entourent la localité, sont percés de trois à quatre portes constamment ouvertes. Elle est bâtie dans une plaine sur laquelle ne s'élèvent que cinq à six collines. Les habitations ont trois étages. Il y a trois marchés : le marché aux légumes (*Kagouah n'délti*) ; le marché au bétail et à la viande (*Kagouah narahôma*) ; et un marché central (*Katangha*). Le marché aux chameaux se tient en dehors de la ville. Celle-ci a dix quartiers : Katangha, Gaoua, In-

Digitized by Google

gérsou, Tafimata, Katiou, Kasoua, Ikenfeia, Amouriend, Imourdân et Refia. Sur les soixante-dix mosquées comprises dans son enceinte, il n'y en a plus que dix qui servent aux offices divins; trois dans ce nombre se distinguent par la grandeur de leur vaisseau, Msid-Milié, Msid-Ehèni et Msid-el-Mekki. La principale, située près du Tadah, est surmontée d'une haute tour en terre et en bois appelée Messallajeh. Au temps de sa splendeur, la ville comptait de 50 à 60,000 habitants. Au commencement de ce siècle, elle en avait encore 20,000. Mais la cherté des vivres fut cause qu'une grande partie de la population alla chercher un refuge dans les villes et les villages du pays de Haussa, ce qui la réduisit en peu de temps à 7 ou 8,000 âmes, la plupart marchands et artisans.

Ce que le docteur Barth y vit de plus intéressant pendant les dix jours qu'il s'y arrêta, ce fut le passage d'une caravane de Kélgeris, composée de 10,000 chameaux chargés de sel, laquelle prit la direction de Bilma. Ayant rejoint ses compagnons de voyage, il se remit en route avec eux et une troupe de Keloi qui portait du sel à Damergoû, et, descendant la pente douce du plateau du Sahara, on s'achemina vers la contrée des nègres. On eut à traverser des forêts considérables pour arriver à cette ville, qui est située sur la frontière du Bornou. Là, nos trois voyageurs se séparèrent, le 11 janvier 1851; M. Richardson se proposait d'aller par Linder à Bornou, et nommément à Kouka : il ne devait pas exécuter son plan : il succomba à des attaques opiniâtres de fièvre dans un lieu nommé Oungourâtoua, entre Linder et Kouba. C'était dans la nuit du 3 au 4 mars. Le docteur Overweg se dirigea du côté de l'occident, c'est-à-dire vers Mariadi et Gobi, tandis que le docteur Barth se rendait à Tessoua et à Kachna. Ils espéraient se réunir tous les trois à Kouka, mais, une fois séparés, la mort inattendue de M. Richardson fit échouer leur dessein. Instruit de ce malheur, M. Barth eut hâte d'atteindre Oungourâtoua, où il trouva la caravane du défunt dans la plus grande con-

Digitized by Google

fusion. Il lui fallut faire de grands sacrifices d'argent pour régler les affaires de leur regrettable collègue, ce qui augmenta beaucoup la désastreuse position financière où se trouvaient déjà les voyageurs allemands, surtout depuis la dernière attaque des Hagan, qui leur avait coûté une forte rançon.

Cette circonstance eût pu exercer une influence fâcheuse sur l'issue de l'entreprise, et la faire même avorter complétement. Mais ils avaient foi dans la haute protection du gouvernement britannique, ne soupçonnant pas alors, sans doute, que le roi de Prusse, dans sa munificence, avait daigné leur accorder aussi une somme considérable sur sa cassette particulière. Le 2 avril, M. Barth arrivait à Kouka, résidence du cheik El-Kanemy, et il n'avait pas plutôt mis pied à terre, qu'il courait voir le lac Isad, auquel on devrait préférablement donner le nom de marais. Enfin, le 5 mai, M. Overweg arrivait aussi : il avait visité en route Mariadi et Gobi, deux peuplades de nègres du pays d'Haussa, appartenant à la tribu des Kochlanen, et réussi à pénétrer jusqu'à Linder, le point le plus occidental du Bornou. Le cheik de Kouka se plut à leur rendre leur séjour dans son empire aussi agréable que possible, et se montra fort bien disposé en faveur des Européens, dont il ne pouvait se lasser d'admirer l'intelligence et le savoir.

Pendant qu'Overweg hâtait les préparatifs nécessaires à la navigation du Tsad, l'infatigable Barth entreprenait, le 29 mai, un voyage au sud, dans le vaste et fertile pays d'Adamana. Les chaînes de montagnes qui le sillonnent et qu'on ne connaissait jusqu'ici que de nom, sont de formation granitique. Seul le Mendif et quelques pics, d'un aspect pittoresque, semblent faire exception à la règle commune. L'Alentiga, qui est la plus haute montagne du pays, n'a pas moins de 9 à 10,000 pieds d'élévation, et renferme des sources d'eau chaude. Sur aucune cime le voyageur n'aperçut de neige. La plus importante découverte du docteur, dans son excursion, fut *celle d'un torrent, du nom de Bé-*

Digitized by Google

noue, qui s'échappe des sources du Niger, et dont jusqu'alors on n'avait pas même soupçonné l'existence. Il présume qu'il y a de l'or dans cette contrée, et qu'on le lave dans les eaux du Bénoue. Il parvint heureusement à la capitale de la contrée, qu'on appelle Yola, et qui est située par le 8° 2′ de latitude nord, et 13° 5′ de longitude est de Greenwich. Mais sa mauvaise étoile ne lui permit pas de prolonger son séjour dans cette localité, les méfiances du peuple jellan l'ayant forcé d'en partir au bout de trois jours. Sur la frontière la plus septentrionale de cet empire, Ouba s'élève par 9° 45′ de latitude nord et 14° de longitude est. Le docteur Barth ne putporter plus loin ses investigations, et force lui fut de rentrer à Kouka dès la fin de juillet.

Là, sans les prévenances affectueuses du cheik, la position des deux explorateurs eût vraiment été des plus embarrassantes, car leurs moyens d'existence se trouvaient presque entièrement épuisés. En attendant le retour de son collègue, le docteur Overweg avait, à l'aide de deux charpentiers, fait construire un canot. Le 18 juin, il partait de Brih, situé à huit milles de Kouka, pour aller explorer le lac Tsad. Accompagné de quelques habitants du pays, il parvint à la première île, à douze milles à peu près du rivage. Il peut y en avoir au moins cent, semées sur cette mer intérieure. Elles sont boisées, et ont pour habitants des Biddoumas, qui firent aux navigateurs un accueil des plus affables. Les bords de chacune d'elles sont infestés de crocodiles et d'hippopotames. L'eau du lac est claire et fraîche; sa profondeur est de dix à quinze pieds. Le 8 août, Overweg revenait de sa première exploration du Tsad. Dès le 30 juin, la caravane du Jezzan lui avait apporté des lettres d'Europe, avec de l'argent du roi de Prusse et du gouvernement britannique, qui mit les voyageurs à même de poursuivre leur pérégrination scientifique. Ils consacrèrent les mois de septembre, octobre et une partie de novembre à visiter le pays de Kanem, au nord-est du lac, lequel offre si peu d'intérêt que ce n'est pas la peine d'en parler.

Digitized by Google

Aux mois de décembre 1851, janvier 1852 et une partie de février, ils accompagnèrent le cheik de Bornou dans une expédition guerrière, dirigée contre les tribus non musulmanes de Mandara et de Mousgo, qui campent à environ trente-cinq milles d'Allemagne, au sud-est de Kouka. On doit à cette excursion des données du plus haut intérêt, et une carte fort curieuse de ces deux pays. A la fin de mars 1852, le docteur Barth entreprit un nouveau voyage dans le grand empire de Baghermeh, au sud-est du Tsad, d'où il revint vers la fin d'août. Sur ces entrefaites, le docteur Overweg n'était pas resté oisif, et, tournant ses pas du côté des provinces méridionales du Bornou, il avait été assez heureux pour atteindre, au nord-est de Yakoba, la ville de Tika, capitale du Bochi. A son retour, Overweg fit, le 29 août, une trouée à l'ouest, vers le Yeu, principal fleuve du Bornou, qui se jette dans le lac Tsad, près d'Yo.

Voici en peu de mots les résultats de ce voyage, tels que nous les empruntons à une lettre du docteur, datée de Kouka, le 13 septembre 1852 :

Le Komadongo, appelé faussement Yo, se dirige toujours vers l'est, jamais du côté de l'ouest. Ses eaux commencent à couler les 21 et 22 juillet, de plusieurs points, et continuent jusqu'au mois de janvier et même jusqu'à celui de mars. Il lui faut de 90 à 120 jours pour déborder. A environ dix milles géographiques, à l'ouest, de la ville d'Yo, sur les deux rives du Kamadougo, les Kanembou-Mobber ont leurs demeures; plus loin, à l'ouest, sont celles des Kanembou-Jetko, auxquels confinent les Kanori, population exclusive du confluent des deux Komadougou's. A une journée au nord, vivent les Tibbous; à cinq ou six journées derrière eux, on arrive chez les Touaregs (Deggera), qui ont des rochers pour habitations. Sur la portion du rivage qu'occupent les Mobber, jusqu'à l'est de Bosso, les villages se pressent les uns contre les autres, peuplés d'infatigables pêcheurs. Le tamarinier et le doum sont les principales essences des épaisses forêts du pays.

Digitized by Google

Mais déjà, avant le voyage que nous racontons, le séjour de Kouka, où régnaient d'effroyables fièvres, avait gravement altéré la santé du docteur Overweg. C'est pour se soustraire aux exhalaisons malignes de la contrée qu'il avait entrepris cette reconnaissance du Komadougou, dont les rives sont tapissées de la plus fraîche verdure. Il rapporta, le 14 septembre, une assez bonne recrudescence de force de cette contrée; mais un refroidissement subit, dont il fut atteint en se rendant, à cheval, aux eaux stagnantes de Dauerge, à deux lieues et demie de Kouka, lui occasionna une rechute alarmante. Sentant sa faiblesse s'accroître, il demanda à être transporté à Madouâri, à deux milles un tiers à l'est de Kouka, position vaste et ombragée. Le docteur Barth s'empressa de se rendre au désir de son ami, et, bien que ce transport présentât des difficultés sérieuses, il ne parvint pas moins à l'effectuer sans encombre. Malheureusement tout fut inutile, et, le 27 septembre 1852, le digne docteur Overweg expirait, regretté de tous les habitants de cette terre hospitalière. Nouvelle et irréparable perte pour la science! Sa dépouille mortelle fut inhumée à Madouâri; on entoura son tombeau d'une balustrade, et la garde en fut confiée à Jougobo-Ati, première autorité de ce pauvre village.

III.

Voilà donc le docteur Barth sous le coup foudroyant de la mort si prompte de son fidèle compagnon de voyage, loin de sa patrie, loin de ses amis, loin de tous ceux qui s'intéressent à son audacieuse entreprise, seul au milieu d'une population sauvage et dans un pays qui doit faire naître dans son esprit les plus sinistres pressentiments; mais l'énergie dont il a donné tant de preuves ne l'abandonne pas un instant : tous les malheurs qu'il vient d'essuyer n'ont fait, au contraire, qu'augmenter son courage. Il est bien résolu à justifier, à lui seul, les espérances que

Digitized by Google

l'Europe a conçues de sa courageuse exploration. Plein de confiance en Dieu, il tourne ses regards du côté de l'occident; il dirige ses pas vers la région des Fellans, et, dès le 18 janvier 1853, nous recevons de ses nouvelles de Linder, ville située sur la frontière septentrionale de l'empire de Bournou.

Cependant le retard prolongé des fonds qu'il attend l'a contraint, bien malgré lui, à séjourner plus longtemps qu'il ne l'aurait voulu dans cette localité. Enfin, le 22 de ce mois, des sommes considérables qu'il reçut du gouvernement britannique le mettent en état de reprendre sa route et de poursuivre ses lointaines pérégrinations. Il part donc immédiatement pour Kachna (Katsena), mais des guerres qui éclatent entre le Sokoto et les territoires païens de Gauber et de Mariadi, dont le dernier n'est qu'à huit journées de marche de Linder, viennent lui barrer de nouveau le chemin et retarder son voyage jusqu'au 21 mars.

Il se dirige alors plus vers le sud, et réussit à atteindre heureusement la ville de Sausanneh Aysa, sur la limite orientale du désert de Goundoumi. Il traverse cette dangereuse contrée en vingt-six heures, et rencontre, le 1er avril, le souverain des Fellans, Aliyou, au village de Gaoussou, à trente milles anglais est-nord-est de Sokoto. Ce chef, non seulement lui fait l'accueil le plus cordial et le comble de présents, mais lui assure encore la plus complète sécurité dans l'intérieur du territoire de Fellatas, pour parvenir à Timbouktou et opérer son retour par Adamaoua. A sa seconde audience, le docteur Barth offre au roi une belle paire de pistolets incrustés d'argent, et en reçoit en échange 100,000 kaouris, qui ne valent pas moins de 400 livres sterling, somme considérable pour le pays, avec une lettre autographe garantissant, dans la contrée, l'importation libre des marchandises anglaises. Le gracieux accueil du puissant souverain des Fellans détermine le docteur Barth à continuer sa route du côté de l'occident, et à pénétrer jusqu'à Timbouktou.

Digitized by Google

A une distance de dix milles anglais à l'ouest-nord-ouest de Gaouâsan, il trouve une ville considérable, du nom de Wourno, fondée en 1831 par le sultan Bello. Elle est adossée à une pente douce au bord de la Rima, qui coule vers Sokoto. Sa population s'élève à 12 ou 13,000 âmes. Il y séjourne près d'un mois et part ensuite pour Sokoto. Nous devons à cette exploration une description exacte des environs de Wourno et de Sokoto, ainsi qu'une carte fort intéressante du territoire de Kano jusqu'à Katsena, à l'est, jusqu'au Niger, appelé aussi Kowara, à l'ouest, et enfin depuis Gober, au nord, jusqu'à Yaouri et Zaria au sud. Le roi des Fellans revint victorieux, le 28 mai, de sa campagne contre les peuples de Gober, et donna sa pleine et entière approbation au départ du docteur.

Nous apprenons, par une lettre qu'il adressa, le 9 septembre 1853, à l'ambassadeur prussien à Londres, le chevalier de Bunsen, que, malgré des fatigues inouïes supportées courageusement durant la saison des pluies, il avait été assez heureux pour atteindre Timbouktou, le centre le plus important du pays pour le développement de la civilisation de l'Afrique intérieure et pour les rapports commerciaux qui doivent tôt ou tard l'unir à la colonie française d'Algérie. Cette ville, qu'on n'avait longtemps connue que par des relations fort incertaines de marchands arabes, fut visitée, pour la première fois, dans la moitié du dix-septième siècle par Paul Imbert, qui s'y était rendu du Maroc, mais on n'a jamais eu de détails précis sur son excursion. Ce n'est qu'en 1828 qu'elle reçut dans ses murs le voyageur François-René Caillé, qui s'y arrêta quinze jours et en publia une description. Il se passa depuis bien des années sans qu'on eût aucun renseignement nouveau sur cette localité intéressante. Le troisième explorateur qui la visita, le major Laing, fut assassiné par les Touaregs, comme il s'en revenait, et son journal a été perdu.

C'est au courage de notre voyageur allemand, le docteur Barth, qu'il était réservé de se frayer une route à travers

Digitized by Google

ces contrées lointaines, et c'est à son journal que nous empruntons les détails qu'on va lire :

Il fit son entrée solennelle à Timbouktou, revêtu du caractère d'ambassadeur du sultan Abd-el-Medchid, ayant à ses côtés le frère du chef de la tribu, le cheik El-Bakay, au milieu d'un concours nombreux d'habitants qui remplissaient l'air de leurs acclamations. Cette ville, qui affecte presque la forme d'un triangle, est située par le 18° 3′ 30″ de latitude nord-est, et le 1° 45′ de longitude ouest de Greenwich. Elle a trois mosquées : la Djama Sankovè, massive et vieille, s'élève à l'angle septentrional ; les deux autres, la Djama-Rebira et la Djama Sidi-Yahia sont dans le voisinage de la place du marché, au quartier sud-ouest de Timbouktou. René Caillé, dans son voyage, lui en donnait huit, et ajoutait expressément que trois étaient surmontées de minarets de forme pyramidale.

Cette ville, située dans une plaine aride, au bord du Sahara, peut avoir à peu près la circonférence d'Altona. La population y est entassée dans des maisons de pierre et d'argile, entremêlées de huttes de nattes ; les plus belles, qui ont jusqu'à deux étages et qui sont décorées de gracieuses façades, occupent surtout la partie méridionale. Le marché, qui forme généralement en Afrique le point principal des localités, ne répond point ici à l'attente du voyageur ; son étendue est moindre que celle du marché de Kano, mais les marchandises qu'on y expose en vente semblent être d'une qualité supérieure. Les nations les plus diverses, les Ghadames, les Touats, les Saheli, les Mandingos, etc., qui y affluent de toutes parts, lui donnent l'aspect le plus pittoresque et le plus animé. Le chiffre de ses propres habitants est évalué à 20,000. Nous croyons ce nombre exagéré et reposant beaucoup trop sur les données habituellement hyperboliques des naturels. Cette circonstance ne paraît pas avoir échappé à René Caillé, qui ne la porte qu'à 10 ou 12,000 âmes. Elle se compose principalement, suivant lui, de Kissour ou plutôt de Souray.

Digitized by Google

On y compte cependant aussi des Arabes de toutes les tribus, bon nombre du Foullan ou du Fellath, des Touaregs avec leurs esclaves, des Bambaras et des Mandingos. Les indigènes s'adonnent presque exclusivement à un commerce actif, qui rayonne de là sur tous les points de l'Afrique.

Parmi les nombreux Arabes qui se sont établis à Timbouktou, beaucoup s'enrichissent en peu de temps, parfois même en quelques années, après quoi ils s'en retournent dans leur patrie. Ce sont les intermédiaires habituels du commerce local avec Tripoli, Tunis, l'Algérie et le Maroc, tandis que les Mandingos ont entre leurs mains celui qui se fait avec le Sénégal, les contrées voisines de l'embouchure du Niger, le royaume de Benin, etc. De la relation du docteur Barth il résulte indubitablement qu'un avenir brillant est réservé à ce pays, destiné à devenir le grand entrepôt d'où la civilisation européenne se répandra un jour sur toute l'Afrique centrale. La ville et son territoire semblent, au premier aspect, obéir aux Foullans ou Fellatahs, mais ce n'est qu'une domination apparente, puisque le cheik El-Bakay, appuyé par les Touaregs, règne de fait.

Timbouktou est à deux lieues nord de Kowara, et la petite ville de K'abara (Kabra) lui sert de port. Cette dernière ne se compose guère que de quatre cents maisons ou baraques, dont les hautes eaux ne permettent l'approche que cinq ou six mois de l'année.

Bien malgré lui, le docteur Barth séjourna sept mois à Timbouktou, dont la célébrité, nous l'avons dit, est fort ancienne, et il y fut assailli, durant tout ce temps, de bien des maux, d'inquiétudes et de maladies; car, quoique le cheik El-Bakay l'eût pris sous sa protection spéciale, et que le chef du clergé musulman, auquel il n'avait fait mystère ni de son véritable caractère ni de sa religion, s'intéressât vivement à lui, il fut constamment en butte aux contre-coups des querelles que faisait naître autour de lui l'exaltation des partis qui se disputaient le pouvoir. Enfin le cheik, le

Digitized by Google

dégageant de la parole qu'il avait exigée de lui, lui déclara qu'il était libre de partir.

LÉOPOLD BUVRY (de Berlin),

Membre correspondant de la Société orientale.

Dans les premiers mois de 1855, les journaux avaient annoncé la mort du docteur Barth. D'une notice écrite par M. Oscar Mac Carthy, qui habite l'Algérie, notice insérée dans la livraison de février 1855 de la *Revue de l'Orient*, il résultait que ce courageux explorateur du désert avait été retenu à Timbouktou au-delà de ses prévisions; que des renseignements transmis par le bureau politique au gouverneur-général de l'Algérie, l'y signalaient encore aux premiers jours de juin 1854, mais que là il avait fini par succomber aux influences du climat, aux fatigues surtout provenant d'un travail trop assidu et de courses trop multipliées.

Heureusement des nouvelles de Malte, de fin mars 1855, firent positivement savoir bientôt que M. Barth vivait encore. Une lettre qu'il adressait au consul britannique à Tripoli, le 15 novembre 1854, annonça même qu'il se portait bien et qu'il allait se remettre en chemin pour Mourzouk, où il espérait arriver dans trois mois.

Enfin on mandait de Turin, dans le mois de septembre 1855, que l'intrépide voyageur, revenant de Timbouktou, était sur le point d'atteindre cette première ville et qu'avant de continuer sa route pour Hambourg et Londres, il se proposait d'aller visiter un de ses amis. Quelques jours après, il débarquait heureusement à Marseille et ne tardait pas à arriver à Hambourg, où l'attendait l'accueil le plus empressé, le plus cordial, comme témoignage d'admiration sympathique, ce que la Société orientale de France n'a pas manqué d'apporter à la connaissance du public, dans son bulletin. (Voir la *Revue de l'Orient*, novembre 1855.)

(*Note de la rédaction.*)

Digitized by Google

FRAGMENT DU MAHAPRASTHANIKA.

EXTRAIT DU MAHABHARATA.

Le morceau qu'on va lire est extrait du 17e livre du Mahâbhârata [1], appelé *Mahâprasthânika* « le grand voyage ». Il n'avait jamais été traduit.

Après avoir recouvré son royaume avec beaucoup de peine et avoir célébré le sacrifice de l'Açvamédha « sacrifice du cheval, » comme preuve de sa suprématie, Youdhichthira, qui a vu ses ennemis se détruire entre eux, abdique et remet le pouvoir à un prince de sa famille ; puis. accompagné de ses quatre frères et de Drâupadî, leur épouse commune [2]; et suivi d'un chien, il se dirige vers l'Himâlaya pour y finir ses jours dans la solitude et se rendre à la sainte montagne, le Mérou.

[1] Edition de Calcutta, tom. 4, p. 427 ; l'extrait qui suit commence à la page 428, çlôka 48.

[2] L'étrange circonstance qui fait de Drâupadî une femme avec cinq maris, est racontée dans un autre chant du Mahâbhârata. Quand les cinq frères Pandavas revinrent à la maison, après le *svayambara*, c'est-à-dire la cérémonie où une jeune princesse choisissait publiquement celui qu'elle préférait pour époux, Ardjouna, qui avait été choisi par Drâupadî, emmena celle-ci avec lui, quoique son mariage avec elle ne fût pas encore célébré. En entrant, les frères crièrent à leur mère : « Nous avons recueilli une aumône. » Sans les regarder leur mère répliqua : « Partagez-la entre vous ! » Et quel que fût son regret en découvrant sa méprise, il fut convenu entre elle et ses fils que ses paroles ne seraient pas vaines et que Drâupadî serait la femme de tous les frères. Quand cela fut annoncé au roi Droupada, le père de la jeune fille, il s'éleva contre cet arrangement, et Youdhicthira fit, à ce sujet, cette observation très-remarquable : « Nous ne prétendons pas déter-« miner ce qui est convenable ; nous suivons la voie de ceux qui nous « ont précédés. »

Nous devons inférer de ceci que cette pratique précédait le temps des Pandavas et qu'elle fut apportée par eux de l'Himâlaya où elle subsiste encore. Parmi les habitants du Boutan, une famille de frères a une femme commune, et en voyant la stérilité du pays, dans lequel prévaut cette coutume, il est à peine nécessaire de se demander l'objet de cet arrangement. C'est vraisemblablement le même motif, celui de l'insuffisance de la nourriture, qui avait amené le même usage qui, comme nous l'apprend Hérodote, prévalait chez les Scythes nomades.

Digitized by Google

FRAGMENT DU MAHABHARATA.

Vâiçampâyana parle :

« Alors ces hommes, maîtres d'eux-mêmes, livrés à une pieuse contemplation[1], étant parvenus à la contrée du nord, virent la grande montagne de l'Himavat, et, en la franchissant, ils virent une mer de sable et aperçurent le grand mont Mêrou, le meilleur des monts. Au milieu d'eux tous qui marchent à la hâte, livrés à une contemplation pieuse, Drâupadî, étant déchue de cet état de contemplation, tomba à terre. En la voyant ainsi tombée, Bhîmasêna, à la grande force, dit au roi, en la regardant : « Aucune « faute n'a été commise par la fille de roi, ô vainqueur de « l'ennemi ; dis donc pour quelle cause Drâupadî est tom- « bée à terre. »

Youdhichthira dit :

« C'est le grand penchant de celle-ci à avoir une préfé-

Il est moins facile d'expliquer pour quelle raison la tribu des Naïrs du Malabar a adopté cette coutume ; cependant, comme il existe des traces de parenté, quoique bien effacées, entre ceux-ci et les peuples de l'Himâlaya, elles indiquent que les Naïrs ont pu venir des montagnes et apporter cette coutume avec eux.

V. Wilson, notes des *Selections from the Mahâbhârata, edited by Johnson*, p. 66, note 2.

L'auteur du *Dabistan*, chap. 12, rapporte que chez les Dardes, peuple qui habite les montagnes du Kachmir, tous les frères d'une famille ont en commun une seule femme.

Selon Strabon (chap. 16), chez les Arabes de l'Arabie-Heureuse, une seule femme était l'épouse de tous les frères d'une famille.

Et enfin César dit, en parlant des anciens Bretons (habitants de l'Angleterre) : « Les femmes des Bretons sont communes à 10 ou à 12 ; particulièrement celles d'un frère sont communes à ses frères et celles d'un père à ses enfants ; mais les enfants sont toujours attribués à ceux qui les premiers ont épousé la femme. « Britanni... uxores habent « deni, duodenique inter se communes, et maximè fratres cum fratri- « bus et parentes cum liberis ; sed si qui sunt ex his nati, eorum ha- « bentur liberi a quibus primum virgines quæque ductæ sunt. » (*De Bello gallico*, V, 14)

[1] Ils avaient, en parlant, déposé tous leurs ornements et s'étaient revêtus, ainsi que leur femme, du vêtement d'écorce des ascètes.

Digitized by Google

rence, surtout pour Ardjouna ; en voilà le fruit qu'elle récueille aujourd'hui, ô le meilleur des hommes ! »

Après avoir parlé ainsi sans la regarder, le meilleur des descendants de Bharata continua de marcher en recueillant son esprit, le chef des hommes sage et attaché à la loi.

Le sage Sahadêva tomba ensuite sur la terre ; en le voyant tomber, Bhîma dit au roi : « Celui-ci qui, au milieu de nous tous, était toujours prêt à obéir et sans orgueil, ce fils de Mâdrî[1], pourquoi est-il tombé sur la terre ? »

Youdhichthira dit :

« Il ne s'occupa jamais de la science relative à l'âme ; c'est par cette faute qu'il est tombé, le fils de roi ! » Il dit ; et, abandonnant Sahadêva, Youdhichthira, le fils de Kountî, poursuivit sa route avec ses frères, accompagné de son chien.

A la vue de Drâupadî, tombée ainsi que Sahadêva, le vaillant Nakoula, chéri de ses parents, accablé de tristesse, tomba aussi. Nakoula, le héros remarquable par sa beauté, étant ainsi tombé, Bhîma dit de nouveau au roi : « Ce frère attaché à la loi qu'il n'a jamais violée, cet auteur de préceptes, sans égal dans le monde pour la beauté, Nakoula est tombé à terre ! »

Ainsi interpellé par Bhîmasêna, Youdhichthira répondit : « Quant au vertueux Nakoula, le meilleur de ceux qui sont doués de sagesse, il se disait : Il n'y a personne qui m'égale en beauté ; seul je suis supérieur. Tel était le fond de sa pensée. C'est pour cela que Nakoula est tombé. Marche, ô Bhîma ; ce qui était une conséquence inévitable, il l'obtient, ô héros ! »

En voyant ceux-ci tombés, le Pandava qui a des chevaux blancs (Ardjouna) tomba ensuite consumé par la douleur, le vainqueur de l'ennemi. Au moment où ce héros, difficile

[1] Nakoula et Sahadêva étaient jumeaux et fils de Madrî, seconde femme de Pandou. De Kountî, sa première femme, Pandou avait eu Youdhichthira, Ardjouna et Bhîma.

Digitized by Google

à vaincre et la gloire d'Indra[1], tombait en mourant, Bhîma dit au roi : « Je ne me rappelle pas un mensonge de celui-ci, même au milieu de ses exigences ; quel est donc le méfait pour lequel il est tombé à terre? »

Youdhichthira dit :

« En une seule nuit je consumerai les ennemis ! » Ainsi parla Ardjouna ; mais le présomptueux héros ne le fit pas, voilà pourquoi il est tombé. Il méprisa tous les archers, et il ne devait pas en être ainsi de la part de quelqu'un qui désirait (régner sur) la terre. »

En parlant ainsi le roi poursuivit sa route. Alors Bhîma tomba, et en tombant dit à Youdhichthira :

« Hélas ! ô roi, regarde ! Je suis tombé à terre, moi qui te suis si cher. Quelle est la cause de (ma) chute, dis-la-moi si tu la connais. »

Youdhichthira dit :

« Tu as abusé de ta force et tu t'en es glorifié sans considérer l'ennemi, voilà pourquoi tu es tombé à terre, ô prince. »

Après avoir parlé ainsi, le héros puissant marcha sans regarder celui-ci. Le chien seul le suivait, celui dont je t'ai déjà parlé plusieurs fois.

Cependant Indra faisant retentir le ciel et la terre[2] de toutes parts, alla trouver le prince avec un char et lui dit : « Monte dans ce char. »

A la vue de ses frères tombés, Youdhichthira, le roi attaché à la loi, accablé de chagrin, dit au dieu qui a mille yeux (Indra) : « Que mes frères tombés là viennent avec moi ; je ne veux point aller sans mes frères dans le ciel, ô maître des dieux ! Que la tendre fille de roi qui mérite le bonheur, ô destructeur des villes, vienne aussi avec nous, daignez y consentir. »

Indra dit :

[1] Ardjouna passait pour être fils du dieu Indra.

[2] On sait qu'Indra est le dieu de l'atmosphère, le Jupiter tonnant des Indous.

Digitized by Google

« Tu verras tes frères dans le ciel, tous arrivés avant toi dans la demeure céleste en compagnie de Drâupadî, ne te désole pas, ô le meilleur des descendants de Bharata! Après avoir abandonné leur corps mortel, ils sont partis, ô prince. Toi, tu dois aller dans le ciel avec ce corps, il n'y a là aucun doute. »

Youdhichthira dit :

« Et ce chien, ô maître de ce qui est et de ce qui sera, qui m'a toujours été dévoué, qu'il vienne avec moi; la dureté n'est pas mon caractère! »

Indra dit :

« Puisque tu as, ô roi, obtenu aujourd'hui l'immortalité, une condition pareille à la mienne, une félicité complète et une grande fortune avec les joies du ciel, abandonne ton chien, il n'y a en cela aucune dureté. »

Youdhichthira dit:

« Pour un homme digne, une indignité, ô Indra, est difficile à commettre! Que je n'obtienne point une félicité à cause de laquelle il faut que j'abandonne un serviteur dévoué! »

Indra dit :

« Dans le monde des cieux, il n'y a pas de séjour pour ceux qui ont des chiens (êtres) violents qui enlèvent les offrandes; aussi, pense aux actions (de ces êtres), ô roi ami de la justice, et abandonne ton chien, il n'y a là aucune dureté. »

Youdhichthira dit :

« On a dit que l'abandon d'un serviteur était une faute immense, égale dans le monde au meurtre d'un brahmane. C'est pourquoi je n'abandonnerai certainement pas celui-ci aujourd'hui, en vue de mon bonheur, ô grand Dieu! C'est un être qui n'est que doux et dévoué, désireux de conserver en veillant la vie des créatures. Au prix même de la vie, je ne me résoudrais pas à abandonner celui qui me fut toujours dévoué! »

Indra dit :

Digitized by Google

« Les chiens, on le voit, êtres violents, enlèvent l'offrande sacrée exposée pour être consumée; c'est pourquoi fais l'abandon de ton chien ; par cet abandon, tu obtiendras le monde des dieux. Après avoir abandonné tes frères, ta Drâupadî bien-aimée, et avoir obtenu le ciel par tes propres œuvres, ô héros, comment n'abandonnes-tu pas ce chien, après avoir fait (d'ailleurs) un abandon complet? Tu es fou aujourd'hui. »

Youdhichthira dit :

« Il n'y a pas liaison, mais bien séparation à l'égard des mortels décédés, telle est la croyance du monde. Ceux-ci ne peuvent donc avoir le désir de vivre avec moi, et ce n'est pas l'abandon de vivants que je fais en eux. L'action d'effrayer celui qui vient demander asile, le meurtre d'une femme, l'enlèvement d'un brahmane endormi, la tromperie à l'égard d'un ami, ces quatre choses, ô Indra, et l'abandon d'un serviteur sont semblables, telle est mon opinion. »

Quand il eut entendu ce discours du roi ami de la loi, le bienheureux dont la propre nature est la loi, Dharma[1] dit avec joie au roi des hommes Youdhichthira, en le louant avec de douces paroles : « Tu es respectable, ô prince, à cause du sacrifice accompli par ton père, et à cause de cette tendresse pour les êtres, ô descendant de Bharata ! Autrefois, ô mon fils, tu as été éprouvé par moi dans la forêt de Dvâita, là où tes vaillants frères ont été frappés à cause de l'eau; là où Bhîma et Ardjouna t'avaient abandonné lorsque, désirant vivement l'égalité des deux mères[2], tu préférais une existence en dehors de la famille. L'abandon fait par toi du char divin en disant : « Ce chien est dévoué » fait qu'il n'y a personne dans le ciel qui t'égale, ô

[1] Ou Yâma, le dieu des morts et aussi celui de la justice, qui passait pour le père de Youdhichthira. *Dharma* signifie *loi*.

[2] On a vu que deux des frères n'étaient pas de la même mère que les trois autres (p. 373). Il paraît que Bhîma et Ardjouna n'admettaient pas l'égalité des deux femmes de leur père.

Digitized by Google

prince des hommes. C'est pourquoi les mondes qui sont à toi sont impérissables; avec ton propre corps, ô descendant de Bharata, tu as obtenu la meilleure route divine. »

Alors Dharma et Indra, Marouta et les deux Açvins[1], les dieux et les Richis des dieux ayant fait monter le fils de Pandou dans le char, s'en allèrent dans leurs chars divins, heureux et prenant du plaisir à leur gré; tous exempts de passions, purs de parole, de pensée et d'action. En même temps le chef de la famille des Kourous étant monté dans le char s'éleva rapidement dans les airs, remplissant de sa splendeur le ciel et la terre. Alors, en présence des dieux, Nârada, qui connaît le monde entier, prononça à haute voix ce discours, lui qui dit de grandes choses et accomplit de grandes pénitences : « De tous ces premiers des rois, ici présents, le roi des Kourous ayant certainement obscurci la renommée, il est placé au-dessus d'eux. Il a rempli les mondes de sa splendeur, de sa gloire et de ses perfections, et nous n'avons pas entendu dire qu'un autre que le Pandava soit parvenu jusqu'en ces lieux avec son propre corps. »

Après avoir entendu le discours de Nârada, le roi magnanime dit aux dieux, après les avoir salués, ainsi que leur suite :

« Que'lle soit bonne ou mauvaise, la demeure où sont mes frères aujourd'hui, c'est celle où je veux aller, je ne désire point d'autres mondes ! »

Après avoir entendu ce discours du roi, le roi des dieux qui detruit les villes, répondit au généreux Youdhichthira : « Demeure en ces lieux, ô prince des rois, aux actions pures que nul ne surpasse ! Comment traînes-tu encore aujourd'hui la forme humaine? Tu as atteint la perfection suprême, comme il n'est arrivé à aucun autre homme; tes

[1] Marouta ou Vâyou, dieu du vent, père supposé de Bhîma. Les deux Açvins, jumeaux, médecins du ciel, pères supposés de Nakoula et de Sahadêva, eux-mêmes jumeaux. On a vu que Dharma passait pour le père de Youdhichthira et Indra pour celui d'Ardjouna.

Digitized by Google

frères même n'ont pas atteint cette demeure, ô fils de Kourou! Cependant la nature humaine t'enveloppe, ô prince des hommes, voici le Svarga (paradis); regarde les Dêvarchis et les Siddhas, habitants du ciel. »

Alors Youdhichthira répondit par ce discours plein de sens au roi des dieux qui venait de parler ainsi :

« Privé d'eux (mes frères), je ne puis demeurer ici, ô destructeur des Dâityas (Titans); je veux aller là où mes frères sont allés; là où celle qui est grande, brune et douée des qualités de l'intelligence et de la bonté, où ma Drâupadî, la meilleure des femmes, est allée! »

P.-E. Foucaux.

Cet épisode est celui auquel fait allusion M. de Lamartine dans le 3e entretien de son Cours de littérature, p. 217.

Digitized by Google

AVENTURES ET IMPROVISATIONS DE KOUROGLOU

HÉROS POPULAIRE

DE LA PERSE SEPTENTRIONALE [1].

QUATRIÈME SÉANCE.

Dans la province de Naktchévan vivait un jeune homme renommé par son rare courage : il s'appelait Demourtchî-Oglou (fils d'un forgeron).

Traversant un jour le bazar de sa ville, il s'arrêta pour entendre la conversation de deux Turcs qui vantaient la façon libérale dont Koûroglou savait récompenser tout brave qui s'enrôlait à son service. Il se dit à part lui : « Mon cœur se dessèche d'inaction dans cette ville, il faut que je serve ce guerrier, qui sait apprécier ce que vaut un homme. » Il se leva, sella son cheval, et revêtant son armure, il courut du côté de Tchemlî-Bil.

Koûroglou était alors à chasser avec toute sa bande. Il porta ses regards en avant, et prenant ce qu'il voyait pour une gazelle ou pour quelque autre gibier, il mit son cheval au galop, dans la direction de l'objet, qui, à distance, ne paraissait que comme une tache noire ; c'était Demourtchî-Oglou. « Qui es-tu, jeune homme, et d'où viens-tu ? — Je vais à Tchemlî-Bil. J'ai ouï dire que Koûroglou, qui réside là, est un maître libéral et qui sait le vrai prix d'un homme. Je voudrais servir sous ses ordres. » Koûroglou se dit en son âme : « Noble garçon que celui-là ! Puis, il lui fit cette réponse : « Ami, je suis Koûroglou. On t'a dit que j'étais libéral et toujours prêt à partager mon pain avec ceux qui n'en ont pas, mais il faut bien que tu saches que j'en ai seulement pour les braves. Les lâches n'obtiennent rien de moi. »

[1] Sixième article, voir les numéros de mai, août, septembre, octobre 1855 et février 1856.

Digitized by Google

Sur ces entrefaites, les cavaliers de Koûroglou l'avaient rejoint; il leur dit alors : « Mes enfants, mes braves, pour cette fois j'ai mis la main sur mon gibier. » Disant ces mots, il tira une pomme de sa poche et un anneau de son doigt. Il pressa l'anneau sur la pomme, l'y fixa, et dit à Demourtchî-Oglou : « Assieds-toi à la manière des Persans [1]. » Se retournant alors vers ceux de sa suite, il leur ordonna d'enlever le bonnet qui couvrait le chef du nouvel arrivant. Il mit ensuite la pomme sur la tête nue de ce dernier, et il se plaça à quelque distance. Il tendit son arc et commença à faire passer les flèches, l'une après l'autre, à travers l'anneau de la pomme. Des soixante flèches qui furent tirées, pas une ne manqua le but.

Koûroglou fut satisfait de voir que Demourtchî n'avait ni fermé l'œil une seule fois, ni changé de contenance. « Mes amis, mes enfants, s'écria-t-il, que ceux-là qui m'aiment contribuent pour leur part à fournir l'équipement de Demourtchî-Oglou. » Tant de choses furent alors données à l'étranger, qu'en moins d'un instant il se trouva riche. « Ce n'est pas souvent, dit Koûroglou, que l'on peut attacher à son service un garçon pareil à lui. » Je me rappelle un chant qui s'adapte à la circonstance, et je veux vous le chanter :

Improvisation. — « A tous les jardins de l'univers je préfère ma vallée de Tchemlî-Bil ; j'aime les promenades dans ses bocages. C'est là que, de concert avec ma belle Esmara, nous rangeons en longues files les bouteilles et les gobelets. Quelle fête ! O mon Ayvaz, remplis les coupes jusqu'au bord, remplis à déborder et porte-les à la ronde. Je suis vainqueur [2] : j'ai vu maints pachas tourner les ta-

[1] Littéralement : « Assieds-toi sur tes quatre genoux, » (tchéhar zânou), parce que les Persans, par leur manière de s'asseoir, imitent le chameau qui se couche sur ses quatre pattes.

[2] Dans l'original : « Je puis crier daw, » expression métaphorique tirée du jeu de trictrac (tekt-ou-nerd), daw est pour ce jeu la même chose qu'échec et mat aux échecs.

Digitized by Google

lons devant moi. Quatre-vingts de mes flèches ont traversé l'anneau sans dévier ; maintenant il n'est plus, sur terre, d'archer dont je sois envieux. »

Il se tourna alors vers Ayvaz qui se tenait devant lui, la tête inclinée vers l'épaule, et il chanta ce qui suit :

Improvisation. — « O toi, mes yeux ! mon échanson, apporte-moi une coupe. Ayvaz est la lumière des yeux de Koûroglou. Je verrai sans envie toutes les richesses de tous les marchands du monde, aussi longtemps que je pourrai habiter Tchemlî-Bil, aussi longtemps que je chevaucherai Kirât. Koûroglou vous le dit : s'il n'improvisait pas ses beaux chants, personne sur la terre ne connaîtrait ses exploits. Oui, tout ce que j'ai fait fait, je l'ai accompli en vue de l'amitié. La passion du gain sordide n'a jamais germé dans mon âme. »

Après avoir dit ces stances, Koûroglou courut vers Tchemlî-Bil avec ses cavaliers et avec Demourtchî-Oglou. Pendant quinze jours, il ne s'occupa que de l'instruction de ses nouveaux serviteurs, et de la sorte, Ayvaz, ainsi que Demourtchî, devinrent de parfaits guerriers et comptèrent parmi les meilleurs de la troupe.

Mais il faut maintenant écouter l'histoire de la princesse Nigara, fille du sultan des Turks, Mourâd. Dans le voisinage de Constantinople vivait un homme que l'on connaissait sous le nom de Belly-Ahmed. Unjour, la princesse Nigara sortit pour visiter les bazars de Constantinople. Déjà, à cette époque, la réputation de Koûroglou se répandait dans toute la Turquie ; chacun faisait de lui cent récits, et tous étaient saisis d'admiration. C'était surtout le cœur impressionnable de la princesse Nigara qui brûlait d'un ardent désir de voir ce héros extraordinaire, et souvent elle pensait dans son âme : « O mon Dieu ! quand me permettrez-vous de contempler Koûroglou ? » Or, il advint qu'à un moment où Belly-Ahmed faisait un tour dans le bazar d'Istamboul, il remarqua sur la plate-forme de l'édifice des daroghas (gens de police) qui battaient le tambour, et aus-

Digitized by Google

sitôt, tout ce qui habitait le bazar, ouvriers et marchands, se mirent à fuir en toute hâte, laissant leurs boutiques entr'ouvertes. « Pourquoi se sauvent-ils ainsi ? » demanda Belly-Ahmed à un Turk. — « Comment ne le sais-tu pas ? Ecoute : notre souverain, le sultan Mourâd, est allé en pèlerinage à la Mekke. Son fils, Burdji-Sultan, règne par intérim jusqu'au retour de son père. Il a pour sœur celle qu'on nomme la princesse Nigara : tous les vendredis elle va prier à la grande mosquée. Le sultan exige qu'à l'heure où la princesse traverse les bazars aucun homme n'y circule, et que, cependant, les magasins restent ouverts. Telle est la raison de cette panique et de cet abandon des boutiques ouvertes. Aussitôt après le passage de Nigara, artisans et marchands reviendront à leurs boutiques. »

Belly-Ahmet se dit : « Tu t'appelles Belly-Ahmed et tu ne verras pas le museau de cette belle princesse Nigara? si tu y manques tu es indigne de porter ton nom ! » Il jeta alors un regard de droite et de gauche et se glissa furtivement dans une boutique de fruitier fermée de quelques volets. A cet instant le cortége de la princesse s'approchait. D'abord passèrent, leurs bâtons à la main, les Ferrachs et les Yeçaouls [1] qui ouvraient la marche. Après eux venaient les eunuques, portant la canne de leur emploi (tchogân). La princesse Nigara suivait enfin entourée d'une vingtaine de dames d'honneur. Sa démarche était abattue, et le front penché, les yeux baissés vers la terre, elle se disait : « O toi, terre que presse mes pas, je t'en supplie, écoute ma prière. » Belly-Ahmed la vit et l'entendit à travers les fentes des volets derrière lesquels il se tenait caché. Lorsque Nigara vit cette boutique de légumes, elle s'étonna de voir ce seul magasin fermé de volets, tandis que tous les autres étaient demeurés ouverts. Elle dit à ses femmes : « Quelle peut

[1] Ferrach, domestique dont le devoir principal consiste à balayer et à entretenir les tapis (ferch) de l'appartement. Yeçaoul, espèce de héraut d'armes qui précède les hauts dignitaires et ouvre la marche du cortége.

Digitized by Google

être la cause de ceci? Pendant que des orfèvres qui possèdent cent mille tomans de richesses ont laissé leur maison ouverte, comment se fait-il qu'un misérable marchand de fruits, dont la pauvre échoppe n'était jamais close, l'ait justement fermée aujourd'hui? Quelque chose d'extraordinaire doit être caché là-dessous. Forcez l'entrée, mes filles, et jetez-moi bas ces volets. »

Belly-Ahmed entendit cela, et son âme fut sur le point de l'abandonner. Il se jeta la tête contre terre, comme s'il était terrassé par quelque cruelle souffrance. Dès que ses ordres eurent été exécutés, Nigara entra dans la boutique. Apercevant là un individu étendu de sa longueur et s'attachant au sol de ses deux mains, elle le poussa du pied et s'écria : « Qui es-tu, toi, qui te vautres dans la poussière? » Belly-Ahmed se redressa d'un bond, et saluant la princesse, il répondit : « Princesse, je suis étranger en ce lieu, Dieu vous préserve de vivre jamais sur la terre étrangère ; j'ai vu que l'on battait et que l'on chassait les marchands du bazar, et j'ai eu peur ; mais que faire? En me cachant dans un riche magasin, je pouvais être pris pour un voleur. J'ai donc choisi cette misérable hutte où l'on ne pouvait trouver que des légumes, des oignons et des biscuits avariés ; car il est certain que, s'il y a existé quelques menues pièces de cuivre, le propriétaire doit les avoir emportées avec lui. Pardonnez-moi, princesse, il s'agissait de la vie, et je me suis caché. » Nigara demanda : « Etranger, quel est ton pays? — Je suis natif d'Erzeroûm. — As-tu vu, de ce côté, la vallée de Tchemlî-Bil? — Oui, princesse, je la connais. — Dans cette vallée habite un homme que l'on appelle Koûroglou, l'as-tu vu? — O ma belle princesse, je suis l'un de ses serviteurs, je suis un esclave que son or a payé. — Tu pourrais donc lui remettre une lettre de ma part? — Eh pourquoi non, belle des belles? tu n'as qu'à l'écrire et à me la confier. »

Aussitôt la princesse Nigara écrivit à Koûroglou une lettre de sa propre main. Quant aux phrases qu'elle traça, les

Digitized by Google

voici : « O toi que l'on appelle Koûroglou ! la gloire de ton nom exerce un charme sur toutes les contrées de la Turquie. J'ai vu que tu es allé jusque dans Orfa pour enlever Ayvaz. Je me nomme la princesse Nigara, fille du sultan Mourâd. Je te le dis, afin que tu le saches, si tu l'ignores encore ; j'ai, depuis longtemps, ressenti le désir de te voir. Si ton courage n'est pas vulgaire, viens à Stamboul et enlève-moi. »

Ayant apposé un sceau sur le billet, elle le remit à Belly-Ahmed. Celui-ci savait lire, et il s'efforça de déchiffrer les derniers mots qu'elle avait écrits : « Viens et enlève-moi. » Cela le rendit plus osé, et il dit : « O princesse ! si tu désires voir Tchemlî-Bil, je puis t'être utile et t'accompagner dans ton voyage. » Nigara répondit toute offensée : « Ta langue ne devait pas se complaire dans des mensonges [1]. Comment as-tu osé te croire digne de l'honneur de me conduire à Tchemlî-Bil ? » Belly-Ahmed répliqua : « Koûroglou n'en croira guère un griffonnage sur un pareil lambeau de papier. — Que faudrait-il donc faire ? — Si tu parles sincèrement, donne-moi ton portrait en miniature et je le lui remettrai. » La princesse tira un médaillon de son sein, et, le lui donnant, demanda : — « Quel est ton nom ? — Ton serviteur Belly-Ahmed. — Je comprends bien le nom d'Ahmed, mais que signifie ce surnom de Belly ? — Bénie soit votre bonté, princesse ! j'ai dans un coin un bout de vieux chiboûk dont le fourneau est ébréché, une cruche d'eau fraîche et un morceau de pain et de fromage ; mais j'ai pour habitude de partager tout ce que je possède avec ceux qui sont plus pauvres que moi, et c'est là justement pourquoi on me nomme Belly-Ahmed [2]. Nigara lui ordonna de tendre la peau de son vêtement, dans lequel elle jeta deux poignées d'or. « Aie soin de porter promptement cette lettre à Tchemlî-Bil. » Ceci dit, elle s'éloigna.

Belly-Ahmed se rendit au caravansérail, sella son che-

[1] Littéralement : « Il ne faut pas manger des ordures. »
[2] Bely, en turk oriental, signifie : fameux, sage, renommé.

Digitized by Google

val, et tout en s'apprêtant à le monter, il se disait en lui-même : « Il y aurait indélicatesse et sottise de ma part à ne pas remettre cette lettre à Koûroglou. » En conséquence, il agit conformément à cette pensée.

Dès que les sentinelles de Koûroglou aperçurent Belly-Ahmed, ils se saisirent de sa personne et le conduisirent devant leur maître. Belly-Ahmed fit un profond salut. Koûroglou, qui n'était pas mécontent de la tournure guerrière de l'étranger, lui permit de rester assis devant lui, et ordonna à Ayvaz d'aller chercher du vin. Belly-Ahmed but gaillardement et se mit de bonne humeur; il fit alors connaître son nom et il ajouta qu'il arrivait de Constantinople. Koûroglou donna l'ordre d'amener Kirât, et, après l'avoir montré à son hôte, il dit à ce dernier : « Belly-Ahmed, si dans Stamboul tu as vu un cheval plus beau que celui-ci, dis-nous-le. — Je n'en ai pas rencontré, héros Koûroglou. — As-tu vu là un guerrier plus beau que n'est mon Ayvaz? — Pas davantage, héros Koûroglou. — As-tu vu là une fête plus gaie que les miennes? — Jamais; seulement, ô Koûroglou ! j'ai vu à Stamboul la princesse Nigara, et si des fêtes comme les tiennes étaient embellies par sa présence, le roi Mouchirvan lui-même n'aurait rien à opposer aux délices de tes passe-temps. »

Koûroglou avait déjà entendu parler de la princesse Nigara, et il avait sur elle quelques desseins ; pourtant il éprouva une certaine honte à les avouer alors, et il se rassit la tête inclinée et perdu dans ses pensées. Cela ne pouvait échapper à la pénétration de Belly-Ahmed. Il tira de son sein la lettre de Nigara et la présenta à Koûroglou. Koûroglou, après avoir parcouru ce royal message, s'emporta violemment et s'écria : « Mécréant que tu es, on te surnomme le sage Ahmed, et tu n'as pas eu assez de cervelle en toi pour payer un peintre afin d'avoir son portrait ! » Pour réponse, Belly-Ahmed lui montra la miniature renfermée dans le médaillon. Au premier coup d'œil, Koûroglou sentit qu'il avait mille cœurs, tous enamourés de la

Digitized by Google

princesse. « Deli-Haçan, apportes-nous ici les menottes et les chaînes ! » Belly-Ahmed se dit en son âme : « Que se prépare-t-il ? Si je ne me trompe, ces fers me sont destinés comme récompense de ma peine. » En réalité, il ne se méprenait pas, car il fut traité précisément comme Kodja-Yakoub l'avait été avant lui.

Seller Kirât, s'armer de sept pièces d'armures, ne fut pour Koûroglou que l'affaire de quelques minutes. Ayant réuni sa troupe, il enjoignit à tous de ne pas consumer dans la débauche et l'ivrognerie le temps que durerait son absence. Il désigna Ayvaz comme son lieutenant ; et, après avoir pris congé de chacun, sans oublier les beautés de son harem, il partit à cheval et franchit d'une étape à l'autre l'espace qui le séparait de Constantinople.

Après avoir passé les portes de la ville, il descendit de dessus Kirât et le conduisit par la bride dans les rues. (Ce merveilleux cheval avait ce don particulier, que, lorsqu'il arrivait dans quelques villes étrangères, il baissait l'oreille comme un baudet, il hérissait son poil ; puis, la crinière en désordre, la queue rentrée entre les jambes, il traînait le pas comme une haridelle, afin qu'aucun passant ne pût le convoiter ou lui jeter un charme.) Koûroglou regarda et aperçut une vieille femme décrépite, avec le dos arqué comme le premier quartier de la lune et qui venait tout en boîtant. Du premier coup d'œil, Koûroglou reconnut que c'était une sorcière assez habile pour nouer et dénouer soixante-douze conjurations et autant d'enchantements sataniques. Koûroglou salua et dit : « Soyez la bien-venue, ma mère. — Je te rends grâce, mon fils ! — Mère, accorde-moi l'hospitalité pour ce soir. « Mon fils, j'ai mendié toute la matinée, mais je n'ai obtenu d'aumônes de personne ; tu ferais mieux de réclamer l'hospitalité à quelqu'un plus riche que moi. » Koûroglou lui jeta quelques petites pièces d'argent et d'or. Les yeux de la vieille s'allumèrent à la vue de l'argent. « Viens, mon fils, et suis-moi, » dit-elle.

Koûroglou la suivit pas à pas, conduisant Kirât derrière

Digitized by Google

lui. Ils arrivèrent au logis de la vieille, mais la porte était si basse qu'il fut jugé impossible de faire entrer le cheval. » Attends ici une minute, mon fils, je vais chercher la bêche afin de creuser le sol au bas de la porte et de faire une ouverture assez grande pour ton cheval. » Koûroglou attendit, attendit encore, jusqu'à ce qu'enfin il perdit patience. Il tira alors son cimeterre et en frappa le mur si violemment qu'il l'ouvrit en deux du premier coup : alors il fit entrer Kirât dans la cour.

La vieille femme revint bientôt : « Mon fils, puisse ta maison tomber en ruines ! Tu as renversé la muraille et enfoncé la porte de ma cour. » En ce moment elle commença à se frapper la tête et la poitrine, pleurant et criant tour à tour. « Ne te désespère pas, ma mère, j'y ferai construire une large et belle entrée. « Après avoir ainsi calmé la vieille, il conduisit le cheval à l'écurie. « Mère, tu m'as assuré que tu étais pauvre, et cependant l'écurie possède des mangeoires, des stalles et tous les accessoires nécessaires ; et que diras-tu de ces jolis appartements ? — O mon fils, je suis veuve ; j'avais un marchand pour mari ; du jour de sa mort la maison n'a plus été habitée. — Mère, donne-moi une botte de foin. » La vieille ramassa çà et là quelques poignées de foin, de paille et de broussailles sèches, qu'elle apporta et qu'elle jeta dans la mangeoire. Kirât était loin d'être difficile et, de même que son maître, il mangeait de toute chose, pourvu que ce fût un peu moins dur que la pierre. « Eh bien, mon fils, entrons maintenant. » Koûroglou, ayant tout examiné, remarqua que la chambre était propre et bien éclairée, mais que les tapis étaient fort vieux. Il tira de sa poche une poignée de monnaie et s'écria : Viens ici, ma mère, cours au bazar et achète un assortiment de tapis [1]. Que les tapis de feutre sortent

[1] *Un assortiment de tapis.* — En Perse, pour garnir le sol d'un appartement confortable, il faut les trois objets suivants : d'abord un grand tapis moquette (kaly) placé au milieu de la chambre ; en second lieu, deux kenarés, pièces étroites de drap de feutre bordant le premier ta-

Digitized by Google

de la manufacture de Djâm, et que celui du milieu, le kâlg, soit fabriqué dans le chef-lieu du Khoraçan. Pars, achète et rapporte le tout promptement; ensuite tu en garniras cette pièce. » La vieille femme reparut bientôt, suivie d'un portefaix chargé de tapis magnifiques dont elle couvrit pour son hôte les planchers de deux belles chambres. « Mon fils, il est temps de te dépouiller de ton armure et de te débarrasser de tes armes qui doivent te peser. » Et à mesure que Koûroglou détachait les différentes pièces de son équipement, elle les suspendait l'une après l'autre contre les murs. « Ma bonne mère, ta robe est si vieille et si sale que je ne puis pas la regarder; approche ici, prends cette petite poignée de monnaie et achète des habits neufs pour être vêtue décemment. » C'est pour moi un fils véritable, songea en elle la vieille femme. « O Seigneur, envoie-moi par douzaines de semblables enfants! » Elle se rendit alors à la boutique d'un tailleur, et ayant choisi quelques vêtements confectionnés, elle les endossa sur-le-champ. Elle s'attacha un mouchoir blanc devant la bouche; c'était un motif de coquetterie qui la faisait agir ainsi, car elle n'avait plus de dents.

« Eh bien, mère, il est grand temps de penser à souper. Je n'ai pas moins de douze serviteurs, qui seront ici avant ce soir. Il ne faut pas les oublier. Qu'il y ait de tout en abondance : riz, beurre, viande et assaisonnement. » La vieille femme alla au bazar, et ayant acheté des provisions et de quoi boire pour treize, elle apporta tout au logis et fit les apprêts nécessaires.

Koûroglou s'occupait de son côté; il bouchonna son Kirât, puis il l'abreuva et, après lui avoir donné de l'orge, il quitta l'écurie, et se lava les mains et les pieds, afin de dire le namâz (ses prières).

« Eh, la vieille! » appela Koûroglou. —« Voyez-moi celui-

pis dans le sens de sa longueur, et enfin un sevendaz ou petit tapis d'étoffe de feutre que l'on pose à chaque bout de la chambre en travers des deux kenarés.

Digitized by Google

là, la vieille ! Que signifie cette épithète ? Suis-je donc si vieille ou si laide ? Quel homme impoli ! » Koûroglou se mit à rire et à s'excuser : « Ne te fâche pas, je t'appellerai la fille à marier, la jeune vierge, tout ce que tu voudras ; seulement, faisons la paix ; mais il n'est pas probable que mes serviteurs arrivent ; apporte et dépose ici tout ce que tu as dans la cuisine, verse le riz en un monceau sur le large plateau et place toute la viande sur le riz. » La vieille femme se dit en elle-même : « Puissé-je avoir l'occasion de me sacrifier pour mon fils ? Il doit être très-riche ; il veut faire servir devant lui un souper pour treize personnes, et cependant il est seul. Nul doute que ce ne soit un jeune seigneur et des plus raffinés. Il va manger deux ou trois bouchées et il sera rassasié ; les restes me fourniront de quoi me nourrir pendant vingt jours. »

La vieille femme entassa alors sur un énorme plat une montagne de riz ; elle la couvrit ensuite d'une épaisse couche de viande ; elle étendit une nappe devant Koûroglou, qui s'était assis par terre, et elle plaça sur la nappe un napperon de cuir. Seulement, lorsque vint le moment d'apporter dans la chambre les mets et le plat, il se trouva qu'elle ne pouvait les soulever. « Mon fils, je n'ai pas assez de force pour porter cette masse de vivres. » Koûroglou se leva, alla à la cuisine et enlevant lui-même ses provisions : « Ma petite vieille, dit-il : je veux dire, ma jeune beauté, assieds-toi et mangeons, au nom de Dieu. — Mangez et tenez-vous en joie, mon fils chéri ; pendant que le souper cuisait, l'odeur seule des mets a calmé ma faim. — Fais comme il te plaira ; quant à moi, je t'ai avertie, pour que tu n'aies pas de tardifs regrets quand le mal sera fait. J'ai peur qu'un vent de ruine ne ravage le désert de tes entrailles : la faute serait retombée sur mon âme et, au jugement dernier, j'aurais eu à répondre devant notre prophète ; actuellement tu seras seule responsable devant le Seigneur. »

La vieille pensa qu'il ne s'agissait que d'une plaisan-

Digitized by Google

terie; que Koûroglou, après avoir pris quelques morceaux, laisserait le surplus pour elle, de sorte qu'elle pourrait manger ensuite à son aise, et même, si elle le trouvait bon, traiter encore d'autres commères, ses voisines.

Koûroglou allongea la main, qu'il ouvrit comme une griffe de lion, et il se mit en devoir de vider le plat, dont il lançait le contenu dans sa bouche, poignée par poignée. Les yeux de la vieille ne quittaient pas les lèvres de Koûroglou; elle s'aperçut bientôt qu'avec cinq ou six bouchées de plus, il ne resterait pas un grain de riz sur le plateau. Koûroglou remarquait de son côté que la vieille, accroupie et attentive, comme un chat aux aguets, le regardait avidement et semblait déjà regretter d'avoir refusé l'invitation. Elle disait au fond du cœur : « Mon Dieu, inspire-lui la pensée de me prier encore à souper. »

Koûroglou lui dit : Asseyez-vous, chère petite vieille, et prenez part au souper. » Cette fois, elle saisit à point l'occasion, elle s'élança du côté du plat, s'assit tout auprès et se mit à manger. Ce ne fut pas sans un grand déplaisir qu'elle vit Koûroglou engloutir encore de larges parts. Elle remplit à la hâte sa vieille main décharnée d'autant de riz et de viande qu'elle en pouvait agripper et elle en remplit sa bouche. Un grain de riz fut chassé de la bouche dans les narines, et alors elle se prit à tousser, à éternuer et à suffoquer. Pendant ce temps, Koûroglou vidait le fond du plat. « La vieille, s'écria-t-il, je veux dire la jeune belle, je n'en ai rempli qu'à moitié mon estomac, l'autre moitié bâille de besoin ; enlève-moi ce plat. » La commère passa la main sur le plancher, comme si elle cherchait quelque chose : « Puisses-tu mourir jeune, mon fils, mais j'avais placé devant toi un napperon de cuir, que ma mère m'avait laissé comme souvenir, et maintenant je ne peux pas le retrouver. — Ah ! il paraît que c'était son napperon ? Je crois me l'être mis sous la dent par inadvertance ; le dernier morceau était quelque peu dur et amer, j'ai éprouvé de la difficulté à l'avaler. Pourquoi ne m'as-tu pas prévenu ? » La vieille

Digitized by Google

femme se dit en son âme : « Mon hôte ne peut être que la famine incarnée, si la faim le prend de nouveau, il en viendra à croquer ma chétive personne. »

Koûroglou, après avoir encore jasé quelque temps avec elle, lui ordonna de préparer son lit. « Où veux-tu que je le dispose, mon fils? — Fais-moi un lit dans la chambre, près de la porte, parce qu'il faut que je me lève dans la nuit pour donner mon coup d'œil à l'écurie. » La vieille femme pensa : « Un homme qui mange de la sorte ne saurait avoir de bons desseins ; il veut se coucher contre le seuil pour que je ne puisse pas m'échapper de la maison. » Elle dit alors : « Je suis vieille, mon fils, mon sommeil est entrecoupé et il faut que j'aille et vienne souvent pendant la nuit. — N'importe, je te permets de passer sur mon lit ; ne crains rien. »

A minuit, Koûroglou toussa et s'éveilla ; il entendit que la vieille femme restait éveillée. « Est-ce que tu ne prends pas de sommeil, ma mère? » demanda-t-il. « Non, je ne puis m'endormir. » La commère était douée d'une rare pénétration et elle n'avait cessé de songer quelle sorte d'homme était son hôte. Enfin elle l'interrogea. « Mon fils chéri, tu dois être certainement Nezer Djellaly de la tribu nomade des Terdjumans [1]. Je t'en conjure, par Dieu le créateur, dis-moi la vérité. — Non. — Tu es donc Guriz-Oglou. — Non. — Peut-être es-tu Reïhan l'Arabe, de la ville d'Orfa? — Mal trouvé. — Alors, positivement, tu ne saurais être autre chose que le chef de la bande des sept cent soixante-dix-sept, le fameux Koûroglou? — Cette fois, vous avez deviné juste, la mère. Demain matin n'irez-vous pas, dans les allées du bazar, proclamer, en criant de toute la force de vos poumons, que Koûroglou est venu ici de Tchemlî-Bil pour enlever la princesse Nigara, fille du sultan Mourâd, le souverain de la Turquie? » La pauvre vieille fut tellement effrayée quand elle entendit ces mots, que sa langue se pétrifia dans sa bouche.

[1] Nom d'une tribu nomade d'Anatolie.

Digitized by Google

—Chasse ton effroi, vieille échine. — Comment puis-je retenir ma frayeur ! Les bruits qui circulent ici sur ton compte ne sont-ils pas terrifiants ? Qu'un enfant vienne à pleurer et que la mère veuille le faire taire, elle lui dit d'abord : « Sois sage, sinon le loup va venir et certainement il te dévorera si tu criailles plus longtemps. L'enfant continue son tapage. — Voici le léopard qui vient.... et l'enfant de crier de plus belle ; mais on ne lui a pas plus tôt dit : — Voilà Koûroglou qui vient te prendre pour t'emporter à Tchemlî-Bil, que l'enfant cesse immédiatement ses cris ; et, dans son effroi, il cache sa tête sous l'oreiller et tombe bientôt assoupi. Juge maintenant, mon fils, s'il n'est pas plutôt surprenant que j'aie assez de hardiesse pour ne pas m'être enfuie de la chambre après avoir entendu ton aveu. »

Koûroglou répondit : « Je te jure par la plus pure essence du Créateur des cieux et de la terre, que j'en agirai avec toi comme si tu étais ma propre mère. Mais malheur à toi s'il t'arrive de révéler ce secret à qui que ce soit ! car alors, fusses-tu nichée dans le septième ciel, je t'y lancerais mon lacet pour t'en jeter à bas ; et dusses-tu te changer en djim, et te cacher dans les entrailles de la terre, je saurais y plonger aussi mes tenailles pour te ramener à la surface, afin d'y déchirer en lambeaux ton corps maudit. — Tu peux te fier à moi, mon fils ; aussi longtemps que je vivrai, mes lèvres ne s'ouvriront jamais.

ALEXANDER CHODZKO et ADOLPHE BRUULIER.

A suivre.

Digitized by Google

L'ALGÉRIE,

SON PASSÉ, SON PRÉSENT, SON AVENIR[1].

L'établissement des voies de communication n'est pas le seul besoin de la colonisation qu'il importe de satisfaire d'urgence et sans délai; il faut encore et au plus vite utiliser les eaux dont l'emploi, dans les conditions de climat et de culture où nous sommes placés en Algérie, est pour l'agriculture une question vitale.

Ne perdons pas de vue une vérité déjà unanimement reconnue, c'est que les destinées de l'Algérie reposent sur l'agriculture. Ce n'est pas seulement par le commerce et l'industrie urbaine, qui, de leur nature, sont cosmopolites, mobiles et en quelque sorte nomades, que la civilisation et la nationalité française pourront creuser en Afrique une empreinte durable et y pousser de profondes racines; de toutes les races qui, dans les temps antiques, ont possédé l'Afrique, celles-là seules ont survécu dont l'existence était fondée sur l'agriculture.

C'est par l'agriculture que l'Algérie pourra se constituer un capital qui lui soit propre, une fortune qui soit à elle, se créer une existence indépendante des événements et des conflits de l'Europe.

C'est donc l'intérêt de l'agriculture qui doit nous préoccuper tout d'abord.

Eh bien! l'agriculture ne peut pas se passer plus longtemps de l'appropriation d'un élément naturel qui, jusqu'ici, lui a été ou inutile ou pernicieux, et qui doit être pour elle d'un immense secours.

Les sources et les cours d'eau abondent en Algérie: ils suffiraient à féconder la plus grande partie du sol, et c'est à peine s'ils sont utilisés sur quelques points épars; partout ailleurs ils restent sans emploi.

Ici c'est un marais stagnant dont le poids étouffe les sources, qui se perdent dans la vase.

Là c'est un torrent qui dévaste au lieu de fertiliser; dans toutes les vallées, des terres profondes, d'une immense puissance productive, se calcinent et se crevassent auprès de belles rivières dont les eaux devraient les vivifier.

Il importe donc, il est urgent de mettre à profit cette richesse

[1] Voir le numéro de la *Revue de l'Orient*, mai 1856, page 380.

Digitized by Google

naturelle, dont le concours, dont l'emploi utile peut, d'un jour à l'autre, doubler, tripler la valeur des terres.

On dira peut-être que l'aménagement des eaux, l'endiguement des rivières, le desséchement des marais, constituent une œuvre gigantesque qui ne peut s'accomplir que progressivement et avec le temps; soit! Mais il faut que cette œuvre ait un commencement et qu'elle commence surtout dans les localités où l'on peut compter sur les effets les plus prompts, les plus efficaces.

A ce point de vue, la vallée du Chélif figure au premier rang. Plus tard, d'autres cours d'eau contenus dans leurs lits, d'autres eaux surabondantes ou perdues, accumulées, conservées dans d'immenses réservoirs, iront, à leur tour, féconder d'immenses territoires conquis sur le lit des torrents, sur des marais croupissants aujourd'hui et foyers d'infection pour les contrées avoisinantes.

Mais la vallée du Chélif, comme la plus belle et la plus riche de toute l'Algérie, comme unissant les deux provinces du centre et de l'ouest, comme aussi celle où la colonisation européenne a le moins pénétré, la vallée du Chélif doit naturellement recevoir les premiers travaux qui seront aussi les plus considérables et serviront de type et de démonstration.

Il est démontré pour nous qu'un système de barrage appliqué au cours du Chélif et de ses affluents aurait pour effet de livrer immédiatement à la culture, de rendre à la production une superficie de 100,000 hectares au moins, et que ce moyen, combiné avec l'établissement des routes dont il a été question, donnerait à la colonisation, dans la province d'Oran et dans celle d'Alger, un essor dont les résultats sont incalculables.

Mais ce n'est pas tout encore : la nature, si prodigue d'ailleurs envers l'Algérie sous bien des rapports, lui a refusé des ports sûrs et commodes, des rades abritées qui attirent le commerce des nations et déterminent souvent la fortune des Etats. Sur une étendue de 250 lieues de côtes, à peine y compte-t-on quelques points privilégiés où les navires puissent, par tous les temps, trouver un abri : au centre, Alger, port vaste et magnifique, créé de toutes pièces par la France; dans l'ouest, Arzew et Mers-el-Kébir, où pourtant, même au mois d'avril, nous avons vu l'embarquement impossible; dans l'est, Bougie et Bône, que la nature avait creusé, que la nature a comblé, et d'où les navires s'éloignent de plus en plus. Tous les autres points du littoral algérien, Stora, dont on a voulu faire le port d'un faubourg de Constantine, Gigelly, Dellys, Cherchell, Tenez et Mostaganem,

Digitized by Google

ne sont que de mauvaises rades souvent inabordables et d'où les navires sont souvent forcés d'aller chercher un abri, soit à Bougie, soit à Alger, soit à Arzew. Chose remarquable pourtant, c'est par ces points-là que s'écoule, que s'expédie, la très-majeure partie des produits algériens, et cela uniquement parce que le commerce européen est forcé de subir l'intermédiaire des indigènes, de suivre les sentiers que, de temps immémorial, ils ont adoptés.

Mais que l'activité française, après avoir créé les voies de communication, exploite toute l'industrie des transports; elle sera libre alors de diriger les produits sur des points déterminés dont les ports améliorés, agrandis, offriront au commerce toutes commodités, toutes facilités pour l'établissement de docks qui seront édifiés en même temps qu'on ouvrira les routes.

Ici le choix est facile et, en quelque sorte, indiqué par le but à atteindre.

Un regard jeté sur la carte de l'Algérie suffira pour justifier notre choix :

Bône et Arzew avec Alger.

Bône, situé à l'une des extrémités de l'artère coloniale et dont le port peut devenir excellent, réclame des travaux dont l'urgence est reconnue par l'administration qui en a fait établir le projet et le devis.

Arzew qui, avec Bougie, est le seul port naturel de toute la côte algérienne, et dont l'avenir dépend de l'exécution de travaux déjà étudiés, arrêtés en principe et peu dispendieux. Situé à l'autre extrémité de la grande voie dont nous proposons l'établissement, Arzew est destiné à devenir l'entrepôt de tout le commerce de Bel-Abbès, de Mascara et du marché si important de Tiaret, qui suit aujourd'hui la voie la plus longue et la plus coûteuse de Mers-el-Kébir ou de Mostaganem.

Et alors, de l'est à l'ouest, cinq ports vastes et commodes : Bône, Bougie, Alger, Arzew et Mers-el-Kébir, offriront des abris sûrs aux navires, des débouchés au commerce.

Ces considérations suffisent, croyons-nous, pour établir sans conteste cette première proposition :

Que l'ouverture et l'achèvement des routes, l'amélioration de quelques-uns des ports du littoral, l'aménagement des eaux, constituent l'œuvre préliminaire, la condition essentielle, le point de départ nécessaire de tous les progrès désirés par l'Algérie et pour l'Algérie.

Vient alors une seconde question, celle de savoir à qui, de l'État ou de l'industrie privée, incombe cette charge.

Digitized by Google

Pour résoudre cette seconde question, deux choses sont à faire :

D'abord déterminer la tâche et lui assigner les proportions qui doivent servir de base au calcul ; ensuite évaluer la dépense de temps et d'argent qu'occasionnerait à l'État l'exécution de l'entreprise.

Alors, si, avec les ressources ordinaires du budget, ou avec une augmentation peu importante, l'État peut exécuter, dans un temps donné, la question de savoir s'il exécutera ou s'il fera exécuter par l'industrie privée ne sera plus qu'une simple affaire d'opportunité et de convenance laissée à l'arbitre de l'opinion ; que si, au contraire, pour exécuter l'œuvre, l'État se trouvait obligé à une dépense de beaucoup supérieure aux dépenses ordinaires ou extraordinaires du budget ; que si, pour ne pas forcer les cadres du budget, l'État était obligé d'assigner à l'exécution du travail à faire une durée illimitée ; de ce seul fait ressortirait tout naturellement non seulement l'opportunité, mais encore la nécessité d'en confier l'entreprise à l'industrie privée, alors surtout que l'industrie privée se déclarerait prête à l'accepter.

C'est là maintenant ce que nous avons à examiner : et d'abord déterminons dans ses dimensions les plus strictes la tâche à accomplir.

D'après les documents fournis par le ministère de la guerre, l'ensemble des routes impériales, départementales, stratégiques ou vicinales, préparées, commencées, ouvertes, d'une manière ou d'autre, à la circulation, est de 4,000 kilomètres ; la dépense est portée à 16 millions de francs ; soit une moyenne de 4,000 fr. par kilomètre.

On peut considérer comme suffisant, dans la donnée actuelle de l'établissement algérien, ce réseau de 4,000 kilomètres de routes. Leur achèvement à l'état d'entretien ne coûterait pas moins de 70 millions de francs, somme énorme, qu'on ne peut songer à demander aux crédits extraordinaires et qui, dans les limites du budget algérien, ne pourrait être dépensée en moins de 35 années.

Et ce n'est là qu'une portion de la dépense que nécessitent les besoins de l'Algérie.

Restreignons donc nos calculs aux limites de l'indispensable ; et, pour mieux faire, rapportons-nous-en à l'opinion d'un homme compétent dans la matière et qui peut faire loi, à l'opinion de M. le général de Chabaud-Latour, commandant supérieur du génie en Algérie.

« Nous pensons, écrivait-il, qu'il est de la plus haute importance

Digitized by Google

de s'occuper de la route d'Alger à Oran, qui donnera un grand élan à la prospérité des deux provinces qu'elle doit traverser. Elle suivra, sur une grande partie du parcours, la plaine du Chélif, la plus riche de l'Algérie; elle se trouvera au débouché des principaux affluents de ce fleuve, les Oued-Rouina, Fodda, Isly, Riou, Djeddiouia, Mina, Hill-Hill; elle desservira la belle plaine du Tlélat où coule l'Oued-el-Hammam. D'après les renseignements qui m'ont été donnés par aperçu, ces huits derniers cours d'eau peuvent, par leur produit au printemps et à l'été, au moyen de barrages et de canaux à construire, arroser une superficie de 20,000 hectares susceptibles d'être augmentés par un aménagement des eaux d'hiver. Tout cela indépendamment du parti que l'on doit tirer du Chélif, qui fertilisera les environs d'Orléansville. »

La route d'Alger à Bône ne peut être d'une moindre importance que celle d'Alger à Oran; et si M. le général de Chabaud-Latour ne s'en explique pas, c'est uniquement parce que, dans le mémoire dont nous avons extrait le passage précédent, il n'avait à s'occuper que de la route d'Oran.

La province de Constantine est la plus vaste, la plus riche et la plus peuplée des trois provinces de l'Algérie; et c'est celle où la colonisation européenne a le moins pénétré, parce qu'elle est la moins favorisée sous le rapport des routes, parce qu'aussi ses villes du littoral sont isolées et sans débouchés vers l'intérieur, parce qu'enfin elle a toujours eu moins de communication que la province de l'ouest avec le centre et le cœur de la colonie.

L'ouverture de la route d'Alger à Bône est donc d'une aussi haute importance que de la route d'Alger à Oran.

Et lorsque cette grande artère coloniale sera ouverte, lorsque les produits pourront circuler rapidement et économiquement de l'est à l'ouest dans toute l'étendue de la colonie, ne sera-t-il pas nécessaire, indispensable de relier cette grande voie aux villes du littoral, afin que les points intermédiaires puissent jouir et profiter de leurs ports naturels? ou plutôt, tous ces travaux ne devront-ils pas être entrepris à la fois, et terminés tous en même temps?

Ainsi, l'ensemble des travaux nécessaires au développement et à la prospérité de la colonie, qu'il est urgent d'entreprendre et d'exécuter dans le plus bref délai, comprend :

1° L'ouverture et l'achèvement des routes d'Alger à Bône et à Oran, les embranchements sur la mer;

2° La construction de barrages et de canaux sur le Chélif et ses principaux affluents;

3° Et, comme complément et conséquence naturelle de ces pre-

Digitized by Google

miers travaux, l'amélioration des ports d'Arzew et du port de Bône.

Pour déterminer d'une manière rigoureuse la dépense qu'occasionneraient ces divers travaux, il faudrait arrêter d'avance le tracé des routes, les points où les cours d'eau devraient être barrés et d'où résulterait le développement des canaux de dérivation. Quant aux travaux des ports de Bône et d'Arzew, les projets sont arrêtés, les devis sont faits.

Les routes desserviraient tous les grands centres de population, toutes les villes importantes qui se trouvent sur la ligne projetée. Les barrages des affluents du Chélif doivent être établis aux points où ils débouchent dans la plaine, afin d'irriguer la plus grande surface possible, et le Chélif, dont le cours est de beaucoup le plus long, doit être barré en amont et en aval d'Orléansville.

Dans ces données, la route d'Alger à Oran devra passer par Blidah, Milianah, Orléansville, Bel-Assel ou Relisan, et se diriger sur la route de Mostaganem à Oran, où elle trouvera la Macta. Tel est, du reste, croyons-nous, le tracé adopté par la commission supérieure des routes et ponts.

Son developpement est de 450 kilomètres.

La route d'Alger à Bône devra passer par Aumale, Sétif, Constantine et Guelma.

Son développement est de 600 kilomètres.

Les embranchements de la route d'Alger à Oran sur Arzew, Mostaganem, Ténez et Cherchell, celui de Sétif à Bougie, présentent un développement de 330 kilomètres.

Ces divers travaux se résument donc en 1,380 kilomètres de routes à ouvrir et à achever à l'état d'entretien.

Pour évaluer la dépense, nous prendrons pour base les prix de revient de toutes les routes de la colonie, que nous puisons dans les documents du ministère de la guerre.

	Développement.	Dépenses.
Route d'Alger à Médéah, par Birkadem et Douéra.	121 kil.	3,437,000 fr.
Route de la Chiffa-Mouzaïa. . .	4,500	40,000
« d'Alger à Constantine par le Foudouk.	32	786,000
Route d'Alger à Rovigo. . . .	28,500	850,000
« de Stora à Constantine. .	94	1,915,000
Totaux. .	280	7,028,000

Soit 21,600 fr. par kilomètre.

Digitized by Google

Il résulte de ce qui précède que, pour mettre à l'état d'entretien les 1,380 kilomètres sur lesquels on a déjà dépensé 4,000 fr. par kilomètre, il faudrait encore dépenser 17,600 fr. par kilomètre.

A ce chiffre on doit ajouter les ponts, qui forment une dépense à part.

On compte aujourd'hui en Algérie 314 mètres de ponts en charpente ou en maçonnerie, qui ont coûté 2,500,000 fr. par mètre.

Il est intéressant après cela de savoir combien il faut de mètres de ponts par kilomètre de route; nous puisons encore dans les documents officiels, et nous prenons pour exemple deux routes bien connues :

La route d'Alger à Médéah, 121 kilomètres de route, 257 mètres de ponts. En moyenne, 2 mètres de ponts par kilomètre.

La route de Philippeville à Constantine, 88 kilomètres de route, 165 mètres de ponts. Encore 2 mètres de ponts par kilomètre en moyenne.

Les ponceaux étant compris dans les dépenses du kilomètre de route, régulièrement admis à l'état d'entretien, il en résulte que le prix du kilomètre, déduction faite des travaux d'ouverture déjà existants, se compose ainsi :

Route et ponceaux.	17,600 fr.
Ponts, 2 mètres à 800 fr. l'un. .	1,600
Total. . . .	19,200 fr.

Et 20,000 fr. en nombre rond.

Ainsi, les 1,380 kilomètres de routes à achever coûteraient *vingt-sept millions six cent mille francs.*

Les devis des travaux à exécuter pour le port de Bône, et dont les projets sont arrêtés en principe, s'élèvent à 6,200,000 francs.

Les projets pour le port d'Arzew, bien que n'étant pas encore approuvés, sont déjà préparés; la dépense est évaluée à 3 millions de francs.

Quant au barrage du Chélif et de ses affluents, à l'établissement des canaux de dérivation et à l'aménagement des eaux d'hiver, de l'avis des hommes compétents, la dépense ne peut être évaluée à moins de 10 millions de francs.

En somme, donc, le prix des travaux les plus urgents que réclament impérieusement le développement de la colonie et l'intérêt même de la métropole, dépasserait 40 millions de francs, savoir :

Digitized by Google

Routes et ponts. . .	27,600,000 fr.
Barrages, etc. . . .	10,000,000
Port de Bône. . . .	6,200,000
Port d'Arzew. . . .	3,000,000
Total. . .	46,800,000 fr.

Eh bien ! dans la situation actuelle, en présence des sacrifices imposés à la France par les événements qui viennent de s'accomplir en Europe, l'État, quelle que soit sa sollicitude pour le développement de notre colonie, peut-il, doit-il demander à l'impôt de nouveaux sacrifices, de nouvelles ressources pour doter l'Algérie de routes, de ports et de canaux ?

Et si, se renfermant dans les limites du budget annuel, il n'affecte pas de nouvelles ressources à l'exécution de ces grands travaux, quel sera le résultat ?

Le but sera-t-il atteint lorsque l'achèvement de ces travaux si nécessaires, si urgents ne se fera pas attendre moins de vingt-cinq années ? Car les allocations annuelles du budget algérien, pour travaux neufs et travaux d'entretien des routes, s'élèvent à 2,900,000 fr. ; les fonds arabes s'y ajoutent dans une faible proportion, et nous croyons être dans le vrai en portant à 3 millions de francs l'ensemble des sommes affectées annuellement à l'entretien et à l'ouverture des routes, dont 2 millions pour l'entretien. Et plus on avancera, moins on se développera ; les fonds d'entretien gagneront tous les ans, à mesure qu'il y aura un plus grand développement de routes ouvertes.

Cette situation a été constatée en ces termes par M. le général Daumas, au sein du Corps législatif, dans la séance du 29 mai 1855 :

« Ce travail (celui des routes) coûtera, a-t-il dit, 52 millions ! La chambre n'en alloue annuellement que *deux*, qui sont consciencieusement employés ; si elle en accordait *dix*, l'œuvre marcherait d'un pas bien plus rapide. »

Telle est la situation : d'un côté, nécessité, urgence de doter l'Algérie des grandes voies de communication, de ports et de canaux d'irrigation indispensables à la fertilisation de ses vallées, au développement général de la colonisation. D'autre part, insuffisance momentanée de l'État.

Donc, sous peine de perpétuer l'état de marasme et de malaise où languit la colonie, il y a nécessité de confier à l'industrie privée la tâche que l'Etat serait impuissant à remplir.

Et l'industrie privée accepte la tâche ; elle fait plus, elle propose, elle offre de s'en charger.

Digitized by Google

Tel est l'objet de ce mémoire, que nous adressons à tous les hommes jaloux de s'associer à la grandeur de la France, à la prospérité de sa plus belle colonie, et nous avons la confiance que les capitaux français, qui ont si largement, si généreusement pourvu aux premières nécessités de la guerre, montreront le même empressement pour une œuvre tout aussi grande, tout aussi nationale, et dans laquelle l'honneur et l'intérêt de la France sont également engagés.

Que faut-il d'ailleurs pour solliciter, pour déterminer les capitaux à se jeter dans une entreprise? Leur offrir un bon placement, c'est-à-dire un gage certain, d'une valeur actuelle en rapport avec la somme des capitaux engagés et d'une plus-value assurée; plus la garantie d'un intérêt minimum susceptible d'un accroissement rapide et certain. Et lorsqu'à tous ces avantages s'ajoute l'avantage non moins grand d'exonérer le trésor public d'une charge lourde en tout temps, et qui devient un véritable *impedimentum* à chaque crise nouvelle, à chacune des complications politiques qui soulèvent l'Europe; l'avantage de créer à la France, dans ses propres domaines, un vaste marché où elle pourra écouler ses produits, s'approvisionner, en grande partie, de ceux quelle va demander à l'étranger, un marché où l'étranger viendra lui-même échanger son or contre des produits désormais français; l'avantage enfin d'élever rapidement l'Algérie au niveau de sa mission, et de la mettre en état de dédommager la France de tous les sacrifices qu'elle lui a coûtés, alors l'entreprise grandit et s'élève, l'œuvre devient nationale.

J. Saint-Lager et E. Robert.

DES RICHESSES FORESTIÈRES DE L'ALGÉRIE

RÉVÉLÉES PAR L'EXPOSITION UNIVERSELLE, ET DE LEUR EXPLOITATION.

I.

L'Exposition universelle des produits de l'agriculture et de l'industrie qui réunissait à Paris l'année dernière les représentants de toutes les nations civilisées du globe, est venue instruire l'Europe sur ce qu'elle avait à retirer du commerce avec les différents pays et en même temps quelles étaient les richesses émanées du sol de chacun d'eux. Les colonies françaises et étran-

Digitized by Google

gères ont déployé aux yeux fascinés des visiteurs des produits jusque-là inconnus dans nos climats, et leur ont rappelé combien les succursales lointaines des grands Etats maritimes méritaient la sollicitude de leurs gouvernements respectifs. Mais, il faut l'avouer, aucune colonie n'a présenté une suite plus brillante de produits variés que l'Algérie, et cette belle terre française, qui était encore peu connue ou mal appréciée dans ces dernières années, est devenue l'objet de l'intérêt, de la sollicitude, de l'admiration de tous les Français et de l'envie des nations étrangères, surtout de celles qui s'enorgueillissent de posséder de grandes et importantes colonies. L'Inde, si célèbre dans les fastes du commerce et de l'industrie, grâce à la splendeur de ses produits de luxe, a dû céder le premier rang à l'Algérie, parce que l'utile a été justement préféré à l'agréable, et que, sous le rapport de cette première considération, il n'est guère de terre qui fasse entrevoir un aussi bel avenir que l'Afrique française; si le fait était contesté, il suffirait de s'éclairer à son sujet. L'état présent de l'Algérie, quoique relativement aux premiers pas d'une marche progressive, est là pour prouver cette proposition.

Mais les produits de l'Algérie sont tellement nombreux et variés, importants et nouveaux pour nous, qu'il serait téméraire de les étudier tous ensemble dans les articles d'une Revue. Chaque classe réclame d'abord un travail d'ensemble qui fasse concevoir son étendue, ses richesses, son avenir, ses besoins; puis, ensuite, il devient utile, nécessaire de traiter chaque objet en particulier et d'en faire, en quelque sorte, la monographie spéciale du pays qui nous intéresse.

Or, parmi les richesses dévoilées aux yeux du public qui admirait les nombreux produits exposés dans le Palais de crystal de l'industrie et des arts, il n'en est assurément pas, dans le département algérien, qui ait attiré plus généralement l'attention que ces belles collections de bois propres à un nombre illimité d'usages importants, et dont les échantillons offraient pour la plupart, sous le vernis, les couleurs, les aspects les plus divers et les plus agréables aux yeux [1].

C'est donc cette première classe de produits algériens, comprenant les essences forestières de l'Atlas, qui fera l'objet de cet article, dont la seconde partie renfermera une monographie des

[1] Le département australien de l'Exposition universelle qui offrait une collection de plus de 300 échantillons d'essences forestières océaniennes, recueillies par MM. Mac-Arthur et Ch. Moore, quoique présentant une des plus belles séries de bois connues, n'en possédait cependant point qui puissent lutter avec les plus belles essences algériennes.

Digitized by Google

deux essences les plus importantes de l'Algérie, après le thuya [1]: nous voulons parler du chêne liége et de l'olivier. Mais, avant de passer à l'étude spéciale de ces deux arbres, nous croyons utile de nous occuper d'abord des essences algériennes en général.

II.

L'étude des essences forestières de l'Algérie doit être considérée sous différents points de vue, parmi lesquelles il faut surtout établir :

1° La distribution géographique des bois;

2° L'exploitation, et les résultats qu'on en doit attendre;

3° L'emploi spécial et les divers usages de chaque essence en particulier.

La première de ces trois subdivisions, qui traite de la géographie ou mieux de la topographie forestière, s'occupe naturellement de l'étendue des parties boisées et même du nombre des individus capables de servir de base aux calculs d'exploitation. Mais on doit également y signaler les raisons qui peuvent causer des diminutions ou des augmentations dans les chiffres actuellement établis pour constater les peuplements de chaque forêt en particulier.

Or, il est juste de dire que tout porte à affirmer que, sous la domination française, les forêts de l'Algérie deviendront de plus en plus riches, tant par le nombre que par la force et la qualité des essences. Car l'on sait, en effet, que les Arabes, lorsqu'ils étaient maîtres des abords du mont Atlas, avaient coutume d'incendier leurs forêts, tant pour éviter les surprises de leurs ennemis que pour assurer à leurs troupeaux de jeunes pousses capables d'assurer leur subsistance.

« C'est ainsi que l'Arabe, dans ses majestueuses et riches forêts, ne voit que des branches d'arbre qu'il brise ou déchire pour en alimenter son foyer domestique, ou qu'il façonne grossièrement pour la construction de ses fragiles habitations; puis, à l'aide des broussailles, si faciles et si promptes à s'enflammer sous ce ciel dévorant, il incendie les troncs qu'il n'a pas le courage d'abattre, soit pour démasquer les attaques des tribus dont il redoute les agressions, soit pour obtenir par le jet de nouvelles et tendres pousses une nourriture abondante pour ses troupeaux. L'Arabe ne défriche pas autrement. Alors le sol,

[1] Nous ne nous occuperons point du thuya, dans la seconde partie de cet article, parce que cet arbre a été l'objet d'une étude spéciale publiée dans le Bulletin (p. 50, 74, 141), par M. Léon de Rosny, sous le titre de : *Notice sur l thuya de Barbarie et sur quelques autres arbres de l'Algérie.*

Digitized by Google

reposé par plusieurs années d'abandon, engraissé d'une assez forte quantité d'humus provenant des détritus des arbres et nécessairement amendé par leur incinération, donne, au moyen d'une très-légère culture, une assez abondante récolte qui, par les mêmes moyens et dans le même but, devra se renouveler à diverses périodes de temps plus ou moins rapprochées, suivant le besoin ou l'opportunité qu'en éprouveront ces étranges cultivateurs. »

Mais heureusement ce genre de dépeuplement n'a pas été général; diverses parties de forêts de l'Algérie étant composées de nombreux massifs, séparés les uns des autres, soit par des marais, soit par des accidents du sol, il devenait beaucoup plus difficile de les incendier rapidement; d'un autre côté, sur ses montagnes, le plus souvent inhabitées, les précautions stratégiques et incendiaires des Arabes deviennent inutiles. Aussi reste-t-il de nombreuses parties encore parfaitement boisées; mais il était de notre devoir de rappeler que des circonstances, qui ne paraissent pas devoir se reproduire, avaient contribué à l'amaigrissement de quelques bois de l'Algérie, qui, sous l'influence française, reprendront une vigueur et une étendue toutes nouvelles. En outre, les incendies dévastateurs, dont nous venons de parler, n'atteignirent généralement que la partie supérieure des arbres et les souches enfouies dans une terre humide, et ainsi respectées, continuaient à grossir dans le sein de la terre, où nous les retrouvons aujourd'hui avec de magnifiques proportions.

III.

Parmi les essences forestières de l'Algérie, il en est qui se groupent généralement en massifs plus ou moins vastes, ce sont : les *chênes verts*, les *chênes lièges*, les *chênes zéen*, les *oliviers*, les *thuya*, les *cèdres*, les *pins d'Alep*, les *genévriers*, *etc.* Celles qui forment ordinairement de petits bosquets, ou des filons d'une l'argeur très-variable, sont : le *peuplier*, le *saule*, le *frêne*, le *tamarin*, l'*aune* et l'*orme*. Enfin, il en est, que l'on rencontre souvent à l'état d'arbres isolés et parmi lesquels il faut surtout mentionner : les *caroubiers* et les *pistachiers* de l'Atlas.

Des derniers documents officiels fournis par le ministère de la guerre, il résulte que les forêts dénommées dans les trois provinces d'Alger, d'Oran et de Constantine, non compris la Kabylie, s'étendent sur une superficie de 1,250,597 hectares qui se distribuent ainsi qu'il suit :

Digitized by Google

PROVINCE D'ALGER.

	Etendue approximative en hectares.
Alger	4,422
Aumale	23,000
Blidah	23,200
Coléah	8,480
Cherchell	19,894
Dellys	9,585
Médéah	34,190
Boghar-Djelfa-Laghouat	20,520
Milianah et Teniet-el-Haad	24,008
Orléansville	37,012
Tenes	3,715
	208,606

PROVINCE D'ORAN.

Les documents officiels nous donnent, pour la province d'Oran, un chiffre de 411,291 hectares de bois ou forêts, mais sans indiquer la contenance individuelle de ces bois ou forêts, qui sont au nombre de 53, savoir :

Forêt de Muley-Ismaël, forêt de M. Silah, bois de Chabba-el-Ham, bois de l'Oued-el-Malah, bois des Oudel-Zeir, bois du Djebel-Khar, bois de tamarins, forêt de la Macta, bois d'Aïn-Narz, forêt de l'Agboub, bois de l'Habra, forêt de Flittas, forêt d'Ammi-Moussa, bois de Boughraid, bois de Gamaaout, forêt de Fagdempt, forêt du Damas, forêt des Assassnu, forêt de Khenifer, forêt de Nosmoth, forêt de Zelamta, forêt de Toughalzid, forêt de l'Onizert, bois de Bouziri, forêt de Beni-Chougram, forêt de Keiri-Onia, forêt Ben-Hameida, forêt des Guentor, forêt de Kalau, bois des Ouled-Mimoun, forêt des Beni-Smiel, bois de l'Oued-Chouly, forêt de Vador, forêt de Ouargla, forêt de Sebdou, bois d'El-Ogouiba, bois de la Tafna, forêt de Mahzet, forêt d'Absir, forêt des Oulad-Riah, terrains assez vastes plantés d'oliviers sauvages aux environs de Lalla-Maghrnia, bois de Bthain, bois du Gouverneur, bois de Sidi-Aaziz, bois de Ausor, bois de Sidi-Soft, bois de Zitoun-Sehu, bois de Tilhaoussen, bois de Tedjera, bois de Sidi-Oucha, bois de Sidi-Bou-Djenan, forêt de Gueterrnia et forêt de Daya.

PROVINCE DE CONSTANTINE.

La province de Constantine est de toute l'Algérie la plus richement dotée en forêts; leur étendue, la vigueur de certains arbres,

Digitized by Google

les massifs impénétrables qu'ils forment, les dimensions auxquelles ils atteignent attestent la prodigieuse fécondité de cette nature.

Bien que ces forêts aient été jadis livrées à des exploitations déréglées, et que les indigènes y aient puisé sans aucun souci de l'avenir, elles offrent, telles qu'elles sont, d'incalculables ressources. Les essences dominantes, celles qui atteignent les plus hautes dimensions et le plus vaste développement, sont : le cèdre, le pin d'Alep, le chêne zéen, le chêne liége, le frêne et l'orme.

Le nombre d'hectares des bois et forêts reconnus dans la province de Constantine est de :

Cantonnements de	Constantine	52,327	75
—	Bathna	42,800	»
—	Sétif	69,800	»
—	Philippeville	34,933	89
—	Jemmapes	60,278	88
—	Bougie	191,462	77
—	L'Edouch	33,242	43
—	Beni-Salah	20,200	»
—	Guelma	98,400	»
—	La Calle	27,255	»
		630,700	72

RÉCAPITULATION.

Province d'Alger	208,606	»
— d'Oran	411,291	»
— de Constantine	630,700	72
Total du nombre d'hectares	1,250,597	72

Maintenant que nous connaissons aussi exactement que possible la topographie des forêts de l'Algérie, nous allons passer à leur exploitation.

IV.

La nature du sol forestier est généralement bonne, parce que les montagnes du Tel algérien sont couvertes de terre végétale, sauf de rares exceptions, jusque dans leurs parties les plus élevées. Aussi les arbres trouvent-ils toute la profondeur et toutes les variétés de terrain qui leur conviennent. Ils ont en outre les conditions d'exposition, de situation et de climats les plus diverses. Sur les premiers degrés des montagnes, règne un climat doux et tempéré comme celui de l'Italie ; plus haut, on rencontre les températures du midi de la France ; enfin, sur les sommets,

Digitized by Google

on trouve les brumes, les pluies, les neiges et les hivers des pays septentrionaux. Ces différences expliquent comment dans une région aussi étroite que l'Algérie et à quelques lieues du pays des palmiers, prospèrent ensemble le cèdre, l'oranger, le chêne, le saule, le thuya et le laurier d'Espagne, l'arbre qui produit la résine et les arbustes qui donnent l'indigo et le coton.

L'état des peuplements est très-variable, et l'on conçoit facilement qu'il puisse laisser à désirer, après des siècles d'abandon et les nombreuses avaries occasionnées par les incendies systématiques et presque périodiques des populations indigènes. Ici, ce ne sont que des broussailles à peine dominées de distance en distance par quelques arbres rabougris. Là, s'étendent des cantons de futaies d'une végétation vigoureuse, à côté de grands espaces vides perdus pour la forêt comme pour la culture. Plus loin des lianes, des vignes et des plantes grimpantes encombrent le sol, montent aux branches, les enlacent et donnent lieu à la plus grande confusion; des arbres tombés gisent au milieu des jeunes recrus; enfin sur certains points, des peuplements trop serrés s'élancent avec une vigueur désordonnée. Mais tout en diminuant la richesse des peuplements et en rendant difficile le parcours ou l'exploitation des forêts, ces conditions ne laissent pas moins subsister d'immenses ressources exploitables. Les forêts de Prœhahat, Sidi-Sahanoun et Sidi-Driis dans l'Ouarensenis, des Ouled-Younès, de Téniet-el-Had, de Médeah, des Ouled-Auteur, des Attaffes dans la province d'Alger; les forêts de l'Edoug, du cap de Fer, des Beni-Salah, de Batna, dans la province de Constantine, sont de grandes, de riches et d'admirables forêts. Le ministère de la marine a fait étudier plusieurs d'entre elles au point de vue des ressources qu'elles peuvent offrir aux constructions navales, et l'ingénieur habile qu'il a envoyé en Algérie, à deux reprises différentes, a pu constater qu'elles contenaient de grandes richesses capables de suppléer heureusement au déficit qui commencent à se manifester dans nos forêts de France pour les arbres propres à la marine. Aussi est-il question de faire bientôt des exploitations à ce point de vue.

Maintenant que nous avons donné à peu près la topographie des forêts algériennes, nous allons passer à l'étude de la valeur industrielle des bois et de leur exploitation.

J. R. Fabre.

(La suite au prochain numéro.)

Digitized by Google

INSTRUMENTS AGRICOLES

POUVANT ÊTRE UTILEMENT EMPLOYÉS EN ALGÉRIE[1].

II. — MACHINES A BATTRE.

C'est surtout quand il s'agit de machines à battre que l'examen des instruments devient à la fois difficile pour nous et important pour nos exploitations. Ici nous sommes appelés à regretter l'absence du combustible à Sétif, et, par suite, l'impossibilité d'y produire à bas prix la vapeur comme force motrice. Les instruments à vapeur, qui préoccupent de plus en plus les inventeurs, ont été en effet amenés à un degré de perfectionnement tout autre que celui des instruments à manége.

En examinant les machines à battre expérimentées à Trappes, j'ai eu sans cesse besoin de me rappeler l'obligation pour nous de nous borner, autant que possible, à l'emploi des chevaux ou des bœufs, et j'ai dû bien souvent regretter cette dure nécessité.

Les machines à battre se divisent en machines stables, ne pouvant être déplacées, et en machines locomobiles, c'est-à-dire pouvant être transportées sur le terrain où se fait la moisson. Lorsque les champs de blé sont très-vastes, que la distance du champ aux bâtiments d'exploitation est considérable, que de mauvais chemins occasionnent soit des frais de transport, soit un égrènement du blé par les cahots, il y a grand avantage à employer les machines locomobiles. C'est le cas pour nos exploitations.

Les machines à battre se divisent en deux catégories. L'une bat en travers, et, par conséquent, n'opérant que sur le grain, laisse intacte la paille, qui conserve ainsi une plus grande valeur et peut servir à certains usages auxquels la paille brisée ne peut être employée. L'autre système bat de pointe, c'est-à-dire que la paille elle-même est appelée à subir l'effort de la machine et sort toute concassée ; elle est cependant encore propre à la nourriture des bestiaux et à la litière, mais elle a perdu une partie de sa valeur vénale.

Ainsi qu'il est facile de le comprendre, les machines battant en travers exigent une largeur beaucoup plus grande, et sont, par conséquent, plus lourdes et moins maniables. Il en résulte un obstacle assez sérieux, non pour les machines fixes ou pour les

[1] Voir le numéro de janvier 1856, p. 1, de la *Revue de l'Orient*.

Digitized by Google

puissantes machines locomobiles à vapeur, mais pour les locomobiles à manége, qui deviennent d'un maniement difficile si leurs dimensions sont trop fortes.

Quelques-unes des machines à battre sont accompagnées de leurs tarares ou instruments à vanner, et accomplissent ainsi simultanément les deux opérations; il en est même qui, au moyen d'une chaîne sans fin garnie de godets, relèvent au fur et à mesure, le grain nettoyé par le tarare, et le versent en sac, économisant ainsi le travail d'un homme.

Les instruments essayés au concours de Trappes étaient les suivants :

Instrument anglais : — *Machine à battre de Clayton, Shuttleworth et Compagnie.*

Instruments français : — *Machines à battre de Damey, de Duvoir, de Pinet.*

Instrument des États-Unis : — *Machine à battre de Pitts.*

Instrument du Canada : — *Machine à battre de Paige et Compagnie.*

A côté de ces instruments, six batteurs travaillaient au fléau, afin d'établir un point de comparaison entre le travail à la main et celui des machines; ils ont produit 60 litres de grains en une demi-heure.

La machine qui, comme travail, a eu une supériorité incontestable, est celle de Pitts, de Buffalo (Etats-Unis); malheureusement elle est d'une application difficile pour nous, puisqu'elle marche par une petite machine à vapeur.

Elle est locomobile, bat de pointe, vanne; elle est munie de godets qui relèvent le grain, et met en sac.

En trente minutes, elle a battu 190 gerbes de blé produisant 740 litres de grain, soit 503 kilogrammes; elle bat donc près de 15 hectolitres à l'heure ou 150 hectolitres par jour.

La paille, que rejette avec violence un tablier sans fin, est brisée en cinq ou six endroits, et perd, comme nous l'avons dit, une partie de sa valeur vénale; on assure même que, lorsque le blé est encore frais, quelques grains sont endommagés par la violence du mouvement.

Cette machine a eu sur toutes les autres une immense supériorité, et elle a été achetée 5,500 fr. par le gouvernement belge. Le mouvement lui est transmis par une machine à vapeur locomobile, indépendante de la machine à battre et placée à une petite distance d'elle. La transmission de mouvement se fait par courroie. Aux essais de Trappes la machine imprimant l'impulsion

Digitized by Google

était une petite locomotive à vapeur, de la force de huit à neuf chevaux, fabriquée par Calla, de Paris.

La machine de Clayton, Shuttleworth et Compagnie, de Lincoln, avait obtenu une médaille d'argent au concours de Carlisle, et était considérée, jusqu'au moment où l'exposition de Paris a fait connaître la machine américaine de Pitts, comme ne pouvant avoir de concurrence dangereuse autre que celle des machines fabriquées par Richard Hornsby et fils, de Grantham (Lincoln). C'est entre ces deux fabricants anglais que la lutte paraissait devoir s'établir avant l'apparition de la machine américaine.

Au concours de Trappes, la machine à battre de Clayton, Shuttleworth et Compagnie était, disait-on, en mauvais état et avait subi une petite avarie qui nuisait à son épreuve. Elle est locomobile, mue, comme la machine de Pitts, par une machine à vapeur séparée, locomobile, fabriquée également par MM. Clayton, Shuttleworth et Compagnie, de la force de huit chevaux.

On reprochait à la machine Clayton de laisser un peu de grains dans les épis; elle ménage la paille un peu plus que la machine de Pitts, bien qu'elle l'endommage encore assez gravement.

En trente minutes, la batteuse de Clayton a expédié 117 gerbes, produisant 410 litres, soit 281 kilogrammes de grains.

Cette machine coûte 55 livres sterlings, et 75, si elle est munie d'une planche à oscillations.

Celle de Duvoir est mue par un manége à deux chevaux; elle n'est pas locomobile; elle a l'avantage de laisser la paille parfaitement intacte, et coûte, sans le manége, 1,200 fr.

En trente minutes elle a battu 58 gerbes, produisant 250 litres, soit 166 kilogrammes de grains, ce qui représente 5 hectolitres par heure, ou environ 50 hectolitres par jour.

Comme machine fixe, elle paraît très-simple, très-pratique, et en comparaison des résultats auxquels elle parvient, elle n'emploie qu'une force motrice peu considérable, puisque, construite pour deux chevaux, elle a pu, sans trop de peine, marcher avec un seul; enfin elle a l'avantage de ne point endommager la paille.

Je n'hésiterais donc pas à proposer l'achat de la machine Duvoir, si nous ne devions pas attacher un grand prix à l'usage de machines locomobiles.

La machine Pinet est également stable et marche par un manége à deux chevaux. En trente minutes, elle a battu 36 gerbes produisant 150 litres, soit 101 1/2 kilogrammes de grains. Exi-

Digitized by Google

geant la même force que celle de Duvoir, et présentant les mêmes inconvénients, puisqu'elle n'est pas, non plus, locomobile, elle lui est très-inférieure comme résultat. Cependant elle a été achetée par le gouvernement belge.

La machine à battre de Damey, de Dôle (Jura), nous a semblé, comme machine locomobile légère et simple, réunir plusieurs des conditions que nous devons souhaiter; aussi mettions-nous du prix à son essai.

Elle est à manége direct, et consiste en un chariot auquel on attelle deux chevaux pour le transporter sur l'emplacement où l'on veut opérer; là la flèche du char change de position et sert d'attelles pour les deux chevaux du manége, lesquels tournent autour du chariot. Cette disposition, extrêmement simple, semble devoir faire éviter toute perte de temps.

Au moment de la transformation du chariot en machine à battre, le tarare qui, pour le transport, a été placé devant, se décroche et reste suspendu derrière la machine, formant une sorte de voûte sous laquelle les chevaux doivent passer. Malheureusement l'essai fait à Trappes n'a pas réussi, les préparatifs nécessaires n'ayant pas été faits en temps utile et le propriétaire n'ayant été prévenu qu'au dernier moment. Elle n'a marché qu'un instant, et sans qu'on ait pu se rendre compte de ses résultats; nous avons pu seulement nous assurer qu'elle prend la paille de pointe et qu'elle la brise. Le tarare faisait beaucoup de bruit; les chevaux devenaient très-inquiets, lorsque, à chaque tour, ils étaient appelés à passer dessous; leur effroi est devenu tel, qu'au bout d'un moment, il a fallu en dételer un, et que l'autre, bien que moins difficile, a donné trop de peine à conduire et témoigné trop de répugnance pour qu'il ait été possible de continuer l'essai.

Il est donc à craindre que la disposition de cette machine, dont on admire au repos l'ingénieuse combinaison, n'offre à la pratique de sérieuses difficultés et n'exige des animaux spécialement dressés.

Si l'essai de Trappes avait mieux réussi, j'aurais proposé à la Compagnie l'achat, à titre d'essai, d'une machine de Damey, dont le prix est de 1,000 fr. Dans l'état actuel, je ne ferai pas cette proposition, mais j'invite la Compagnie à se procurer de nouveaux renseignements pour s'assurer jusqu'à quel point cette machine est pratique; elle présente une telle simplicité de transport et d'établissement, que, si les renseignements ultérieurs sont satisfaisants, nous pourrions trouver convenance à l'essayer.

Je ne parlerai pas en détail de la machine de Paige et Compa-

Digitized by Google

gnie, du Canada, qui n'a point réussi et ne semble pas avoir d'avenir. Je signalerai seulement son manége à pan incliné mobile.

En mentionnant un peu plus haut la machine à battre de Clayton, Shuttleworth et Compagnie, j'ai indiqué, en passant, celle de Richard Hornsby et fils, de Grantham (Lincoln). Les renseignements qui me sont fournis par M. Ricasoli établissent qu'en Angleterre elle est considérée comme au moins égale, sinon supérieure, à celle de Clayton, mais je n'en ai point vu à l'exposition; il n'en a point été essayé à Trappes, et les mêmes motifs qui m'empêchent de faire à la Compagnie une proposition au sujet de la machine Clayton, m'interdisent de provoquer l'essai de la machine Hornsby.

On m'a parlé avec éloge d'une machine à battre locomobile, à deux chevaux, du prix de 1,000 fr., fabriquée par *Richard Garrett et fils, de Saxmundham* (Suffolk); elle n'a pas été essayée, et je n'en puis rien dire, mais j'engage la Compagnie à se procurer sur son compte des renseignements détaillés.

Les machines à battre de *Lots fils aîné, de Nantes* (Loire-Inférieure), n'ont pas été essayées au concours, je ne sais pour quel motif, mais j'ai obtenu sur leur compte des renseignements que je crois utile de mentionner.

On m'assure qu'elles ne font pas un ouvrage très-considérable, quoiqu'on ne puisse pas m'en donner le chiffre, mais on ajoute que cet ouvrage est très-bien fait, que la machine est simple, pratique, facile à réparer, et qu'elle opère très-bien sur le blé dur. J'ai appris de plus que, depuis deux ou trois ans, il a été importé dix ou quinze de ces machines en Algérie, où l'on en est très-satisfait; que, depuis la même époque, il en a été introduit un nombre assez considérable en Italie et, en particulier, en Toscane, où elles commencent à se vulgariser.

M. Lotz fabrique également des machines à battre locomobiles à vapeur, mais, comme elles présentent pour nous le même inconvénient que celui de la machine Pitts, c'est-à-dire la difficulté du combustible, et qu'elles sont inférieures à celle-ci relativement au travail, je me bornerai à relater les renseignements qui me sont fournis sur les machines à manége de ce fabricant.

Il en construit à manége direct et à manége séparé, avec arbre de couche; ce dernier système occasionnant un tirage plus considérable par suite de la perte qui résulte d'une transmission de mouvement, et étant d'ailleurs d'un transport moins facile, je crois devoir le laisser de côté et ne m'occuper que du manége direct.

Digitized by Google

A manége direct, M. Lotz fabrique deux espèces d'instruments : les uns en fer, les autres en bois et tôle. La machine à manége direct en fer, pouvant battre de 60 à 120 hectolitres par jour, coûte 950 fr. La machine en bois et tôle, pouvant battre de 50 à 100 hectolitres par jour, coûte 750 fr. Enfin, la même machine, battant en travers, c'est-à-dire sans briser la paille, coûte 1,200 fr. Il faut remarquer, en effet, que, pour les deux premières machines, le battage se fait de pointe et que, par conséquent, la paille est brisée.

Tous ces prix sont indiqués pour une machine prise à Nantes, et sans les accessoires qui sont les suivants : les roues, essieux et brancards, lesquels, pour chaque machine, coûtent 150, 160 ou 170 fr., suivant celles auxquelles ils sont adaptés ; les bois d'attelle, qui coûtent de 50 à 60 fr., suivant la machine, mais qu'il convient, lorsque le transport est long, de ne pas acheter à Nantes. Il vaut mieux alors les faire établir sur place par un charron, ce qui revient meilleur marché.

Lorsqu'on désire qu'une machine à manége direct, de Lotz, ait les roues de dessus montées sur pivot, d'où résulte une diminution de fatigue pour les animaux, le prix est augmenté de 50 fr. Veut-on que le travail s'opère sans bruit, on doit demander au fabricant de les établir à friction, c'est-à-dire sans engrenage au batteur.

Je crois que, si nous faisons une demande, nous devrons stipuler ces deux conditions, soit parce que, les chevaux arabes n'étant pas très-forts pour le trait, il convient de diminuer le tirage, soit parce que le bruit pourrait les inquiéter et donner de la peine au conducteur.

Je ne crois pas qu'aucune des machines de Lotz vanne le grain en le battant.

Il peut convenir à la compagnie de faire l'essai de ces machines, qui ont, sur toutes les autres, la supériorité d'avoir parfaitement réussi en Algérie, et je lui propose d'entrer en correspondance avec le fabricant.

En parlant des machines à battre mues par des locomobiles à vapeur séparées du battoir et lui transmettant le mouvement par courroie, je me suis borné à mentionner les *locomobiles de Calla et de Clayton*. Avant de clore ce sujet, je crois utile d'entrer dans quelques détails sur ces moteurs.

La fabrication de Clayton a lieu sur une très-grande échelle et paraît appréciée du public agricole anglais, puisque, depuis quelques années, ce fabricant a construit et vendu plus de 1,200 locomobiles.

Digitized by Google

Hornsby, déjà cité, s'est appliqué essentiellement à réduire la consommation du combustible, et il est arrivé à n'employer pour ses locomobiles que 2 kilogr. et 1/4 par heure et par cheval, ce qui lui assure, sous ce rapport, une supériorité sur ses concurrents.

Les locomobiles anglaises pèsent, en général, de 375 à 500 kil. par force de cheval.

On m'assure que Calla, de Paris, est parvenu à faire des locomobiles d'une force nominale de trois chevaux, correspondant à la force d'un manége de six chevaux, n'occupant que 2 mètres sur 1 m. 50 c., pesant 1,600 kilog., consommant 150 kilog. de houille par jour, placées sur deux roues, et qu'un seul cheval peut transporter sur le terrain.

Cte. SAUTTER DE BEAUREGARD.

A continuer.

TOMBEAU DU ROI JUBA ET DE LA REINE SÉLÈNE CLÉOPATRE

(Koubber-el-Roumiah — Sépulcre romain)

CONNU SOUS LE NOM DE TOMBEAU DE LA CHRÉTIENNE[1].

Pater omnibus veritas. SENEC. CAP. XXXIII.

Ce mausolée, qui domine la plaine de la Mitidja et l'immense rade qui s'étend depuis le port de Tipaza jusqu'à Staouëli, a été élevé, non par une nouvelle Artémise, mais par un prince sage, éclairé, et par une princesse venue d'Egypte, qui voulurent mettre leurs cendres à l'abri d'une tempête populaire. Cette opinion est contestée par un grand nombre d'archéologues et d'historiens. Quelques-uns ont cherché à prouver que l'érection de ce monument était antérieure à la naissance du Christ; d'autres veulent qu'elle lui soit de beaucoup postérieure.

[1] M. le baron Henri Aucapitaine, qui habite, depuis plusieurs années, la province d'Alger, nous a déjà adressé sur ce monument une note qui a été insérée dans la livraison d'avril de la *Revue*.

Un autre travail sur cette œuvre, qui excite à bon droit la curiosité des archéologues, nous est promis, et nous lui donnerons place dans notre recueil, dès qu'il nous parviendra.

Il est impossible que de la réunion de tous ces documents ne se dégagent pas de suffisants indices pour asseoir, à cet égard, une opinion raisonnée et permettre enfin que la lumière se fasse.

Digitized by Google

Cette divergence d'opinions m'a décidé à lire ce qui a été écrit à cet égard par les anciens et les modernes.

Après avoir étudié les événements et les révolutions de l'Afrique romaine, j'ai repoussé les hypothèses pour n'accepter que les faits mentionnés dans les ouvrages d'auteurs justement célèbres.

Mes recherches ont eu pour but de constater l'époque de l'érection du monument; et le texte sur lequel je m'appuie vient, non seulement en prouver la date, mais en démontrer même la destination.

Toutefois, avant d'émettre mon opinion, reproduisons, en peu de mots, celle de nos principaux devanciers; elles se réduisent à trois :

1° Le Koubber-el-Roumiah aurait été élevé par les deux fils de Bocchus l'ancien, beau-père de Jugurtha, comme gage d'alliance entre ces deux princes.

Cette assertion est inexacte. L'aîné des enfants de Bocchus (Bocchus II) eut en partage le royaume de Mauritanie, connu plus tard sous le nom de Mauritanie Césarienne, capitale Iob, appelée ensuite Julia Cæsarea par Juba II, dit *le Jeune*, et qui porte aujourd'hui le nom de Cherchell; Boghud, le second fils de ce prince, obtint la Mauritanie Tangitane, capitale Tingis ou Tanger. Si ces deux frères avaient élevé un gage de paix, c'eût été sur la Maluka, nommée aussi Malva, aujourd'hui Malouïa, fleuve qui a servi constamment de limites, depuis les époques les plus reculées, à deux peuples, puis aux deux Mauritanies Tingitane et Cæsarienne, plus tard, aux tribus berbères et de nos jours, à l'empire du Maroc et à l'Afrique française.

2° Ce monument aurait été érigé par Claude, après l'assassinat de Ptolémée, fils de Juba et de Sélène, que Caligula, son cousin par cette princesse, fit tuer dans les rues de Rome, pour le punir d'avoir, en entrant au cirque, attiré sur lui tous les regards par l'éclat de son manteau de pourpre; Claude aurait fait élever ce monument expiatoire pour arrêter la révolte des Mauritains qui, sous les ordres d'Œdimon, ministre et ami de Ptolémée, voulaient venger la mort de son père.

Ce fait ne se base sur aucun écrit ancien; si Claude eut un mérite, ce fut de se souvenir qu'il existait encore quelques cohortes de Germanicus, son père; il fit bâtir Tipaza et il leur donna cette ville pour résidence, en accordant à chaque soldat des terres autour de la nouvelle cité.

3° Marmol, secrétaire de Charles-Quint, qui fut fait prisonnier

Digitized by Google

en 1541, lors de l'expédition de ce prince contre Alger, assure que ce tombeau renferme les restes de la belle et infortunée Cava, qui, s'échappant de la cour du roi Rodrigue, vint demander vengeance contre lui à son père, le comte Julien, alors gouverneur des possessions de l'Espagne en Afrique; c'est à cette époque que le comte livra au général Tarick les vaisseaux et les côtes d'Espagne (710). Marmol place ce tombeau dans l'intérieur, près de l'ancienne capitale de l'émir Abd-el-Kader. Il se trompe; il n'avait, au reste, jamais visité la Mitidja; fait prisonnier près du cap Matifoux, il avait été immédiatement conduit dans le Maroc, où il était resté fort longtemps en captivité.

Abandonnons bien vite ces opinions, pour nous arrêter à des données plus véridiques, reposant sur des faits qui remontent à plus de dix-huit siècles.

Tout le monde sait que Juba Ier, après la défaite de Thapsus (46 ans avant Jésus-Christ), imita l'exemple de Scipion, de Pétruis et de Caton d'Utique, en se donnant la mort pour ne point tomber dans les mains de César, et comme Vercingétorix, pour ne point accompagner le char du dictateur au Capitole.

Son fils Juba, encore enfant, fut conduit à Rome et élevé par les soins de la famille d'Octavius; ce prince se livra à l'étude, fit de rapides progrès, et ses maîtres devinrent ses serviteurs dévoués et affectueux.

Après la bataille d'Actium et la mort d'Antoine et de Cléopâtre, leurs filles furent emmenées à Rome. Octavie, sœur d'Auguste et première femme d'Antoine (ce dernier l'avait répudiée à Athènes pour épouser Cléopâtre), réclama de son frère les enfants du malheureux Antoine, qu'elle fit élever à ses frais. Elle maria l'aînée, du nom de Sélène, à son protégé Juba. Auguste leur accorda d'abord l'Egypte; puis, voulant faire de ce royaume un second grenier de Rome, il leur donna en échange la Mauritanie. Juba et Sélène prirent aussitôt possession de ce nouveau royaume, et établirent à Iob leur capitale. Par reconnaissance pour les Césars, Juba changea le nom d'Iob en celui de Julia Cæsarea, qui, grâce aux architectes et aux sculpteurs mandés de Rome et d'Athènes, se transforma bientôt en une ville dont les ruines attestent encore l'antique splendeur.

Sélène, digne fille de Cléopâtre, sut s'emparer de l'esprit de son mari; on la voit donner le nom de Ptolémée à son fils et chercher, pour ainsi dire, à relever la dynastie des Soter; aussi le crocodile, le palmier et son nom de Cléopâtre apparaissent-ils sur les monnaies du nouvel Etat, comme si ces monnaies eussent été frappées à Alexandrie!

Digitized by Google

Or, à l'exemple des Ptolémées, qui avaient fait bâtir à Alexandrie, ou dans ses environs, plusieurs tombeaux destinés à remplacer, pour eux et leurs descendants, les pyramides élevées par les rois des dix-huitième et dix-neuvième dynasties des Pharaons, cette reine, fille et petite-fille des Ptolémées par sa mère, aurait engagé Juba à construire un mausolée qui devait recevoir leurs cendres; Juba ayant cédé probablement aux désirs de Sélène, ce monument aurait été achevé après sa mort, arrivée l'an 25 de notre ère, soit par sa veuve, soit par son fils Ptolémée.

Bien différente des conjectures puisées dans le vaste champ des hypothèses, notre opinion s'appuie sur des textes empruntés aux deux plus illustres géographes de l'antiquité.

Personne n'ignore que le gendre d'Auguste, Agrippa, exposa, sous le portique de Rome, la carte des conquêtes de l'empire romain; cette carte fut certainement soumise à Strabon, qui, depuis longtemps, avait abandonné Amasie, sa patrie, pour venir résider à Rome, où l'empereur Mécène et Agrippa le comblaient de faveurs. Strabon composait alors sa géographie, immense dépôt des connaissances de ses prédécesseurs et de ses propres observations; topographe exact, il décrit en détail les contrées qu'il a visitées; c'est ainsi qu'il trace les cartes de l'Afrique, de la Numidie, de la Mauritanie, de tout le littoral enfin de notre Afrique française, relève les caps, les îles, les cités et fait même mention de l'îlot qui se trouvait en avant d'Iob ou de Julia, et des îlots en avant d'Icosium (Alger).

Or il est à remarquer qu'il ne parle pas de ce monument.

Donc il n'existait pas!

Strabon rendit le dernier soupir deux ans avant Auguste, l'an 12 de Jésus-Christ : quelques auteurs prétendent que sa mort eut lieu sous Tibère. Quoi qu'il en soit, il n'aurait pas pu ignorer l'existence de ce mausolée, s'il avait été sur pied de son temps.

Pomponius-Méla, géographe instruit, écrivain rapide et consciencieux, avait quitté, comme Sénèque, la Bétique, pour venir résider à Rome; il publia sa géographie de *Situ-Orbis*, sous le règne de Claude, 44 ans de Jésus-Christ.

En parlant des côtes d'Afrique, si bien décrites par Strabon, Méla révèle en quelques mots la position et la destination du monument objet de ce travail. Après avoir nommé les villes placées en-deçà et à l'ouest d'Iob ou de Julia, il indique les localités vers l'est dans les termes suivants : « Au-delà est la sépulture commune de la famille royale; ensuite on voit les villes d'Icosium (Alger) et de Ruthesia (cap Matifoux). » *Ultrà monumentum commune regia gentis, deindè Icosium et Ruthesia urbes.*

Digitized by Google

Remarquons bien ceci : avant Méla, aucun auteur ne fait mention de ce monument ; or Pomponius-Méla a été contemporain de Ptolémée, qui fut tué l'an 39 de Jésus-Christ. Juba, son père, était mort depuis quinze ans et Ptolémée depuis quatre ou cinq ans. Méla ne pouvait ignorer l'existence et la destination d'une construction aussi considérable, aussi étonnante, sur la côte de Mauritanie. Il l'avait donc vue : il est hors de doute que, dans ses courses géographiques en Mauritanie, quand Ptolémée résidait encore dans sa capitale, un géographe aussi distingué aura dû s'arrêter à Julia et y être reçu par ce roi ou par ses ministres.

Frappés, comme nous, de l'évidence du texte de Méla et de l'autorité de ce géographe, MM. Hase et Raoul-Rochette, membres de la commission scientifique de l'Algérie, admettent, eux aussi, que ce monument est le tombeau du roi Juba et de la reine Sélène. Qu'on lise attentivement Méla qui, de même que Strabon, a donné une description fidèle et exacte des pays qu'il a parcourus, et l'on se convaincra que sur cette question il est digne de la confiance des lecteurs les plus difficiles. Sa géographie était tellement admirée au quatorzième siècle, qu'Hermalaüs Barbaro, écrivain vénitien, l'appelle un livre d'or.

Ce qui achève de nous prouver que ce tombeau a été élevé du temps de Juba, ce sont les pierres de taille, colonnes, chapiteaux, entablements, couchés au pied du mausolée, et dont l'architecture est la même que celle qui a présidé à la construction de Julia et à celle du tombeau.

Quelques savants ont voulu voir dans le Koubber-el-Roumiah le tombeau de Siphax, fuyant après la défaite d'Annibal à Zama, 202 ans avant Jésus-Christ. Cette opinion ne s'appuie que sur des conjectures personnelles, sans fondement historique. Point de texte à invoquer. D'ailleurs, qui ne sait que la capitale de Siphax était bien au-delà de Mostaganem ? Et, dès lors, n'est-il pas probable que ce rival de Massinissa, après le départ du fils d'Amilcar, se sera retiré dans ses Etats, où les Romains le laissèrent tranquille ?

Une légende existe qui rend le Koubber-el-Roumiah bien cher aux tribus arabes : la tradition leur a appris que les anciens habitants de la plaine de la Mitidja et de la Montagne avaient été gouvernés par une princesse pieuse et intelligente, consacrant son pouvoir et ses richesses à faire le bonheur de ses sujets.

Un jour, ceux-ci, désirant se livrer à un repos complet, abandonnent la culture de leurs terres et viennent prier la reine de demander pour eux à Dieu d'abondantes richesses. Elle veut les renvoyer, elle cherche à leur faire comprendre que la seule ri-

Digitized by Google

chesse qui peut les rendre très-heureux, c'est la culture de ces terres qu'ils ne veulent plus labourer. Ils persistent; alors cette pieuse souveraine implore le Seigneur, et sa prière est exaucée. Bientôt le ciel se couvre d'épais nuages, le tonnerre gronde, une grêle de pierres précieuses et de globules d'or couvre le sol. Les habitants, connus sous le nom de Mazices, se croient les plus fortunés des mortels. Ils ramassent ces trésors et les cachent. Cependant, la terre restant inculte, la disette se fait sentir, et le peuple, comme au temps de Moïse, se rend, de nouveau, vers son chef. La reine leur fait entendre que le ciel est irrité contre eux et que, s'il a exaucé sa prière, ce n'a été que pour les punir; elle ajoute que le Seigneur lui a révélé que, s'ils veulent se soumettre, il rendra, de nouveau, leurs terres fertiles et leur donnera de belles récoltes. Tous se soumirent; alors la reine leur ordonna d'aller porter dans un puits, au milieu des montagnes et à peu de distance de la mer, toutes les pierres précieuses et tout l'or qu'ils avaient recueillis, et de les jeter dans le gouffre qu'ils combleraient ensuite avec des pierres et de la terre, lui promettant d'avance, sous la foi du serment, de ne jamais les reprendre.

Ils obéirent, et aussitôt la reine leur donna à tous du blé; ils labourèrent, ils ensemencèrent leurs champs, il y eut des pluies abondantes et les récoltes furent magnifiques pendant de longues années. Cette illustre princesse, voyant venir sa fin, fit jurer à ses sujets de l'ensevelir sur les trésors enfouis, de lui élever là un monument et surtout de ne jamais troubler le repos de sa tombe. Ils tinrent leur serment.

Sélène fut-elle aimée, adorée et regrettée de ses sujets? L'histoire ne le dit pas.

Marmol raconte que, vers 1555, un des successeurs de Keïr-ed-Din, S'alah-Reïs, voulut rechercher ces trésors; il partit d'Alger avec une petite armée et des esclaves chrétiens, vint asseoir son camp au pied du mausolée, et fit immédiatement commencer les fouilles. Aux premiers coups de pioche, il en sortit des essaims de guêpes, qui livrèrent un combat terrible aux travailleurs et aux soldats; chacune de leurs piqûres donnait la mort. S'alah-Reïs épouvanté leva le camp et alla se cacher dans son palais, où il commanda des prières pour apaiser les mânes de l'ancienne bienfaitrice de son royaume.

Si S'alah-Reïs fût parvenu à visiter le fond du mausolée, nouveau Darius, il n'eût peut-être trouvé, sur des ossements en poussière, qu'une seconde inscription de Nitocris : *Si tu n'étais pas insatiable, tu n'aurais pas violé ma sépulture!*

Au pied du tombeau de la reine, s'étend un lac, du nom d'Al-

Digitized by Google

loula, ayant six kilomètres de long, sur deux de large. Suivant la tradition, ses eaux ont été colorées par le sang d'un nouveau serpent Pithon, qui avait reçu la mission de protéger le sépulcre. Il ne devait vivre que d'herbe; cependant, un jour, le reptile quitte le monument à la garde duquel il a été préposé, descend dans la plaine et dévore les troupeaux des habitants. Le peuple épouvanté conjure le ciel de le délivrer du monstre; aussitôt la foudre le tue, et le terrain, noirci par son sang, se change en lac.

Blidah, le 1er avril 1856.

J.-B. Duplat,
Pharmacien en chef de l'hôpital de Blidah.

MADAGASCAR.

GÉOGRAPHIE, POPULATION, COMMERCE.

Au milieu des graves préoccupations excitées par la conclusion de la paix, les derniers événements de Madagascar sont venus encore une fois attirer l'attention de la France du côté de l'Océan indien. C'est que le nouvel attentat dont vient d'être le théâtre la côte de la grande île africaine, réveille le souvenir assez triste de crimes encore demeurés impunis, d'efforts restés infructueux. Le grand problème du percement de l'isthme de Suez ajoute aujourd'hui un intérêt de plus à la question et donne un nouvel attrait au projet, tant de fois repris et abandonné, de fonder à Madagascar un établissement sérieux et durable.

Y a-t-il donc intérêt pour nous à prendre définitivement pied sur ce pays lointain? Quelles seraient les difficulés à vaincre dans une telle entreprise? quels en seraient les résultats? — Nous ne nous proposons point ici de faire de la propagande en faveur de cette idée, encore moins de la combattre. Notre but, plus simple, est de rappeler les principaux arguments produits dans la question, le lecteur se décidera ensuite d'après ses impressions personnelles.

Quelques mots d'abord sur l'île elle-même, sa position géographique, ses habitants, son passé.

« L'île de Madagascar, dont on prétend que le nom indigène est *Madécasse*, peut, dit Malte-Brun, réclamer sa part dans les traditions parvenues aux Grecs et aux Romains sur l'immense

Digitized by Google

Taprobane qui, selon le récit des indigènes, se trouvait si reculée au sud, que l'on n'y apercevait ni l'Ourse ni les Pléïades, et « que le « soleil y paraissait se lever à gauche. » Ces traits, ainsi que les dimensions et le grand lac, situé au centre de l'île, conviennent à Madagascar, tandis que les latitudes indiquées par Ptolémée s'appliquent à Sumatra, et que toutes les autres circonstances nous ramènent à Ceylan. On croit cependant que c'est cette île qui est indiquée sous le nom de *Menuthias*, dans le périple de la mer Erythrée, et que c'est elle aussi qui, dans Pline, est appelée *Carné*. Les Arabes la visitèrent probablement dès leurs premiers voyages aux Indes et longtemps avant Mahomet. Ils lui donnèrent le nom de *Serendib*, qui est aussi celui par lequel ils désignent Ceylan. Toutefois, la première notion certaine nous en a été transmise par Marco-Polo. Les Portugais, qui la découvrirent en 1506, sous les ordres de Lorenzo Alméida, lui donnèrent le nom de *Saint-Laurent;* les Français, sous Henri IV, l'appelèrent île *Dauphiné*.

« Longue de près de 350 lieues, large de 85 et, dans quelques endroits, de 120, cette île paraît avoir 32,000 lieues carrées de surface. On y remarque quatre caps principaux : le cap d'Ambre, à son extrémité septentrionale, le cap Sainte-Marie, à l'extrémité opposée, le cap Saint-Félix, à l'occident, et le cap Est, au point le plus oriental. Quoique comprise presque entièrement dans la zone torride, elle offre, grâce à l'élévation du sol, la plus agréable variété des saisons, et jouit, en partie, de tous les avantages des climats tempérés. Une chaîne de montagnes, haute de 2,500 à 3,500 mètres, la parcourt, du nord au sud, en formant, au milieu, le haut et vaste plateau d'*Ankova*, qu'habitent les Ovas, les dominateurs actuels de l'île. Cette chaîne de montagnes porte, au nord, le nom d'*Ambohisteniène* ou d'*Anquiripy;* au centre, celui de *Béfour*, et au sud, celui d'*Ambotismènes* ou *Botismènes*. Elle donne naissance à une multitude de rivières poissonneuses sujettes à des débordements périodiques ; les plus considérables sont le *Sango*, le *Darmouth* ou *Onglahi*, le *Mansiatre* et le *Boteler*, sur le versant occidental; le *Mananzari* et le *Manangara*, sur l'oriental. L'*Andévourante* est navigable pour des pirogues l'espace de 35 lieues. Le *Mangourou*, l'une des plus belles, sort du lac d'*Antsianaxe*, qui peut avoir 25 lieues de circonférence. La plupart de ces rivières tombent en belles cascades, mais celles qui appartiennent au versant oriental, ont leurs embouchures barrées par des bancs de sable. En outre, elles sont généralement peu profondes. Quatre autres lacs, le *Rassoi-Bé*, le *Rassoi-Massaïe*, l'*Irangue* et le *Nossi-Bé*, prolongent la côte de l'est en communi-

Digitized by Google

quant entre eux. Le dernier surtout ferait un excellent port, si l'on pouvait percer la langue de terre qui le sépare de l'Océan. Mais il serait à craindre que la mer ne formât bientôt une nouvelle barre. Les lacs stagnants y rendent le climat insalubre.

« Plusieurs baies et rades disséminées sur la même côte avaient souvent attiré l'attention du gouvernement français depuis Henri IV, qui, le premier, projeta d'occuper la partie du sud-est, en y construisant, dans l'anse *Dauphine*, le fort Dauphin aujourd'hui ruiné. Dans le siècle passé, Cossigny, et après lui Beniowski, tentèrent des établissements au nord-est de l'île, dans la superbe baie d'*Antongil*. Celle de *Sainte-Luce*, au nord de l'anse Dauphine, a été explorée encore en 1787 par M. Lislet Geoffroy. Les places de Foulpointe et de Tamatave, situées presque au milieu de la côte, n'ont jamais cessé d'être fréquentées par les Français, qui en tiraient des objets de première nécessité pour leurs colonies de l'Ile-de-France et de Bourbon. Les vaisseaux anglais ont l'habitude de relâcher dans la baie de *Saint-Augustin*, et dans celle de Diégo-Souarez. Le port *Louquèz*, entre la baie d'Antongil et le cap d'Ambre, est excellent et capable de recevoir des flottes entières; les Anglais qui l'ont examiné, vantent la salubrité du climat des environs, où l'on ne connait pas les ouragans. »

L'île de Madagascar est aujourd'hui habitée par plusieurs peuples d'origines différentes, appartenant aux races cafre, arabe et malaise. Les principaux sont :

Les *Antavares*, sur la côte orientale, autour de la baie d'Antongil, depuis le cap d'Ambre jusqu'à Tintingue. Il se fait un grand commerce sur cette côte bien cultivée et fertile en riz, dont on pourrait exporter trois millions pesant chaque année. Tintingue a un port très-sûr, quoique d'un accès difficile, à l'embouchure du Manangara, et pourrait devenir le centre d'une colonie importante. En face, à 16 kilomètres vers le nord, se trouve notre colonie de Sainte-Marie.

Les *Betsimsarats*, au sud des Antavares. C'est sur leur côte que se trouvent Foulpointe et Tamatave, où nous avions des établissements. A Tamatave se fait un grand commerce de bestiaux.

Les *Betanimènes* et les *Antaximes* habitent le sud; les premiers industrieux et hospitaliers, les autres livrés au brigandage. Ensuite viennent les *Antambasses*, les *Antanosses* et les *Antambanivouls*.

A l'intérieur, les Antsianaxes habitent un pays, qui, en raison de sa salubrité, pourrait devenir le siége d'un établissement européen. Les *Bezomzons* et les *Antancayes*, présentent de grands

Digitized by Google

points de ressemblance avec les Ovas. Ceux-ci, au centre de l'île, habitent un plateau où l'on respire un air très-pur. Tout leur pays est bien peuplé. Leur capitale, Tananarive, dans la province d'*Emirne*, contient environ 40,000 habitants. Elle est fortifiée, mais d'une manière insuffisante, et renferme quelques établissements publics, un collége, des écoles, une imprimerie, destinée à répandre la Bible chez les Madécasses, et un palais bâti par un architecte français, M. Legros. La domination des Ovas embrasse les deux tiers de l'île.

Sur la côte occidentale s'étendait autrefois le royaume des Sékalaves, aujourd'hui presque entièrement soumis aux Ovas. Ce pays, couvert de prairies, nourrit une quantité considérable de bestiaux; cependant, les terres en sont bien moins fertiles que celles du versant oriental. Bombetok, sur le canal de Mozambique, fait un commerce assez considérable avec les Arabes et les autres peuples de la côte africaine. Les Sékalaves ont toujours été les alliés de la France, et beaucoup d'entre eux ont émigré aux Comores depuis que nous nous y sommes établis; on pourrait tirer un excellent parti de leur amitié. Le chiffre total de la population de Madagascar, sur lequel on n'a que des données fort incertaines, peut varier entre 2 et 3 millions d'habitants.

Madagascar fut, pour la première fois, visité par les Français sous le règne de Henri IV; toutefois, Richelieu fut le premier qui songea sérieusement à mettre à profit les merveilleuses ressources de cette île magnifique, et le 24 juin 1642, des lettres-patentes de Louis XIII proclamèrent la souveraineté de la France sur Madagascar.

La colonisation, depuis cette époque, subit bien des vicissitudes, sans toutefois que jamais des prétentions rivales vinssent mettre en doute les droits de la France. Louis XIV confirma les lettres-patentes accordées par son père, et, plus tard, en 1686, à la suite du massacre des Français à Fort-Dauphin, il annexa définitivement Madagascar à la couronne de France.

Ses successeurs et les gouvernements qui suivirent la Révolution, ne cessèrent de s'occuper de Madagascar; et jusqu'à ce jour, plusieurs expéditions ont été successivement préparées pour reprendre sur une plus grande échelle le projet de Richelieu et de Louis XIV. Mais ils n'ont amené en définitive d'autre résultat que la prise de possession de quelques-unes des Comores. Nous n'avons pas à nous occuper des événements qui suivirent 1830. Ces temps sont passés. Nous avons repris le rang que nous devons occuper, et toutes les nations avec lesquelles nous pouvons nous

Digitized by Google

trouver en contact ont compris que tous les pavillons ont un égal droit à se promener sur les mers.

L'esprit de souveraineté, *l'animus domini*, n'a pas cessé d'exister de la part de la France sur Madagascar. Il y a plus, cette île n'a pas un instant cessé, depuis Louis XIV, d'être une annexe de la couronne. Ce droit n'a été combattu par personne, aucune prétention rivale ne l'a contesté, et quoique, à plusieurs intervalles, nous n'ayons pas possédé de fait cette terre, nous n'avons jamais renoncé à notre droit. Cette propriété non interrompue de 200 ans, à travers toutes les vicissitudes des révolutions, est encore pleinement admise aujourd'hui.

Ce n'est pas d'ailleurs pour la première fois que cette question est soulevée; à plusieurs reprises déjà elle a passionné bien des imaginations, elle a été l'objet de bien des études sérieuses. Chaque fois, les colons des Mascarègnes (la Réunion et Maurice) ont, comme ils le font, appuyé les projets de colonisation de tous leurs efforts, et de leurs pressantes adresses au gouvernement. Ces mêmes projets ont été aussi, d'autre part, vivement combattus. Les mêmes raisons pour et contre sont toujours, en grande partie, invoquées; d'autres moins importantes sont venues s'y ajouter; ce sont tous ces arguments que nous nous sommes imposé la tâche d'examiner ici.

Une difficulté très-sérieuse se présente tout d'abord. Elle a sa source dans nos relations diplomatiques avec l'Angleterre surtout. Il ne rentre pas dans le plan de ce recueil de traiter cette question, qui est toute du domaine de la politique. Nous nous contenterons de rappeler aux lecteurs les adresses envoyées par les colons de Bourbon au gouvernement, notamment celle qui fut publiée dans la *Revue de l'Orient* du 6 septembre 1847. Qu'il nous suffise de rappeler un fait qui appartient à l'histoire :

« En 1816, le gouverneur de Maurice, M. Farquhar, interprétant à son gré le traité de Paris du 30 mai 1814, prétend que l'Angleterre est substituée à la France dans tous ses droits sur Madagascar; de cette substitution il fait aussitôt dériver un droit de souveraineté sans limite.

« Le 25 mai 1816, il écrit à tous les administrateurs généraux de Bourbon, pour leur faire connaître que son gouvernement se réserve le commerce exclusif de Madagascar; il leur notifie, en conséquence, que nos traitants ne seront plus reçus à Madagascar qu'à titre précaire, et munis de licences délivrées par le gouvernement anglais.

« Cette étrange sommation est transmise immédiatement au gouvernement de la métropole : aussitôt une vive discussion

Digitized by Google

s'élève entre les deux cabinets. Le droit était trop évident : l'Angleterre fut obligée de céder et de reconnaître que Madagascar ne pouvait pas être une annexe de Maurice, et devait nous être restitué, comme tous les autres établissements que nous possédions au 1er janvier 1792, et qui n'avaient pas été formellement exceptés.

« En conséquence, le cabinet de Saint-James donna des ordres pour que le gouvernement de Maurice se désistât de toutes ses prétentions; les troupes qui avaient été envoyées furent rappelées, et remplacées par des détachements de la garnison de Bourbon [1]. »

Cette question écartée, nous nous trouvons face à face avec des difficultés matérielles immenses : l'éloignement, le climat, la résistance des peuplades indigènes nous opposent autant d'obstacles. Madagascar est situé à environ 16,000 kilomètres, 90 jours du port de Brest, par le cap de Bonne-Espérance; on calcule de prime-abord la dépense qu'occasionnerait l'envoi d'un corps expéditionnaire sur un point aussi éloigné, et qui devrait être sans cesse ravitaillé. Voilà un obstacle qui parle assez haut; nous ne nous y appesantirons point; mais il faut tenir compte aussi de l'avantage que nous présenteraient nos établissements déjà existants dans ces parages.

La question principale à envisager étant celle d'un point d'appui, d'une base d'opération, Mayotte et Sainte-Marie de Madagascar nous présentent, à droite et à gauche de la côte nord, des points de débarquement et de ravitaillement longtemps cherchés dans ces mers et que la nature a refusés à notre colonie de la Réunion. La rade Zaoudzi à Mayotte, celle de Helleville à Nossi-Bé, peuvent facilement recevoir une escadre. Celle de Sainte-Marie présente les mêmes avantages. Ce sont là des circonstances qui peuvent atténuer beaucoup les difficultés de l'entreprise.

Le climat de Madagascar jouit d'une réputation universelle d'insalubrité. « Le climat de Madagascar, dit Malte-Brun, est comme celui de tous les pays intertropicaux, chaud, humide et débilitant pour les Européens. L'intérieur et principalement le plateau d'Aukova jouissent d'une réputation méritée de salubrité; mais il n'en est pas de même des côtes, où les rizières, les marais de l'est et de l'ouest, et les plaines de vase alternativement couvertes et découvertes, font régner la fièvre intermittente, principal obstacle contre lequel sont venues échouer les tentatives

[1] *Revue de l'Orient*, septemb. 1847, p. 169 et suiv.

Digitized by Google

d'établissement que les Européens ont faites dans ce pays depuis environ deux siècles. Une seule nuit passée à terre suffit souvent pour mettre le blanc et l'Ova des hauts plateaux aux prises avec cette maladie, qui ruine le moral et le physique. L'hivernage ou la saison des pluies, des orages et des plus grandes chaleurs, y dure depuis décembre jusqu'en mai. Février et mars sont les mois pendant lesquels les Européens sont les plus exposés à l'influence pernicieuse de cette température.

Ce climat meurtrier, outre le danger qui lui est inhérent, sera donc une nouvelle cause de dépenses énormes; car, pour rendre salubres les côtes où se trouvent les meilleurs ports, il faudra de vastes travaux hydrauliques. A ces travaux pourraient être employés utilement, aussi bien que les naturels, les coulis indiens et les engagés chinois dont le tempérament résiste sans peine à la culture des rizières les plus malsaines. Quel n'était par l'effroi qu'inspirait naguère le climat de l'Australie, placée dans une position identique à celle de Madagascar! Et cependant, on en a triomphé. Bouffarik et le Sig n'étaient-ils pas, au commencement de notre occupation algérienne, des nécropoles où venaient s'ensevelir des masses d'infortunés colons? Ce sont aujourd'hui les cantons les plus fertiles et les plus salubres de la côte.

Restent enfin les difficultés matérielles de la conquête.

Les Ovas sont aujourd'hui maîtres de la majeure partie de l'île. Les premières bandes d'entre eux qui arrivèrent à Madagascar sortaient des îles de la Sonde; ils sont, par conséquent, d'origine malaise. Leur arrivée fut le signal des premiers désastres qu'éprouvèrent nos traitants, nos colons, et le massacre de Foulpointe (1754), devient le prélude de cette série d'avanies qu'ils eurent à subir jusqu'au dernier crime qui attend vengeance. Les nouveaux venus furent bientôt renforcés par d'incessantes migrations de pirates malais qui, repoussés des côtes par les établissements français, s'établirent définitivement sur le plateau central d'où ils travaillèrent à la soumission des autres tribus. Cependant leurs succès ne datent que du commencement de ce siècle. Alors parut un homme auquel on ne peut méconnaître un certain génie, Radama. Son premier soin fut de se créer une armée; il lui donna des fusils achetés aux Européens, des canons, et prit à son service des officiers européens qui formèrent ses soldats à la discipline militaire, au maniement de leurs nouvelles armes. En peu d'années, la plus grande partie du territoire madécasse fut soumis. Radama voulait « créer à Madagascar une nationalité forte et vigoureuse, entourée de tout le prestige des arts, secondée de toutes les ressources de la science et de l'industrie, capable, en

Digitized by Google

un mot, de se suffire à elle-même.... Dans ce but, il appela à lui des architectes, des artistes et des savants de tous les pays; il envoya des sujets intelligents prendre chez nous des notions de toutes sortes; il fonda des colléges supérieurs d'où sortaient des maîtres qui allaient répandre, en langue arabe, l'instruction sur toutes les parties de son royaume; il créa des écoles d'un degré inférieur pour la jeunesse des deux sexes; il établit, au centre de son empire des fabriques d'armes et de poudre, des fonderies, des imprimeries même, où s'éditèrent, en arabe, des traductions d'ouvrages utiles, et notamment une bible.... »

Tel est le tableau un peu pompeux et empreint d'une visible exagération que fait des réformes de Radama un voyageur qui a étudié de près la situation de Madagascar [1]. Mais les magnifiques projets du roi ova n'eurent malheureusement pas de suite. Radama périt assassiné par Ranavalo-Manjoka, princesse du sang royal, qu'une conspiration éleva au trône (1828). Laissons parler l'auteur cité :

« Depuis la mort de Radama, les choses ont peu changé à Madagascar; de toute son œuvre, il n'y a eu de retranché que la libre admission des étrangers dans l'intérieur du pays et dans les affaires de l'Etat, et la large part qu'il avait faite aux idées et aux mœurs de l'Europe, à cette belle civilisation française qui fut l'admiration et l'ambition de toute sa vie. Mais ses fondations les plus précieuses, ses colléges, ses écoles, ses fabriques, ses imprimeries, tout cela a survécu à son auteur. Seulement, toute impulsion nouvelle manquant, le mouvement ascendant s'est arrêté, et les choses sont demeurées stationnaires à une seule exception près. S'ils avaient trouvé que leur roi innovait dangereusement sous certains rapports, les chefs ovas avaient su, en même temps, apprécier l'excellente organisation qu'il avait donnée à son armée. Sachant bien que leur domination repose sur la puissance des armes, ils ont donc eu soin de suivre fidèlement et même de perfectionner son système militaire, et ils possèdent aujourd'hui (1845) plus de 40,000 hommes de troupes régulières, parfaitement exercées et équipées à l'européenne, infanterie, cavalerie, artillerie, troupes naturellement braves comme tous les Malais, aguerries d'ailleurs par les combats continuels qu'elles livrent aux peuplades encore insoumises.

« A ces forces régulières recrutées, pour les officiers et la plus grande partie des soldats, dans la population ova proprement dite,

[1] Madagascar, Situation actuelle, par Ed. Vidal, Bordeaux, 1845, p. 32 et suiv.

Digitized by Google

qui ne veut, avec raison, laisser qu'à elle-même le soin de sa défense, et qui sent le besoin d'imposer par une ferme contenance, il faut ajouter environ 20,000 hommes irréguliers, armés de lances et de flèches, tirés des autres tribus dominées, dont le fanatisme invétéré assure la fidélité à leurs maîtres. C'est avec ces moyens qu'une nation de 200,000 âmes, car on peut évaluer à ce chiffre la population ova, tient en respect le vaste territoire madécasse et sait y entretenir à son profit une abnégation si absolue, qu'il n'est pas rare de voir, au milieu d'une peuplade de quelques cents Malgaches, une faible escouade d'Ovas venir sagayer de sang-froid, pour la plus légère infraction, quinze ou vingt malheureux qui meurent en criant avec un enthousiasme frénétique : Vive la reine ! la reine le veut !

« Quant aux remparts qui entourent quelques-unes de leurs villes, et notamment Tananarive, leur capitale ; quant aux forts qu'ils ont élevés sur plusieurs points de la côte, ils sont d'une faiblesse peu commune, mal combinés et mal bâtis, incapables de résister au canon européen. Comme tous les Asiatiques, ces peuples sont d'une ignorance extrême et d'une incapacité incroyable dans l'art des fortifications. »

Ce tableau montre tous les côtés faibles de la puissance ova. L'administration dure et tyrannique de Ranavalo lui crée de nombreux ennemis tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. On sait combien est précaire la domination de 200,000 Ovas sur plus de 2 millions d'hommes. Aussi la plupart des tribus ne sont-elles soumises qu'en apparence, et ont-elles plus d'une fois sollicité l'appui de la France pour se soulever. Les Sekalaves, nos anciens alliés, ont émigré aux Comores et aux îles voisines. D'autres tribus n'attendent qu'une occasion pour se soustraire à la domination ova. Elles forment une population naturellement énergique, que ses qualités font rechercher par les colons des îles voisines, comme de beaucoup supérieure aux engagés indiens et chinois pour les cultures pénibles et souvent malsaines des rizières et des cannes à sucre. Ce seraient donc de précieux alliés et ensuite d'excellents colons, qui nous demeureraient attachés.

Tel est le tableau des difficultés que présente une expédition à Madagascar. Nous examinerons bientôt si les avantages qu'elle promet peuvent faire pencher la balance en sa faveur

E. Dramard.

Digitized by Google

MÉLANGES ET NOUVELLES.

Russie. — *Renseignements maritimes et géographiques.* — On termine à Cronstadt l'armement d'une flottille destinée aux établissements de l'Amérique et de l'Asie russe. L'ensemble des forces maritimes affectées aux possessions de cette partie du monde formera un total de 45 navires de guerre, dont la moitié comprendra des bâtiments d'un rang inférieur destinés spécialement à la navigation locale, qui va prendre une grande extension.

L'amirauté vient de recevoir communication d'un document qui attire l'attention des officiers de la marine et des savants. C'est une carte manuscrite contenant la levée exacte du cours du fleuve Amour, objet des préoccupations de tous les géographes. Elle remplacera avec avantage la carte de Muller, remontant à 1740, qui était unique jusqu'à ce moment, et très-fautive.

Le nouveau travail, exécuté par la commission scientifique envoyée en Asie par l'empereur Nicolas, au commencement de la dernière guerre, vient seulement d'être achevé. Il contient des déterminations entièrement nouvelles.

Il fixe au 53°7 le point exact où l'Amour entre dans les possessions russes, et détermine, d'après les éléments fournis par les travaux chinois, la longueur totale du cours du fleuve, qui, réduite en mesures françaises, est de 2,800 kilomètres.

L'Amour prend sa source dans les monts Kentaï, situés en Mongolie, vaste région de l'empire chinois. A sa naissance, il reçoit le nom de fleuve d'Onon, et ce n'est qu'après s'être grossi des eaux de l'Ingada, près de Nertchinsk, qu'il change ce nom en celui de fleuve Amour ou Séghalien-Oula, qui, en langue mantchoue, signifie rivière noire. Sous ce nouveau nom, il reçoit encore les eaux de deux autres grands fleuves, le Chuntungian et l'Insouri, et se jette dans la mer d'Okhotsk en formant un grand golfe, fermé à l'est par l'île Séghalien, et qui, au midi, communique par un étroit canal avec la mer de Corée ou la Manche Tartarie.

Les parties les plus orientales de la Sibérie comprennent la province d'Okhotsk, la terre de Tchoukhotsk et le Kamtchatka. La mer d'Okhotsk, qui côtoie ces terres, a 2,200 kilomètres de long sur 1,260 dans sa plus grande largeur. Ses principaux cours d'eau sont, au nord, la Penjina, et au sud le fleuve Amour ou Séghalien, dont nous venons de parler. La navigation de la mer d'Okhostk est sûre et facile; mais elle n'est pas de longue durée, parce que cette mer gèle pendant cinq mois de l'année, du 15 novembre au 15 avril.

La commission scientifique envoyée par l'empereur Nicolas a remonté l'Amour au-dessus de la Sibérie, et elle a trouvé que les rives de ce beau fleuve contenaient de magnifiques forêts, des minéraux, des végétaux et des animaux dont on pourrait tirer un grand parti. Des

Digitized by Google

échantillons de ces différents produits ont été envoyés à Irkhoutsk, pour être dirigés de là sur Saint-Pétersbourg et être soumis à l'examen de l'Académie des sciences et de l'amirauté.

Plusieurs des navires en ce moment à Cronstadt sont destinés à entrer dans la mer d'Okhotsk, pour naviguer ensuite sur l'Amour, qui renferme peu de passages difficiles. Si cette entreprise se réalise, elle sera d'un intérêt très-grand pour la géographie hydrographique.

La même correspondance mentionne un fait dont les gouverneurs d'Irkoutsk et de Tobolks ont cru devoir donner avis à Saint-Pétersbourg. Malgré les moyens d'action dont disposent les autorités russes, les habitants de la Sibérie, soumis aujourd'hui à une fièvre californienne, abandonnent tous leurs travaux pour se livrer à la recherche de l'or. Cette tendance est d'autant plus malheureuse, que, par suite de la guerre civile qui a interrompu les rapports entre le Céleste-Empire et le royaume d'Annan, jamais le moment n'a été plus favorable pour développer les relations commerciales entre la Russie et la Chine. Le marché de Kiakhta, situé sur la frontière des deux pays, et fréquenté par les Chinois, prend chaque jour plus d'importance, et les négociants russes y trouvent un excellent débouché pour leurs produits.

(*Moniteur de la flotte.*)

Turquie. — *Adresse de la députation circassienne.* — « A S. M. I. le sultan. Les signataires de cette pétition ont l'honneur d'exposer que, quoique vous ayez été de tout temps notre padischah, notre lumière, la source de notre bonheur et notre refuge, l'invasion du Russe maudit nous a placés sous sa domination tyrannique et nous a infligé les plus grands maux. Le lever du soleil est attendu dès le moment du coucher et ne peut manquer; de même nous n'avons pas obéi à ses discours ni à ses manœuvres, et son or n'a pu nous corrompre, bien que nous ayons eu beaucoup à souffrir de sa tyrannie. Nous n'avons pas cessé, nous et nos fils, d'opposer notre vie à sa puissance, et nous avons atteint le temps actuel, avec l'aide de Dieu, en combattant de jour et de nuit, comme tout le monde le sait. Grâce au ciel, la lumière du soleil impérial resplendit, ainsi que nous le désirions ardemment, et répand son éclat sur tous les musulmans et notamment les Circassiens.

« Que le Dieu tout-puissant préserve, par notre saint prophète, votre personne impériale de tous les maux de ce monde et vous donne une victoire complète sur vos ennemis! Un proverbe dit, depuis un temps immémorial, que jamais on ne doit abandonner une ancienne coutume : nous nous sommes conformés aux usages de notre pays, à nos lois invariables, après avoir prêté serment à Dieu, et il y a 29 ou 30 ans votre serviteur Lanzade-Sefer-Bas a choisi douze députés parmi les douze tribus de la Circassie, et a donné à chacun d'eux une lettre et les a envoyés à votre Porte impériale pour déclarer que le padischah était notre seule lumière, la seule source de notre salut, notre unique seigneur et maître, et que nous ne voulions pas nous séparer de lui. Depuis ce temps, nous étions toujours restés fidèles à la vraie religion et à l'empire quand nous vîmes arriver à Anapa un dignitaire chargé

Digitized by Google

d'une misssion en Circassie et muni d'un firman impérial. Votre suprématie fut établie en Turquie; nous nous réjouîmes et nos enfants chantèrent des prières pour demander au ciel la prolongation des jours de notre padischah, et nous jurâmes devant l'Eternel que jamais, jusqu'au jour du jugement, nous ne reconnaîtrions un autre maître.

« Lorsque éclata la guerre dans laquelle le padischah a combattu contre la Russie avec deux des puissances alliées, vos serviteurs sousignés ont combattu également sous les ordres de Sefer-Bas. Comme des bruits de paix ont pénétré chez nous actuellement, et qu'il n'est pas question des Circassiens, cette pétition a été rédigée par les diverses tribus circassiennes pour déclarer que nous ne voulons pas nous séparer de notre padischah; nous l'avons remise aux trois cent cinquante députés élus dans les tribus; et, comme toute chose retourne à sa source, nous nous sommes adressés à vous, et supplions Votre Majesté, en baisant la poussière de vos pieds, d'ordonner que nous soyons placés pour toujours dans l'ombre majestueuse de votre trône impérial. »

(*Gazette d'Augsbourg.*)

Egypte. — *Canal Mahmoudieh. Compagnie pour la navigation sur le Nil.* — On écrit d'Alexandrie sous la date du 23 mai 1856 :

On se loue de plusieurs mesures que vient d'accomplir le gouvernement égyptien. L'un des services les plus utiles qu'il pût nous rendre, c'était le curage du canal Mahmoudieh. Ce grand travail a été terminé avec une rapidité merveilleuse, plus de trois millions de mètres cubes de terre ont été déplacés en vingt-deux jours. Nous jouissons déjà de ses heureuses conséquences. Nous avons de l'eau excellente à une époque de l'année où d'ordinaire nous ne buvons qu'un détestable liquide. A l'étiage, Alexandrie en était presque réduite à ses citernes. Maintenant qu'on a eu le soin de creuser ce canal au-dessous du niveau des plus basses eaux, nous sommes assurés d'avoir de l'eau limpide en tout temps. C'est un avantage immense; nous réclamions inutilement depuis longues années cette amélioration. Elle est accomplie, et nous nous en félicitons. Le vice-roi a inauguré lui-même la réouverture du canal; il a passé le premier l'écluse d'Ulfé, où est la prise d'eau du Nil.

Une compagnie, composée de l'élite des banquiers et des négociants d'Alexandrie, vient de se former pour le remorquage des marchandises sur le Nil. Ce sera une affaire des plus lucratives. Le gouvernement du vice-roi avait pensé un instant à se la réserver; mais, toute réflexion faite, il l'a cédée à l'industrie particulière, et il a bien fait. Des négociants de toutes nations, anglais, français, grecs, italiens, autrichiens, etc., y sont entrés, et il est fort probable qu'ils y feront de grands bénéfices. La navigation, déjà si active sur le Mahmoudieh, le sera bien davantage encore depuis qu'il est curé et approfondi. Celle du Nil n'y gagnera pas moins. Cette compagnie est riche, et il est à croire qu'elle ne perdra pas son temps pour commencer ses opérations. C'est son intérêt comme celui du public.

On parle toujours beaucoup du canal de Suez; et, comme la souscrip-

Digitized by Google

tion a été close il y a déjà quelque temps, le public attend avec une sorte d'impatience le moment où la compagnie sera définitivement constituée.

Exposition permanente des produits de l'Algérie. — S. Exc. M. le maréchal Vaillant, ministre de la guerre, a fait hier l'inauguration des nouveaux locaux affectés par son ordre, rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 107, à l'exposition permanente des produits de l'Algérie, utile et intéressante exhibition, où, sans sortir de Paris, on peut suivre pas à pas la marche des progrès agricoles et industriels de notre colonie et apprécier l'importance et la variété des richesses qu'elle renferme.

Les anciennes galeries restent affectées aux produits naturels, agricoles, forestiers, minéralogiques et autres ; une nouvelle galerie, située au rez-de-chaussée, est destinée à recevoir plus spécialement les objets fabriqués, soit en France, soit en Algérie, avec les matières algériennes. C'est là que les visiteurs trouveront, en meubles et en tissus, de riches spécimens de la manufacture de Paris, de Lyon, de l'Alsace, du Nord et des autres centres manufacturiers, obtenus au moyen des soies, des cotons, des lins, des bois d'ébénisterie, des marbres de l'Algérie.

Dans les salles du premier étage, on aperçoit les belles collections de bois à ouvrer, de céréales, de cotons et de textiles divers, de tabac, de matières colorantes, de produits oléagineux et vinicoles, de minéralogie, etc., etc. Ailleurs, ce sont les productions de la main-d'œuvre arabe, et comme complément, deux petites annexes renfermant, l'une, une collection commencée d'objets d'histoire naturelle; l'autre une bibliothèque où l'on s'applique à réunir les ouvrages qui ont été écrits sur l'Algérie. M. le maréchal ministre de la guerre s'est montré satisfait du nouvel aspect donné à l'exposition algérienne d'un grand nombre de produits, et il a ordonné qu'elle serait désormais ouverte au public, comme par le passé, tous les jeudis de chaque semaine, à partir du jeudi 15 mai. Les visiteurs seront admis sur la présentation des cartes anciennement délivrées, ou au moyen de nouvelles cartes distribuées à toutes les personnes qui en feront la demande écrite au ministre.

Colonisation de Sétif. — Le mouvement de l'émigration dans les colonies de Sétif, entravé en 1855 par le souvenir du choléra de l'année précédente, a repris son cours depuis quelques semaines, sous la triple influence de la salubrité parfaite qui a régné à Sétif en 1855, de la réussite des colons déjà établis sur les lieux, et de la confiance financière qui a suivi la conclusion de la paix.

Quelques mots suffiront pour résumer la situation.

Le rapport que le conseil d'administration de la Compagnie a présenté à l'assemblée générale des actionnaires en février dernier, annonçait que, sur les dix centres de population que la Compagnie s'était engagée à créer dans un délai de dix ans, en exécution du décret impérial du 26 avril 1853, elle avait déjà construit, à la fin de 1854, cinq villages, comprenant un total de 250 maisons, et qu'au 31 décembre

Digitized by Google

1855 il lui restait encore à vendre 138 de ces maisons, ce qui portait à 112 le nombre de celles acquises par des familles de colons. Sur ce chiffre, et par les motifs développés dans le rapport, les ventes pendant l'année 1855 ne s'élevaient qu'à 16 maisons.

Mais, depuis l'assemblée générale, et ainsi que le rapport le faisait pressentir, le mouvement d'émigration s'est prononcé d'une manière beaucoup plus active. De France, de Suisse, de Piémont et de quelques parties de l'Allemagne, les demandes ont augmenté et se sont traduites, jusqu'à ce jour, *par la vente de 131 maisons*, indépendamment d'une douzaine de demandes pour lesquelles les versements de fonds ne se sont pas encore faits, et qui, par ce motif, ne sont pas présentées comme définitives. Ce résultat, obtenu en trois mois, rapproché des seize lots vendus en 1855, peut faire apprécier la phase heureuse dans laquelle entre la colonisation algérienne. Aussi, la Compagnie se met-elle en mesure de continuer de nouveaux villages en 1856. Les géomètres s'occupent en ce moment, de concert avec les autorités locales de Sétif, de désigner l'emplacement de ces centres et de préparer le lotissement des terrains.

La Compagnie a donc la certitude qu'à l'automne prochain les cinq villages actuellement existants seront entièrement peuplés, et que ceux qu'elle va entreprendre trouveront facilement des acquéreurs. La faveur avec laquelle sont recherchées les maisons et les terres de la Compagnie est due, en grande partie, à la situation heureuse des colons d'*Aïn-Arnat* et de *Bouhira*, aujourd'hui acclimatés, et qui, forts de leur expérience et pleins de confiance dans l'avenir, ont vivement engagé, par des lettres, leurs parents et amis à venir les rejoindre.

Comme témoignage de la prospérité des villages et de leur mouvement commercial, on peut citer ce fait intéressant, que, depuis quelques semaines, un service quotidien de diligences a lieu entre Sétif et les centres voisins, sur des localités encore désertes il y a peu de temps.

L'empressement avec lequel les émigrants se portent aujourd'hui sur Sétif a été aussi facilité, il faut le dire, par diverses combinaisons que la Compagnie a encouragées, et qui toutes ont pour but de mettre à la portée des cultivateurs les fonds qui leur manquent souvent, et d'établir de la sorte un lien entre des émigrants sans fortune et des propriétaires ou capitalistes qui restent en Europe. De la solidarité des intérêts naît la confiance, qui seule engendre le succès.

En résumé, la réussite de la Compagnie de Sétif paraît aujourd'hui un fait acquis.

Le changement opéré récemment dans la constitution intérieure de la Compagnie, en lui donnant une allure en quelque sorte française, est pour elle un nouvel élément de succès. L'administration a applaudi à cette transformation, et elle est fondée à en attendre les meilleurs résultats dans l'avenir. (*Moniteur.*)

Arzew.— De toutes les villes du littoral de l'Algérie, il n'en est pas qui, après Alger, paraisse appelée, par sa position topographique, à un plus bel avenir qu'Arzew, dans la province d'Oran. Placée au fond

Digitized by Google

d'une baie, abritée des vents du large, et offrant un bon mouillage, le port d'Arzew, dès les premières années de la conquête, paraissait destiné à devenir une des places les plus importantes de l'Algérie, le débouché naturel des produits de la province d'Oran. En effet, pendant les premières années de l'occupation française, la ville d'Arzew était, en quelque sorte, l'entrepôt commercial de toute la province ; c'était là que les Arabes apportaient leurs grains, où le gouvernement et le commerce envoyaient leurs navires les chercher pour l'approvisionnement de la population et de l'armée. Le mouillage d'Arzew est excellent et offre aux navires un abri sûr, et un refuge aux bâtiments chassés du mouillage de Mostaganem et de toute la côte, et auxquels le mauvais temps ne permet pas l'accès du port de Mers-el-Kebir.

Cette importance et ce mouvement attirèrent à Arzew une population industrielle assez considérable. On ne tarda pas à voir la nouvelle enceinte de la ville se couvrir de maisons. L'industrie locale consistait, outre le commerce des grains, dans le travail de l'alfa, dont on faisait des cordes, des paniers et des tapis, et dans l'exploitation d'une madrague, dont les produits habilement préparés étaient assez recherchés, non seulement en Algérie, mais encore en Europe.

Cependant, à la suite de la pacification de l'Algérie, l'importance d'Arzew diminua d'une manière sensible, et l'invasion du choléra en 1849 et 1851 porta le découragement dans la population. Cet état de choses a duré trois ans. Le commerce était mort. Aujourd'hui, la confiance commence à renaître. Les habitants se remettent au travail, et l'administration ne néglige rien, de son côté, pour encourager cette reprise. En outre, on ouvre de bonnes routes qui rendront les communications faciles entre cette place et celles de l'intérieur, de Mostaganem et d'Oran. Il est question de créer de nouveaux villages sur le territoire du district, de construire des quais, de créer un lazaret. Tout fait donc espérer que, dans peu d'années, la ville d'Arzew ne se ressentira plus de la crise qu'elle vient de traverser.

Routes de Médéah à Boghar. — Nous extrayons d'une dépêche du gouverneur général de l'Algérie au ministre de la guerre, en date d'Alger, le 30 avril, les passages suivants :

« J'ai profité du moment où les troupes entreprennent l'exécution des travaux sur les routes pour me rendre à Boghar. J'ai été parfaitement satisfait de tout ce que j'ai vu. La communication de Médéah à Boghar est aujourd'hui parcourue par de nombreuses voitures de roulage, lesquelles ne tarderont pas, je l'espère bien, à se rendre jusqu'à Laghouat, en raison des relations commerciales que le bienfait de la paix, dans le sud, permet chaque jour de rendre plus fréquentes.

Des goums nombreux et choisis sont venus à ma rencontre pour m'apporter le tribut de leurs félicitations au sujet de la naissance du prince impérial ; ils les manifestaient par le cri, nouveau pour eux, de *Vive l'empereur !* J'ai pu constater ce même sentiment de dévouement pour l'Empereur dans les villes et les villages que j'ai traversés.

Les récoltes sont très-belles, et je voudrais que vous puissiez envoyer

Digitized by Google

dans l'intérieur du pays ces publicistes ou ces solliciteurs d'immenses concessions qui appuient leur opinion ou leurs demandes sur les nombreuses terres *incultes* du pays arabe. » J. Rouvier.

BIBLIOGRAPHIE.

Réflexions sur l'Algérie, etc., par M. Baillet, Rouen, 1856. In-8.

L'infatigable auxiliaire de l'Algérie, M. Baillet, a publié il y a peu de mois une nouvelle brochure qui témoigne toujours de sa sympathie sans bornes pour notre colonie africaine.

Sous le simple titre de : *Réflexions sur l'Algérie*, cet opuscule, œuvre d'un esprit sérieux et convaincu, abonde en renseignements curieux, empreints d'un caractère pratique, sur l'exposition universelle des produits de notre Afrique française ; sur le tissage à la main ; sur les machines nouvelles destinées à l'agriculture du pays et sur la nécessité de la colonisation.

M. Baillet insiste particulièrement sur la création de villages départementaux et de colonies agricoles, où les enfants trouvés, cette charge si lourde pour l'Etat, pourraient être placés et formeraient une pépinière d'agriculteurs susceptibles de rendre plus tard de très-grands services.

Tout en appelant sur ces idées l'attention du gouvernement et des conseils généraux, il réclame aussi leur intervention pour aider à la réalisation de sociétés et de compagnies ayant pour but d'augmenter la colonisation, de fonder de grandes exploitations rurales, d'étendre la culture des terres, d'élever des fermes par voie directe, par voie de compagnies en actions, ou au moyen de loteries nationales, dont le produit serait affecté à la création de villages, qui ne tarderaient pas à être occupés par une population laborieuse.

Sur un point cependant. le travail de M. Baillet provoque de notre part quelques remarques que nous serions coupable d'épargner à sa loyauté et à sa bonne foi, par exemple sur l'interdiction en Algérie, pendant une cinquantaine d'années, de tout établissement de fabrique de drap, de filature de coton, de tissage mécanique, etc., etc., et ce afin de réserver exclusivement à la France toutes ces industries.

Les bras, il est vrai, sont assez nombreux dans nos grands centres manufacturiers pour qu'il soit sage et prudent de bien réfléchir avant de penser à leur créer une concurrence, mais est-ce à dire que, poussant cette crainte au-delà de toute limite, il faille s'abstenir de doter l'Algérie de quelques établissements analogues à ceux que nous possédons chez nous ? Comment voulez-vous qu'un pays nouveau auquel nous accordons tous tant de richesses, sous tous les rapports, puisse s'élever, progresser, tirer parti de ses divers produits et venir ainsi en aide à la France qui a fait (M. Baillet le reconnaît) tant de sacrifices pour lui, si l'on impose, de prime abord, des bornes exagérées aux premiers essors de son développement manufacturier ? Vous ne voulez donc pas que cette France nouvelle grandisse, vous la condamnez sans pitié au sevrage, à la tutelle. Laissez-lui au contraire toute liberté d'ac-

Digitized by Google

tions, n'apportez aucune entrave à son allure, à sa marche progressive, n'arrêtez pas l'accroissement que sa bonne constitution lui présage. N'avons-nous pas une administration éclairée, consciencieuse, conciliante, qui veille aux intérêts de tous et se fait un devoir sacré de protéger les uns et les autres?

Du reste, pour calmer les craintes de M. Baillet, que demande l'Algérie, si ce n'est les bras qui pourraient devenir inoccupés en France par suite des établissements qu'elle aurait créés. Ce sont ces bras qu'elle offre d'utiliser dans ses nouvelles fabriques, dans ses nouvelles manufactures, afin de les soustraire à la misère et de leur offrir des ressources infaillibles pour améliorer leur position. Ne pensez donc pas à apporter la moindre restriction aux heureuses tendances que l'Algérie inspire.

A part ce reproche que nous nous permettons d'adresser à M. Baillet, son travail est un de ceux qui ne méritent pas d'être passés sous silence; il demande au contraire à être étudié sérieusement, profondément, et voilà pourquoi nous ne saurions trop le recommander à nos lecteurs.

J. R. Fabre.

SOCIÉTÉ ORIENTALE DE FRANCE.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 24 MAI 1856.

PRÉSIDENCE DE M. AUDIFFRED, VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à huit heures.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance du 10 mai, dont la rédaction est adoptée.

M. le président lit une lettre de M. le duc de Doudeauville, qui, atteint d'une indisposition assez grave, s'excuse de ne pouvoir assister à la séance; une autre lettre de M. de La Hais d'Essonnes qui remercie la Societé de l'avoir admis dans son sein.

M. le président donne la parole à M. Langlois pour lire le rapport de la commission chargée de rédiger des instructions pour M. Audiffred qui se rend dans les principautés danubiennes[1].

M. l'abbé Bargès obtient la parole pour lire son rapport sur l'inscription phénicienne du roi de Sidon, Eschmunazar.

Le savant professeur mentionne d'abord les diverses opinions émises sur l'antiquité du monument. M. Bargès remarque que les savants qui, les premiers, se sont occupés du déchiffrement de l'inscription, n'ont pu obtenir de résultats satisfaisants à cause des nombreuses erreurs que contenait la copie qu'ils avaient à leur disposition. Après avoir rendu justice au savant mémoire de M. le duc de Luynes, M. Bargès donne lecture de la nouvelle traduction de l'inscription principale[2]. Par la forme des caractères, M. Bargès est porté à considérer la date de l'inscription comme antérieure à l'an 403 avant J.-C. C'est probablement à l'époque de la trentième dynastie égyptienne qu'il faut

[1] Ce rapport sera imprimé dans le numéro de juillet de la *Revue*.

[2] Cette traduction a déjà été insérée dans la livraison de février 1856 de la *Revue de l'Orient*.

Digitized by Google

rapporter l'exécution de l'inscription phénicienne qui se trouve gravée sur un bloc de basalte noir venant d'Egypte. M. Bargès présente les conséquences historiques qu'il tire de la connaissance de ce monument.

Après cette intéressante lecture, MM. Al. Chodzko et Fr. Lenormant présentent à M. l'abbé Bargès quelques observations pleines d'intérêt.

M. Fr. Lenormant obtient la parole et propose à la Société de nommer une commission pour faire un rapport sur l'état présent des découvertes relatives aux antiquités babyloniennes et ninivites, et aux déchiffrements des inscriptions gravées sur les briques de Ninive et de Babylone, aujourd'hui comparées à l'écriture hiéroglyphique de l'Egypte antique.

Cette proposition étant adoptée, M. le président nomme MM. Garcin de Tassy, Léon de Rosny et Fr. Lenormant membres de cette commission.

M. le président accorde la parole à M. Fr. Lenormant, qui donne des détails sur un mémoire sur les périples de la mer Rouge.

M. Guilloux demande la parole et présente à M. Lenormant quelques observations.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

L'Algérie et son avenir, sous la domination française, par M. L. Buvry. 1 vol. in-8. Berlin, 1855.

La France d'Afrique, par Touzet. In-8. Alger, 1856.

Réflexions sur l'Algérie, par M. Baillet. In-8. Rouen, 1856.

Annuaire de la Société archéologique de Constantine, année 1853. In-8. Constantine, 1853.

La séance est levée à neuf heures et demie.

Le secrétaire général, Victor Langlois.

Approuvé :

Le président : La Rochefoucauld duc de Doudrauville.

Séance de commission du 5 juin 1856.

Présidence de M. Garcin de Tassy, vice-président.

La commission, après avoir discuté la marche à suivre pour la rédaction du travail demandé par la Société orientale, relativement au déchiffrement des inscriptions cunéiformes babyloniennes, ninivistes, etc., décide que le rapport sera divisé en deux parties distinctes, comprenant : 1° le résumé historique des découvertes faites jusqu'à ce jour ; 2° l'aperçu analytique des résultats obtenus par les savants français et étrangers.

M. François Lenormant est nommé rapporteur, et chargé de rédiger un premier mémoire avec les renseignements qui lui seront communiqués par la commission dont il fait partie. Ce premier travail, après avoir été examiné dans une séance spéciale, sera la base du rapport qui sera fait à la Société orientale, dans une de ses prochaines séances.

Pour le secrétaire général de la Société orientale,

Le secrétaire archiviste, L. Léon de Rosny.

Vice-président, président de la commission, Garcin de Tassy.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

Tome III. — Premier semestre 1856.

LES PARTIS EN TURQUIE. Confidences sur la Turquie, par M. Destrilhes (*Victor Langlois*), 1.

MARATHON. Promenade à cheval (*Louis Delatre*), 7.

MER DU JAPON. Description de la grande île Lou-Tchou (*L. Furet*), 23, 127. Lettre de Hong-Kong, à M. L. Léon de Rosny.

COLONISATION EXTENSIVE en Asie-Mineure (*Eug. Simon*), 29.

LES APIS du Sérapéum de Memphis (*Victor Langlois*), 89.

LITTÉRATURE ARMÉNIENNE. Bibliothèque historique arménienne, ou Choix et Extraits des historiens arméniens (*Ed. Dulaurier*), 95.

AVENTURES ET IMPROVISATIONS de Koûroglou, héros populaire de la Perse septentrionale (*A. Chodzko et Ad. Breulier*), 107, 477.

LES SANDALES MAUDITES d'Abou'lkâcem Tanboury. Conte oriental, trad. de l'arabe (*A.-P. Pihan*), 132.

MÉMOIRE SUR LES ARCHIVES du Catholicosat arménien de Sis en Cilicie (*Victor Langlois*), 177.

INSCRIPTION PHÉNICIENNE. Nouvelle interprétation de l'inscription phénicienne, découverte par M. Mariette dans le Sérapéum de Memphis. Examen critique de l'interprétation donnée par M. le duc de Luynes, avec planche (*l'abbé Bargès*), 190.

EZNIG DE GOG'PH, évêque de Pakrévant, auteur arménien du cinquième siècle, et son traducteur français (*Armand de Wickering*), 207.

LA PORCELAINE chez les Chinois et les Japonais (*L. Léon de Rosny*), 217.

DU COMMERCE de l'industrie et de l'agriculture de la Karamanie (Asie-Mineure). Rapport à S. E. M. le ministre de l'instruction publique et des cultes (*Victor Langlois*), 265.

HÉRAT. Sa fondation, sa position, etc., etc., (*A. Chodzko*), 281.

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE arabe au Soudan (*A. Cherbonneau*), 293.

BEYROUTH. Situation, commerce, accroissement (*Gicquel Destouches*), 303.

NOTICE SUR NOUKA-HIVA dans ses rapports avec les autres îles de l'Océanie (*Ch. de Labarthe*), 336, 408.

MAYOTTE et ses dépendances (*P. Madinier*), 341.

EXPLORATION DE L'AFRIQUE centrale. Voyage du docteur Barth (*L. Buvry, de Berlin*), 353, 451.

APERÇU GÉNÉRAL des langues sémitiques, 1er article (*L. Léon de Rosny*), 363.

ROUZ-E-KATL (le jour du massacre), drame du théâtre persan (*A. Querry*), 371.

NOUVELLE CHARTE OTTOMANE, ou Hatt-i-Humaïoun, 381.

RELIGION ET DOCTRINE des Noussariés (*Victor Langlois*), 433.

NOTICE HISTORIQUE et descriptive de l'institut Lazareff des langues orientales, à Moscou (*Ed. Dulaurier*), 438.

FRAGMENT du Mahâprasthânika (le grand voyage) (*P.-E. Foucaux*), 469.

MADAGASCAR. Géographie, population, commerce (*E. Dramard*), 518.

Digitized by Google

MÉLANGES ET NOUVELLES.

Don fait au Muséum de deux animaux du genre cheval, 71.
Lectures faites à la Société de géographie, 71.
Abolition de l'esclavage en Moldavie, 71.
Traduction de l'inscription phénicienne qui orne le tombeau d'Eschmounazar, roi de Sidon (l'abbé Bargès), 156.
Arrivée à Paris du sarcophage du roi de Sidon, 157.
L'Observateur catholique, nouveau journal, 251.
La Revue coloniale (P. Madinier), 413.
Les îles Kourilles dans les mers du Japon, 415.
Société de l'œuvre des Ecoles de l'Orient, 417.
Nouvelle faculté des lettres orientales à Saint-Pétersbourg, 418.
Russie. Renseignements maritimes et géographiques, 527.
Afrique. Nouvelles d'Ed. Vogel, 171. — Voyage dans l'intérieur de l'Afrique, 257. — Télégraphie par le tambour, 419.
Arabie. Idée de convertir en mer le désert de l'Arabie, 418.
Chine. Population et insurrection, 73. — De la pisciculture, 80. — Régime monétaire. — Polygamie, 162. — Nouvelle expédition contre les pirates, 421.
Egypte. Percement de l'isthme de Suez, 71. — M. Jomard élevé à la dignité de bey, 160. — Découverte d'un palais romain à Alexandrie, 249. — Problèmes des sources du Nil, 345. — Chemin de fer d'Alexandrie au Caire, 346. — Canal Mahmoudieh. Compagnie pour la navigation sur le Nil, 529.
Grèce. Détails statistiques, population, agriculture, commerce, etc., 160. — Extirpation du brigandage, 346. — Journaux et Revue qui se publient à Athènes, 418.
Guiane française. Gisements aurifères, 74.
Inde. Le royaume d'Oude, 161. — Circulation de métaux précieux, 250. — Annexion du royaume d'Oude à l'Empire anglais, 419.
Perse. Situation précaire de la Perse, 71. — Mort de M. le docteur Ern. Cloquet, 72. — Hérat, ville de l'Afghanistan, 80.
Sénégal. Oualo, déclaré province française, 250.
Syrie. Abd-el-Kader à Damas, 159. — Excursion à Jérusalem et en Palestine, 249. — Culture de la terre à Jérusalem, 346.
Turquie. Canal de Rassova à Tulla, 157. — Longévité du bouffon du sultan, 157. — Réformes diverses dans l'Empire ottoman, 158, 248. — Visite du sultan à l'ambassade française, 158. — La presse périodique de Constantinople, 248. — Episode de la capitulation de Kars, 160. — Adresse de la députation circassienne, 528.

ALGÉRIE. Etudes sur l'Algérie. Agriculture, commerce, industrie (*P. Madinier*), 39, 141, 241.
— Subdivision de Tlemcen. Promenade à Nédroma, Nemours et aux Djebel-Trara (*marquis de Massol*), 42.
— Notice sur le Thuya de Barbarie (*Callistris quadrivalvis*) et sur quelques autres arbres de l'Afrique française (*L. Léon de Rosny*), 44, 225.
— Saint-Denys-du-Sig, chef-lieu du commissariat civil, 49.
— De la fabrication de l'alcool au moyen de l'asphodèle et des glands doux (*Duplat*), 51.
— Instruments agricoles pouvant être utilement employés en Algérie. I. Moissonneuses. II. Machines à battre (*comte Sautter de Bauregard*), 54, 506.
— L'Algérie à l'exposition universelle de 1855. Liste des exposants de la province d'Oran et des exposants de France (*J. R. Fabre*), 62.
— Les Touâregs (*O. Mac Carthy*), 135.
— Du coton artificiel de palmier et son application à la fabrication du papier (*J. R. Fabre*), 148.
— Des eaux minérales de l'Algérie (*le Dr Bertherand*), 152.
— De l'Education du faucon en Algérie et sur le parti qu'on en tire pour la chasse (*général E. Daumas*), 235.
— Voyage dans les colonies suisses de Sétif. Nature des colonies, climats, ressources, fertilité, etc. (*Chr. Blaser*), 308.
— Culture de l'ortie blanche. Renseignements sur cette planche textile, introduite en Algérie, extraits des livres chinois (*Stanislas Julien*), 316.

Digitized by Google

— Observatoires météorologiques en Algérie (*E. de Monglave*), 322.
— Notes sur le monument connu sous le nom de Tombeau de la chrétienne (*baron H. Aucapitaine*), 326.
— Itinéraire de Tlemsen à Timbectou, donné par Abd'-Allah-Ben-Cassem de Tlemsen, et suivi par lui jusqu'à Saglia-Hamra (*Ch. Cournault*), 331.
— Caisse du commerce algérien (*J. Rouvier*), 332.
— Société générale du crédit algérien (*J. R. Fabre*), 334.
— L'Algérie, son passé, son présent, son avenir (*Saint-Lager et Robert*), 380, 491.
— Le sorgho à sucre, sa culture, son emploi (*E. de Monglave*), 396.
— De la Société générale de crédit algérien et de son concours dans l'œuvre immense de la colonisation française en Afrique (*J. R. Fabre*), 403.
— Des richesses forestières de l'Algérie, révélées par l'exposition universelle, et de leur exploitation (*J. R. Fabre*), 499.
— Tombeau du roi Juba et de la reine Sélène Cléopâtre, connu sous le nom de tombeau de la Chrétienne (*J.-B. Duplat*), 512.

MÉLANGES ET NOUVELLES.

De la pêche en Algérie, 75.
Maison centrale des condamnés, 75.
Villes romaines retrouvées en Algérie, 76.
Présides espagnols d'Afrique, 76.
Décrets de concessions et divers, 77.
Colonnes ayant parcouru le sud et l'ouest, 78.
Acclimatation du ver à soie de l'Inde, 79.
Le hasard des noms propres, 79.
Promenades militaires dans le Sahara algérien, 162.
Deux députations de Touâregs à Alger, 164.
Production de la province de Constantine, 165.
Création de trois centres de population, 165.
De la pêche de la sangsue, 166.
Faits divers, 166, 256, 348.
Tombeau de la Chrétienne, 167.
Un jugement arabe. La femme à deux maris, 168.
Mort du chérif Bou-Hamara, 169.
Galerie algérienne (*E. de Monglave*), 172.
Préceptes hygiéniques à l'usage des habitants de l'Algérie, 252, 421.
Société générale du crédit algérien, 253.
Compagnie générale des alcools de l'Algérie, 253.
Travaux à exécuter en 1856, dans les trois provinces, 254.
Californie africaine. Chèvres d'Angora, 256.
Longévité des habitants de la Numidie. 346.
Rapport de la compagnie des colonies suisses de Sétif, 347.
Service des tabacs, 347.
Enseignements primaires, 347.
Brevets d'invention pris en Algérie, 423.
Correspondants en Algérie du ministère de l'instruction publique, 424.
Société impériale d'acclimatation, 424.
Prorogation pour l'exploitation du gisement de cuivre, 425.
Exposition permanente des produits de l'Algérie à Paris, 530.
Mouvement d'émigration dans les colonies de Sétif, 530.
Arzew, sa position topographique, son avenir, 531.
Routes de Médéah à Boghar et à Laghouat, 532.

BIBLIOGRAPHIE. — Guldasta Inglistan (le bouquet d'Angleterre), par Syed Abdoollah (*Garcin de Tassy*), 83.
— Tableau de l'Algérie, manuel descriptif et statistique de l'Algérie, par M. Jules Duval (*P. Cordier*), 84.
— Histoire et fabrication de la porcelaine chinoise, trad. du chinois, par M. Stanislas Julien, 171.
— Almanach de l'Algérie, 1856, Guide du colon, etc. (*J.-R. Fabre*), 171.
— La Grèce et les Capodistrias pendant l'occupation française de 1828 à 1834, par le général Pellion (*A. Ubicini*), 258.
— Hitopadésa, ou l'instruction utile, etc., trad. du sanscrit, avec des notes, par M. Edouard Lancereau (*L. Léon de Rosny*), 349.
— Voyage dans l'Inde du Munschi Amin-Chand), natif du Penjâb (*Garcin de Tassy*), 426.
— Essai sur le classement des monnaies d'argent des Lagides, par M. Fr. Lenormant (*V. L.*), 427.
— Gazette médicale de l'Algérie, par M. le docteur Bertherand (*J. R.*), 429.
— Un mois à Constantinople, par M. Lor. Larchey (*L. S.*), 429.
— Voyage à Constantinople, par M. Boucher de Perthes (*L. S.*), 430.

Digitized by Google

— Topographie de la Roumanie, par M. Boiliac (*L. S.*), 430.
— Réflexions sur l'Algérie, par M. Baillet (*J.-R. Fabre*), 534.
— Ouvrages français sur l'Algérie publiés en 1854 et en 1855, 86, 263.
— Journaux qui se publient en Algérie, 264. — Séance de commission, 535.

SOCIÉTÉ ORIENTALE DE FRANCE. — Présidence de M. le duc de Doudeauville. — Séance du 29 décembre 1855, 87. — Séance du 9 février 1856, 174. — Séances des 27 février et 8 mars 1856, 259. — Séance du 10 mai 1856, 431. — Séance du 24 mai 1856, 535.

NÉCROLOGIE. — Mort de M. James Gordon, 253.
— Mort de M. Alexandre Timoni, 425.
— Mort de M. Victor Morpurgo, 425.

TABLE DES AUTEURS

avec l'indication des articles qu'ils ont fournis.

AUCAPITAINE (baron Henri). — Notes sur le monument connu sous le nom de Tombeau de la Chrétienne, 326.
BARGÈS (Labbé). — Traduction de l'inscription phénicienne qui orne le tombeau d'Eschmounazar, roi de Sidon, 156.
— Nouvelle interprétation de l'inscription phénicienne découverte par M. Mariette dans le Sérapéum de Memphis. Examen critique de l'interprétation donnée par M. le duc de Luynes, 190.
BERTHERAND (E. L.). — Des eaux minérales de l'Algérie, 152.
BLASER (Chr.). — Voyage dans les colonies suisses de Sétif, 308.
BUVRY (L. de Berlin). — Exploration de l'Afrique centrale. Voyage du docteur Barth, 353, 451.
CHERBONNEAU (A.). — Histoire de la littérature arabe au Soudan, 294.
CHODZKO (Alex.). — Hérat, sa fondation, sa position, etc., 281.
CHODZKO (Alex.) et BREULIER (Ad.). — Aventures et improvisations de Koûroglou, 107, 477.
COURNAULT (Ch.). — Itinéraire de Tlemsen à Timbectou, 331.
DAUMAS (général). — De l'éducation du Faucon en Algérie et sur le parti qu'on en tire pour la chasse, 235.
DELATRE (Louis). — Marathon, promenade à cheval, 7.
DRAMARD (E.). — Madagascar, géographie, population, commerce, 518.
DULAURIER (Ed.). — Bibliothèque historique arménienne, ou choix et extraits des historiens arméniens, 95.
— Notice historique et descriptive de l'institut Lazareff des langues orientales, à Moscou, 438.
DUPLAT (J.-B.). — De la fabrication de l'alcool au moyen de l'asphodèle et de glands doux, 51.
— Tombeau du roi Juba et de la reine Sélène Cléopâtre, connu sous le nom de Tombeau de la Chrétienne, 512.
FABRE (J.-R.). — L'Algérie à l'exposition de 1855, liste des exposants de la province d'Oran, 62. — dito, de France, 68.
— Du coton artificiel de palmier et son application à la fabrication du papier, 148.
— De la Société générale du crédit algérien et de son concours dans l'œuvre immense de la colonisation française en Afrique, 403.

Digitized by Google

— Des richesses forestières de l'Algérie, révélées par l'exposition universelle, et de leur exploitation, 499.
— Almanach de l'Algérie, 1856. — Réflexions sur l'Algérie (analyse), 172, 533.
FOUCAUX (P.-E.). — Fragment du Mahâprasthânika (le grand voyage), 469.
FURET (L.). — Description de la grande île Lou-Tchou (mer du Japon), 23, 127.
GARCIN DE TASSY. — Guldasta inglistan (le Bouquet d'Angleterre), de Syed Abdoollah, 83.
— Voyage dans l'Inde du Munschi Amin-Chand, 426.
GICQUEL DESTOUCHES. — Beyrouth, situation, commerce, etc., 305.
JULIEN (Stanislas). — Culture de l'ortie blanche. Extrait des livres chinois, 316.
LABARTHE (Ch. de). — Notice sur Nouka-Hiva dans ses rapports avec les autres îles de l'Océanie, 336, 408.
LANGLOIS (Victor). — Les partis en Turquie, 1.
— Les Apis du Sérapéum de Memphis, 89.
— Mémoire sur les archives du Catholicosat arménien de Sis en Cilicie, 177.
— Du commerce, de l'industrie et de l'agriculture de la Karamanie. Rapport à S. E. M. le ministre de l'instruction publique, 265.
— Religion et doctrine des Noussariés, 433.
— Société orientale de France (séances), 87, 174, 259, 431, 535.
MAC CARTHY (O.). — Les Touâregs, 133.
MADINIER (P.). — Etudes sur l'Algérie. Agriculture, commerce, industrie, 39, 141, 241.
— Mayotte et ses dépendances, 341.
— La Revue coloniale, 413.
MASSOL (marquis de). — Promenade à Nédroma, Nemours et aux Djebel-Trara, 42.
MONGLAVE (E. de). — Galerie algérienne, 172.
— Observatoires météorologiques en Algérie, 322.
— Le sorgho à sucre, sa culture, son emploi, 396.
PIHAN (A.-P.). — Les Sandales maudites d'Abou'lkacem Tanboury, conte oriental, trad. de l'arabe, 132.
QUERRY (A.). — Rouz-E-Katl (le jour du massacre), drame du théâtre persan, 371.
ROSNY (L. Léon de). — Notice sur le Thuya de Barbarie et sur quelques autres arbres de l'Afrique française, 44, 225.
— La porcelaine chez les Chinois et les Japonais, 217.
— Hitopadésa, ou l'Instruction utile, par M. Lancereau (analyse), 349.
— Aperçu général des langues sémitiques, 1er article, 363.
SAINT-LAGER ET ROBERT. — L'Algérie, son passé, son présent, son avenir, 380, 491.
SAUTTER DE BEAUREGARD (comte). — Instruments agricoles pouvant être utilement employés en Algérie. *Moissonneuses. Machines à battre*, 54, 506.
SIMON (Eug.) — Colonisation extensive en Asie-Mineure, 29.
UBICINI (A.). — La Grèce et les Capodistrias pendant l'occupation française, de 1828 à 1834, par le général Pellion (analyse), 258.
WICKERING (Armand de). — Eznig de Gog'ph, évêque de Pakrévant, auteur arménien du cinquième siècle, et son traducteur français, 207.

FIN DE LA TABLE.

Paris. — Imprimerie de Pommeret et Moreau, quai des Grands-Augustins, 17.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

FEB 1 6 1961

Digitized by Google

Digitized by Google

DEC 2 9 1961

Digitized by Google

Digitized by Google